This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

6000221 90K

BEAUMARCHAIS

ET

SON TEMPS

II

PARIS.—IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

BEAUMARCHAIS

ET

SON TEMPS

ÉTUDES SUR LA SOCIÉTÉ EN FRANCE
AU XVIIIe SIÈCLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INEDITS

PAR

LOUIS DE LOMÉNIE

TOME SECOND

BIBLIOTHECA BODLEIANA

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS.
1856

210. a. 112.

vous détacher de ce suffrage; on ne peut pas plaire à tout le monde.

« Je suis, Messieurs, avec reconnaissance, votre très-humble, etc. »

A ces compliments se mêlent cependant quelquefois des critiques suscitées par l'amour paternel de l'auteur pour sa pièce; c'est ainsi que Beaumarchais écrit au secrétaire de la Comédie-Française :

« M. de Beaumarchais a l'honneur de mander à son ancien ami M. de La Porte qu'il a prié et qu'il prie la Comédie, ou de ne point donner le *Barbier*, ou de retrancher la scène de l'éternuement, ou d'engager M. Dugazon à ne pas abandonner ce petit rôle, qui est gai ou dégoûtant, selon qu'il est bien ou mal rendu. M. Dugazon est prié d'arranger les sublimes saillies de ce rôle, qui sont les éternuements, de façon qu'on puisse entendre ce que dit le docteur dans cette scène, parce que ce n'est pas les pires choses qu'on lui a mises dans la bouche. »

Ce billet a une certaine signification quand on se souvient de la scène à laquelle l'auteur fait ici allusion. Il paraît que Dugazon, en jouant le rôle du vieux valet La Jeunesse, avait une façon d'éternuer qui excitait les rires prolongés du parterre, et comme ce succès l'amusait lui-même, il abusait de l'éternuement, si bien qu'on n'entendait plus les paroles de Bartholo dans la discussion avec son valet au deuxième acte. Or, c'est précisément dans la bouche du docteur que Beaumarchais avait placé cette tirade satirique sur la *raison*, la *justice*, l'*autorité* que nous avons citée plus haut et dans laquelle il donne carrière à son esprit frondeur; c'était en un mot la nuance d'opposition, déjà indiquée dans

le Barbier, que Beaumarchais ne voulait pas qu'on affaiblît.

Bientôt la sollicitude de l'auteur du *Barbier* porte sur un autre point; il croit s'apercevoir que les comédiens cherchent à faire tomber sa pièce afin de la confisquer à leur profit en vertu d'un règlement dont il sera question tout à l'heure, et il leur adresse la lettre inédite qui suit :

« Paris, ce mercredi 20 décembre 1775.

« En m'écrivant, Messieurs, qu'on vous demandait le *Barbier de Séville* pour samedi prochain, vous avez oublié d'ajouter que ce même jour on donnait à la cour le *Connétable de Bourbon*[1]. Comme c'est la seconde fois que pareille demande, accompagnée de pareil oubli, a manqué de faire courir à ce pauvre diable de *Barbier* le danger d'une représentation équivoque, ou de tomber (critique à part) *dans les règles*[2], j'ai l'honneur de vous rappeler que, sur pareille remarque, la première fois, toute la Comédie convint que, sans tirer à conséquence, il était possible que j'eusse raison ce jour-là, et la pièce ne fut pas jouée le jour du *Connétable*. Je vous prie donc, Messieurs, qu'il en soit ainsi dans cette seconde occasion. Autant j'aurai de reconnaissance toutes les fois qu'en un bon jour de bonne saison la Comédie fera l'honneur à ma pièce de la glisser au répertoire, autant je croirais avoir à m'en plaindre si elle ne se souvenait jamais du *Barbier* que pour lui faire boucher un trou, dans lequel il courrait le hasard de s'engloutir tout vivant, au grand détriment de son existence et de mes intérêts.

« Tous les bons jours, excepté le samedi 23 décembre 1775,

[1] Tragédie de Guibert, l'auteur de *la Tactique*.

[2] Double allusion à une phrase de Beaumarchais dans son armoire contre Mme Goëzman et à une disposition particulière des anciens règlements du Théâtre-Français.

jour du *Connétable* à Versailles, vous me ferez le plus grand plaisir de satisfaire avec le *Barbier* la curiosité du petit nombre de ses amateurs. Pour ce jour seulement, il vous sera bien aisé de leur faire goûter la solidité de mes excuses, reconnue par toute la Comédie elle-même.

« J'ai l'honneur d'être avec considération, estime, amitié, etc. CARON DE BEAUMARCHAIS. »

« En relisant ma lettre, je réfléchis que la Comédie peut se trouver embarrassée pour samedi, parce que tous les tragiques sont à Versailles. Si c'est là la raison qui l'a engagée à me faire écrire, eh! pourquoi ne pas dire uniment les choses? Tel qui paraît strict et rigoureux en discutant ses affaires est souvent l'homme le plus facile à obliger ses amis.

« Que la Comédie me fasse écrire que j'ai deviné juste et qu'elle n'entend pas faire tourner contre moi l'événement de cette représentation, s'il est maigre ou malheureux, et je donne mon adhésion au hasard de samedi prochain. Je serais désolé que la Comédie-Française eût la plus légère occasion de se plaindre de moi, qui espère avoir toujours à me louer d'elle.

« Réponse, s'il vous plaît. »

Le but de cette lettre de Beaumarchais est d'empêcher qu'on lui applique un des articles les plus bizarres de la législation un peu étrange qui régissait alors les rapports des auteurs dramatiques et du Théâtre-Français quant au partage du produit des ouvrages représentés. Toute pièce dont la recette descendait une fois seulement au-dessous d'un certain chiffre était qualifiée ouvrage *tombé dans les règles*, et devenait dès lors la propriéte exclusive des comédiens, qui pouvaient la jouer de nouveau avec un grand succès et n'en devaient plus aucun compte à l'auteur. A cet abus s'en joignaient

plusieurs autres non moins préjudiciables aux auteurs, et qui depuis longtemps entretenaient parmi eux une grande irritation contre les acteurs d'un théâtre seul investi du droit de jouer et la tragédie et la comédie.

Le plus riche des auteurs dramatiques, Beaumarchais, pour qui le théâtre n'avait jamais été qu'un délassement et qui avait fait présent aux comédiens de ses deux premiers ouvrages, ne pouvait être taxé de cupidité en prenant en main la cause de ses confrères. C'est ce qui l'y détermina. Nous allons le voir ici, défendant pour la première fois les intérêts d'autrui plus encore que les siens, se hasarder dans un nouveau combat contre des adversaires plus difficiles à vaincre que tous ceux qu'il a déjà combattus ; il vaincra cependant, mais ce n'est qu'après bien des années et avec l'appui de la révolution qu'il pourra venir à bout des rois et des reines de théâtre, réprimer la cupidité des directeurs et entrepreneurs de spectacle, faire consacrer l'indépendance et le droit des auteurs injustement spoliés. Jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessera de plaider avec chaleur pour que la loi entoure de sa protection un genre de propriété non moins inviolable que tous les autres, et avant lui complétement sacrifié.

La société des auteurs dramatiques, actuellement si puissante, si fortement organisée et qu'on accuse quelquefois, à tort ou à raison, d'avoir remplacé l'ancienne tyrannie des directeurs de théâtres et des acteurs par une tyrannie en sens inverse, la société des auteurs dramatiques ne connaît peut-être pas bien exactement tout

ce qu'elle doit à l'homme qui le premier a réuni en corps des écrivains jusque-là isolés, et qui le premier a lutté avec énergie pour leur assurer les droits dont ils jouissent aujourd'hui. Pour faire comprendre toutes les résistances que Beaumarchais eut à surmonter, il faut d'abord exposer ce qu'était le droit d'auteur avant la révolution et tracer ensuite le tableau de cette lutte avec des documents nouveaux, qui nous permettront de peindre au naturel les personnes et les choses.

Aux débuts de l'art dramatique en France comme partout, la composition d'une pièce de théâtre n'avait aucune importance; la pièce n'existait en quelque sorte que par la représentation. Au moyen âge, les auteurs des mystères ou sotties travaillaient *gratis* ou pour le plus mince salaire, ou faisaient eux-mêmes partie des acteurs. L'auteur dramatique le plus fécond du commencement du XVIIe siècle, Hardy, est indiqué par plusieurs écrivains comme ayant le premier tiré un produit de ses pièces [1]; mais ce produit était bien mince, si l'on en juge par le propos suivant de la comédienne

[1] Cette opinion, reproduite par M. Guizot dans son étude sur *Corneille*, n'est peut-être pas d'une exactitude incontestable. Entre autres objections, on en trouverait une dans la première édition des comédies de Pierre Larivey, antérieur de plus de vingt ans à Hardy, et qui, dans un sonnet placé à la suite de sa préface, se fait plaindre par un ami de ne pas retirer autant d'argent de ses pièces que *Térence le Carthageois*, ce qui semble indiquer qu'il en retirait un peu. Quant à *Térence le Carthageois*, il était beaucoup mieux rétribué que Hardy et que Larivey, puisque si nous en croyons Suétone, sa comédie de l'*Eunuque*, jouée deux fois en un jour, lui rapporta 8,000 petits sestercés, environ 1,600 francs.

Beaupré, rapporté par Ménage, au sujet du tort que Corneille faisait aux acteurs en introduisant une hausse dans le prix des ouvrages de théâtre. « M. Corneille, dit Mlle Beaupré, nous a fait un grand tort : nous avions ci-devant des pièces de théâtre pour trois écus, que l'on nous faisait en une nuit. On y était accoutumé, et nous gagnions beaucoup ; présentement les pièces de M. Corneille nous coûtent beaucoup et nous gagnons peu de chose. »

Les productions tragiques ou comiques de Hardy se payaient donc trois écus la pièce. Ce n'était pas bien cher, mais il faut dire aussi qu'elles ne valaient guère mieux[1]. A dater de Corneille, les comédiens commencèrent à payer un peu plus cher les ouvrages de théâtre, néanmoins c'était toujours un prix fixe débattu entre l'auteur et les acteurs, prix très-minime encore et qui n'empêchait pas le grand Corneille de mourir de faim ou à peu près et d'être obligé de recourir à l'affligeante industrie des dédicaces au plus offrant[2]. Qui-

[1] L'auteur espagnol contemporain de Hardy, Lope de Vega, qui passe pour avoir composé comme lui huit cents pièces de théâtre, recevait pour chacune cinq cents réaux, c'est-à-dire environ cent trente francs. C'était un peu plus de trois écus ; mais c'était bien loin encore d'égaler ce que produit aujourd'hui le répertoire d'un vaudevilliste.

[2] C'est ainsi que pour mille pistoles un agioteur de l'époque, le *traitant* Montauron, acheta l'honneur de se voir comparé à Auguste et de passer à la postérité en même temps que la tragédie de *Cinna*. C'est triste ; mais d'un autre côté ce Montauron faisait grandement les choses : dix mille francs pour une dédicace ! Richelieu avait reculé devant ce prix, et il n'y a pas beaucoup de traitants de nos jours qui payeraient dix mille francs l'honneur de passer à la postérité, dont ils ne se soucient guère.

nault fut, à ce qu'il paraît, le premier auteur dramatique dont une pièce fut achetée par les comédiens en 1653, non plus à prix fixe, mais avec le droit de toucher le neuvième de la recette qn'elle produirait. Cette convention, acceptée par Quinault, fut bientôt généralemant adoptée pour tous les autres auteurs, et sanctionnée en 1697 par un règlement de l'autorité royale. Ce règlement donnait aux auteurs le neuvième de la recette pour les pièces en cinq actes, le douzième pour les pièces en trois actes, sauf le prélèvement des frais journaliers du théâtre, fixés à 500 livres pendant l'hiver et à 300 livres pendant l'été. Il statuait très-équitablement que, lorsque, deux fois de suite, ce chiffre de recette de 500 et de 300 livres ne serait pas atteint, les comédiens auraient la faculté de retirer la pièce; mais il n'était pas dit qu'en cas de reprise heureuse, l'auteur perdrait tous ses droits sur son ouvrage.

Ce premier règlement fut en vigueur jusqu'en 1757. A cette époque, les comédiens français, très-endettés, obtinrent du roi, non-seulement une somme destinée à payer leurs dettes, mais la faculté de vendre à vie des entrées au spectacle qui ne figuraient point dans le compte fourni à l'auteur. Ils obtinrent de plus la faculté de confisquer une pièce à leur profit aussitôt que la recette en serait tombée une seule fois, non plus au-dessous de 500 livres pendant l'hiver et de 300 livres pendant l'été, mais au-dessous de 1,200 livres l'hiver et de 800 livres l'été. Ils parvinrent enfin à faire passer en habitude de ne plus guère compter aux auteurs que

la recette casuelle faite à la porte, de supprimer presque tous les autres éléments de la recette, abonnements et loges; de leur faire supporter sur ce produit casuel des frais journaliers évalués arbitrairement et une retenue d'un quart pour le quart des pauvres, qu'ils payaient à l'année moyennant une somme fixe trois fois moindre. Grâce à ces ingénieux calculs, quand la pièce était confisquée par eux comme n'ayant pas fait 1,200 livres de recette, elle en avait fait en réalité plus de 2,000, et quand elle dépassait le chiffre de 1,200 liv., le neuvième de l'auteur était rogné de plus de moitié. Quelquefois même les comptes fournis par la Comédie étaient empreints d'une originalité piquante. C'est ainsi qu'en 1776 un auteur du temps, Lonvay de la Saussaye, ayant fait représenter aux Français une comédie en trois actes, intitulée *la Journée lacédémonienne*, et demandant sa part sur la recette, on lui envoya un compte par lequel, après avoir constaté que sa pièce avait produit 12,000 liv. en cinq représentations, sous prétexte qu'il y avait eu des frais extraordinaires, les comédiens concluaient ainsi : « Partant pour son droit acquis du douzième de la recette des *cinq* représentations de sa pièce, l'auteur *redoit* la somme de 101 liv. 8 sous 8 deniers à la Comédie. »

Tel était l'état des choses en 1776. Les auteurs isolés et sans influence se trouvaient complétement à la merci d'une corporation d'acteurs et d'actrices très-bien organisée, dirigée en apparence par les quatre premiers gentilshommes de la chambre du roi, mais en réalité

se dirigeant elle-même, car parmi ces quatre gentilshommes deux seulement, le duc de Richelieu et le duc de Duras, s'occupaient un peu de leur charge, à cause de certains agréments qui y étaient attachés et qui les rendaient naturellement fort disposés à donner raison aux acteurs et aux actrices contre les auteurs dramatiques. Il faut ajouter que, le goût des plaisirs du théâtre ayant pris une extension de plus en plus grande, la Comédie-Française, par suite de son monopole, faisait de très-belles recettes et se confirmait chaque jour davantage dans la douce habitude de confisquer les pièces ou de réduire de plus de moitié la part des auteurs.

« Un jour, dit Beaumarchais, à l'assemblée des comédiens, l'un d'eux me demanda si mon intention était de donner ma pièce (*le Barbier de Séville*) à la Comédie ou d'en exiger le droit d'auteur. Je répondis en riant, comme Sganarelle : — Je la donnerai, si je veux la donner, et je ne la donnerai pas, si je ne veux pas la donner. Un des premiers acteurs insiste et me dit : — Si vous ne la donnez pas, au moins dites-nous combien de fois vous désirez qu'on la joue encore à votre profit ; après quoi elle nous appartiendra. — Quelle nécessité, Messieurs, qu'elle vous appartienne ? — Beaucoup de MM. les auteurs font cet arrangement avec nous. — Ce sont des auteurs inimitables. — Ils s'en trouvent très-bien, Monsieur ; car, s'ils ne partagent plus dans le produit de leur ouvrage, au moins ont-ils le plaisir de le voir représenter plus souvent ; la Comédie répond toujours aux procédés qu'on a pour elle. Voulez-vous qu'on la joue à votre profit encore six fois, huit fois, même dix ? Parlez.

« Je trouvai la proposition si gaie, que je répondis sur le même ton : — Puisque vous le permettez, je demande qu'on la joue à mon profit mille et une fois. — Monsieur, vous

êtes bien modeste. — Modeste, Messieurs, comme vous êtes justes. Quelle manie avez-vous donc d'hériter de gens qui ne sont pas morts? Ma pièce ne pouvant être à vous qu'en tombant à une modique recette, vous devriez désirer au contraire qu'elle ne vous appartînt jamais. Les huit neuvièmes de cent louis ne valent-ils pas mieux que neuf neuvièmes de cinquante? Je vois, Messieurs, que vous aimez beaucoup plus vos intérêts que vous ne les entendez. — Je saluai, en riant, l'assemblée, qui souriait aussi de son côté, parce que son orateur avait un peu rougi. »

Ces habitudes d'usurpation prises par les comédiens français engendraient des querelles perpétuelles : aussi plusieurs auteurs, comme Piron, Sedaine et Collé, avaient-ils fini par déserter le Théâtre-Français pour se consacrer au genre exploité par le Théâtre-Italien, qui les traitait beaucoup mieux.

Malgré son insouciance, le duc de Richelieu, fatigué de ces conflits, voyant dans Beaumarchais un littérateur riche, plus aimé des comédiens que des gens de lettres, par conséquent disposé à l'impartialité, avait eu la pensée de l'inviter à étudier la question, et à tâcher d'établir des rapports plus satisfaisants entre les deux parties. Il l'avait même autorisé à compulser à cet effet les registres de la Comédie ; mais quand il se présenta avec la lettre du maréchal, les comédiens indignés refusèrent la communication demandée, et déclarèrent que le duc de Richelieu n'avait pas plus de droits que Beaumarchais à examiner leur livre de recettes.

Repoussé dans cette première démarche comme arbitre conciliateur, l'auteur du *Barbier de Séville* hé-

sita quelque temps à profiter de l'occasion toute naturelle que lui donnait son droit sur le produit de sa pièce pour entamer la guerre en son propre nom. Il était content des comédiens; il les avait habitués à l'aimer et à l'honorer comme un auteur qui donnait ses ouvrages *gratis*. Leur demander un compte exact et sévère, c'était se brouiller avec eux, se brouiller avec d'aimables actrices dont il appréciait l'influence, et dont il serait plus difficile d'avoir raison que d'un conseiller au parlement; c'était de plus s'exposer à des débats pénibles en faveur de confrères qui peut-être se montreraient peu reconnaissants de son zèle, surtout s'il n'était pas couronné de succès. Ajoutons que Beaumarchais avait alors bien d'autres affaires qui devaient le détourner de se mettre celle-ci sur les bras; il organisait son expédition d'Amérique, il plaidait encore à Aix contre M. de La Blache, il sortait à peine de son procès en réhabilitation. Faire à la fois la guerre aux Anglais, à M. de La Blache et aux comédiens, c'était beaucoup, même pour un homme aussi guerroyant que lui.

Cependant, dès qu'on avait su qu'il s'occupait des interminables débats de la Comédie et des auteurs, plusieurs des gens de lettres maltraités par la Comédie lui avaient adressé leurs doléances, et, confiants dans son habileté, l'avaient supplié de se charger de la cause commune. C'est ainsi que Sedaine, dans un long mémoire adressé à Beaumarchais et retrouvé parmi les papiers de ce dernier, énumère ses griefs contre les

comédiens, et exhorte l'auteur du *Barbier de Séville* à venir en aide à ses confrères [1].

Beaumarchais était donc encouragé par l'espoir qu'il se ferait honneur en affranchissant les auteurs dramatiques de l'oppression qui pesait sur eux. Peut-être aussi la difficulté de l'entreprise, que presque tout le monde considérait comme chimérique, fut-elle un aiguillon pour un homme qui ne détestait pas les choses difficiles; toujours est-il qu'après quelque hésitation il se décida à entrer en campagne contre les comédiens. Quand le *Barbier de Séville* eut atteint sa trente-deuxième représentation, il demanda un compte exact de ce qui lui revenait. Inquiets de cette demande, les comédiens lui députèrent l'acteur Desessarts, chargé de sonder ses intentions et de lui apporter 4,506 livres représentant son droit d'auteur pour trente-deux représentations du *Barbier*.

« Aucun compte, dit Beaumarchais, n'étant joint à ces offres, je n'acceptai point l'argent, quoique M. Desessarts m'en pressât le plus poliment du monde, car on le lui avait fort recommandé. — Il y a beaucoup d'objets, me dit-il, sur lesquels nous ne pouvons offrir à MM. les auteurs qu'*une cote mal taillée*. — Ce que je demande à la Comédie beaucoup plus que l'argent, lui répondis-je, est *une cote bien taillée*, un compte exact, qui puisse servir de type et de modèle à tous les décomptes futurs, et ramener la paix entre les acteurs et les auteurs. — Je vois bien, me dit-il en secouant la tête,

[1] Ce mémoire inédit de Sedaine contient des détails assez intéressants et notamment un projet de réorganisation du comité de lecture au Théâtre-Français. Nous le publions tout entier aux pièces justificatives, N° 10.

que vous voulez ouvrir une querelle avec la Comédie. — Au contraire, Monsieur, et plaise au dieu des vers que je puisse les terminer toutes à l'avantage égal des parties ! Et il remporta son argent. »

Trois jours après, Beaumarchais écrit aux comédiens pour réclamer ce compte régulier. Au bout de quinze jours la Comédie lui envoie un simple bordereau sans signature. Beaumarchais renvoie le bordereau en demandant que quelqu'un le signe et le certifie *véritable*. « M. Desessarts, écrit-il, qui fut praticien public (procureur) avant d'être comédien du roi, vous assurera que ma demande est raisonnable. » La Comédie répond que le compte ne peut être certifié véritable que pour le produit de la porte; que quant aux autres éléments de la recette, on ne peut lui donner de compte que par aperçu, et ici l'on revient sur le procédé favori : *une cote mal taillée*. Beaumarchais réplique aux acteurs par une de ses lettres les plus spirituelles dont je ne citerai ici que le début, parce qu'elle a été publiée dans ses œuvres : « En lisant, Messieurs, la lettre obligeante dont vous venez de m'honorer, signée de beaucoup d'entre vous, je me suis confirmé dans l'idée que vous êtes tous d'honnêtes gens très-disposés à rendre justice aux auteurs, mais qu'il en est de vous comme de tous les hommes plus versés dans les arts agréables qu'exercés sur les sciences exactes, et qui se font des fantômes et des embarras d'objets de calcul que le moindre méthodiste résout sans difficulté. » Et l'auteur du *Barbier* part de là pour donner très-complaisamment aux comédiens une leçon

de tenue de livres. Puis, après leur avoir enseigné comment ils doivent s'y prendre pour fournir des comptes exacts, il termine ainsi : « Croyez-moi, Messieurs, point de cote mal taillée avec les gens de lettres. Trop fiers pour accepter des grâces, il sont trop mal aisés pour essuyer des pertes. Tant que vous n'adopterez pas la méthode du compte exact, ignorée de vous seuls, vous aurez toujours le déplaisir de vous entendre reprocher un prétendu système d'usurpation sur les gens de lettres qui n'est sûrement ni dans l'esprit, ni dans le cœur d'aucun de vous. »

Les acteurs ne goûtant point cette leçon de *tenue de livres* que Beaumarchais leur donnait avec tant de complaisance et de politesse, répondirent qu'ils allaient assembler les avocats formant le conseil de la Comédie, et nommer quatre comédiens commissaires pour examiner la chose. — « Assembler, dit Beaumarchais, tout un conseil d'avocats et des commissaires pour consulter si l'on doit ou non m'envoyer un bordereau, exact et signé, de mes droits d'auteur sur les représentations de ma pièce, me parut un préalable assez étrange. » Cependant le conseil annoncé ne s'assemblait pas, les mois s'écoulaient, on ne jouait plus le *Barbier de Séville*. Beaumarchais, n'entendant plus parler ni de son compte, ni de sa pièce, insiste avec plus de vivacité. Les comédiens, mis au pied du mur, sollicitent l'appui du duc de Duras, qui intervient et prie le réclamant de discuter la question avec lui. Beaumarchais ne demandait pas mieux; il s'empresse d'aller

offrir au duc de Duras la même leçon de *tenue de livres* qu'il avait vainement offerte aux comédiens. Le duc, qui était membre de l'Académie française, se piquait d'aimer la littérature dramatique presque autant que les belles personnes chargées de l'interpréter. Beaumarchais lui écrit :

« Vous vous intéressez trop, Monsieur le maréchal, aux progrès du plus beau des arts, pour n'être pas d'avis que si ceux qui jouent les pièces des auteurs y gagnent 20,000 livres de rentes, il faut au moins que ceux qui font la fortune des comédiens en arrachent l'exigu nécessaire. Je ne mets, Monsieur le maréchal, aucun intérêt personnel à ma demande ; l'amour seul de la justice et des lettres me détermine. Tel homme que l'impulsion d'un beau génie eût porté à renouveler les chefs-d'œuvre dramatiques de nos maîtres, certain qu'il ne vivra pas trois mois du fruit des veilles de trois années, après en avoir perdu cinq à l'attendre, se fait journaliste, libelliste, ou s'abâtardit dans quelque autre métier aussi lucratif que dégradant. »

Après une conversation avec Beaumarchais, le duc de Duras paraît s'enflammer d'une belle ardeur pour la cause de la justice. Il déclare qu'il est temps d'en finir avec ces débats, où les auteurs sont à la discrétion des comédiens. Il propose de substituer à ces comptes arbitraires un règlement nouveau, où les droits des deux parties soient stipulés de la manière la plus claire, la plus précise et la plus équitable. Il invite Beaumarchais à consulter quelques auteurs dramatiques et à lui soumettre un plan. Ce dernier répond que, dans une question qui les intéresse tous également, tous les auteurs dramatiques qui ont écrit pour le Théâtre-

Français sont égaux, et qu'il faut les assembler tous. Le duc de Duras y consent, et la première société des auteurs dramatiques est fondée par cette circulaire, où Beaumarchais les invite tous à dîner chez lui :

« Paris, ce 27 juin 1777.

« Une des choses, Monsieur, qui me paraît le plus s'opposer aux progrès des lettres est la multitude de dégoûts dont les auteurs dramatiques sont abreuvés au Théâtre-Français, parmi lesquels celui de voir leur intérêt toujours compromis dans la rédaction des comptes n'est pas le moins grave à mes yeux.

« Frappé longtemps de cette idée, l'amour de la justice et des lettres m'a fait prendre enfin le parti d'exiger personnellement des comédiens un compte exact et rigoureux de ce qui me revient pour le *Barbier de Séville*, la plus légère des productions dramatiques à la vérité ; mais le moindre titre est bon quand on ne veut que justice.

« M. le maréchal de Duras, qui veut sincèrement aussi que cette justice soit rendue aux gens de lettres, a eu la bonté de me faire part d'un nouveau plan et d'entrer avec moi dans des détails très-intéressants pour le théâtre, qu'il m'a prié de communiquer aux gens de lettres qui s'y consacrent, en m'efforçant de réunir leurs avis à ce sujet.

« Je m'en suis chargé d'autant plus volontiers que je mettrais à la tête de mes plus doux succès d'avoir pu contribuer à dégager le génie d'une seule de ses entraves.

« En conséquence, Monsieur, si vous voulez me faire l'honneur d'agréer ma soupe jeudi prochain, j'espère vous convaincre, ainsi que MM. les auteurs dramatiques à la suite desquels je m'honore de marcher, que le moindre des gens de lettres n'en sera pas moins en toute occasion le plus zélé défenseur des intérêts de ceux qui les cultivent.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus grande considération, Monsieur, etc. CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Réunir des hommes jusque-là habitués à vivre isolés et souvent jaloux les uns des autres n'était pas chose facile, même en invoquant leur intérêt commun. On va juger par diverses lettres inédites des obstacles que Beaumarchais eut à vaincre. Pour donner plus de poids à son entreprise, il tenait d'abord à s'associer les auteurs dramatiques qui faisaient partie de l'Académie française. Il y en avait trois : le vieux Saurin, l'auteur de *Spartacus*, qui accepte sans trop se faire prier; Marmontel, qui consent avec empressement à se ranger sous la bannière arborée par Beaumarchais; puis enfin La Harpe, jeune encore, nouvellement élu, assez difficile à vivre, ayant une foule de querelles (ses ennemis l'appelaient *La Harpie*), et n'ayant point encore appris le pardon des injures, qu'il ne put jamais, à vrai dire, pratiquer complétement, même après sa conversion. Voici sa réponse à l'invitation de Beaumarchais. Si la fin annonce un homme assez peu traitable, le début semble indiquer également un peu de dépit de voir un autre que lui se mettre en avant avec l'assentiment du duc de Duras :

29 juin.

« M. le maréchal de Duras, écrit La Harpe, m'a déjà fait l'honneur, Monsieur, de me communiquer, et même avec beaucoup de détail, les nouveaux arrangements qu'il projette, et qui tendent tous à la perfection du théâtre et à la satisfaction des auteurs. Je n'en suis pas moins disposé à conférer avec vous et avec ceux qui comme vous, Monsieur, ont contribué à enrichir notre théâtre, sur nos communs intérêts et sur les moyens d'améliorer et d'assurer le sort des écrivains dramatiques.

« Il entre dans mon plan de vie, nécessité par des occupations pressantes, de ne jamais dîner hors de chez moi[1] ; mais j'aurai l'honneur de me rendre chez vous dans l'après-dînée. Je dois vous prévenir que si par hasard M. Sauvigny[2] devait s'y trouver ou bien M. Dorat, je ne m'y trouverais pas. Vous connaissez trop le monde pour m'aboucher avec mes ennemis déclarés.

« J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée, Monsieur, etc. DELAHARPE. »

Beaumarchais, un peu embarrassé, car il a invité également Sauvigny et Dorat, répond à La Harpe la lettre suivante :

« Vous m'avez imposé, Monsieur, la dure loi de vous prévenir si MM. Dorat et de Sauvigny me faisaient l'honneur de dîner chez moi aujourd'hui. L'un m'a promis de dîner, l'autre de venir l'après-midi ; mais, dans une cause commune, permettez-moi de vous faire observer que la coutume en tout pays est de faire trève aux querelles particulières, et celles-ci sont-elles assez graves pour brouiller personnellement à ce point les plus honnêtes gens de la littérature ?

« Je serais trop heureux, si, secondant mes vues pacifiques, vous me faisiez l'honneur de venir oublier, dans la douceur d'une assemblée de gens qui vous honorent tous, de petits ressentiments qui ne sont peut-être nés que faute de s'être bien entendus.

« Ne divisons pas le faisceau, Monsieur. Nous n'avons pas trop de nos forces rassemblées contre la grande machine de la Comédie. On ne dîne qu'à trois heures, et je me flatterai de

1 Le dîner était alors un repas qui se prenait dans l'après-midi de deux à trois heures.

2 Le chevalier de Sauvigny, auteur des *Illinois* et de *Gabrielle d'Estrées*.

vous posséder même jusqu'à trois heures et un quart, tant j'en ai de désir.

« J'ai l'honneur d'être, etc. BEAUMARCHAIS. »

Nouvelle réplique de La Harpe, où le célèbre aristarque nous montre que la mansuétude ne fut jamais son caractère distinctif :

« Il m'est absolument impossible, Monsieur, de me trouver jamais volontairement, avec deux hommes dont je méprise également la personne et les ouvrages ; l'un (Dorat) m'a insulté personnellement dans une lettre calomnieuse digne des feuilles de Fréron où elle était insérée ; l'autre (Sauvigny) est un fou insociable et féroce que personne ne voit et qui est toujours prêt à se battre pour ses vers ; vous sentez, Monsieur, que ce serait se battre pour rien ! Je ne conçois pas comment vous pouvez placer de pareils hommes parmi *les plus honnêtes gens de la littérature*. Il n'y a, comme vous voyez, *rien de littéraire* dans ce que je leur reproche ; il n'y a qu'à lire ce que j'ai écrit quand je me suis défendu ; on n'y trouvera rien de pareil, non plus que *chez les honnêtes gens* de la littérature et de tout état avec qui je passe ma vie.

« Je vous prie d'agréer mes excuses et mes regrets très-sincères. Je fais très-peu de cas des querelles d'amour-propre, mais je n'oublie jamais les offenses réelles.

« J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée, Monsieur, etc. DELAHARPE. »

Il fallut se passer de La Harpe, au moins pour cette première séance, car je vois par un autre billet de lui qu'à la séance suivante, où Beaumarchais lui sacrifia sans doute ce jour-là Dorat et Sauvigny, l'irascible académicien accepte l'invitation pour l'après-dînée et écrit d'un ton plus joyeux :

« Votre nouvelle invitation me faisant présumer que les obstacles qui m'éloignaient ne subsistent plus, je me rendrai chez vous bien volontiers sur les cinq heures. Ce n'est pas que je renonce au plaisir de me trouver le verre à la main[1] avec un homme aussi aimable que vous, Monsieur; mais vous êtes de trop bonne compagnie pour ne pas souper, et je vous avoue que c'est mon repas de préférence; ainsi je vous dirai comme Horace :

Arcesse vel imperium fer.

« J'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que de considération, Monsieur, etc. DELAHARPE. »

Si Beaumarchais a fort à faire pour calmer les querelles de quelques auteurs, il n'est pas moins embarrassé pour vaincre l'insouciance de plusieurs autres. C'est ainsi qu'il tiendrait beaucoup à la coopération de Collé. Le spirituel auteur de *Dupuis et Desronais* et de *la Partie de Chasse de Henri IV* a eu des démêlés assez vifs avec les comédiens français, et il pourrait très-utilement servir la cause commune. Malheureusement Collé est devenu vieux, il n'aspire qu'au repos et ne veut plus se mêler de rien; voici sa réponse à Beaumarchais :

« Je n'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 juin que le 9 juillet au soir, à ma campagne, où je suis inamoviblement jusqu'à la fin d'octobre. L'adresse mise au Palais-Royal, où je ne demeure pas, et la maladresse des suisses de Mgr le duc d'Orléans[2] l'ont

[1] Il y a dans le *Cours de littérature* de La Harpe une certaine physionomie magistrale qui donne du prix à ce passage un peu bachique représentant La Harpe et Beaumarchais le *verre à la main*.

[2] Collé était secrétaire et lecteur du duc d'Orléans.

sans doute empêchée de me parvenir plus tôt, quoique je dusse l'avoir le lendemain. Je ne m'appesantis sur ces détails que pour ne point passer pour un impertinent aux yeux de l'auteur du charmant *Barbier*, dont je me suis déclaré le plus zélé partisan. Je n'en manque pas une représentation.

« Quant à l'objet de votre lettre, Monsieur, je vous avouerai, avec ma franchise ordinaire, que si j'avais été à Paris, je n'en aurais pas eu davantage l'honneur de me trouver à votre assemblée de MM. les auteurs dramatiques. Je suis vieux et dégoûté jusqu'à la nausée de cette chère troupe royale. Dieu nous en envoie une autre! Depuis trois ans je ne vois ni comédiens ni comédiennes.

De tous ces gens-là
J'en ai jusque-là.

Je n'en souhaite pas moins, Monsieur, la réussite de votre projet; mais permettez-moi de me borner aux vœux que je fais pour son succès, dont je douterais si vous n'étiez pas à la tête de cette entreprise, qui a toutes les difficultés que vous pouvez désirer; car vous avez prouvé au public, Monsieur, que rien ne vous était impossible! J'ai toujours pensé que vous n'aimiez pas ce qui était aisé. J'en juge par la hardiesse que vous avez eue de faire rire malgré elle au théâtre notre tendre nation, qui ne veut plus que pleurer ou être intéressée vertueusement, parce qu'elle n'a plus de vertus.

« J'ay l'honneur d'être très-sincèrement, Monsieur, etc.

« COLLÉ.

« A Grignon, près Choisy-le-Roi, ce 10 juillet 1777. »

C'est en vain qu'après le retour de Collé à Paris, Beaumarchais insiste pour enrôler ce vieux railleur dans la croisade contre les comédiens; il n'en obtient que ce nouveau petit billet qui me semble encore assez plaisant :

« M. Collé remercie M. de Beaumarchais de son souvenir.

Il le prie de nouveau de vouloir bien recevoir ses excuses sur l'affaire des comédiens. Il est trop vieux pour s'en embarrasser. Comme le rat de la fable, il s'est retiré dans son fromage d'Hollande; il y a apparence qu'il n'en sortira pas pour faire aller le monde autrement qu'il va. — Depuis quinze ans, il a dit des *calculs* des comédiens ce vers de Corneille :

Le héros voit la fourbe et s'en moque dans l'âme,

et de *leurs procédés* impolis et désobligeants, ce vers de Piron dans *Callisthène :*

A force de mépris je me trouve paisible.

« M. Collé fait mille et mille compliments à M. de Beaumarchais. »

Le fondateur du drame bourgeois, l'auteur du *Père de famille*, Diderot, serait également une précieuse recrue pour cette bataille. Beaumarchais invoque son secours; mais comme Collé, Diderot est vieux et ne demande qu'à vivre en paix.

« Vous voilà donc, Monsieur, écrit Diderot, à la tête d'une *insurgence* [1] des poëtes dramatiques contre les comédiens. Vous savez quel est votre objet et quelle sera votre marche; vous avez un comité, des syndics, des assemblées et des délibérations. Je n'ai participé à aucune de ces choses, et il me serait impossible de participer à celles qui suivront. Je passe ma vie à la campagne, presque aussi étranger aux affaires de la ville qu'oublié de ses habitants. Permettez que je m'en tienne à faire des vœux pour votre succès. Tandis que vous combattrez, je tiendrai mes bras élevés vers le ciel sur la montagne de Meudon. Puissent les littérateurs qui se livreront au théâtre vous devoir leur indépendance! mais, à vous

[1] Allusion à ce qu'on appelait alors l'*insurgence* des Américains, dont Beaumarchais se mêlait avec la même vivacité et au même moment que de l'*insurgence* des auteurs.

parler vrai, je crains bien qu'il ne soit plus difficile de venir à bout d'une troupe de comédiens que d'un parlement. Le ridicule n'aura pas ici la même force. N'importe, votre tentative n'en sera ni moins juste ni moins honnête. Je vous salue et vous embrasse. Vous connaissez depuis longtemps les sentiments d'estime avec lesquels je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, DIDEROT.

« A Sèves (Sèvres), ce 5 août 1777. »

A côté des auteurs dramatiques insouciants, et qui se contentent de faire des vœux pour le succès de l'entreprise, se trouvent les auteurs dramatiques à grands sentiments, ceux dont les pièces n'ont jamais produit qu'une très-petite recette, qui sont bien casés d'ailleurs, et qui craignent qu'on ne compromette l'honneur des lettres en paraissant combattre pour des questions d'argent. A la tête de cette catégorie se présente Bret, écrivain estimable, mais dont les pièces produisaient peu, qui est censeur, rédacteur de la *Gazette de France*, qui consent cependant à faire partie de la société, mais avec des réserves. D'autres auteurs sont entravés dans leur bon vouloir pour la nouvelle association par des causes bien différentes, et qui semblent annoncer un assez grand besoin de ce *vil métal* dont Bret ne veut pas qu'on s'occupe trop. Par exemple, Poinsinet de Sivry, le cousin du petit Poinsinet, l'auteur de *Briséis* et de quelques autres pièces tombées, ne demanderait pas mieux que de se rendre à la première réunion des auteurs dramatiques, mais il en est empêché par un obstacle qu'il va nous faire connaître lui-même d'une manière assez gaie :

« Un obstacle invincible m'empêche, Monsieur, écrit-il à Beaumarchais, de me rendre à votre invitation. Rappelez-vous, je vous prie, que vous avez eu affaire à un juge corrompu ; eh bien ! Monsieur, j'ai eu affaire, moi, à un fripon d'huissier qui m'a soufflé toute assignation, toute signification de procédure, au moyen de quoi je me trouve, contre toute espèce de justice, détenu prisonnier au For-l'Évêque[1] pour une dette consulaire que je prouve avoir payée, et j'ai résolu de rester là jusqu'à ce que je sois parvenu à faire pendre cet huissier. Recevant votre lettre ce matin à dix heures, il ne me reste pas assez de temps jusqu'à l'heure du dîner pour faire faire et parfaire le procès à cet honnête homme. Ces huissiers ont la vie dure, et sont, dit-on, très-longs à pendre ; ainsi, Monsieur, trouvez bon que je remette la partie du dîner à une autre fois..

« Eh quoi ! Monsieur, avez-vous donc entrepris d'être toute votre vie en procès avec de jolies femmes, et comptez-vous avoir aussi bon marché d'une troupe d'actrices que d'une mince conseillère ? Je me suis trouvé une fois en ma vie dans cette mêlée-là, et si je suis encore existant, c'est qu'il y a un Dieu pour les pauvres auteurs dramatiques, comme pour les fiacres et les ivrognes. Mais parlons sérieusement, puisqu'il s'agit des intérêts de nos confrères les gens de lettres.

« Rien de plus légitime, Monsieur, que la cause que vous entreprenez de défendre, et, quoique vous ayez affaire à forte partie, j'augure qu'elle aura une heureuse et prompte issue, puisqu'elle vous a pour avocat, et pour arbitre un seigneur aussi porté pour les intérêts de la littérature, et d'ailleurs un juge aussi irréprochable que M. le maréchal de Duras ; ainsi nos intérêts communs ne sauraient être en meilleures mains. J'ai un regret sincère de ne pouvoir coopérer personnellement, et moi présent, à ce que vous désirez ; tout ce que je puis faire, Monsieur, c'est de vous donner ma voix et ma

[1] Cette prison était à la fois une sorte de prison d'État pour les bourgeois et une maison de détention pour dettes.

pleine procuration, en sorte que, dans tout le cours de cette affaire, vous aurez toujours deux voix à faire valoir, la vôtre et la mienne, sans préjudice des autres. Je suis extrêmement flatté, Monsieur, de l'occasion que vous me donnez de vous témoigner toute mon estime et la haute considération avec laquelle je suis, Monsieur, etc.

« POINSINET DE SIVRY.

« Ce 1er juillet 1777. »

Malgré les empêchements assez variés, on vient de le voir, qui s'opposent au succès des plans de Beaumarchais pour l'affranchissement des auteurs dramatiques, il n'en persiste pas moins; son projet fut d'ailleurs accueilli par la très-grande majorité des auteurs avec un enthousiasme dont la lettre suivante de Chamfort, lettre inédite comme toutes celles qui précèdent, suffira pour donner une idée :

« Je vous prie, Monsieur, lui écrit Chamfort, de vouloir bien ne pas m'imputer le délai de la réponse que je devais à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne la reçois que dans l'instant à Chantilli, d'où je pars demain pour me rendre à votre obligeante invitation. Quoi qu'en dise votre modestie, Monsieur, c'est un de vos droits les plus incontestables que celui de vous intéresser vivement au sort des écrivains dramatiques, comme c'est à l'auteur des *Mémoires* de s'intéresser au sort des gens de lettres en général. On peut avec raison se flatter que votre esprit, vos lumières, votre activité, trouveront le moyen de remédier aux principaux abus dont la réunion doit nécessairement anéantir l'art dramatique en France. Ce serait rendre un véritable service à la nation et lier encore une fois votre nom à une époque remarquable, gloire à laquelle vous avez sans doute pris goût. Telle pièce de théâtre, qui sera redevable de sa naissance à

la réforme que vous amènerez, durera peut-être plus que telle ou telle cour de judicature, et le *Philoctète* de Sophocle a survécu au *parlement* de l'aréopage et des amphyctions.

« Je souhaite, Monsieur, que les *états-généraux de l'art dramatique* qui doivent se tenir demain chez vous n'éprouvent pas la destinée des autres états-généraux, celle *de voir tous nos maux sans en soulager un*[1]. Quoi qu'il en soit, je crois fermement que si vous ne réussissez point, on peut hardiment renoncer à l'espérance d'un réforme. Quant à moi personnellement, j'y aurai du moins gagné l'avantage de lier une plus grande connaissance avec un homme d'un mérite aussi reconnu et que les hasards de la société ne m'ont pas fait rencontrer aussi souvent que je l'aurais désiré.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, Monsieur, etc. CHAMFORT,

« Secrétaire des commandements de Son Altesse Sérénissime monseigneur le prince de Condé.

« Chantilli, mercredi 2 juillet. »

Les *états-généraux de l'art dramatique*, comme les appelle Chamfort, se tinrent donc pour la première fois le 3 juillet 1777 chez Beaumarchais *inter pocula*. Il était parvenu à réunir et à faire fraterniser ensemble, le verre en main, *vingt-trois* auteurs dramatiques écrivant tous pour le même théâtre. Ce n'était pas peu de chose. Après dîner, on procéda à l'élection de quatre commissaires chargés de défendre les intérêts de la société et de travailler en son nom au nouveau règlement demandé par le duc de Duras. Beaumarchais, moteur de toute l'entreprise, fut naturellement choisi le premier. On lui adjoignit deux académiciens, Saurin

[1] Allusion à un vers de Voltaire sur les anciens états-généraux.

et Marmontel, plus Sedaine, qui, sans être encore de l'Académie, jouissait d'une considération très-justement acquise. L'on prépara ensuite la déclaration d'indépendance contre les comédiens.

Cette assemblée d'*insurgens*, pour employer les expressions de Diderot, rappelait un peu, qu'on nous passe ce rapprochement, le groupe de colons qui, juste un an auparavant, venait de proclamer l'indépendance américaine. Mais il était plus facile de vaincre les Anglais que les comédiens. Ceux-ci, en apprenant la levée de boucliers des auteurs, s'assemblent de leur côté, appellent à leur aide quatre ou cinq avocats, le fameux Gerbier en tête, et se préparent à faire une vigoureuse résistance. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce combat, parce que la plupart de ces détails sont consignés dans un mémoire publié par Beaumarchais, et qui, quoiqu'il soit moins lu que les mémoires contre Goëzman, n'est peut-être pas moins intéressant. On y voit les comédiens, habilement dirigés par Gerbier, traîner l'affaire en longueur pendant trois ans, déjouer et paralyser les manœuvres de Beaumarchais, semer la discorde dans le camp ennemi, circonvenir le duc de Duras, qui, après avoir déclaré qu'il casserait la Comédie si elle résistait, ne sachant plus où donner de la tête, adresse les auteurs à son confrère le duc de Richelieu, lequel non moins ahuri, les renvoie au duc de Duras. Les comédiens feignent ensuite d'accepter un règlement proposé par les auteurs, sauf quelques modications; puis leur avocat Gerbier change la minute de

ce règlement et obtient par surprise un arrêt du conseil qui sanctionne les prétentions des acteurs. Cet arrêt du conseil est révoqué sur la réclamation de Beaumarchais. Un second arrêt obtenu par lui est révoqué à son tour sous l'influence de Gerbier, jusqu'à ce qu'enfin le roi, fatigué de cette contestation éternelle, fait rendre *proprio motu* un troisième arrêt du conseil qui clôt momentanément la querelle, arrêt dont Beaumarchais ne parle pas dans son mémoire, et dont nous aurons à dire un mot. Ce qui nous intéresse surtout dans ce débat, ce sont les points qui restaient naturellement dans l'ombre à l'époque où la question s'agitait, ce sont les incidents secrets qui caractérisent les hommes et les situations.

Par exemple, le côté faible de cette première association des auteurs dramatiques fut l'esprit de jalousie. Dès les premières séances, les vingt-trois auteurs dramatiques ne s'entendaient plus. La majorité voulait des commissaires inamovibles; la minorité, représentée, par Lemierre, Rochon de Chabannes et deux ou trois autres, s'opposait ardemment à cette inamovibilité, en alléguant un motif assez injurieux pour les commissaires, qui, disaient-ils, « ne manqueraient pas d'exploiter à leur profit le crédit que leur donnerait leur situation. » Au lieu de céder au vœu de la majorité, les opposants déclaraient vouloir se retirer; de là une lettre inédite assez verte de Beaumarchais à Rochon de Chabannes, que nous reproduisons ici avec les apostilles de Marmontel et de Saurin.

« Paris, ce 8 janvier 1778.

« Je voudrais beaucoup, Monsieur, que nos amis assemblés crussent devoir autant d'égards à vos observations sur le commissariat qu'ils seront certainement affligés de votre retraite; mais, indépendamment d'une double décision donnée à cet égard et du respect que chacun doit à ses engagements, je crois votre vœu de mutabilité fondé sur des motifs si étranges, qu'au besoin d'arguments pour soutenir le plan actuel, je choisirais précisément ceux que vous employez pour l'ébranler.

« En effet, Monsieur, je doute que le corps entier des gens de lettres soit d'avis avec vous qu'il doit changer ses commissaires, afin que tous, jouissant successivement du prétendu crédit que ce choix leur donne, chaque auteur, en approchant les gens en place, ait à son tour l'occasion d'appeler la faveur et les moyens de s'avancer personnellement; ce qui bien compris, sous-entend qu'en cas de débats ces commissaires, plus occupés de leur sort que du nôtre, ne manqueraient pas de glisser politiquement sur les intérêts sacrés qui leur seront confiés.

« Pour moi, Monsieur, qui ne puis penser sans rougir qu'on aperçoive, à côté de l'honneur de défendre et de représenter le corps littéraire, quelque avantage d'un autre genre, je déclare bien positivement que, pour échapper à cet indigne soupçon, notre ouvrage actuel une fois consommé je donnerai sur-le-champ ma démission; mais je déclare aussi que je n'en opinerai pas moins fortement alors pour qu'on nomme à ma place de commissaire perpétuel un homme que la hauteur reconnue de ses principes rende supérieur à ce vague espoir de fortune et d'avancement qui me paraît échauffer trop d'esprits.

« Vous voyez, Monsieur, que nous sommes bien loin. Vous cherchez la faveur où je ne vois qu'abnégation et sacrifices. Vous voulez faire passer tout le monde à la filière de la souplesse, lorsque nous demandons quelques hommes assez fermes pour soutenir constamment le poids de la contradic-

tion; car tel est l'institut du commissariat, et la tâche de nos commissaires étant de maintenir avec fermeté les droits des auteurs sans cesse attaqués par les comédiens, mon sentiment est que ceux qui rempliront bien ce pénible emploi, loin de prétendre à la faveur pour eux-mêmes, n'auront peut-être que trop souvent le chagrin de lutter infructueusement pour nous contre celle des comédiens.

« Je ne serais pas même éloigné de conseiller au corps littéraire de regarder les degrés de faveur personnelle qu'obtiendraient ses commissaires comme un thermomètre assez certain du froid ou du chaud de leur zèle pour ses intérêts, et c'est peut-être alors qu'il faudrait parler d'en changer.

« J'espère, Monsieur, que vous ne vous offenserez pas si j'excipe avec franchise de la naïveté de votre avis pour vous exposer librement le mien. Animés du même désir de trouver le mieux, l'un de nous deux se trompe, et voilà tout; la société jugera.

« Mon opinion à moi, Monsieur, est qu'un ouvrage entrepris pour le bien général du corps ne doit pas souffrir de l'absence ou de l'humeur momentanée de quelques-uns de ses membres, quand tous ont été dûment invités, et que nous devons continuer, avec moins de secours, nos travaux, comme si tous ceux qui doivent en recueillir le fruit montraient encore le même désir d'y concourir avec nous; mais ceci n'étant pas dit pour vous, je me flatte, au nom de la société, que vous renoncerez à votre affligeant projet de retraite, et que, laissant là les questions oiseuses ou prématurées, un moment de saine réflexion nous rendra bientôt un confrère que nous aimons tous, et sur les lumières duquel nous avons infiniment compté pour assurer nos succès.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, Monsieur, etc. « CARON DE BEAUMARCHAIS.

« J. SEDAINE, pour adhésion. »

« Dès aujourd'hui je propose de me démettre, et je serai

toujours d'avis que les commissaires soient inamovibles. Du reste, je ne pense pas qu'une ou deux voix contraires aux délibérations d'un corps doivent les infirmer.

« MARMONTEL. »

« Je pense comme M. de Beaumarchais; je suis bien loin de tenir à ma place de commissaire, ayant prié l'assemblée de recevoir ma démission et l'en priant encore, vu mon âge et mon peu de santé; je ne crois pas d'ailleurs que l'avis de M. Rochon doive l'emporter sur la décision générale.

« SAURIN. »

Dans une autre lettre au même Rochon de Chabannes, Beaumarchais se plaint vivement des diverses influences qui tendent à désorganiser la naissante société des auteurs dramatiques. « La liaison des actrices d'un côté, écrit-il, la division des principes de l'autre, et je ne sais quelles prétentions, quels sourds mécontentements et quels intérêts cachés, ne font plus, d'une compagnie de gens sensés, qu'un corps désuni plein d'animosités, de reproches et d'aigreur; il est temps que cela finisse. »

Les comédiens, au contraire, marchaient au combat parfaitement unis. Non contents de payer des avocats habiles et éloquents, et de tirer parti de l'influence plus puissante encore du personnel féminin de la corporation, que Gudin compare au bataillon de Catherine de Médicis, dispersant avec des caresses l'armée de Henri IV, les comédiens se procuraient des défenseurs dans les rangs même des auteurs dramatiques. C'est ainsi qu'ils avaient reçu et joué une très-mauvaise tragédie, *Nadir*, par Dubuisson, à la condition que cet

auteur se prononcerait contre ses confrères. Ce Dubuisson avait publié sa pièce avec une préface très-injurieuse pour la société des auteurs, et, ce qui était plus grave, un homme de goût, mais qui n'avait guère que du goût, ce qui le rendait volontiers un peu jaloux de ceux qui avaient quelque chose de plus, Suard, alors censeur, s'était en quelque sorte associé à l'attaque de Dubuisson en approuvant sa préface et sa pièce. De là grande rumeur parmi les auteurs dramatiques. Les lettres pleuvent chez Beaumarchais. La Harpe demande qu'on délibère sur les moyens de faire justice de l'*incroyable préface* de l'*incroyable tragédie de Nadir* et de la malhonnêteté du censeur; Sedaine et Marmontel ne sont pas moins furieux; Gudin, dans sa colère, appelle Dubuisson, qui est créole, *un caraïbe*, et Suard un ennemi des lettres. Beaumarchais rédige, au nom de la société, une plainte au ministre Amelot, pour demander, soit l'interdiction de l'ouvrage de Dubuisson et le désaveu de Suard, soit la permission pour la société de répondre par un mémoire public. Le ministre Amelot ordonne le silence et promet de joindre l'incident au fond du procès. Marmontel s'indigne :

« J'apprends, mon cher collégue, écrit-il à Beaumarchais, que notre plainte est éludée, et qu'on nous a répondu que cet incident serait jugé avec le fond du procès, ce qui veut dire, en bon français, qu'on se moque de nous. C'est le cas de faire un mémoire où soient mises dans tout leur jour l'insolence de l'auteur de la préface et la malhonnêteté de l'approbateur; c'est le moment de montrer de la vigueur, faites un bon mémoire; votre courage m'est connu, ainsi que votre élo-

quence; je recommande notre honneur à votre énergie et à votre activité; voyez les ministres, et dites-leur qu'une assemblée de dix-sept personnes [1] qui ont de l'âme ne se laissent pas livrer au mépris et à l'insulte impunément.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« MARMONTEL. »

Quand il s'agit de faire écrire, parler et combattre Beaumarchais, Marmontel est toujours plein d'ardeur; mais lorsque son actif collègue a besoin de lui, il est toujours à la campagne ou retenu par quelque affaire, et si Beaumarchais se plaint de son inaction, il se tire d'affaire assez spirituellement, à en juger par une lettre dont nous ne citons que ce fragment :

« La raison, l'exacte justice, appuyées de votre éloquence et de votre excellente judiciaire, n'ont pas besoin de mon secours, et je me rappelle, à ce propos, un conte de mon Limosin [2] : Un curé grand chasseur disait la messe, et comme il en était au *Lavabo*, il entendit l'aboi des chiens qui avaient fait partir le lièvre; il demanda au clerc : Briffaut y est-il?

[1] Ils n'étaient plus que dix-sept par la retraite des dissidents.

[2] On sait que Marmontel était Limousin. Je vois dans plusieurs de ses lettres que, non content de mettre toujours Beaumarchais en avant dans les affaires communes, il tire parti de son crédit auprès de M. de Maurepas pour ses affaires personnelles et l'emploie à solliciter pour lui. (Voir aux pièces justificatives N° 11, la copie d'une note autographe de Marmontel énumérant ses titres à je ne sais quelle place, et invoquant la protection de l'auteur du *Barbier de Séville*.) Je publie ce document parce que Marmontel a laissé sous le titre de *Mémoires d'un Père* des souvenirs intéressants sur le XVIIIe siècle, bien qu'ils contiennent certains détails que les pères n'ont pas coutume de conter à leurs enfants. Or, dans ces *Mémoires*, Marmontel paraît avoir oublié jusqu'à l'existence de Beaumarchais, je crois qu'il n'en dit pas un seul mot; cependant je trouve ici la preuve qu'il le connaissait très-bien et l'utilisait de son mieux.

—Oui, monsieur le curé.—En ce cas-là, le lièvre est f.... : *Lavabo inter innocentes manus meas*, etc. »

C'est Beaumarchais qui est Briffaut, c'est la Comédie-Française qui est le lièvre ; mais ce lièvre n'est pas facile à prendre, et tandis que Marmontel s'en lave les mains, Beaumarchais qui est cent fois plus occupé que lui, qui court sans cesse d'un bout de la France à l'autre, est obligé de porter seul tout le poids du combat. S'il demande du secours à Saurin, le bonhomme allègue ses infirmités, il ne peut pas sortir, il prend des remèdes. Quant à Sedaine, il est plus actif, mais c'est un peu la mouche du coche. Il trouve toujours qu'on ne va pas assez vite ; sa spécialité dans la lutte, c'est de recueillir tous les bruits, tous les commérages, même les plus désagréables pour Beaumarchais, et de lui en faire hommage avec une bonhomie assez divertissante. Je n'en citerai qu'un exemple parce qu'il produit une explosion de colère assez rare chez l'auteur du *Barbier de Séville* qui se fâchait très-difficilement. Ici la patience lui manque tout à fait, et cela se conçoit. Après trois ans de luttes fatigantes et stériles, il y avait eu, en avril 1780, entre les auteurs et les comédiens une apparence de réconciliation ; on avait semblé enfin s'entendre sur un règlement. Auteurs, acteurs et actrices avaient dîné tous ensemble chez Beaumarchais, et le lendemain Gerbier, avec l'assentiment du duc de Duras, avait fait transformer en un arrêt du conseil le règlement convenu, mais après l'avoir très-notablement altéré au préjudice des auteurs ; et tandis que Beaumarchais s'occupait de parer

ce coup de Jarnac, on avait dit qu'il s'entendait avec Gerbier et les comédiens pour duper les auteurs. Sedaine ne manque pas, comme c'était son habitude, de transmettre charitablement à son ami cette agréable rumeur :

« Je vous écris, mon cher collègue, dit Sedaine, tout en réfléchissant que ce que je vous écris est inutile et que vous êtes certainement aussi pénétré que moi de la conduite de l'*homme aux cordons* (le duc de Duras). Il faut solder et liquider le plus tôt possible cette affaire pour notre repos et l'honneur de la littérature. Il faut que cet homme ait un bien grand mépris pour nous, ou qu'il pense qu'on peut nous jouer bien impunément. Si j'avais eu connaissance de l'arrêt du conseil et de ce qu'il contenait, mon avis n'aurait point été d'aller chez lui, mais d'assembler les hommes de lettres et de prendre leurs résolutions sur ce cas grave, qui porte avec lui le complément de ce que les comédiens ont fait depuis trois ans. Si nous n'en avons pas justice, nous avons l'air, nous commissaires de la littérature, d'avoir coopéré à cette infamie, et le dîner qui l'a suivie avec les comédiens n'est pas fait pour en ôter l'idée. Il est peu de compagnies où se soient trouvés des hommes de lettres où on ne leur ait dit : Prenez-y garde, M. de Beaumarchais est trop fin pour vous tous ; il vous trompera, tout en ayant l'air de vous défendre. Moi qui vous crois très-honnête homme, moi qui sais qu'un homme de beaucoup d'esprit et chargé de grands intérêts aurait beaucoup de droiture par politique, si ce n'était par inclination ou principe, j'ai ri au nez de ceux qui m'ont tenu ces propos ; mais à présent ces propos se tiennent par de nos auteurs dramatiques, et nous y sommes englobés. Il est vrai que vous y faites le beau rôle : vous êtes l'homme d'esprit, et nous les sots.

« Ainsi je vous supplie, mon cher collègue, au nom de nous tous, de faire aller ceci vite. Si nous n'en avons pas jus-

tice, je renonce à tout engagement avec les auteurs dramatiques; je ne veux pas être d'un corps méprisé, quoiqu'il s'en faut bien qu'il soit méprisable.

« Ce deuxième mai. »

Pour se fâcher d'une pareille lettre, il n'était pas nécessaire d'être très-susceptible. La patience de Beaumarchais n'y tient pas. Voici sa réponse à Sedaine :

« Paris, ce 3 mai 1780.

« Je n'ai pas répondu, mon cher collègue, à votre lettre en la recevant, parce que la chaleur qui m'en a monté à la tête ne m'eût pas permis de le faire avec la sagesse convenable.

« J'ai passé ma vie entière à faire de mon mieux, au doux murmure des reproches et des outrages de ceux que je servais; mais rien ne m'a peut-être autant outré que ce qui m'arrive. En vérité, on ne sait ici qui l'emporte, ou de la bêtise ou de la malhonnêteté. C'est assez pour moi; qu'un autre fasse mieux, je l'applaudirai. J'ai fait de longues et sévères observations sur chaque article de ce ridicule arrêt; j'ai refait ensuite les articles de l'arrêt, et mon travail de lundi a été montré hier à une heure à M. le duc de Duras par moi. Ce matin, je le porte à M. Amelot pour obtenir, d'accord avec M. le maréchal, la refonte de l'arrêt.

« Mais soit qu'on y touche ou non, le reste de cette semaine aura la continuation de mes soins comme commissaire, et nulle autre de ma vie n'y sera employée. — Assemblée sera indiquée à dimanche matin, où je rendrai compte de tout, et nulle considération humaine ne me retiendra plus longtemps à la suite de la très-reconnaissante littérature dramatique.

« Au reste, tout ce que la sagesse de mes confrères eût fait sans le dîner de vendredi, elle est à même de le faire après et malgré ce dîner, qui n'a pas apporté d'autre changement à leurs affaires que la mort de quelques bouteilles de vin versées en l'honneur de la réconciliation.

« Il y a une récompense de vingt-cinq louis pour l'homme ingénieux qui pourra expliquer à l'assemblée de dimanche quel intérêt peut avoir, pour favoriser les comédiens contre les gens de lettres, le très-bêtement accusé Beaumarchais.

« Je vous salue, vous honore et vous aime.

« Je sens à la lecture de mon griffonnage, que ma tête est encore échauffée ; mais je le recommencerais en vain. Je me trouve un peu moins maître de moi que je ne le désirerais. »

A cette lettre *ab irato*, Sedaine, reconnaissant qu'il a eu tort, répond par une lettre affectueuse qui prouve que si l'auteur du *Philosophe sans le savoir* aimait un peu les commérages, il était au fond un excellent homme.

« Oui, mon cher collègue, écrit Sedaine, vous aviez la tête échauffée quand vous m'avez fait réponse. Peut-être cependant m'est-il échappé dans ma lettre quelque chose qui vous a fâché, car je sortais de la Comédie-Italienne, où l'on m'avait tenu des propos qui m'avaient mis en colère. Je ne peux cependant croire que vous ayez pris pour mes sentiments ce que je vous disais de nos ingrats et déraisonnables confrères. Cependant, à l'exception de trois ou quatre, le reste nous rend justice, et c'est à vous que nous la renvoyons. Si je vous ai dit quelque chose qui vous ait fait peine, je vous en demande très-sincèrement excuse. C'est à vous à avoir de la sagesse ; elle vous fera plus d'honneur qu'à moi, qui suis bien plus âgé que vous.

« Continuez votre belle et excellente besogne, achevez votre ouvrage, et rendons-leur service en dépit de leur ingratitude. L'affaire terminée à notre honneur par vous, je les prierai de s'assembler chez moi, et qu'ils m'ordonnent de me joindre à une députation pour vous aller remercier de toutes vos sollicitudes. Nous ne pouvons vous offrir que cela. Ils le feront, ou je me sépare d'eux pour le reste de ma vie, qui n'a plus besoin que de repos et de votre amitié.

« Je vous embrasse de tout mon cœur, et laissons les mauvaises têtes pour ce qu'elles sont.

« Ce 3 mai 1780. »

Après deux arrêts du conseil d'État, plus ou moins contradictoires, obtenus successivement le 17 mars et le 12 mai 1780, sous l'influence rivale de Gerbier et de Beaumarchais, un troisième arrêt du 9 décembre 1780 étouffa provisoirement le débat entre les auteurs et les comédiens, en adoptant le procédé favori de ces derniers, une *cote mal taillée*. Cet arrêt statuait au profit des auteurs : 1° que les comédiens seraient obligés de faire entrer dans leur compte de recette non plus seulement le produit casuel de la porte, mais tous les éléments de la recette, loges louées pour la représentation, loges louées à l'année, abonnements à vie, etc. ; 2° le roi accordait aux auteurs plus encore qu'ils n'avaient demandé : il leur donnait, non plus le neuvième, mais le septième de la recette. Seulement cette faveur était annulée par l'article 11 de ce même arrêt du conseil, qui statuait au profit des comédiens que la somme de recette au-dessous de laquelle une pièce tombait dans les règles, et devenait leur propriété, serait portée, de 1,200 livres l'hiver et 800 livres l'été, à la somme de 2,300 livres pour l'hiver et 1,800 livres pour l'été; c'est-à-dire que les comédiens, sacrifiés d'un côté, recevaient de l'autre un avantage exorbitant, qui leur permettait d'échapper au partage du septième, en faisant tomber la pièce au-dessous de 2,300 livres de recette, ce qui n'était pas bien difficile et ce qui leur en donnait la

pleine propriété. Il nous semble qu'on ne peut rien imaginer de moins judicieux que cet arrêt ; c'était pour les acteurs une provocation permanente à s'affranchir d'une condition rigoureuse, en faisant tomber la pièce dans les règles pour la relever ensuite et jouir de ses produits sans partage. Cette méthode de compensation était en elle-même si absurde, que des deux parts on renonça à la pratiquer. Les intérêts entre acteurs et auteurs continuèrent à se régler sur l'ancien pied, au milieu des récriminations réciproques et des comptes arbitraires des comédiens, jusqu'à la révolution. Seulement l'association des auteurs dramatiques, fondée si péniblement par Beaumarchais, se maintint tant bien que mal. Chaque année, on la voit agir de temps en temps, soit pour régler à l'amiable des contestations entre auteurs, soit pour solliciter vainement la création d'un second Théâtre-Français, soit pour demander non moins vainement que les directeurs de province soient tenus de payer un droit aux auteurs dont ils exploitent les ouvrages.

Enfin la révolution vint mettre un terme aux priviléges abusifs des acteurs du Théâtre-Français et aux usurpations des directeurs des théâtres de province. A la suite d'une pétition rédigée par La Harpe, Beaumarchais et Sedaine, représentant la société des auteurs dramatiques, et sous l'influence de divers mémoires publiés par Beaumarchais, l'assemblée nationale reconnut le droit de propriété des auteurs, supprima tous les priviléges de la Comédie-Française et décréta, le

13 janvier 1791, que les ouvrages des auteurs vivants ne pourraient être représentés sur aucun théâtre public, dans toute l'étendue de la France, sans le consentement formel des auteurs. Ceux-ci se trouvaient dès lors établis, à l'égard du Théâtre-Français et de tous les autres théâtres, sur un pied d'indépendance complète, et en mesure de défendre leurs intérêts et leurs droits. Protéger ces intérêts fut une des grandes occupations de la vieillesse de Beaumarchais. On le voit travaillant sans cesse à régler les rapports des auteurs avec les divers théâtres de Paris, et s'épuisant en efforts pour faire comprendre aux directeurs des théâtres de province qu'ils n'ont pas le droit d'exploiter sans rétribution les ouvrages des auteurs vivants. On ne se doute pas de la difficulté avec laquelle cette idée, qui semble aujourd'hui si simple, s'introduisit dans l'esprit des directeurs des théâtres de province, habitués de toute éternité à ne payer nul droit d'auteur. C'était une tyrannie affreuse contre laquelle protestaient non-seulement les directeurs, mais les municipalités elles-mêmes! Dans une pétition à l'assemblée nationale, Beaumarchais inséra une lettre du directeur d'un théâtre de province, qui lui écrivait tout net : « Nous jouons vos pièces, parce qu'elles nous fournissent de bonnes recettes, et nous les jouerons malgré vous, malgré tous les décrets du monde, et je ne conseille à personne de venir nous en empêcher, il y passerait mal son temps. » Mais Beaumarchais n'était pas homme à se décourager dans la défense d'une cause juste. Jusqu'à la fin de sa vie il se

constitua, auprès des ministres de la monarchie ou de la république, le patron des auteurs dramatiques, et une de ses dernières lettres est la suivante, adressée au ministre de l'intérieur sous le directoire, à l'appui d'une pétition de la société :

« Citoyen ministre,

« Vous savez que Voltaire disait souvent : « La littérature « est le premier des beaux-arts, mais elle est le dernier des « métiers. » Ce n'était pas le plus méprisable qu'il entendait, mais le plus misérable, et surtout la littérature dramatique, en ce qu'elle est le seul métier qui ne puisse nourrir son maître, par l'insuffisance des lois ou le dédain des magistrats à protéger cette noble propriété, quoiqu'on sache bien qu'aucune autre ne mérite autant qu'elle ce beau nom de propriété, puisqu'elle n'est le fruit ni d'un honteux trafic ni d'une oiseuse hérédité, puisqu'elle est sortie du cerveau de l'auteur toute formée, comme jadis Minerve sortit de celui du maître des dieux ; sublime emblème par lequel les anciens voulaient qu'on saisît la manière dont une conception heureuse est la propriété sacrée de l'homme qui la met au jour.

« Obligés de transmettre à d'autres leurs compositions dramatiques, pour que les autres les débitent, et par là dépendants des spéculateurs ou entrepreneurs de spectacles, les auteurs, depuis cent années, réclament en vain contre eux la justice des tribunaux, pour arracher la plus modique part du fruit de longs travaux qui font vivre dans l'abondance tant d'êtres secondaires qui ne la tiennent que d'eux seuls.

« L'abus est aujourd'hui porté à un tel point, que l'entrepreneur d'un théâtre de Lille a eu l'impudeur d'écrire à l'homme de lettres fondé de pouvoirs des auteurs, dont plusieurs siégent dans les conseils, qu'il ne veut donner que tel prix pour la rétribution des ouvrages qu'il s'approprie, et que, si on veut l'empêcher qu'il ne représente nos ouvrages,

il aura toute la ville pour lui. Et nous vivons sous l'empire unique des lois protectrices des propriétés !

« Plus étonnant encore, un autre entrepreneur de spectacle à Toulouse, abusant de l'écharpe municipale dont un malheur l'a décoré, suspend avec audace le cours de la justice, et met les auteurs assemblés dans la nécessité de recourir à vous, ministre; comme autorité supérieure.

« Nous ne devons plus espérer que des ouvrages médiocres, si l'on ne pourvoit pas à ce qu'un chef-d'œuvre agréé du public suffise à faire vivre un temps l'homme modeste qui l'a créé.

« Cette impossibilité bien sentie de trouver un moyen de subsister dans un travail si plein d'attraits pour moi, est ce qui m'a fait reléguer de tout temps dans la classe de mes amusements une occupation exigeant l'emploi de toutes les facultés de l'homme qui veut dignement la remplir. D'où il est résulté que, sentant vivement le but, j'ai pu moins l'atteindre que d'autres qui s'y consacraient tout entiers, et suis resté fort en arrière [1].

« C'est donc moins comme auteur dramatique que comme adjudant des auteurs et comme amant d'un si bel art, que j'ose joindre, citoyen ministre, cette lettre à la demande très-instante des littérateurs qui réclament, avec tant de droits, près de vous, l'exécution des lois qui les concernent; nous espérons tous que vous engagerez d'un mot les gens de goût de vos bureaux à vous remettre sous les yeux les pièces qui vous sont transmises par le citoyen Framery [2].

« Je partage, citoyen ministre, la gratitude respectueuse des signataires de la pétition. BEAUMARCHAIS. »

[1] Ce ton de modestie sincère est assez rare chez Beaumarchais pour valoir la peine d'être signalé ; c'est dans sa vieillesse qu'il parlait ainsi de lui-même, reconnaissant avec justesse et même en l'exagérant un peu, le côté faible de son talent.

[2] C'était le premier agent de la société des auteurs dramatiques.

Depuis la date de cette lettre, messidor an V, les choses sont bien changées; le droit des auteurs dramatiques n'est plus contesté : des règlements équitables assurent leur participation dans les produits de leurs ouvrages. Au Théâtre-Français notamment, il n'y a plus ni *cote mal taillée* ni *pièce tombée dans les règles* et confisquée par les comédiens, ni soustractions d'abonnements, ni dissimulation de recettes, ni prélèvements de frais variables et arbitrairement fixés ; et quoique le tarif du droit des auteurs soit en apparence inférieur à celui de l'ancien régime, il est beaucoup plus considérable en réalité, car il se compose, sans exception ni déduction, sauf celle du droit des pauvres, du douzième brut de la recette pour les pièces en cinq actes, du dix-huitième pour trois actes, et du vingt-quatrième pour un acte. En province, les droits des auteurs ne sont pas moins respectés qu'à Paris. Une société nombreuse et influente, qui a succédé aux essais d'association tentés et soutenus par Beaumarchais, étend partout son action et sa surveillance. Cette société récolte pour Paris plus de 800,000 francs de droits d'auteurs, et 200,000 francs pour la province, sans préjudice d'autres produits divers qu'on estime à 5 ou 600,000 francs par an ; elle défend les droits de ses adhérents, réprime et fait punir toutes les fraudes commises à leur préjudice, vient en aide à leurs veuves ou à leurs enfants, et les soutient dans leur détresse. C'est là le beau côté de la société des auteurs dramatiques; mais la médaille a son revers : on a accusé quelquefois cette corporation d'exercer un

pouvoir qui va jusqu'à l'abus, d'usurper sur les théâtres une autorité despotique, de constituer une véritable coalition industrielle qui défend à ses adhérents, sous peine d'une amende de *six mille francs*, de faire avec aucun théâtre des traités particuliers à des conditions inférieures à celles qu'elle impose,—si bien que tout directeur qui refuse de souscrire aux volontés de la commission dirigeante est mis par elle en interdit; on lui retire à la fois et à jour fixe, comme cela est arrivé il n'y a pas longtemps, toutes les pièces des auteurs qui font partie de la société, et on le place ainsi dans la nécessité de fermer son théâtre ou de céder.

Les théâtres ne se trouvent plus aujourd'hui en présence d'un auteur libre dans ses volontés, mais d'une corporation dont la volonté collective est irrésistible et immuable[1]. Il est vrai que le monopole des théâtres, c'est-à-dire la suppression de la concurrence des directeurs établie par la législation de 1791, entraînait assez naturellement comme conséquence la coalition des auteurs; mais il faut ajouter que cette coalition, en défendant à ses adhérents de travailler pour les théâtres à des conditions moindres que celles qu'elle a fixées, devrait peut-être joindre à cette prohibition une prohibition corrélative, c'est-à-dire défendre aux auteurs d'abuser parfois de leur situation pour rançonner les théâtres, se faire allouer, indépendamment du tarif convenu, des primes exorbitantes, des billets de faveur vendus à

1 Voir sur cette question les *Études administratives* de M. Vivien.

la porte par le ministère des chefs de claque, et constituant au profit de l'auteur une recette supplémentaire qui a dépassé quelquefois 50 francs par jour !—En un mot, la société des auteurs, qui interdit à ses membres d'accepter moins que le prix convenu, ne devrait-elle pas leur interdire aussi d'exiger plus et de se livrer à des spéculations qui paraissent peu conformes à la dignité des lettres ?—Nous ne pouvons ici qu'indiquer ces questions ; si nous les posons, c'est uniquement afin de mettre en présence des faibles et difficiles commencements de la société des auteurs dramatiques l'état de prospérité dont elle jouit aujourd'hui. Ce contraste fait ressortir d'autant les services rendus par Beaumarchais, dont les efforts ont eu constamment pour but d'améliorer la situation des écrivains en général.

Resterait à se demander ce qu'il y a de bon et de mauvais dans cette hausse des produits littéraires, où l'on rencontre l'action de Beaumarchais, comme on la rencontre à l'origine de plusieurs autres choses bonnes ou mauvaises de ce temps-ci. On a accusé parfois l'ardent avocat du *droit d'auteur* au XVIIIe siècle d'avoir contribué à développer l'industrialisme en littérature : il faut s'entendre. Beaumarchais n'a pas fait son siècle, il l'a trouvé tout fait, il a trouvé une société où l'amour du bien-être matériel, quoique moins développé qu'aujourd'hui, était déjà très-fortement prononcé, où la richesse, qui de nos jours est tout, commençait à égaler et tendait à éclipser toutes les autres influences. Il a vu autour de lui des littérateurs pauvres, non par stoïcisme

et par goût comme Rousseau (qui, sous ce rapport, est une exception au milieu de son temps), mais pauvres par ignorance des moyens de devenir plus riches, pauvres par suite d'une habitude invétérée de vivre mesquinement de pensions ministérielles ou de cadeaux obtenus de la munificence des grands, pauvres enfin par l'impossibilité de tirer un produit suffisant de leurs ouvrages, exploités sans habileté par des libraires ignorants ou confisqués par des acteurs rapaces et publiés sans aucune garantie contre tous les genres de spoliation. Dans cet état de choses, Beaumarchais qui, comme Voltaire, avait su devenir riche en dehors de la littérature, mais qui n'admettait pas, comme Voltaire, que l'homme de lettres qui n'est que cela fût nécessairement voué à la misère, Beaumarchais a pensé que sous la protection de lois plus justes, avec plus d'habileté dans les moyens de se mettre en rapport avec le public, la profession littéraire pourrait devenir une profession indépendante, se suffisant à elle-même, comme plusieurs autres, et capable d'assurer, sinon l'opulence, au moins l'aisance à celui qui l'exerce avec probité et talent. Sous ce point de vue, Beaumarchais avait parfaitement raison ; il devançait son temps, il émettait une opinion hardie, devenue aujourd'hui une vérité incontestable, lorsqu'en 1780, il écrivait au duc de Duras ces lignes : « Il vaut mieux, suivant moi, qu'un homme de lettres vive honnêtement du fruit avoué de ses ouvrages que de courir après des places ou des pensions qu'il peut mendier longtemps sans les arracher. » Qui pour-

rait aujourd'hui méconnaître la justesse de cette opinion de Beaumarchais? Le régime où l'écrivain n'a d'autre maître que le public est en lui-même infiniment préférable à tous les autres, sans en excepter le protectorat si vanté de Louis XIV. Ce protectorat superbe donnait 3000 francs de pension à Chapelain, qualifié le *plus grand poëte français qui ait jamais été*, et supprimait la maigre pension de Corneille ; il payait Benserade un tiers de plus que Molière ; il forçait Mézeray à demander bassement pardon d'avoir écrit suivant sa conscience, et à promettre de *passer l'éponge* sur la vérité, pour obtenir la restitution de ses gages d'historiographe [1]. Très-peu d'argent, partagé entre quelques hommes de génie et quelques médiocrités ; en dehors de cette distribution, une foule de littérateurs affamés, de Colletets *crottés jusqu'à l'échine*, non moins misérables et aussi peu scrupuleux que les derniers enfants perdus de la littérature contemporaine,—voilà, à tout prendre, ce qu'était la situation des gens de lettres sous Louis XIV [2].

[1] Voir deux lettres de Mézeray à Colbert, publiées par M. Taschereau, dans ses *Études sur Molière*, p. 371.

[2] On a tant exagéré les largesses de Louis XIV à l'égard des savants et des gens de lettres, qu'il n'est peut-être pas inutile de reproduire ici un détail qu'on ne lit guère et que nous empruntons aux Mémoires de Charles Perrault, dont le témoignage est ici d'autant plus précieux, qu'il était lui-même un des agents de Colbert pour ces distributions. En nous donnant le chiffre de la munificence royale, Perrault nous édifie en même temps sur le caractère plus fastueux et plus capricieux que solide de ces fameuses pensions qui allaient, dit-on, chercher le mérite jusqu'aux extrémités de l'Europe. « M. Colbert, dit Perrault, fit un fonds de la somme de cent mille livres sur l'état des bâtiments

Comme je ne voudrais pas que le lecteur se trompât sur ma pensée, j'éprouve le besoin de la rendre aussi claire que possible. La plupart des grands écrivains du XVIIe siècle ne sont pas seulement d'admirables génies, ce sont aussi de nobles caractères. Sans parler ici des prêtres illustres de ce temps, chez qui la rectitude morale est comme une conséquence de la profession, presque tous les grands écrivains laïques d'alors, prosateurs ou poëtes, se distinguent par la dignité de leur vie et la sincérité de leurs sentiments; simples et modestes dans leurs goûts, uniquement occupés de faire le mieux possible ce qu'ils ont à faire, ils recherchent avant tout les jouissances morales de la gloire, le bonheur désintéressé de concourir, chacun dans la sphère de ses aptitudes, à répandre l'amour du beau, du bien ou du vrai. Si presque tous s'accordent à louer le bril-

pour être distribué aux gens de lettres. Tout ce qui se trouva d'hommes distingués pour l'éloquence, la poésie, la mécanique et les autres sciences, tant dans le royaume que dans les pays étrangers, reçurent des gratifications..... Il alla de ces pensions en Italie, en Allemagne, en Danemark, en Suède et aux dernières extrémités du Nord; elles y allaient par lettres de change. A l'égard de celles qui se distribuaient à Paris, elles se portèrent la première année chez tous les gratifiés, par le commis du trésorier des bâtiments, dans des bourses d'or les plus propres du monde; la seconde année dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent pas demeurer au même état et vont naturellement en dépérissant, les années suivantes il fallut aller recevoir soi-même les pensions chez le trésorier, en monnaie ordinaire. Les années bientôt eurent quinze et seize mois, et quand on déclara la guerre à l'Espagne, une grande partie de ces gratifications s'amortirent, et il ne resta presque plus que les pensions de la petite Académie et de l'Académie des sciences. —(*Mémoires de Perrault*, liv. 1, p. 31.)

lant souverain, en qui se personnifiait alors l'idée de patrie, avec un enthousiasme qui peut nous sembler parfois exagéré ou, dans certains cas, peu motivé, ce n'est pas une basse impulsion de cupidité qui les anime; ils obéissent à l'impulsion générale de leur siècle, ils pensent ce qu'ils disent, et tous parleraient de Louis XIV mort comme ils parlent de Louis XIV vivant. Toute la question est de savoir si les belles qualités morales qui recommandent à notre respect la plupart de ces grands génies littéraires, tiennent à eux-mêmes ou peuvent être plus ou moins attribuées aux conditions particulières d'existence qui leur étaient faites, et en vertu desquelles le bien-être matériel de ceux d'entre eux qui n'avaient point de fortune personnelle dépendait beaucoup moins du public que de la faveur royale. Pour juger la question il suffit, ce nous semble, de considérer que le régime des pensions royales, uni au régime des largesses individuelles des grands ou des riches, ne s'appliquait pas seulement au petit nombre des écrivains de génie, mais à toute la masse des lettrés du XVIIe siècle,—et d'étudier, par conséquent, l'effet de ce régime sur la tenue et la moralité, non pas de quelques hommes, mais des gens de lettres en général.—Or quiconque voudra se donner la peine d'examiner de près, dans leur vie et dans leurs rapports avec les classes supérieures de la société, toute cette masse de littérateurs de second ou de troisième ordre, qui ne manquent pas plus au XVIIe siècle qu'à toute autre époque, reconnaîtra sans peine que le besoin où ils sont de tirer

leur subsistance de la générosité du roi, des ministres ou de tel ou tel particulier, développe en eux des habitudes de mendicité, de parasitisme, de vénalité, de flatterie outrée et vile, qui dépassent chez beaucoup d'entre eux tout ce que la condition actuelle des gens de lettres a pu produire en ce genre de plus exorbitant.

L'état actuel offre sans nul doute des inconvénients. Transformée en une profession qui peut se suffire à elle-même, la profession d'homme de lettres a rencontré le danger du contact et de l'imitation des industries qui n'ont que le lucre pour objet. L'influence de celles-ci étant devenue malheureusement de jour en jour plus envahissante, il en est résulté que cette influence a déteint trop souvent sur la littérature, et qu'une société où les industriels tiennent le haut du pavé a naturellement produit une littérature industrielle. Que, dans ses luttes ardentes pour la propriété littéraire, Beaumarchais, en insistant trop sur l'idée de profit, ait contribué à préparer ce mélange de la littérature et de l'industrie, qu'il ait concouru pour sa part aux inconvénients que ce mélange entraîne, c'est possible; mais ce qui est certain, c'est qu'il a travaillé de toutes ses forces à amener pour les écrivains un régime où leur existence ne dépendît que d'eux-mêmes. Et s'il est vrai qu'en aucun temps il n'a été aussi facile que de nos jours à un homme laborieux doué de quelque talent et modéré dans ses désirs, de vivre des produits de sa plume, d'en vivre honnêtement, sans servilité à l'égard de personne, sans bassesse, sans palinodie, sans

capitulation de conscience, nous avons le droit de dire que Beaumarchais n'est point étranger à ce résultat, car la recherche des moyens propres à l'obtenir a été une des grandes occupations de sa vie.

XX

DÉNOUEMENT DU PROCÈS LA BLACHE.—BEAUMARCHAIS ET LE PRINCE DE CONTI.— UNE ARRIÈRE-PETITE-FILLE DE Mme DE SÉVIGNÉ.— BEAUMARCHAIS DEVANT LE PARLEMENT D'AIX.—GUDIN RÉFUGIÉ AU TEMPLE. — Mlle NINON.

Au moment où Beaumarchais, réhabilité de la sentence rendue contre lui par le parlement Maupeou, jouissant du brillant succès du *Barbier de Séville*, déjà investi de la confiance intime du gouvernement dans la question américaine, bien accueilli à la cour, populaire à la ville, dirigeait les auteurs dramatiques dans cette querelle contre les comédiens que nous venons de raconter, il pouvait se considérer comme un homme qui a vaincu enfin la mauvaise fortune ; cependant il n'était pas encore dégagé de toutes les entraves du passé. Ce premier procès civil contre le comte de La Blache, qui avait été l'origine de ses tribulations et de sa célébrité, subsistait toujours, et au milieu de ses triomphes tenait en échec sa fortune et son honneur.

L'homme de confiance du ministère dans l'affaire des États-Unis, le populaire auteur du *Barbier*, était sous le coup d'une sentence inique qui le déclarait indirectement faussaire et mettait ses biens à la discrétion d'un ennemi. C'était encore là une discordance qu'il lui importait de faire disparaître de sa vie ; aussi devons-nous, avant de le suivre dans sa carrière d'agent politique et d'armateur, le montrer se débarrassant enfin de cet éternel procès, dont la conclusion nous fournira quelques détails de mœurs assez curieux.

Le jugement rendu contre Beaumarchais avait été cassé par un arrêt du grand-conseil à la fin de 1775, et l'affaire renvoyée devant le parlement de Provence. Le comte de La Blache, voyant grandir rapidement le crédit de son adversaire, pressait de toutes ses forces la solution définitive. Beaumarchais y mettait moins de hâte : occupé d'organiser son opération d'Amérique et d'obtenir sa réhabilitation au criminel, il ne voulait vider l'incident civil qu'après avoir bien assuré sa situation et s'être ménagé tous les moyens de lutter avec avantage contre un maréchal de camp riche, opiniâtre et remuant. Ainsi s'explique le billet suivant du ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, à Beaumarchais, qui avait demandé un ajournement, et qui, on le verra, avait déjà su établir une liaison assez étroite entre les affaires de l'État et ses propres affaires.

« Versailles, le 2 juin 1776.

« Je n'ai reçu qu'hier, Monsieur, votre billet daté, je crois, par erreur du 30 mai. Je n'ai pas été moins surpris que vous

d'apprendre qu'il y avait un rapporteur nommé à Aix dans votre affaire avec M. le comte de La Blache. J'ai vu hier à cette occasion M. le garde des sceaux, qui a immédiatement donné ordre pour qu'il soit écrit à M. de La Tour, premier président de ce tribunal, à l'effet de faire suspendre toute procédure ultérieure. M. le garde des sceaux estime, au reste, que la nomination d'un rapporteur ne peut être d'aucune conséquence. Vous connaissez, Monsieur, la sincérité de mon intérêt pour tout ce qui vous regarde. »

Le billet est sans signature, comme plusieurs des billets de M. de Vergennes, mais il est autographe, parfaitement authentique et nous donne une idée du degré de crédit auquel Beaumarchais était parvenu en 1776.

Un mois après la date de ce billet, en août 1776, il perdit un de ses patrons les plus affectueux et les plus puissants, le prince de Conti. Ce prince, que Louis XV appelait *mon cousin l'avocat*, à cause de son goût pour la discussion et l'opposition, était de plus un esprit fort. Au lit de mort, il refusait de recevoir les sacrements de l'Église. Si l'on en croit Mme du Deffant, il persista dans son refus, car elle dit : « Le prince de Conti a reçu la visite de l'archevêque et les exhortations de M. de La Borde; *c'est tout ce qu'il a reçu;* » mais il paraîtrait d'après le manuscrit inédit de Gudin, que l'on parvint à le déterminer à mourir plus chrétiennement en ajoutant aux exhortations de l'archevêque de Paris le poids de celles de l'auteur du *Barbier de Séville.* — « Le prince, dit Gudin, repoussait tous ceux qui voulaient le préparer aux lugubres cérémonies de l'Église. On eut recours à Beaumarchais. Il était aimé du prince,

il savait traiter les choses importantes avec autant de gravité qu'il mettait d'agrément dans les choses frivoles, il avait le talent de tout hasarder sans déplaire et de ramener les esprits à son opinion par des motifs inattendus qui ne se présentaient qu'à lui. » Beaumarchais se mit donc en frais d'éloquence, et l'on vit, par un contraste assez bizarre, l'auteur du *Barbier* associé à l'archevêque de Paris pour obtenir qu'un prince du sang consentît à recevoir l'extrême-onction [1].

[1] Le récit de Gudin est rendu très vraisemblable par la liaison du prince et de Beaumarchais. J'ai trouvé dans les papiers de ce dernier plus d'une trace de cette liaison. Je ne citerai à ce sujet qu'une lettre inédite de Beaumarchais au prince, qui annonce une assez grande familiarité, et où la demande de deux bouteilles de vin est tournée d'une manière piquante :

« Monseigneur,

« Je chantais hier au soir les grandes qualités de Votre Altesse ; je vantais surtout sa munificence et j'employais cette foule de synonymes redoutables de l'un de vos serviteurs pour prouver que vous étiez, Monseigneur, non pas le prince, mais l'homme le plus généreux que je connusse, lorsqu'un vilain, que Lucifer confonde, m'a répondu froidement que tout cela était bon pour le discours, mais qu'il était sûr que Votre Altesse Sérénissime laisserait crever comme un chien un pauvre chrétien au coin d'une haie, faute d'une bouteille de romanée.— Vil calomniateur ! ai-je dit avec dédain.— Médisant, voilà tout ce que je suis, a-t-il répliqué.—Je ne puis souffrir, Monseigneur, que l'on déchire à mes yeux la réputation d'un grand prince, et j'ai fait un projet de vengeance qui ne sera pas différé même à demain, si Votre Altesse ne le trouve pas trop cruel. J'ai commencé par provoquer à dîner chez moi le traître, à quatre heures aujourd'hui : il ne se doute de rien. Là notre dessein est de lui boire au nez la bouteille de romanée et de lui casser le carafon sur la nuque, et, si le premier coup ne le tue pas sur la place, de redoubler du carafon de la seconde bouteille. Laissez agir vos serviteurs, Monseigneur, il ne s'agit que d'armer leurs bras. Puisse le traître se voir, comme nous l'avons dit ailleurs, accablé sous les

A la même époque, un incident relatif à son procès d'Aix fournit à Beaumarchais l'occasion d'écrire une des lettres les mieux tournées qui soient sorties de sa plume. La femme d'un des présidents à mortier du parlement de Provence, Mme de Saint-Vincent, arrière petite-fille de Mme de Sévigné, était gravement compromise dans un procès des plus scandaleux qui se jugeait à Paris, entre cette dame, le duc de Richelieu et quelques autres personnes d'un rang moins élevé. La décadence des gouvernements est toujours marquée par des procès de ce genre; ils abondent en France dans les années qui précèdent la révolution de 89. Dans celui-ci, il ne s'agissait de rien moins que de 240,000 francs de billets faux, que le duc de Richelieu accusait Mme de Saint-Vincent d'avoir fabriqués et négociés sous son nom, tandis que la dame, depuis longtemps séparée de son mari et ayant entretenu avec le duc de Richelieu des relations coupables, l'accusait à son tour de l'avoir trompée, de lui avoir donné lui-même ces billets, sachant bien qu'ils étaient faux. Le maréchal de France impliqué dans une semblable affaire avait alors soixante-dix-huit ans[1].—Mme de Saint-Vincent était prisonnière

boucliers des Samnites ! Le porteur de cette lettre est, la hotte aux épaules, chargé d'attendre les ordres de Votre Altesse.

« Je suis avec un zèle intarissable, Monseigneur, de Votre Altesse Sérénissime, le très-humble et très-obéissant serviteur,

« BEAUMARCHAIS.

« Ce dimanche, 5 février 1775. »

[1] Lorsque mourut ce vieux libertin, qui était membre de l'Académie française, et que Voltaire appelait *mon héros*, un grave historien, Gaillard, alors directeur de l'Académie, répondant au

à la Conciergerie, lorsqu'elle apprit par son avocat que Beaumarchais rendait des visites au duc de Richelieu ; ces visites étaient alors motivées par le débat avec les comédiens dont nous avons déjà rendu compte. Mme de Saint-Vincent se persuada que Beaumarchais, pour être agréable au duc, allait écrire en son nom un mémoire contre elle, et, afin de conjurer ce danger imaginaire, elle lui adresse de la Conciergerie une lettre où l'on retrouvera quelque chose de l'esprit de son illustre aïeule. Quel crève-cœur pour Mme de Sévigné, la plus aimable, la plus gaie, mais la plus honnête des femmes, si, revenant au monde, elle eût pu voir une de ses descendantes à la Conciergerie, affreusement compromise de toutes les manières, écrire à Beaumarchais, d'un ton leste que son horrible situation rend inconvenant, la lettre suivante !

« Je vous vois d'ici tailler votre plume, cette plume charmante qui n'aurait dû être employée que pour louer les Grâces et faire admirer les Muses ; cependant, Monsieur, vous allez vous en servir contre moi, et, quand vous sortirez

nom de ce corps au duc d'Harcourt, qui succédait au duc de Richelieu, faisait l'éloge de ce dernier en des termes qui paraissent incroyables, quand on les lit dans la correspondance de Grimm, et qui peignent toute une époque. Après avoir qualifié le défunt d'*Alcibiade français* et l'avoir comparé à un demi-dieu *dont la foi partout offerte est reçue en cent lieux*, le docte et galant directeur de l'Académie continuait ainsi son parallèle mythologique : « Les Hélène, les Péribée, les Ariadne, tant d'autres dont les noms lui sont même échappés, éblouies de sa gloire, alarmées de ses grâces, briguent sa conquête, déplorent son inconstance ; toutes le préfèrent, toutes sont préférées. » C'est ainsi qu'on louait un académicien en l'an de grâce 1789, à la veille de la révolution.

de cette carrière, sous quel laurier comptez-vous vous reposer? dans quel Jourdain purifierez-vous cette plume souillée du sang innocent? Tous les cordons bleus, tous les maréchaux de France ne vous justifieront pas; je n'ai qu'une espérance, c'est que le Saint-Esprit, qui souffle où il veut, ne voudra pas vous inspirer la moindre pensée, ni la moindre petite phrase; vous serez obligé d'avoir recours au diable, et, dans ce cas-là, vous vous ressouvenez assez de votre catéchisme pour savoir qu'avec un signe de croix nous ferons disparaître votre mémoire. Vous en avez commencé un contre M. de Vedel[1], je le sais, et vous aurez beau répondre non. Je connais le style de l'avocat du maréchal; s'il paraît un mémoire, que je ne bâille pas dès la première page, si je ne dors pas à la seconde, si je ne finis pas par le jeter par la fenêtre, je dirai : c'est M. de Beaumarchais qui l'a écrit, composé et fait imprimer. Alors je taillerai aussi ma plume, et ce sera moi qui vous répondrai, Monsieur.

« En attendant, comme vous êtes encore pour moi un homme aimable, un homme avec qui je ne refuserais pas d'être confrontée, quand il m'en coûterait bien d'être Mme Goëzman, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

VENCE DE SAINT-VINCENT. »

« A la Conciergerie, samedi. »

Cette lettre était embarrassante pour Beaumarchais : celle qui l'écrivait était la femme d'un des présidents du parlement devant lequel son procès avec le comte de La Blache allait être jugé en dernier ressort. Il ignorait alors que le président de Saint-Vincent, depuis longtemps séparé de sa femme par l'inconduite de celle-

[1] C'était une des personnes compromises avec Mme de Saint-Vincent dans l'accusation de faux. L'assertion de la dame était d'ailleurs absolument inexacte.

ci, ne prenait à elle aucune espèce d'intérêt; il redoutait que cette fausse idée de Mme de Saint-Vincent n'exerçât sur son procès d'Aix une fâcheuse influence; car, indépendamment de la situation de son mari, cette dame était alliée à plusieurs grandes familles parlementaires de Provence; il tenait donc à la dissuader, mais il tenait aussi à ne pas indisposer contre lui le duc de Richelieu, au cas où Mme de Saint-Vincent montrerait sa réponse, et en même temps il désirait faire sentir poliment à une dame de qualité, dont la réputation était très-entamée, qui se trouvait accusée d'un crime pour lequel elle fut condamnée[1], que sa gaieté n'était pas tout à fait en harmonie avec sa position. Tout cela exigeait beaucoup de tact, et comme cette qualité n'est pas la plus saillante de toutes celles de Beaumarchais, on aimera peut-être à la rencontrer dans sa réponse à l'arrière-petite-fille de Mme de Sévigné :

« On vous a mal instruite, Madame; quelques affaires de comédie m'ont attiré chez M. le maréchal de Richelieu, d'où M. Blondel a beaucoup trop légèrement conclu qu'il s'agissait de mémoires de ma part. Je ne suis point avocat, et, dans une affaire aussi grave, M. le maréchal doit plus rechercher un homme de loi qui dise des choses qu'un homme de lettres qui fasse des phrases.

« De ma part, Madame, je suis encore en reste avec M. le comte de La Blache d'un épais mémoire qu'il vient de

[1] Je crois qu'elle ne fut pas formellement condamnée comme faussaire, mais les billets dont elle revendiquait le payement contre le duc de Richelieu furent déclarés nuls.

publier à Aix, où nous sommes renvoyés; j'ai sur mon bureau les matériaux d'une requête à la cour des pairs contre la cour sans pairs qui m'a blâmé d'avoir eu raison, et M. Blondel veut que j'aille m'immiscer dans les tracas d'autrui, lorsque tout mon temps ne peut suffire aux miens : cela n'est ni probable ni vrai.

« Non, Madame, je n'ai point commencé de mémoire contre M. de Vedel; je n'en ferai point contre vous, et je n'ai reçu de M. le maréchal ni de personne aucune demande à ce sujet. Pour l'univers entier, je ne voudrais me servir de ma plume pour un ressentiment étranger, et comme vous le dites très-bien, Madame, une inspiration de reflet ne me fournirait ni pensée ni expression; ce n'est même qu'avec le plus vif regret que j'ai quelquefois été forcé d'employer ma plume contre mes ennemis personnels. D'ailleurs un procès d'une aussi sombre gravité que le vôtre exige un ton dont je désire sincèrement n'être jamais dans le cas d'user contre personne. Voilà ma profession de foi. Je suis on ne peut plus sensible à tout ce que vous me dites d'honnête et d'obligeant; mais, quoique j'estime infiniment la force d'esprit qui soutient les malheureux dans l'oppression, ce n'est pas sans quelque douleur que j'ai vu tant d'esprit, de grâces et de gaieté briller au milieu d'une aussi grande infortune et s'échapper du triste lieu que vous habitez.

« Ce sentiment qui conduit ma plume vous prouvera mieux que tout l'enjouement du monde combien je suis éloigné de m'en servir contre vous, dont j'ai l'honneur d'être avec respect, Madame, etc.

« BEAUMARCHAIS. »

Retardé par les nombreuses affaires que Beaumarchais menait de front, le dernier et décisif combat entre le comte de La Blache et lui se livra à Aix, en juillet 1778. L'auteur du *Barbier de Séville*, accompagné du fidèle Gudin, partit pour la Provence; il allait

du même coup expédier à Marseille deux vaisseaux pour les États-Unis, et en finir à Aix avec le plus acharné de ses adversaires.

Les mémoires publiés en Provence par Beaumarchais ont été réimprimés dans ses œuvres; nous n'avons donc pas à nous en occuper. Au milieu de beaucoup d'inégalités, ils renferment des morceaux qui ne sont pas au-dessous des meilleurs passages des *Mémoires* contre Goëzman; le ton général est d'une audace qui, sans exclure l'habileté, touche parfois un peu à la forfanterie : on y sent un homme qui a la conscience de sa force, qui conduit de grandes opérations, jouit d'une grande célébrité et considère son importance sociale comme égale au moins à celle d'un maréchal de camp. Il y a des pages, le début, par exemple, du mémoire intitulé *le Tartare à la légion,* où le genre du pamphlet avec ses qualités et ses défauts est traité de main de maître, et qui rappellent ce qui a été écrit en ce genre de plus âpre, de plus vif et de plus dégagé.

La ville d'Aix semblait alors prédestinée aux procès célèbres.—Au même lieu où Mirabeau devait bientôt venir faire entendre les premiers rugissements de son éloquence, on voyait briller la verve étincelante de l'auteur du *Barbier de Séville,* du triomphateur du parlement Maupeou. Vainement le comte de La Blache s'était entouré de six avocats et préparait depuis longtemps sa victoire; la plume de Beaumarchais agit rapidement sur les têtes provençales. Au bout de quelques jours le public était conquis. « Vous avez retourné la

ville,» lui disait son procureur. Son triomphe fut complet, et un arrêt définitif le débarrassa pour jamais du comte de La Blache. L'ivresse de ce triomphe après tant d'années d'incertitudes et de combats, l'exaltation provençale avec laquelle il fut accueilli, sont tracées au naturel dans une lettre inédite, écrite d'Aix par Gudin, et qui nous paraît offrir assez d'intérêt pour être reproduite.

« D'Aix, 23 juillet 1778.

« Beaumarchais a enfin gagné son procès à Aix. La cause a été jugée en sa faveur tout d'une voix, avec dépens, dommages et intérêts, le Falcoz[1] débouté de toutes ses demandes et prétentions, comme mal fondées et *calomnieuses ;* ce mot est dans l'arrêt. L'affaire a été examinée et discutée ici avec une attention particulière, et les questions de droit ont été traitées avec une clarté et une profondeur qui doivent faire honneur au barreau de cette ville. Le Falcoz était d'une prodigieuse activité et d'une excessive adresse ; tous les jours, il sortait dès cinq heures du matin, il visitait tous ses juges, il courait chez ses six avocats, il se montrait partout. Beaumarchais faisait tout le contraire, il ne voyait personne, il n'allait pas même chez ses juges ; je l'en grondais quelquefois, il me répondait comme le Misanthrope : « Ma cause n'est-elle pas bonne ? » Pour répondre à la consultation de Falcoz, qui avançait avec une impudence inconcevable que jamais Beaumarchais n'avait eu de liaisons avec M. Duverney, Beaumarchais lui décocha le mémoire que vous devez

[1] M. de La Blache s'appelait Falcoz de La Blache. — En nous séparant ici de cet opiniâtre antagoniste de Beaumarchais, comme nous n'épousons pas absolument les querelles de l'auteur du *Barbier de Séville*, nous devons dire que le comte Falcoz de La Blache, qui appartenait, du côté paternel, à une famille distinguée du Dauphiné, figura plus tard honorablement à l'Assemblée constituante, en qualité de député de la noblesse de sa province.

avoir reçu, *Réponse ingénue*, etc. Le Falcoz, secondé de Châtillon et de six avocats, ayant présenté sa requête pour faire brûler ledit mémoire par la main du bourreau, et ayant publié un autre mémoire et une autre consultation, signée des six, Beaumarchais leur riposta par un nouvel écrit que vous ne connaissez pas encore, intitulé *le Tartare à la légion*. Il les y traitait en véritable Tartare, si ce n'est qu'il les plaisantait avec plus de gaieté qu'il n'y en eut jamais dans toute la Scythie. Pendant qu'il s'amusait ainsi et qu'il riait avec ses conseils, maints avocats de cette ville communiquaient à lui et à son avocat, ou même faisaient imprimer des écrits qui prouvaient qu'il avait pour lui la loi et les autorités de tous les commentateurs des lois. Les juges gardaient le plus profond silence et examinaient cette affaire avec une sévérité propre à confondre tout téméraire. Notre Tartare demanda à parler à tous ses juges assemblés et à les instruire tous ensemble; mais comme il ne prétendait aucun avantage sur son adversaire, il demanda la même grâce pour lui; on la leur accorda, et comme ils parlent bien l'un et l'autre, les deux séances furent très-intéressantes. Mais la fierté, la confiance, la manière franche d'exprimer les faits, les bonnes raisons de notre Tartare ne pouvaient manquer d'entraîner les esprits, que les subtilités de son adversaire, entendu après lui, ne purent éblouir. Les esprits, prévenus depuis deux ans par la consultation du Falcoz et depuis deux mois par ses visites, par ses discours, par son uniforme, son titre et ses allégations, lui avaient tout à coup été enlevés par les réponses vigoureuses du Tartare. Il ne lui restait plus qu'un faible parti de gens obstinément attachés à la noblesse ou à leurs intérêts.

« Toute cette ville, qui subsiste de procès, était dans l'attente et dans l'impatience. Les juges délibéraient, les portes du palais étaient assiégées; les femmes, les curieux, les amateurs, étaient sous une belle allée d'arbres, non loin du palais; les oisifs remplissaient les cafés qui bordent cette promenade. Le Falcoz était dans son salon, bien éclairé,

regardant sur cette allée, notre ami dans un quartier fort éloigné; la nuit venait, enfin les portes du palais s'ouvrent, ces mots se font entendre : *Beaumarchais a gagné;* mille voix les répètent, les battements de mains se propagent le long de la promenade, les fenêtres et les portes du Falcoz se ferment soudainement, la foule arrive avec des cris et des acclamations chez notre ami; les hommes, les femmes, les gens qu'il connaît et ceux qu'il ne connaît pas l'embrassent, le félicitent, le congratulent; cette joie universelle, ces cris, ces transports le saisissent, les larmes le gagnent, et le voilà qui, comme un grand enfant, se laisse aller dans nos bras et y reste évanoui. C'est à qui le secourra, qui du vinaigre, qui un flacon, qui de l'air; mais, comme il l'a dit lui-même, les douces impressions de la joie ne font point de mal. Il revint bientôt, et nous allâmes ensemble voir et remercier le premier président. Ce magistrat, avec la noble sévérité du chef d'un tribunal auguste, lui reprocha la vivacité de ses mémoires. Il avait raison : comme homme, on doit les approuver; comme magistrat, on ne le peut pas en conscience. En effet, le parlement les avait trouvés si gais, qu'il n'avait pu se dispenser de condamner le second à être lacéré, non pas par la main d'un bourreau, comme le voulait ce Falcoz, mais par celle d'un huissier, ce qui est bien différent. Pour lui apprendre à être si plaisant, on l'a condamné, outre cette lacération, à donner mille écus aux pauvres de cette ville, et il leur en a donné deux mille, « pour les féliciter, a-t-il dit, d'avoir de si bons et de si vertueux magistrats. » Les mémoires du Falcoz ont été aussi supprimés. En revenant de chez le premier président, nous retrouvâmes la même foule à la maison : les tambourins, les flûtes, les violons se succédèrent avant et après le souper; tous les fagots du quartier furent entassés et firent un feu de joie. Les gens instruits disaient, en passant sous les fenêtres :

Montrez Héraclius au peuple qui l'attend.

« Les dames qui étaient dans l'appartement voulurent jouir

de ce spectacle, et obligèrent notre ami à s'approcher d'une fenêtre et à n'être pas modestement cruel pour un peuple qui lui témoignait tant de bienveillance. Les artisans de cette ville ont fait une chanson pour lui, en patois provençal, et sont venus en corps la lui chanter sous ses fenêtres. Tous les cœurs ont pris part à sa joie, et tout le monde, enchanté, le traite comme un homme célèbre, à la probité duquel on vient enfin de rendre la justice qui lui était due. »

Non content de célébrer en prose le triomphe de son ami, Gudin voulut le chanter en vers, et mal lui en prit. A son retour à Paris, il avait rédigé une grande épître à Beaumarchais dont voici le début :

Ainsi du parlement la sévère justice
A de tes ennemis confondu la malice.
Ils se flattaient pourtant que leur art ténébreux,
Qui d'*un vil sénateur* en des temps malheureux
Avait fait incliner la vénale balance,
De nos vrais magistrats surprendrait la prudence.

Ce chef-d'œuvre, composé d'une centaine de vers, avait été inséré dans le journal français, *le Courrier de l'Europe*, qui se publiait à Londres, et qui avait altéré le texte en mettant à la place de ces mots : *Qui d'un vil sénateur*, etc., ceux-ci : Qui d'un *sénat profane*, etc., de telle sorte que l'allusion personnelle au juge Goëzman, qui avait le plus contribué à faire perdre à Beaumarchais son premier procès contre le comte de La Blache, se trouvait transformée en une allusion au parlement Maupeou tout entier. Or ce corps judiciaire, on l'a déjà dit ailleurs, en cessant d'exister comme parlement, avait vu la plupart de ses membres rentrer dans le grand conseil, d'où Maupeou les avait tirés. Le

grand conseil était donc de fait, sinon de droit, identifié au parlement de Maupeou; il avait subi sans mot dire les attaques de l'auteur du *Barbier*, n'osant pas se faire une querelle avec un aussi rude jouteur, qui avait d'ailleurs contre lui de justes griefs; mais en apprenant que l'inoffensif Gudin s'était permis de qualifier le défunt parlement Maupeou de *sénat profane*, il saisit l'occasion de faire un exemple et de fustiger Beaumarchais sur le dos de son ami. Celui-ci était absent de Paris; il était parti pour La Rochelle, où il expédiait de nouveaux bâtiments aux États-Unis, lorsqu'un décret de prise de corps, rendu sans aucune information préalable, vient tout à coup surprendre le pacifique Gudin; mais laissons-le raconter lui-même son aventure, dans laquelle nous allons bientôt retrouver Beaumarchais :

« Je ne songeais point à mal, dit Gudin, et je me croyais parfaitement en sûreté, lorsqu'un jour, étant chez moi, entre ma mère et ma nièce, je reçois un petit billet de Mme Denis, nièce de feu M. de Voltaire. Elle m'aimait beaucoup à cause de l'extrême attachement que j'avais toujours eu pour son oncle : « Vous venez d'être décrété, me mandait-elle, de prise de corps par le grand conseil; vous allez être arrêté, et c'est pour des vers imprimés dans *le Courrier de l'Europe*. Vous n'avez pas un instant à perdre.

« Je n'en perdis pas. J'avais lu ce billet tout bas, et quittant la table sans rien dire, je passai dans mon cabinet, m'habillai à la hâte et me réfugiai chez Beaumarchais. Je lus ce billet à Mme de Beaumarchais. J'envoyai chercher mon ami M. T*** et M. Genée de Brochot, homme de loi très-expérimenté. Nous tînmes conseil. Mon premier soin fut de charger mon ami d'aller prévenir ma mère de l'étrange visite qu'elle

allait recevoir des gens du grand conseil, de lui en dire la raison, de la prier de ne pas s'alarmer, et de répondre qu'elle ignorait où j'étais, qu'il était possible que je fusse avec Beaumarchais à cent lieues de Paris.

« Genée de Brochot me conseilla de ne pas me laisser prendre. « Ces messieurs du grand conseil, haïssant cordialement Beaumarchais, pourraient fort bien, me dit-il, se venger de ses mémoires sur son ami, et être fort expéditifs à le condamner, puisqu'ils ont commencé par le décréter de prise de corps sans informer contre lui, ce qui est violer toutes les lois. »

« Je le crus, et, tout délibéré, dès que la nuit fut close, je sortis par une petite porte qui donnait dans une rue détournée, et, bien accompagné par deux ou trois amis, je me retirai dans l'enclos du Temple.

« Ce château, ce vaste terrain que Philippe le Bel enleva si scandaleusement aux Templiers, et qui fut depuis cédé aux chevaliers de Malte, était alors, grâce aux priviléges de cet ordre, un lieu d'asile, non pour les criminels, mais pour toute personne qui, sans avoir commis aucun délit grave, avait pourtant une affaire fâcheuse, telle que des dettes, telle qu'une dénonciation hétéroclite, telle en un mot que mon affaire[1].

« L'usage était de se faire inscrire en arrivant sur les registres du baillif du Temple; il me demanda quelle cause m'engageait à réclamer les priviléges du lieu. — Sont-ce des dettes? — Je n'en ai pas. — Une rencontre? — Mes ennemis, si j'en ai, ne m'ont jamais attaqué qu'avec leur plume. — Quelque querelle de jeu, quelque affaire de femmes? — Je ne joue jamais. Je n'ai jamais causé ni désordre dans une famille, ni scandale dans une maison de joie. — Mais pourquoi donc? — Pour des vers que de graves personnages ne

[1] On ne sait guère généralement que le quartier du Temple, aujourd'hui le quartier général des fripiers de Paris, était encore en 1778 *un lieu d'asile*.

trouvent pas bons, vers imprimés je ne sais comment à Londres, dénoncés je ne sais pourquoi à Paris, et que le grand conseil, qui n'a point la police des livres et qui n'est point juge de ce qui se fait en Angleterre, prétend être injurieux à un tribunal qui n'existe plus, parce qu'ils font l'éloge d'un homme que ces équitables magistrats voudraient qu'on ne louât jamais.

« Il n'hésita pas à m'accorder l'asile que je demandais. — Mais, me dit-il, l'usage est que ceux qui viennent ici changent de nom; comment voulez-vous qu'on vous appelle? — Le Blanc, car je le suis et je prétends toujours l'être, en dépit de tous les dénonciateurs et de tous les censeurs, soit des tribunaux ou des journaux, tous un peu enclins à juger sans informations préalables, encore que la loi et le bon sens en ordonnent. — Où voulez-vous loger? — Dans le très-petit appartement que la belle Mme de Goodville occupe dans votre enclos; elle veut bien que je partage avec elle sa chambre, sa table, ses meubles pendant ma clôture. — Vous n'y serez pas mal; c'est une femme fort belle et de beaucoup d'esprit [1]. Ce fut en effet chez elle que je trouvai l'asile le plus doux que jamais homme décrété ait rencontré dans le monde; elle était au Temple pour ses dettes, et nous ne cessions de rire en pensant que nous logions ensemble, elle par décret du Châtelet, et moi par décret du grand conseil.

« Cela nous parut si gai, que le lendemain nous l'écrivîmes à M. de Sartines, qu'elle connaissait beaucoup; nous lui envoyâmes d'assez drôles d'épigrammes que nous faisions ensemble sur mon affaire. Ce n'était ni à ce ministre ni à son ami le lieutenant de police que nous voulions céler ni ma conduite, ni ma retraite, et nous continuâmes notre petit

[1] Il nous semble que le candide Gudin, qui nous parlait tout à l'heure de sa vertu, devient ici bien léger. Apparemment cette Mme Goodville, dont il partage *les meubles*, est de son côté une femme légère dont l'influence lui donne ce petit ton avantageux, assez rare chez lui.

commerce clandestin tout le temps que je demeurai sequestré.

« Beaumarchais, de retour à Paris, apprit mon aventure, en ressentit un juste courroux, vint me prendre et m'emmena chez lui. « Soyez sûr, me dit-il, qu'ils ne vous feront arrêter ni dans ma voiture ni dans ma maison. »

« Il fut trouver M. de Maurepas et lui dit que j'allais porter plainte au parlement contre le grand conseil, et que mon affaire, compromettant l'un avec l'autre ces deux grands tribunaux, ferait encore plus de bruit que la sienne. — Ce n'est pas cela qu'il faut faire, lui répartit le comte de Maurepas; que votre ami présente une requête au conseil, et nous anéantirons bientôt ce décret rendu *ab irato*.

Au bout de quelques jours, en effet, Beaumarchais eut tiré l'ami Gudin de ce mauvais pas, et rien ne peint mieux sa situation à cette époque que le ton de ses lettres aux ministres, et particulièrement au garde des sceaux :

« Monseigneur, lui écrit-il, j'ai l'honneur de vous adresser la requête au conseil du roi de mon ami M. Gudin de la Brenellerie, qui réunit au génie le plus attrayant la simplicité d'un enfant, de *Candide*, et qu'en votre qualité de protecteur des lettres en France, vous jugeriez digne de toute votre bienveillance, s'il avait plus l'honneur d'être connu de vous. »

Gudin obtient d'abord sa liberté provisoire, et Beaumarchais insiste par la lettre suivante :

« Paris, le 28 décembre 1778. »

« Monseigneur, en vous rendant de très-humbles actions de grâces de la liberté provisoire que le roi a accordée à M. Gudin de la Brenellerie, permettez-moi de solliciter l'arrêt définitif qui casse et annule l'étrange arrêt du grand conseil.

« Ce tribunal, plus étrange encore que son arrêt, avait chargé ses huissiers de fouiller exactement tous les papiers de mon ami, pour tâcher d'y trouver quelque chose qui lui donnât prise sur moi. Ils s'en sont expliqués; mais n'ayant vu de moi chez lui que mon portrait gravé, ils ont eu la sottise, en décrivant jusqu'aux verres, cadres et estampes qui ornaient son cabinet, de mettre dans l'annotation des gravures ces mots : *et notamment une estampe représentant le sieur Caron de Beaumarchais.*

« Certes, mon cher huissier, tu as raison, ai-je dit en lisant ce mot *notamment*. Mon portrait offre *notamment* le souvenir du plus sanglant reproche qu'on puisse faire au méchant tribunal auquel le grand conseil a la bonhomie de s'identifier aujourd'hui. C'est donc moi *notamment*, Monseigneur, que ces messieurs poursuivent dans la personne de mon ami.

« Si j'avais eu à plaider la cause de M. Gudin devant eux, aussi bon logicien qu'ils sont injustes magistrats, je leur aurais dit en trois mots latins : est-ce comme grand conseil, Messieurs, que vous m'attaquez? Je ne suis point bénéficier, *nescio vos*. Est-ce comme juge naturel des ouvrages imprimés? Vous n'êtes point le parlement; *non bis in idem*. Est-ce enfin comme les tristes mânes d'un parlement enterré? Que voulez-vous de moi, ombres plaintives? *Non mortui laudabunt me, Domine;* voilà pour le décédé : *Neque omnes qui descendunt in infernum* ; voilà pour ceux qui le défendent.

« S'ils avaient trouvé mon plaidoyer gaillard, je leur aurais répondu d'un ton plus sérieux, qu'il l'était bien moins que l'indiscret arrêt par lequel ils s'étaient arrogé le droit d'attenter à la personne et à la liberté d'un citoyen.

« Monseigneur, il est de la justice du roi, de la vôtre, et surtout de votre amour pour la paix, d'empêcher à jamais cet inquiet tribunal d'ouvrir sans cesse matière au conflit de juridiction entre le parlement de Paris et lui.

« Je suis, avec le plus profond respect, Monseigneur, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Dans le même mois où Beaumarchais faisait trêve un instant à ses opérations d'armateur pour arracher son ami Gudin des griffes du grand conseil, il reçoit d'Aix la lettre suivante, qui nous donnera une idée de l'état intellectuel et moral d'une jeune fille du XVIIIe siècle qui a trop lu *la Nouvelle Héloïse*..

« D'Aix, ce 1er décembre 1778.

« Monsieur,

« Une jeune personne accablée sous le poids de ses douleurs vient chercher près de vous des consolations. Votre âme, qui lui est connue, la rassure sur la démarche qu'elle ose faire et qui lui paraîtrait inconséquente, si elle s'adressait à tout autre que vous. Mais n'êtes-vous pas monsieur de Beaumarchais, et ne dois-je pas espérer que vous daignerez prendre ma cause et diriger la conduite d'une fille jeune et sans expérience? Je suis moi-même cette infortunée qui vient déposer ses peines dans votre sein; daignez me l'ouvrir. Laissez-vous toucher au récit de mes maux... Ah! s'il est des cœurs endurcis, le vôtre n'est pas du nombre.

« Vous serez, Monsieur, sans doute étonné que, sans avoir l'honneur d'être connue de vous, je m'adresse directement à vous; mais n'accusez que vous seul, si vous avez gagné les suffrages de chacun. Il n'est pas une âme sensible qui, en vous lisant, ne se soit sentie pénétrée d'admiration et comme entraînée vers vous par un attrait invincible. Vous voyez en moi une de vos plus zélées admiratrices. Que de vœux n'avais-je pas faits pour vous dans un temps où vous aviez tout à craindre de l'injustice des hommes! que ne puis-je vous peindre ma joie lorsque j'appris que l'on vous avait enfin rendu la justice que vous méritiez!

« Vous dirai-je, Monsieur, que je ressens pour vous une confiance qui n'est pas ordinaire? Vous ne sauriez vous en offenser; mon cœur me dit de suivre ce qu'il m'inspire. Il me dit que vous ne me refuserez pas votre secours. Oui,

vous m'aiderez, vous soutiendrez l'innocence opprimée; c'est à vous qu'appartient cette gloire. Je suis délaissée par un homme à qui je me suis sacrifiée; je me trouve victime de la séduction sans m'y être abandonnée. J'avoue en pleurant, et non en rougissant, que j'ai cédé à l'amour, au sentiment, mais non pas au vice et au libertinage, qui est si commun dans ce siècle dépravé. J'ai déploré, même dans les bras de mon amant, la perte que je faisais. Plus je versais de larmes sur ce douloureux sacrifice, plus je croyais avoir de mérite à le consommer. Oui, j'ose le dire, dans le sein même de l'amour, j'ai conservé la pureté de mon cœur. »

Ici la jeune fille en question se livre, avec des détails trop vifs pour pouvoir être reproduits, au développement d'un sophisme imité de Rousseau, qui consiste à démontrer qu'elle est d'autant plus vertueuse d'intention qu'elle a été moins vertueuse en fait. « J'ai longtemps combattu, dit-elle, je n'ai pu me vaincre. La cruelle privation qui m'était imposée durait depuis trop longtemps. Être cinq ans sans voir un homme que l'on adore, ah! *ce n'est pas dans la nature.* » Mais l'obéissance aux *lois de la nature* a produit un résultat social des plus fâcheux.

« Je jouissais de quelque considération, ajoute-t-elle; il me l'a enlevée. Je n'ai que dix-sept ans, je suis déjà perdue de réputation. Avec un cœur pur et des inclinations honnêtes, je vais être méprisée de chacun. Je ne puis me faire à cette idée, elle m'accable et me désespère. Non, je ne veux pas être la victime d'un fourbe qui fut assez lâche pour abuser de tant d'amour. L'ingrat! depuis l'âge de douze ans je lui avais engagé mes plus tendres affections. Je l'adorais. J'aurais répandu jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour assurer sa félicité. Hélas! je sens qu'il m'est toujours plus cher. Je

ne puis vivre sans lui. Il doit être mon époux, il le sera. Si j'étais libre, je serais dans cet instant au pied du trône. Ma jeunesse, mes malheurs, ma figure, qui n'est point désagréable, tout intéresserait pour moi; mais, prisonnière, pour ainsi dire, d'un père et d'une mère qui ne me perdent jamais de vue, je ne puis rien entreprendre sans leur consentement. Dieu préserve[1] qu'ils sussent mon aventure! Je serais perdue. Et d'ailleurs ils s'opposeraient à mes desseins. Que deviendrais-je? Ah! Monsieur, prêtez-moi votre secours, tendez-moi votre généreuse main, faites renaître les consolations et l'espérance dans mon âme oppressée! Je ne veux pas faire de la peine à mon perfide; non, je l'aime trop. C'est au pied du trône que je désirerais porter ma plainte. Si vous daignez m'aider, je me promets tout. Vous avez des protections, Monsieur; vous connaissez le ministre, il vous considère. Eh! qui pourrait vous refuser la considération qui vous est due à si juste titre? Dites-lui, Monsieur, qu'une jeune personne qui implore votre secours implore sa protection, qu'elle gémit et soupire nuit et jour; elle ne demande que la justice... Comme je désire que mes parents ne soient pas instruits de mes desseins, je ne vois qu'une chose qui puisse me réussir, ce serait d'obtenir une lettre de cachet pour me conduire à Versailles seule, avec la permission seulement, si cette grâce m'était accordée, de mener une femme de chambre. Je vais bien vite, direz-vous; mais, quand on aime, on appréhende tout. J'entends parler de mariage. S'il se marie, que deviendrai-je? Je n'ai rien à opposer; je n'ai à faire valoir que mon amour. Il n'y paraît pas assez sensible pour espérer de le toucher. Je crois cependant pouvoir dire sans présomption que je ne suis pas indigne de sa tendresse. Il doit dans le fond me rendre justice. Il n'oppose à mon bonheur que ma fortune, qui n'est pas assez considérable pour arranger ses affaires, qui ne sont pas trop en ordre. Il n'a aucune aversion pour moi. Je n'ai rien qui puisse en inspirer. Le

[1] *Dieu préserve que*, locution provençale.

seul crime dont je sois coupable envers lui est de le trop aimer. Ne m'abandonnez pas, Monsieur; je remets ma destinée entre vos mains! Daignez prononcer mon arrêt, daignez me rendre à la vie. Vous seul pouvez me faire chérir une existence que mes douleurs me font détester. Si vous me faites la grâce de me répondre, vous aurez la bonté d'adresser votre lettre à M. Vitalis, rue du Grand-Horloge, à Aix, et sur mon adresse, simplement : à Mlle Ninon. Vous voudrez bien me pardonner, Monsieur, si je vous tais encore mon nom. Ne l'attribuez pas, je vous en conjure, à mon peu de confiance. Votre probité m'est connue. Je sais, oui, je sais qu'avec vous je n'ai rien à craindre; mais une crainte, une certaine crainte que je ne puis vaincre, que je ne saurais définir, me retient encore. Vous avez des relations dans Aix; j'y suis très-connue. Dans les petites villes, on sait tout; vous savez combien on y est méchant. Je vous en prie, que personne ne soit admis dans la confidence que j'ai pris la liberté de vous faire.

« Ne sachant pas votre adresse, je l'ai fait demander à M. Mathieu [1], qui, sur ce que je gardais l'incognito, faisait quelque difficulté de me la donner. Il pourrait vous l'écrire, vous le connaissez beaucoup.... Je croirais vous offenser si j'achevais. Non, non, je ne dois rien appréhender de vous.

« Monsieur, j'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus parfaite considération, votre très-humble et très-obéissante servante, « NINON. »

Qu'on imagine une pareille lettre tombant tout à coup de deux cents lieues chez un homme de quarante-six ans, chez l'homme le plus occupé de France et de Navarre, chez un homme qui a besoin de conférer chaque matin avec les ministres, qui a quarante navires sur les mers, qui plaide contre les comédiens, qui pré-

[1] C'était le procureur de Beaumarchais dans son procès d'Aix.

pare une brochure contre le gouvernement anglais, qui s'occupe de fonder la caisse d'escompte et la pompe à feu de Chaillot, qui songe à une édition de Voltaire, qui mène à la fois une douzaine d'entreprises :—à coup sûr cet homme va jeter au panier les doléances d'une jeune fille inconnue. Point du tout : Beaumarchais trouve du temps pour toute chose. Voici sa réponse à Mlle Ninon :

« Paris, ce 19 décembre 1778.

« Si vous êtes, jeune inconnue, l'auteur de la lettre que je reçois de vous, il en faut conclure que vous avez autant d'esprit que de sensibilité ; mais votre état et votre douleur sont aussi bien peints dans cette lettre que le service que vous attendez de moi l'est peu. Votre cœur vous trompe, lorsqu'il vous conseille un éclat comme celui que vous osez entreprendre, et quoique votre malheur puisse intéresser secrètement tous les gens sensibles, son espèce n'est pas de celles dont on peut venir solliciter le remède au pied du trône. Ainsi, douce et spirituelle Ninon, vous devez renoncer à un plan dont votre inexpérience peut seule vous dérober l'inutilité. Mais voyons en quoi je puis vous servir. Une demi-confidence ne mène à rien, et les circonstances véritables d'un aveu bien naïf pourraient me fournir les moyens peut-être de faire disparaître les obstacles qui éloignent votre amant d'une aussi charmante fille. Mais souvenez-vous bien qu'en me demandant le secret vous ne m'avez encore rien dit. Si vous me croyez bien sincèrement le galant homme que vous invoquez, vous ne devez pas hésiter à me confier votre nom, celui de votre amant, son état, le vôtre, son caractère, son genre d'ambition, quelle différence dans vos fortunes semble l'éloigner de celle qu'il abusa. Le parti que vous croyez pouvoir tirer de vos parents par le silence ou par un aveu m'est encore nécessaire à connaître. Quels sont les entours de votre perfide ? Par où le croyez-vous attaquable ? En me choisis-

sant pour votre avocat, il faut me croire digne aussi d'être votre confesseur. Quelles sont les circonstances qui ont pu causer une absence de cinq ans ? Comment vous êtes-vous revus ? Sur quel espoir, sur quelles promesses vous a-t-on amenée aux dernières bontés ? Le trait de faire cacher un ami pour le rendre témoin de son triomphe me donne un peu d'horreur pour celui qui vous inspire encore de l'amour [1]. On pardonne de la légèreté dans un jeune homme, on peut le ramener par mille moyens; mais, ma belle, que dire à l'âme atroce, à l'homme qui s'est plu à déshonorer celle qui le préférait, qui s'est livrée à lui sur la foi de l'amour et de l'honnêteté ? Ce jeune homme me paraît aussi indigne de vos regrets que de nos efforts communs, quels qu'ils puissent être. Voyez vous-même, essayez vos forces contre un penchant aussi mal placé. La vertu n'est pas de prodiguer l'amour à un objet indigne, mais de vaincre l'amour qu'on sent pour un indigne objet. Au reste, je ne puis qu'appliquer des préceptes généraux à des maux particuliers dont tous les détails me sont inconnus. Votre bonheur doit peut-être sortir de votre imprudence même. Nulle trace de votre faiblesse ne peut donner un avantage réel à votre indigne amant. Je suppose encore qu'il n'a pas de lettres de vous. Oubliez-le, ma belle cliente, et que cette malheureuse expérience de vous-même vous tienne en garde contre toute autre séduction du même genre. Ou si votre petit cœur, entraîné par l'attrait du passé, ne peut goûter l'austérité d'un pareil conseil, ouvrez-moi donc ce cœur tout entier, et que je voie, en étudiant tous les rapports, si j'en puis tirer quelque consolation à vous donner, quelque vue qui vous soit utile et agréable.

« Je vous promets la plus entière discrétion, et je finis sans compliment avec vous, parce que la manière la plus franche est celle qui doit vous inspirer le plus de confiance. Mais ne me cachez rien. « BEAUMARCHAIS. »

[1] Allusion à une noirceur dont Mlle Ninon accusait son amant d'avoir formé le projet, et dont j'ai supprimé le détail dans sa longue lettre.

Mlle Ninon ne demandait pas mieux que de soulager son pauvre cœur : elle adresse à Beaumarchais une avalanche de lettres dont quelques-unes n'ont pas moins de douze pages; elle dit son nom, le nom de son séducteur, et raconte tout son petit roman avec un mélange bizarre de naïveté, de précocité, parfois d'effronterie, de sensibilité, d'esprit et de bavardage. Cette Provençale de dix-sept ans est véritablement saturée de *la Nouvelle Héloïse*; elle en a les exclamations : « Fatale maison, dit-elle en parlant de la maison où elle a vu son amant pour la première fois, c'est toi qui causas tous mes malheurs! » Elle en a aussi les contradictions; elle se complaît dans les confidences les plus scabreuses, tout en protestant sans cesse que, si elle s'est écartée du sentier de la vertu, elle n'en a que mieux senti le prix d'une âme pure et vertueuse. « Aimable innocence, s'écrie-t-elle, qu'êtes-vous devenue? Vous aurais-je perdue? Ah! non, non. J'ai sondé jusqu'au plus petit recoin de mon cœur; il est trop sensible, mais il est toujours honnête. De grâce, Monsieur, ne le croyez pas corrompu. »

Il y a dans ces lettres, d'un ton inégal et très-singulier, comme une sorte de reflet du roman de Rousseau; c'est la conception fausse du philosophe de Genève qui, en égarant la tête d'une jeune fille bien douée, s'associe pourtant chez elle à des accents sincères et ingénus qui la font aimer. C'est ainsi qu'elle écrit en parlant de son amant : « Je le voyais sans cesse. Que de progrès faisait dans mon cœur un amour que je ne connaissais pas

encore ! Si jeune, n'en devais-je pas être exempte ? A douze ans, doit-on connaître cette terrible passion ! » Plus loin, elle dira naïvement : « Cet homme avait un cœur de tigre. » Ou bien : « Ah ! Monsieur, voici bientôt l'instant critique. » Et tout cela entrecoupé de bavardages philosophiques où l'on retrouve toujours Rousseau sous la forme d'une petite Provençale de dix-sept ans. C'est ainsi, par exemple, que pour justifier son beau projet de quitter père et mère pour aller à Versailles parler au roi, elle écrit à Beaumarchais la lettre suivante, dont je ne supprime que les passages d'une naïveté un peu effrontée. Il y a toujours de ces passages dans les lettres de Mlle Ninon :

« A Aix, ce 25 janvier 1779.

« Quelle tâche pénible, Monsieur, j'ai à remplir ! Il s'agit de justifier une démarche que vous avez trouvée dénuée de prudence et de bon sens ; il s'agit de vous convaincre de la solidité d'un projet que vous désapprouvez. Fille présomptueuse, quelle est ta témérité, et que vais-je entreprendre ! Vouloir justifier ce que vous avez condamné, vous, Monsieur ! Ah ! n'importe. Je vais écrire. Vous me le permettez ? Vous me pardonnerez ? Allons, me voilà rassurée.

« Premièrement, ce n'aurait pas été pour moi seule que j'eusse entrepris ce que j'osais vous communiquer. Trois objets m'attiraient au pied du trône : la gloire de mon roi, celle de mon sexe et la mienne. Il y a trop longtemps que nous sommes victimes malheureuses de la perfidie des hommes. Leur despotisme s'étend tous les jours davantage, et, ce qui est plus cruel, c'est qu'ils parviennent, par leurs séductions, à nous faire sacrificateurs et victimes. A qui nous sacrifions-nous ? Est-ce à des hommes ? Non, à des barbares qui abusent et se rient sans cesse de la faiblesse et de

la crédulité d'un sexe dont ils sont adorés, malgré le cruel acharnement avec lequel ils le persécutent. Ils ne rougissent plus de rien, ils ne rougiront pas d'employer tous les moyens pour séduire une fille vertueuse qu'ils devraient respecter. Ils l'arrachent à la vertu, qu'avant de les connaître elle chérissait et révérait. Et quel est le prix d'un si douloureux sacrifice? Le dédain dont ils nous accablent, voilà tout ce que nous devons espérer; n'attendons rien de plus. L'honneur, qu'est-ce que cela pour eux? une vaine chimère. L'honneur, le beau mot! il sonne bien à l'oreille; mais qu'il remplit peu les cœurs! Il n'est plus d'honneur, il n'en est plus. Qu'est devenu ce temps heureux où une fille pouvait même de son amant se faire un rempart, où il daignait être le soutien de sa vertu[1]? Nous étions respectées, nous ne le sommes plus. Nous n'avons plus d'amants, il ne nous reste que d'indignes suborneurs.

« Ah! c'est le libertinage qui nous a fermé tous les cœurs! Ils ont commencé par être libertins; qu'il y a à craindre qu'ils finissent par être scélérats! Ce fut ainsi que la décadence de Rome commença, et qui la causa? Le luxe; oui, voilà la source de tous les vices, voilà d'où naissent tant de désordres, voilà tout ce qui corrompt tant de cœurs faits pour être honnêtes, voilà enfin, Monsieur, les raisons qui avaient pu m'induire à entreprendre une démarche que je n'eusse point exécutée sans le secours d'autrui. A présent, condamnez-moi,

[1] Ici encore Mlle Ninon pille la *Nouvelle Héloïse*. Julie aussi, après avoir fait à Saint-Preux, avec la plus merveilleuse facilité, l'aveu *de son délire*, prétend que c'est lui qui doit se charger d'avoir de la vertu pour elle : « Tu deviendras, lui dit-elle, ma sauve-garde, tu protégeras ma personne contre mon propre cœur. » Pitoyable sophisme qui tendrait à enlever à la femme précisément l'unique avantage qu'elle a sur l'homme tant qu'elle n'a pas été corrompue par lui, c'est-à-dire la faculté de résister mieux que lui aux impulsions des sens. — Que serait la femme dépouillée de cette prérogative de délicatesse et de pudeur? un être sous tous les autres rapports plus faible que l'homme et comme tel condamné à lui servir de jouet.

je n'en serai pas moins soumise à tout ce que vous déciderez. »

Soit que les dissertations un peu verbeuses de ce petit philosophe en jupon aient donné à Beaumarchais l'idée qu'il serait trop difficile de rendre sage une cervelle aussi exaltée, soit que les travaux qui l'écrasaient de tous côtés l'aient empêché de suivre cette étrange correspondance, toujours est-il qu'il ne répond plus aux longues lettres de Mlle Ninon. Celle-ci lui adresse les reproches les plus douloureux; mais comment faire? La guerre vient d'éclater entre la France et l'Angleterre. Beaumarchais, qui a concouru pour sa part à amener ce résultat, est engagé en plein dans le conflit; il rédige des mémoires politiques et arme des vaisseaux; où trouver le temps de répondre aux confidences de Mlle Ninon? Cependant il paraît que ces lettres l'avaient intéressé, car il les a classées lui-même dans un dossier, sur lequel il a écrit de sa main : *Lettres de Ninon ou affaire de ma jeune cliente inconnue de moi.*

Mlle Ninon, qui avait dix-sept ans en 1778, existe peut-être encore aujourd'hui; elle a quatre-vingt-treize ans; elle vient se ranimer un peu au soleil sur le Cours à Aix, courbée en deux et appuyée sur un bâton; elle ne se souvient plus seulement qu'elle a aimé autrefois d'une passion folle un jeune Lovelace, receveur du grenier à sel, ou, si elle s'en souvient, elle dit ce que disait un jour Benjamin Constant à l'entrée de la vieillesse : « Que me sert-il de vivre? qu'est-ce que la vie quand on ne peut plus être aimé! »

XXI

BEAUMARCHAIS AGENT POLITIQUE. — AFFAIRE DES ÉTATS-UNIS, PREMIÈRE PÉRIODE.

Parmi tous les écrivains français qui ont parlé de Beaumarchais à propos d'un des plus grands événements des temps modernes, la guerre de l'indépendance américaine, je n'en connais qu'un qui ait eu une idée vague de la part d'action de l'auteur du *Barbier de Séville* dans cet événement. Tous les autres se contentent de dire qu'il envoyait sous main des munitions et des armes aux colonies insurgées. Dans l'édition des *OEuvres de Beaumarchais* faite en 1809 par Gudin, presque tous les documents relatifs à cette partie de sa vie ont été volontairement supprimés. Les héritiers de l'auteur du *Barbier de Séville* suivaient alors avec les États-Unis un procès qui n'a été définitivement vidé qu'en 1835. En présence des arguments qu'on leur opposait pour ne pas payer

la dette contractée envers Beaumarchais, il y aurait eu imprudence à publier ces pièces ; car en rehaussant la situation du négociateur, en le présentant non plus seulement comme un spéculateur pur et simple, mais aussi comme un instigateur et un agent de la politique française, elles risquaient peut-être de donner quelque apparence de justice aux objections peu fondées du gouvernement des États-Unis. L'influence de Beaumarchais dans les faits qui ont préparé la guerre d'Amérique est donc restée en France à peu près inconnue. En revanche, il a été publié aux États-Unis contre la créance de Beaumarchais, et par suite contre lui-même, divers ouvrages où quelques faits vrais se mêlent à beaucoup d'erreurs, et qui prouvent que les nations comme les individus ne se distinguent pas toujours par la reconnaissance. Il n'y a plus d'inconvénients aujourd'hui à exposer exactement, sans l'exagérer, mais aussi sans l'amoindrir ni le dénaturer, le rôle joué par Beaumarchais dans un des actes les plus considérables du règne de Louis XVI.

L'écrivain que j'indiquais plus haut comme ayant eu seul quelque idée vague de ce rôle est le duc de Lévis, qui, dans ses *Souvenirs et Portraits*, en traitant de la rupture de l'Angleterre et de la France à propos des États-Unis sous le ministère Maurepas en 1778, a écrit les lignes suivantes : « Un ministre sage aurait profité de l'embarras des Anglais pour accroître notre flotte sans la compromettre, et Louis XVI, dont le caractère était pacifique, fût entré aisément dans ces vues. Il eût

attendu avec patience le développement d'une grande force maritime capable de faire respecter sa puissance dans les deux mondes. Ce système de prudence était combattu par l'influence que Beaumarchais exerçait sur M. de Maurepas. *Cet homme, plus fameux en littérature qu'en politique, eut cependant une part assez grande à la guerre de l'indépendance.* » Jusqu'ici, sauf la question d'appréciation que nous examinerons tout à l'heure, le fait énoncé par M. de Lévis est exact ; mais ce qui suit est une erreur grossière, une confusion étrange de dates et d'objets. Voici ce que le duc de Lévis ajoute : « Beaumarchais, dit-il, avait acheté à vil prix en Hollande une immense quantité de fusils, pas moins de soixante mille ; il les avait vendus à crédit aux agents des Américains. S'ils succombaient, sa créance était perdue avec leur liberté. L'adroit auteur de *Figaro*, qui avait trouvé accès auprès de M. de Maurepas et qui l'amusait par ses saillies, parvint à le décider aux premières hostilités. Le vieux ministre n'avait que trop de faible pour les gens d'esprit ; il leur croyait beaucoup trop légèrement une capacité qui exige toujours un jugement sain et de la réflexion. »—C'était bien la peine de se montrer exactement informé tout à l'heure, pour confondre ici deux choses qui n'ont pas le moindre rapport : la politique française dans la question d'Amérique, qui s'agite de 1775 à 1778, et soixante mille fusils achetés par Beaumarchais en Hollande quatorze ans plus tard, en 1792, achetés non pour les États-Unis, qui n'en avaient alors nul besoin, mais pour la France, et par conséquent

étrangers à l'affaire d'Amérique. Sous le ministère Maurepas, Beaumarchais n'avait pas à acheter des fusils en Hollande, par l'excellente raison qu'il les tirait des arsenaux de l'État. Les inductions que M. de Lévis rattache à l'achat des fusils tombent donc avec ce fait.

L'auteur des *Souvenirs et Portraits* ne se trompe pas moins lorsque, appréciant la politique de M. de Maurepas, inspirée, suivant lui, par Beaumarchais, il dit ceci: « Si M. de Maurepas eût été plus habile, il eût fait passer aux Américains des secours abondants et secrets; mais il n'en fût jamais venu à une rupture que les Anglais eux-mêmes cherchaient à éviter. De cette manière, il aurait prolongé une guerre ruineuse entre la métropole et les colonies : en ménageant les ressources de la France, il eût épuisé celles de son éternelle rivale. » Nous prouverons au contraire que le système des secours secrets, sinon abondants, que M. de Lévis reproche au ministère français de ne pas avoir pratiqué, est précisément celui qui fut adopté sous l'influence de Beaumarchais ; que ce système fut maintenu aussi longtemps qu'il put l'être, mais qu'il arriva bientôt un moment où le continuer devint impossible, et où il fallut opter entre la guerre contre l'Angleterre réconciliée avec l'Amérique ou l'alliance avec l'Amérique contre l'Angleterre. De 1774 à 1778, la politique française dans la question qui nous occupe eut trois phases distinctes qui se succédèrent forcément : 1° la neutralité absolue en attendant les événements; 2° l'appui secret; 3° l'alliance ouverte. Nous allons voir Beaumarchais s'épuiser en efforts pour entraîner

notre politique de la première phase à la seconde, qui devait engendrer la troisième, et y réussir ; mais s'il y réussit, ce ne fut pas seulement, comme le dit M. de Lévis, parce qu'il amusait par ses saillies la vieillesse de M. de Maurepas : il apporta dans la question autre chose que des saillies. M. de Maurepas, malgré son influence, ne constituait pas à lui seul tout le gouvernement ; le département des affaires étrangères était alors confié à un ministre, M. de Vergennes, que l'histoire n'apprécie peut-être pas à toute sa valeur, parce qu'il ne s'occupait point de se faire prôner, mais qui n'en fut pas moins un des ministres les plus éclairés, les plus sages et les plus fermes qu'ait eus la France. M. de Vergennes n'était pas homme à se laisser prendre à des saillies. D'un autre côté, Louis XVI, le plus honnête des rois, répugnait fortement à user des détours que la politique autorise, même envers une puissance rivale qui, pour atteindre un but utile, ne s'inquiéta pas toujours de la moralité des moyens. Pour qu'un tel roi et un tel ministre se soient déterminés à confier à Beaumarchais l'opération dangereuse et délicate dont nous devons rendre compte, il a fallu d'une part que les nécessités de la situation s'accordassent avec les arguments de ce dernier, et d'autre part que tous deux eussent quelque confiance non-seulement dans l'esprit, mais dans la capacité, la sagacité et la prudence de celui qui recevait d'eux une semblable mission.

Quelle était la position de la France par rapport à l'Angleterre au moment où éclata la querelle entre les

colonies d'Amérique et de la métropole ? Cette situation était déplorable; la désastreuse guerre de Sept ans n'avait profité qu'à l'Angleterre. Durant ces sept années d'hostilité, il avait péri plus de neuf cent mille hommes sur terre et sur mer, sans compter les victimes des ravages et des misères que la guerre entraîne,—et au sortir de ces longs combats, rien n'était changé dans les limites des puissances continentales. L'Angleterre seule s'était agrandie à nos dépens dans ses colonies et dans son commerce. Par le fatal traité de 1763, nous avions dû lui céder le Canada, l'île du Cap-Breton, les îles de la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, le Sénégal; nos possessions des Indes étaient ruinées, notre marine était à moitié détruite, et pour comble d'injure l'Angleterre nous avait forcés de raser les fortifications de Dunkerque et de subir à perpétuité la présence d'un commissaire anglais, sans l'autorisation duquel il n'était pas permis de remuer un pavé sur les quais ou sur le port d'une ville française. Ce dernier article du traité de 1763 était resté au cœur de la France comme un affront sanglant, et l'on aime à rencontrer, dans une dépêche inédite de M. de Vergennes à M. de Guines, notre ambassadeur à Londres, la vive impression du sentiment national froissé par cette stipulation odieuse. On y sent le noble désir d'effacer cette honte, qui fut effacée par la guerre d'Amérique. « Vous connaissez, écrit le ministre à son ambassadeur en juillet 1775, la délicatesse jalouse de cet objet si humiliant pour la France, et l'abus que les ministres anglais n'en ont que trop sou-

vent fait pour nous mortifier. » Le ton de la diplomatie anglaise était en effet celui des victorieux; il était aigre, facilement arrogant, et empreint du caractère haineux de la politique de lord Chatam.

Il était impossible que, dans une telle situation, la France et son gouvernement ne vissent pas avec un certain intérêt la querelle depuis longtemps engagée entre les colonies d'Amérique et l'Angleterre sur une question de taxes s'envenimer et prendre une physionomie de plus en plus grave. Les mesures de rigueur adoptées en 1774 par le ministère anglais contre la ville de Boston firent passer l'Amérique de l'état d'opposition à l'état de lutte; mais il était bien peu probable encore que le mouvement ne serait pas comprimé et que des milices inexpérimentées et sans armes tiendraient tête aux troupes anglaises. Si l'opposition en Angleterre se servait de cette rébellion et l'amplifiait pour attaquer le ministère de lord North, elle-même ne croyait pas encore à un danger sérieux. Quant au parti ministériel, il n'y voyait qu'une mutinerie insignifiante. Le gouvernement français pensa donc d'abord, comme tout le monde, que la querelle finirait par une répression prompte suivie de quelques concessions.

Cependant il lui importait d'être bien renseigné sur les événements, leur marche, leur influence, et il ne pouvait l'être qu'à Londres. L'ambassadeur de France en Angleterre était alors le comte, depuis duc de Guines, homme d'esprit et de plaisir, mais d'une capacité très-ordinaire, dont les renseignements, puisés

auprès des ministres anglais et acceptés sans contrôle, n'inspiraient qu'une médiocre confiance. De là la nécessité pour le gouvernement français de recourir à toutes les sources d'informations et d'envoyer à Londres divers agents. Beaumarchais, comme c'était assez son habitude, se mit en avant. On avait été content de l'habileté avec laquelle il avait traité l'affaire des papiers de d'Éon, qui traînait depuis plusieurs années. Cette affaire, n'étant pas encore complétement terminée, fournissait un prétexte naturel pour le renvoyer à Londres, où il avait cet avantage d'être lié à la fois avec les partis les plus opposés. On se souvient que, dix ans auparavant, dans son voyage en Espagne, il avait été le favori de lord Rochford, alors ambassadeur à Madrid et grand amateur de musique, avec lequel il chantait des duos; il avait toujours cultivé avec soin cette liaison. Or en 1775 lord Rochford était précisément ministre des affaires étrangères dans le cabinet dirigé par lord North, et lord Rochford n'était pas un modèle de discrétion, à en juger par ces lignes que j'extrais d'une dépêche où M. de Vergennes caractérise le ministre anglais avec sa manière prudente et posée. « Si l'idée, écrit-il, que nous avons du lord Rochford est exacte, il ne doit pas être difficile de le faire parler plus qu'il n'en a le dessein. » Beaumarchais sait, en effet, très-bien faire parler lord Rochford. A la vérité, ce ministre fut remplacé à la fin de 1775, mais il resta toujours un homme très-influent, vivant dans l'intimité de Georges III, et par conséquent très-utile à écouter.

Beaumarchais n'était pas moins lié avec le démocrate ou mieux le démagogue Wilkes, personnage assez peu digne de l'influence qu'il exerça pendant plusieurs années, mais qui à cette époque, maire de Londres, remuait et dirigeait les masses à son gré. Wilkes avait embrassé ardemment la cause des colonies, avec laquelle il battait en brèche le cabinet de lord North. Chez lui, Beaumarchais rencontrait tous les Américains qui venaient en Angleterre plaider pour les *insurgents* ou observer la marche des affaires. A l'époque où nous sommes, en 1775, les colonies n'avaient point encore complétement rompu avec la métropole ; mais le premier congrès tenu à Philadelphie, en repoussant l'idée d'une séparation, avait cependant posé cette perspective comme une menace, au cas où l'Angleterre ne ferait pas droit aux justes griefs des colons. Le ministère avait répondu aux Américains par des envois de troupes et de nouvelles mesures de rigueur. Une proclamation du roi les déclarait coupables de rébellion. Un bill ordonnait de les traiter en ennemis, et de courir sus à tous leurs navires. Ces actes avaient produit les discussions les plus vives. Wilkes demandait la tête des ministres, lord Chatam les écrasait du poids de son éloquence. La situation était tendue au plus haut degré, et cependant, soit en Angleterre, soit en France, très-peu de personnes croyaient à une séparation imminente. Les orateurs ministériels insistaient sur la nécessité d'en finir avec une poignée de mutins, les orateurs de l'opposition demandaient compte aux ministres du sang anglais

versé par des mains anglaises, et présentaient des projets de conciliation; mais la possibilité d'une rupture complète était écartée par tous. C'est à ce moment, en septembre 1775, que Beaumarchais adresse au roi un grand mémoire inédit que je crois devoir reproduire en grande partie. On y remarquera avec quelle sagacité, près d'un an avant la déclaration d'indépendance, à une époque où le triomphe des Américains paraît encore une chimère, il pose ce triomphe comme une chose certaine, dont on ne peut pas douter, et dont la perspective assurée doit servir de base à la politique française. Voici ce mémoire :

AU ROI [1].

« Sire,

« Dans la ferme confiance où je suis que les extraits que j'adresse à Votre Majesté sont uniquement pour elle et ne sortent point de ses mains, je continuerai, Sire, à vous présenter la vérité sur tous les points connus de moi qui me paraissent intéresser votre service, sans avoir égard aux intérêts de qui que ce soit au monde.

« Je me suis dérobé d'Angleterre sous prétexte d'aller à la campagne, et je suis venu tout courant de Londres à Paris, pour conférer avec MM. de Vergennes et de Sartines sur des objets trop importants et trop délicats pour être confiés à la fidélité d'aucun courrier.

« Sire, l'Angleterre est dans une telle crise, un tel désordre au dedans et au dehors, qu'elle toucherait presque à sa ruine, si ses voisins et ses rivaux étaient eux-mêmes en état de s'en occuper sérieusement. Voici le fidèle exposé de la situation des Anglais en Amérique; je tiens ces détails d'un habitant

[1] Remis au roi, cacheté, par M. de Sartines, le 21 septembre 1775.

de Philadelphie arrivant des colonies et sortant d'en conférer avec les ministres anglais, que son récit a jetés dans le plus grand trouble et a glacés d'effroi. Les Américains, résolus de tout souffrir plutôt que de plier, et pleins de cet enthousiasme de liberté qui a si souvent rendu la petite nation des Corses redoutable aux Génois, ont trente-huit mille hommes effectifs armés et déterminés sous les murs de Boston ; ils ont réduit l'armée anglaise à la nécessité de mourir de faim dans cette ville ou d'aller chercher ses quartiers d'hiver ailleurs, ce qu'elle va faire incessamment. Environ quarante mille hommes bien armés et aussi déterminés que les premiers défendent le reste du pays, sans que ces quatre-vingt mille hommes aient enlevé un seul cultivateur à la terre, un seul ouvrier aux manufactures. Tout ce qui travaillait à la pêche, que les Anglais ont détruite, est devenu soldat et croit avoir à venger la ruine de sa famille et la liberté de son pays ; tout ce qui avait un commerce maritime, que les Anglais ont arrêté, s'est joint aux pêcheurs pour faire la guerre à leurs communs persécuteurs ; tous les gens travaillant sur les ports ont grossi cette armée de furieux dont la vengeance et la rage animent toutes les actions.

« Je dis, Sire, qu'une telle nation doit être invincible, surtout ayant derrière elle autant de pays qu'il lui en faut pour ses retraites, quand même les Anglais se seraient rendus maîtres de toutes leurs côtes, ce qui est bien loin d'arriver. Tous les gens sensés sont donc convaincus en Angleterre que les colonies anglaises sont perdues pour la métropole, et c'est aussi mon avis [1].

« La guerre ouverte qui se fait en Amérique est bien

[1] Les débats du parlement anglais à cette date de septembre 1775 prouvent au contraire que l'opinion que Beaumarchais présente comme celle de tous les gens sensés en Angleterre n'était alors partagée que par un très-petit nombre d'esprits. Il parle ainsi pour donner plus de poids à son avis, et il enlève par là à cet avis un mérite de sagacité que nous devons lui restituer.

moins funeste encore à l'Angleterre que la guerre intestine qui doit éclater avant peu dans Londres; l'aigreur entre les partis y est montée au plus haut excès depuis la proclamation du roi d'Angleterre qui déclare les Américains rebelles. Cette ineptie, ce chef-d'œuvre de démence de la part du gouvernement a renouvelé les forces de tous les opposants en les réunissant contre lui; la résolution est prise de rompre en visière ouvertement au parti de la cour dans les premières séances du parlement. On croit que ces séances ne se passeront pas sans qu'il y ait sept ou huit membres de l'opposition envoyés à la Tour de Londres, et c'est là l'instant attendu pour sonner le tocsin. Le lord Rochford, mon ami depuis quinze ans, causant avec moi, m'a dit en soupirant ces mots : *J'ai grand'peur, Monsieur, que l'hiver ne se passe point sans qu'il y ait quelques têtes à bas, soit dans le parti du roi, soit dans l'opposition.* D'un autre côté le lord-maire Wilkes, dans un mouvement de joie et de liberté à la fin d'un dîner splendide, me dit publiquement ceux-ci : « Depuis longtemps le roi d'Angleterre me fait l'honneur de me haïr. De ma part je lui ai toujours rendu la justice de le mépriser; le temps est venu de décider lequel a le mieux jugé l'autre, et de quel côté le vent fera choir des têtes [1]. »

« Le lord North, que tout ceci menace, donnerait aujourd'hui de grand cœur sa démission, s'il pouvait le faire avec honneur et sûreté.

« ..... Le moindre échec que recevra l'armée royale en Amérique, augmentant l'audace du peuple et de l'opposition, peut décider l'affaire à Londres au moment qu'on s'y attendra le moins, et si le roi se voit forcé de plier, je le dis en frémissant, je ne crois pas sa couronne plus assurée sur sa tête que la tête de ses ministres sur leurs épaules. Ce malheureux peuple anglais, avec sa frénétique liberté, peut inspi-

[1] Ce propos de Wilkes est d'autant plus insolent, qu'il émane d'un homme qui manquait à la fois de moralité privée et de moralité politique.

rer une véritable compassion à l'homme qui réfléchit. Jamais il n'a goûté la douceur de vivre paisiblement sous un roi bon et vertueux. Ils nous méprisent et nous traitent d'esclaves, parce que nous obéissons volontairement; mais si le règne d'un prince ou faible ou méchant a fait quelquefois un mal momentané à la France, jamais cette rage licencieuse que les Anglais appellent liberté n'a laissé un instant de bonheur et de vrai repos à ce peuple indomptable. Rois et sujets, tous y sont également malheureux [1]. Aujourd'hui, pour augmenter encore le trouble, il s'est ouvert une souscription secrète à Londres, chez deux des plus riches marchands de cette capitale, où tous les mécontens envoient de l'or pour faire passer aux Américains, ou payer les secours que les Hollandais leur fournissent. Ils font plus, ils ont des liaisons secrètes en Portugal, jusque dans le conseil du roi, qu'ils paient fort cher, pour tâcher d'empêcher que les Portugais n'entrent en accommodement avec les Espagnols [2]. Ils ont l'espoir que cette guerre attirera bientôt les Anglais et les Français dans la querelle de leurs alliés, et que ce nouvel incident détruira plus sûrement encore le ministère actuel, ce qui est l'objet constant de tous les opposants.

« Résumé.—L'Amérique échappe aux Anglais en dépit de leurs efforts; la guerre est plus vivement allumée dans Londres qu'à Boston. La fin de cette crise amènera la guerre avec les Français, si l'opposition triomphe, soit que Chatam ou Rockingham remplace lord North. Les opposants, pour augmenter le trouble, intriguent en Portugal pour empêcher l'accommodement avec l'Espagne.

« Notre ministère, mal instruit, a l'air stagnant et passif sur tous ces événemens qui nous touchent la peau.

[1] Voilà des opinions politiques qu'on n'est pas accoutumé à attribuer à l'auteur du *Mariage de Figaro*. A la vérité Beaumarchais écrivait ceci à un roi dont il était l'agent; mais en général l'examen de ses papiers prouve que, dans l'application, ses idées politiques se ressentaient peu de l'effervescence de son esprit.

[2] Il y avait à cette époque un démêlé entre le Portugal et l'Espagne sur une question de limites.

« Un homme supérieur et vigilant serait indispensable à Londres aujourd'hui.

« La première chose que l'on ne peut s'empêcher de faire est d'engager le ministère d'Espagne à se rendre moins difficile sur les répétitions contre le Portugal. Pendant que le ministère anglais travaille à rapprocher le Portugal de la conciliation, et fait observer aux Portugais que les embarras intérieurs de l'Angleterre l'empêcheraient absolument aujourd'hui de les secourir, aux termes de leur dernier traité, notre démarche auprès du ministère d'Espagne est indispensable pour détruire autant qu'il est possible l'effet de l'intrigue et de l'argent de l'opposition anglaise, qui emploie les derniers efforts en Portugal pour y engager sérieusement la querelle entre les deux puissances du Sud. . . . . .

« .....Voilà, Sire, quels sont les motifs de ma course secrète en France. Quelque usage que Votre Majesté fasse de ce travail, je compte assez sur la vertu, sur la bonté de mon maître, pour espérer qu'il ne fera pas tourner contre moi ces preuves de mon zèle, en les confiant à personne, ce qui augmenterait le nombre de mes ennemis, qui ne m'arrêteront jamais tant que je serai certain du secret et de la protection de Votre Majesté. « CARON DE BEAUMARCHAIS. »

On voit que dans ce mémoire Beaumarchais affirme avec une rare perspicacité le triomphe prochain des colonies d'Amérique, mais on voit aussi qu'il insiste pour qu'on éloigne tout ce qui pourrait entraîner la France dans un conflit dont le moment n'est pas arrivé. Si Beaumarchais s'exagère les conséquences de la lutte des partis en Angleterre, c'est qu'ici tout le monde se trompait comme lui. On supposait naturellement que des échecs éprouvés en Amérique rendraient l'Angleterre furieuse contre ses ministres[1]; mais le peuple

[1] Nous avons lu une dépêche de M. de Vergennes, écrite à peu

anglais, avec ce sentiment national et ce bon sens qui le caractérisent souvent dans les grandes crises, déjoua ces prévisions. La défaite des troupes anglaises affaiblit l'opposition plus encore que le ministère : tout fut subordonné à la nécessité de combattre avec énergie, et l'irritation des esprits, au lieu de s'enflammer, s'amortit considérablement.

On doit noter aussi que le mémoire de Beaumarchais au roi est indiqué comme remis d'abord à M. de Sartines, ce qui nous autorise à supposer que Beaumarchais a fait un secret de cette démarche à M. de Vergennes, ou n'a pas trouvé chez ce ministre le degré de confiance qu'il désirait ; c'est peut-être ce qui explique la lettre suivante à M. de Vergennes, écrite un jour après le mémoire :

« Monsieur le comte,

« Quand le zèle est indiscret, il doit être réprimé ; lorsqu'il est agréable, il faut l'encourager ; mais toute la sagacité du monde ne pourrait pas faire deviner à celui à qui on ne répond rien quelle conduite il doit tenir.

« Je fis hier parvenir au roi, par M. de Sartines, un petit travail qui n'est que le résumé de la longue conférence que vous m'aviez accordée la veille : c'est l'état exact des hommes et des choses en Angleterre ; il est terminé par l'offre que je vous avais faite de bâillonner pour le temps nécessaire à nos apprêts de guerre tout ce qui, par ces cris ou son silence,

près à la même date que le mémoire cité plus haut, dans laquelle ce ministre paraît dominé, comme Beaumarchais, par l'idée qu'une victoire des insurgés d'Amérique fera éclater à Londres une révolution. M. de Vergennes va jusqu'à exprimer des craintes pour la personne même du roi d'Angleterre.

peut en hâter ou retarder le moment. Il a dû être question de tout cela au conseil, et ce matin vous ne me faites rien dire. Les choses les plus mortelles aux affaires sont l'incertitude ou la perte du temps.

« Dois-je attendre votre réponse, ou faut-il que je parte sans en avoir aucune? Ai-je bien ou mal fait d'entamer les esprits dont les dispositions nous deviennent si importantes? Laisserai-je à l'avenir avorter les confidences et repousserai-je, au lieu de les accueillir, les ouvertures qui doivent influer sur la résolution actuelle? Enfin suis-je un agent utile à mon pays, ou seulement un voyageur sourd et muet?... J'attendrai votre réponse à cette lettre pour partir. Je suis, etc.,

« BEAUMARCHAIS. »

« Paris, ce 23 septembre 1775. »

Il reçut sans doute la réponse qu'il désirait, car le lendemain, repartant pour Londres, il écrit à M. de Vergennes :

« Paris, le 23 septembre 1775. »

« Monsieur le comte,

« Je pars, bien instruit des intentions du roi et des vôtres; que Votre Excellence soit tranquille : ce serait à moi une ânerie impardonnable en pareille affaire que de compromettre en rien la dignité du maître et de son ministre : faire de son mieux n'est rien en politique, le premier maladroit en offre autant; faire le mieux possible de la chose est ce qui doit distinguer du commun des serviteurs celui que Sa Majesté et vous, Monsieur le comte, honorez de votre confiance en un point aussi délicat. Je suis, etc., « BEAUMARCHAIS. »

A dater de ce moment, la correspondance s'établit directement entre Beaumarchais et M. de Vergennes, et le thème qu'il déroule sans cesse sous diverses formes est celui-ci : Les Américains triompheront, mais il faut les aider dans leur lutte, car, s'ils succombaient, ils

s'uniraient aux Anglais et se retourneraient contre nous. Nous ne sommes pas encore en état de faire la guerre; il faut nous préparer, faire durer la lutte, et pour cela envoyer avec prudence des secours secrets aux Américains.

Le mémoire suivant, adressé à Louis XVI par l'intermédiaire de M. de Vergennes, est le développement de cette idée, et, rapproché du premier, il nous montre quels pas avait faits la question.

LA PAIX OU LA GUERRE.

AU ROI SEUL [1].

« Sire,

« La fameuse querelle entre l'Amérique et l'Angleterre, qui va bientôt diviser le monde et changer le système de l'Europe, impose à chaque puissance la nécessité de bien examiner par où l'événement de cette séparation peut influer sur elle et la servir ou lui nuire.

« Mais la plus intéressée de toutes est certainement la France, dont les îles à sucre sont, depuis la dernière paix, l'objet constant des regrets et de l'espoir des Anglais, désirs et regrets qui doivent infailliblement nous donner la guerre, à moins que, par une faiblesse impossible à supposer, nous ne consentions à sacrifier nos riches possessions du golfe à la chimère d'une paix honteuse et plus destructive que cette guerre que nous redoutons.

« Dans un premier mémoire, remis il y a trois mois à Votre Majesté par M. de Vergennes, j'ai tâché d'établir sondement que la justice de Votre Majesté ne pouvait être blessée de prendre de sages précautions contre des ennemis

[1] Remis à M. le comte de Vergennes, cachet volant, le 29 février 1776.

qui ne sont jamais délicats sur celles qu'ils prennent contre nous.

« Aujourd'hui que l'instant d'une crise violente avance à grands pas, je suis obligé de prévenir Votre Majesté que la conservation de nos possessions d'Amérique et la paix qu'elle paraît tant désirer dépendent uniquement de cette seule proposition : *il faut secourir les Américains.* C'est ce que je vais démontrer.

« Le roi d'Angleterre, les ministres, le parlement, l'opposition, la nation, le peuple anglais, les partis enfin qui déchirent cet Etat, conviennent qu'on ne doit plus se flatter de ramener les Américains, ni même que les grands efforts qu'on fait aujourd'hui pour les soumettre aient le succès de les réduire. De là, Sire, ces débats violents entre le ministère et l'opposition, ce flux et reflux d'opinions admises ou rejetées qui, n'avançant pas les affaires, ne servent qu'à mettre la question dans un plus grand jour.

« Le lord North, effrayé de piloter seul au fort d'un tel orage, vient de profiter de l'ambition du lord Germaine pour verser tout le poids des affaires sur sa tête ambitieuse.

« Le lord Germaine, étourdi des cris et frappé des arguments terribles de l'opposition, dit aujourd'hui aux lords Shelburne et Rockingham, chefs de parti : « Dans l'état où sont les choses, Messieurs, osez-vous répondre à la nation que les Américains se soumettront à l'acte de navigation et rentreront sous le joug, *à la seule condition*, renfermée dans le plan de lord Shelburne, *d'être remis en l'état où ils étaient avant les troubles de* 1763 ? Si vous l'osez, Messieurs, investissez-vous du ministère, et chargez-vous du salut de l'État à vos risques, périls et fortunes. »

« L'opposition, disposée à prendre le ministre au mot et toute prête à dire oui, n'est arrêtée que par l'inquiétude que les Américains, encouragés par leurs succès et peut-être enhardis par quelques traités secrets avec l'Epagne et France, ne refusent aujourd'hui ces mêmes conditions de paix qu'ils demandaient à mains jointes il y a deux ans.

« D'autre part le sieur L. (M. de Vergennes dira son nom à Votre Majesté) [1], député secret des colonies à Londres, absolument découragé par l'inutilité des efforts qu'il a tentés par moi auprès du ministère de France pour en obtenir des secours de poudre et de munitions de guerre, me dit aujourd'hui : « Une dernière fois, la France est-elle absolument décidée à nous refuser tout secours et à devenir la victime de l'Angleterre et la fable de l'Europe par cet incroyable engourdissement ? Obligé moi-même de répondre positivement, j'attends votre dernière réponse pour donner la mienne. *Nous offrons à la France, pour prix de ses secours secrets, un traité secret de commerce qui lui fera passer, pendant un certain nombre d'années après la paix, tout le bénéfice dont nous avons depuis un siècle enrichi l'Angleterre, plus une garantie de ses possessions selon nos forces.* Ne le voulez-vous pas? Je ne demande à lord Shelburne que le temps de l'allée et du retour d'un vaisseau qui instruira le congrès des propositions de l'Angleterre, et je puis vous dire dès à présent quelles résolutions prendra le congrès à cet égard. Ils feront sur-le-champ une proclamation publique par laquelle ils offriront à toutes les nations du monde, pour en obtenir des secours, les conditions que je vous offre en secret aujourd'hui. Et pour se venger de la France et la forcer publiquement à faire une déclaration à leur égard qui la commette à l'excès, ils enverront dans vos ports les premières prises qu'ils feront sur les Anglais : alors, de quelque côté que vous vous tourniez, cette guerre que vous fuyez et redoutez tant, devient inévitable pour vous, car ou vous recevrez nos prises dans vos ports ou vous les rejetterez ; si vous les recevez, la rupture est certaine avec l'Angleterre ; si vous les rejetez, à l'instant le congrès accepte la paix aux conditions proposées par la métropole ; les Américains

[1] C'était Arthur Lee, qui fit depuis partie avec Franklin de la députation américaine à Paris et dont nous reparlerons tout à l'heure.

outrés joignent toutes leurs forces à celles de l'Angleterre pour tomber sur vos îles et vous prouver que les belles précautions mêmes que vous aviez prises pour garder vos possessions étaient justement celles qui devaient vous en priver à jamais.

« Allez, Monsieur, allez en France ; exposez-y ce tableau des affaires ; je vais m'enfermer à la campagne jusqu'à votre retour pour n'être pas forcé de donner une réponse avant d'avoir reçu la vôtre. Dites à vos ministres que je suis prêt à vous y suivre, s'il le faut, pour y confirmer ces déclarations ; dites-leur *que j'apprends que le congrès a envoyé deux députés à la cour de Madrid pour le même objet, et je puis vous ajouter à cela qu'ils ont reçu une réponse très-satisfaisante.* Le conseil de France aurait-il aujourd'hui la glorieuse prérogative d'être seul aveuglé sur la gloire du roi et les intérêts de son royaume ? »

« Voilà, Sire, le tableau terrible et frappant de notre position ; Votre Majesté veut sincèrement la paix ! Le moyen de vous la conserver, Sire, va faire le résumé de ce mémoire.

« Admettons toutes les hypothèses possibles, et raisonnons.

« Ce qui suit est bien important :

« Ou l'Angleterre aura dans cette campagne le succès le plus complet en Amérique ;

« Ou les Américains repousseront les Anglais avec perte ;

« Ou l'Angleterre prendra le parti, déjà adopté par le roi, d'abandonner les colonies à elles-mêmes et de s'en séparer à l'amiable ;

« Ou l'opposition, en s'emparant du ministère, répondra de la soumission des colonies à la condition d'être remises en leur état de 1763.

« Voilà tous les possibles rassemblés : y en a-t-il un seul qui ne vous donne à l'instant la guerre que vous voulez éviter ? Sire, au nom de Dieu, daignez l'examiner avec moi :

« 1° Si l'Angleterre triomphe de l'Amérique, ce ne peut être qu'avec une dépense énorme d'hommes et d'argent ; or le seul dédommagement que les Anglais se proposent de tant

de pertes est d'enlever à leur retour les îles françaises, de se rendre par là les marchands exclusifs de la précieuse denrée du sucre, qui peut seule réparer tous les dommages de leur commerce, et cette prise les rend à jamais possesseurs absolus du bénéfice de l'interlope que le continent fait avec ces mêmes îles.

« Alors, Sire, il vous resterait uniquement le choix de commencer trop tard une guerre infructueuse, ou de sacrifier à la plus honteuse des paix inactives toutes vos colonies d'Amérique, et de perdre 280 millions de capitaux et plus de 30 millions de revenus.

« 2° Si les Américains sont vainqueurs, à l'instant ils sont libres, et les Anglais, au désespoir de voir leur existence diminuée des trois quarts, n'en seront que plus empressés à chercher un dédommagement devenu indispensable dans la prise facile de nos possessions d'Amérique, et l'on peut être certain qu'ils n'y manqueront pas.

« 3° Si les Anglais se croient forcés d'abandonner sans coup férir les colonies à elles-mêmes, comme c'est le vœu secret du roi, la perte étant la même pour leur existence et leur commerce étant également ruiné, le résultat pour nous est semblable au précédent; excepté que les Anglais, moins énervés par cet abandon à l'amiable que par une campagne sanglante et ruineuse, n'en auront que plus de moyens et de facilités de s'emparer de nos îles, dont alors ils ne pourront plus se passer, s'ils veulent conserver les leurs et garder un pied de terre en Amérique.

« 4° Si l'opposition se met en possession du ministère et conclut le traité de réunion avec les colonies, les Américains, outrés contre la France, dont les refus les auront seuls forcés à se soumettre à la métropole, nous menacent dès aujourd'hui de joindre toutes leurs forces à celles de l'Angleterre pour enlever nos îles. Ils ne se réuniront même à la mère-patrie qu'à cette condition, et Dieu sait alors avec quelle joie le ministère composé des lords Chatam, Shelburne et Rockingham, dont les dispositions pour nous sont publiques, adop-

tera le ressentiment des Américains, et vous fera sans relâche la guerre la plus opiniâtre et la plus cruelle.

« Que faire donc en cette extrémité pour avoir la paix et conserver nos îles?

« Vous ne conserverez la paix que vous désirez, Sire, qu'en empêchant à tout prix qu'elle ne se fasse entre l'Angleterre et l'Amérique, et qu'en empêchant que l'une triomphe complétement de l'autre; et le seul moyen d'y parvenir est de donner des secours aux Américains, qui mettront leurs forces en équilibre avec celles de l'Angleterre, mais rien au delà. Et croyez, Sire, que l'épargne aujourd'hui de quelques millions peut coûter avant peu bien du sang et de l'argent à la France.

« Croyez surtout, Sire, que les seuls apprêts forcés de la première campagne vous coûteront plus que tous les secours qu'on vous demande aujourd'hui, et que la triste économie de 2 ou 3 millions vous en fera perdre à coup sûr avant deux ans plus de 300.

« Si l'on répond que nous ne pouvons secourir les Américains sans blesser l'Angleterre et sans attirer sur nous l'orage que je veux conjurer au loin, je réponds à mon tour qu'on ne courra point ce danger, si l'on suit le plan que j'ai tant de fois proposé, de secourir secrètement les Américains sans se compromettre, en leur imposant pour première condition qu'ils n'enverront jamais aucune prise dans nos ports, et ne feront aucun acte tendant à divulguer des secours que la première indiscrétion du congrès lui ferait perdre à l'instant. Et si Votre Majesté n'a pas sous la main un plus habile homme à y employer, je me charge et réponds du traité, sans que personne soit compromis, persuadé que mon zèle suppléera mieux à mon défaut d'habileté que l'habileté d'un autre ne pourrait remplacer mon zèle.

« Votre Majesté voit sans peine que tous le succès dépend ici du secret et de la célérité; mais une chose infiniment importante à l'un et à l'autre serait de renvoyer, s'il était possible, à Londres lord Stormont, qui, par la facilité de ses liai-

sons en France, est à portée d'instruire et instruit journellement l'Angleterre de tout ce qui se dit et s'agite au conseil de Votre Majesté.

« Cela est bien extraordinaire, mais cela est; l'occasion du rappel de M. de Guines est on ne peut pas plus favorable.

« L'Angleterre veut absolument un ambassadeur; si Votre Majesté ne se pressait pas de nommer un successeur à M. de Guines et qu'elle envoyât en Angleterre un chargé d'affaires ou ministre d'une capacité reconnue [1], à l'instant on rappellerait lord Stormont, et quelque ministre qu'ils nommassent en place de cet ambassadeur, il se passerait bien du temps avant qu'il fût en état par ses liaisons de nous faire autant de mal que nous en recevons de lord Stormont. Et la crise une fois passée, le plus futile ou le plus fastueux de nos seigneurs pourrait être envoyé sans risque en ambassade à Londres; la besogne étant faite ou manquée, tout le reste alors serait sans importance.

« Votre Majesté peut juger par ces travaux si mon zèle est autant éclairé qu'il est ardent et pur.

« Mais si mon auguste maître, oubliant tous les dangers qu'un mot échappé de sa bouche peut faire courir à un bon serviteur qui ne connaît et ne sert que lui, laissait pénétrer que c'est par moi qu'il reçoit ces instructions secrètes, alors toute son autorité même aurait peine à me garantir de ma perte, tant la cabale et l'intrigue ont de pouvoir, Sire, au milieu de votre cour, pour nuire et renverser les plus importantes entreprises. Votre Majesté sait mieux que personne que le secret est l'âme des affaires et qu'en politique un projet éventé n'est qu'un projet manqué.

« Depuis que je vous sers, Sire, je ne vous ai rien demandé et ne vous demanderai jamais rien. Faites seulement, ô mon

[1] Le conseil de Beaumarchais fut suivi. Après le rappel de M. de Guines, on envoya d'abord en Angleterre un simple chargé d'affaires, M. Garnier.

maître, qu'on ne puisse m'empêcher de travailler pour votre service, et toute mon existence vous est consacrée.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

On reconnaît ici que Beaumarchais juge le moment venu d'appuyer fortement le système des secours secrets, et qu'il présente ce système avec une habileté qui ferait honneur à un diplomate de profession; on voit aussi qu'il se propose pour la première fois comme prêt à le mettre lui-même à exécution. La prudence de M. de Vergennes s'y refuse encore. Beaumarchais lui écrit une douzaine de lettres de plus en plus pressantes qui paraissent faire une assez vive impression sur son esprit. M. de Vergennes ne croit plus autant à la possibilité de conserver la paix. « Quoique la tendance de la France et de l'Espagne, écrit-il à notre chargé d'affaires à Londres le 20 avril 1776, soit pour assurer la durée de la paix, je vous avoue que je ne suis pas tranquille quand je considère la foule des accidents indépendants de la volonté des souverains qui peuvent confondre leur prévoyance. » Les inquiétudes du ministre français sont bientôt fortifiées par l'attitude défiante et tracassière du gouvernement anglais; quoique la France garde encore en ce moment la plus absolue neutralité, cela ne suffit pas au cabinet de Londres : il prétend visiter nos navires, poursuivre les bâtiments américains jusque sous le canon de nos forts; il gêne notre commerce; il soutient que nous devons punir ceux de nos négociants qui trafiquent avec les rebelles. Beaumarchais exploite avec soin ces circonstances au

profit de son idée. Il raconte à M. de Vergennes, avec une grande vivacité, une scène qu'il a eue avec lord Rochford au sujet de cette prétention du gouvernement anglais, d'obtenir la punition de nos négociants, et M. de Vergennes lui répond par la lettre suivante, où le calme habituel du ministre semble s'altérer un peu au contact de la vivacité fiévreuse de Beaumarchais :

« A Versailles, le 26 avril 1776. »

« J'ai mis sous les yeux du roi, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le mardi 16, et non le 12 de ce mois. J'ai la satisfaction de vous annoncer que Sa Majesté a fort approuvé la manière noble et franche dont vous avez repoussé l'attaque que le lord Rochfort vous a faite à l'occasion de ce bâtiment américain destiné, dit-on, pour Nantes et conduit à Bristol. Vous n'avez rien dit que Sa Majesté ne vous eût prescrit de dire, si elle avait pu prévoir que vous seriez dans le cas de vous expliquer sur un objet aussi étranger aux soins dont vous êtes chargé [1]. Au ton de lord Rochfort, il semblerait argumenter d'un pacte qui nous assujettirait à faire de l'intérêt de l'Angleterre le nôtre propre. Je ne connais pas ce pacte; il n'existe pas dans l'exemple que l'Angleterre nous a donné lorsqu'elle a cru pouvoir nous nuire. Qu'on se rappelle seulement la conduite qu'on a tenue à notre égard pendant les troubles de Corse, les secours de toute espèce qu'on y a versés sans aucune sorte de ménagement. Je ne cite pas cet exemple pour nous autoriser à le suivre. Le roi, fidèle à ses principes de justice, ne cherche point à abuser de la situation des Anglais pour augmenter leur embarras ; mais il ne peut retrancher à ses sujets la protection qu'il doit à leur commerce... Il serait

[1] La mission ostensible de Beaumarchais était à ce moment de réunir à Londres des piastres espagnoles pour le service de nos colonies.

contre toute raison et bienséance de prétendre que nous ne devons vendre aucun article de commerce à qui que ce soit, parce qu'il serait possible qu'il passât de seconde main en Amérique. »

Après divers détails, le ministre termine ainsi :

« Recevez tous mes compliments, Monsieur. Après vous avoir assuré de l'approbation du roi, la mienne ne doit pas vous paraître fort intéressante ; cependant je ne puis m'empêcher d'applaudir à la sagesse et à la fermeté de votre conduite, et de vous renouveler toute mon estime.

« Je suis bien parfaitement, Monsieur, etc.

« De Vergennes. »

Il est visible que le ministre commence à se fatiguer des exigences du cabinet anglais, et que Beaumarchais et son plan de secours secrets font des progrès dans son esprit. Celui-ci ne songeait pas encore à cette époque à réaliser ce système sous la forme d'une opération commerciale entreprise par lui avec le concours du gouvernement, mais à ses risques et périls. Il demandait 3 millions pour les transmettre directement soit en argent, soit en munitions, aux agents de l'Amérique.

Le ministère français se décida enfin à accepter et à faire accepter au roi la combinaison proposée ; cependant la prudence de M. de Vergennes la repoussa sous cette forme, qui parut trop compromettante. On dit à Beaumarchais : « Il faut que l'opération ait essentiellement, aux yeux du gouvernement anglais et même aux yeux des Américains, l'aspect d'une spéculation individuelle, à laquelle nous sommes étrangers. Pour

qu'elle soit telle en apparence, il faut qu'elle le soit aussi, jusqu'à un certain point, en réalité. Nous vous donnerons secrètement un million. Nous tâcherons d'obtenir de la cour d'Espagne qu'elle s'unisse à nous dans cette affaire, et qu'elle vous fournisse, de son côté, une somme égale; avec ces deux millions et la coopération des particuliers qui voudront s'associer à votre entreprise, vous fonderez une grande maison de commerce, et à vos risques et périls vous approvisionnerez l'Amérique d'armes, de munitions, d'objets d'équipement et de tous autres objets qui lui seront nécessaires pour soutenir la guerre. Nos arsenaux vous livreront des armes et des munitions, mais vous les remplacerez ou vous les payerez. Vous ne demanderez point d'argent aux Américains, puisqu'ils n'en ont pas, mais vous leur demanderez des retours en denrées de leur sol, dont nous vous faciliterons l'écoulement dans le royaume, et vous leur accorderez de votre côté toutes les facilités possibles. En un mot, il faut que l'opération secrètement subventionnée par nous au début s'alimente et se soutienne par elle-même; mais d'un autre côté, comme nous nous réservons de la favoriser ou de la contrarier suivant les convenances de notre politique, vous nous rendrez compte de vos profits et de vos pertes, et nous apprécierons si nous devons vous accorder de nouveaux secours ou vous tenir quitte des sommes précédemment accordées. »

Telle était, comme nous le démontrons plus loin, la véritable physionomie de cotte opération à la fois poli-

tique et commerciale; elle offrait certainement des avantages pour Beaumarchais, mais elle offrait aussi bien des dangers, car autour de cette première mise de fonds de deux millions, il fallait appeler l'argent du commerce, le risquer dans une affaire très-chanceuse qui pouvait tout engloutir, et engloutir en même temps la fortune personnelle de l'agent du ministère. Beaumarchais, en effet, une fois engagé dans une entreprise aussi vaste (son premier envoi aux États-Unis dépassait à lui seul trois millions) avait à se poser ces questions diverses : Que deviendra mon opération si mes vaisseaux sont pris par les croiseurs anglais ? Que deviendra-t-elle si le gouvernement, effrayé par les menaces de la diplomatie anglaise, non-seulement m'abandonne, mais me sacrifie ? Que deviendra-t-elle enfin si les Américains sont vaincus, ou si après avoir reçu mes cargaisons, ils se croient dispensés de m'envoyer des retours ?— Ces perspectives auraient pu faire hésiter un autre homme, mais on sait déjà que l'auteur du *Barbier de Séville* ne redoutait pas les affaires difficiles. Il se lança dans celle-ci avec son intrépidité ordinaire, et le 10 juin 1776, un mois avant que les États-Unis eussent publié leur déclaration d'indépendance, il signa ce fameux reçu qui, tenu secret sous la monarchie, livré aux États-Unis en 1794 sous la république, a occasionné un procès de cinquante ans sur lequel nous reviendrons. Il est ainsi conçu :

« J'ai reçu de M. Duvergier, conformément aux ordres de M. le comte de Vergennes, en date du 5 courant, que je lui

ai remis, la somme d'un million *dont je rendrai compte* à mon dit sieur comte de Vergennes.

« CARON DE BEAUMARCHAIS.

« Bon pour un million de livres tournois. »

« A Paris, ce 10 juin 1776. »

Deux mois après, la cour d'Espagne se décida à contribuer également pour un million à l'opération dirigée par Beaumarchais. Mais pour garantir le secret de cette subvention, le million espagnol, avant d'arriver dans les mains de l'auteur du *Barbier de Séville*, fit un petit circuit : l'ambassadeur d'Espagne le versa au Trésor public de France; il en tira une reconnaissance du caissier, il remit cette reconnaissance à M. de Vergennes, et ce dernier la donna à Beaumarchais en échange de ce reçu, que je cite textuellement d'après l'original, qui se trouve aux archives des affaires étrangères :

« J'ai reçu de Son Excellence M. le comte de Vergennes la reconnaissance d'un million de livres tournois que M. Duvergier avait donnée à M. l'ambassadeur d'Espagne, avec laquelle reconnaissance je toucherai au trésor royal ladite somme d'un million tournois, de l'emploi de laquelle je rendrai compte à sadite excellence M. le comte de Vergennes.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

« A Versailles, le 11 août 1776. »

A partir de ce jour, le rôle de Beaumarchais dans l'affaire d'Amérique change de nature. Il passe de l'état d'observateur et d'instigateur à l'état d'acteur. Il n'écrit plus seulement des mémoires, il expédie des cargaisons, il lutte contre les vents, les flots, les Anglais, les hésita-

tions du ministère; et lorsque par l'effet même de ses opérations la guerre éclate enfin entre la France et l'Angleterre, il y figure brillamment avec *sa marine*. Mais pour comprendre les difficultés inattendues qu'il va rencontrer dans ses rapports avec le congrès des États-Unis, il faut d'abord revenir un instant sur nos pas et dire un mot d'un Américain qui exerça une fâcheuse influence sur cette époque de la vie de Beaumarchais.

XXII

RELATIONS DE BEAUMARCHAIS AVEC ARTHUR LEE. — ENGAGEMENTS PRIS PAR SILAS DEANE, DÉPUTÉ DES INSURGENTS A PARIS. — PREMIERS SECOURS EXPÉDIÉS PAR BEAUMARCHAIS. — ÉTRANGE ATTITUDE DU CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS.

On se souvient que Beaumarchais, en insistant avec ardeur pour déterminer Louis XVI à secourir secrètement les Américains, ne songeait pas d'abord à se charger de l'opération à ses risques et périls, avec une subvention ministérielle. — Il offrait seulement de transmettre lui-même aux agents de l'Amérique, et en s'assurant de leur discrétion, les secours que le gouvernement français voudrait bien accorder aux *insurgents*. Il avait communiqué cette première idée à un Américain qui se trouvait à Londres en 1775, et qu'il avait rencontré chez Wilkes. C'était un Virginien nommé Arthur Lee, encore jeune et alors inconnu, qui étudiait le droit en Angleterre au moment où éclata la révolution américaine, et qui fut

depuis membre de la députation des États-Unis à Paris, et ensuite membre du congrès. Un des écrivains les plus estimés de l'Amérique, le seul qui, à ma connaissance, ait esquissé avec exactitude les rapports de Beaumarchais et d'Arthur Lee, M. Jared Sparks, peint ainsi le caractère de ce dernier : « Il méritait, dit-il, de la considération par ses talents naturels et acquis. Il était bon écrivain, et il défendit la cause de son pays avec ardeur et persévérance; mais son caractère était inquiet et violent. Jaloux de ses rivaux, se défiant de tout le monde, il s'engageait lui-même et il engageait tous ceux qui se trouvaient en rapport avec lui dans une succession de disputes et de difficultés[1]. » Il faut ajouter à ce portrait qu'Arthur Lee était dévoré d'ambition et toujours disposé à se faire valoir aux dépens d'autrui. Sa correspondance avec le comité secret du congrès, à l'époque où il fit partie de la députation américaine en France avec Silas Deane et Franklin, n'est qu'une série d'insinuations amères, et souvent des plus injurieuses, contre ses deux collègues. Il ne tint pas à lui que Franklin notamment ne passât pour un voleur, et qu'on ne crût en Amérique que c'était Arthur Lee qui seul avait décidé l'alliance entre les États-Unis et la France. Nous avons sous les yeux une biographie d'Arthur Lee, en deux volumes, dont l'auteur, qui sans doute est le parent du négociateur américain, car il porte le même nom[2], semble adopter cette dernière

[1] *Life of Benj. Franklin*, by Jared Sparks, p. 447.
[2] *Life of Arthur Lee*, by Richard-Henri Lee. Boston, 1829.

opinion avec une bonne foi, très-respectable sans doute, mais très-mal renseignée sur ce point. Ayant eu occasion d'étudier de près les travaux de la députation américaine à Paris, nous pouvons affirmer que le concours d'Arthur Lee fut des plus insignifiants, qu'il n'avait aucun crédit sur le gouvernement français qui le soupçonnait à tort ou à raison de liaisons secrètes avec le cabinet anglais, et qu'il joua réellement auprès de lui le rôle de *la mouche du coche.* C'est ce qui explique parfaitement son irritation permanente contre ses deux collègues.

Tel était l'homme que Beaumarchais rencontra à Londres à la fin de 1775, et à qui il fit part de ses instances auprès de Louis XVI et de ses ministres pour obtenir des secours secrets en faveur des Américains. Charmé de trouver une occasion de se donner de l'importance, Arthur Lee écrit tout de suite au comité secret du congrès « qu'à la suite de ses *actives démarches auprès de l'ambassadeur de France à Londres,* M. de Vergennes *a envoyé à lui, Arthur Lee, un agent secret pour l'informer* que la cour de France ne peut songer à faire la guerre à l'Angleterre, mais qu'elle est prête à envoyer pour 5 millions d'armes et de munitions au Cap Français, pour les faire passer de là aux États-Unis. » Il n'y avait pas un mot de vrai dans cette nouvelle. M. de Vergennes n'avait envoyé nul agent à Arthur Lee pour lui faire des promesses de ce genre. Beaumarchais l'avait vu chez Wilkes, lui avait parlé de ses plans, de ses espérances, des mémoires qu'il adres-

sait au gouvernement français. Arthur Lee, pour se grandir aux yeux du congrès, avait complétement dénaturé cette conversation, et la preuve que l'invention venait de lui et non de Beaumarchais, c'est qu'au même moment ce dernier sollicitait en vain de M. de Vergennes ces secours secrets, en joignant précisément à ses instances celles d'Arthur Lee, qui se déclarait prêt à venir à Paris, si le ministre le désirait. Les étranges amplifications du jeune Américain avaient naturellement fait sur le comité secret du congrès une vive impression; c'était la première nouvelle de ce genre qui arrivait en Amérique; on en avait conclu qu'Arthur Lee était un très-habile négociateur, et comme avant d'avoir reçu cette nouvelle, le comité venait d'envoyer en France un agent particulier, Silas Deane, pour demander les mêmes secours qu'Arthur Lee assurait lui être promis, il se réserva d'adjoindre celui-ci à Silas Deane.

En attendant, Beaumarchais poursuivait ses sollicitations auprès de M. de Vergennes, qui non-seulement n'avait rien promis, mais qui refusait toujours. Les chances de triomphe des colonies étaient encore trop incertaines pour qu'on s'exposât à une guerre avec l'Angleterre, guerre qui résulterait nécessairement d'une indiscrétion des Américains divulguant les secours donnés. Comment se garantir contre ce danger? On a vu Beaumarchais proposer, dans ses mémoires au roi, divers moyens. Le plus sûr parut être de changer la physionomie de l'opération, de cacher aux *insurgents*

eux-mêmes la source des secours qu'ils recevraient; et, au lieu de leur donner ces secours gratuitement, de subventionner en secret plusieurs [1] maisons de commerce qui leur enverraient des fournitures, en leur laissant la facilité de les payer en nature, et en supportant toutes les pertes que les croiseurs anglais pourraient faire éprouver à ce commerce prohibé. C'est dans ces conditions qu'une subvention fut accordée à Beaumarchais. Qui ne comprend en effet que,—du jour où le cabinet de Versailles, suivant d'ailleurs l'exemple que lui avait donné l'Angleterre et dans la guerre de Corse et dans nos guerres civiles du XVIe siècle, se décidait à secourir les *insurgents* sous cette forme indirecte pour éviter la guerre,—il devait non-seulement permettre, mais il devait vouloir que les secours fournis ne le fussent pas à titre gratuit? Cette gratuité eût manifestement dénoncé à l'Angleterre sa coopération.

Revenu de Londres à Paris, Beaumarchais entretenait avec Arthur Lee une correspondance en chiffres. Lorsqu'il eut été convenu entre M. de Vergennes et lui que l'opération aurait un caractère exclusivement individuel et commercial, et que la participation du gouvernement serait soigneusement cachée aux Américains eux-mêmes, Beaumarchais, conformément aux instruc-

[1] Une lettre de M. de Vergennes à Louis XVI, une lettre de Louis XVI au roi d'Espagne, publiées dans l'*Histoire de la diplomatie française*, de M. de Flassan, et quelques autres documents trouvés dans les papiers de Beaumarchais me portent à penser que divers négociants furent en effet subventionnés comme Beaumarchais et dans le même but.

tions ministérielles, écrit à Arthur Lee, à Londres, en date du 12 juin 1776, le billet suivant :

« Les difficultés que j'ai trouvées dans ma négociation auprès du ministère m'ont fait prendre le parti de *former une compagnie* qui fera passer au plus tôt les secours de munitions et de poudre à *votre ami*, moyennant des retours en tabac au Cap Français. »

Sur ces entrefaites, l'agent américain envoyé directement en France par le congrès, Silas Deane, arrive. Comme il était seul muni des pouvoirs du congrès pour traiter en son nom, Beaumarchais contracte avec lui et n'écrit plus à Arthur Lee. Celui-ci avait compté sur cette opération pour se rendre populaire en Amérique; « il espérait, dit l'auteur de la *Vie de Franklin*, jouer le rôle principal dans l'entreprise. En apprenant qu'elle passait dans les mains de M. Deane, il accourut à Paris, accusa M. Deane d'intervenir dans ses propres affaires, s'efforça de faire naître une querelle entre lui et Beaumarchais, et, ne pouvant y parvenir, retourna à Londres vexé de son désappointement et furieux contre M. Deane[1]. » A ce récit très-exact de M. Jared Sparks, ajoutons que Lee n'était pas moins furieux contre Beaumarchais que contre Deane. Afin de se venger de l'un et de l'autre, il imagina d'écrire à leur insu au comité secret du congrès que tous deux s'entendaient pour tromper à la fois le gouvernement français et les États-Unis, en transformant en une opération commerciale ce qui, dans

[1] *Life of Franklin*, by Jared Sparks, p. 449.

les intentions du ministère, devait être un don gratuit. C'est de ce roman insidieux d'Arthur Lee que sont nés tous les embarras de Beaumarchais dans ses rapports avec le congrès. Nous verrons bientôt M. de Vergennes lui-même s'expliquer très-nettement sur cette question ; mais comme sa réponse officielle, à l'époque ou elle fut adressée au congrès, pourrait être considérée comme dictée par des convenances politiques, nous devons, en exposant les arrangements contractés entre Silas Deane et Beaumarchais sous l'œil même du ministre, chercher à démêler les véritables intentions de ce dernier dans une affaire qui, par sa nature même d'affaire secrète, a laissé naturellement peu de documents écrits de sa main.

Une première preuve contraire aux assertions d'Arthur Lee nous est fournie par un de ces incidents un peu comiques qui, dans la vie de l'auteur du *Barbier de Séville*, se mêlent toujours aux choses les plus sérieuses, et que nous devons raconter parce qu'il vient à l'appui de notre thèse. Au moment où le premier agent du congrès, Silas Deane, arriva à Paris, en juillet 1776, Beaumarchais, quoique le plus ardent, n'était pas le seul avocat des *insurgents* auprès du ministère. Avec lui rivalisait de zèle un vieux médecin, nommé Dubourg, assez savant en botanique, qui s'était lié autrefois en Angleterre avec Franklin, et qui se remuait beaucoup pour la cause américaine. Franklin, avant d'être envoyé lui-même en France, avait adressé Silas Deane au docteur Dubourg. Ce docteur, à qui M. de

Vergennes accordait quelque confiance, avait été mis dans la confidence des intentions du ministre, de subventionner secrètement diverses entreprises commerciales destinées à envoyer des fournitures aux Américains, et il espérait qu'il serait choisi, lui et quelques associés, pour diriger une entreprise de ce genre, lorsqu'il apprit que le ministre, plus convaincu apparemment de l'habileté de Beaumarchais que de la sienne, avait donné la préférence à ce dernier. Mécontent de se voir supplanté par l'auteur du *Barbier de Séville*, le vieux docteur écrit à M. de Vergennes la lettre suivante :

« Monseigneur,

« J'ai vu ce matin M. de Beaumarchais, et j'ai conféré volontiers avec lui sans réserve. Tout le monde connaît son esprit, et personne ne rend plus justice que moi à son honnêteté, sa discrétion, son zèle pour tout ce qui est grand et bon. Je le crois un des hommes du monde les plus propres aux négociations politiques, mais peut-être en même temps un des moins propres au négoce mercantile. Il aime le faste, on assure qu'il entretient des demoiselles ; il passe enfin pour un bourreau d'argent, et il n'y a en France *ni marchand ni fabricant qui n'en ait cette idée et qui n'hésitât beaucoup à faire la moindre affaire de commerce avec lui*. Aussi m'étonna-t-il bien lorsqu'il m'apprit que vous l'aviez chargé non-seulement de nous aider de ses lumières, mais de concentrer en lui seul *l'ensemble et les détails de toutes les opérations de commerce tant en envois qu'en retours, soit des munitions de guerre, soit des marchandises ordinaires de la France aux colonies unies et des colonies en France, la direction de toutes les affaires, le règlement des prix, la conclusion des marchés, les engagements à prendre, les recouvrements à faire*, etc. Je

convins avec lui qu'il pourrait en résulter l'avantage de faire toutes ces opérations un peu plus scrètement, mais je lui représentai qu'en s'emparant de tout cet immense trafic et en excluant absolument des gens qui avaient fait tant de frais, essuyé tant de fatigues et couru tant de dangers depuis un an pour le service du congrès, ce serait leur donner lieu de crier au monopole; il me dit que cela ne leur porterait aucun préjudice. et déploya son éloquence pour me le prouver tellement quellement. J'avoue que ces motifs particuliers ne suffiraient pas pour balancer celui du secret nécessaire dans une conjoncture aussi critique; mais qu'il me soit permis de douter s'il n'y a pas d'autres moyens, s'il n'y en aurait pas même de meilleurs pour assurer cet important secret. Peut-être est-il cent, peut-être mille personnes en France, qui, avec des talents fort inférieurs à ceux de M. de Beaumarchais, pourraient mieux remplir vos vues, en inspirant plus de confiance à tous ceux avec lesquels elles auraient à traiter. »

Avant de montrer l'auteur du *Barbier de Séville* réfutant à sa manière les accusations du vieux docteur, nous devons faire remarquer combien cette lettre est importante pour l'éclaircissement d'une question assez difficile à débrouiller, et qui a fait naître aux États-Unis les contestations les plus acharnées. Cette lettre, qui prouve que le docteur Dubourg était au courant des intentions du ministre, prouve en même temps jusqu'à la dernière évidence, par les passages que nous avons soulignés, qu'en accordant à la maison de commerce fondée par Beaumarchais une subvention secrète, M. de Vergennes n'entendait pas que les opérations de cette maison n'auraient qu'un caractère commercial *fictif;* elle prouve aussi qu'il avait déjà été question

de subventionner de véritables négociants; elle prouve enfin que le ministre pensait que l'entreprise s'alimenterait avec l'argent du commerce, et qu'elle se soutiendrait par les bénéfices résultant des retours en nature, sur lesquels Beaumarchais avait le droit de compter d'après les engagements formels pris par l'agent du congrès.

Il faut dire maintenant l'effet que produisit la lettre du docteur Dubourg accusant Beaumarchais par-devant M. Vergennes d'*entretenir des demoiselles*. Le ministre, malgré sa gravité, trouva plaisant de communiquer la lettre du docteur à Beaumarchais, qui de son côté, sans doute pour égayer M. de Vergennes, lui envoya une copie de sa réponse au docteur Dubourg. Elle est ainsi conçue :

« Ce mardi, 16 juillet 1776.

« Jusqu'à ce que M. le comte de Vergennes m'ait montré votre lettre, Monsieur, il m'a été impossible de saisir le vrai sens de celle dont vous m'avez honoré. Ce monsieur *qui ne veut ni ne peut rien prendre sur lui avec moi* était une chose inexplicable [1]. J'entends fort bien maintenant que vous avez voulu vous donner le temps d'écrire au ministre à mon sujet; mais, pour en recevoir des notions vraies, était-il bien nécessaire de lui en offrir de fausses? Eh! que fait à nos affaires que je sois un homme répandu, fastueux, et qui entretient des filles? Les filles que j'entretiens depuis vingt ans, Monsieur, sont bien vos très-humbles servantes. Elles étaient cinq, dont quatre sœurs et une nièce. Depuis trois ans, deux

[1] Ce passage s'applique à Silas Deane qui venait d'arriver, et que Beaumarchais n'avait pas encore vu, parce que le docteur Dubourg le dissuadait de se mettre en rapport avec lui.

de ces filles entretenues sont mortes à mon grand regret. Je n'en entretiens plus que trois, deux sœurs et ma nièce, ce qui ne laisse pas d'être encore assez fastueux pour un particulier comme moi. Mais qu'auriez-vous donc pensé, si, me connaissant mieux, vous aviez su que je poussais le scandale jusqu'à entretenir aussi des hommes, deux neveux fort jeunes, assez jolis, et même le trop malheureux père qui a mis au monde un aussi scandaleux entreteneur[1] ? Pour mon faste, c'est encore bien pis. Depuis trois ans, trouvant les dentelles et les habits brodés trop mesquins pour ma vanité, n'ai-je pas affecté l'orgueil d'avoir toujours mes poignets garnis de la plus belle mousseline unie ? Le plus superbe drap noir n'est pas trop beau pour moi, quelquefois même on m'a vu pousser la faquinerie jusqu'à la soie, quand il fait très-chaud; mais je vous supplie, Monsieur, de ne pas écrire ces choses à M. le comte de Vergennes : vous finiriez par me perdre entièrement dans son esprit.

« Vous avez eu vos raisons pour lui écrire du mal de moi que vous ne connaissiez pas; j'ai les miennes pour ne pas en être offensé, quoique j'aie l'honneur de vous connaître. Vous

[1] Cette réponse de Beaumarchais avait eu, à ce qu'il paraît, du succès dans sa famille, car je vois Julie saisir la balle au bond et écrire à ce sujet à son frère une lettre qui commence ainsi : « *Monsieur l'entreteneur*, je me sens forcée de vous dire que votre lettre à M. le docteur a fait fortune parmi nous ; les filles que vous entretenez sont bien *vos très-humbles servantes*, mais pourvu que vous les augmentiez, » et après avoir développé ce thème, Julie conclut à son ordinaire par des vers plus gais que poétiques, comme elle en mêlait volontiers à tout ce qu'elle écrivait :.

Car si vous voulez nous en croire
Vous augmenterez fort la gloire
Des bienfaits dont vous nous comblez
En nous doublant les fonds que vous nous accordez.

« Je suis en attendant ce moment désiré, Monsieur l'entreteneur, votre, etc. JULIE B. »

Il est probable que Julie gagna à la lettre du docteur un supplément d'*entretien*.

êtes, Monsieur, un honnête homme tellement enflammé du désir de faire un grand bien, que vous avez cru pouvoir vous permettre un petit mal pour y parvenir.

« Cette morale n'est pas tout à fait celle de l'Évangile; mais j'ai vu beaucoup de gens s'en accommoder. C'est même en ce sens que, pour opérer la conversion des païens, les Pères de l'Eglise se permettaient quelquefois des citations hasardées, de saintes calomnies qu'ils nommaient entre eux des fraudes pieuses. Cessons de plaisanter. Je n'ai point d'humeur, parce que M. de Vergennes n'est pas un petit homme, et je m'en tiens à sa réponse. Que ceux à qui je demanderai des avances en affaires se défient de moi, j'y consens; mais que ceux qui seront animés d'un vrai zèle pour les amis communs dont il s'agit y regardent à deux fois avant de s'éloigner d'un homme honorable qui offre de rendre tous les services et de faire toutes les avances utiles à ces mêmes amis. M'entendez-vous maintenant, Monsieur?

« J'aurai l'honneur de vous voir cette après-midi d'assez bonne heure pour vous trouver encore assemblés. J'ai celui d'être avec la plus haute considération, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, bien connu sous le nom de *Roderigue Hortalez et compagnie*[1]. »

L'Espagne ayant déjà porté bonheur à l'auteur du *Barbier de Séville*, c'est sous ce nom de *Roderigue Hortalez et compagnie*, destiné à dépister l'ambassadeur d'Angleterre, que Beaumarchais couvrit ses opérations

[1] Le docteur Dubourg garda toujours rancune à Beaumarchais des préférences de M. de Vergennes, et comme il était très-lié avec Franklin, lorsque ce dernier eut rejoint Silas Deane en France, le docteur l'indisposa contre Beaumarchais, ce qui fut un nouvel obstacle ajouté à tous ceux qui croisaient ses opérations. Du reste, le docteur fut puni de sa jalousie, car n'ayant pu obtenir pour ses projets de commerce la coopération du ministère, il voulut équiper un petit navire à lui tout seul; ce navire fut arrêté et confisqué par les Anglais, qui s'adjugèrent *gratis* la pacotille du docteur.

d'armateur secrètement appuyé par la cour de France. Malgré le mauvais vouloir du docteur Dubourg, il fallut bien que Beaumarchais et Silas Deane s'abouchassent enfin.

L'agent du congrès avait été présenté secrètement par ce même docteur Dubourg à M. de Vergennes le 17 juillet 1776. La situation des colonies insurgées était à cette époque extrêmement critique. Elles luttaient avec courage, mais elles avaient épuisé la ressource ruineuse du papier-monnaie; elles manquaient d'armes, de munitions, leurs troupes étaient à moitié nues, tandis que l'Angleterre, résolue aux derniers sacrifices pour étouffer la rébellion, avait envoyé en Amérique le général Howe avec des renforts considérables. Les troupes américaines avaient perdu plusieurs batailles, et bientôt le congrès lui-même allait être obligé de fuir de Philadelphie, occupée par les Anglais, pour s'établir à Baltimore. La campagne suivante devait être décisive, et l'on pensait généralement en Europe que les Américains seraient écrasés. C'est dans cet état de choses que le congrès envoyait Silas Deane à Paris, pour tâcher de se procurer à crédit du gouvernement ou des particuliers deux cents pièces de canon, des armes, des munitions, des effets d'habillement ou de campement pour vingt-cinq mille hommes. M. de Vergennes répondit naturellement aux demandes de l'agent du congrès par un refus formel, motivé sur les rapports pacifiques de la France et de l'Angleterre. Seulement il lui indiqua Beaumarchais comme un

négociant qui pourrait peut-être lui venir en aide à des conditions raisonnables. Le lendemain Beaumarchais écrit à Silas Deane la lettre suivante :

« Paris, ce 18 juillet 1776.

« Je ne sais, Monsieur, si vous avez avec vous quelqu'un de confiance pour vous traduire les lettres françaises qui traitent d'affaires importantes ; de mon côté, je ne serai pas en état de conférer avec vous en anglais jusqu'après le retour d'une personne que j'attends en ce moment de Londres et qui nous servira d'intreprète [1]. En attendant, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai depuis quelque temps conçu le projet d'aider les braves Américains à secouer le joug de l'Angleterre. J'ai déjà essayé différents moyens d'ouvrir une secrète et sûre correspondance entre le congrès général et une maison de commerce que je suis en train de former, et dont le but sera de fournir le continent, soit par la voie de nos îles, soit directement, si cela est possible, de tous les articles dont les Américains ont besoin, et qu'ils ne peuvent plus tirer de l'Angleterre. J'ai déjà parlé de mon plan à un *gentleman* à Londres qui se dit très-attaché à l'Amérique [2]; mais notre correspondance, depuis que j'ai quitté l'Angleterre, se poursuivant avec difficulté et en chiffres, je n'ai reçu aucune réponse à ma dernière lettre, dans laquelle je fixais quelques points de cette grande et importante affaire. Puisque vous êtes revêtu, Monsieur, d'un caractère qui me permet d'avoir confiance en vous, je serai très-satisfait de renouer d'une manière plus certaine et plus régulière une négociation qui n'a été jus-

[1] Silas Deane à son arrivée en France, savait très-peu le français ; toutes ses lettres, soit aux ministres, soit à Beaumarchais, sont écrites en anglais. Beaumarchais, de son côté, quoiqu'il eût séjourné en Angleterre, ne savait guère de l'anglais que ce fameux mot qu'il donne dans le *Mariage de Figaro* comme le fond de la langue.

[2] On comprend que le *gentleman* dont il est question ici est Arthur Lee.

qu'ici qu'effleurée. Mes moyens ne sont pas encore très-considérables, mais ils s'accroîtront beaucoup, si nous pouvons établir ensemble un traité dont les conditions soient honorables et avantageuses, et dont l'exécution soit exacte. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS [1]. »

On le voit, dès les premières relations de Beaumarchais avec l'agent du congrès, il n'y a nulle ambiguïté sur la nature de l'affaire. Il ne s'agit pas d'un don que Beaumarchais serait chargé de transmettre, mais d'un traité commercial dont l'exécution soit exacte. Toutefois, comme l'opération était trop chanceuse pour qu'un vrai négociant, dans la situation des affaires d'Amérique, l'eût entreprise uniquement à ses risques et périls, et comme l'auteur du *Barbier de Séville* n'était point négociant de profession, il n'était pas difficile à Silas Deane de soupçonner, quand même il ne l'aurait pas su par le docteur Dubourg, que l'homme qu'on lui indiquait et qui s'adressait à lui était plus ou moins soutenu par le ministère. Il devait donc, à moins d'une connivence coupable dont Arthur Lee l'a très-injustement accusé, il devait, tout en acceptant Beaumarchais tel qu'on le lui présentait, c'est-à-dire comme un négociant agissant en son propre nom, tenir le ministère au courant des engagements que ce négociant lui demandait de

1 Cette première lettre de Beaumarchais, qui est importante pour tout ce qui va suivre, n'ayant pas été retrouvée par moi dans les papiers de ce dernier, j'ai été obligé de la reproduire aussi exactement que possible d'après une traduction anglaise, qui figure dans les documents fournis au congrès des États-Unis par Silas Deane.

prendre. Aussi l'a-t-il fait, et c'est ce qui résulte de la lettre suivante, écrite par Silas Deane, en date du 19 juillet 1776, à l'homme de confiance de M. de Vergennes, M. Gérard, depuis ministre de France aux États-Unis, et alors premier commis aux affaires étrangères. Cette lettre prouve que Silas Deane a communiqué à M. Gérard la première lettre de Beaumarchais qu'il n'a pas encore vu, et qu'il a demandé conseil sur ce qu'il devait faire. « Je n'ai pas encore eu le plaisir de voir M. de Beaumarchais, écrit Silas Deane à M. Gérard; mais je suis plein de confiance, d'après les renseignements que vous m'avez donnés sur lui, qu'il sera en état de me procurer les choses dont j'ai besoin, et que je dois m'adresser à lui de préférence à toute autre personne. Je pense que par lui les fournitures mentionnées dans mes instructions me seront procurées avec le plus grand secret et la plus grande certitude. » Le même jour a lieu la première conférence entre Beaumarchais et l'agent du congrès, car le lendemain Silas Deane écrit à Beaumarchais la lettre suivante :

« Paris, hôtel Grand-Villars, 20 juillet 1776.

« Monsieur,

« Conformément à votre demande dans notre entrevue d'hier, je vous envoie ci-incluse une copie de ma commission et un extrait de mes instructions, qui vous donneront la certitude que je suis autorisé à faire les acquisitions pour lesquelles je me suis adressé à vous. Pour l'intelligence de cet extrait, il est nécessaire de vous informer que j'avais reçu ordre de m'adresser d'abord aux ministres, afin d'obtenir d'eux par voie d'achat ou d'emprunt les fournitures dont nous avons

besoin, et, au cas où le crédit et l'influence du congrès dans les circonstances présentes ne seraient pas suffisants pour les obtenir par ce moyen, j'avais mission de tâcher de me les procurer partout ailleurs. Je vous ai déjà fait part de ma demande au ministre et de sa réponse.

« A l'égard du crédit que nous vous demanderons pour les fournitures et les munitions que je compte obtenir de vous, j'espère qu'un long crédit ne sera pas nécessaire. Un an est le crédit le plus long que mes compatriotes sont habitués à prendre, et le congrès ayant engagé une grande quantité de tabac dans la Virginie et dans le Maryland, ainsi que d'autres articles qui seront embarqués aussitôt qu'on pourra se procurer des navires, je ne doute pas que des retours considérables en nature vous seront faits d'ici à *six mois* et que *le tout sera soldé d'ici un an*. C'est ce dont je presserai le congrès dans mes lettres. Cependant les événements de la guerre sont incertains, et notre commerce est exposé à en souffrir ; mais j'espère que, quoi qu'il arrive, vous recevrez bientôt des retours assez considérables pour pouvoir attendre. Dans le cas où une somme quelconque vous resterait due après que le crédit dont nous conviendrons serait expiré, il est bien entendu que l'intérêt d'usage vous serait alloué pour cette somme.

« Aussitôt que vous aurez pu faire traduire cette lettre et l'incluse, j'aurai l'honneur de me présenter chez vous. En attendant, je suis avec tout le respect et l'attachement possibles, votre, etc. « SILAS DEANE. »

A cette lettre de Silas Deane Beaumarchais répond par une lettre en date du 22 juillet, dans laquelle, après avoir accepté la forme des *retours en nature* et les délais demandés par l'agent du congrès, sur la question de la fixation du prix des fournitures il s'exprime ainsi :

« Comme je crois avoir affaire à un peuple vertueux, il me suffira de tenir par devers moi un compte exact de toutes mes avances. Le congrès sera le maître ou de payer les marchandises sur leur valeur usuelle au temps de leur arrivée au continent, ou de les recevoir suivant les prix d'achat, les retards et les assurances, avec une commission proportionnée aux peines et soins, qu'il est impossible de fixer aujourd'hui. J'entends servir votre pays comme s'il était le mien propre, et j'espère trouver dans l'amitié d'un peuple généreux la véritable récompense de mes travaux que je lui consacre avec plaisir. »

L'agent du congrès accepte avec reconnaissance cet arrangement par la lettre suivante, qui nous donnera en même temps une idée des difficultés de l'entreprise et par conséquent des services rendus par Beaumarchais aux États-Unis :

« Paris, ce 24 juillet 1776.

« Monsieur, j'ai lu avec attention la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22, et je pense que vos propositions pour le règlement du prix des marchandises et fournitures sont justes et équitables. La généreuse confiance que vous placez dans la vertu et la justice de mes constituants m'inspire la plus grande joie, me donne les espérances les plus flatteuses pour le succès de l'entreprise à leur satisfaction aussi bien qu'à la vôtre, et me permet de vous assurer de nouveau que les colonies unies prendront les mesures les plus efficaces pour vous envoyer des retours et justifier sous tous les rapports les sentiments qui vous animent pour elles. Toutefois, comme le prix des effets d'équipement seuls s'élevera déjà à 2 ou 3 millions et comme les canons, les armes, les munitions, feront monter la somme beaucoup plus haut, je ne puis, à cause de l'incertitude de l'arrivée des navires pendant la guerre, aller jusqu'à vous affirmer que des retours pour la totalité vous seront faits dans les délais indiqués;

mais dans ce cas, ainsi que je vous l'ai écrit antérieurement, je compte qu'on vous allouera pour la balance un intérêt satisfaisant. Quant aux cargaisons envoyées d'Amérique, soit en France, soit aux Indes occidentales, à titre de retours pour vos avances, je pense qu'il n'y a aucune objection à ce qu'elles soient adressées, soit à votre maison en France, soit à vos agents partout où elles pourront arriver.

« Je vois ici que l'exportation des canons, armes et autres munitions de guerre est prohibée, et que par conséquent ces objets ne pourront être exportés qu'en secret. Cette circonstance me donne beaucoup d'inquiétudes, car si je ne puis les embarquer publiquement, je ne puis aussi me les procurer ouvertement sans éveiller des alarmes qui seront peut-être fatales à nos opérations. Vous savez que l'ambassadeur d'Angleterre est attentif à tout ce que je fais, que ses espions surveillent tous mes mouvements, et surveilleront probablement de même tous les mouvements de ceux avec qui je serai en relation. Dans une telle situation, connaissant très-peu votre langue, je prévois bien des difficultés auxquelles je ne sais comment faire face, et qui vous embarrasseront peut-être beaucoup vous-même, malgré votre intelligence supérieure et votre habileté. Deux choses, vous en conviendrez, sont dans ce moment aussi essentielles que de se procurer les canons, les armes, etc., etc. : la première, c'est que les objets soient de bonne qualité [1] ; la seconde, qu'ils puissent être embarqués sans être arrêtés et retenus. La destinée de mon pays dépend en grande partie de l'arrivée de ces secours. Je ne puis donc être trop inquiet sur ce point, et il n'est pas de dangers ou de frais, si grands qu'ils soient, qui ne

[1] On a écrit souvent que les fournitures faites par Beaumarchais au congrès étaient en général de mauvaise qualité. Il a pu y avoir sur ce point quelques négligences de détail qui s'expliquent par les obstacles dont l'opération était entourée ; mais pour l'ensemble l'accusation n'est pas fondée : je trouve dans les papiers de Beaumarchais la preuve que les agents de l'Amérique inspectaient avec soin les cargaisons avant le départ.

doivent être hasardés, si cela est nécessaire, pour un objet aussi capital et aussi important. Je vous prie de réfléchir mûrement là-dessus et de me communiquer vos réflexions. J'ai passé chez vous ce matin avec le docteur Bancroft dans l'intention d'en conférer avec vous, mais vous étiez parti pour Versailles. Permettez-moi d'appeler vivement votre attention sur ces derniers points, et de vous assurer que j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monsieur, votre, etc.

« SILAS DEANE. »

Ces lettres suffisent, ce nous semble, pour préciser nettement la nature de l'opération et les engagements très-formels et très-incontestables pris par l'agent du congrès. Nous avons dû entrer dans ces détails, parce que le résultat qui va suivre est des plus étranges. S'il était besoin d'une nouvelle preuve que ni Beaumarchais ni Silas Deane ne contractèrent à l'insu du ministre, je la trouverais encore dans ce passage d'une lettre de Silas Deane à M. de Vergennes, en date du 18 novembre 1776, qui constate que l'agent du congrès, tout en acceptant, comme il devait le faire, la position prise par le gouvernement, qui se déclarait complétement étranger à l'opération, n'en tient pas moins le ministre au courant de tout ce qui se passe entre lui et Beaumarchais.

« Je vous écris, dit Silas Deane à M. de Vergennes, à la suite de votre entrevue avec M. de Beaumarchais ce matin. Je voudrais avoir votre direction générale et votre avis sur cette délicate, critique et importante affaire, préalablement à toute opération ultérieure et publique. »

L'opération était en effet des plus difficiles, car il s'agissait d'un commerce prohibé officiellement, dont

la prohibition était rigoureusement surveillée par l'ambassadeur d'Angleterre, et qui ne devait recevoir l'appui officieux du gouvernement français qu'à la condition que cet appui serait soigneusement caché. La moindre indiscrétion, le moindre embarras diplomatique occasionné par l'affaire allait transformer immédiatement l'appui du ministère en persécution. C'est dans ces conditions que l'auteur du *Barbier de Séville* devait faire extraire sans bruit, et par fractions, de divers arsenaux de l'État, 200 pièces de canon, des mortiers, des bombes, des boulets, 25,000 fusils, 200 milliers de poudre [1], faire fabriquer des effets d'habillement et de campement pour 25,000 hommes, réunir tous ces objets dans divers ports, les expédier aux *insurgents*, le tout sans éveiller les soupçons de l'ambassadeur d'Angleterre. Mais ce n'est pas en vain

[1] Il paraît que les Américains, à cette époque, manquaient de poudre ; les moyens de fabrication n'étaient pas sans doute assez perfectionnés pour leur permettre de s'en procurer chez eux. Il faut dire ici que les armes ou munitions tirées des arsenaux de l'État n'étaient point données *gratis* à Beaumarchais. C'est ce qui résulte du passage suivant d'une lettre inédite du ministre de la guerre, comte de St-Germain, en date du 25 août 1776, au comte de Vergennes, que j'extrais des papiers de Beaumarchais : « Cette compagnie, écrit M. de Saint-Germain, paiera comptant les bouches à feu sur le pied de 40 sous la livre de fonte, les fers coulés 90 fr. le millier et les fusils 23 fr. *Dans le cas où elle demanderait des délais, elle donnerait une caution valable.* » Dans une autre lettre adressée à Beaumarchais, en date du 30 juin 1776, le ministre de la guerre lui écrit à propos de la poudre qu'on lui a livrée et qu'il doit remplacer dans trois mois : « Je dois vous prévenir que la poudre que vous aurez à remplacer ne pourra être reçue qu'après qu'elle aura été éprouvée suivant les règlements. »

que Beaumarchais a pris pour devise : *Ma vie est un combat*. Une fois rassuré sur les conséquences de l'opération par les engagements de Silas Deane, il loue dans le faubourg du Temple une immense maison connue sous le nom d'hôtel de Hollande, il s'y installe avec ses bureaux, ses commis, et passe, du jour au lendemain, de l'état d'auteur comique à l'état de négociant espagnol connu sous le nom de *Roderigue Hortalez et compagnie*. En quelques mois au milieu d'obstacles dont le détail serait trop long, il avait réuni au Havre et à Nantes tous les objets mentionnés plus haut. Silas Deane avait promis de fournir des navires américains pour transporter les cargaisons; mais ces navires n'arrivaient pas, et il était important que les secours parvinssent assez tôt pour servir dans la campagne de 1777. Beaumarchais s'arrange avec des armateurs et fournit les navires. Sur une lettre d'Arthur Lee, qui lui en fit un crime plus tard, Silas Deane demandait à enrôler des officiers d'artillerie et du génie, et à les expédier en même temps que les canons et les boulets. Beaumarchais obtient du ministère qu'il fermera les yeux sur cette nouvelle opération; il enrôle lui-même quarante ou cinquante officiers qui doivent se rendre isolément au Havre et s'embarquer sous la conduite d'un officier supérieur d'artillerie nommé Ducoudray [1].

1 Ces officiers, enrôlés par Beaumarchais et Silas Deane, et qui précédèrent Lafayette en Amérique, ne réussirent pas tous également. Plusieurs apportaient des prétentions supérieures à leur capacité; les Américains de leur côté étant très-jaloux, il en résulta des froissements. Cependant c'est Beaumarchais qui

Cependant, malgré les précautions prises, l'expédition avait fait du bruit. Je lis dans une lettre du lieutenant de police à M. de Vergennes, en date du 12 décembre 1776, les lignes suivantes : « L'arrivée du docteur Franklin à Nantes fait beaucoup de sensation, et *le départ de M. de Beaumarchais, que l'on dit partout s'être rendu au Havre, n'en fait pas moins.* » Pour éviter des querelles avec l'ambassadeur anglais, il avait été arrêté entre les ministres que ce départ de munitions et d'officiers serait présenté comme un envoi fait par le ministre de la marine pour les besoins des colonies françaises; mais l'expédition était considérable, on employait des bâtiments de commerce au lieu d'employer des navires de l'État, les officiers qui devaient s'embarquer avaient été indiscrets, la présence de Beaumarchais au Havre avait mis le comble à l'inquiétude de l'ambassadeur anglais. Bien que l'auteur du *Barbier de Séville* fût parti sous le faux nom de Durand, si j'en

expédia aux États-Unis les officiers français ou étrangers qui se distinguèrent le plus après Lafayette, notamment le marquis de La Rouërie, très-aimé de Washington, dont Chateaubriand parle avec éloge dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, le comte de Conway, Irlandais de mérite, le général polonais Pulawski, et surtout le vieux général Steuben, compagnon d'armes de Frédéric, qui rendit de grands services en organisant sur un très-bon pied les milices américaines. Il est assez piquant de voir l'auteur du *Barbier de Séville* recommandant au congrès ce vieux général et dissertant sur la guerre : « L'art de faire la guerre avec succès, écrit-il, étant le fruit du courage combiné avec la prudence, les lumières et l'expérience, un compagnon d'armes du grand Frédéric, qui ne l'a pas quitté pendant vingt-deux ans, nous paraît à tous un des hommes les plus propres à seconder M. Washington. »

juge par une lettre d'un des officiers à Silas Deane, il avait trahi son incognito en mêlant à une aussi importante affaire des préoccupations littéraires qui peignent l'homme au naturel. « Je crois, écrit cet officier, que le voyage de M. de Beaumarchais a fait plus de mal que de bien. Il est connu de beaucoup de monde, et il s'est fait connaître de toute la ville par la représentation de *ses comédies*, où il a été faire répéter les acteurs pour qu'ils jouassent mieux. Tout cela a rendu inutile la précaution qu'il avait prise de se cacher sous le nom de Durand. »

Beaumarchais assure au contraire que lui seul avait pu tempérer l'indiscrétion des officiers. Quoi qu'il en soit, lord Stormont avait adressé au gouvernement les remontrances les plus véhémentes. Le roi, qui ne voulait pas la guerre, le ministère, qui ne se sentait pas prêt à la faire, avaient craint de trop s'avancer. Un contre-ordre avait été envoyé au Havre et à Nantes, avec défense aux officiers de s'embarquer et aux navires de partir ; mais lorsque le contre-ordre arriva au Havre, le plus fort des trois navires de Beaumarchais, *l'Amphitrite*, qui portait la plus grande partie des officiers et des munitions, avait déjà pris la mer. Les deux autres restèrent seuls séquestrés. Beaumarchais revient en toute hâte et se met en quatre pour obtenir la révocation du contre-ordre. Le billet suivant de M. de Vergennes à son premier commis, M. Gérard, peint assez bien ce qu'avait de délicat la situation des ministres dans une affaire de ce genre.

« M. de Beaumarchais, dit M. de Vergennes, m'écrit sur le même sujet et me marque qu'il veut tenir de moi cette permission (la révocation du contre-ordre) : je me garderai bien de la lui énoncer, quoique *je l'aie par écrit*[1]; mais comme très-heureusement M. de Sartines a été chargé de cette besogne, je vais le renvoyer à lui. Je vous prie de vous expliquer de même dans votre réponse aux Américains, sans cependant désigner les masques. »

Beaumarchais obtient enfin la permission de faire partir les deux navires séquestrés ; mais voilà qu'au moment où ils vont prendre la mer, on apprend que *l'Amphitrite*, que l'on croyait déjà bien loin, au lieu de suivre sa route, a fait deux relâches, une à Nantes, l'autre à Lorient, où le navire est encore, et cela parce que M. Ducoudray ne s'est pas trouvé commodément installé sur ce bâtiment. Nouvelles clameurs de lord Stormont ; M. de Vergennes, irrité de se trouver de nouveau compromis, s'en prend à Beaumarchais et retire la permission accordée. M. Ducoudray de son côté écrit à ce dernier une longue lettre d'explications embarrassées et d'excuses. Beaumarchais, furieux à son tour, lui répond :

« Paris, le 22 janvier 1777.

« Toute votre conduite, Monsieur, en cette affaire, étant inexplicable, je ne prendrai pas le soin inutile de l'étudier ; il me suffit de chercher à m'en garantir pour l'avenir, ainsi

[1] Ceci me paraît indiquer que, vu la gravité possible des conséquences de cette demi-complicité du gouvernement dans les opérations de Beaumarchais, chaque ministre, quand il fallait prendre une détermination, demandait un ordre écrit de la main du roi. Je ne vois pas d'autre moyen d'expliquer la phrase de M. de Vergennes.

que mes amis. En conséquence, et comme véritable armateur du vaisseau *l'Amphitrite*, je joins ici l'ordre au capitaine Fautrelle d'y garder l'autorité sans partage. Vous avez assez de sagacité pour être persuadé que je n'ai pas pris un parti aussi tranchant sans en avoir conféré sérieusement avec des amis puissants et sages. Vous aurez donc la bonté, Monsieur, de vous y conformer ou de chercher un autre vaisseau pour passer où il vous plaira d'aller, sans que je prétende gêner votre conduite en rien autre chose que sur les objets qui me sont relatifs et tendent à me nuire. Vous voudrez bien, au reçu de cette lettre, remettre au capitaine Fautrelle tous les paquets, instructions et lettres destinés à opérer la remise directe de la cargaison de son navire, et me faire passer par M. de Francy un compte en règle et figuré de tout l'argent que vous avez dépensé dans vos courses aussi étonnantes que peu nécessaires, si votre intention toutefois est de nous en faire supporter les frais, ce que nous examinerons avec équité dans le comité de nos affaires. J'ai l'honneur, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

En même temps Beaumarchais écrit à son agent de confiance, M. de Francy[1], qui est parti pour Lorient :

[1] Disons un mot de ce M. de Francy dont il va souvent être question. C'était un jeune homme distingué, auquel Beaumarchais avait donné toute sa confiance, et qu'il chargea plus tard d'aller le représenter en Amérique, où il lui fut fort utile. Francy, en servant loyalement les intérêts de son patron, fit lui-même, à la grande satisfaction de Beaumarchais, une assez belle fortune ; malheureusement il était poitrinaire, et il mourut jeune encore. J'ai de nombreuses lettres de lui qui contiennent des détails intéressants sur les hommes et les choses en Amérique au moment de la révolution, et qui, en faisant honneur à son intelligence et à l'élévation de ses sentiments, prouvent la sincérité et la vivacité d'une affection que Beaumarchais savait inspirer à tous ceux qui l'approchaient. Je dois ajouter que Théveneau de Francy était le frère cadet de Théveneau de Morande, dont il a été déjà question dans un des cha-

« Paris, ce 28 janvier 1777.

« Il faut dire comme Bartholo, *le diable est entré dans mon affaire*, et remédier comme nous pourrons au mal passé, en l'empêchant de renaître. Remettez la lettre ci-jointe à M. Ducoudray. Je vous l'envoie ouverte, afin que vous puissiez répondre à ses objections, de ma part, s'il en faisait. Exhibez au capitaine Fautrelle l'ordre que nous lui donnons ci-joint en qualité de propriétaire du vaisseau qu'il commande, et prenez sa parole d'honneur qu'il s'y conformera entièrement. Je reçus hier une lettre de mon neveu avec la vôtre. Aussi enfant que les autres, mon neveu paraît avoir de l'inquiétude de remonter sur *l'Amphitrite*[1]. Vous sentez le peu d'égards que je dois à cette puérilité; recommandez-le seulement de nouveau à M. de Conway et au chevalier de Bore. Ordonnez au capitaine de recevoir sur son bord M. le marquis de La Rouërie, qui nous est spécialement recommandé. Remettez au capitaine la règle générale et secrète de sa route, et de ce qu'il doit faire en suivant sa vraie destination. Si la force majeure des circonstances l'obligeait à relâcher à Saint-Domingue, convenez avec lui et M. de Conway de ne s'y point arrêter, mais d'écrire à M. le comte d'Émery[2], de la rade, pour le prévenir que l'inquiétude seule des mauvaises rencontres a fait diriger l'ordre fictif de la marche de *l'Amphitrite* sur

pitres précédents, mais qu'il ne ressemblait point à son frère sous le rapport de la moralité; aussi Beaumarchais en tenant l'un à distance, avait distingué le mérite de l'autre et se l'était attaché.

[1] Ce neveu de Beaumarchais, fils de l'horloger De Lépine, et qui avait pris le nom de Des Epiniers, partait pour l'Amérique en qualité d'officier d'artillerie. La veille d'un combat, il écrivait à son oncle : « Votre neveu, mon très-cher oncle, peut bien se faire tuer; mais il ne fera jamais rien d'indigne de quelqu'un qui a l'honneur de vous appartenir; c'est aussi certain que la tendresse qu'il aura toujours pour le meilleur de tous les oncles. » Des Epiniers mourut, je crois, en Amérique, avec le grade de major.

[2] Le gouverneur de Saint-Domingue.

Saint-Domingue, et prendre de lui un nouvel ordre fictif pour la France, afin de se mettre à l'abri par cet ordre, en cas de rencontre anglaise entre Saint-Domingue et la vraie destination du navire. Vous savez bien que toutes les précautions du ministère se prennent d'accord avec nous; c'est là-dessus qu'on peut compter.

« Aussitôt après le départ de *l'Amphitrite* vous passerez par Nantes, où je crains pourtant que vous ne trouviez *le Mercure* parti, car il est prêt à mettre à la voile. Bonjour, mon cher Francy; revenez bien vite à Paris. C'est assez trotter pour une fois: d'autre ouvrage vous attend ici; mais j'en partagerai le travail. Rapportez-moi cette lettre. »

Malgré tous ces contre-temps, les trois premiers navires de Beaumarchais purent enfin partir; ils échappèrent heureusement aux croiseurs anglais et arrivèrent, au commencement de la campagne de 1777, dans la rade de Portsmouth. En recevant pour la première fois d'Europe une telle cargaison de canons, de poudre, de fusils, d'habits et de souliers pour 25,000 hommes, le peuple américain, rassemblé sur le rivage, battit des mains. De son côté, l'agent américain à Paris, Silas Deane, dès le 29 novembre 1776, écrivait au comité secret du congrès :

« Je ne serais jamais venu à bout de remplir ma mission sans les efforts infatigables, généreux et intelligents de M. de Beaumarchais, à qui les États-Unis sont plus redevables sous tous les rapports qu'à toute autre personne de ce côté de l'Océan. Il est grandement en avance pour des munitions, des effets d'habillement, d'équipement, et d'autres objets, et j'ai la ferme confiance que vous lui ferez passer le plus promptement possible des retours considérables. Il vous a écrit par M. Macrery, et il vous écrira de nouveau par ce na-

vire. Je ne saurais, dans une lettre, rendre pleine justice à M. de Beaumarchais pour son habileté et son zèle à soutenir notre cause. Tout ce que je puis dire, c'est que dans cette opération il s'est conduit d'après les principes les plus larges et les plus libéraux, et qu'il a fait de nos affaires les siennes propres. Son influence et son crédit, qui sont grands, ont été entièrement employés à servir nos intérêts, et j'espère que les résultats égaleront ses vœux. »

Beaumarchais s'attendait naturellement à recevoir au plus vite du congrès beaucoup de remerciements et beaucoup de tabac de Virginie et de Maryland : il ne reçut pas même de réponse à ses lettres. Ces retours, qui, d'après les promesses formelles de Silas Deane, devaient arriver en six mois, n'arrivèrent point. Beaumarchais envoya encore deux navires et deux cargaisons : pas de nouvelles du congrès. Silas Deane confus ne savait comment expliquer ce silence. Tous deux avaient compté sans Arthur Lee, qui venait d'être adjoint, ainsi que Franklin, à la députation américaine en France. Franklin était arrivé à Paris en décembre 1776; Arthur Lee arriva à la fin du même mois. Sa première lettre confidentielle au comité secret du congrès, en date du 3 janvier 1777, le caractérise très-bien : « Les politiques de cette cour, écrit-il, sont dans une sorte d'hésitation tremblante (*in a kind of trembling hesitation*). » On ne se douterait pas pourquoi.

« C'est parce que, ajoute Lee, les promesses qui me furent faites par l'agent français à Londres, et que je vous communiquai par M. Story, n'ont pas été entièrement remplies. Le changement du mode de transmission de ce qu'on avait pro-

mis a été combiné avec M. Deane, qu'Hortalez ou Beaumarchais a trouvé ici à son retour de Londres, et avec lequel tous les arrangements ont été faits. »

Dans une autre lettre confidentielle, Lee a l'audace d'écrire :

« M. de Vergennes, le ministre, et son secrétaire *nous ont assuré à plusieurs reprises* (*have repeatedly assured us*) qu'aucun retour n'était attendu pour les cargaisons envoyées par Beaumarchais. Ce *gentleman* n'est pas un négociant ; il est connu pour être un agent politique employé par la cour de France. »

Les documents que nous avons cités, la déclaration très-nette de M. de Vergennes que nous citerons en son lieu, ainsi que les lettres de Beaumarchais au ministre, nous autorisent à affirmer que cette assertion d'Arthur Lee était un insigne mensonge. Il paraît éprouver lui-même une certaine gêne de ce mensonge, car, dans une lettre qui suit celle que nous venons de citer, il écrit : « Le ministère *nous a souvent donné à entendre* (*has often given us to understand*) que nous n'avions rien à payer pour les cargaisons fournies par Beaumarchais ; cependant ce dernier, avec la persévérance des aventuriers de son espèce, persiste dans ses demandes. »

Il est inutile de faire remarquer que les lettres de ce genre sont toujours des lettres signées par Arthur Lee tout seul et écrites à l'insu de ses deux collègues. Placé entre les affirmations contradictoires de Silas Deane et d'Arthur Lee, le comité secret du congrès attendait le témoignage de Franklin, et Franklin gardait le silence.

Dès le premier jour de la réunion des trois commissaires américains à Paris, Deane et Arthur Lee étaient à couteaux tirés. Franklin, déjà prévenu contre l'auteur du *Barbier de Séville* par son ami le docteur Dubourg, et dans la vaine espérance d'avoir la paix avec Arthur Lee, avait pris le parti de lui sacrifier Beaumarchais, en déclarant à Deane qu'il ne voulait se mêler en rien de la transaction faite entre lui et ce dernier. Il faut ajouter à cela que ce même officier Ducoudray, que nous avons vu plus haut si vertement réprimandé par Beaumarchais, était arrivé en Amérique furieux contre lui, et après lui avoir écrit en France la lettre la plus embarrassée et la plus humble, il avait débuté aux États-Unis par publier sur son compte un pamphlet calomnieux[1].

Enfin, pour achever d'expliquer l'attitude du comité secret du congrès, qui sans cela serait inexplicable, il faut dire que les lettres de Beaumarchais lui-même étaient assez bizarres, par un mélange de *patriotisme* et de *négociantisme* également sincères chez lui, pour inspirer de la défiance à des esprits déjà prévenus. Qu'on se figure en effet de sérieux *Yankees*, qui presque tous avant de faire la guerre avaient fait le commerce, recevant des masses de cargaisons embarquées souvent à la dérobée, pendant la nuit, et dont les factures présentaient par conséquent quelques irrégularités, le tout

[1] Peu de temps après son arrivée en Amérique, cet officier, qui était le frère du célèbre avocat Tronçon-Ducoudray, se noya au passage d'une rivière.

sans autre lettre d'avis que des missives un peu ébouriffées, signées du nom romanesque de *Roderigue Hortalez et compagnie*, dans lesquelles Beaumarchais associait des protestations d'enthousiasme, des offres de services illimités, et des conseils politiques, à des demandes de *tabac*, d'*indigo* ou de *poisson salé*, et qui se terminaient par des tirades comme celle-ci par exemple :

« Messieurs, considérez ma maison comme la tête de toutes les opérations utiles à votre cause en Europe, et ma personne comme le plus zélé partisan de votre nation, l'*âme de vos succès* et l'homme le plus profondément pénétré de la respectueuse estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« RODERIGUE HORTALEZ et Cie. »

L'esprit calculateur des Yankees était naturellement porté à penser qu'un être aussi ardent et aussi fantastique, si toutefois cet être existait réellement, jouait une comédie commerciale convenue entre le gouvernement français et lui, et qu'on pouvait en toute sûreté de conscience utiliser ses fournitures, lire ses amplifications, et se dispenser de lui envoyer du tabac.

Beaumarchais cependant était dans une position cruelle. Comptant sur l'exécution des engagements pris par l'agent du congrès, il avait monté son opération sur un pied immense, il avait frété des navires, s'était engagé avec des armateurs, s'était associé des négociants[1], et avait fait des commandes considéra-

[1] Je vois dans ses papiers qu'il a des associés de divers genres, armateurs ou négociants, et même d'un genre assez inattendu.

bles. En septembre 1777 il avait envoyé au congrès pour cinq millions de cargaisons sans avoir reçu même une réponse à ces lettres d'envoi. Le congrès persistait à le considérer comme un personnage fictif. Vainement il lui écrivait en décembre 1777 : « Je suis épuisé d'argent et de crédit. Comptant trop sur des retours tant de fois promis, j'ai de beaucoup outrepassé mes fonds, ceux de mes amis, j'ai même épuisé d'autres secours puissants que je m'étais d'abord procurés sous ma promesse expresse de rendre avant peu. » Les documents déposés aux archives des affaires étrangères constatent néanmoins que dans cette même année 1777, M. de Vergennes prenant en considération les embarras désespérants dans lesquels Beaumarchais se trouvait jeté par l'obstination du congrès à lui refuser des retours, lui avança successivement, le 31 mai 400,000 livres, le 16 juin 200,000 livres, le 3 juillet 474,496 livres. Mais les fournitures de ce dernier, sans parler de ses pertes

Par exemple, dans l'année qui suit celle-ci, lorsqu'il fait le commerce non plus seulement avec le congrès des Etats-Unis, mais avec les particuliers, il écrit au subrécargue d'un de ses navires, à la date du 14 mars 1778 : « Dans la facture générale que vous m'enverrez de la livraison entière, aux articles qui regardent le marquis de Saint-Aignan et le marquis de l'Aubespine, au lieu de mettre leurs noms en toutes lettres, ne les désignez que par des initiales; ils peuvent désirer un jour que leurs noms ne soient pas cités dans une affaire de commerce ; et pourvu que nous nous y reconnaissions eux et moi, cela suffit quant à présent. » Ainsi, le goût du commerce n'était pas exclusivement l'attribut de l'auteur du *Barbier de Séville :* voici de très-grands seigneurs qui au lieu d'aller « se faire *casser la tête aux insurgents,* » comme on disait alors, préfèrent leur vendre des pacotilles par l'intermédiaire de Beaumarchais.

dont nous dirons un mot plus loin, dépassaient déjà de beaucoup cette subvention de trois millions reçue de l'État.

Déterminé à voir clair dans l'intrigue qui empêchait le gouvernement des États-Unis de remplir les engagements de Silas Deane, Beaumarchais envoya enfin en Amérique le jeune de Francy, avec la double mission d'obtenir justice du congrès pour le passé et d'empêcher qu'à l'avenir ses cargaisons fussent livrées gratis. Je citerai ici deux de ses lettres inédites à Francy, parce qu'elles le montrent bien sous son véritable aspect, aussi ardent dans ses correspondances intimes que dans ses lettres officielles, et avec cette même variété d'allures et d'instincts qui nous a déjà frappé plus d'une fois.

« Paris, ce 20 décembre 1777.

« Je profite, mon cher Francy, de toutes les occasions pour vous donner de mes nouvelles; qu'il en soit ainsi de vous, je vous prie.

« Quoiqu'il soit aujourd'hui le 20 décembre 1777, mon grand vaisseau n'est point encore parti; mais c'est un sort à peu près commun à tous les navires marchands destinés pour l'Amérique. Le ministère a craint que le commerce n'enlevât à la fois trop de matelots dans un temps où il peut en avoir besoin d'un moment à l'autre. Les ordres les plus rigoureux ont été donnés dans tous les ports, mais surtout dans celui où j'arme. Il paraît que la force et la capacité de mon navire ont fait faire au lord Stormont quelques levées de boucliers sur lesquelles le ministère a craint qu'on ne le soupçonnât de favoriser une opération qui, dans le vrai, se fait sans lui et même malgré lui. Prêt à mettre à la voile, mon artillerie m'a été enlevée, et l'embarras de la ravoir ou d'en

former une autre est ce qui me retient au port. Je lutte contre des obstacles de toute nature, mais je lutte de toutes mes forces, et j'espère vaincre avec de la patience, du courage et de l'argent. Les pertes énormes que tout cela me cause ne paraissent toucher personne; le ministre est inflexible; il il n'y a pas jusqu'à MM. les députés de Passy[1] qui ne prétendent aussi à l'honneur de me contrarier, moi, le meilleur ami de leur pays! A l'arrivée de l'*Amphitrite*, qui enfin a débarqué à Lorient un faible chargement de riz et d'indigo, ils ont eu l'injustice de s'emparer de la cargaison, en disant qu'elle leur était adressée, et non à moi; mais, comme dit fort bien M. de Voltaire,

L'injustice à la fin produit l'indépendance.

« On avait probablement pris ma patience pour de la faiblesse et ma générosité pour de la sottise. Autant je suis attaché aux intérêts de l'Amérique, autant je me suis tenu offensé des libertés peu honnêtes que les députés de Passy ont voulu prendre avec moi. Je leur ai écrit la lettre dont je vous envoie copie, et qu'ils ont laissée sans réponse jusqu'à ce moment. En attendant, j'ai fait arrêter la cargaison entre les mains de MM. Bérard frères, de Lorient, et en cela je n'ai point cru déroger à ma conduite franche et généreuse envers le congrès, mais seulement user du droit le plus légitime sur le premier et très-faible retour d'une avance énorme: cette cargaison ne vaut que 150,000 livres. Vous voyez qu'il y a bien loin de cette goutte d'eau à l'océan de mes créances[2].

« Quant à vous, mon cher, je vous crois arrivé. Je crois que vous avez obtenu du congrès un à-compte raisonnable

[1] La députation américaine, dont le chef, Franklin, était établi à Passy.

[2] C'était en effet le premier retour qui arrivait en Europe sur un des vaisseaux de Beaumarchais. Franklin et Lee, qui dans cette circonstance agissaient malgré Silas Deane, n'osèrent point insister, et la cargaison resta à Beaumarchais.

et tel que la situation des affaires d'Amérique a permis qu'on vous le donnât. Je crois, suivant mes instructions, que vous avez acquis et acquérez encore tous les jours des tabacs, je crois que mon ou mes vaisseaux trouveront leurs retours prêts à embarquer aussitôt qu'ils arriveront où vous êtes. J'espère encore que si les événements les retardaient ici plus que je ne le crois, vous aurez suivi le conseil de notre ami Montieu, et que vous m'enverrez au moins par *le Flamand* et tel autre adjoint que vous pourrez lui donner, en usant du superflu de l'armement dont Landais a surchargé ce vaisseau, une cargaison qni me tire un peu de la presse horrible où je suis.

« Je ne sais si je me flatte, mais je compte sur l'honnêteté, sur l'équité du congrès comme sur la mienne et la vôtre. Ses députés ici ne sont pas à leur aise, et le besoin rend souvent les hommes peu délicats : voilà comment j'explique l'injustice qu'ils ont essayé de me faire[1]. Je ne désespère pas

[1] Cette explication peut paraître étrange ; mais elle n'est pas dénuée de probabilité, au moins pour une époque un peu antérieure à celle où Beaumarchais la donnait, ignorant alors que le gouvernement français venait d'avancer secrètement de l'argent aux députés d'Amérique. Le fait est que ces derniers ne recevaient pas plus de fonds du congrès que Beaumarchais n'en recevait de retours en nature. Silas Deane avait été obligé d'abord d'emprunter à Beaumarchais les sommes nécessaires à son entretien personnel. Arthur Lee cherchait à abuser de ce fait contre son collègue ; mais il n'y avait sur ce point aucun mystère. Loin de le cacher, Beaumarchais en parle souvent dans ses lettres au congrès avec une insistance qui n'est peut-être pas toujours de très-bon goût, mais qui prouve du moins la parfaite innocence de cet emprunt, que la nécessité seule avait forcé Silas Deane à contracter, puisque son pays ne lui envoyait pas un sou. Quant à Franklin, lorsqu'il débarqua en France, il était un peu plus riche, car il écrit à son collègue Silas Deane, de Quiberon, en décembre 1776 : « Notre vaisseau a apporté en *indigo* pour le compte du congrès une valeur d'environ 3,000 livres sterling, qui doit être à nos ordres pour payer nos dépenses. » A défaut de lettres de change, le congrès lui avait au moins alloué de l'*in-*

même de les ramener à moi par la douceur de mes représentations et la fermeté de ma conduite. Il est bien malheureux, mon ami, pour cette cause, que ses intérêts en France aient été confiés à plusieurs personnes à la fois; un seul eût bien mieux réussi, et pour ce qui me regarde, je dois à M. Deane la justice qu'il est honteux et chagrin tout à la fois de la conduite de ses collègues avec moi, dont le tort appartient tout entier à M. Lee.

« J'éprouve aussi des désagréments de la part du congrès provincial de la South-Caroline, et j'écris par L'Estargette à M. le président Rutledge pour demander justice de lui-même à lui-même. L'Estargette, qui correspondra avec vous, vous apprendra quel succès aura ma juste représentation[1].

« A travers tous ces désagréments, les nouvelles d'Amérique me comblent de joie. Brave, brave peuple! dont la conduite militaire justifie mon estime et le bel enthousiasme que l'on a pour lui en France! Enfin, mon ami, je ne veux des retours que pour être en état de le servir de nouveau, pour faire face à mes engagements, de façon à pouvoir en contracter d'autres en sa faveur[2].

« Il me semble, si j'en crois les nouvelles, que nos Fran-

digo pour subsister. C'est dans le courant de l'année 1777 que le gouvernement français donna lui-même à diverses reprises de l'argent aux députés de Passy jusqu'à concurrence de deux millions qui furent consacrés en partie à l'entretien des agents et des sous-agents de l'Amérique en France, et en partie à l'achat de fournitures pour le congrès. L'emploi de ces millions occasionna plus tard au sein du congrès des discussions passablement scandaleuses.

[1] Après avoir commencé avec le congrès général, Beaumarchais livrait aussi des fournitures aux divers États, et n'en était guère mieux payé.

[2] Voilà le vrai Beaumarchais, à la fois spéculateur et enthousiaste. On ne peut pas dire qu'il pose ici, car il n'écrit pas officiellement à un pouvoir quelconque, mais confidentiellement à son agent d'affaires. Ces mots *mon estime*, ainsi que les mots *pour moi* au paragraphe qui suit, sont encore bien dans son genre de fatuité naïve.

çais ont fait des merveilles dans toutes les batailles de Pensylvanie. Il eût été bien honteux pour moi, pour mon pays, pour le nom français, que leur conduite n'eût pas répondu à la noblesse de la cause qu'ils ont épousée, aux efforts que j'ai faits pour procurer de l'emploi à la plupart d'entre eux, enfin à la réputation des corps militaires dont ils ont été tirés.

« La ville de Londres est dans une combustion épouvantable; le ministère est aux abois. L'opposition triomphe, et même avec dureté. Et le roi de France, comme un aigle puissant qui plane sur tous ces événements, se réserve encore un moment le plaisir de voir les deux partis flottants entre la crainte et l'espérance de sa décision, qui doit être d'un si grand poids dans la querelle des deux hémisphères.

« Vous prescrire pédantesquement votre conduite à deux mille lieues de moi, mon cher ami, serait imiter la sottise du ministre anglais qui a voulu faire la guerre et dessiner la campagne de son cabinet! Je mets à profit sa leçon. Servez-moi de votre mieux, c'est le seul moyen de vous rendre utile à moi, à vous, et de devenir intéressant à l'Amérique elle-même.

« Faites comme moi; méprisez les petites considérations, les petites mesures et les petits ressentiments. Je vous ai affilié à une cause magnifique; vous êtes l'agent d'un homme juste et généreux. Souvenez-vous que les succès sont à la fortune, que l'argent qui m'est dû est au hasard d'un grand concours d'événements, mais que ma réputation est à moi, comme vous êtes aujourd'hui l'artisan de la vôtre. Qu'elle soit toujours bonne, mon ami, et tout ne sera pas perdu quand tout le reste le serait. Je vous salue comme je vous estime et vous aime. »

Le passage suivant est un *post-scriptum* où l'on voit Beaumarchais appliquant à la politique les ressources de la comédie, et combinant ingénieusement les

moyens d'éluder les ordres ministériels, comme il aurait arrangé une pièce de théâtre :

« Voici ce que je pense relativement à mon grand vaisseau : je ne puis manquer à la parole que j'ai donnée à M. de Maurepas, que mon vaisseau ne servirait qu'à porter à Saint-Domingue sept ou huit cents hommes de milice, et que je m'en reviendrais sans toucher au continent. Cependant la cargaison de ce vaisseau est très-intéressante pour le congrès et pour moi : elle consiste en habits de soldats tout faits, en draps, couvertures, etc. Il porte une artillerie de 66 canons de bronze, dont 4 pièces de 33 livres, 24 pièces de 24 livres, 20 pièces de 16 livres, de 12 livres et de 8 livres de balles, plus 33 pièces d'artillerie de 4 livres de balles, ce qui fait en tout 100 canons de bronze et beaucoup d'autres marchandises.

« A force d'y rêver, j'ai pensé que vous pourriez vous arranger secrètement avec le comité secret du congrès, pour qu'on envoie un ou deux corsaires américains sur-le-champ à la hauteur de Saint-Domingue. L'un d'eux enverra sa chaloupe au Cap Français, ou bien il fera le signal convenu depuis longtemps pour tous les navires américains qui viennent au Cap, *de mettre une flamme blanche, d'arborer pavillon hollandais au grand mât et de tirer trois coups de canon* ; alors M. Carabasse[1] ira à bord avec M. de Montaut, capitaine de mon vaisseau *le Fier Roderigue*. Ils s'arrangeront pour qu'à la sortie de mon vaisseau le corsaire américain s'en empare, sous quelque prétexte que ce soit, et qu'il l'emmène. Mon capipitaine protestera de violence et fera un procès-verbal avec menace de ses plaintes au congrès. Le vaisseau sera conduit où vous êtes. Le congrès désavouera hautement le brutal corsaire, rendra la liberté au vaisseau, avec des excuses obligeantes pour le pavillon français : pendant ce temps, vous

[1] L'agent de Beaumarchais au Cap.

ferez mettre à terre la cargaison, vous emplirez le navire de tabac, et vous me le renverrez bien vite avec tous ceux que vous aurez tout juste pu y joindre. Comme M. Carmichaël[1] va fort vite, vous aurez le temps de faire cette manœuvre soit avec le congrès, soit avec un corsaire ami discret. Par ce moyen, M. de Maurepas se voit dégagé de sa parole envers ceux à qui il l'a donnée, et moi de la mienne envers lui, car nul ne peut s'opposer à la violence, et mon opération aura eu son succès, malgré tous les obstacles dont mes travaux sont semés.

« Voilà sur quel fonds d'idées je vous prie, mon cher ami, de travailler fructueusement et vite, car mon vaisseau partira avant le 15 de janvier. Il aura ordre d'attendre de vos nouvelles au Cap Français.

« D'après tout ce que je fais, le congrès ne doutera plus, j'espère, que le plus zélé partisan de la république en France ne soit votre ami.

« RODERIGUE HORTALEZ et Cie. »

La seconde lettre inédite que nous publions encore donnera une idée de l'importance des armements de Beaumarchais. Elle est écrite au moment où la guerre vient d'éclater entre la France et l'Angleterre.

« Paris, le 6 décembre 1778.

« Je vous dépêche en avant le corsaire *le Zéphyr* pour vous prévenir que je suis prêt à mettre à la mer une flotte de plus de douze voiles à la tête desquelles est *le Fier Roderigue*, que vous m'avez renvoyé, et qui m'est arrivé à Rochefort le 1er octobre en bon état. Cette flotte peut contenir de cinq à six mille tonneaux, et elle est armée absolument en guerre. Arrangez-vous en conséquence. Si mon navire *le Ferragus*, parti de Rochefort en septembre, vous est parvenu, gardez-le pour le joindre à ma flotte en retour. Ceci est un

[1] C'était un agent de l'Amérique à qui Beaumarchais confiait sa lettre pour M. de Francy.

armement commun entre M. de Montieu [1] et moi. Nous avons composé les cargaisons sur l'état de marchandises que vous m'avez envoyé par *le Fier Roderigue*, quoique à dire vrai je me sois plus essentiellement occupé des moyens de ravoir mes fonds que de les accumuler sans cesse. La plus forte partie du chargement sera donc de tafia, sucre, et d'un peu de café. Ayant beaucoup de place en allant, nous avons même pris le fret que nous avons trouvé ; mais nous ne rapporterons rien à personne en revenant.

« Ainsi quincaillerie anglaise, draps, gazes, rubans, étoffes de soie, clous, toiles, agrès, des essais dans plusieurs genres de toiles peintes, papier, livres, brosses et généralement tous les articles que vous avez préférés, nous vous les envoyons. Faites en sorte que cette flotte reste à la planche le moins possible; car, quoiqu'elle soit forte et très-bien armée, il ne faut pas que les avis qu'on aura de son séjour où vous êtes donnent le temps à nos ennemis de se disposer à barrer notre retour. 1° le commerce, 2° la guerre.

« Elle vous arrivera au plus tôt dans le cours de février, étant destinée à faire un détour en allant pour approvisionner nos colonies de farines et salaisons dont elles ont grand besoin, et dont le produit, nous rentrant en lettres de change sur nos trésoriers avant le retour de la flotte, nous mettra en état de faire face, en l'attendant, à la terrible mise-hors que cet armement nous coûte Elle ne doit mettre à la voile que dans les premiers jours de janvier.

« Vous recevrez par *le Fier Roderigue* tous mes comptes avec le congrès bien en règle, l'assurance comprise, et *sans polices fournies*, parce que jai été moi-même mon assureur, et que c'est une chose hors de doute, à la décision de tout le commerce d'Europe, qu'assurer ou courir les risques d'assurance donne un droit incontestable au payement. Il en résulte seulement que le congrès ne payera point les cargaisons qu'il n'aura pas reçues et qui auront été raflées en route

[1] C'était un armateur de Nantes associé avec Beaumarchais.

sur les vaisseaux envoyés d'Europe. Je joindrai à mes comptes l'état exact de ce que j'ai reçu du congrès malgré l'infidèle députation de Passy, qui m'a disputé chaque cargaison de retour, et qui m'aurait encore arraché celle de *la Thérèse*, si M. Pelletier [1], bien instruit par moi, ne l'avait pas vendue d'autorité. Cette injure perpétuelle indigne mon cœur et m'a fait prendre l'irrévocable résolution de n'avoir plus aucune relation avec la députation tant que ce fripon de Lee en sera. Il faut que les Américains entendent bien mal leurs intérêts pour laisser à notre cour un homme aussi suspect et surtout aussi malhonnête [2].

« L'on m'a promis, mon cher, votre commission de capitaine, j'espère être assez heureux pour vous l'envoyer par *le Fier Roderigue;* mais pourtant n'y comptez que quand vous la tiendrez dans vos mains [3]. Vous connaissez notre pays; il est si grand qu'il y a toujours bien loin de l'endroit où l'on promet à celui où l'on donne. Bref, je ne l'ai pas encore, quoiqu'elle soit promise.

« Tous les autres détails vous arriveront par le *Fier*. Eh! que diriez-vous si je vous mettais à même, à son arrivée, d'embrasser à bord notre ami Montieu? Il en a bonne envie; mais cela n'est pas encore décidé.

« Je n'ai reçu aucun autre argent pour M. le comte de Pulaski que celui qu'il m'a remis lui-même, sur lequel je viens de payer cent louis à son acquit. Je vous enverrai son compte bien net. Il devait m'écrire, et je n'ai jamais reçu de ses nouvelles.

[1] M. Pelletier Du Doyer, autre armateur également lié d'intérêt avec Beaumarchais

[2] Il va sans dire que nous n'adoptons pas plus le jugement de Beaumarchais sur Lee que l'opinion de Lee sur Beaumarchais.

[3] C'était un brevet de capitaine au service des colonies que Francy demandait à Beaumarchais de lui obtenir du ministère pour augmenter sa considération en Amérique. Francy avait été élève de marine. Beaumarchais obtint le brevet qu'il demandait; il le lui envoie par la lettre qui suit celle-ci, avec des épaulettes faites de la main de Mme de Beaumarchais.

« J'approuve ce que vous avez fait pour M. de Lafayette. Brave jeune homme qu'il est ! c'est me servir à ma guise que d'obliger des hommes de ce caractère [1]. Je ne suis pas encore payé des avances que vous lui avez faites ; mais je suis sans inquiétudes. Il en est ainsi de M. de la Rouërie.

« Quant à vous, mon cher, je me réserve de vous écrire de ma main ce que je veux faire pour vous. Si vous me connaissez bien, vous devez vous attendre que je vous traiterai amicalement. Votre sort est désormais attaché au mien pour la vie. Je vous estime et vous aime, et vous ne tarderez pas à en recevoir les preuves. Rappelez-moi souvent au souvenir et à l'amitié de M. le baron de Steuben. Je me félicite bien, d'après ce que j'apprends de lui, d'avoir donné un aussi grand officier à mes amis les *hommes libres* et de l'avoir en quelque façon forcé de suivre cette noble carrière. Je ne suis nullement inquiet de l'argent que je lui ai prêté pour partir. Jamais je n'ai fait un emploi de fonds dont le placement me soit aussi agréable, puisque j'ai mis un homme d'honneur à sa vraie place. J'apprends qu'il est inspecteur général de toutes les troupes américaines ; bravo ! dites-lui que sa gloire est l'intérêt de mon argent et que je ne doute pas qu'à ce titre il ne me paye avec usure.

« J'ai reçu une lettre de M. Deane [2] et une de M. Carmichaël ; assurez-les de ma tendre amitié. Ce sont là de braves républicains, et qui seraient autant utiles ici à la cause de leur pays que ce bas intrigant de Lee lui est funeste. Ils m'ont flatté l'un et l'autre du plaisir de les embrasser bientôt à Paris, ce qui ne m'empêchera pas de leur écrire par *le Fier Roderigue*, bien fier de se voir à la tête d'une petite escadre, qui, je l'espère, ne se laissera pas couper les moustaches. Elle

[1] Lafayette était dévoré par les usuriers américains. Il avait, dit Beaumarchais, trouvé Jérusalem à Philadelphie. Francy, qui s'était lié avec le jeune général, n'avait pas hésité à lui prêter de l'argent appartenant à son patron.

[2] Deane avait été rappelé en Amérique après la conclusion du traité d'alliance.

a promis au contraire de m'en apporter quelques-unes [1].

« Adieu, mon cher Francy, je suis pour la vie tout à vous.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

[1] Ce *Fier Roderigue*, le plus considérable des bâtiments de Beaumarchais, était un vaisseau à trois ponts de 60 canons, que l'auteur du *Barbier de Séville* avait acheté du gouvernement dans un état fort délabré. Il se nommait d'abord l'*Hippopotame*. Beaumarchais l'avait débaptisé après l'avoir fait radouber complétement.

XXIII

BEAUMARCHAIS ET SA MARINE DANS LA GUERRE D'AMÉRIQUE.

Au milieu des préoccupations commerciales de Beaumarchais, et par l'effet même de ses armements, les rapports entre la France et l'Angleterre s'aigrissaient de plus en plus. Le succès des troupes américaines dans la campagne de 1777, succès auquel l'auteur du *Barbier de Séville* pouvait se flatter d'avoir puissamment contribué, avait relevé la cause des *insurgents* auprès de la cour de Versailles. On ne donnait plus d'argent à Beaumarchais, mais on donnait secrètement des millions à Franklin et à Silas Deane. L'Angleterre, de plus en plus irritée, s'arrogeait le droit de visiter en pleine paix nos navires de commerce, d'examiner les cargaisons et de s'emparer de toutes celles qui lui paraissaient suspectes. D'un autre côté, voyant la France disposée à

s'allier avec les Américains, elle semblait renoncer enfin à l'espoir de les soumettre, et se préparait elle-même à traiter avec eux. On envoyait de Londres des émissaires secrets aux agents américains de Paris; on parlait hautement en Angleterre de s'arranger à tout prix avec l'Amérique et de se venger ensuite sur la France. Franklin et Silas Deane, tout en repoussant les propositions des agents anglais, les faisaient valoir auprès du gouvernement français, en le pressant de prendre un parti et de reconnaître enfin l'indépendance américaine. Louis XVI et M. de Maurepas hésitaient encore, le roi parce qu'il n'aimait pas la guerre, M. de Maurepas parce que son grand âge lui inspirait une vive répugnance pour les embarras que la guerre entraîne. M. de Vergennes, appuyé par M. de Sartines, était le plus résolu. Dès le mois d'août 1777, en réponse à une proposition insidieuse de l'Angleterre demandant à la France de signer un traité de garantie pour la sûreté des possessions des deux couronnes en Amérique, le ministre écrivait au roi cette note, restée inédite jusqu'à ce jour :

« Une assurance pour la sûreté des possessions des deux couronnes en Amérique semble aussi peu convenable qu'inutile. Ce serait nous lier les mains et placer dans la main de notre ennemi une verge toujours levée dont nous sentirions le redoutable effet chaque fois qu'il voudrait nous extorquer quelque injuste et nouvelle complaisance.

« Si les condescendances ne suffisent pas à l'Angleterre, il ne doit plus y avoir à opter, et il serait prudent, à tout événement, de faire passer dès aujourd'hui des ordres secrets

à tous nos commissaires dans les ports de ne pas expédier les bâtiments français qui peuvent se préparer au départ, sous divers prétextes qu'on prolongera pendant quinze jours, d'envoyer des bâtiments d'avis à Terre-Neuve, sur le grand banc, dans nos îles et dans le Levant, pour qu'on y soit sur ses gardes, et qu'on ne s'expose pas témerairement à l'incertitude des événements [1].

Beaumarchais, persuadé de son côté que les hésitations trop prolongées du gouvernement à reconnaître l'indépendance américaine risquaient d'amener la paix entre l'Angleterre et l'Amérique aux dépens de la France, assiégeait M. de Maurepas et M. de Vergennes de mémoires volumineux où il exposait, avec sa pétulance ordinaire, l'alternative impérieuse sur laquelle il fallait opter. Dans un de ces mémoires inédits en date du 26 octobre 1777, intitulé *Mémoire particulier pour les ministres du roi et Manifeste pour l'État*, le fournisseur des Américains, après avoir examiné toutes les faces de la question et prouvé que le système de l'inaction ne doit pas être continué, rédige avec l'aplomb qui le caractérise un projet de manifeste pour le roi Louis XVI, dans le cas où on se déciderait enfin à reconnaître l'indépendance des États-Unis; et ce qui est assez curieux, c'est qu'à tout prendre la substance de ce projet proposé par Beaumarchais le 26 octobre 1777 se retrouve dans la déclaration officielle notifiée par le gouvernement fran-

[1] L'Angleterre, dans la guerre précédente, nous avait appris la défiance en attaquant nos navires à l'improviste et sans déclaration de guerre.

çais à la cour de Londres le 13 mars 1778. Après avoir rédigé son manifeste, Beaumarchais entre dans l'exposé des mesures à prendre, et discute la nuance d'opinion de chaque ministre absolument comme s'il faisait partie du conseil. Il semble du reste qu'il ne fait que continuer par écrit une discussion entamée sans doute en sa présence chez M. de Maurepas. Ce n'est pas une des moindres bizarreries de cette époque que de voir l'auteur du *Barbier de Séville* délibérant en quelque sorte avec les ministres, disant *je ferais*, et se mettant naïvement à la place du roi de France[1].

On fit une partie de ce que Beaumarchais conseillait de faire : en même temps qu'on notifiait à la cour de Londres la reconnaissance de l'indépendance américaine, on concluait secrètement à Paris un traité d'alliance avec les agents du nouvel État, et l'on envoyait M. Gérard à Philadelphie en qualité de ministre plénipotentiaire pour presser la ratification de ce traité.

La cour de Londres, considérant la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis comme une déclaration de guerre, rappela son ambassadeur, et les deux nations se préparèrent à la lutte. Le premier coup de canon fut tiré par l'Angleterre le 18 juin 1778. L'amiral Keppel, croisant avec une flotte en vue des côtes de France, à la hauteur de Morlaix, rencontre la frégate *la Belle-Poule*, commandée par le lieutenant Chadeau de La Clocheterie; il détache en avant une frégate anglaise

[1] On trouvera ce long mémoire aux pièces justificatives, nº 12.

qui vient de sa part ordonner à l'officier français de se rendre sous la poupe de son vaisseau pour être interrogé. La Clocheterie répond qu'il n'a point d'interrogatoire à subir de la part d'un amiral anglais. La frégate anglaise lui tire un coup de canon; La Clocheterie riposte par toute sa bordée. L'action s'engage entre les deux frégates à la vue de l'escadre. Bientôt la frégate anglaise est mise hors de combat. L'amiral Keppel dirige alors deux vaisseaux contre *la Belle Poule*, qui se retire devant des forces supérieures et rentre à Brest avec vingt-cinq hommes tués et cinquante-sept blessés.

Ces premiers coups de canon furent accueillis en France avec un hourrah d'enthousiasme. On a discuté souvent depuis sur l'utilité et les résultats de cette guerre pour l'Amérique : il est certain que la puissance anglaise n'a pas été aussi affaiblie qu'on le croyait par la séparation des colonies; il n'est pas moins certain que les Américains ne se sont pas toujours montrés reconnaissants des sacrifices considérables que la France fit pour eux à cette époque; mais en dehors de la question d'utilité, il y avait alors une question de sentiment qui primait tout chez un peuple non encore blasé par cinquante ans de crises révolutionnaires, et le gouvernement fut irrésistiblement entraîné par l'opinion.—A l'impulsion de la fierté nationale froissée par l'humiliant traité de 1763 et par l'arrogance de la cour de Londres s'ajoutait l'admiration inspirée par les *insurgents*. Ces hommes, vus de loin, luttant au nom du droit contre la force, semblaient plus grands que nature, et l'Angle-

terre, vers laquelle, au milieu de nos alternatives de fièvre et d'atonie, se tourne aujourd'hui avec des regards d'envie quiconque aime d'une égale passion l'ordre et la liberté, l'Angleterre, qui combat aujourd'hui avec nous contre le brutal ascendant de la Russie et dont l'alliance est justement considérée par tous comme le point d'appui de la civilisation ; l'Angleterre avait alors contre elle non-seulement les vieilles préventions populaires, mais l'aversion qu'inspire toujours aux esprits élevés une politique injuste, égoïste et oppressive.

Beaumarchais se disposa de son côté à faire la guerre en même temps que le commerce. Le voici d'abord demandant des matelots au ministre de la marine, M. de Sartines, pour le service de son grand vaisseau.

« Paris, ce 12 décembre 1778.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous demander une nouvelle lettre à M. de Marchais, sans laquelle il jure ses grands dieux qu'il ne donnera pas un seul homme au *Fier Roderigue*, qui deviendrait bientôt l'humble Roderigue, car il ne peut être fier que par vos bontés ;—plus l'ordre de me livrer les canons, boulets, etc., etc., par voie de compensation, au lieu de ce mot si dur, *argent comptant*, qu'on nous jette à la tête pendant que nous avons les mains pleines de réclamations légitimes, et que nous demandons à être payés de nos avances faites et de nos fournitures pour la marine, les plus claires possibles.

« Je ne puis croire, Monsieur, que je sois plus maltraité que le dernier des corsaires, parce que j'en suis le plus audacieux. Je vais croiser à travers l'Océan, convoyer, attaquer,

brûler ou prendre des écumeurs, et parce que j'ai 60 canons et 160 pieds de quille, je me verrais moins bien accueilli que ceux qui ne nous vont pas à la jarretière ! J'ai trop de confiance en votre équité pour le craindre. Mon *Fier Roderigue* est absolument en guerre et sans aucune cargaison. Pendant que les autres se videront et se rempliront, lui croisera fièrement et balayera les mers d'Amérique. Voilà, Monsieur, sa vraie destination. Voyez vous-même si votre sage ordonnance est moins applicable à lui qu'à tous les projets de frégate qui ne sont encore que dans les espaces de l'imagination, pendant que *le Fier Roderigue* est prêt à labourer l'Atlantique aussitôt que vous lui permettrez d'avoir des matelots.

« Si je me présentais aujourd'hui devant vous et que j'eusse l'honneur de vous proposer de construire et d'armer un vaisseau de cette importance, et toujours propre à tenir lieu d'un vaisseau de roi partout où je l'enverrai, croyez-vous, Monsieur, que vous lui refuseriez des canons et le titre de capitaine de brûlot pour son commandant? d'aussi faibles encouragements pour d'aussi grands objets ne seraient rien à vos yeux. Comment donc vous est-il moins précieux étant tout fait que s'il était à faire ?

« Je vous demande bien pardon ; mais la multiplicité des objets qui vous occupent a pu vous dérober une partie de l'importance de mon armement, consacré au triple emploi d'encourager le commerce de France par mon exemple et mes succès, d'approvisionner les îles sur ou sous le vent qui en ont le plus grand besoin, et de conduire au continent de l'Amérique, dans le temps le plus orageux, une flotte française marchande si considérable, que les nouveaux Etats puissent juger par cet effort du vif désir que la France a de soutenir nos nouvelles liaisons de commerce avec eux.

« C'est à votre sagesse que je présente ces graves objets; il n'en est point, j'ose le dire, de plus dignes de l'attention et de la protection d'un ministre aussi éclairé. Agréez, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Le Fier Roderigue partit donc avec ses 60 canons, convoyant dix bâtiments de commerce. A la hauteur de l'île de la Grenade, il rencontra la flotte de l'amiral d'Estaing, qui se préparait à livrer bataille à celle de l'amiral anglais Biron. En voyant passer de loin ce beau vaisseau de guerre qui se prélassait au vent, l'amiral d'Estaing lui fit signe d'arriver; apprenant qu'il appartenait à Sa Majesté Caron de Beaumarchais, il se dit que ce serait dommage de ne pas en tirer parti, et vu l'urgence du cas, il lui assigna son poste de bataille sans en demander l'autorisation au propriétaire, laissant aller à la merci des flots et des Anglais les malheureux bâtiments de commerce que ce vaisseau de guerre protégeait. *Le Fier Roderigue* se résigna bravement à son sort, prit une part glorieuse au combat de la Grenade, contribua à forcer à la retraite l'amiral Biron; mais il eut son capitaine tué, et il fut criblé de boulets. Le soir même du combat, le comte d'Estaing, éprouvant le besoin de consoler Beaumarchais, lui écrit à bord du vaisseau-amiral et lui envoie par l'intermédiaire du ministre de la marine le billet inédit suivant, qu'on n'est pas accoutumé à rencontrer dans les archives d'un auteur dramatique :

« A bord du *Languedoc*, en rade de Saint-George,
île de la Grenade, ce 12 juillet 1779.

« Je n'ai, Monsieur, que le temps de vous écrire que *le Fier Roderigue* a bien tenu son poste en ligne et a contribué au succès des armes du roi. Vous me pardonnerez d'autant plus de l'avoir employé aussi bien, que vos intérêts n'en souf-

friront pas, soyez-en certain. Le brave M. de Montaut[1] a malheureusement été tué. J'adresserai très-incessamment l'état des grâces au ministre, et j'espère que vous m'aiderez à solliciter celles que *votre marine* a très-justement méritées.

« J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous savez si bien inspirer, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, « ESTAING. »

Le ministre de la marine s'empresse de faire passer cette lettre à Beaumarchais, qui répond ainsi au ministre :

« Paris, ce 7 septembre 1779.

« Monsieur,

« Je vous rends grâce de m'avoir fait passer la lettre de M. le comte d'Estaing. Il est bien noble à lui, dans le moment de son triomphe, d'avoir pensé qu'un mot de sa main me serait très-agréable. Je prends la liberté de vous envoyer copie de sa courte lettre, dont je m'honore comme bon Français que je suis, et dont je me réjouis comme l'amant passionné de ma patrie contre cette orgueilleuse Angleterre.

« Le brave Montaut a cru ne pouvoir mieux faire, pour me prouver qu'il n'était pas indigne du poste dont on l'honorait, que de se faire tuer : quoi qu'il puisse en résulter pour mes affaires, mon pauvre ami Montaut est mort au lit d'honneur, et je ressens une joie d'enfant d'être certain que ces Anglais, qui m'ont tant déchiré dans leurs papiers depuis quatre ans, y liront qu'un de mes vaisseaux a contribué à leur enlever la plus fertile de leurs possessions.

« Et les ennemis de M. d'Estaing, et surtout les vôtres, Monsieur, je les vois ronger leurs ongles, et mon cœur saute de plaisir !

« Vous connaissez mon tendre et respectueux dévouement.

« BEAUMARCHAIS. »

[1] C'est le capitaine de Beaumarchais.

Cependant la joie du patriote se trouvait un peu mitigée par les angoisses du négociant. Le rapport du capitaine en second du *Fier Roderigue*, qui avait pris le commandement après la mort de son chef, arrivait en même temps que le billet de l'amiral d'Estaing. Ce rapport était également très-satisfaisant au point de vue de la gloire de Beaumarchais, mais il était très-inquiétant au point de vue de sa caisse. Dans cette circonstance, l'armateur adresse au roi la lettre qui suit :

« 11 septembre 1779.

« Sire,

« Je ne viens pas vous demander le prix de mes travaux ; vos sages ministres savent que mon souverain bonheur serait qu'ils pussent être tous utiles à Votre Majesté.

« Je ne demande point le prix de la campagne du *Fier Roderigue*, trop honoré qu'un vaisseau à moi ait mérité l'éloge de l'amiral en combattant en ligne dans une escadre conquérante.

« Mais, Sire, la guerre est un jeu de rois qui écrase les particuliers et les balaye comme la poussière. Le *Fier Roderigue* convoyait dix autres navires destinés à des opérations de commerce également utiles à l'Etat sous une autre forme.

« La mort de mon premier capitaine, trente-cinq hommes hors de service, le délabrement de mon vaisseau, le plus maltraité de l'escadre (ayant eu trois boulets dans le flanc, quatre à la flottaison, dont deux ont percé à jour, cinq dans les mâtures qui les ont très-offensées, un dans la grande pompe qui l'a mise en pièces, quarante dans les voiles qui les ont criblées, et le reste dans les gréements qui les ont hachés) ; l'épuisement total de matelots où l'on a mis mes autres navires à leur arrivée au Fort-Royal pour compléter les équipages de l'escadre ; l'ordre donné au *Fier Roderigue* de se réparer et de suivre l'escadre ; l'obligation où je suis d'envoyer de nouvel-

les instructions au nouveau chef de ma flotte, et l'impossibilité que de plus de trois mois cette flotte marchande, qui en a déjà perdu onze, parte sous convoi du *Fier Roderigue* pour sa vraie destination : — tout cela, Sire, ruinant ma campagne, dont les avances ont été énormes, et jetant loin les rentrées de fonds qui devraient être faites à présent, me force d'implorer les bontés de Votre Majesté.

« Que je ne périsse point, Sire, et je suis content. Le service que je demande est de peu d'importance.

« On me mande de la Grenade que l'on tire à vue sur moi 90,000 livres pour les réparations urgentes du *Fier Roderigue*. Sur plus de 2 millions que j'ai avancés cette année à ma flotte, il ne me reste plus à payer que cent mille écus, moitié le 25 de ce mois et moitié au 10 octobre. Je supplie Votre Majesté de vouloir bien ordonner que cette modique somme de 400,000 livres me soit prêtée pour quelques mois seulement de son trésor royal. M. le comte de Maurepas sait, par l'expérience de ses bontés pour moi, que je suis fidèle à mes engagements. A l'arrivée des fonds considérables que j'attends de la Martinique, où mes denrées ont été vendues, je rembourserai au trésor le capital et les intérêts.

« Ce n'est qu'après un calcul, inappréciable aujourd'hui, qui aura mis sous les yeux des ministres mes pertes réelles, que j'invoquerai la justice de Votre Majesté pour leur remboursement ; mais c'est à titre de grâce que je demande le prêt momentané de 400,000 livres, que le désordre de cette campagne rend indispensables pour empêcher de périr un des plus fidèles sujets de Votre Majesté dont la perte entraînerait un découragement général[1].

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

[1] Beaumarchais reçut cette avance de 400,000 liv. à valoir sur une indemnité plus considérable dont le chiffre restait à établir. Il fut fixé par trois fermiers-généraux délégués par le ministre. Les dix navires convoyés par le *Fier Rodrigue* ayant été dispersés et pour la plupart pris par les Anglais, les pertes de Beaumarchais dans cette campagne furent énormes, et, après

En même temps Beaumarchais faisait décorer son capitaine en second de la croix de Saint-Louis, et il faisait passer dans la marine militaire un de ses officiers qui fut depuis amiral[1].

Bientôt le comte d'Estaing, qui avait fait avarier si glorieusement le vaisseau de l'auteur du *Barbier*, revient en France; Beaumarchais s'empresse d'aller lui présenter ses hommages; l'amiral était absent, et, pour excuser son absence, il écrit au propriétaire du *Fier Roderigue* ce billet facétieux :

« Un vice-amiral peut-être décrédité, prenant trop sur lui, ayant usé, *abusé même des forces navales* de M. de Beaumarchais, ne pas recevoir la visite de *son souverain*, c'est ce qui ne s'est jamais vu; c'est bien malgré moi que cela a été. Les bontés excessives dont on avait honoré la veille, par une multitude de visites inattendues, le Jeannot aquatique, lui avaient fait fermer sa porte sans en prévoir une qui lui aurait fait autant de plaisir.

« M. d'Estaing prie M. de Beaumarchais d'agréer ses excuses et ses regrets; ils sont d'autant plus grands, qu'il est obligé d'aller boiter à Versailles pour quelques jours. Les chirurgiens l'assurent qu'en vertu des escaliers et des révérences il en reviendra impotent pour au moins trois semaines. S'il ne l'est pas, il demandera un rendez-vous à Paris; sinon

bien des débats, l'indemnité fut fixée à deux millions en plusieurs termes, qu'il toucha successivement, et dont le dernier lui fut payé, comme nous le verrons, en 1785, à sa sortie de la prison de Saint-Lazare.

[1] C'est l'amiral Ganteaume, qui fut successivement matelot et officier de Beaumarchais. J'ai plusieurs lettres de lui à l'auteur du *Barbier de Séville* empreintes du respect d'un sujet pour son souverain. — On trouvera un fragment d'une de ces lettres de Ganteaume aux pièces justificatives, n° 13.

il tâchera d'obtenir par un billet une visite qui l'intéresse autant. »

« Passy, le 26 décembre 1779. »

Beaumarchais riposte immédiatement et sur le même ton.

« 27 décembre 1779.

« Très-digne et très-respectable amiral, qui pouvez bien être attaqué, mais jamais décrédité, — comme vous n'avez usé de la marine de moi souverain que pour le service d'un autre aussi puissant qu'équitable, — espérons qu'il fera justice à tous deux, en vous comblant d'honneurs et en réparant mes pertes.

« Vous recevrez, quand vous pourrez, l'hommage de moi, souverain, votre serviteur, qui n'avais pas attendu vos grands exploits pour vous apprécier, et qui me suis battu cent fois de la langue contre l'armée de coquins qui vous faisait injure, pendant que vous frappiez si fièrement de l'épée contre les ennemis de l'Etat. Le plus pressant est de rétablir votre santé, dont nous avons grand besoin, et si par hasard vous formiez le projet de faire par écrit l'apologie de votre conduite militaire, comme on cherche à l'insinuer, je vous supplie de rejeter cette idée avec un grand signe de croix comme une tentation du démon. Je vous en conjure, et cela de la part de tout ce qui vous honore et nommément de la part d'un vieillard célèbre qui vous aime et qui brûle de vous voir assis à côté de lui un bâton à la main au grand tribunal de l'honneur dont vous remplissez si glorieusement les devoirs[1].

« Je prends la liberté, pour vous désopiler la rate, de vous adresser mon dernier opuscule politique, lequel n'a pas le bonheur de plaire à tout le monde. Lorsque vous m'accorderez un quart d'heure, vous serez bien sûr de combler de

[1] Il s'agit sans doute de M. de Maurepas, qui désirait que l'amiral d'Estaing gardât le silence sur les critiques dont sa campagne avait été l'objet.

joie celui qui est avec le plus respectueux dévouement, à la fin comme au commencement et dans le cours de toutes les années, digne et respectable amiral, votre très-humble serviteur. DE BEAUMARCHAIS. »

L'opuscule que Beaumarchais envoyait à l'amiral d'Estaing pour lui *désopiler la rate* était un ouvrage très-sérieux qui allait également lui procurer de la gloire et des soucis. En échangeant des coups de canon, l'Angleterre et la France échangeaient aussi des *manifestes*. La cour de Londres avait chargé la plume de l'historien Gibbon de dénoncer au monde entier la perfidie du cabinet de Versailles. Oubliant sa propre histoire, remplie d'artifices diplomatiques du même genre et bien plus graves, le gouvernement anglais exagérait et torturait la très-faible part que la cour de France avait prise aux secours expédiés aux Américains avant la rupture des deux gouvernements. Beaumarchais, qui venait de figurer dans le débat à coups de canon, crut devoir intervenir dans la querelle à coups de plume. Il y était en quelque sorte autorisé, car le mémoire justificatif de la cour de Londres, en reprochant au ministère français d'avoir protégé une compagnie de commerce dirigée par Beaumarchais, attaquait ce dernier en personne et très-vivement. En demandant au ministère la permission de répondre en son nom personnel, Beaumarchais écrit : « Si cela est sans conséquence de la part d'un homme privé, cela ne sera peut-être pas sans force sous la plume d'un homme piqué. » Il obtint cette permission, et en

décembre 1779 il publia, sous le titre d'*Observations sur le Mémoire justificatif de la cour de Londres*, une brochure qui a été insérée dans la collection de ses œuvres, et dont par conséquent nous parlerons peu. Cette brochure, écrite avec la verve un peu négligée quant au style, mais toujours animée, qui le distingue, fit une assez grande sensation. Il mettait à son tour en relief toutes les perfidies anciennes du gouvernement anglais, toutes les vexations qu'il avait fait subir à notre commerce depuis trois ans, la patience avec laquelle le gouvernement français les avait supportées, et comment il y avait contribué lui-même plus d'une fois pour complaire à lord Stormont. Malheureusement l'auteur, entraîné par la vivacité de sa plume, avait commis une erreur grave : en insistant sur les conditions humiliantes du traité imposé par l'Angleterre en 1763, à la suite de la guerre de Sept ans, il avait accepté sans vérification une opinion généralement répandue, qu'il existait dans ce traité un article secret par lequel la France accordait honteusement à l'Angleterre le droit de *limiter le nombre de ses vaisseaux*, et, sous l'impression de ce fait qu'il croyait vrai, Beaumarchais avait écrit les lignes suivantes : « Mon courage renaissait en pensant que ma patrie serait vengée de l'abaissement auquel on l'avait soumise en fixant par le traité de 1763 le petit nombre de vaisseaux qu'on daignait encore lui souffrir. »

A la lecture de cette phrase, le duc de Choiseul et tous les anciens ministres de Louis XV qui avaient signé

le fatal traité de 1763, et qui se sentaient déjà assez humiliés par les clauses réelles de ce traité, s'empressèrent de recourir au roi, invoquant sa justice contre un écrivain qui tendait à les déshonorer, et ils demandèrent que la brochure de Beaumarchais fût supprimée par arrêt du conseil, comme *fausse et calomnieuse*. L'assertion de Beaumarchais avait été faite de bonne foi, elle avait même été émise avant lui par des écrivains français et anglais. Il proposait une rectification, le duc de Choiseul insistait pour une suppression motivée. Le conseil des ministres s'assembla, et c'est dans cette circonstance que l'auteur de la brochure adressa à tous les ministres réunis une lettre inédite qui m'a paru d'un ton assez original pour valoir la peine d'être reproduite:

« 19 décembre 1779.

« Messeigneurs,

« Si un guerrier qui se bat pour son pays n'en doit pas recevoir un soufflet déshonorant parce que l'inégalité du terrain l'aurait fait broncher un instant, est-il de la justice du roi de ranger dans la classe des libellistes scandaleux, dont les arrêts suppriment les ouvrages, un écrivain qui repousse avec force et dignité les noires imputations des ennemis de la patrie, parce qu'il est tombé avec cent mille autres dans une erreur involontaire, mais facile, avantageuse même à relever dignement?

« Lorsque l'homme qui n'a prétendu qu'à l'honneur d'avoir raison ne rougit pas d'avouer publiquement son erreur et d'en tirer un grand fruit pour la cause qu'il défend, y a-t-il de l'inconvénient à le laisser s'en relever lui-même ?

Que peut-il en effet résulter de plus fort contre une asser-

tion hasardée que le désaveu libre et franc de son auteur, lorsqu'il peut le répandre aussi rapidement que son ouvrage? Et doit-on garder au zèle, au travail, au patriotisme, le déshonneur des suppressions destinées à punir les écarts volontaires, les coupables gangrénés et les pécheurs impénitents?

« Avant de me traiter avec cette cruauté, je supplie les ministres du roi de lire ce que j'envoie au *Courrier de l'Europe*, à celui *du Nord*. La même chose en substance sera mise à l'instant dans tous les papiers publics, avec promesse à tous ceux qui me remettront l'exemplaire fautif de leur en faire tenir deux rectifiés.

« Je les supplie aussi de réfléchir que discréditer un semblable écrit par la flétrissure d'un arrêt est lui ravir tout ce qu'il renferme de bon et de louable, et rendre au reproche de perfidie du manifeste anglais toute sa force par le désaveu des grands principes de la réponse.

« A la douleur que j'en éprouve d'avance, je sens que je n'en pourrai supporter l'odieux effet. Ma tête échappe à ma raison, et j'ai passé la plus cruelle des nuits.

« On m'apporte à l'instant, de la part d'une parente de M. de Choiseul, un exemplaire émargé de sa main pour m'être remis, avec ces mots, page 35. *Ce fait est faux et absurde*. Ce sont justement les termes de votre projet d'arrêt. Il les aura donc dictés lui-même!

« *Faux!* l'expression est juste, puisque le fait n'est pas vrai; mais *absurde !* Après Dunkerque et son commissaire anglais, osera-t-on, sans baisser les yeux, qualifier d'absurde un fait maritime qui nous regarde, quelque dur qu'il puisse être?

« Détruire un port de France à dix lieues de l'ennemi par son ordre, et le tenir en ruine sous la honteuse inspection d'un commissaire à lui, voilà ce qui est vraiment *absurde* et n'en existe pas moins sous nos yeux indignés depuis cent ans.

« Je parle à des cœurs français, je dois être entendu. Eh!

laissez-moi, Messeigneurs, laissez-moi, je vous en conjure, me relever de mon erreur. Je puis le faire honorablement et avec fruit; mais je sens bien au mal qui me suffoque que j'en mourrai de douleur, si vous avez la cruauté de livrer ma personne et mon ouvrage à la dégradation d'une flétrissure.

« Il ne resterait plus à mes amis qu'à faire imprimer les douze ou quinze cents lettres exaltées que j'ai reçues depuis six jours, où le cœur des bons citoyens se montre à découvert par la vivacité de leurs remercîments;

« Où l'un dit : *Je mettrai cet écrit dans une case à part, avec Tacite, le cardinal de Retz, Price et Sidney, car aucun monument aussi noble, aussi digne de la nation, n'honorera les événements actuels;*

« Où l'autre écrit: *L'auteur a l'ivresse du patriotisme; sa plume étincelle. Il est donc vrai que l'homme ne fait de grandes choses que lorsqu'il est animé de grandes passions!*

« Où un troisième avoue *qu'il n'a jamais bien connu la question, et qu'avant moi tout le monde donnait le tort à la France, mais qu'enfin voilà l'opinion fixée;*

« Où tous me rendent grâce de mon zèle et de mon courage dans un pays où si peu de gens se soucient d'en montrer pour la gloire de la France. Ces lettres de mes concitoyens montreraient qu'une telle bizarrerie est attachée à mon sort, que je ne puis rien entreprendre de bien qui ne me porte dommage. Il a voulu, dirait-on, travailler, armer pour son pays, on a arrêté ses expéditions; il a voulu écrire pour défendre l'honneur de la France, on a supprimé ses ouvrages. Sa nation l'estimait, et l'autorité l'écrasait. Il n'avait donc plus d'autre choix que de mourir ou de s'enfuir.

« Par grâce, par humanité, si je ne puis l'obtenir par justice, ne me donnez pas le crève-cœur d'une suppression pendant que vous souffrez un Linguet! Il vous a tous insultés, je vous ai tous respectés; il a fait l'*aiguillonnade* et moi les *observations*. Quelle différence et d'œuvre et de récompense!

« Si cet affreux arrêt est lancé, je me regarde comme un membre coupé, mort, qui ne tient plus à rien, et je ne veux

plus devoir à la France que l'extrême-onction ou un passeport.

« Je vous demande pardon, mais je suis au désespoir.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Le passage qui avait blessé le duc de Choiseul fut supprimé, mais sans qualification blessante pour Beaumarchais, dont la brochure reparut avec cette rectification qui restait toujours bien dure pour le signataire du traité de 1763 : « Mon courage renaissait quand je pensais que ma patrie serait vengée de l'abaissement auquel on l'avait soumise par le traité de 1763; *que le voile obscur, le crêpe funéraire dont notre port de Dunkerque était enveloppé depuis soixante ans serait enfin déchiré.* »

Cependant Beaumarchais, tout en guerroyant pour l'Amérique avec le canon ou la plume, attendait encore le payement de ses fournitures. Pendant deux ans et demi le congrès s'était obstiné à le considérer comme un homme trop heureux de les lui envoyer gratis. Il n'avait été répondu à ses réclamations que par le plus dédaigneux silence, lorsqu'il reçut un beau jour la lettre suivante qui, rapprochée du glorieux billet de l'amiral d'Estaing, que nous avons cité plus haut, ajoute une bizarrerie de plus à sa carrière.

Par ordre exprès du congrès siégeant à Philadelphie.
A M. de Beaumarchais.

« 15 janvier 1779.

« Monsieur,

« Le congrès des États-Unis de l'Amérique, reconnaissant

des grands efforts que vous avez faits en leur faveur, vous présente ses remerciements et l'assurance de son estime. Il gémit des *contre-temps que vous avez soufferts pour le soutien de ces États*. Des circonstances malheureuses ont empêché l'exécution de ses désirs; mais il va prendre les mesures les plus promptes pour l'acquittement de la dette qu'il a contractée envers vous.

« Les sentiments généreux et les vues étendues qui seuls pouvaient dicter une conduite telle que la vôtre font bien l'éloge de vos actions et l'ornement de votre caractère. Pendant que, par vos rares talents, vous vous rendiez utile à votre prince, vous avez gagné l'estime de cette république naissante et mérité les applaudissements du Nouveau-Monde.

« JOHN-JAY, président. »

Après deux ans et demi de travaux en faveur de l'Amérique, Beaumarchais voyait donc enfin le congrès lui donner un signe de vie, en revanche cette missive flamboyante promettait beaucoup; nous montrerons tout à l'heure ce qu'elle produisit, mais nous devons d'abord expliquer comment le congrès avait été conduit à gratifier au moins l'auteur du *Barbier de Séville* des applaudissements du Nouveau-Monde, à valoir sur le prix de ses fournitures.

XXIV

DÉBATS DE BEAUMARCHAIS AVEC LE CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS. — OPÉRATIONS COMMERCIALES DE L'AUTEUR DU BARBIER DE SÉVILLE.

Le traité d'alliance entre la France et les États-Unis avait été signé le 6 février 1778, à Versailles, et peu de temps après Silas Deane, celui des trois commissaires américains qui, arrivé le premier à Paris, avait traité avec Beaumarchais au nom du congrès, fut rappelé à Philadelphie pour rendre compte de sa conduite et défendre les engagements pris par lui contre les imputations de son collègue Arthur Lee. On sait que ce dernier l'accusait d'avoir, par un concert frauduleux avec Beaumarchais, et contrairement aux intentions du gouvernement français, transformé un don gratuit en une opération commerciale. Cette assertion, dont nous avons déjà démontré la fausseté, offrant l'avantage de

dispenser l'Amérique de toute reconnaissance et de tout paiement envers Beaumarchais, le congrès était naturellement assez disposé à l'adopter. Silas Deane, accueilli d'abord aux États-Unis avec des préventions défavorables, eut à soutenir une lutte très-vive contre les deux frères d'Arthur Lee, qui exerçaient une assez grande influence dans le congrès. Des débats peu édifiants s'élevèrent non-seulement sur les engagements contractés avec Beaumarchais, mais sur l'emploi des fonds fournis directement aux agents de l'Amérique par la cour de France. Cependant Silas Deane était muni des attestations les plus honorables du gouvernement français : le roi Louis XVI lui avait donné son portrait ; M. de Vergennes avait écrit en sa faveur les lettres les plus flatteuses, et l'ancien premier commis de M. de Vergennes, M. Gérard, qui arrivait en même temps à Philadelphie comme ministre plénipotentiaire de la cour de France, se montrait plein d'estime pour lui. M. Gérard avait reçu mission de n'intervenir qu'avec prudence dans les querelles de personnes ; mais, voyant que celle-ci grandissait jusqu'à atteindre les proportions d'une lutte entre l'influence française et le parti anglais, représenté au sein du congrès par les frères Lee, il prit énergiquement l'offensive contre ces derniers. « Les relations de M. Arthur Lee, écrit-il à M. de Vergennes, ne sont qu'un tissu absurde de mensonges et de sarcasmes qui ne peuvent que compromettre ceux qui ont le malheur d'être forcés d'avoir quelque correspondance avec lui. Souffrez, Monseigneur, que je

me félicite au moins de vous avoir débarrassé de ce fardeau[1]. » Dans une autre dépêche, M. Gérard écrit au ministre : « Je me suis expliqué graduellement et à l'instant même où cela était indispensable pour empêcher que ce dangereux et méchant homme (Arthur Lee) ne remplaçât M. Franklin[2] et ne fût en même temps chargé de la négociation avec l'Espagne. Je ne puis vous dissimuler, Monseigneur, que je m'applaudis tous les jours davantage d'avoir pu contribuer à prévenir ce malheur. »

Quant aux accusations dirigées contre Silas Deane, M. Gérard les attribue à l'*esprit d'ostracisme*, « qui, dit-il, a déjà commencé à prévaloir contre les hommes qui ont rendu des services importants, lorsqu'ils ont cessé d'être nécessaires. » Malgré l'appui de M. Gérard, Silas Deane n'obtint en effet qu'une demi-victoire. Il fut déchargé de toute accusation, et on lui alloua pour ses dépenses personnelles 500 livres sterling par an pour le temps qu'avait duré sa mission en France; mais il ne fut fait aucune mention de ses services. On décida qu'il retournerait en Europe régler tous ses comptes, mais sans aucun titre officiel. « C'est l'ostracisme, écrit derechef M. Gérard à M. de Vergennes, c'est l'ostracisme le plus dur et le plus réfléchi. On ne pense pas à ré-

[1] A la suite de cette querelle, il fut décidé en effet qu'Arthur Lee à son tour serait rappelé.

[2] Arthur Lee travaillait de toutes ses forces à faire aussi rappeler Franklin pour rester seul chargé de représenter les États-Unis à la cour de France; mais le gouvernement français, qui se défiait de lui, s'y opposait de son côté et demandait à garder Franklin, qui fut seul maintenu.

pondre aux lettres que vous avez écrites en sa faveur. »

De son côté, Silas Deane écrit à Beaumarchais : « J'ai été traité ici d'une façon à laquelle ni vous, ni mes amis, ni même mes ennemis, ne s'attendaient. Cependant je ne doute pas que l'Amérique ne finisse par devenir plus équitable envers vous ainsi qu'envers moi[1]. » Le congrès, en effet, commençait à ne plus avoir autant de confiance dans les rapports d'Arthur Lee. Il était d'ailleurs partagé entre le désir de ne point payer les anciennes fournitures et l'envie d'en recevoir de nouvelles. Or l'agent de Beaumarchais, Francy, déclarait que son patron n'enverrait plus rien, à moins qu'on ne reconnût sa créance pour le passé, et qu'un contrat bien en règle ne le garantît contre toute difficulté pour l'avenir. Le contrat qui devait satisfaire à cette dernière condition avait été passé le 6 avril 1778, entre les membres du comité du commerce et Francy agissant au nom de Beaumarchais. Seulement le congrès, toujours défiant, ordonna que le contrat serait envoyé à Paris et ne serait ratifié qu'après que la députation américaine aurait obtenu du ministre des affaires étrangères une réponse catégorique sur la question de savoir si Beaumarchais était bien réellement créancier du congrès pour les 5 millions de cargaisons déjà expédiées, ou si ces car-

[1] Voir aux pièces justificatives, n° 14, une lettre adressée à Beaumarchais par M. Carmichaël, qui fut depuis ministre des États-Unis à la cour d'Espagne. Cette lettre prouve l'amitié de Carmichaël pour Beaumarchais et la conviction où il était de l'ingratitude du congrès à son égard.

gaisons, comme n'avait cessé de l'affirmer Arthur Lee, étaient un don gratuit de la part du gouvernement français. Une note fut présentée dans ce sens à M. de Vergennes, le 10 septembre 1778, par les trois commissaires Franklin, Arthur Lee, qui n'était pas encore rappelé, et John Adams, qui venait d'être envoyé à Paris pour remplacer Silas Deane. Voici la réponse du ministre; elle est adressée à M. Gérard, représentant de la France aux États-Unis, qui était chargé de la transmettre au congrès.

« Les commissaires du congrès viennent de m'adresser un *office* qui renferme deux objets : le premier concerne l'apurement du compte de M. de Beaumarchais sous le nom de la maison *Roderigue Hortalez et Ce*; le second, la ratification du contrat que le congrès, ou plutôt le comité du commerce, sous son nom, a passé avec le sieur Théveneau de Francy, agent du sieur Caron de Beaumarchais. M. Franklin et ses collègues désirent connaître les articles qui leur ont été fournis par le roi et ceux que M. de Beaumarchais leur a fournis pour son compte particulier, et ils m'insinuent que le congrès est dans la persuasion que tout ou au moins une grande partie de ce qui lui a été envoyé est pour le compte de Sa Majesté. Je leur ai répondu que *le roi ne leur a rien fourni*, qu'il a simplement permis à M. de Beaumarchais de se pourvoir dans ses arsenaux, à la charge de remplacement; qu'au surplus j'interviendrais avec plaisir pour qu'ils ne fussent point trop pressés pour le remboursement des objets militaires. »

Pour ce qui regardait le nouveau contrat passé entre Beaumarchais et le congrès, le ministre ajoutait qu'il n'avait point de conseil à donner sur la ratification de

ce traité, n'étant point chargé de répondre des engagements de la maison Roderigue Hortalez et C°.

Dans cette réponse de M. de Vergennes, très-nette en ce qui touche les droits de Beaumarchais comme créancier du congrès, il y avait deux choses : une réticence commandée par la politique, et qui consistait à passer sous silence la subvention pécuniaire secrètement accordée à Beaumarchais avant la rupture entre la France et l'Angleterre ; mais il y avait aussi la vérité, qui perçait dans la dernière phrase du ministre relativement aux objets militaires. Cette phrase prouvait que, si Beaumarchais avait été subventionné, il ne l'avait pas été pour envoyer gratis des fournitures, mais pour les envoyer à crédit, en laissant aux débiteurs une assez grande latitude, spécialement pour les munitions de guerre. Or, il est évident que Beaumarchais se conformait aux instructions ministérielles ; car, depuis deux ans, sauf deux cargaisons de 150,000 francs chacune, dont il avait été obligé de s'emparer d'autorité, il n'avait pu obtenir un liard pour 5 millions de fournitures militaires ou autres ; et lorsqu'il demandait des à-comptes, on lui répondait par la négation de sa créance, ou on ne lui répondait pas du tout.

En présence de la déclaration formelle du ministre, reproduite et fortifiée dans une note adressée au congrès par M. Gérard, dans laquelle il était dit que le *gouvernement français était complétement étranger aux opérations commerciales de Beaumarchais*, il fallut bien que le congrès s'exécutât enfin et reconnût l'auteur du

Barbier de Séville comme un créancier réel. C'est alors seulement qu'on lui envoya l'adresse si flatteuse que nous avons citée dans le chapitre précédent. En lisant ces mots : « le *congrès gémit* des contre-temps que vous avez soufferts pour le soutien de ses États, il va prendre les mesures les plus promptes pour l'acquittement de la dette qu'il a contractée envers vous, » Beaumarchais se crut enfin à la veille de toucher de l'argent ou de recevoir du tabac : c'était encore une illusion. Au lieu de lui donner un à-compte au moins en nature, le congrès, prétextant le mauvais état de ses finances et le *danger de la navigation*, préféra lui envoyer, en octobre 1779, à valoir sur son compte général, 2,544,000 livres de lettres de change à trois ans de date, tirées sur Franklin. Il est certain que le congrès usait largement du droit que lui avait conféré M. de Vergennes, de n'être point *trop pressé* par Beaumarchais, puisque, sur une créance de 5 millions qui datait de trois ans, il envoyait un à-compte en lettres de change à trois ans de distance, lettres de change souscrites par une nation à peine reconnue comme telle, et qui, par conséquent, ne pouvaient guère passer pour de l'argent comptant.

Malgré les remerciements si pompeux du congrès, il y avait dans sa conduite une arrière-pensée ; il persistait au fond à ne pas prendre au sérieux la créance de Beaumarchais, et il ne désespérait pas de trouver quelque moyen de se débarrasser de lui. On est tout étonné quand on voit deux ans plus tard le ministre des finan-

ces, Robert Morris, parler à Franklin d'un biais pour ne pas payer les lettres de change, et Franklin lui démontrer que son plan est impraticable, parce que ces lettres de change sont maintenant en circulation. On n'est pas moins étonné lorsqu'on voit Franklin, — en réponse à une demande que lui adresse le chef du bureau des fonds aux affaires étrangères, M. Durival, pour le règlement des nombreux millions que son pays a reçus de la France et dont nous reparlerons tout à l'heure, — revenir sur une question qui semblait résolue, et trois ans après la déclaration de M. de Vergennes, deux ans après l'envoi de la lettre du congrès et des lettres de change, demander derechef au ministre, le 15 mai 1781, si les fournitures faites par Beaumarchais ne sont pas un don du roi de France. M. Durival lui répond très-laconiquement sur ce point : *Quant aux objets fournis et avancés par M. de Beaumarchais, le ministre n'en a point connaissance.*

Cependant Beaumarchais, mécontent de se voir si mal payé par le congrès général, avait essayé de commercer avec les Etats particuliers de l'Amérique ; il n'avait pas été plus heureux : deux cargaisons vendues par lui, l'une à l'Etat de Virginie, l'autre à l'Etat de la Caroline du sud, avaient été payées en papier-monnaie, et ce papier, avant qu'il eût pu s'en débarrasser, avait subi une dépréciation énorme. Tout cela n'était pas encourageant ; aussi, dès 1780, il avait de son côté refusé de ratifier le traité conclu en son nom avec le congrès par Francy. Tirant le meilleur parti possible des

lettres de change à trois ans de date, il ne spéculait plus avec les corps constitués, et se bornait à attendre que le congrès réglât définitivement son compte général.

En 1781, Silas Deane revint en France pour apurer tous les comptes qu'il avait laissés en suspens; celui de Beaumarchais fut fixé par lui le 6 avril à une somme de 3,600,000 livres, après déduction des à-comptes payés, et en y comprenant les intérêts à partir des premiers envois. Muni de ce titre, Beaumarchais réclama du congrès son remboursement. Pas de réponse pendant deux ans. En 1783, un nouvel agent des États-Unis, M. Barclay, arrive à Paris avec la qualité de consul général et la mission de réviser les comptes arrêtés par Silas Deane. Beaumarchais refuse de soumettre son compte déjà réglé à un nouveau règlement; M. Barclay lui déclare que le congrès n'entendra et ne payera rien, à moins que son compte n'ait été de nouveau débattu et examiné. Après un an de résistance, Beaumarchais cède. Le compte est révisé et réduit par M. Barclay; mais le gouvernement américain persiste à ne rien payer, et bientôt un incident qui s'élève à l'insu de Beaumarchais détermine le congrès à ajourner indéfiniment la créance de ce dernier; voici cet incident.

Les États-Unis ayant déjà reçu beaucoup d'argent du gouvernement français et demandant, en 1783, un nouveau prêt de six millions, il fut convenu qu'en leur prêtant ces six millions, on règlerait leur situation vis-à-vis de la France par une récapitulation exacte dans le contrat de toutes les sommes qu'ils avaient déjà reçues,

soit à titre de prêt, soit à titre de don. Dans la première classe, à titre de sommes prêtées successivement, on énonça d'abord 18 millions, plus un emprunt de 10 millions en Hollande, garanti par le roi de France, et dont il payait les intérêts; enfin les six millions, objet du dernier emprunt. Tout cela constitua une somme de *trente-quatre millions*, que les États-Unis s'engagèrent à rembourser à différentes époques, et qui, par parenthèse, ne furent pas très-exactement soldés aux échéances. Enfin la générosité du roi fit entrer dans le contrat une seconde catégorie de sommes, dont il déclarait faire don aux États-Unis. Cette catégorie se composait : 1° de 3 millions *accordés*, disait le contrat, antérieurement au traité d'alliance de février 1778; 2° de 6 millions donnés en 1781. C'était donc 9 millions que le roi de France, indépendamment des sommes prêtées et des sommes énormes dépensées dans la guerre d'Amérique, déclarait abandonner gratuitement. Or, par une étourderie assez bizarre, Franklin, qui avait signé ce contrat le 25 février 1783, ne s'aperçut que trois ans plus tard, en 1786, lorsqu'il était déjà retourné en Amérique, qu'il y avait une explication à demander sur les 3 millions indiqués comme ayant été *donnés* antérieurement à 1778. Il n'avait reçu du gouvernement que 2 millions, mais il avait reçu en 1777 un million en plus des fermiers généraux, pour lequel million les États-Unis avaient payé un à-compte en tabac de 153,229 livres. « Il est possible, écrit Franklin au banquier des États-Unis à Paris, que ce million fourni ostensiblement par

les fermiers généraux ait été en réalité un don de la couronne; mais dans ce cas, comme l'observe M. Thompson, les fermiers généraux nous doivent les deux cargaisons de tabac qu'ils ont reçues à valoir sur cette somme.» Ce qui est assez naïf, c'est que Franklin n'ajoute pas qu'au cas où le million en question ne serait pas celui des fermiers genéraux, les États-Unis doivent au contraire, depuis neuf ans, aux fermiers généraux la différence entre un million reçu en 1777 et un à-compte en tabac de 153,229 livres. Il faut dire qu'à cette époque les Etats-Unis, nation jeune et pauvre, étaient assez habitués à recevoir de toutes mains et plus disposés à accepter qu'à rendre[1]. Le banquier des États-Unis, M. Grand, fut donc chargé de s'informer, auprès de M. de Vergennes, si, parmi les 3 millions que le roi déclarait avoir accordés gratuitement pour les États-Unis, figurait le million des fermiers généraux. Il lui fut répondu par M. Durival, au nom de M. de Vergennes, que le roi était étranger à l'avance faite par les fermiers généraux, mais que la somme en question était *un million délivré par le trésor royal le* 10 *juin* 1776. C'était précisément le million donné secrètement à Beaumar-

[1] Je lis à ce sujet dans une dépêche de notre chargé d'affaires à Philadelphie, M. de Marbois à M. de Vergennes, en date du 24 août 1784, les lignes suivantes : « Je ne crois pas M. M..... (le ministre des finances des États-Unis) susceptible d'aversion ou d'affection pour aucune puissance ; mais j'ai lieu de croire que son avidité peut le rendre capable d'irrégularités très-répréhensibles, et qu'à moins qu'il ne soit lié par les instructions du congrès général, il s'embarrassera toujours fort peu de remplir les obligations des États-Unis envers Sa Majesté.

chais. Or, quelle avait été la pensée du gouvernement en insérant dans le contrat du 25 février 1783 la mention de ce million à la suite des 8 millions donnés directement aux agents de l'Amérique ? Était-ce une simple récapitulation de l'argent déboursé à titre gratuit en faveur des États-Unis, récapitulation faite pour le règlement des comptes du trésor et sans qu'on eût réfléchi aux inconvénients qu'elle pourrait avoir par rapport à Beaumarchais ? ou bien le gouvernement entendait-il par là que celui qui avait reçu ce million en rendrait compte aux États-Unis ? Si cette dernière supposition était la vraie, il faudrait bien reconnaître que Beaumarchais, en demandant le payement intégral de toutes ses cargaisons, sauf à rendre compte de son côté à qui de droit, aurait agi contrairement aux vues du gouvernement qui l'avait subventionné ; mais ce qui va suivre la réponse de M. Durival nous donne le droit d'affirmer plus que jamais que le gouvernement donateur n'avait point entendu que Beaumarchais serait comptable de ce million envers les États-Unis.

En effet, après avoir lu la lettre de M. Durival, qui indiquait ce million comme donné le 10 juin 1776 sans autre spécification, le banquier des États-Unis, M. Grand, écrit pour avoir communication du reçu et du nom de la personne qui a touché le million. Le chef du bureau des fonds consulte M. de Vergennes et répond par un premier refus. Le banquier insiste de nouveau, alléguant sa propre responsabilité. M. Durival adresse alors au ministre un rapport secret sur cette

question *s'il y a lieu de fournir à M. Grand la copie qu'il demande du reçu de M. de Beaumarchais.* Après avoir établi que le reçu porte que M. de Beaumarchais en rendra compte à M. de Vergennes seul, le chef du bureau des fonds conclut ainsi : « *Il pourrait y avoir de l'inconvénient à fournir une arme contre M. de Beaumarchais* en produisant à M. Grand la copie qu'il demande de la reconnaissance du million délivré le 10 juin 1776. » En marge du rapport, il est écrit : *Référé le* 5 *septembre* 1786, et au-dessous, également en marge, se trouve la décision de M. de Vergennes, ainsi conçue : *Il ne peut pas y avoir lieu à donner la copie de la reconnaissance énoncée dans ce rapport.* Conformément à cette décision du ministre, le chef du bureau des fonds répond au banquier des États-Unis par la lettre suivante :

« Versailles, 16 septembre 1786.

« Le ministre persiste, Monsieur, dans l'opinion que le reçu dont vous demandez copie n'a rien de commun avec les affaires dont vous êtes chargé, et que cette pièce est inutile dans le nouveau point de vue sous lequel vous l'envisagez. Il vous est bien facile, Monsieur, de prouver que la somme en question n'a point été versée dans vos mains, puisque vous n'avez commencé à être chargé des affaires du congrès qu'en janvier 1777, tandis que le reçu dont il s'agit est daté du 10 juin 1776. J'ai l'honneur d'être, etc. « DURIVAL. »

De ce refus du ministre, le congrès se crut suffisamment autorisé à conclure : 1° que c'était Beaumarchais qui avait reçu ce million, 2° que ce million devait être restitué par lui au congrès, 3° que le congrès ne devait

rien payer jusqu'à ce que ce mystère eût été éclairci. Toutes ces conclusions n'étaient pas également justes, car il ne s'agissait plus ici, comme dans la déclaration du ministre, en 1778, d'une réticence commandée par la politique; le gouvernement français ne cachait plus, en 1786, qu'il avait assisté les colonies insurgées avant sa rupture avec l'Angleterre, puisqu'il déclarait formellement qu'il avait donné dans ce but 3 millions avant le traité de 1778, et qu'il allait même jusqu'à préciser la date du premier million délivré le 10 juin 1776.—S'il refusait de dévoiler aux États-Unis le nom de l'homme à qui avait été avancé ce million, ce n'était donc plus par des considérations de prudence politique, mais par un motif d'équité personnelle à l'égard de Beaumarchais, *pour ne pas fournir aux Américains une arme contre lui*, comme l'énonçait expressément M. Durival dans son rapport au ministre.—Par ce refus de communiquer aux États-Unis le reçu de Beaumarchais, le ministre leur disait implicitement :—J'ai classé ce premier million dans le contrat du 25 février 1783 parmi les millions donnés gratuitement par moi pour votre service, parce qu'il a été en effet donné par moi; mais comme il n'a pas été donné à vous, comme l'homme à qui je l'ai donné s'est engagé par son reçu à rendre compte de son emploi à moi et non à vous, cet homme ne peut être comptable qu'envers moi. Si je vous demandais le remboursement de ce million, vous auriez le droit de le réclamer de votre côté à celui qui l'a reçu ; mais, comme je ne vous demande rien, c'est

à moi seul qu'il appartient de décider jusqu'à quel point cette avance gratuite d'un million faite par moi pour vous doit vous profiter à vous ou à l'homme à qui je l'avais donné, pour concourir à une opération secrète qui vous a été très-utile, mais qui jusqu'ici, par votre refus d'acquittement et par les pertes diverses qu'il a subies dans son commerce avec vous, paraît avoir été plus pénible que fructueuse pour lui.

Cette réticence en faveur de Beaumarchais était ici d'autant mieux justifiée, que cet incident se passait complétement à son insu, qu'il n'avait été appelé à faire valoir ses droits ou ses intérêts ni sur la mention faite dans le contrat du 25 février 1783 du million reçu par lui, contrat secret et qu'il ne connaissait pas, ni sur la demande en communication du reçu faite par le banquier des États-Unis en 1786 et rejetée par le ministre[1].

Tandis que ces explications s'échangeaient entre M. de Vergennes et le banquier des États-Unis, Beaumarchais pressait en vain auprès du congrès la liquidation de son compte, ajournée depuis neuf ans, demandant au moins un arbitrage, proposant comme un de

[1] A tout ce qui précède, il faut encore ajouter que quel qu'ait pu être le motif qui détermina M. de Vergennes à faire mention, dans le contrat du 25 février 1783, du premier million donné secrètement à Beaumarchais, le ministre n'avait certainement pas la pensée de rendre ce dernier comptable envers les États-Unis de ce qu'il avait reçu pour leur venir en aide, puisque dans ce contrat du 25 février, M. de Vergennes ne dit mot ni du second million donné par l'Espagne, ni du troisième million donné par fractions à Beaumarchais en 1777.

ses arbitres M. de Vergennes lui-même, et acceptant, de la part des Américains, tous les arbitres qu'il leur plairait de choisir, excepté Arthur Lee, son ennemi personnel. En 1787, à bout de patience, il écrivait au président du congrès, en date du 12 juin, une lettre inédite dont j'extrais le passage suivant :

« Que voulez-vous, Monsieur, qu'on pense ici du cercle vicieux dans lequel il paraît qu'on s'enveloppe avec moi ? Nous ne ferons aucun remboursement à M. de Beaumarchais avant que ses comptes ne soient réglés par nous, et nous ne réglerons point ses comptes pour n'avoir point de remboursement à lui faire ! — Un peuple devenu puissant et souverain peut bien regarder, dira-t-on, la gratitude comme une vertu de particulier au-dessous de sa politique ; mais rien ne dispense un État d'être juste et surtout de payer ses dettes. J'ose espérer, Monsieur, que, touché de l'importance de l'affaire et de la force de mes raisons, vous voudrez bien m'honorer d'une réponse officielle sur le parti auquel l'honorable congrès s'arrêtera, soit de me régler promptement et de solder son règlement, comme un souverain équitable, soit de choisir enfin des arbitres en Europe pour juger les points en débat, d'*assurances* et de *commission*, ainsi que M. Barclay eut l'honneur de vous le proposer lui-même en 1785, soit enfin de m'écrire sans détour que les souverains d'Amérique, oubliant mes services passés, me refusent toute justice : alors j'adopterai le parti le plus convenable à mes intérêts méprisés, à mon honneur blessé, sans sortir du profond respect avec lequel je suis, du congrès général et de vous, Monsieur le président, le très-humble, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Le congrès trouva cette lettre un peu hardie, et pour apprendre à vivre à son créancier, il confia précisément

l'examen de sa créance au seul homme que Beaumarchais eût exclu de cet examen, à Arthur Lee. Le compte fut bientôt réglé : en un tour de main, Arthur Lee prétendit découvrir que le fournisseur, à qui le congrès avait envoyé en 1779 de si belles protestations de reconnaissance et dont la créance avait été réglée, en 1781, à 3,600,000 livres, non-seulement n'avait *rien* à réclamer des États-Unis, mais devait au contraire aux États-Unis *dix-huit cent mille francs*. Après quatre ans de protestations de la part de Beaumarchais, le congrès confia, en 1793, un nouvel examen de cette créance à l'un des hommes d'État les plus distingués de l'Amérique, M. Alexandre Hamilton, qui, réformant le compte fabuleux d'Arthur Lee, fit repasser Beaumarchais de l'état de débiteur de 1,800,000 fr. à l'état de créancier légitime du congrès, pour une somme de *deux millions deux cent quatre-vingt mille francs*. Il n'y avait, on le voit, que 4 millions de différence entre les calculs d'Arthur Lee et ceux d'Hamilton; mais en même temps Hamilton proposa qu'il fût sursis à tout payement jusqu'à ce qu'on eût fait de nouvelles tentatives auprès du gouvernement français pour obtenir la communication du mystérieux reçu d'un million, refusée sept ans auparavant, estimant que, si ce reçu était signé de Beaumarchais, il y avait lieu à déduire un million sur sa créance. Conformément aux instructions du congrès, le ministre des États-Unis auprès de la république française, Gouverneur Morris, par une lettre en date du 21 juin 1794, demanda cette

communication à Buchot, alors ministre des affaires étrangères. Buchot, sans égards pour les déclarations officielles et pour les refus de ses prédécesseurs, voulant, dit-il, donner aux États-Unis la satisfaction qui leur avait été refusée par les ministres de l'*ancien régime*, livra à un gouvernement étranger un titre contre un particulier qui, en vertu de ce titre même, n'était comptable qu'envers le gouvernement français.

Dès ce moment, la créance de Beaumarchais subit une nouvelle série de difficultés. Le congrès lui dit : —Dans un contrat passé entre nous et le gouvernement français le 25 février 1783, ce gouvernement déclare qu'il nous a fourni gratuitement neuf millions. Nous n'en avons reçu que huit, c'est vous qui avez reçu le neuvième ! Prouvez-nous que ce million, reçu par vous le 10 juin 1776, n'est pas celui qui nous était destiné, sinon nous le retiendrons sur votre créance. — Beaumarchais répond au congrès : « Je demande qu'il me soit donné acte de la déclaration la plus précise que je fais, que jamais je n'ai reçu du roi Louis XVI, de ses ministres, ni de personne au monde, *ni un million, ni même un seul shilling pour vous être offert en présent;* —que tout l'or que j'ai employé pour vous servir, en ami bien zélé, en loyal négociant, et au seul titre d'un commerce équitable, n'a été rassemblé par moi, tant en France qu'en d'autres États de l'Europe, qu'à titre d'association *d'emprunt ou de circulation;* — que tous mes créanciers, moins patients envers moi que je n'ai dû l'être envers vous, ne m'ont pas laissé vingt années

sans exiger leur compte et leur acquittement, et que s'il *m'en restait quelques-uns à solder, question qui vous est étrangère en qualité de débiteurs*, ce ne serait qu'une obligation de plus pour vous de me mettre en état de le faire en vous acquittant envers moi. Quant au contrat de 1783, dont vous m'apprenez l'existence et que j'ai toujours ignoré, je déclare que ce contrat, où je n'ai pas été appelé ni par vous, ni par les ministres de France, m'est absolument étranger, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, par cela seul que je n'y ai point été appelé, ce qui était indispensable, si vous deviez, après douze ans, essayer de vous en faire un titre pour éluder ou éloigner mon payement, après avoir épuisé tous les autres[1]. »

Tel est le débat interminable dans lequel Beaumarchais consuma les dernières années de sa vie. Dans cette période du procès, sa destinée était fort assombrie. Il était proscrit, réfugié à Hambourg, il se croyait complétement ruiné en France; il ne voyait pour sa fille unique d'autre ressource d'avenir que cette créance américaine, et il s'y cramponnait avec l'énergie du désespoir. De son grenier à Hambourg, il adressait des volumes au congrès, aux ministres des États-Unis, même au *peuple américain tout entier*. Un de ces mémoires inédits, écrit d'une main lourde et fatiguée, m'a frappé par une péroraison où, à travers la pesanteur de la vieillesse, on retrouve quelque chose de la

[1] Extrait d'un *mémoire* inédit de Beaumarchais du 10 avril 1795.

verve toujours un peu inégale, mais colorée, du Beaumarchais d'autrefois.

« Américains (s'écrie le vieillard), je vous ai servis avec un zèle infatigable, je n'en ai reçu dans ma vie qu'amertume pour récompense, et je meurs votre créancier. Souffrez donc qu'en mourant je vous lègue ma fille à doter avec ce que vous me devez. Peut-être qu'après moi, par d'autres injustices dont je ne puis plus me défendre, il ne lui restera rien au monde, et peut-être la Providence a-t-elle voulu lui ménager, par vos retards d'acquittement, une ressource après ma mort contre une infortune complète. Adoptez-la comme une digne enfant de l'Etat ! Sa mère aussi malheureuse et ma veuve, sa mère vous la conduira. Qu'elle soit regardée chez vous comme la fille d'un citoyen ! Mais si après ces derniers efforts, si après tout ce qui vient d'être dit, contre toute apparence possible, je pouvais craindre encore que vous rejetiez ma demande ; si je pouvais craindre qu'à moi ou à mes héritiers vous refusiez des arbitres, désespéré, ruiné, tant en Europe que par vous, et votre pays étant le seul où je puisse sans honte tendre la main aux habitants, que me resterait-il à faire sinon à supplier le ciel de me rendre encore un moment de santé qui me permît le voyage d'Amérique ? Arrivé au milieu de vous, la tête et le corps affaiblis, hors d'état de soutenir mes droits, faudrait-il donc alors que, mes preuves à la main, je me fisse porter sur une escabelle à l'entrée de vos assemblées nationales, et que, tendant à tous le bonnet de la liberté, dont aucun homme plus que moi n'a contribué à vous orner le chef, je vous criasse : Américains, faites l'aumône à votre ami, dont les services accumulés n'ont eu que cette récompense. *Date obolum Belisario !*

« PIERRE-AUGUSTIN CARON BEAUMARCHAIS.

« D'auprès d'Hambourg, ce 10 avril 1795. »

Le congrès resta sourd aux réclamations de son fournisseur ; non-seulement il le laissa mourir sans avoir

liquidé sa créance; mais pendant les trente-six ans qui suivirent sa mort, depuis 1799 jusqu'en 1835, tous les gouvernements qui se succédèrent en France et tous les ambassadeurs de ces gouvernements auprès des États-Unis appuyèrent en vain la demande des héritiers de Beaumarchais. Il y avait contre cette créance un parti pris qui se transmettait religieusement d'une génération de législateurs à l'autre. Non-seulement on disait : Nous avons à déduire sur la créance, fixée en 1793, par M. Hamilton, à la somme de 2,280,000 livres, la somme de 1 million donnée *pour nous* à Beaumarchais le 10 juin 1776; mais on ajoutait : Comme les intérêts de ce million, dont on ne nous a pas rendu compte depuis 1776, absorbent l'excédant, nous sommes quittes envers les héritiers de Beaumarchais, et nous ne leur payerons rien. De leur côté, les héritiers de Beaumarchais répondaient au congrès : D'après le compte de notre auteur, vous deviez, en 1793, y compris les intérêts, non pas 2,280,000 livres, comme l'a réglé M. Hamilton, mais plus de 4 millions. Payez-nous au moins la somme fixée par votre propre rapporteur.—Quant au million que les États-Unis prétendaient déduire, le gouvernement français, s'appuyant sur les déclarations officielles faites au congrès, en 1778, par M. de Vergennes, intervenait vivement à l'appui des héritiers Beaumarchais, et la première dépêche adressée par le ministre Talleyrand sur cette question, le 28 germinal an XI, à notre ambassadeur auprès des États-Unis, nous dispensera de reproduire toutes les autres dépêches écrites successi-

vement par d'autres ministres, toujours dans le même sens :

« On oppose, écrit Talleyrand, aux héritiers de M. de Beaumarchais un reçu donné par ce dernier le 10 juin 1776 pour 1 million à lui remis par ordre de M. de Vergennes, et l'on prétend imputer cette somme sur les fournitures faites par lui aux Etats-Unis. Comme le payement et la destination de ce million tenaient à une mesure de service politique secret ordonnée par le roi et exécutée immédiatement, il ne paraît ni juste ni convenable de la confondre avec des opérations mercantiles, et postérieures en date, d'un particulier avec le congrès. Par conséquent, on ne peut tirer contre M. de Beaumarchais, en sa qualité de créancier personnel des Etats-Unis pour fournitures à eux faites, aucune induction de la pièce communiquée par l'ex-commissaire des relations extérieures Buchot au ministre américain.

« Je vous invite, citoyen ministre, à soutenir de votre influence les réclamations de la famille Beaumarchais, et à faire valoir les considérations de loyauté et d'honneur national qu'elle invoque. Un citoyen français qui hasardait pour le service des Américains sa fortune tout entière, et dont le zèle et l'activité leur ont été si essentiellement utiles pendant la guerre qui leur a valu leur liberté et leur rang parmi les nations, pourrait sans doute prétendre à quelque faveur : au moins doit-il toujours être écouté lorsqu'il ne demande que bonne foi et justice. Agréez, etc. TALLEYRAND. »

En 1816, le gouvernement des États-Unis fit demander par M. Gallatin au duc de Richelieu, alors ministre des affaires étrangères, si le gouvernement français consentirait à déclarer formellement que le million fourni le 10 juin 1776 à Beaumarchais *n'avait rien de commun avec les fournitures faites par ledit Beaumarchais aux États-Unis*. Le duc de Richelieu, se fondant

sur la note officielle adressée au congrès par M. Gérard en 1778, n'hésita pas à faire la déclaration demandée. Cela n'était exact qu'*officiellement;* mais il semble que cette déclaration eût dû suffire pour terminer le débat, car enfin, en admettant même que Beaumarchais eût tiré tout son argent des coffres de l'État, il y avait certainement quelque chose d'étrange et de peu digne dans l'attitude d'une nation devenue puissante, qui, après avoir reçu d'un particulier à une époque d'extrême détresse les services les plus signalés, s'obstinait à dire à ce particulier ou à ses héritiers : « Qui vous a donné l'argent avec lequel vous m'avez secourue si à propos et que vous me réclamez en vain depuis tant d'années? Je crois que vous avez reçu cet argent pour m'en faire cadeau. Votre gouvernement m'a adressé à ce sujet, entre 1778 et 1783, deux déclarations, dont l'une affirme positivement que je dois vous payer toutes vos fournitures, et dont l'autre me porte à penser qu'on a voulu me faire présent d'un million sur ces mêmes fournitures. Depuis cette époque, votre gouvernement déclare sans relâche qu'il n'a rien de commun avec vos opérations commerciales, et que je dois vous solder intégralement; mais, comme je soupçonne qu'il y a là-dessous un mystère de cabinet, j'aime mieux admettre que les secours que vous m'avez fournis devaient être gratuits, et que je ne dois les payer ni à votre gouvernement, qui n'en réclame pas le payement, ni à vous, qui le réclamez avec son adhésion. »

Telle était évidemment la situation faite au gouver-

nement des États-Unis par la déclaration formelle du duc de Richelieu en 1816. Ce gouvernement n'en persista pas moins à repousser la créance, et malgré l'opinion favorable de plusieurs légistes éminents de l'Amérique, malgré la présence de la fille de Beaumarchais, qui en 1824 vint, accompagnée d'un de ses fils, solliciter en personne le congrès, à chaque reprise du débat il se trouva une majorité inflexible pour écarter la réclamation. En 1835 seulement, lorsque se présenta pour la seconde fois la fameuse affaire des 25 millions, et lorsque les procédés un peu violents du président Jackson nous eurent appris que le gouvernement américain était un créancier moins patient que nous, l'on songea à faire entrer la créance des héritiers Beaumarchais dans les compensations réclamées au nom de la France ; mais cette créance fut singulièrement réduite. Depuis trente-six ans, la famille de l'auteur du *Barbier de Séville* réclamait au moins les 2,280,000 francs stipulés dans le rapport de M. Hamilton en 1793 ; on lui donna à choisir en 1835 entre *huit cent mille francs* ou rien : elle préféra 800,000 fr., et ce long et difficile procès entre Beaumarchais et les États-Unis fut enfin terminé, comme se terminent beaucoup de procès, par une *cote très-mal taillée.*

Je me suis attaché à l'exposer avec une entière impartialité. Je pense avoir prouvé que l'accusation dirigée contre Beaumarchais en Amérique d'avoir trompé le gouvernement français en lui faisant croire qu'il envoyait gratis au congrès des fournitures dont il exi-

geait le payement, est complétement fausse[1]. En admettant même que la chose fût possible, ce qui n'est pas, il est évident, et par les lettres de M. de Vergennes, et par celles de Beaumarchais, et par les explications demandées à diverses reprises au ministre de la part du congrès, que dès le commencement jusqu'à la fin de l'opération M. de Vergennes fut constamment au courant des prétentions de Beaumarchais, et que, s'il les eût désapprouvées, rien ne lui eût été plus facile que de s'y opposer, même sans sortir du mystère que lui commandait la situation avant la rupture avec l'Angleterre, et à plus forte raison après cette rupture. J'ai dû néanmoins rétablir aussi, contrairement à l'opinion très-sincère des héritiers de Beaumarchais et aux déclarations des divers ministres depuis 1778, toutes basées sur la première déclaration officielle de M. de Vergennes, j'ai dû rétablir la vérité quant au fait du fameux million, qui fut incontestablement donné par le gouvernement, non pas pour un service politique *secret, étranger aux fournitures américaines*, mais pour ces fournitures mêmes.—Trouvant de plus aux archives des *affaires*

[1] Cette accusation est surtout développée dans l'ouvrage intitulé : *A political and civil History of the United States of America from* 1763 *to* 1797, by Timothy Pitkin. Je n'ai pu me procurer en France l'ouvrage de M. Pitkin, mais j'ai lu un résumé très-complet de la partie de cet ouvrage consacrée à Beaumarchais dans un journal français publié aux États-Unis ; j'ai entre les mains tous les documents soumis au congrès à diverses époques sur cette affaire ; j'ai consulté aussi les *Mémoires* d'Arthur Lee, l'adversaire le plus acharné de Beaumarchais, qui le premier a mis en circulation la thèse adoptée par M. Pitkin. J'ai donc pu réfuter cette thèse en connaissance de cause.

étrangères la preuve matérielle que Beaumarchais, indépendamment du premier million donné le 10 juin 1776, en avait reçu un second de la cour d'Espagne le 11 août 1776, et un troisième donné par fractions dans le courant de 1777, j'ai dû énoncer tous ces faits parce qu'ils sont vrais et parce que le premier devoir d'un écrivain qui se respecte est de ne point cacher la vérité. —Maintenant peut-on tirer de ces faits une induction défavorable à Beaumarchais? Je ne le pense pas. Comment admettre sans choquer toute espèce de vraisemblance, que M. de Vergennes n'ait demandé aucun compte de l'emploi de ces 3 millions à un agent qui s'engage formellement à lui en rendre compte dans chacun de ses reçus?—L'affaire étant de celles qu'on nomme un *mystère de cabinet*, on comprend que les documents propres à en bien déterminer le caractère sont rares. Mais il nous paraît résulter manifestement de l'attitude même de M. de Vergennes dans les débats entre le congrès et Beaumarchais, que ce dernier a dû présenter au ministre un compte de ses profits et de ses pertes. Il ne lui était pas difficile de prouver qu'en dehors de sa créance de 4 millions sur le congrès dont il poursuivait en vain le recouvrement, il avait non-seulement perdu plusieurs navires capturés par les croiseurs anglais, mais qu'il avait fait aussi des pertes considérables dans ses rapports avec les États particuliers de l'*Union*; le seul État de Virginie, par la brusque dépréciation du papier-monnaie, lui avait fait subir une perte qu'il évaluait à

trois millions. «Je suis bien mortifié, écrivait à ce sujet Jefferson, alors gouverneur de Virginie, dans une lettre en date du 15 décembre 1779, je suis bien mortifié que la malheureuse dépréciation du papier-monnaie ait enveloppé dans la perte commune M. de Beaumarchais qui a si bien mérité de nous.» Il était donc facile à Beaumarchais de démontrer à M. de Vergennes que la subvention reçue de la France et de l'Espagne était dépassée de beaucoup par ses pertes, et il a dû le faire puisque M. de Vergennes lui permettait de réclamer comme une créance légitime la somme qu'il réclamait du congrès; il a dû le faire puisque, comme nous le verrons plus tard, après lui avoir avancé ces trois millions, le roi et M. de Vergennes, pour le dédommager du sacrifice de sa flottille à la suite de la bataille de la Grenade, lui accordaient encore, de 1784 à 1786, une indemnité particulière de *deux millions.* Or, n'est-il pas clair comme le jour que le même roi et le même ministre n'auraient pas gratifié d'une indemnité de *deux millions* un homme n'ayant point encore rendu compte de l'emploi de trois millions qui lui avaient été secrètement confiés dix ans auparavant pour une affaire complétement terminée depuis huit ans, surtout quand cet homme vient de faire jouer le *Mariage de Figaro?*

En résumé et pour en finir avec cette mystérieuse opération, qui a fait échanger pendant cinquante ans, entre la France et l'Amérique, plus de cinquante dépêches dont pas une n'est exacte, Beaumarchais,

sans parler de ses réclamations contre les États particuliers de l'Union, réclamait en 1795 du congrès une somme de 4,141,171 liv., y compris les intérêts du compte réglé en 1781 par Silas Deane : après *quarante ans de débats,* ses héritiers ont touché *huit cent mille francs.* Il a donc perdu une somme plus forte que la subvention secrète de *trois millions* qu'il avait reçue. Ce résultat est moins inique en lui-même que si la subvention n'existait pas, mais il n'en fait pas plus d'honneur à la reconnaissance et à la générosité du gouvernement américain.

Ce n'est donc point dans ses rapports avec le congrès que Beaumarchais s'est enrichi, il y trouva plutôt des pertes que des bénéfices ; mais lorsque le subside de la France et de l'Espagne lui eut permis de monter grandement une maison de commerce, il suivit cette veine avec l'ardeur qu'il mettait dans ses procès ou dans ses comédies, et entama un grand nombre de spéculations diverses. Ces tentatives furent en général moins fructueuses qu'elles auraient pu l'être si Beaumarchais n'eût apporté dans sa carrière de spéculateur les qualités et les défauts de l'artiste : il aimait les entreprises difficiles, pourvu qu'elles fussent brillantes ou utiles, et il embrassait trop de choses à la fois. J'ai sous les yeux un tableau général de ses affaires depuis le 1er octobre 1776 jusqu'au 30 septembre 1783, c'est-à-dire pendant les sept années qui représentent plus particulièrement sa carrière commerciale. Ce tableau indique un mouvement de fonds de 21,044,191 livres en dépense et de

21,092,515 en recette; l'excédant de la recette sur la dépense n'est donc que de 48,327 livres. A la vérité, les dépenses portent sur diverses entreprises qui plus tard ne donneront plus que de la recette; mais le chiffre peu élevé de cet excédant de recette obtenu dans un espace de sept ans suffit, ce me semble, pour donner l'idée d'un négociant un peu audacieux, le plus actif d'ailleurs et le plus amusant des négociants. On a vu Beaumarchais jusqu'ici mêlant le commerce à la politique; on ne sera peut-être pas fâché de le considérer un instant à l'état de commerçant pur et simple, courant d'un port à l'autre, achetant ou construisant des vaisseaux, *bridant*, comme il dit, *ses divers capitaines, afin d'en tirer un peu de profit*, et discutant une expédition maritime avec l'aplomb d'un armateur consommé. Parmi les cinq cents lettres qui le représentent sous cet aspect, je n'en citerai qu'une. Il est à Bordeaux surveillant un de ses armements, et il écrit à son agent Francy, revenu d'Amérique et resté à Paris:

« Bordeaux, ce 19 octobre 1782.

« Maintenant, mon Francy, je sais tout ce qui regarde mon armement; mais je ne saurais rien, si j'étais parti avant d'avoir vu. *La Ménagère* sera parfaitement gérée; Foligné (c'est le nom du capitaine), à quelques lubies près, est un excellent homme: son état-major est charmant, et son équipage a la meilleure volonté! Voilà pour un. *L'Aimable Eugénie*, au lieu d'être de 600 tonneaux de port, est à peine de 500. Son capitaine est un homme indocile, volontaire et peu soigneux. Sans me rien dire, on a mis 32 canons, 160 hommes et tout ce qu'ils entraînent, de façon qu'au retour ce navire, qui fait 9,000 livres de dépenses par mois et m'a coûté au moins

300,000 livres, ne peut donner que de la perte. Ils n'ont pris que 1,000 barils de farine faisant 125 tonneaux, 105 milliers de *poudre au roi* faisant à peine 50 tonneaux, ma cargaison, qui n'en fait pas tant, — et le navire est si fort au comble, qu'ils ont laissé à Nantes du feuillard que j'avais demandé pour *la Ménagère*, et pour lequel ils n'ont pas trouvé de place.

« Pour faire tenir la voile à ce navire, ils ont mis 76 milliers de briques inutiles en lest, au lieu de prendre du charbon qui se fût bien vendu à Saint-Domingue. En outre, ils ont 30 tonneaux de fer en lest, et leur arrimage est si mal fait, qu'il leur a fallu glisser d'ici 25 tonneaux de fer pour que le navire ne retombât pas sur sa quille avec saccade dans les forts temps; mais je remédie autant qu'il est en moi à tous ces maux par la nature des instructions que je donne à Levaigneur et au papa Foligné. Voilà pour deux.

« *L'Alexandre* marche comme un *panier percé*, c'est l'expression de Grégory (autre capitaine); mais il tient en cale beaucoup plus que l'*Eugénie;* il arrive demain de La Rochelle en rivière. Il n'a rien dans ses bois, mais ses agrès, voiles et mâtures sont très-endommagés. Il s'est battu six heures (le croiriez-vous?) à la vue de quatre frégates françaises et d'un vaisseau de 64 qui n'ont pas fait le moindre mouvement pour le secourir. Quand il s'en est plaint à Rochefort, on lui a dit qu'il aurait dû faire des signaux. Le capitaine a répondu très-bien que le bruit et le feu des canons était le meilleur signal qu'il eût pu faire. Il va rester à Souillac sans monter à Bordeaux, et j'espère qu'il partira avec les deux autres. Il ne marche pas assez pour l'envoyer seul nulle part. Nous ne le neutraliserons point, et je compte sur le fret du roi. Grégory lui-même a la tête assez chaude; il s'entendrait mal avec Baudin (autre capitaine), plus volontaire et despote que lui. Je vais les brider tous, de manière qu'ils obéiront et me donneront un peu de profit, car j'en espère fort peu, vu le dernier prix des denrées d'Europe aux îles, l'abaissement du fret et l'avilissement du prix des denrées des îles en Europe.

« Donc me voilà cloué jusqu'au départ à l'endroit où je

ne devais rester que trois semaines. Rien ne se ferait, je le vois, et tout irait encore une fois au diable.

« Comment va votre frêle santé? comment va votre douce et très-aimable belle-sœur ? Votre projet de voyage dans les pays chauds n'est qu'une de ces idées de malade que la raison réprime. Du repos et du régime, voilà ce qu'il vous faut. Jasez de ma lettre avec ma femme, afin qu'elle soit au courant de tout. J'ai ici tous les états-majors et plus de mouvement qu'il n'en faut pour gaspiller tout mon temps. Je ne sais si je pourrai lui écrire aujourd'hui.

« Dites à Cantini[1] que j'ai reçu sa dernière lettre avec celles qu'elle contenait. Je le prie de m'envoyer un mot tous les courriers, soit que je lui écrive ou non.

« Je puis maintenant tout finir ici sous quinze jours ; ainsi voilà le terme à peu près de mon voyage. Bonjour, mon Francy. »

Le jeune Francy aimait le luxe ; il s'était enrichi par les intérêts que Beaumarchais lui donnait dans ses opérations, et quoiqu'il fût logé chez son patron, il se permettait d'avoir trois chevaux à lui. Beaumarchais avait aussi un certain penchant pour le faste ; mais quelquefois les accusations du docteur Dubourg lui revenaient à l'esprit : il redoutait les envieux, se sentait pris par saccades d'une belle passion pour la simplicité, et il écrivait alors à Francy, tout au travers d'une lettre de commerce, des sorties *ab irato* dans le genre de celle-ci, qui est également datée de Bordeaux :

« Bordeaux, ce 26 octobre 1782.

« .... Ce que je désapprouve, c'est que vous nourrissiez trois chevaux à Paris dans votre état : ce luxe est une incon-

[1] C'était son caissier, dont il eut plus tard à se plaindre, et qui fut remplacé par le frère aîné de son ami Gudin.

séquence et plus qu'une inutilité. Vous faites tous crier après moi, après vous, après nous enfin. Et, dans le temps où je voudrais réformer une partie de mes dépenses, j'ai le chagrin d'entendre dire qu'on jette tout par les fenêtres autour de moi.

« Certes je ne dois compte, pas plus que vous, de ma conduite à personne ; cependant il y a ce qu'on appelle décence d'état, et quand on l'enfreint, on a tous les sots, les envieux, les parents, les ennemis, les grands, les petits contre soi. Par cela seul que vous êtes chez moi, je m'afflige qu'on puisse me dire que tout ce qui m'approche est d'un luxe effréné. Que diable avez-vous besoin de ce train ? Eh ! vivez simplement, et chassez les inutilités. Vous m'exposez à ne plus savoir comment je vis pour mes écuries : je suis volé de toutes parts, et cela naît du désordre, dont ils profitent. Dix chevaux et trois cochers qui s'entendent pour piller ! Je vous le demande en grâce, nous sommes tous hors de nos places, mon ami [1]. Je vais ordonner qu'on vende deux juments à moi ; j'en ai assez, trop même de cinq, et vous, ne soyez pas la cause que je ne puisse mettre de l'ordre dans mon domestique. Dès qu'il y a confusion, il y a volerie. Ce que je vous mande est juste et raisonnable : je veux vivre désormais dans la plus grande simplicité. Quand vous saurez de quelle hauteur partent les observations critiques qui donnent lieu à mes confidences, vous trouverez que je ne puis trop me précautionner contre la méchanceté, vous ne voudriez pas me faire du mal, et tout cela m'en fait. C'est mon cœur qui vous parle, comme un ami le fait à son ami. »

Malgré les adoucissements de la forme, ces observations déplurent sans doute à Francy, qui était fier, un peu capricieux en sa qualité de malade, et qui entretenait ses trois chevaux à ses frais ; car, dans la lettre qui

[1] Ceci est du Beaumarchais à la fois plein de bon sens et de délicatesse.

suit celle que nous venons de citer, Beaumarchais, si guerroyant au dehors, mais qui aimait avant tout la paix dans son intérieur, lui répond amicalement : « Personne ne m'entend ni ne veut m'entendre. Eh bien! faites à votre fantaisie, n'en parlons plus, et portez-vous bien; c'est le principal. »

La santé de ce jeune homme, atteint d'une maladie de poitrine, déclinait de jour en jour. Il était allé passer quelque temps à Dunkerque, chez des amis. L'auteur du *Barbier*, au milieu de tous ses travaux, trouve le temps de se transformer pour *son Francy* en médecin, et il lui écrit cette lettre qui me semble empreinte d'un caractère de bonté touchante en raison même des artifices délicats que Beaumarchais emploie pour décider son jeune ami à suivre un traitement rigoureux.

« Paris, ce 26 août 1783.

« Mon pauvre Francy, vous n'êtes qu'une bête de dire que je vous oublie; mais comme vous êtes une bête malade, je vous pardonne. Si vous vous occupez de votre santé autant que je le fais, vous vous rétablirez assez promptement. Il faut seulement, mon ami, que vous n'ayez nulle pitié de vous-même, et que vous fassiez rigoureusement ce que je vais vous prescrire.

« J'ai eu deux conférences très-graves avec M. Seiffert, votre médecin. Il n'a pas approuvé la saignée du pied, quoiqu'il ne vous l'ait pas écrit : il a craint de faire travailler votre esprit, et il a tourné autour du pot sur cet objet; mais moi, avec qui il faut toujours parlet net, voici ce que j'ai appris de lui pour résultat de sa théorie et de la belle expérience qu'il vient d'en faire sur Mme de Saint-Alban, qui était à la mort,—par conséquent bien autrement malade que vous,

ayant la fièvre, l'extinction de voix, le marasme, crachant ses poumons, enfin désespérée et abandonnée de tout le monde. Ecoutez-le raisonner : « L'âcreté de l'humeur qui se jette sur une partie affaiblie par accident, ou faible par nature, forme enfin un ulcère où se porte toute l'acrimonie du sang; mais alors le crachement et tous les accidents provenant de la partie affligée ne sont eux-mêmes qu'un mal local, et tous les remèdes qu'on leur porte pallient, adoucissent ce mal local, sans détruire le premier vice. Quelques efforts qu'on fasse, si la compassion pour le malade empêche d'aller au fait sur le principe du mal, il ne fait que durer plus longtemps, mais il reste incurable. Je ne connais donc (dit M. Seiffert) qu'un seul moyen, qui est de détourner l'humeur du cours entier qu'elle a pris sur une partie faible, et de la porter à l'extérieur, d'autorité, et même avec violence. En conséquence, notre médecin, sans égard pour tous les galants, parents, complaisants, etc., de notre jolie petite Saint-Alban, vous lui a flanqué deux vésicatoires aux deux bras. Ils ne rendaient pas assez, selon lui, il lui en a flanqué un sur les épaules, et si l'humeur n'eût pas abondamment donné, il allait lui en mettre un sur la poitrine.—*Bourreau !* lui criait-on; il allait son train. Enfin, mon ami, elle a moins toussé, moins craché, elle a dormi, a retrouvé l'appétit, et lorqu'on s'apprêtait à la pleurer, il a fallu rire avec elle de son emplâtre universel, qui lui a sauvé la vie. Elle a souffert, mais quelle différence de sort ! Depuis six semaines, elle se porte au mieux : elle a repris sa chair, ses couleurs, sa voix pour parler et pour chanter. Voilà ce que j'ai sous les yeux. Seiffert vous condamne donc, et *moi aussi*, à revenir vous faire emplâtrer de vésicatoires, ou bien prenez sur vous de le faire où vous êtes; mais soyez sûr qu'après bien des raisonnements nous convenons tous qu'il faut s'y soumettre, et que la santé future en dépend. Tout le reste est de la graine d'ignorant. « Je le ferais, dit Seiffert, sur moi-même tout à l'heure, si mon mal de poitrine ne s'était pas terminé. » Eh ! vite aux vésicatoires, mon ami ! Criez, si cela vous soulage, ou reve-

n·z, et nous vous promettons de n'avoir nulle pitié de vos répugnances.

« Je ne puis trop remercier vos amis et les miens de tous les soins qu'ils prennent de vous; mais si vous manquez tous de résolution pour notre terrible régime, revenez à nous, car il n'y a pas de temps à perdre. Souffrons quelques jours pour sauver l'édifice entier, et n'attendons pas que le danger soit plus pressant : c'est le vœu et l'ardent désir de votre ami.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

La sollicitude de Beaumarchais ne put sauver le jeune Francy, il mourut peu de temps après avoir reçu cette lettre, et son testament, que j'ai sous les yeux, contient un article qui, rapproché du passage déjà cité du testament de Julie, est un titre de plus en faveur de l'homme ainsi jugé par ses amis mourants. Après avoir distribué à sa famille la fortune assez considérable qu'il avait gagnée au service de son patron, Francy termine par ces lignes : « Je nomme, pour exécuter mon testament, M. Caron de Beaumarchais, mon ami; les *obligations que je lui ai ne me permettent de lui faire aucun legs,* bien persuadé qu'il se portera à me rendre ce dernier service. » Il me semble qu'il y a quelque chose de flatteur pour Beaumarchais dans cette manière de motiver l'absence de legs en sa faveur et le dernier service qu'on attend de lui.

Pour compléter le tableau de la vie de Beaumarchais à cette époque, il faudrait le montrer après la désastreuse bataille navale où le comte de Grasse perdit en 1782 la plus magnifique de nos flottes, s'enflammant d'un beau zèle au milieu de la consternation générale,

envoyant dans tous les cafés de Paris des hommes qui crient : *Souscription! souscription!* et qui proposent de remplacer ainsi les vaisseaux perdus, écrivant à toutes les chambres de commerce du royaume, leur adressant à chacune 100 louis et les pressant d'adopter son idée. Bientôt cette idée se répand comme une traînée de poudre : chaque ville, chaque corporation offre un vaisseau, et le désastre éprouvé par notre marine est réparé avec une rapidité merveilleuse. Beaumarchais court lui-même dans toutes nos villes maritimes pour activer et échauffer ce mouvement patriotique. M. de Vergennes lui écrit : « Comme ministre je n'ai pas le droit d'approuver, mais comme citoyen j'applaudis de tout mon cœur au sentiment énergique que vous communiquez à vos compatriotes.... Quelque succès que puisse avoir votre démarche, elle n'en fait pas moins d'honneur à votre zèle, et c'est avec bien de la satisfaction que je vous en fais mon compliment. » L'amiral d'Estaing, qui s'est rendu avec Beaumarchais à Bordeaux, enchanté de la coopération de l'auteur du *Barbier de Séville,* lui écrit de son côté dans son style toujours un peu *drolatique* : « Lorsque le cerveau de feu Jupiter accoucha de la belligérante Minerve, il lui fallut certainement une accoucheuse comme vous. » Et Beaumarchais, continuant la métaphore, répond à l'amiral : « Votre sage-femme, comme vous m'appelez, n'eût fait faire à son Jupiter qu'une fausse-couche au lieu d'une Minerve, si, en dévorant tout ce qui n'allait pas au but, elle n'eût mis beaucoup d'onction et d'indulgence pour

tout ce qui peut y servir. » A travers ces élans patriotiques, on aurait à montrer Beaumarchais se livrant aux spéculations commerciales les plus diverses :—établissement d'une caisse d'escompte, germe de la Banque de France[1], association avec les frères Périer pour la fondation de la pompe à feu de Chaillot, etc.;—mais cela nous entraînerait trop loin : de toutes ses affaires de commerce qui datent de cette époque, une seule, par son importance littéraire et historique et par les divers incidents qui s'y rattachent, nous semble mériter une attention particulière : c'est à celle-là que nous nous arrêterons.

[1] Pour fournir au lecteur l'occasion d'apprécier toute la variété des aptitudes de Beaumarchais, nous insérons aux pièces justificatives, nº 15, une note de lui contenant son avis motivé dans une délibération des commissaires de la caisse d'escompte.

XXV

BEAUMARCHAIS ÉDITEUR DE VOLTAIRE.

Il fallait un homme aussi aventureux que Beaumarchais pour oser entreprendre en 1779 d'imprimer et de publier les *OEuvres Complètes* de Voltaire. Comme opération de librairie, c'était la plus forte qui eût été tentée jusque-là. L'*Encyclopédie* n'a que trente-trois volumes, et il s'agissait ici de produire presque en même temps une édition en soixante-dix volumes in-8° et une édition in-12 à meilleur marché en quatre-vingt-douze volumes. Ce n'est pas précisément le nombre des volumes qui rendait cette opération effrayante pour tout autre que pour l'auteur du *Barbier*. Il y avait une difficulté bien plus grave encore : la moitié à peu près des ouvrages de Voltaire était prohibée en France. Ces ouvrages prohibés n'en circulaient

pas moins assez librement; mais de temps en temps le gouvernement se croyait tenu de faire acte de rigorisme : on brûlait des éditions, et ceux-là même qui souvent achetaient et lisaient ces ouvrages avec le plus d'avidité envoyaient, pour l'exemple, en prison les marchands qui les vendaient. C'est un des caractères essentiels des sociétés qui menacent ruine que ce désaccord choquant entre ce qui est défendu par la loi et ce qui est non-seulement toléré, mais approuvé et recherché par les mœurs.

Une édition complète des ouvrages de Voltaire ne pouvait donc s'imprimer en France, mais elle avait besoin de pouvoir y pénétrer avec quelque sécurité; un coup de rigueur eût été mortel à une entreprise aussi vaste. D'un autre côté, vu l'importance et le fracas de l'opération, comment espérer qu'elle ne soulèverait pas beaucoup de clameurs et que le gouvernement, même dans l'hypothèse où il serait favorable, n'aurait pas la main forcée? C'était une chance que nul libraire n'osait courir. Panckoucke, qui avait acheté des héritiers de Voltaire ses manuscrits inédits, et qui se proposait d'abord de faire cette édition générale, trouva l'entreprise trop dangereuse et vint l'offrir à Beaumarchais. Si j'en crois le manuscrit inédit de Gudin, l'impératrice Catherine de Russie aurait fait proposer à Panckoucke d'imprimer à Saint-Pétersbourg même la collection des œuvres de Voltaire :

« Beaumarchais, dit Gudin, jaloux de l'honneur de son pays, ne fut pas plus tôt informé des démarches que faisaient

les agents de l'Impératrice, qu'il courut à Versailles remontrer au comte de Maurepas quelle honte ce serait pour la France de laisser imprimer chez les Russes les ouvrages de l'homme qui avait le plus illustré la littérature française. Ce ministre en fut vivement frappé; mais, placé entre les deux grands corps du clergé et du parlement, il appréhendait leur opposition et les clameurs de ces esprits timides qui, *trop semblables aux oiseaux de la nuit* (c'est toujours Gudin qui parle), *s'effarouchent à l'éclat du jour*. Après quelques moments de silence et de réflexion, M. de Maurepas dit à Beaumarchais : « Je ne connais qu'un seul homme qui osât courir les chances d'une telle entreprise. — Et qui, Monsieur le comte?— Vous.—Oui, sans doute, Monsieur le comte, je l'oserais; mais quand j'aurai exposé tous mes capitaux, le clergé se pourvoira au parlement, l'édition sera arrêtée, l'éditeur et les imprimeurs flétris, la honte de la France complétée, et rendue plus ostensible. » M. de Maurepas promit la protection du roi pour une entreprise qui aurait l'assentiment de tous les bons esprits et qui intéressait la gloire de son règne. »

Je ne suis pas bien sûr que M. de Maurepas se soit exprimé ainsi, et il me paraît que Gudin lui prête un peu son philosophique langage; mais ce qui est certain, c'est que le vieux ministre, aussi voltairien que Voltaire, accorda à l'opération son patronage secret, et que jusqu'à la fin elle se poursuivit, comme on le verra, avec la complicité permanente du directeur général des postes [1].

[1] M. de Maurepas n'avait pas toujours été favorable à Voltaire. A l'époque de son premier ministère sous Louis XV, quand le ministre et le poëte étaient jeunes tous deux, il y avait eu entre eux non pas une hostilité de principes, attendu qu'ils n'étaient pas plus austères l'un que l'autre, mais une querelle à l'occasion de la candidature de Voltaire à l'Académie en remplacement du cardinal de Fleury. Louis XV, jugeant que l'éloge du cardinal

Ce serait nous écarter trop de notre sujet que de discuter ici la question tant de fois rebattue de l'influence des ouvrages de Voltaire: nous sommes de ceux qui pensent que les *vérités vraies*, en religion, en morale ou en politique, ont assez de force pour résister par elles-mêmes aux assauts de l'esprit de licence et d'erreur. Cette lutte éternelle entre la vérité et l'erreur est non-seulement la loi du monde moral, mais en quelque sorte le creuset où la vérité s'éprouve, et d'où elle se dégage épurée et rajeunie. Ce n'est donc pas la vérité qui a péri sous les coups de Voltaire. Toute la partie de ses ouvrages où il n'a été que l'écho des travers, des sophismes et des vices de son temps, est déjà à peu près morte et enterrée; il n'en est pas moins certain que ceux qui le maudissent de nos jours comme une personnification de Satan reproduisent chaque matin, surtout quand ils croient en avoir besoin pour eux-mêmes, un assez bon nombre d'idées justes qu'il a contribué plus que personne à mettre en circulation. La collection de ses œuvres ressemble à cette statue dont il est question

ne convenait pas précisément à Voltaire, s'était opposé à sa candidature, et le poëte insistant auprès de M. de Maurepas, ce dernier, dans la vivacité du débat, lui aurait dit: « Je vous écraserai. » Ce mot fut reproduit dans la notice de Condorcet sur Voltaire, ajoutée à l'édition de Beaumarchais après la mort de M. de Maurepas; mais Beaumarchais, tout en permettant à Condorcet de reproduire ce mot très-connu, crut devoir, par reconnaissance pour la protection que le ministre avait accordée à son édition, ajouter au récit de Condorcet une note de son chef, dans laquelle il déclare que M. de Maurepas, consulté par lui, a toujours nié le mot que Voltaire lui attribuait, et qu'il se flattait au contraire d'être pour beaucoup dans la permission accordée à Voltaire de revenir à Paris à la fin de sa vie.

dans la *Vision de Babouc*, qui était composée « de tous les métaux, des terres et des pierres les plus précieuses et les plus viles. » Aussi le temps a-t-il rongé et détruit une partie de la statue. Il n'est pas aujourd'hui beaucoup de personnes qui, à moins d'y être forcées, lisent les quatre-vingt-douze volumes de l'édition de Beaumarchais. Quant à lui, il se crut obligé de recueillir avec une dévotion scrupuleuse tout ce qui, durant plus de soixante-cinq ans, était sorti de la plume intarissable de Voltaire. Pour donner plus de solennité à cette opération, qui était alors un événement, il fonda, sous le titre pompeux de *Société philosophique, littéraire et typographique*, une société qui se composait de *lui tout seul* (la société, *qui est moi*, dit-il dans une de ses lettres intimes), et en même temps, pour n'effaroucher la jalousie de personne, il s'intitula modestement *correspondant général* de cette société idéale. Il acheta *cent soixante mille francs* au libraire Panckoucke des manuscrits inédits qui ne contenaient guère qu'un morceau véritablement intéressant, les fragments de la *Vie de Voltaire* écrits par lui-même. Il dépêcha un agent en Angleterre pour faire l'acquisition, moyennant 150,000 livres, des caractères d'imprimerie les plus estimés de l'époque, ceux de Baskerville ; il en expédia un autre en Hollande pour y étudier la fabrication du papier ; il acheta trois papeteries dans les Vosges, et enfin il s'occupa de chercher hors de France et sur la frontière quelque terrain neutre où il pût fonder avec sécurité un vaste établissement de typographie.

Le margrave de Bade possédait à Kehl un vieux fort, aujourd'hui démoli, dont il ne tirait aucun parti ; Beaumarchais lui demanda l'autorisation de s'établir dans ce fort, en payant, bien entendu, et d'y réunir beaucoup d'ouvriers qui dépenseraient dans son margraviat tout l'argent qu'ils gagneraient à imprimer Voltaire. La proposition était séduisante ; mais il se présentait des difficultés. L'éditeur de Voltaire, homme de précaution, demandait que le prince s'engageât par écrit, en cas de procès, à permettre que la société eût recours contre lui sur les biens qu'il possédait en Alsace ; le margrave s'y refusa, et Beaumarchais renonça à sa prétention. Le margrave, à son tour, exigeait de Beaumarchais une petite concession, qui n'était rien moins que le droit de supprimer tout ce qui, dans les ouvrages de Voltaire, serait par trop offensant pour la religion et les mœurs, promettant d'ailleurs de n'user de ce droit qu'avec une extrême modération. Gudin prétend malignement que ce qui inquiétait surtout le margrave, c'était de passer pour complice des insolences de l'auteur de *Candide* à l'égard de l'illustre famille de Thunder-ten-Tronck en particulier et des petits princes de la Germanie en général. Quoi qu'il en soit, après bien des débats, l'éditeur de Voltaire envoie son ultimatum au margrave sous la forme d'une *lettre ostensible* que son agent de Kehl est chargé de communiquer à Son Altesse. Cette lettre me semble assez curieuse par son effronterie. Pour apprécier l'originalité des passages un peu in[illegible]inents

il faut se figurer l'agent de Beaumarchais lisant avec un grand sérieux ce document *officiel* au margrave de Bade :

« Paris, ce 25 février 1780.

« La requête, Monsieur, que vous nous avez envoyée, comme étant présentée en notre nom à Son Altesse Mgr le margrave de Bade, a été lue et approuvée par toute la société.

« Les objections dont vous nous avez rendu compte sont de deux sortes. La première, qui regarde les biens de Son Altesse en Alsace, nous paraît absolument levée par votre réponse, que nous approuvons tous. La deuxième, qui regarde la mutilation des œuvres de l'homme célèbre, n'est pas en notre pouvoir, quand elle serait dans notre volonté. Vous auriez pu vous rappeler qu'une des conditions de la vente qu'on nous a faite de ces manuscrits est que nous ne nous donnerons aucune liberté sur les ouvrages du grand homme. C'est lui tout entier que l'Europe attend, et si nous lui ôtions les cheveux noirs, ou blancs, selon l'opinion de chaque moraliste, il resterait chauve, et nous ruinés.

« La France, Genève, la Suisse, la Hollande, fourmillent des œuvres qu'on voudrait que nous retranchassions de cette édition. Il faudrait peut-être en effet qu'on s'y obstinât, si nous les imprimions séparément, comme on les donne partout; mais s'il se trouve dans soixante volumes d'œuvres complètes quelques passages ou même quelques morceaux entiers qui, en faisant le charme des uns, choquent l'austérité des autres, il est impossible à des éditeurs d'œuvres complètes de les en distraire.

« Je n'entends pas bien quel principe porterait un gouvernement à une telle rigueur. S'il détruisait par là ce qui lui déplai[illegible]torité de [illegible] administration avait une influe[illegible]le, il y [illegible]e conséquence rigoureuse da[illegible] prohib[illegible]ais, comme en parcourant le[illegible]nge d[illegible] goûts et d'opinions avec

les derniers chevaux de chaque frontière, l'homme qui écrit pour tous, ou la compagnie qui promet un célèbre auteur complet, ne peuvent se soumettre à aucune de ces restrictions particulières.

« Montaigne, qui s'imprime partout avec privilége, s'est bien donné d'autres libertés. Son chapitre de *la Boiteuse*, celui où il a inséré un vers portant un gros mot bien obscène et mis exprès par lui, pour être à son tour, dit-il, un livre de boudoir, n'ont jamais été retranchés de ses œuvres; l'éditeur qui voudrait aujourd'hui les soustraire serait déshonoré comme un sot, et personne n'achèterait son édition. Il doit en être ainsi de tous les grands hommes. Vous avez fort bien dit que toutes ces défenses, portant sur les blasphèmes et les écrits contre les mœurs, ont une latitude trop étendue pour qu'on s'y oblige sans spécification; cela ouvre trop de voies à la persécution. M. de Voltaire, le premier homme de notre siècle, avait ses opinions à lui. Il les exprimait avec toute la liberté philosophique et le goût exquis dont il a toujours été le modèle. Quel blasphème peut-il se trouver dans tout cela? Il a dit son sentiment sur tous les gouvernements, sur toutes les sectes, et son grand système étant la tolérance universelle, on ne peut rien ôter à ce grand homme, qu'on n'affaiblisse tout son ensemble. Les contes de la Fontaine, avec des estampes, ont été imprimés à Paris avec *privilége du roi*, parce qu'il y a longtemps qu'on sent qu'il est absurde de défendre ce qui est dans les mains de tout le monde et ce qui fait les délices des gens de goût.

« La société pense donc que, quelque bien qui resultât pour elle de l'emplacement de Kehl, son premier bien est la sécurité dans ses travaux, et qu'elle doit préférer le prince assez philosophe pour attirer dans ses Etats le plus magnifique établissement de littérature, dont tout l'avantage est pour son pays, à l'administration assez rigoureuse pour balancer de si grands avantages par des considérations classiques ou de controverse. Nous pourrions être arrêtés au milieu d'une dépense de plusieurs millions, parce qu'un philosophe a badiné légè-

rement sur ce qu'on appelle *Cantique des Cantiques*, morceau par lui-même si étrange qu'on n'a jamais osé le faire lire à des yeux pudibonds et le faire entendre à des oreilles un peu chastes! Que deviendrait la philosophie? que deviendraient nos fortunes? Et combien les Anglais, les Hollandais, les Suisses, les Génevois et même les contrefacteurs français riraient de nous, en profitant de nos dépouilles, d'avoir été nous établir dans des Etats où l'on nous fait de si dures conditions, pendant qu'on nous offre, à quelques pas plus loin, toute la liberté dont on est bien sûr qu'une société formée sur d'aussi nobles principes n'abusera jamais!

« Remerciez donc, Monsieur, toutes les personnes qui vous ont montré de la bienveillance; rendez grâce à Son Altesse, de la part de la société, pour la bonne volonté qu'elle a daigné vous témoigner; mais cet établissement est trop considérable pour que des obstacles de la nature de ceux qu'on nous oppose nous permettent de le fonder dans des Etats où on leur donne autant d'importance.

« Vous avez offert de n'imprimer les œuvres d'aucun auteur vivant, *benè sit;* de ne vous jamais prévaloir sur les terres du prince en Alsace, *benè sit;* de ne pas ajouter un mot aux œuvres du grand homme qui puisse choquer les opinions ou les mœurs très-austères de notre siècle timoré, *benè sit;* mais nous ne châtrerons point notre auteur, de crainte que tous les lecteurs de l'Europe qui le désirent tout entier ne disent à leur tour, en le voyant ainsi mutilé: *Ah! che schiagura d'aver lo senza*[1]... Et quels sots pédants étaient ses tristes éditeurs !

« Nous vous saluons tous, et moi qui me rends l'organe de la *Société philosophique*, je suis avec tous les sentiments que vous me connaissez, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

[1] Il va sans dire que Beaumarchais reproduit en toutes lettres ce passage indécent d'un des contes de Voltaire.

Le margrave de Bade, voyant qu'il fallait absolument choisir entre des scrupules de moralité et les avantages de sa location de Kehl, apprenant d'ailleurs qu'un autre prince allemand, celui de Neuwied, paraissait disposé à s'arranger avec Beaumarchais, se résigna à faire capituler la morale et à laisser imprimer Voltaire sans mutilation. La vérité m'oblige à ajouter un fait qui n'est pas connu : c'est que Beaumarchais, assez semblable en cela à son patron Voltaire, tout en ne cédant rien aux scrupules moraux d'un petit prince allemand, ne manquait pas de complaisance quand la question de pudeur n'était pas en jeu. Ainsi le même homme qui refusait d'abandonner au margrave de Bade la paraphrase du *Cantique des Cantiques* consentait, pour plaire à Catherine II, à cartonner la correspondance de l'impératrice avec Voltaire, qui, par conséquent a subi des suppressions, et à s'imposer pour cela un supplément de dépenses dont je le vois solliciter en vain le remboursement dans une lettre au prince de Nassau, en date du 6 octobre 1790 :

« Je vous avais prié, mon prince, de savoir de S. M. l'impératrice si elle avait donné quelque ordre au sujet du dédommagement équitable que l'on m'a garanti en son nom, lorsque j'ai promis à MM. de Montmorin et Grimm de mettre des cartons à tous les exemplaires de toutes les éditions de Voltaire aux endroits où Sa Majesté a paru le désirer. Je vous avais donné une lettre où ces détails étaient bien exprimés, où je marquais comme un fait avéré que nous avions été obligés de réimprimer 412,000 pages pour mettre toutes nos éditions dans l'état où elle les voulait ; que cette dépense,

jointe au remuage et travaux de reliure de cette immense collection, nous avait coûté plus de 15,000 livres. Depuis plus de deux ans, on ne m'a pas répondu un mot à ce sujet. »

Surveiller la fabrication, l'impression et la publication de ces 162 volumes (pour les deux éditions) tirés à 15,000 exemplaires, les introduire en fraude, à la vérité avec la connivence du pouvoir, mais sous le coup d'un danger permanent de prohibition, c'était une entreprise singulièrement laborieuse pour un homme déjà écrasé par tant d'autres occupations. Beaumarchais semble quelquefois plier sous le fardeau : « Me voilà, s'écrie-t-il, *obligé d'épeler sur la papeterie, l'imprimerie et la librairie.* » Cependant il apprend assez vite ce nouveau métier, et ce n'est pas une des parties les moins intéressantes de sa correspondance que celle où il discute de Paris avec son agent de Kehl tous les détails de cette immense opération. Cet agent, nommé Le Tellier, était un jeune homme très-intelligent, qui avait beaucoup contribué à monter la tête à Beaumarchais et à le décider à entreprendre cette édition en se faisant fort de le débarrasser des soucis de l'exécution matérielle ; mais il avait l'esprit un peu chimérique : il voulait rattacher à l'édition de Voltaire toutes sortes d'entreprises ; il était de plus très-susceptible et très-impérieux avec ses subordonnés. Beaumarchais le dirige, le contient, l'adoucit, et se montre, dans l'abandon de ces lettres intimes, non-seulement plein de raison et souvent très-spirituel, mais plein de douceur, de bonté, et

dominé en tout par un sentiment de loyauté commerciale qui mérite d'être signalé.

« Paris, ce 10 mars 1780.

« Quand je vous écris, mon cher, c'est absolument comme si je vous parlais. Mon style est teint de la couleur de mon esprit, et vous devez me répondre comme lorsque nous conversons. Je ne vous ai point fait de reproches de négligence, mais peut-être de trop embrasser, et c'est la crainte de mal étreindre qui me ramène sans cesse à ces réflexions. . .

« Tout ce que nous entreprenons se charge de vues pénibles, et nous ne marchons pas assez simplement pour aller au but dans les temps donnés. Comment voulez-vous, par exemple, que nous promettions pour les premiers mois de 1782 une édition qui n'a encore ni feu ni lieu en mars 1780, dont les moulins à papier sont à faire, les caractères à fondre, les presses à monter et l'établissement à former?

« Voilà déjà un an de perdu, à peine nous reconnaissons-nous. Votre échantillon de papier numéro 3 est si médiocre, que c'est se moquer d'en vendre les exemplaires à 6 francs le volume. En se passant ainsi la médiocrité sur tous les points, à mesure que les obstacles se présentent, vous n'offrirez qu'une édition très-inférieure au public mécontent, et j'avoue que cette frayeur qui me saisit au milieu des promesses que je fais à tout le monde et de l'espoir d'une belle chose qui m'avait échauffé le cœur, cette frayeur du médiocre, dis-je, empoisonne ma vie. Voilà du papier plus qu'inférieur pour l'in-8°; voilà des caractères qui, non lissés sur ce maigre papier, n'auront aucune grâce, et les libraires, offensés de notre éloignement à nous servir d'eux, vont nous accabler de sarcasmes et de reproches publics. J'avoue que je ne les soutiendrais pas... Je ne sais pas ainsi m'arranger avec moi-même et me contenter de moins à mesure que je vois la difficulté de donner plus. Ce n'est pas là ce que j'ai cru, et le comble du ridicule serait, je l'avoue, d'avoir embrassé une branche honorable, si elle était belle, pour être rangé dans

la classe des vils imposteurs et spéculateurs en éditions, tels que je vois traiter et traite moi-même tous ceux qui trompent le public en cette partie. Si vous m'avez entraîné par ma confiance en vos lumières et ressources en ce genre de travaux, ne me laissez pas du moins tomber au-dessous de mes engagements envers le public : vous auriez empoisonné une carrière qui n'avait nul besoin de livres pour être honorable, et je serais désolé que le seul fruit de l'amitié que vous m'avez inspirée devînt aussi amer pour moi. . . .

« Echauffé par les facilités que vous m'avez montrées à faire une belle chose, honorable aux lettres et à moi-même, je me suis laissé engager sans connaître rien aux détails qui pouvaient accélérer, ou retarder, ou même anéantir le succès que vous vous promettiez. Tout le monde s'accorde à dire que vous n'aurez pas fini dans quatre ans, et quand je prends la parole pour combattre cette opinion, on rit et on dit : *Vous verrez, vous verrez.*

« Faire attendre est un mal, mais faire attendre pour donner du médiocre est cent fois pis. Je crains que vous ne vous flattiez, et ces mélanges de papiers médiocres me paraissent du plus mauvais augure.

« Je vous montre mon anxiété, parce qu'au milieu des occupations les plus graves et les plus tyranniques pour mon temps, cette affaire ajoute au mal qui m'enveloppe. Son exécution me paraît pénible, au point que je tremble pour les prédictions fâcheuses qu'on nous fait de toutes parts. Vous vous flattez que vos papiers s'embelliront en les manipulant, et moi, je vois que nous allons montrer la corde, dès le prospectus, en donnant pour modèle votre numéro 3 à 6 francs le volume.

« Après vous avoir dit tout ce que je crains, je reviens à l'encouragement. Ne vous passez rien sur la médiocrité, car c'est là où l'on vous attend ; et sans tourner autour de petites espérances incertaines, prenez un parti net sur chaque chose, de façon que vous sachiez absolument à quoi vous en tenir, car la médiocrité est un mal auquel je ne consentirai jamais. »

Plusieurs lettres portent particulièrement sur le caractère intraitable de ce Le Tellier; les ouvriers qu'il emploie le nomment le *tyran de Kehl*, ils sont souvent mécontents et reviennent en France; de toutes parts, on se plaint de lui, et Beaumarchais s'évertue à lui enseigner comment on doit conduire les hommes.

« Paris, ce 21 mars 1781.

« ..... Les gens de Kehl, lui écrit-il, me paraissent bien enflammés contre vous. Il n'en faut pas plus quelquefois pour traverser la meilleure entreprise. Je crois que vous avez toujours rigoureusement raison; mais, de l'optique où je vous regarde, il me semble que la roideur de vos arguments et la fierté de votre maintien éloignent souvent de vous ceux qu'un peu plus de douceur vous conserverait. — Quelque opinion que j'aie de votre zèle et de vos talents, comme vous ne pouvez tout faire, l'art de vous conserver des adjoints pour aider à la besogne me paraît souvent vous manquer. Figurez-vous que je n'ai pas reçu une seule lettre, depuis que vous vous mêlez du Voltaire, qui ne m'apporte un reproche sur vous, soit qu'elle vienne de Paris, ou de Londres, ou des Deux-Ponts, ou de Kehl! Enfin, de quelque endroit que ce soit, je suis perpétuellement attaqué. Il est impossible de n'en pas conclure qu'avec la meilleure intention du monde vous vous isolez par je ne sais quoi de dédaigneux qui offense les hommes ordinaires, lesquels jugent toujours de l'homme par l'écorce. Vous me direz que ce n'est pas votre faute si vous êtes aussi mal entouré; mais je vous répondrai que la masse du peuple et des ouvriers est la même partout, que partout on fait des établissements avec des instruments qui ne valent pas mieux que ceux que vous employez, et qu'en général tous les reproches qu'on fait de vous ont pour principe un air de supériorité dédaigneuse qui désoblige tout le monde. Cette inflexible hauteur est ce qui vient de perdre M. Necker [1].

[1] Ce ministre venait d'être éloigné des affaires [illegible] fois.

Un homme a beau avoir les plus grands talents, dès qu'il vend sa supériorité trop cher à ceux qui lui sont subordonnés, il s'en fait autant d'ennemis, et tout va au diable sans qu'il y ait de la faute de personne.... Ce que vous devez conclure de tout ceci, c'est que, modéré, conciliant et circonspect, je puis au moins vous servir d'exemple sur la manière dont on traite avec les hommes, et qu'il serait fort à désirer que chacun pût dire de vous ce que je suis déterminé à vous mettre toujours dans le cas de dire de votre serviteur et ami

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Il fallut trois ans à Beaumarchais pour organiser une entreprise montée sur un plan aussi vaste. Indépendamment des difficultés matérielles, il était nécessaire de faire un triage entre les nombreux ouvrages imprimés ou manuscrits attribués à Voltaire et dont plusieurs n'étaient pas de lui, d'élaguer ou de fondre ensemble les morceaux faisant double emploi [1], de recueillir la correspondance de l'auteur et de faire un choix parmi ses lettres [2]. Cette direction littéraire de l'entreprise, com-

[1] Dans la préface du premier volume de l'édition de Kehl, les éditeurs déclarent qu'ils ont supprimé un *très-petit nombre* de morceaux, restés, disent-ils, trop imparfaits pour que le respect dû à la mémoire de Voltaire permît de les publier. Il est certain qu'ils n'ont guère abusé de ce droit de suppression. En imprimant par exemple sous la rubrique de *philosophie* plusieurs rapsodies sans sel et sans goût, où le vieillard de Ferney, tombé dans une sorte de radotage païen, travestit et insulte de la manière la plus grossière le Christ et les martyrs, Beaumarchais n'a pas fait de tort au christianisme, mais il a grandement nui à Voltaire.

[2] Les lettres de Voltaire entraînèrent Beaumarchais plus loin qu'il ne pensait. Il avait d'abord le projet de faire entrer toute l'édition en soixante volumes in-8°; c'était le chiffre qu'il avait annoncé. La *Correspondance* exigea dix volumes de plus. Quelques souscripteurs s'en plaignirent; mais en général ce supplé-

prenant à la fois la révision des manuscrits et des épreuves, la rédaction des commentaires et des notes, fut confiée à Condorcet, qui, au dire de La Harpe, s'en acquitta assez mal; il semble en effet que les commentaires de Condorcet ne sont pas merveilleux. Quant à Beaumarchais, il n'intervint dans cette partie du travail qu'avec une modestie et une réserve qu'on n'attendrait pas d'un éditeur-propriétaire et écrivain lui-même, pouvant avoir pour son compte des prétentions littéraires et se laisser induire à parler souvent de lui à propos de Voltaire. Les notes de Beaumarchais sont très-rares dans cette édition de Kehl; elles ne portent en général que sur des faits, mais elles sont parfois assez originales [1].

C'est seulement en 1783 (quoique le prospectus datât de 1780) que les premiers volumes de l'édition de Vol-

ment fut bien accueilli. L'on peut affirmer aujourd'hui que dans cette volumineuse collection, la *Correspondance* est une des parties qui ont le moins vieilli et qui se lisent avec le plus d'intérêt, autant à cause du talent charmant de Voltaire dans le genre épistolaire qu'à cause des renseignements précieux que ces lettres nous fournissent sur l'homme lui-même et sur son siècle.

1 C'est ainsi par exemple qu'en publiant les lettres de Voltaire où ce dernier s'occupe de lui sans le connaître, et le défend contre les odieuses rumeurs qui circulaient à l'époque de son procès contre Goëzman, Beaumarchais ne peut résister au désir de dire son mot à ce sujet. Voltaire écrivait à M. d'Argental : « Un homme vif, passionné, impétueux comme Beaumarchais, peut donner un soufflet à sa femme et même deux soufflets à ses deux femmes, mais il ne les empoisonne pas. » L'éditeur ajoute en note : « Je certifie que ce Beaumarchais-là, battu quelquefois par les femmes comme la plupart de ceux qui les ont bien aimées, n'a jamais eu le tort honteux de lever la main sur aucune. » (*Note du correspondant général de la Société littéraire-typographique.*)

taire commencèrent à paraître. — Beaumarchais ne négligeait rien pour affriander les souscripteurs ; non content de faire tout le bruit possible dans les gazettes étrangères[1], il inventa un procédé souvent imité depuis sous diverses formes : il offrit des primes en médailles et en loterie. Un fonds de 200,000 francs fut consacré par lui à former quatre cents lots en argent en faveur des quatre mille premiers souscripteurs, et quoique ce chiffre de souscripteurs n'ait jamais été atteint, la loterie annoncée fut exactement tirée aux époques fixées. Les deux éditions ne purent être terminées qu'en sept ans. Cette lenteur s'explique et par les nombreuses tribulations personnelles que Beaumarchais eut à subir durant cette période et par divers obstacles inhérents à l'opération elle-même. Il avait compté sur la protection du premier ministre, auprès duquel il jouissait d'une faveur marquée ; mais M. de Maurepas mourut en novembre 1781, et l'éditeur du *Voltaire* perdit en lui un appui contre les attaques du clergé et du parlement. Le premier de ces deux corps se plaignit plusieurs fois au roi de la tolérance que témoignait le ministère en faveur des ouvrages d'un adversaire de l'Église ; le second ne poussa pas, je crois, le zèle jusqu'à une poursuite en forme. On fit cependant circuler une brochure très-violente, intitulée : *Dénonciation au Parlement de la Souscription pour les OEuvres de Voltaire,* avec cette

[1] L'édition, étant légalement interdite, ne pouvait être annoncée dans les journaux français.

épigraphe : *Ululate et clamate*[1]. Beaumarchais répondit à cette brochure dans les journaux étrangers en plaisantant sur l'épigraphe, et il n'en continua pas moins sa publication. La vérité est qu'à cette époque il ne se trouvait plus dans les âmes des gouvernants assez de convictions en aucun genre pour les pousser à une attaque sérieuse et suivie contre une entreprise dans laquelle Beaumarchais avait l'opinion pour complice. L'éditeur du *Voltaire* eut seulement à combattre des tracasseries accidentelles, et il ne cessa de trouver des auxiliaires au sein du pouvoir lui-même. Il avait perdu M. de Maurepas, mais il avait conquis M. de Calonne et surtout le frère du ministre, l'abbé de Calonne, auquel il donnait de très-bons dîners, et qui en revanche lui prêtait main-forte pour faciliter l'introduction et la circulation du *Voltaire*.

« J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur l'abbé, lui écrit Beaumarchais en septembre 1786, une nouvelle lettre que nous recevons de Kehl, avec la copie d'une lettre de M. le garde des sceaux aux fermiers généraux, et celle d'une lettre des fermiers à leur directeur de Strasbourg, lequel, étant en ce moment à Paris, *peut prendre les ordres ou arrangements nécessaires à l'introduction du Voltaire*. Sitôt que vous aurez quelque chose à m'apprendre à cet égard, ne me le laissez pas ignorer ; j'ai la *preuve en main que c'est d'accord avec les ministres du roi* que j'ai commencé cette grande et ruineuse

[1] Cette brochure anonyme, assez bien rédigée et assez curieuse par sa violence même, n'ayant, je crois, jamais été reproduite, on la trouvera aux pièces justificatives, n° 16 ; j'y joins la courte réplique que Beaumarchais publia dans les gazettes étrangères.

entreprise [1], qui me tient plus de deux millions en dehors, avec le risque affreux de les perdre. Il s'agissait alors de l'honneur de la nation et de l'émulation de plusieurs arts qui nous mettaient dans la dépendance de l'étranger. Aujourd'hui, c'est une persécution qui n'a pas d'exemple, quoiqu'on m'eût bien promis qu'il n'y en aurait jamais. Vous connaissez ma tendre et vive reconnaissance. « BEAUMARCHAIS. »

La persécution ne fut ni bien durable, ni bien sévère, à en juger par la lettre suivante, qui, en nous donnant la date exacte de la publication du dernier volume des *OEuvres complètes* de Voltaire, constate en même temps la connivence du gouvernement pendant toute l'opération. Elle est adressée par Beaumarchais au directeur général des postes, M. d'Ogny :

« Paris, le 1er septembre 1790.

« Monsieur,

« Je ne pourrai plus vous offrir que de stériles remercîments pour tous les bons offices que vous nous avez rendus dans les temps les plus difficiles. Ce volume de la *Vie de Voltaire*, que j'ai l'honneur de vous adresser, est le complément de notre ouvrage.

« Mais, Monsieur, je n'oublierai jamais que, sans votre obligeante assistance, nous serions restés en chemin, et que, morts à la peine, nous n'aurions pu donner à l'Europe impatiente la collection des œuvres du grand homme. Cette audacieuse entreprise me coûte plus d'un million de perte en capitaux et intérêts ; mais grâce à vous, Monsieur, j'ai tenu mes paroles données, et c'est une consolation pour moi. Quelques accessoires arriérés occupent encore nos presses.

[1] En quoi consistait cette preuve ? Je ne l'ai pas retrouvée dans les papiers de Beaumarchais.

Tout ce qui en sortira vous sera présenté, Monsieur, comme un léger tribut de ma reconnaissance.

« Je vous salue, vous honore et vous aime,

« BEAUMARCHAIS. »

Cette lettre et plusieurs autres prouvent aussi que, de toutes les spéculations de Beaumarchais, l'édition de Voltaire fut une des plus malheureuses. Comptant sur un succès d'enthousiasme, il avait tiré à 15,000 exemplaires, et il eut à peine 2,000 souscripteurs. Soit que l'édition antérieure à la sienne, celle de Genève, par Cramer, bien que très-incomplète, lui eût nui, soit que la lenteur de l'opération eût refroidi le public, soit que le fanatisme pour Voltaire fût déjà un peu tombé, soit enfin que l'état d'agitation dans lequel entra bientôt la France rendît les lecteurs moins disposés à une acquisition aussi coûteuse, toujours est-il que Beaumarchais se trouva en perte des frais énormes qu'il avait faits, et qu'après la dissolution de son établissement de Kehl, où il imprima encore une édition de Rousseau et quelques autres ouvrages, il lui resta pour tout bénéfice de son métier d'éditeur des masses de papier imprimé qu'il dut entasser dans sa maison du faubourg Saint-Antoine, et qui lui attirèrent plus tard des visites peu amicales du peuple souverain, persuadé que l'auteur du *Barbier de Séville* accaparait du blé ou des fusils, et tout étonné de ne trouver chez lui que des aliments ou des armes d'une nature purement spirituelle.

Le désagrément d'une spéculation manquée se reflète dans la correspondance de Beaumarchais au sujet de

l'édition du *Voltaire* : il n'est pas toujours de bonne humeur, et comme c'est à lui que s'adressent de tous les points de la France des souscripteurs souvent peu polis ou injustes dans leurs réclamations, il entretient avec eux une correspondance *commerciale* qui parfois ne laisse pas d'être piquante. Voici, par exemple, un libraire de Versailles, M. Blaizot, qui lui transmet un billet écrit par un de ses clients et ainsi conçu :

« Plusieurs personnes ont quinze nouveaux volumes de la suite de Voltaire, et on m'assure même que cette édition est complétée par Beaumarchais. Si cela est vrai, je vous prie, monsieur Blaizot, de me procurer la suite de ma souscription ; l'argent est tout prêt. « H... »

Beaumarchais, qui était sans doute mal disposé en ce moment, trouve le billet de M. H. incivil, et répond par le billet suivant :

« Monsieur Blaizot, dites à H... qu'il aura ses quinze volumes quand la cessation des proscriptions permettra qu'on les livre à tout le monde. Si j'ai donné à quelques Français la préférence dangereuse de leur faire arriver de Kehl ces quinze volumes avant le temps, c'est qu'ils l'ont demandée d'un ton qui convenait à Beaumarchais. Je ne connais pas H..., mais à son style je juge que H... est l'initiale de *Huron*.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Ailleurs, ce sont des négociants de Bordeaux qui se souviennent très-tard qu'ils ont souscrit à la première livraison du *Voltaire*, et qui la réclament impérieusement. Réponse de Beaumarchais :

« MM. Betman et Desclaux, négociants à Bordeaux, sont

de drôles de souscripteurs : c'est en avril 1791 qu'ls se réveillent en sursaut pour demander la première livraison des œuvres du grand homme, souscrites il y a douze ans, commencées il y a plus de sept ans, et achevées il y a plus de deux ans. Si cet ouvrage eût été relié en sucre ou en café, il y a longtemps que l'œuvre entière serait enlevée ; n'importe, elle leur est due. . . . . »

Plus loin, c'est M. Laustin, qui se dit *président des traites foraines à Rethel-Mazarin en Champagne,* et qui traite Beaumarchais du haut en bas en lui demandant toutes sortes d'explications, bien qu'il ne soit qu'un souscripteur de troisième main. Réponse de l'éditeur du *Voltaire :*

« Paris, ce 4 août 1789.

« Il n'y a peut-être que vous, Monsieur le président, qui ne sachiez pas ce que nous avons appris à l'Europe entière, il y a près d'un an, par la voie des gazettes étrangères, les françaises nous étant alors fermées : savoir que toutes les éditions du *Voltaire* sont achevées et en pleine livraison au dernier volume près, contenant sa vie et la table des matières qui sera distribuée à part.

Il n'y a peut-être que vous, Monsieur, qui ignoriez aussi que les deux loteries gratuites composant ensemble un présent de 200,000 francs fait par nous à nos souscripteurs ont été tirées publiquement à leurs époques, il y a plus de trois ans ; que pour l'édition in-8°, tous les numéros portant un 4 à l'unité, et pour la deuxième édition in-12 tous ceux portant un 6 ont gagné des lots constatés en argent ou en exemplaires et qui sont payés à mesure qu'on se présente pour les recevoir.

« Il n'y a peut-être que vous enfin qui ne sachiez pas même qu'il reste à livrer aux souscripteurs de l'in-12 vingt-quatre volumes et non pas treize. On peut bien ignorer ces choses à Rethel-Mazarin en Champagne, quand on n'y lit pas les

papiers publics ; mais ce qu'on doit savoir en tout pays, Monsieur, c'est qu'avant de donner des leçons d'équité aux autres, on ferait bien d'examiner si l'on n'a pas besoin soi-même de quelques leçons de prudence, de discrétion et de politesse, car ce n'est pas assez que d'être président des traites foraines à Rethel-Mazarin en Champagne, il faut être honnête avant tout : c'est une chose convenue.

« Mais puisque, malgré vos *judicieux* mécontentements, vous voulez bien me faire encore la grâce de vous dire mon serviteur avec les *sentiments les plus parfaits*, permettez-moi, pour n'être point en demeure avec vous, de vous assurer que je suis avec la reconnaissance la plus exquise de vos leçons,

« Monsieur le *président des traites foraines*, etc., votre très-humble, etc., « CARON DE BEAUMARCHAIS,

« *Soldat citoyen de la garde bourgeoise de Paris.* »

Tel est le genre de conversation que Beaumarchais entretient avec les souscripteurs impolis. « Jugez, Monsieur, écrit-il à un autre, quelle figure fait une sortie comme la vôtre à travers une affaire aussi ruineuse que compliquée, et dont tous les engagements ont été remplis avec une fidélité scrupuleuse. » Nous devons sans doute à quelque vivacité analogue de Beaumarchais éditeur, réclamant un quatrain inédit de Voltaire, ce billet assez bien tourné d'un littérateur du temps, Cailhava. Ce billet n'est pas daté, mais il s'applique évidemment à l'édition du *Voltaire* :

« Ma foi, mon confrère en Thalie, je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, vous êtes un homme universel. Quand vous faites des drames, ils sont attendrissants ; quand vous faites des comédies, elles sont plaisantes. Êtes-vous musicien ? vous enchantez ; plaideur ? vous gagnez tous vos procès ; armateur ? vous battez les ennemis, vous vous enrichissez,

vous discutez vos droits avec les souverains; amant? *vous êtes toujours le même*; enfin devenez-vous éditeur? vous l'êtes; oh! mais vous l'êtes comme tous les éditeurs ensemble, témoin la fin de votre billet. Je vous envoie le quatrain objet du traité, et suis, mon confrère en Thalie, votre très-humble, etc., « CAILHAVA. »

Beaumarchais était bien en effet un homme universel, car c'est au milieu des tracas de sa vie d'agent politique, d'armateur, d'éditeur, de spéculateur en tous genres, c'est en suffisant à toutes les obligations qu'entraîne l'existence la plus répandue, qu'il trouvait encore le temps de consacrer une partie de ses soirées à légitimer le titre un peu suranné de *confrère en Thalie* que lui donne Cailhava. « Ce qui le caractérisait particulièrement, dit Gudin, c'est la faculté de changer d'occupation inopinément et de porter une attention aussi forte, aussi entière sur le nouvel objet qui survenait que celle qu'il avait eue pour l'objet qu'il quittait. » Beaumarchais appelait cela *fermer le tiroir d'une affaire*. Essayons de l'imiter en ce point; *fermons ici le tiroir* de l'édition du *Voltaire* et des spéculations en général, pour ouvrir celui des relations de société et des affaires de théâtre, à propos de cette comédie que tout le monde connaît, et qui est à elle seule un des grands événements du XVIIIe siècle.

XXVI

SITUATION DE BEAUMARCHAIS AVANT LE MARIAGE DE FIGARO, SES RAPPORTS AVEC LES MINISTRES ET LES DIVERSES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ.—BEAUMARCHAIS ET LE PRINCE DE NASSAU.—UN PALADIN DU MOYEN-AGE AU XVIIIe SIÈCLE.

Nous sommes arrivés au point le plus élevé et le plus brillant de la carrière de Beaumarchais : il a atteint l'apogée de sa fortune, de sa célébrité, de son influence sur l'opinion. Après avoir constaté par l'expérience même de sa vie les inconvénients d'un ordre de choses où l'intelligence réduite à ses seules forces ne peut guère se produire que par des chemins de traverse, il va se dédommager en quelque sorte des déboires sans nombre qu'il a subis pour conquérir une situation qui, en l'exposant à la jalousie de ses ennemis, ne le met pas à l'abri de leur dédain. Il va prendre à partie la société tout entière et l'amener à se prendre elle-même en ridicule. Il résumera pour un instant en lui les besoins de destruction ou de réformation qui agitent son siècle ; il

appliquera avec une hardiesse jusqu'alors inconnue le dissolvant de l'ironie à une forme sociale qui tombe de vétusté, et avec sa marotte et ses grelots, il ouvrira le chemin à de plus redoutables démolisseurs.

Il faut éviter cependant de s'exagérer, comme on le fait très-souvent, les *intentions* révolutionnaires de l'auteur du *Mariage de Figaro* et par suite l'aberration d'un pouvoir qui tolérait des attaques dont les résultats seuls nous ont appris la portée. Nous jugeons aujourd'hui l'ouvrage de Beaumarchais d'après les événements qui l'ont suivi, et nous sommes trop enclins à forcer, soit pour l'éloge, soit pour le blâme, la signification de cette comédie. En entreprenant d'embrasser dans une seule pièce de théâtre la critique de divers abus et de diverses conditions sociales que bien d'autres auteurs avant lui, depuis Molière jusqu'à Lesage, avaient déjà attaqués séparément, en conduisant cette attaque avec la vivacité audacieuse et même licencieuse qui caractérise son talent, Beaumarchais était loin de s'imaginer qu'il concourait à préparer un bouleversement général, et que la société était arrivée à un tel degré de faiblesse qu'une comédie assez peu saine à la vérité, mais ayant comme toutes les comédies, la prétention de guérir, deviendrait un mal de plus qui contribuerait à emporter le malade.

Ce qu'on sait déjà de Beaumarchais prouve surabondamment, sans compter ce qu'on en lira plus tard, qu'il n'était pas un révolutionnaire bien farouche, et que les quatre ou cinq premiers articles par lesquels débute

invariablement aujourd'hui toute constitution, même la plus mince, auraient suffi à satisfaire son tempérament politique. Disposé à fronder des vanités, des priviléges, des abus dont il avait souffert plus d'une fois, il n'était rien moins que disposé à pousser les choses à outrance, et à voir avec enthousiasme une commotion sociale qui allait bientôt le dépasser, le renverser et le ruiner, au moment même où il touchait à l'âge du repos, et n'aspirait plus qu'à jouir en paix d'une opulence si laborieusement acquise. L'auteur du *Mariage de Figaro* écrivit donc sa comédie avec des sentiments beaucoup moins subversifs que ne le supposent généralement ceux qui ignorent qu'il possédait à cette époque une fortune de plusieurs millions; il l'écrivit les yeux fermés sur l'avenir, ne songeant qu'au plaisir présent de savourer un nouveau succès dramatique, de se venger des humiliations et des injustices dont son esprit ni ses richesses n'avaient pu le garantir, de continuer avec plus de hardiesse la mission de Molière, de faire rire les petits aux dépens des grands, et d'amuser les grands eux-mêmes en intéressant leur amour-propre à ne pas se reconnaître dans un tableau un peu chargé des abus de la grandeur.

La société de son côté, c'est-à-dire la tête de la société, que Beaumarchais attaquait, n'avait pas plus que lui conscience du danger de ses attaques. Un estimable écrivain de nos jours, après avoir rappelé ce mot si connu de Beaumarchais : « Il y a quelque chose de plus fou que ma pièce, c'est son succès, » s'exprime ainsi :

« Nous pouvons ajouter qu'il y a encore quelque chose de plus fou que ce succès, c'est le fait de la représentation autorisée d'un pareil ouvrage sous un régime qui n'était pas celui de la liberté. Un gouvernement qui tolère, qui protége même de pareils écarts, une société qui se laisse ainsi bafouer et qui est pour elle-même un agréable sujet de risée, déclarent de concert qu'ils n'ont pas l'intention de vivre [1]. » C'est ainsi que nous jugeons après coup les actes de nos devanciers en leur prêtant notre expérience ou nos idées. Quand le malade est mort et livré à l'autopsie, il n'est pas difficile de reconnaître la gravité de sa maladie et de signaler son imprudence. Les gouvernements comme les sociétés ont toujours l'intention de vivre, mais rien n'est moins extraordinaire que de les voir se tromper sur la nature ou l'intensité des maux qui les travaillent ou des dangers qui les menacent. La société officielle en 1783 ne se croyait nullement en péril de mort; malgré quelques prophéties plus ou moins sinistres, qui d'ailleurs n'ont manqué à aucune époque de notre histoire, elle vivait joyeuse et comptait sur un lendemain avec beaucoup plus de sécurité que la société officielle d'aujourd'hui. Persuadée qu'elle était parfaitement de force à supporter une

[1] *Histoire de la littérature française du moyen âge aux temps modernes*, par E. Géruzez, p. 527. Cette appréciation exagérée d'un fait particulier n'ôte rien au mérite général de l'ouvrage de M. Géruzez, ouvrage distingué dans un genre qui offre de nombreuses difficultés. Comme résumé de notre histoire littéraire, c'est, à mon avis, le travail le plus substantiel, le mieux ordonné, le plus exact et le plus intéressant qui ait été publié jusqu'ici.

comédie satirique même très-audacieuse, elle ne s'inquiétait guère plus des redoutables malices de Figaro qu'un seigneur du moyen âge ne s'inquiétait des insolences du fou chargé de distraire ses loisirs. Il est si vrai qu'à cette époque chacun marchait avec un bandeau sur les yeux, ignorant l'avenir et s'ignorant soi-même, que le seul homme peut-être qui ait pris au tragique les saillies de Figaro, et qui, non content de protester comme Suard au nom du *bon goût* et des *bonnes mœurs*, ait accusé avec indignation Beaumarchais de *déchirer, d'insulter, d'outrager tous les ordres de l'État, toutes les lois, toutes les règles*, est un homme qui devait lui-même, trois ans plus tard, faire à coups de massue ce que l'auteur de *la Folle Journée* faisait à coups d'épingle. Mirabeau, luttant en 1786 comme défenseur *des ordres de l'État et des lois* de l'ancienne France contre Beaumarchais, est une de ces méprises qui donnent bien l'idée d'une situation que le père du fougueux orateur définissait à sa manière quand il disait : « Le colin-maillard poussé trop loin finira par la culbute générale. »

Il y avait alors dans les esprits, même les plus *avancés*, de telles illusions sur l'avenir, qu'au début de cette révolution qui devait d'abord se montrer si impétueuse et si effrénée, à cinq ans de distance de l'immolation de Louis XVI, le 9 octobre 1787, on voit Lafayette écrire à Washington une lettre dans laquelle, après avoir énuméré tous les symptômes du mouvement qui se prépare, il conclut ainsi : « Tous ces ingrédients mêlés ensemble nous amèneront *peu à peu, sans grande con-*

vulsion, à une représentation indépendante et par conséquent à une diminution de l'autorité royale ; mais c'est *une affaire de temps*, et *cela marchera d'autant plus lentement* que les intérêts des hommes puissants mettront des bâtons dans les roues[1]. » On ne peut pas à coup sûr prophétiser plus complétement au rebours du vrai. Il n'y a donc point lieu de s'étonner qu'en 1783 et 1784 la société officielle n'ait pas cru commettre un suicide en se livrant avec complaisance aux traits meurtriers que lui lançait Figaro. Il faut rabattre aussi un peu de la surprise qu'inspire l'audace de Beaumarchais imposant de force la représentation de sa comédie *malgré toutes les autorités ;* on verra plus loin quelle quantité d'associés et même d'autorités, à commencer par cinq censeurs sur six, vinrent d'eux-mêmes, une fois la curiosité éveillée dans un monde qui voulait s'amuser à tout prix, prêter main-forte à l'auteur de *la Folle Journée* et l'aider à se produire sur la scène. Cependant il faut dire aussi que Beaumarchais rencontra un obstacle qui, en d'autres temps ou pour un autre homme, eût été insurmontable. Dès le commencement de 1782, il y avait une autorité qui avait décidé que *le Mariage de Figaro* ne serait *jamais* joué, et cette autorité, c'était le roi. Les souverains, même quand ils ne sont pas doués d'un génie transcendant, doivent quelquefois à la hauteur de leur position la faculté de voir plus loin que les autres hommes ; ils ont d'ailleurs un

[1] Voir les *Mémoires du général Lafayette publiés par sa famille* t. II, p. 209.

intérêt trop immédiat à la conservation du pouvoir, déposé dans leurs mains, pour ne pas s'inquiéter plus aisément de ce qui semble devoir y porter atteinte. Il était incontestable que les hardiesses *de Figaro* contre les *courtisans*, les *lettres de cachet*, la *diplomatie*, la *censure*, etc., traînaient déjà depuis vingt-cinq ans dans les livres les plus goûtés du public; mais c'était la première fois qu'elles prétendaient forcer en masse l'entrée d'un théâtre où elles se présentaient sous une forme vive, légère, acérée, qui devait les faire pénétrer chaque soir comme autant de flèches dans l'esprit d'un auditoire incessamment renouvelé. Ce danger avait déjà été signalé à Louis XVI par le garde des sceaux, M. de Miromesnil, très-prononcé contre la pièce; mais d'un autre côté, comme le roi était dès lors poursuivi de sollicitations en faveur de cette comédie, il voulut juger la question par lui-même et se fit apporter le manuscrit.

Mme Campan nous a conservé dans ses *Mémoires* le tableau de cette scène où Louis XVI, seul avec Marie-Antoinette, se fait lire *le Mariage de Figaro*. Après le fameux monologue du cinquième acte, le roi s'écrie : « C'est détestable; cela ne sera jamais joué. Il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse. Cet homme se joue de tout ce qu'il faut respecter dans un gouvernement.—On ne la jouera donc point? dit la reine, dont le ton semble indiquer un certain penchant pour la pièce.—Non, certainement, répond le roi; vous pouvez en être sûre. »

Il y avait donc chez Louis XVI un parti pris contre la représentation du *Mariage de Figaro;* à ce parti pris s'associait le garde des sceaux, entretenu dans ses répugnances par M. Suard. C'était cette opposition, très-redoutable par la qualité des personnes, sinon par le nombre, qu'il s'agissait de vaincre à l'aide du nombre. Beaumarchais manœuvra de telle sorte qu'il arriva un moment où l'on peut dire presque sans exagération que tout Paris, excepté le roi, le garde des sceaux et M. Suard, voulait voir jouer *le Mariage de Figaro,* et le voulait avec une ardeur de curiosité impatiente contre laquelle un gouvernement ne peut rien, quand cette fièvre, s'emparant d'une société oisive et frivole, devient pour elle une idée fixe qui domine et absorbe toute autre préoccupation.

Reste à se demander comment la curiosité publique a pu être surexcitée à ce point au sujet d'une comédie qui par elle-même n'est pas absolument un chef-d'œuvre; c'est ici qu'il faut tenir compte à la fois de l'habileté de Beaumarchais et de sa position toute particulière. Il n'eût été qu'un écrivain de génie luttant contre la volonté d'un roi, d'un ministre et d'un censeur : sa pièce n'aurait point vu le jour, ou elle aurait dû subir des modifications considérables; mais il avait alors une situation tout à fait à part dans l'histoire des écrivains célèbres, et qui lui permettait de faire jouer en même temps une foule de ressorts très-divers. Cette situation, étrange par elle-même, fournissant un moyen d'expliquer son succès dans une lutte qui paraît si dis-

proportionnée, il nous faut d'abord essayer de la peindre et de la caractériser à l'aide des nombreux documents que nous avons sous les yeux.

Écrivain populaire, financier habile, Beaumarchais, durant cette période de quatre ou cinq ans qui précède *le Mariage de Figaro*, était de plus une sorte d'homme d'État au petit pied, consulté en secret par les ministres. On l'a déjà vu, sous l'influence de la faveur très-marquée que lui accordait M. de Maurepas, obtenir jusqu'à un certain degré la confiance de M. de Vergennes, et jouer incognito un rôle assez considérable dans la politique française au sujet des États-Unis; mais son intervention dans les affaires ne se borna pas à ce fait isolé : on trouve dans ses papiers la preuve que, soit qu'il se mît en avant, soit qu'on l'y invitât, il intervenait assez fréquemment dans des questions d'administration ou de finances. On le voit par exemple, en 1779, sur la demande de M. de Maurepas, délibérant avec M. de Vergennes sur un plan de réorganisation de la ferme générale, ayant de fréquentes entrevues avec ce ministre, qui lui écrit au sujet du plan en question plusieurs billets dont je ne citerai qu'un seul :

« Si vous voulez bien, Monsieur, vous rendre ici demain jeudi à six heures du soir avec votre assistant[1], je pourrai vous donner une bonne séance pour continuer le travail entamé la semaine dernière. Je vous préviens que j'aurai un

[1] C'était sans doute quelqu'autre financier associé à Beaumarchais dans ce plan de réorganisation de la ferme, qui n'eut pas de suite.

adjoint qui a toute la confiance du mentor [1]; je l'ai désiré, parce que dans une matière d'une aussi grande importance on ne peut trop multiplier les observations.

« C'est toujours avec plaisir, Monsieur, que je vous renouvelle tous mes sentiments.

« Mercredi, 17 mars 1779. »

Beaumarchais écrit de son côté, en envoyant à M. de Vergennes un mémoire sur ce projet : « Monsieur le comte, j'ai l'honneur de vous adresser l'exposé fidèle de notre dernière conférence : l'obligation de me copier moi-même sur ma minute, à cause du secret imposé, a retardé mon envoi jusqu'à ce moment. J'ai donné un ton élémentaire à ce compte-rendu, afin que, lorsque M. de Maurepas le montrera au roi, son inexpérience en affaires aussi compliquées ne l'empêche pas d'en saisir toute la vérité. » Plus loin, c'est le ministre Necker qui de son côté entre en conférence avec Beaumarchais soit sur le transit des tabacs venus d'Amérique, soit sur les moyens les plus économiques d'approvisionner les troupes françaises envoyées aux États-Unis. Plus loin encore, c'est un autre ministre des finances, M. Joly de Fleury, qui consulte Beaumarchais sur un projet d'emprunt ; ailleurs, c'est le ministre de la marine qui demande son avis ou le charge de surveiller quelque opération financière relative à son département. Souvent c'est Beaumarchais qui intervient de lui-même, par divers mémoires, sur des questions

[1] Le mentor est M. de Maurepas. C'est une qualification que M. de Vergennes lui donne souvent dans ses lettres.

d'intérêt général, par exemple, *l'état civil des protestants*, pour lesquels il contribue du moins à obtenir, en attendant mieux, l'admission dans les chambres du commerce : certaines villes, comme Bordeaux, les excluaient encore en 1779, quand les finances de l'État étaient dirigées par un protestant[1].

Quelquefois même, par un contraste assez piquant, Beaumarchais, qui a si souvent maille à partir avec la censure, se trouve investi à brûle-pourpoint des fonctions de censeur, non pas officiel, mais officieux : « Voici, Monsieur, lui écrit le lieutenant de police Lenoir en date du 19 décembre 1779, un manuscrit pour lequel on demande la permission d'imprimer. Je ne l'ai pas lu ; je vous prie de m'en donner votre avis. » C'est une singulière idée de transformer en censeur un homme si fréquemment censuré. La réponse de Beaumarchais indique un peu d'embarras dans l'exercice de ce genre de fonctions. L'ouvrage qu'on lui soumet roule sur la guerre d'Amérique, au sujet de laquelle il a écrit précisément lui-même une brochure qui vient d'être en partie *supprimée*. Il répond au magistrat qu'il n'a rien trouvé de blâmable dans l'ouvrage *politiquement badin* qu'on lui adresse, et que *la censure proprement dite* ne doit pas en arrêter l'impression. Cependant, comme il ne veut pas rester trop au-dessous de ce rôle austère de

[1] A côté des affaires sérieuses que Beaumarchais traite avec les ministres, il y a toujours place pour des affaires moins graves. Voir aux pièces justificatives, n° 17, une lettre à M. de Maurepas, sur une garniture de cheminée que Beaumarchais veut faire acheter à Louis XVI pour la reine.

censeur, et comme il reconnaît que le ton de l'ouvrage en question n'est pas en harmonie avec la gravité du sujet, il ajoute ces lignes, assez curieuses sous la plume de l'auteur du *Mariage de Figaro* : « Cet ouvrage manque de cette *décence patriotique si peu connue dans ce pays-ci, où l'on plaisante sur tout ;* les événements présents sont *les vases sacrés de la politique ; il faut ou se taire ou prendre le ton élevé qui rend les objets respectables.* Sur ce, Monsieur, vous prendrez le parti qui vous semblera le plus juste. » On reconnaît ici que Beaumarchais n'a pas de vocation pour l'état de censeur, et qu'il ne sait trop comment conclure.

Brouillé avec M. Necker à la suite de quelques dissentiments sur des mesures financières et probablement aussi par l'effet d'un désaccord naturel entre la roideur si connue du ministre génevois et la facile souplesse de ses propres allures, Beaumarchais est au mieux avec le rival et le successeur de M. Necker [1], M. de Calonne, qui paraît avoir pour lui un goût très-marqué. On s'étonnera peut-être de voir, à l'époque même où l'on est habitué à considérer Beaumarchais comme une sorte de factieux en lutte avec toutes les autorités pour faire jouer une comédie séditieuse, on s'étonnera de voir M. de Calonne lui accorder, de la part du roi, une indemnité considérable, depuis longtemps vainement

[1] On trouvera aux pièces justificatives, n° 18, une lettre inédite de Beaumarchais à Necker, après la première disgrâce de ce ministre. Cette lettre nous semble intéressante par le sentiment très-honorable qui l'a dictée.

réclamée, en lui adressant une lettre des plus aimables, écrite tout entière de la main du ministre, et dont la date est précieuse, car elle précède de trois mois à peine celle de la première représentation du *Mariage de Figaro*.

« A Versailles, le 19 janvier 1784.

« Je vous annonce avec un vrai plaisir, Monsieur, que le roi, sur le compte que je lui ai rendu de votre demande, de toutes les circonstances de votre affaire, et du besoin que vous aviez de recevoir un nouvel à-compte sur les indemnités que vous réclamez, a bien voulu vous faire toucher la somme de 570,627 livres qui, avec celle de 905,400 que vous avez déjà reçue, fera le montant de ce que les commissaires chargés de l'évaluation de vos indemnités ont estimé vous être dû. Sa Majesté a approuvé en même temps que l'examen de vos répétitions ultérieures fût confié à cinq négociants instruits des objets maritimes, dont elle a agréé la nomination telle que je la lui ai proposée. Vous recevrez incessamment l'ampliation du bon du roi, qui vous apprendra leurs noms.

« Vous me faites éprouver, Monsieur, le plaisir qu'il est naturel de trouver à procurer justice et satisfaction à un citoyen aussi distingué par son zèle pour le service du roi et pour l'intérêt de l'État que par ses lumières, ses talents et les grâces de son esprit. Je suis charmé d'avoir cette occasion de vous exprimer les sentiments sincères que je vous ai voués depuis longtemps et avec lesquels je suis inviolablement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« De Calonne. »

Ce n'est pas seulement à son profit que Beaumarchais utilise son crédit auprès des ministres : il est le patron d'une foule de solliciteurs : gens de lettres, artistes, financiers, magistrats, acteurs, actrices, tout le monde s'adresse à lui. Soit qu'il plaide auprès de M. de Maurepas pour Marmontel demandant une place qui est, je crois,

celle d'historiographe; soit qu'auprès du garde des sceaux il défende le président Dupaty, son ami, contre les cabales de quelques magistrats, qui avaient ameuté contre lui le parlement de Bordeaux [1], soit qu'il prie M. Necker de venir en aide à quelque banquier en déconfiture; soit que, pressé par les supplications de la famille La Reynière, qu'épouvantent les déportements d'un fils, il aille jusqu'à solliciter du ministre de la maison du roi, M. de Breteuil, le maintien d'une lettre de cachet contre ce fils maniaque et haineux; soit enfin qu'il ait à protéger quelque artiste auprès des grands seigneurs qui dirigeaient alors les théâtres royaux, Beaumarchais travaille pour autrui avec autant d'ardeur et d'insistance que pour lui-même. Je n'en citerai qu'un exemple qui prouvera combien ses recommandations ressemblent peu aux recommandations vagues, indifférentes et banales que distribue journellement un homme influent, mais très-occupé. Peut-être aussi trouvera-t-on un certain attrait inattendu de curiosité à l'aspect de Beaumarchais protégeant, avec un désintéressement qui paraît vraiment très-sincère, une jeune et jolie personne qui veut entrer au Théâtre-Italien, et la protégeant non-seulement parce qu'elle a du talent, mais parce qu'elle est *saye*. La lettre est adressée à M. de La Ferté, intendant des *menus*, c'est-à-dire préposé à l'administration des théâtres sous la surveillance des quatre premiers gentilshommes de la chambre.

[1] Voir aux pièces justificatives, n° 19, cette lettre de Beaumarchais sur Dupaty.

« Paris le 16 mars 1789.

« Lorsqu'on fait une recommandation, Monsieur, à un homme aussi éclairé que vous l'êtes en faveur de quelqu'un, il faut la motiver de façon qu'il puisse reconnaître qu'on ne cherche pas à l'intéresser pour un objet de pure fantaisie. C'est ce que je vais tâcher de faire en vous recommandant Mlle Méliancourt, dont j'ai déjà beaucoup parlé à M. le maréchal de Richelieu.

« Ce que tout le monde voit fort bien en elle est une figure agréable et la plus charmante voix ; mais ce qui ne frappe pas autant la multitude est son grand talent musical, fruit d'une longue étude et de l'excellente éducation qu'elle a reçue. Ce seul avantage devrait lui mériter toutes sortes de préférences pour un théâtre où, forcé de jouer la comédie en chantant, l'acteur le plus musicien sera toujours celui dont le talent comique se développera le plus tôt, parce que l'idiome musical dont il se sert ne l'embarrassera jamais. Aussi, lorsque je vois un acteur ou une actrice gauche au Théâtre-Italien, je dis : Ou c'est une bête incurable, ou c'est un sujet qui n'a point de musique. On ne fait pas assez d'attention à cela.

« Quelques personnes ont dit que Mlle Méliancourt avait peu de voix, et moi, toutes les fois que je l'ai entendue, je lui ai fort recommandé de ne pas gâter son superbe organe en le forçant, comme on ne fait que trop au Théâtre-Italien de Paris. Il n'y a pas dans toute l'Italie une cantatrice qui donne la moitié de la voix de Mlle Méliancourt ; mais comme elles sont musiciennes, elles se rendent maîtresses de l'orchestre et ne souffrent pas que l'accompagnement les couvre[1]. C'est ce qu'elle doit obtenir de l'orchestre de Paris ; alors on verra que c'est une des voix les plus étendues qu'il y ait au

[1] Cela était vrai au temps de Beaumarchais, où l'on disait en Italie que l'accompagnement devait faire avec le chant une *conversation respectueuse* (*fanno col canto conversasione rispetoza*); mais cette répugnance pour l'orchestration bruyante est bien modifiée aujourd'hui.

théâtre. Tout ce que la nature et l'éducation peuvent donner, Mlle Méliancourt l'a reçu avec profusion ; il ne lui manque rien que les choses que l'expérience du théâtre peut seule lui apprendre, le maintien et le débit. Je suis bien étonné qu'avec tout ce qu'il faut pour devenir si utile aux intérêts de la Comédie, MM. les comédiens italiens hésitent à son égard. Comment ne sentent-ils pas que, leur existence morale tenant beaucoup à la conduite de chacun, toutes les fois qu'ils pourront recevoir un sujet bien né et d'une conduite irréprochable, ils acquerront de nouveaux droits à l'estime des honnêtes gens ? Les comédiens bien famés et qui ont du talent à Paris sont nos amis, vivent avec nous, et n'éprouvent aucun désagrément d'un préjugé que leur conduite efface.

« Mlle Méliancourt est bien née. Son père avait une très-bonne place. Devenu incapable de travailler, il trouve dans sa fille un doux soutien de sa vieillesse. Je n'emploierais pas cet argument, si je la recommandais à Des Entelles [1]. Jeune et un peu coquin, je le crois plus disposé à corrompre des jeunes filles qu'à les protéger parce qu'elles sont sages ; mais à vous, qui, revenu de tout cela, voyez net dans mon raisonnement et en sentez la force, je prends la liberté de vous recommander Mlle Méliancourt. Je la livre à vos bons offices comme une charmante cantatrice, bien musicienne et pleine d'émulation pour devenir actrice, de plus sage, bien née et propre à faire honneur à tout homme éclairé qui s'en rendra le protecteur.

« Que ferait-elle, Monsieur, si on ne la recevait pas ? Elle a tout sacrifié à sa tendresse filiale en débutant. Il n'est plus pour elle un autre état dans le monde, et l'existence de ses parents tient absolument au succès de son sacrifice. En voilà bien assez, trop pour vous. Permettez-moi d'ajouter que je partagerai sa gratitude, et que je joindrai ce nouveau sentiment au sincère attachement avec lequel vous savez que je suis, etc., « CARON DE BEAUMARCHAIS. »

[1] Sous-intendant des Menus plaisirs.

La situation de Beaumarchais en tant qu'homme du monde, dans cette période qui précède *le Mariage de Figaro*, fournirait matière à d'assez nombreuses citations, où l'on verrait le fils de l'horloger Caron dégager son style de ce qu'il a parfois d'un peu cru, pour faire assaut de grâce et de finesse avec une assez grande quantité de belles dames. Nous nous bornerons encore ici à présenter un seul échantillon de ce côté mondain de l'esprit de Beaumarchais, et nous le choisirons comme propre à caractériser jusqu'à un certain point les mœurs du temps. L'auteur du *Mariage de Figaro* était assez lié avec le marquis de Girardin, celui-là même chez qui Rousseau venait de mourir à Ermenonville. Le marquis avait un fils, jeune officier qui s'appelait alors le vicomte d'Ermenonville, et qui devint plus tard un des orateurs populaires de la restauration, sous le nom de Stanislas de Girardin. Ce jeune officier, en garnison à Vitry, ayant ouï parler d'une chanson *plus que grivoise* que Beaumarchais avait composée dans sa jeunesse, et qui se chantait avec succès entre sous-lieutenants [1], désira posséder une copie exacte de ce chef-d'œuvre, et, au lieu de s'adresser pour cela, soit à l'auteur lui-même, soit à M. de Girardin son père, ce qui nous paraîtrait encore à la rigueur admissible, il prit un parti qui semble aujourd'hui un peu bizarre; il écrivit à la marquise sa mère pour la prier d'obtenir pour lui

1 C'est la chanson intitulée *Galerie des Femmes du siècle*, que l'ami Gudin n'a pas manqué de recueillir pieusement dans son édition de Beaumarchais.

de Beaumarchais ce cadeau peu moral, et la marquise, qui à la vérité, ne savait pas au juste à quel point cette chanson était *légère*, s'empresse de transmettre à Beaumarchais la demande de son fils par le billet suivant :

« Ce mercredi.

« Mon fils m'a écrit, Monsieur, pour avoir une chanson de vous *sur les femmes*. Comme on ne peut mieux faire que de s'adresser à l'auteur pour avoir la véritable, j'espère que vous ne refuserez pas cette satisfaction à un jeune homme qui la désire beaucoup. Comme elle est, à ce que l'on m'a dit, contre mon sexe, si vous craignez que ce ne soit pas de la politesse de me l'adresser, vous voudrez bien la lui envoyer à lui-même[1]. M. de Girardin m'a mandé le plaisir qu'il avait eu de vous posséder pendant quelques jours, et le regret qu'il a eu de ce que votre voyage a été aussi court.

« J'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissante servante, B. DE GIRARDIN. »

Voici maintenant la réponse de Beaumarchais :

« Paris, ce 25 mars 1780.

« Non, Madame la marquise, je n'enverrai pas à monsieur votre fils la chanson que vous me demandez pour lui. Il peut la désirer parce qu'il ne la connaît pas; mais moi, qui me repens de l'avoir composée dans un moment d'humeur où j'avais la folie de vouloir punir tout le beau sexe de la légèreté d'une coquette, dans un de ces moments si contraires à la conduite du Sauveur, où l'on voudrait faire souffrir tout le monde pour les péchés d'un seul, je n'irai point ouvrir le cœur d'un jeune homme à des impressions défavorables à celles qu'il doit aimer et servir, après le roi, toute sa vie. C'est l'ouvrage de M. Thomas, Madame, où l'auteur a célé-

[1] « A M. le vicomte d'Ermenonville, officier dans le régiment de Colonel-Général, en garnison à Vitry. »

bré les vertus des dames en deux beaux volumes, qu'il faut lui envoyer.

« Au reste, personne ne pouvant mieux juger de ce qui est profitable ou nuisible à son fils qu'une excellente mère comme vous, j'ai l'honneur de vous adresser cette chanson, l'un des plus grands torts de ma jeunesse. A vous, Madame, de la soustraire ou de la laisser passer. Je lave mes mains, entre les innocents, du mal qui peut en résulter pour le fils, si la mère devient complice de ma faute passée après que je l'ai rendue confidente de mes scrupules présents. Je ne chercherai pas non plus à excuser devant vous les blasphèmes de ma chanson avec la coupable légèreté que j'y mis autrefois, lorsqu'une dame irritée me demanda pourquoi je ne chansonnais pas les hommes. Étaient-ils plus parfaits à mes yeux? « Les noirs défauts des hommes, lui dis-je, ne sont bons qu'à punir; il n'y a que ceux des femmes qui soient charmants à chanter, quelquefois même à partager. » C'était bien là le discours d'un jeune homme abandonné de Dieu et perdu de licence. Je suis fort loin aujourd'hui d'approuver une morale aussi relâchée, et, si je prends sur moi de vous envoyer ma chanson avec tout ce qu'elle a de blâmable, c'est autant pour m'humilier devant vous d'avoir eu le tort de la faire que pour vous donner une preuve non équivoque de l'obéissance et du dévouement repectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Madame la marquise, etc., CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Il est un autre côté de la vie de Beaumarchais à cette époque qui offre également de l'intérêt en lui-même et comme explication de l'influence qu'il peut exercer à un moment donné. Il n'est pas seulement un homme qui a prise sur les ministres, qui protége beaucoup de solliciteurs et qui a des relations de société très-étendues; il est un financier opulent que l'on croit plus riche encore qu'il ne l'est, et qui donne ou prête beaucoup

d'argent à toutes sortes de personnes. Son caissier Gudin constate qu'il lui arrivait en moyenne vingt demandes d'argent par jour, et cela s'explique. A force de dire du mal de lui, ses ennemis l'obligeaient à en dire du bien. Il était souvent contraint d'afficher un peu sa générosité. Il s'ensuit que le public le prenait au mot, et que de tous les coins de la France on le sommait de prouver qu'il ne se vantait pas. Parmi les sommations de ce genre, il en est d'assez originales :

« Le diable m'emporte, Monsieur, lui écrit de Saint-Brieuc, un jeune sous-lieutenant, vous êtes un homme charmant. Je viens de lire vos *Mémoires* [1] qui m'ont fait un plaisir infini. On ne peut habiller son monde plus complétement. On m'a dit que vous étiez fort riche ; eh bien ! la différence, c'est que je ne le suis guère et que vingt-cinq louis feraient que je le serais beaucoup. Donc, en conscience, pour faire les choses aussi joliment que vous les dites, vous devriez m'envoyer ces vingt-cinq louis : je vous les rendrai dans un an, foi d'honnête homme. Je vous vois rire et dire : « Quel est ce fou ? » Et pourquoi donc ? vous avez beaucoup d'argent, à ce que je présume ; moi, j'en ai fort peu ; je vous crois un homme bienfaisant qui tirerez un pauvre diable de peine en lui prêtant vingt-cinq louis qu'il est en état de vous rendre : qu'est-ce qu'il y a donc là de surprenant ! Que je ne vous ai jamais vu ? Eh bien ! vous m'en devez plus d'obligation de vous croire assez généreux pour prêter vingt-cinq louis à un homme qui en a besoin et que vous n'avez jamais vu. N'allez pas vous amuser à mes dépens et envoyer ma lettre aux chefs de mon régiment : vous me feriez désirer un trou pour me cacher, ce qui ne m'est jamais arrivé au moins. Mais non, je suis persuadé que vous ferez mieux et que vous m'enverrez

[1] Ce sont les *Mémoires* contre Goëzman, que cet officier lisait un peu tard, puisque sa lettre est de 1780.

ces vingt-cinq louis. Allons, Monsieur, touchez là, et que ce soit marché fait. Je vous donne ma parole d'honneur que vous jouissez dans mon esprit de toute la considération et le respect possibles joints à toute l'admiration dont je suis capable, parce que je vous connais par vos ouvrages, et que je ne sens rien pour les gens dont je ne connais que le nom.

« Le chevalier DE SAINT-MARTIN,
« Sous-lieutenant au régiment d'Aquitaine (infanterie).

A Saint-Brieuc, en Bretagne, ce 24 août 1780. »

« Surtout de la discrétion. »

Sur cette lettre, Beaumarchais a écrit de sa main : *Répondu le* 20 *septembre* 1780.—Malheureusement je n'ai pas trouvé le brouillon de sa réponse. L'auteur du *Mariage de Figaro* était assez original lui-même pour apprécier l'originalité de cette demande, et je ne serais pas étonné qu'il eût envoyé les vingt-cinq louis. Quand on voit un sous-lieutenant parfaitement inconnu à Beaumarchais attaquer ainsi sa bourse du fond de la Bretagne, on comprend facilement à quel point il devait être assailli par toutes les variétés de quêteurs, d'emprunteurs ou de malheureux qui abondent toujours à Paris. Ses papiers fourmillent d'incidents de ce genre. En voici un entre mille que je cite, parce qu'il est relatif à un poëte assez célèbre et parce que Beaumarchais, qui d'ailleurs n'en a jamais parlé, même après la mort de l'homme qu'il avait si délicatement obligé, s'y montre digne du rôle de Mécène qu'il aimait à jouer dans cette période brillante de sa vie.

Tout le monde connaît Dorat, mais tout le monde ne sait peut-être pas que ce poëte, dont le nom éveille

l'idée d'une existence frivole et insoucieuse, mourut à quarante-six ans, en proie à des chagrins profonds. C'était un homme faible, mais doué de sentiments délicats. Après avoir possédé quelque fortune, le défaut d'ordre, la vanité et aussi des accidents indépendants de sa volonté l'avaient conduit peu à peu à une ruine complète, et même à une situation plus difficile encore, car il était écrasé sous un amas de dettes, et, avec un cœur assez fier pour en souffrir mortellement, il n'avait pas assez de force d'âme pour entreprendre une lutte courageuse contre la destinée. Sa santé était perdue, et il s'éteignait lentement, cachant de son mieux la souffrance morale qui le rongeait sous le fard, les mouches et les rubans de son rôle de *chantre des Grâces*. C'est alors que son amie, la comtesse Fanny de Beauharnais, celle qui, suivant Lebrun, *faisait son visage et ne faisait pas ses vers*, mais qui n'en était pas moins une excellente femme, après avoir rendu elle-même à Dorat tous les services que comportaient des ressources personnelles très-bornées, prit le parti de s'adresser, à l'insu de son ami, à Beaumarchais, qu'elle ne connaissait pas du tout et qui n'avait avec Dorat que des rapports très-superficiels. Elle écrit donc à l'auteur du *Barbier de Séville* une lettre touchante dans laquelle, après lui avoir exposé la détresse de Dorat et lui avoir annoncé qu'un ami commun lui en dira davantage, elle demande pour lui un prêt de *vingt mille francs*[1]. Prêter 20,000 fr. à un homme complétement

[1] On trouvera cette lettre aux pièces justificatives, n° 29.

ruiné, c'était les donner. Beaumarchais trouve d'abord la somme un peu forte; voici sa première réponse à Mme de Beauharnais :

« Paris, ce 20 mars 1779.

« Votre lettre, Madame la comtesse, m'a vivement pénétré. Jamais la douce amitié n'a peint sa sollicitude avec des traits plus touchants. Je vous connais, vous honore et vous aime sur cette lettre : mais que vous m'affligez en me demandant pour votre ami des secours au-dessus de mes forces ! J'estime sa personne et fais le plus grand cas de ses ouvrages; par-dessus tout cela, je crois qu'il faut faire autant de bien qu'on le peut, pour être aussi heureux que notre état le comporte ; tel est mon sentiment naturel et le fruit des réflexions de toute ma vie. Je m'y tiens sans faste et sans égard pour ce que les hommes disent ou pensent de moi. Revenons à vous, Madame.

« Votre confiance excite la mienne, et je dois vous parler sans détour. On se trompe sur la nature de mon aisance comme sur tout le reste de mon être. Je ne suis pas un fort capitaliste, mais un grand administrateur. La fortune de mes amis, confiée à ma prudence, me force dêtre circonspect et scrupuleux sur l'emploi de leurs fonds, d'où il suit que je puis bien venir au secours d'un ami souffrant pour 25, 50 ou 100 louis, en les prenant sur l'argent qui m'appartient dans mes affaires, mais que je ne puis aller plus loin sans déposer à ma caisse, en papier, l'équivalent de l'argent que j'en tire, et je sais trop que les malheureux n'ont point à donner d'équivalents solides aux fonds qu'ils empruntent ; ils ne sont gênés que parce qu'ils en manquent. C'est donc avec bien de la douleur que je me vois dans l'impossibilité physique de prêter à votre ami la forte somme dont il a besoin.

« Quant aux prêts personnels que ma sensibilité m'arrache sans cesse depuis quatre ans, ma maudite réputation d'homme riche a tellement accumulé ces demandes autour

de moi, qu'il semble que tous les infortunés du royaume se soient donné le mot pour peser à la fois sur mon cœur et l'étouffer de déplaisirs. Je n'ouvre pas mes paquets sans oppression, toujours sûr d'y puiser le nouveau chagrin de connaître un infortuné de plus, sans pouvoir souvent le soulager.

« Telle est ma vie : de grands travaux, peu de succès ; un état dispendieux, peu de fortune, et le cercle éternel de la plus douloureuse correspondance avec une foule de malheureux dont les maux sont devenus les miens. Si vous avez un ami qui me connaisse à fond, il vous dira que ce tableau de ma personne et de mon état est le plus vrai que je puisse offrir.

« Quoi qu'il en soit, Madame, engagez cet ami commun à me voir ; puisqu'il a mérité votre confiance, il aura la mienne. Nous causerons de l'affaire de M. Dorat ; il m'expliquera la nature de son malaise, ce qu'il craint, ce qu'il espère, et quand je serai mieux instruit, si je puis venir à son secours, soyez sûre, Madame, qu'en enterrant, avec la religion de l'honnêteté, tout ce qu'il veut tenir secret, je ferai l'impossible pour que votre confiance en moi ne lui soit pas tout à fait infructueuse.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Au moment où Beaumarchais termine cette lettre, entre chez lui le nouvel avocat de Dorat que Mme de Beauharnais lui a annoncé sans le nommer ; c'est un officier dont nous aurons occasion de reparler et qui était un de ses plus anciens amis. Beaumarchais ajoute alors à sa lettre un *post-scriptum* qui nous permet de suivre en quelque sorte au naturel le bon mouvement qui s'opère en lui.

« Mon ami Datilly vient me parler au moment où je ferme ma lettre ; son récit me perce le cœur. Il est bien certain que

je ne puis disposer des 20,000 livres que vous me demandez; mais, encore une fois, si M. Dorat, qui me connaît peu, ne s'offense pas que vous m'ayez confié son douloureux secret, faites en sorte qu'il vienne en causer franchement avec moi, ou daignez m'en faire passer les détails, et toutes mes ressources sont à son service. »

Mme de Beauharnais répond à Beaumarchais que Dorat est à la campagne, et qu'il se rendra chez lui à son retour. Quinze jours se passent. Beaumarchais a besoin de quitter Paris pour ses affaires; il craint que la fierté de Dorat ne l'empêche de venir à lui; et, aussi impatient de secourir un malheureux qu'un autre le serait de l'éviter, le voilà maintenant qui va au-devant de cette misère qu'on lui a confiée et qui écrit à Mme de Beauharnais cette seconde lettre, qui me semble en vérité l'expression d'un cœur foncièrement excellent; qu'on en juge :

« Paris, 5 avril 1779.

« Je n'ai point vu votre ami, Madame la comtesse; est-il encore à la campagne, ou désapprouve-t-il la douloureuse confidence que vous m'avez faite?

« Il serait bon pourtant que nous eussions une conférence avant mon départ pour Bordeaux, qui sera sous peu de jours. Il ignore peut-être quelle force et quel courage on puise auprès d'un homme sensible et éprouvé par la mauvaise fortune. Je suis cet homme-là, et, très-différent des gens dont le sort a changé en bien, je me plais à consoler les infortunés qui ont du mérite, et à leur rendre ce ressort si nécessaire à l'âme, que le malheur détend toujours. Peut-être à force d'y rêver, ai-je trouvé le moyen de l'aider à sortir de la détresse qui le tue. Enfin je ne sais, mais quelque chose me dit que je ne lui serai pas tout à fait inutile. Je frémis quand je pense qu'un moment de désespoir a coûté la vie à

ce pauvre Mairobert, qui avait mille voies pour se relever avec éclat du mal que lui causait un jugement un peu léger peut-être[1]. Il avait demandé à me voir ; il avait, disait-il, besoin de mes conseils. Sans savoir quelle était sa peine, je lui avais écrit qu'il serait toujours le bien-venu, car je le connaissais depuis vingt ans pour mauvaise tête et galant homme. L'arrêt du parlement est sorti soudainement ; il s'est tué. S'il ne méritait pas son jugement, il a mal fait de quitter la vie : on revient de tout avec du courage et de la patience ; s'il était coupable, je lui pardonne : on ne survit pas à la honte méritée.

« Ici le cas est très-différent; mais ce Mairobert m'a jeté du noir dans l'âme, je n'aime pas qu'un infortuné souffre sans communiquer ses peines : on ne sait jusqu'où la tête en cet état peut s'exalter Encore un coup, Madame, envoyez-moi votre ami, que je le voie, qu'il m'entende ! Et, s'il est possible, nous parviendrons à le sauver par la réunion de ses efforts et des miens.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Dorat se présente enfin chez l'homme généreux qui lui tend la main si cordialement, et le ton de sa lettre à Beaumarchais, après les épanchements de cette première entrevue, nous permettra d'apprécier la délicatesse avec laquelle l'auteur du *Barbier de Séville* savait encourager et secourir ceux qui lui inspiraient de l'intérêt :

« Ce 12 avril 1779.

« Monsieur et cher ami, lui écrit Dorat (après vos procé-

[1] Ce Mairobert était un écrivain assez spirituel, investi des fonctions de censeur. Se voyant impliqué, dit Grimm, d'une manière déshonorante dans un procès relatif au marquis de Brunoy, il venait de s'ouvrir les veines dans un bain chaud.

dés avec moi, permettez que je vous donne ce titre), quel plaisir j'éprouve à vous assurer que je suis sorti de chez vous avec un poids énorme de moins, pénétré de la plus douce reconnaissance, et consolé pour la première fois depuis trois ans que je lutte avec un courage intérieur bien pénible contre toutes les crises de ma situation! Il n'y avait sans doute que vous au monde qui pouviez m'en tirer: quand on m'a prononcé votre nom, il m'a tranquillisé. La même force d'âme qui vous a fait terrasser tous vos ennemis s'est tournée en sensibilité pour les malheureux, et je m'applaudis, à travers vos talents si brillants et si aimables à la fois, d'avoir démêlé vos vertus. Je vous dis tout ce que mon âme, que vous avez soulagée et qui s'épanche librement avec vous, m'inspire de sentiments vrais sur votre compte; c'est une jouissance pour moi d'avoir des raisons d'aimer ce que j'ai toujours estimé. Vous m'avez demandé l'état actuel de mes affaires, le voici: je dois à peu près *soixante mille francs*; pour la moitié, j'obtiendrai du temps; mais mon honneur, mon repos, ma santé, disons tout, ma vie, demandent que je paie le reste dans le cours d'un an ou de quinze mois, à différentes époques: tous les engagements que je prendrai avec vous seront sacrés; je les signerais de mon sang. Mme de B..., dont la fortune sera considérable, s'engagera au besoin, et deux êtres intéressants vous offriront avec les larmes de la reconnaissance deux âmes qui n'en font qu'une. Pardonnez au désordre de ma lettre et de mes idées; j'éprouve en vous écrivant un attendrissement involontaire. Je crois qu'à force de bienfaisance vous m'avez rendu meilleur encore que je ne suis, et à coup sûr je n'étais pas méchant; revenons et déposons dans votre sein le poids qui m'oppresse et me tue... »

Suit l'état détaillé de ses dettes; mais le malheureux poëte se fait illusion : il espère se tirer d'affaire par son travail, et il est mourant; il offre sa signature, elle n'a aucune valeur; celle de Mme de Beauharnais n'en a pas

davantage. Beaumarchais voit clair dans tout cela. Il ne demande aucune signature ; il s'agit tout simplement pour lui d'adoucir les derniers jours d'un homme intéressant qui se meurt ; il autorise Dorat à faire prendre à sa caisse de mois en mois les sommes dont il aura besoin. Au bout de dix mois, le 29 avril 1780, Dorat était mort. Durant ces dix mois, Beaumarchais lui avait donné, par 25 et 50 louis, une somme de 8,400 livres, et le caissier Gudin, après avoir soigneusement additionné les sommes, écrivait sur le dossier du poëte cette terrible phrase d'arithméticien : *Dorat, mort insolvable, numéro* 23. C'était le numéro 23 des débiteurs insolvables; ces numéros dépassent la centaine dans les papiers de l'auteur du *Barbier de Séville.*

Il arrive cependant quelquefois que Beaumarchais se fatigue d'être le banquier des littérateurs besoigneux ; il fait la sourde oreille, et cela lui vaut des inimitiés cruelles. On sait avec quel acharnement Rivarol se plaisait à exercer sur lui sa verve mordante; or voici comment s'ouvrent les rapports de l'auteur du *Mariage de Figaro* avec les Rivarol. La lettre suivante est du plus jeune des deux frères, qui s'occupait aussi de littérature et qui fut depuis maréchal-de-camp sous la Restauration ; à l'époque où elle fut écrite, Rivarol aîné n'avait encore rien publié contre Beaumarchais :

« Je n'ai point l'honneur d'être connu de vous, Monsieur, et cependant c'est à vous que je m'adresse pour vous prier de me rendre un service important; j'ai l'intime persuasion que vous ne me le refuserez pas. Vous êtes opprimé, calomnié

parce que vous avez eu des succès et répandu des bienfaits, l'envie s'est attachée à vous, elle vous suit comme l'ombre suit le corps, la multitude est contre vous; mais il y a quelques âmes droites et sensibles qui savent vous rendre justice et je suis de ce nombre. Vous n'auriez pas tant d'ennemis si vous étiez sans mérite, les hommes nuls sont ignorés. Voltaire a dit quelque part: *Peu d'ennemis désolent, beaucoup honorent*. Ainsi, Monsieur, vous devez bien vous consoler; que vous importent les cris de ces petites âmes acharnées contre vous! Avec des talents, de la philosophie et de la fortune n'est-on pas assez vengé d'elles? Il y a longtemps, Monsieur, que je parle de vous à haute voix dans les sociétés où je vais; j'ai relevé souvent avec vigueur de jeunes sots et de vieux imbéciles qui sans fondement et sans raison cherchaient à vous déprécier, à vous noircir même. Je suis parvenu à les faire taire en prêchant la vérité et en leur disant sans cesse: Connaissez-vous M. de Beaumarchais? L'avez-vous jamais fréquenté? On n'osait pas me dire, oui. C'est ainsi que va le monde, Monsieur, la calomnie distille éternellement ses poisons sans précautions et sans ménagement. Moi-même, j'en ai été la victime pour avoir fait imprimer quelques misérables vers dans des papiers publics. Une foule de *garçons littérateurs* se sont élevés contre moi, ils ont cherché à tourmenter ma vie et ils y ont réussi parce que je suis violent et sensible, aussi ai-je absolument abandonné ce triste métier. Je vais continuer celui des armes, que j'avais négligé pour l'étude des lettres et je ferai en sorte de m'y distinguer comme mes aïeux. J'ai obtenu depuis peu un emploi au service des États Généraux (Hollande), ma famille demeure en Languedoc, et je dois partir incessamment; je n'ai pas le temps de m'adresser à elle. A Paris, j'ai beaucoup de connaissances et je n'y ai qu'un ami, et cet ami n'est pas du tout à l'aise, c'est tout simple: l'amitié exige une si grande égalité, c'est ce que dit Milton:

« Among unequals no society. »

D'après ces aveux, Monsieur, je vous prierai instamment

d'avoir la bonté de me prêter vingt-cinq louis : me les refuser ce serait me faire manquer un état qui peut me donner une existence que je n'ai pas. Je vous ferai mon billet d'honneur de cette somme, et pour que vous n'ayez pas le plus petit soupçon sur ce que je viens de vous dire, comme je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monsieur, vous me ferez le plus grand plaisir, de vous en informer à M. le marquis de Bourzac, colonel en second du corps où je dois entrer. Je vous demande un an, Monsieur, pour vous rendre cette somme, et vous pouvez compter sur ma parole. Si vous voulez me permettre d'avoir l'honneur de vous voir, vous aurez bientôt appris à me connaître ; mon cœur est toujours ouvert, quoique avec les hommes il dût être toujours fermé : j'en ai fait souvent, quoique bien jeune, la triste expérience. Permettez-moi, Monsieur, de vous faire le petit cadeau d'un petit poëme que je publiai l'année dernière et d'un petit roman que je viens de faire imprimer[1]. J'avais pris pour devise qu'il vaut mieux faire des riens que de ne rien faire.

« Je suis avec une très-respectueuse considération, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le chevalier DE RIVAROL.

« P. S. M. le marquis de Bourzac demeure rue Montmartre, près de l'Egoût, et je demeure rue Neuve-St.-Roch, en face de la rue des Moineaux. »

Il est probable que Beaumarchais resta insensible à l'éloquence de cette lettre et qu'il ne prêta point la somme demandée, car c'est à partir de ce moment que l'enthousiasme chaleureux du chevalier se transforme chez son frère le comte en un mépris outrageant et affiché ; mais ce qui est assez curieux, c'est qu'au

[1] La date du roman en question, intitulé : *Osman, ou le Fatalisme*, nous donne celle de cette lettre, qui n'est pas datée : elle est de 1785.

même instant, où le plus fameux des Rivarol attaque Beaumarchais à outrance, un autre membre de la famille s'obstine à le poursuivre des demandes d'argent les plus pressantes et les plus multipliées. Ce n'est rien moins que la propre femme de ce charmant comte de Rivarol, qui après avoir épousé la fille d'un maître d'anglais, l'a abandonnée et la laisse mourir de faim avec un titre plus ou moins authentique de comtesse[1] et un enfant sur les bras. La pauvre femme a laissé dans les papiers de Beaumarchais les missives les plus lamentables. L'auteur du *Mariage de Figaro* se venge du comte en donnant de temps en temps quelques écus à la comtesse, ce qui lui procure le plaisir de pouvoir comparer la prose sentimentale de la femme, aux satires amères du mari. Le contraste est piquant. « Je cherchais un homme, Monsieur, lui écrit la comtesse de Rivarol, et j'ai trouvé un dieu. Je me bornerai à dire comme Périclès : Ah ! mon fils ! nous périssions, si nous n'étions péris ! Ma jolie petite créature n'est point encore en état de me comprendre ; permettez à la tendresse maternelle de vous le présenter un de ces jours, qu'il vous tende ses jolies petites mains, comme à son Dieu et à son sauveur.... » Tandis que Beaumarchais donne du pain à la femme et à l'enfant de Rivarol, celui-ci écrit contre lui la fameuse parodie du *récit de Théramène*, et c'est ainsi que leurs procédés se

1 Personne n'ignore que le titre de noblesse et même le nom que portait Rivarol lui étaient fort contestés au XVIIIe siècle ; nous n'avons pas assez étudié cette question de détail pour pouvoir dire si c'était à tort ou à raison.

croisent. On conviendra que Beaumarchais n'était pas bien méchant ; car s'il eût seulement fait circuler les lettres de Mme de Rivarol, il n'en fallait pas davantage pour réduire le mari au silence.

A côté des littérateurs qui assiégent la caisse de Beaumarchais figurent les grands seigneurs. Avec ceux-là aussi Beaumarchais se montre quelquefois rétif, d'autant que les grands seigneurs demandent souvent des sommes proportionnées à leur qualité, c'est-à-dire énormes. Il n'est personne qui n'ait ouï parler du comte de Lauraguais, un des excentriques les plus caractérisés du XVIIIe siècle, réunissant en lui tous les goûts, toutes les fantaisies, tous les talents, toutes les folies possibles ; dissertant à merveille sur les finances de l'État, mais conduisant très-mal les siennes, et écrivant sur toutes choses avec une telle abondance d'idées, que chacune de ses phrases est régulièrement suivie d'une série d'*et cetera*. Le comte de Lauraguais avait été pendant plusieurs années très-lié avec Beaumarchais, qu'il appelle *mon cher ami* gros comme le bras. A l'époque du *Mariage de Figaro*, on fit circuler contre l'auteur un pamphlet très-violent, généralement attribué au comte de Lauraguais. Si cette opinion était fondée, l'explication de ce pamphlet se trouverait tout naturellement dans la dernière lettre de Beaumarchais au comte, en réponse à une lettre de celui-ci. Après s'être ruiné à la ville, M. de Lauraguais s'était pris momentanément d'une belle passion pour les champs ; il adresse de la vallée d'Auge à *son cher ami* de beaux raisonne-

ments sur l'administration, et conclut en le priant de lui prêter ou de lui faire prêter *cent mille francs*. Beaumarchais, tout en parant adroitement cette botte insidieuse, profite de l'occasion pour donner à son spirituel et écervelé correspondant une leçon de bon sens qui me paraît assez joliment tournée, et qui, accompagnée d'un refus d'argent, dut plaire médiocrement au comte de Lauraguais :

« Vous êtes comme *Robin*, monsieur le comte, *toujours le même*[1] : le même esprit de discussion, la même force de raisonnement, et la même grâce d'élocution ; mais à quoi tout cela sert-il ? Changerez-vous les événements ? détruirez-vous la puissance de l'intrigue ? et tout ce que vous direz en matière d'administration ne sera-t-il pas toujours ce qu'on appelle *verba volant?* Plus malheureux que vous, je vis au moins aussi renfermé. Les mille et une contradictions m'enveloppent, et je marche pesamment au milieu d'une pression, d'un frottement universel. Du courage et des ennemis, voilà ma fortune. Et vous avez besoin d'un prêt de cent mille livres, et vous en apercevez la possibilité dans vos périlleuses délégations ! Vous avez donc oublié Paris, et les hypothèques insuffisantes, et les priviléges toujours exigés, et les nantissements, etc., etc. ?

« Monseigneur votre père[2], à qui vous n'accordez pas autant d'esprit qu'il vous en a donné,— ce qui est bien ingrat, par parenthèse,— me disait l'autre jour un grand mot sur

[1] Allusion au refrain d'une chanson tant soit peu cynique de Beaumarchais, mais la plus spirituelle de toutes celles qu'il a composées, qui est intitulée *Robin*, que l'on chantait beaucoup au XVIIIe siècle, et que l'ami Gudin a transmise également à la postérité.

[2] Il s'agit ici du duc de Brancas, père du comte de Lauraguais et très-peu enthousiasmé de son fils, lequel, de son côté, était très-peu respectueux pour son père.

vous, qui répond à cet adage italien : *Di de auro, ma fa di m....* — Il a tout l'esprit possible, lui répliquai-je. — Je ne sais, reprenait-il, quel est cet esprit-là, qui met toujours un homme hors de sa convenance, hors de sa fortune, hors de sa sphère naturelle. Il y a huit mois que je n'ai eu de ses nouvelles; que fait-il? — Monsieur le duc, il cultive son jardin. — Eh! Monsieur, son vrai parc était celui de Versailles. — Oh! diable, ai-je dit en moi-même, cet homme-ci ne raisonne pas trop mal. — Vos fermiers, Monsieur le comte, vous volent en votre présence; croyez-vous qu'ils ne le fassent pas aussi bien en votre absence? La rue de la Harpe et la place Maubert sont à la vérité des rues bien crottées[1]; mais il y a du bruit, des fiacres, des crieurs d'arrêts; on y renverse des ministres, qui n'en restent pas moins sur leurs pieds; on y débat des questions oiseuses à force d'être intéressantes; on y lit la gazette, on y fait des nouvelles, on y forge le fer, parce qu'il y est toujours brûlant, et pour un cerveau très-allumé comme le vôtre, un grand mouvement vaudrait peut-être mieux que l'aspect et la jouissance de votre vallée. Plaisir de vieillard, Monsieur le comte! Et s'il faut le classer parmi les autres, on doit avouer que la douce culture est le premier des plaisirs insipides.

« M. de Sartines et M. de Vergennes me demandent souvent de vos nouvelles avec intérêt, je réponds toujours par un : — Hélas! il cultive son jardin; et pour le coup, comme disait Louis XV, il s'occupe à *penser* fortement..... ses chevaux[2].

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le comte, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

« Paris, ce 28 septembre 1778. »

[1] Réponse à une phrase de la lettre du comte de Lauraguais, dans laquelle ce dernier, en proie à sa nouvelle manie d'agriculture, disait à Beaumarchais : « Il faudrait être un usurier ou une c.... pour préférer la rue de La Harpe et la place Maubert à la vallée d'Auge. »

[2] Allusion à un mot très-connu de Louis XV, adressé à ce même comte de Lauraguais, qui se vantait d'avoir appris en Angleterre

Cependant, si Beaumarchais refuse d'aventurer 100,000 francs en les prêtant à un écervelé, il aime assez à prêter aux grands seigneurs en général. Cela lui fait comme une clientèle de débiteurs patriciens qui l'aident parfois à surmonter les difficultés de sa position ; mais s'il aime à prêter, il aime assez d'ordinaire à être payé. Quand un seigneur, fût-il prince, lui semble positivement y mettre de la mauvaise volonté, il écrit des sommations assez vertes. C'est à une sommation de ce genre que s'applique le billet suivant du prince de Luxembourg à Beaumarchais.

« Je n'ai pas oublié, Monsieur, la manière noble et honnête dont vous avez bien voulu m'obliger, et si de malheureuses circonstances ne m'avaient tourmenté, mon premier soin aurait été de m'acquitter envers vous ; mais soyez persuadé que sous peu de jours j'irai moi-même vous porter votre argent, et en vous remerciant de votre honnêteté, vous témoigner le regret que j'ai d'avoir été si peu exact, et vous assurer des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le prince DE LUXEMBOURG [1]. »

« Ce 9 octobre 1783. »

En revanche, quand un grand seigneur paye exacte-

à *penser*. Ce mot, par parenthèse, est nié par le prince de Ligne, qui déclare dans ses souvenirs qu'il n'est pas de Louis XV. Or, le témoignage de Beaumarchais détruit l'assertion du prince de Ligne, puisque son allusion s'adresse à M. de Lauraguais lui-même.

[1] Quand on compare ce billet si poli du prince de Luxembourg au billet si insolent écrit vingt ans auparavant dans une circonstance exactement semblable par un mince hobereau nommé M. de Sablières, billet que nous avons cité en son lieu, on peut se faire une idée du changement opéré durant ces vingt ans dans la situation de Beaumarchais.

ment, Beaumarchais l'encourage dans cette bonne habitude par les lettres les plus flatteuses. C'est ainsi qu'il écrit au comte de Polastron, qui lui rend de l'argent prêté : « Votre lettre, Monsieur le comte, respire la candeur et la vertu chevaleresque de nos bons aïeux ; je suis vraiment charmé de vous avoir obligé, » tandis qu'il écrira à la vicomtesse de Choiseul, qui prend des lettres de rescision contre ses créanciers et *veut le fourrer*, dit-il, *dans cette Saint-Barthélemy* : « Quand on a sauté ainsi à pieds joints par-dessus les honorables procédés, on ne doit point être étonné, Madame la vicomtesse, qu'il ne reste plus de relations que les rigoureuses procédures. »

De tous les débiteurs aristocratiques de Beaumarchais, le plus original, sans contredit, est le prince de Nassau-Siegen, représentant de la branche catholique de la maison de Nassau. On ferait une comédie des rapports de Beaumarchais avec ce prince et la princesse sa femme, qui n'est pas moins bizarre que son mari. Ces rapports d'amitié très-intime ont duré plus de dix ans, et les nombreux témoignages qui en restent dans les papiers de l'auteur du *Mariage de Figaro* offrent les éléments d'un tableau de mœurs que nous nous contenterons d'esquisser. Tous les survivants de l'ancienne France qui nous ont laissé leurs souvenirs sur la période qui précède la révolution, M. de Ségur, le duc de Levis, le prince de Ligne, Mme Lebrun, etc., tous s'accordent à présenter le prince de Nassau-Siegen comme une des figures les plus étranges de son temps. « C'était, dit

M. de Ségur, un vrai phénomène au milieu d'un temps et d'un pays où l'effet d'une longue civilisation est de donner à tous les esprits une ressemblance uniforme. » —« Le prince de Nassau, dit le duc de Levis, avait la plupart des qualités qui composent les héros, leur caractère entreprenant, une prodigieuse activité, l'amour de la gloire et un souverain mépris pour la vie. Il a recherché les occasions de se signaler, et ces occasions ne lui ont pas manqué ; cependant il n'a laissé que la réputation d'un aventurier, et pendant sa vie il eut plus de célébrité que de considération. » On peut déjà reconnaître là quelque analogie qui contribuera à expliquer l'intimité de Beaumarchais et du prince dont nous allons d'abord résumer la vie. Le prince de Nassau avait par sa grand'mère, Charlotte de Mailly, tante de la duchesse de Châteauroux, du sang français dans les veines ; son origine même passait pour être complétement française, attendu que la légitimité de son père, quoique reconnue par un arrêt du parlement de Paris, avait été contestée et repoussée en Allemagne par le conseil aulique. Dès sa jeunesse, Nassau se trouva ainsi prince allemand reconnu en France, repoussé en Allemagne et dépourvu de principauté. A quinze ans, il était engagé dans un régiment français comme volontaire ; à dix-huit ans il était capitaine de dragons, et il débutait par faire le tour du monde avec Bougainville. Dans ses voyages il avait eu des duels fameux avec des tigres et des lions, qui l'avaient fait surnommer *le dompteur de monstres*, et à son retour il avait été nommé

colonel du régiment royal-allemand (cavalerie). Quoiqu'il aimât de préférence le séjour de Paris ou de Versailles, il menait la vie d'un paladin du moyen âge, toujours en quête d'aventures et d'entreprises de guerre. Partout où l'on se battait en Europe, on était sûr de le rencontrer : tantôt, commandant une batterie flottante au siége fameux de Gibraltar, on le voyait quitter le dernier à la nage son bâtiment incendié et regagner le rivage, le sourire aux lèvres, sous une grêle de boulets ; tantôt au service de la Russie, avec des bateaux plats il détruisait une escadre turque à Oczakow, ou dispersait une flotte suédoise dans la Baltique. Cavalier ou fantassin, général ou amiral, il recherchait avec la même ardeur tous les genres de combat sur tous les éléments, et ce guerrier d'une témérité fabuleuse, ce *dompteur de monstres*, d'ailleurs grand et bien fait de sa personne, « avait, dit Mme Lebrun dans ses *Souvenirs*, l'air doux et timide d'une demoiselle qui sort du couvent.» C'était là le côté héroïque du prince de Nassau ; son côté comique consistait dans une impossibilité absolue d'apprécier la valeur de l'argent, qui s'échappait de ses doigts comme de l'eau,—si bien que ce héros, le plus essentiellement *panier percé* de tous les héros, partageait sa vie à disperser des flottes, à renverser des bataillons, et à fuir épouvanté devant des créanciers, des huissiers, des recors, qui ne lui laissaient pas un instant de repos.

C'est par ce côté faible que le prince de Nassau s'était attaché à Beaumarchais comme à un ange gardien des-

tiné à le garantir du seul genre de danger qu'il redoutât. C'est Beaumarchais qui devait payer les créanciers les plus dangereux, faire patienter les autres, réviser les comptes fantastiques de ceux-ci, parer aux embûches tendues par ceux-là, en un mot débarrasser son héros de cette troupe infernale toujours attachée à ses pas.

L'intimité entre Beaumarchais et le prince avait commencé en 1779. Voici à quelle occasion. Comme il était question à cette époque d'une descente en Angleterre, Nassau, qui commandait déjà un régiment de cavalerie, avait formé de plus un corps d'hommes déterminés qui s'appelait la *légion de Nassau,* et tenté avec son intrépidité ordinaire un coup de main sur l'île de Jersey. Le gouvernement français ayant renoncé à son projet, le prince demanda que les volontaires formés par lui fussent incorporés dans les troupes du roi et qu'on lui en payât le prix, lequel, d'un autre côté, était destiné à rembourser les frais d'équipement qu'il avait avancés ou plutôt pour lesquels il s'était endetté, et à indemniser de leurs dépenses les officiers de ce corps. Le ministre de la marine, craignant que l'argent donné directement au prince de Nassau ne se trouvât fondu comme à l'ordinaire au détriment des créanciers de la légion, avait chargé Beaumarchais de surveiller cette liquidation et d'avancer par à-compte les sommes nécessaires, en ayant soin de payer d'abord les créanciers avant d'indemniser le prince. La situation de Beaumarchais était délicate. Nassau, toujours harcelé de créanciers personnels, demandait sans cesse de l'ar-

gent. Beaumarchais, tout en lui en donnant un peu, s'attachait à lui faire comprendre qu'il fallait d'abord payer les créanciers de la légion, et profitait de l'occasion pour donner de temps en temps à ce héros quelques leçons d'économie domestique.

« Mon prince, lui écrit-il en date du 1er août 1779, j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint une rescription de 6,000 livres. Il ne faut point me savoir mauvais gré si je fais comme les bons parents, qui économisent sur les menus plaisirs de leurs enfants pour remplir leurs dettes sérieuses. Bien des gens trouvent déjà mauvais que j'aie pris sur moi de distraire pour vos besoins 500 louis, qui, versés, disent-ils, chez le trésorier de la marine, auraient été, d'après leurs oppositions, réservés pour leur payement, de préférence à vos mandats personnels. Il est certain qu'ils sont dans leur droit à cet égard. Me permettrez-vous aussi de vous demander, mon prince, pourquoi un courrier de 18 à 20 louis pour un objet également bien rempli par un port de lettre de 30 sous? Ou vous portez une attention bien légère à vos dépenses, ou vos besoins ne sont pas si pressants que vous le dites, et je ne suis que le triste écho de cette réflexion, qui peut aussi bien vous frapper qu'elle m'a paru juste lorsqu'on l'a faite devant moi.

« Si vous me trouvez un peu plus austère, mon prince, que ma réputation d'homme gai ne semble le comporter, ne l'attribuez qu'au sérieux et véritable intérêt que je prends à vos peines; elles exigent tous les soins et l'attention la plus continue de la part de ceux qui travaillent à vous en tirer.

« Je me mets au nombre de ces travailleurs zélés en vous assurant du profond respect avec lequel je suis, mon prince, etc. « CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Ces premiers rapports entre Nassau et Beaumarchais avaient amené bientôt une intimité toujours croissante,

et le prince s'était habitué peu à peu à considérer son ami comme une sorte de tuteur et surtout comme un caissier qui lui aurait été donné par la nature. « La caisse de M. de Beaumarchais, dit le gardien de cette caisse, Gudin, était devenue celle du prince, qui y puisait pour presque tous ses besoins. »—« Mon cher ami, délivrez-moi de mes créanciers; ils m'accablent et me font tourner la tête.... Mon cher Beaumarchais, je vous recommande mes affaires, que vous m'avez promis de soigner, et je vous prie d'être certain que l'amitié que je vous ai vouée ne finira qu'avec ma vie.... » Tel est le refrain ordinaire des innombrables lettres du prince de Nassau à l'auteur du *Mariage de Figaro*. Celui-ci se prête avec une complaisance inépuisable, entremêlée cependant quelquefois de mauvaise humeur, à ce rôle de caissier et de tuteur, que la princesse de Nassau contribue pour sa part à rendre très-difficile, car elle est aussi *panier percé* que son mari.

C'était une princesse polonaise, mariée en premières noces au prince Sangusko et divorcée. Quoique la Pologne soit un pays catholique, on sait que le divorce y est toléré. Le prince de Nassau tenait à faire reconnaître son mariage par l'archevêque de Paris, et il était si bien habitué à se servir de Beaumarchais en tout, que c'est encore lui qui plaide dans cette affaire et qui transmet au prélat, en l'appuyant, la demande du prince. Je regrette de n'avoir pas retrouvé le plaidoyer de Beaumarchais sur la question; mais on ne sera peut-être pas fâché de rencontrer ici la réponse du

sévère prélat Christophe de Beaumont, à l'auteur du *Mariage de Figaro* plaidant pour une princesse divorcée.

« Paris, le 13 septembre 1780.

« Je vous envoie, Monsieur, ma réponse à la lettre dont M. le prince de Nassau m'a honoré. Vous voudrez bien la lui faire passer. Je ne vous dissimulerai pas que cette réponse est négative. Malgré le désir que j'aurais d'entrer dans les vues du prince, je n'aurais pu concourir à son mariage sans aller contre les principes de l'Église latine, qui ne connaît aucune cause de divorce, et notamment contre les principes de l'Église gallicane, où il n'y a jamais eu d'exemple de pareils mariages. D'ailleurs il y a en France une parfaite conformité entre les lois civiles et ecclésiastiques sur la matière du divorce.

« On ne peut rien ajouter à la sincérité des sentiments avec lesquels je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« † CHRISTOPHE, archevêque de Paris. »

Malgré le refus de l'archevêque, le mariage du prince, considéré comme contracté en Pologne, n'en fut pas moins reconnu à la cour de Versailles, et sa femme admise comme princesse de Nassau. « Ce ménage, dit le duc de Lévis, était bien assorti. La princesse était une grande femme mince qui avait un reste de beauté. Sans être parfaitement droite, elle avait de l'élégance dans la taille, ses manières étaient nobles et polies; mais elle avait plus d'imagination que de jugement, de l'esprit sans suite, et, comme la plupart des Polonaises, le cœur chez elle valait mieux que la tête. » Cette princesse, en effet, jetait, nous l'avons dit, l'argent par les fenêtres avec la même facilité que son mari. Comme son mari, elle adorait Beaumarchais, et comme son mari, elle

abusait de sa caisse. « Je ne conçois pas, écrit à ce couple auguste l'auteur du *Barbier de Séville*, sans doute un peu impatienté ce jour-là, je ne conçois pas que deux personnes aussi spirituelles que vous et la princesse puissent toujours enchâsser dans le même cadre et le malaise le plus affligeant et la prodigalité la plus désordonnée. » Le malaise, en effet, va quelquefois très-loin. Sur deux cents lettres de la princesse, il y en a bien une centaine griffonnées d'une écriture illisible, et qui ont toutes pour but de faire un appel à la bourse de l'ami *Bonmarchais ;* la princesse, par parenthèse, n'a jamais pu venir à bout d'écrire correctement le nom de son ami. Voici quelques échantillons de ces billets de princesse :

« Il y a bien longtemps que je ne vous ai vu, mon cher *Bonmarchais*, et vous allez en lire la preuve : c'est que je suis encore sans le sou. Envoyez-moi quelques louis par le porteur, mon ami, si vous voulez que je dîne demain. »

Autre billet :

« Mon cher *Bonmarchais*, je suis désespérée, mais il faut absolument que j'aille demain pour affaires à Versailles, et je n'ai pas un petit écu. Envoyez-moi, si vous pouvez, quelques louis. »

Variante sur le même sujet :

« Mon cher *Bonmarchais*, voici le déjeuner que m'a envoyé mon maître d'hôtel aujourd'hui ; voyez s'il est d'une digestion facile [1]. M. de Nassau l'a trouvé, il lui a demandé

[1] C'était sans doute quelque lettre du maître d'hôtel de la princesse, refusant de la nourrir plus longtemps à ses frais.

son compte. Il faudra que nous causions là-dessus, pour que l'examen puisse traîner jusqu'au moment où nous pourrons le rembourser. En attendant, mon ami, envoyez-moi ce que vous pourrez. Adieu ; pardonnez si je vous tourmente presque autant que je suis tourmentée. »

L'ami *Bonmarchais* gronde, prêche l'économie, et finit toujours par s'exécuter avec assez de bonne grâce. On voit qu'il a du goût pour ces deux personnages, non-seulement parce qu'ils sont princes, mais parce qu'ils sont agréables, parce qu'ils semblent d'ailleurs éprouver pour lui une affection sincère et prennent une part très-vive à toutes ses tribulations. La princesse, qu'il ne faudrait pas juger sur ses billets *quémandeurs*, a souvent de l'esprit avec un certain vernis d'étrangeté qui lui donne du piquant. C'est ainsi qu'elle écrira à Beaumarchais, à propos d'un abbé Sabathier qu'elle n'aime pas et qui a rendu des services à son mari : « Combien j'aime ma reconnaissance avec vous! combien elle me tourmente avec lui! Vous allez vous fâcher. Je ne le hais pas, mais je ne puis l'estimer : je le regarde comme un grand enfant, et j'aime à peine les petits, hors Eugénie [1]. De plus, cet homme me présente l'idée de l'imperfection, de la faiblesse, et quand je vois cette araignée quasi sous mes talons, cela me donne la chair de poule. Je suis trop franche peut-être, mais avec vous je n'ai jamais su penser que haut. »

Le prince, de son côté, offre des traits d'originalité assez amusants, par exemple, lorsqu'il s'en va en

1 La fille de Beaumarchais.

guerre, laissant sa femme aux prises avec ses nombreux et insupportables créanciers. Si la princesse s'avise de lui écrire sur ses affaires, au moment de monter à l'assaut de Gibraltar, il adressera à Beaumarchais les lignes suivantes :

« Mon cher Beaumarchais, il est assez agréable, lorsque l'on a en France un régiment de cavalerie et un corps d'infanterie, de venir en Espagne commander une des batteries flottantes qui ouvriront la porte de Gibraltar[1] ; mais dites, je vous en prie, à Mme de Nassau, qu'il est ridicule de me consulter comme elle le fait sur toutes mes affaires. Je lui ai donné une procuration bien générale, parce que je m'en rapporte absolument à elle. Si elle a besoin de conseils, elle n'a qu'à vous en demander : ils vaudront mieux que les miens. Dites-lui bien que je ne répondrai plus aux articles de ses lettres qui me parleront d'affaires. Adieu, mon cher Beaumarchais. Croyez que personne ne vous est plus attaché que moi. « NASSAU. »

« Ce 25 juillet 1783. »

Il était en effet un peu dur pour un héros d'être poursuivi par du papier timbré jusque sous le feu de l'ennemi ; mais d'un autre côté, la pauvre princesse ne savait où donner de la tête. Le prince avait en Flandre des terres qu'il mettait en vente ; malheureusement il y avait des procès qui arrêtaient la vente de ces terres. La princesse avait aussi des biens en Pologne qu'elle vendait et qui servaient à payer une partie des dettes de son mari ; mais le gouffre était effrayant et difficile à combler. Elle jetait les hauts cris et renvoyait tous ces

[1] On sait que cette attaque échoua ; mais elle fut conduite en partie par le prince de Nassau avec une rare intrépidité.

tracas à l'ami *Bonmarchais*, dans les papiers duquel on voit ainsi circuler les types les plus variés du créancier de prince sous l'ancien régime, depuis les plus honnêtes et les plus débonnaires, véritables personnifications de M. Dimanche, jusqu'aux plus impérieux, qui parlent philosophie et veulent *exécuter* un héros comme un simple mortel.

Cependant le prince se couvre de gloire au siége de Gibraltar. Le roi d'Espagne lui accorde la *grandesse ;* mais il paraît que cet honneur oblige à dépenser de l'argent : le prince, comme à l'ordinaire, n'en a plus, et comme à l'ordinaire aussi la princesse, qui n'en a pas davantage, en demande à Beaumarchais. Celui-ci, qui a déjà fourni la somme nécessaire à l'équipement du guerrier, se fait un peu tirer l'oreille. Cependant il est bon prince, lui-même.

« Quoique je sois horriblement gêné, écrit-il à la princesse, je vais lui faire passer à Madrid encore 1,000 écus du fond de ma bourse, et vous pouvez lui écrire par le courrier de demain qu'ils sont à ses ordres chez le même banquier de Madrid qui lui a fourni les premiers fonds ; je ne puis souffrir que pendant qu'il se couvre de gloire et qu'il travaille à réparer ses affaires, les embarras de la vie habituelle y mettent le plus triste obstacle. »

La princesse, qui aime passionnément son mari, se confond en remercîments.

« Que vous dirai-je, mon cher ami? écrit-elle à Beaumarchais. Comment vous exprimer toute ma reconnaissance, et dans quelle occasion pourrai-je en avoir davantage que lorsque vous venez au secours de tout ce que j'ai de plus cher

au monde ? Je lui envoie votre lettre ; je n'ai pas besoin de lui faire sentir tout ce qu'il vous doit ; il a un cœur comme le mien, et il vous connaît aussi bien que moi. »

L'auteur du *Mariage de Figaro*, qui a l'esprit inventif et qui serait d'autant plus charmé de voir le prince payer ses créanciers, que ce dernier lui doit beaucoup d'argent, indique à son illustre ami un moyen ingénieux de mettre à profit l'admiration que le roi d'Espagne éprouve pour son brillant courage. Le prince, qui a déjà fait le tour du monde, dira à Sa Majesté qu'il désire le recommencer, et il lui demandera pour toute faveur l'entrée franche de deux vaisseaux et de leurs cargaisons dans tous les ports des colonies espagnoles. Cette permission obtenue, le prince aura recours au roi de France, et le priera de vouloir bien lui prêter deux vaisseaux pour refaire le tour du monde, et arriver par cette voie un peu détournée à payer ses dettes. En effet, sur ces deux faveurs obtenues, Beaumarchais se fait fort de trouver une compagnie de négociants qui se chargera de munir les deux vaisseaux de marchandises, et d'avancer au prince *cinq cent mille francs*. Nassau adopte avec enthousiasme cette combinaison savante. Le roi d'Espagne accorde la faveur demandée. Reste à obtenir les deux vaisseaux du roi de France. Dans ce but, le prince adresse à Louis XVI un long mémoire sur l'état de ses affaires ; il sollicite un arrêt de surséance aux poursuites de ses créanciers, il expose le plan qui lui permettra de payer ses dettes, et en faveur de ses services militaires il demande le prêt de deux

vaisseaux. Ce qu'il y a de plus curieux dans ce mémoire après la combinaison destinée à débarrasser un héros de ses créanciers sans qu'il en coûte rien à l'État, c'est qu'en terminant sa pétition, le prince de Nassau invoque le témoignage et l'apostille de Beaumarchais, « lequel veut bien, dit-il, par une suite de son attachement pour moi, donner tous ses soins à l'entier acquittement de mes dettes. » Et Beaumarchais appuie la demande du prince à Louis XVI par la note suivante :

« Si le témoignage d'un homme d'honneur invoqué peut donner quelque poids aux faits énoncés dans ce mémoire, j'atteste que depuis le mariage du prince de Nassau-Siegen, par les sacrifices les plus étendus de la princesse sa femme, tant sur ses terres que sur ses diamants et autres effets, le prince a payé près de *cent mille écus* de ses dettes.

« Je certifie que tout l'argent accordé par Sa Majesté pour acquitter les dettes du prince relatives à sa campagne de Jersey, lequel argent m'a passé par les mains à l'invitation de M. le comte de Maurepas et de M. de Sartines, a été entièrement appliqué aux créanciers fournisseurs de cette campagne sans qu'il en ait été détourné un écu pour l'usage personnel du prince [1].

« Je certifie qu'il est dû sur les reliquats de cette campagne à divers créanciers 280,000 francs, pour le paiement desquels la tranquillité du prince et bien souvent la mienne ont été troublées. « CARON DE BEAUMARCHAIS. »

« Ce 10 mai 1783. »

La demande du prince avait été d'abord accueillie par le nouveau ministre de la marine, M. de Castries,

[1] On a vu plus haut que cette assertion n'est peut-être pas rigoureusement exacte ; mais on a vu aussi que Beaumarchais avait fait tout son possible pour qu'elle le fût.

qui avait promis les deux vaisseaux; mais le prince ayant eu une querelle avec le ministre, l'affaire avorta. Nassau, toujours fuyant ses créanciers, part pour la Pologne, où il se distingue au service du roi Stanislas-Auguste, en discutant à grands coups de sabre dans les diétines contre le parti Czartorisky. « Avant que l'on se fût reconnu, écrit-il en parlant d'une délibération à la polonaise, il y en a eu trois cent quatre de tués et plusieurs de blessés; voilà à quoi nous passons notre temps et ce que c'est que la liberté : chacun a son avis et le soutient; cependant vous voyez que partout les rois ont raison lorsqu'ils le veulent bien. » Quand il ne bataille pas dans les diètes, le prince s'occupe à faire jouer *le Mariage de Figaro* par les dames et les seigneurs de la cour, et partage avec le roi de Pologne les fonctions de régisseur. « On s'est avisé de prétendre, écrit-il de Varsovie le 15 décembre 1785 à Beaumarchais, que moi ayant été témoin de plus de dix répétitions, et toujours à côté de l'auteur, je devais le suppléer et traiter la troupe d'ici comme je l'avais vu quelquefois traiter celle de la Comédie-Française[1]. Vous voyez, mon cher Beaumarchais, que mon rôle n'est pas le plus facile à jouer. Aussi n'ai-je pas la prétention de le rendre aussi bien que celui de la comtesse

[1] Ceci s'accorde bien avec une tradition de la Comédie-Française, que je tiens de M. Régnier, qui la tient lui-même de Baptiste et de Duparay. « L'art du comédien, dit M. Regnier, avait en Beaumarchais un appréciateur d'un goût très-sûr mais très-difficile. Duparay affirmait qu'il était méticuleux, nerveux, même emporté, aux répétitions. »

Almaviva sera rendu par la comtesse Tyskiewicz, que vous avez vue chez moi à Paris. Ma femme a le rôle de Suzanne; Sophie, qui est fort grandie, celui du petit page, qu'elle joue très-bien. M. de Maisonneuve, qui joue la comédie avec moins de froid que Dazincourt et tout autant d'intelligence, a le rôle de Figaro. Le comte Almaviva est joué par M. V.... (nom illisible), qui a l'air noble et tout ce qu'il faut pour bien rendre ce rôle. Le roi, qui vient aux répétitions, et qui met le plus vif intérêt à ce que la pièce soit bien jouée, disait hier soir à souper :—Je paierais bien cher pour que M. de Beaumarchais arrivât ici cette nuit.—Vous jugez bien que ma femme et moi nous faisions chorus. »

Après avoir fait jouer *le Mariage de Figaro* à Varsovie, le prince passe au service de Catherine, bat les Turcs et les Suédois, et tandis que l'Europe retentit du bruit de son nom, il continue avec Beaumarchais une correspondance dans laquelle ce dernier rappelle de temps en temps à son glorieux ami, placé, dit-il, à la *tête des guerriers de l'Europe,* les nécessités de la vie réelle, et qu'il ne serait pas mal *de faire voir à ses créanciers au moins quelques écus.*

« Mon prince, lui écrit-il, vos chevaux, saisis entre les mains du duc de Lauzun, ne se vendent pas et se mangent... Les fonds de la vente de Villers ne rentrent pas non plus... Je ne vous envoie pas toute votre escopeterie, que ce malheureux armurier Toupriand a déposée chez moi, lorsque j'ai donné l'argent pour la retirer du mont-de-piété, parce que cet armurier a mis une opposition entre mes mains qui ne peut être levée qu'à la solution de tous ses comptes avec vous.

Vous m'avez demandé un bon chirurgien; comme le métier que vous faites vous rend cet homme indispensable, je vous envoie ce chirurgien utile, en même temps que vos inutiles valets... Je vous renvoie vos diamants, dont je n'ai fait aucun usage, parce qu'il y a trop loin de la valeur que les joailliers, les revendeurs et les juifs leur dònnent à celle que vous leur attribuez... Je n'ai pu payer la lettre de change que la princesse a tirée sur moi de Varsovie, parce que je n'ai plus d'argent libre après tout celui que j'ai avancé pour vous... Cependant vous avez vos succès militaires qui consolent mon amitié : le grand homme en jupons qui gouverne la Russie, cette tête de héros sur un beau corps de femme[1], n'a pas manqué de saisir l'occasion de vous faire servir au triomphe de ses armes; je vous félicite de nouveau de son auguste bienveillance. J'ai fait l'addition de tous les corps d'armée que vous allez joindre, ils montent à quatre cent soixante-dix mille hommes, selon votre lettre. Avec de pareilles forces, on prendrait l'univers. Preux chevalier, vous avez son portrait; vous lui crierez de loin : —Dame de mes pensées, je vais combattre pour vous. — Volez donc à Constantinople, *mais surtout ne vous faites pas tuer*; c'est ce que je vous demande, et l'avenir est à vous. Adieu, mon prince, je suis, avec un attachement inviolable, etc. « CARON DE BEAUMARCHAIS. »

On comprendra la vivacité de cette exclamation, — *ne vous faites pas tuer*,— qui se reproduit dans plusieurs lettres de Beaumarchais au prince de Nassau, quand on saura que ce guerrier, connu par sa témérité, était en ce moment tout à la fois l'ami de l'auteur

[1] Ces lignes, écrites en 1786, sont un peu hyperboliques, attendu qu'à cette époque Catherine avait cinquante-sèpt ans, et que sa taille peu élevée était envahie par un embonpoint assez disgracieux; mais Beaumarchais voyait l'impératrice à distance.

du *Mariage de Figaro* et son débiteur d'une somme de 125,000 francs. Beaumarchais du reste se montre ici un créancier fort complaisant, car soit qu'il juge que beaucoup d'insistance ne l'avancerait à rien, soit par une suite de son amitié, je le vois écrivant au prince de Nassau à Saint-Pétersbourg, en date du 25 avril 1791 :

« Le motif de la cherté du change que vous m'avez donné, mon prince, dans votre dernière lettre pour me faire adopter le reculement de votre acquit envers moi ne vous ayant point arrêté pour des gens qui vous ont obligé avec un zèle moins vif et moins pur, m'aurait semblé l'effet de quelque mécontentement que j'ignore, si je ne savais que je suis l'homme sur la facilité duquel vous avez toujours le plus compté. Vous avez trop d'honneur pour que je prenne de l'inquiétude ; vous me paierez quand vous croirez le devoir et le pouvoir sans altérer votre bien-être. L'air de la liberté n'a point tué ma sensibilité ; je suis toujours le même, comme *Robin*, et je veux vous aimer avec le désintéressement d'un sylphe. Recevez les salutations du cultivateur,

« BEAUMARCHAIS. »

Après la mort de Beaumarchais, le caissier Gudin constate que la créance de son patron sur le prince de Nassau, réduite sans doute par des à-compte, se monte à la somme de 79,858 francs. Cette dette a-t-elle été payée par le prince, qui survécut assez longtemps à Beaumarchais, ou bien faut-il ranger ce *paladin du moyen âge* parmi les *débiteurs insolvables ?* Cette dernière hypothèse me paraît la plus probable. Quoi qu'il en soit, par tout ce qui précède, on saisira mieux la véritable physionomie de l'existence de Beaumarchais

au moment du *Mariage de Figaro*, et l'on comprendra quelles variétés de ressources il pouvait au besoin employer pour faire jouer une pièce de théâtre malgré Louis XVI, le garde des sceaux et M. Suard.

XXVII

LE MARIAGE DE FIGARO.—TACTIQUE DE BEAUMARCHAIS POUR VAINCRE L'OPPOSITION DU ROI.—SES ALLIÉS A LA COUR ET DANS LES SALONS. —PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE CETTE COMÉDIE.

Le *Mariage de Figaro,* qui ne devait être joué pour la première fois que le 27 avril 1784, fut terminé par l'auteur et reçu au Théâtre-Français dans les derniers mois de 1781 [1]. Si j'en crois une lettre inédite de Beau-

[1] C'est ce qui résulte d'une lettre de Beaumarchais à Necker, déjà citée, d'une lettre inédite de Sedaine, qui avait assisté à une première lecture faite chez Beaumarchais, en septembre 1781, et d'une lettre de Mlle Fanier, soubrette du Théâtre-Français, qui écrit à Beaumarchais en date du 11 octobre 1781, pour réclamer le rôle de Suzanne, que l'auteur veut donner à Mlle Contat, dont Mlle Fanier prétend que *ce n'est point le genre.* Mlle Contat tenait en effet l'emploi des *jeunes premières*, mais la perspicacité de l'auteur du *Mariage de Figaro* le porta à penser que le rôle de Suzanne tel qu'il l'avait conçu serait parfaitement joué par Mlle Contat, et comme un auteur est libre de distribuer à son gré les rôles de sa pièce sans tenir compte des *emplois*, il persista dans son choix, ce qui fut très-heureux à la fois pour le succès de sa comédie et pour Mlle Contat, dont le talent était déjà très-distingué, mais dont la brillante réputation date surtout du *Mariage de Figaro.*

marchais exposant au ministre de la maison du roi, M. de Breteuil, les vicissitudes de sa pièce avant d'arriver à la représentation, ce serait d'abord à l'insu de l'auteur qu'auraient eu lieu les premières lectures.

« Aussitôt que les comédiens, écrit Beaumarchais, eurent reçu par acclamation ce pauvre *Mariage*, qui depuis a eu tant d'opposants, je priai M. Lenoir (le lieutenant de police) de me nommer un censeur, en lui demandant comme une grâce particulière que la pièce ne fût lue par aucune autre personne, ce qu'il voulut bien me promettre en m'assurant que ni secrétaires ni commis ne toucheraient le manuscrit, et que la pièce serait censurée dans son cabinet. Elle le fut par M. Coqueley, avocat, et je supplie M. Lenoir de mettre sous vos yeux ses retranchements, sa censure et son *approbation*. Six semaines après, j'appris dans le monde que ma pièce avait été lue dans toutes les soirées de Versailles, et je fus au désespoir de la complaisance *peut-être forcée* du magistrat sur un ouvrage qui m'appartenait encore, parce que ce n'est point là la marche austère, discrète et fidèle de la grave censure. Bien ou mal lue, ou méchamment commentée, *on* trouva la pièce détestable, et sans que susse par où je péchais, parce qu'on n'exprimait rien selon l'usage, je me vis à l'inquisition, obligé de deviner mes crimes, et me jugeant tacitement proscrit; mais comme cette proscription de la cour n'avait fait qu'irriter la curiosité de la ville, je fus condamné à des lectures sans nombre. Toutes les fois qu'on voit un parti, bientôt il s'en forme un second... »

Il me paraît évident que dans tout ce passage Beaumarchais fait surtout allusion à cette lecture de son manuscrit faite par le roi lui-même, dont parle Mme Campan et dont l'auteur aurait eu connaissance, ce qui reporte cette lecture à une époque un peu antérieure

à celle que semble indiquer Mme Campan. Dès le commencement de 1782, la question se pose donc ainsi : le roi a lu le manuscrit, déclare la pièce *détestable* et *injouable ;* beaucoup de personnes de la cour probablement commencent par faire chorus, et Beaumarchais entreprend de lutter contre ce qu'il appelle la *proscription de la cour* (ne voulant pas spécifier davantage, car il a déjà à la cour de très-chauds partisans), en excitant la curiosité de la ville par des lectures habilement ménagées. Ce fut bientôt à qui obtiendrait la faveur de l'entendre, soit chez lui, soit dans les plus brillants salons, faisant la lecture de sa pièce, qu'il lisait, à ce qu'on assure, avec un rare talent. « Chaque jour, écrit Mme Campan, on entendait dire : J'ai assisté ou j'assisterai à la lecture de la pièce de Beaumarchais. »

J'ai sous les yeux le manuscrit qui servait à ces lectures de salon ; il est beaucoup plus élégant que celui de la Comédie-Française ; les feuillets sont soigneusement attachés avec des faveurs roses ; le tout est recouvert d'une enveloppe en carton, sur laquelle Beaumarchais a écrit de sa main, en belles lettres moulées, ce titre : *Opuscule comique.* Singulier titre pour une volumineuse comédie en cinq actes, sorte de levier qui a contribué à faire sauter l'ancien régime ! Sur le premier feuillet de ce manuscrit se trouve une espèce d'avant-propos qui n'a jamais été publié et qui est intitulé *préliminaire de la lecture*, c'est-à-dire qu'avant de lire sa pièce Beaumarchais commençait par lire une page que nous ne citerions point, parce qu'elle est un peu effrontée et

d'un goût équivoque, si nous ne savions,—ainsi qu'on l'apprendra tout à l'heure,—que les plus grandes et même les plus vertueuses dames, la princesse de Lamballe, par exemple, ou la grande-duchesse de Russie, plus tard impératrice, et aussi, Dieu me pardonne, des archevêques et des évêques permettaient à Beaumarchais de leur débiter gravement cette étrange préface :

« Avant d'entamer cette lecture, Mesdames, je dois vous rapporter un fait qui s'est passé devant mes yeux.

« Un jeune auteur soupant dans une maison fut prié de lire un de ses ouvrages dont on parlait beaucoup dans le monde. On employa jusqu'à la cajolerie ; il résistait. Quelqu'un prit de l'humeur et lui dit : Vous ressemblez, Monsieur, à la fine coquette, refusant à chacun ce qu'au fond vous brûlez d'accorder à tous.

« —Coquette à part, reprit l'auteur, votre comparaison est plus juste que vous ne pensez, les belles et nous ayant souvent le même sort d'être oubliés après le sacrifice. La curiosité vive et pressante qu'inspire un ouvrage annoncé ressemble en quelque sorte aux désirs fougueux de l'amour. Avez-vous obtenu l'objet souhaité, vous nous forcez à rougir d'avoir eu trop peu d'appas pour vous fixer.

« Soyez plus justes, ou ne demandez rien. Notre partage est le travail ; vous n'avez, vous, que les jouissances, et rien ne peut vous désarmer. Et quand votre injustice éclate, quel douloureux rapport entre nous et les belles ! Partout le coupable est timide : ici c'est l'offensé qui n'ose lever les yeux ; mais (ajouta le jeune auteur), pour que rien ne manque au parallèle, après avoir prévu les suites de ma démarche, inconséquent, faible comme les belles, je cède à vos instances et vais vous lire mon ouvrage.

« Il le lut, on le critiqua ; j'en vais faire autant, vous aussi. »

La curiosité une fois bien éveillée par les premières lectures, Beaumarchais sut habilement pratiquer le manége de coquetterie qui vient de lui fournir ce parallèle un peu léger. Il remit son manuscrit dans le tiroir, déclarant qu'il n'en sortirait plus, craignant, disait-il, d'offenser le roi en faisant connaître davantage une pièce que Sa Majesté désapprouvait. Il fallait le prier, le supplier ; il fallait de plus que la qualité des personnes le mît à l'abri de tout mécontentement en haut lieu, d'où il suit que les personnages les plus considérables n'obtenaient cette faveur qu'à la condition de la demander au moins deux fois. La princesse de Lamballe, par exemple, l'amie de la reine, éprouve un violent désir de faire lire chez elle *le Mariage de Figaro*. Elle dépêche à Beaumarchais un ambassadeur. C'est un des plus grands seigneurs de la cour, c'est le fils aîné du maréchal de Richelieu, le duc de Fronsac, un de ces rejetons dégénérés de l'aristocratie française qui ont le plus contribué à rendre si redoutable la comédie de Beaumarchais ; car à une fatuité insolente et à tous les vices d'un débauché de profession[1], le duc de Fronsac unissait une grande pauvreté d'esprit et une grande ignorance. C'était bien sur lui que tombait d'aplomb la fameuse phrase : *Vous vous êtes donné la*

[1] Tout le monde sait que c'est contre un acte infâme et impuni attribué à ce jeune duc que le poëte Gilbert a dirigé la plus courageuse de ses satires. Quant à l'esprit du duc de Fronsac, Mme Campan assure que la reine, le comparant à celui de son père, qui déjà n'offrait rien de bien extraordinaire, disait : « Il est affligeant de trouver un si petit homme dans le fils du maréchal de Richelieu. »

peine de naître, car il ne s'était jamais soucié d'ajouter quelque chose à cette peine-là; mais, comme Beaumarchais avait dit dans sa pièce : « Il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits, » le duc tenait essentiellement à ne point passer pour un petit homme, et il patronait de son mieux *le Mariage de Figaro.* Nous donnons ici *textuellement* un des billets du duc de Fronsac à Beaumarchais. Ceux qui ont lu dans la correspondance de Voltaire une lettre où l'auteur de *Zaïre* exprime au duc de Richelieu ses regrets de n'avoir pu se charger de l'éducation de son fils aîné, reconnaîtront facilement que cette éducation laisse en effet quelque chose à désirer. Après cela, si on veut bien se souvenir que le duc de Fronsac était colonel à l'âge de *sept ans,* on comprendra mieux qu'il n'ait pas eu le temps d'apprendre l'orthographe. Voici son billet :

« Vous m'avez fait fermer votre *portte* hièr, Monsieur, et cela n'est pas trop bien; mais je n'en garderai *pourttant* pas assez de rancune pour ne pas vous parler de la *négotiation* dont je suis chargé vis-à-vis de vous par Mme la princesse de *Lambal* qui aurait grande envie *d'enttendre le Mariage de Figaro* dont on lui a fait les plus grands éloges ainsi qu'à moi, et elle vous proposerait de venir mercredi prochain à Versailles. Je vous donnerais à dîner, et *ensuitte* nous irions chez elle. Je suis *enchantté* que la paix soit *réttablie* avec la Comédie[1] et vous prie de me mander si vous *accepttez* ma proposition. Adieu, vous *conoissez* les *senttiments* avec lesquels je serai *toujourr,* Monsieur, votre très-humble et très-obéissant *servitteur.* Le duc de Fronsac. »

[1] Allusion au procès de Beaumarchais contre les comédiens, ce qui nous donne la date de ce billet : il doit être du commencement de 1782.

Beaumarchais refuse sans doute une seconde fois de donner audience au duc de Fronsac, car voici un second billet de lui non signé, qui n'est pas plus daté que le premier, mais qui en est évidemment une conséquence, et dans lequel il revient à la charge avec la même abondance de fautes d'orthographe. Il nous semble inutile de les reproduire encore une fois[1].

[1] Si nous avons signalé les fautes d'orthographe du duc de Fronsac, c'est qu'elles présentent un caractère particulier de bizarrerie. Nous ne prétendons pas, du reste, attacher au fait en lui-même plus d'importance qu'il n'en a. Quiconque a lu beaucoup d'autographes du XVIIIe et aussi du XVIIe siècle, a dû remarquer, chez des personnes bien élevées et parfois même chez des littérateurs de profession, une assez grande indifférence à se conformer, quand ils écrivent, aux règles universellement admises dans les ouvrages imprimés de leur temps. Je doute qu'il faille expliquer cette anarchie orthographique que j'ai pu constater surtout au XVIIIe siècle, par l'insuffisance des études grammaticales, du moins en ce qui touche les hommes, car pour les femmes il est certain que leur instruction grammaticale était plus négligée qu'aujourd'hui. Toujours est-il qu'en prenant le fait sous son aspect le plus général, on pourrait, à mon avis, l'expliquer par une préférence très-marquée que l'on donnait alors à la conversation sur la lecture. Tout le monde sait, en effet, qu'une stricte régularité quant à l'orthographe s'acquiert chez le plus grand nombre moins par principes que par routine. La lecture quotidienne des journaux suffit presque à elle seule pour habituer chacun à écrire les mots de la même manière. Au XVIIIe siècle on causait plus et mieux qu'aujourd'hui, mais je crois qu'on lisait beaucoup moins. L'orthographe de Beaumarchais, par exemple, à côté de phrases où des règles assez difficiles sont observées, offre des inadvertances singulières. Ainsi, il écrit toujours un *abé* pour un abbé; on dira peut-être que c'est qu'il ne fréquentait pas beaucoup les abbés; on verra cependant plus loin qu'il en cultivait quelques-uns. Mais sa fréquentation habituelle du théâtre ne l'empêche pas d'écrire *actrisse*, et quoiqu'il ait fait le négoce dans les quatre parties du monde, il ne manque jamais de se qualifier de *négotiant*.

« A Versailles, ce vendredi.

« Je suis bien flatté de l'honneur que m'a fait votre ménagère de me refuser sa porte, et d'autant plus que malheureusement je m'en reconnais indigne, dont bien me fâche[1]; mais au surplus, ce n'est pas de cela *dont* il s'agit. Je serais bien fâché de vous faire manquer de parole à celui que vous nommez votre protecteur[2], mais il me semble, d'après ce que vous me mandez, que vous n'avez point de jour pris. Ainsi je vous propose, si vous ne voulez pas refuser Mme la princesse de Lamballe et moi, son porte-parole, d'accepter pour mercredi ou pour samedi, et de me faire dire mardi ou lundi, si vous pouvez, le jour que vous aurez choisi. Jusqu'à votre réponse, je ne lui en ferai point. Vous dites que j'ai été votre adversaire en comédie; je ne le nie pas, mais il me semble que je n'ai pas eu tout à fait tort, et que vous vous êtes beaucoup rapproché de mon avis. En vérité, il serait injuste d'avoir plus de rancune contre moi que contre les comédiens, cela ne serait pas généreux. Ainsi j'attends votre réponse, et suis, je vous assure, sans rancune, comme vous devez y être. Adieu. »

Beaumarchais finit par céder aux instances du duc de Fronsac, parlant pour la princesse de Lamballe; mais il est évident qu'il se fait prier.

L'arrivée à Paris du comte et de la comtesse du Nord (le grand-duc de Russie, depuis Paul Ier, et la grande-

[1] Il paraît qu'on ne se gênait point chez Beaumarchais pour refuser la porte au duc de Fronsac, puisque c'est la seconde fois que pareille chose arrive. La phrase sur la ménagère ressemble à de la fatuité sous un masque de modestie. Mme de Beaumarchais étant très-jolie, ce duc, qui du reste n'avait rien des agréments de son père, n'a-t-il pas l'air de supposer qu'on a redouté l'aspect de sa personne !

[2] Beaumarchais alléguait sans doute une lecture promise à quelque autre grand seigneur dont j'ignore le nom.

duchesse) au printemps de 1782 parut à l'auteur du *Mariage de Figaro* une excellente occasion pour tenter un vigoureux coup de collier contre la réprobation du roi, et là encore Beaumarchais s'arrange pour qu'on vienne au-devant de lui. C'est M. le baron de Grimm, demi-philosophe, demi-chambellan, qui se charge de le prévenir que les augustes voyageurs ont un extrême désir d'entendre une lecture de cette pièce, qui fait l'entretien de tout Paris. La lettre suivante n'est pas signée, mais elle est du baron de Grimm, dont nous connaissons l'écriture. Le brouillon de la réponse de Beaumarchais au baron ne laisse d'ailleurs aucun doute sur l'authenticité de sa lettre.

« Il faut que vous sachiez, Monsieur, écrit Grimm à Beaumarchais, qu'aujourd'hui à dîner il a été beaucoup question chez M. le comte du Nord du *Mariage de Figaro*, que M. le comte et Mme la comtesse ont témoigné un grand désir de connaître cette pièce, et qu'il a été convenu qu'on proposerait à l'auteur de venir dimanche vers les sept heures du soir, et d'avoir la complaisance d'apporter sa pièce et de la lire. Le prince Yousoupoff s'est chargé de cette proposition comme étant d'ancienne date de la connaissance de l'auteur. Je crois que cette lecture ne doit pas être refusée, et que, bien loin de nuire au projet de la représentation, elle pourra l'avancer considérablement, parce que si, comme je n'en doute pas, la pièce fait l'effet qu'elle est accoutumée de faire, les auditeurs n'en seront que plus encouragés à faire quelque démarche en faveur de la représentation. J'ai cru devoir vous informer de l'état des choses, mais je vous supplie très-instamment, Monsieur, de ne pas me compromettre, car je n'ai été qu'un témoin en disant mon avis; on ne m'a chargé de rien, et l'intérêt que nous prenons tous les deux à la chose

exige que vous soyez au courant de ce qui se passe. Recevez, je vous supplie, mes hommages [1].

« Ce vendredi 24 mai 1789. »

[1] On voit que Grimm est un homme prudent, qui n'aime pas à se compromettre; mais puisque M. le baron prend de lui-même un si vif intérêt à *la chose*, c'est-à-dire à la représentation du *Mariage de Figaro*, on se demande pourquoi, lorsque cette représentation a lieu, le même Grimm, dans sa *Correspondance*, adressée en Allemagne, parle d'un ton si ironique des *intrigues* auxquelles l'*illustre* Beaumarchais a eu recours pour faire jouer sa pièce. On se demande pourquoi M. le baron de Grimm nous dit : « L'événement vient de justifier l'opinion que M. de Beaumarchais avait de ses forces, opinion que nous n'avons jamais cessé de partager, *avec tout le respect que peuvent inspirer la profondeur et la sublimité de ses ressources.* » Ce ton dénigrant ne s'accorde guère ni avec la lettre que nous venons de citer, ni avec une autre lettre précédente que nous ne citons pas, dans laquelle Grimm se félicite avec une grande effusion d'assister à une lecture du *Mariage de Figaro* chez l'auteur lui-même. Serait-ce que Beaumarchais aurait manqué au respect dû à ce baron du saint-empire? Tant s'en faut, car après la lecture chez le comte du Nord, Beaumarchais écrit à Grimm, en date du 27 mai 1782, une belle lettre qui commence ainsi : « Monsieur le baron, c'est bien la moindre chose que vous receviez mes premiers remerciements, puisque c'est à vous que je dois la réception pleine de bienveillance dont leurs Altesses Impériales ont daigné honorer ma grave personne et mon fol ouvrage. Hier encore, à la lecture, ne voyais-je pas du coin de l'œil que vous aviez la bonté de donner à des choses assez communes l'importance de votre approbation, qui eût suffi pour entraîner celle du couple auguste ?..... Samedi dernier, M. le comte de Vergennes me disait : « Il y a peu d'hommes dont je fasse autant de cas que de M. le baron de Grimm, et son opinion sur votre ouvrage achèvera de fixer la mienne. » A coup sûr, on ne peut pas ménager moins les coups d'encensoir. Pourquoi donc M. le baron parle-t-il avec tant de dédain d'une chose à laquelle on vient de le voir s'intéresser lui-même si bénévolement? C'est qu'apparemment M. le baron éprouvait le besoin de commencer son compte-rendu en *homme de qualité*, car une fois que sa bouffée vaniteuse est lâchée, quand il entre dans l'analyse de la pièce, il y met, comme à son ordinaire, de l'esprit, du bon sens, et, à tout prendre, plus de bienveillance que de sévérité; seulement le baron du saint-empire ne pouvait pas décemment avouer à des princes

Cette lecture, y compris sans doute le préliminaire que nous avons cité, eut un grand succès. Le souvenir de ce succès nous a été conservé par une dame amie de la grande-duchesse, Mme la baronne d'Oberkirch, qui y assistait et dont on vient de publier des souvenirs intéressants sur le XVIIIe siècle. Il y a là un petit portrait de Beaumarchais qui s'accorde à merveille avec celui de Gudin déjà connu, pourvu toutefois qu'on prenne le mot *vaurien* dans le sens que lui donnait probablement la baronne et que lui donnerait très-certainement le sémillant Gudin. Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ce portrait, en demandant pardon à l'ombre de La Harpe de la légèreté irrespectueuse avec laquelle Mme d'Oberkirch le fait servir de repoussoir à la figure de Beaumarchais. « Autant, dit cette dame, la mine de chafoin de M. de La Harpe m'avait déplu, autant la belle figure ouverte, spirituelle, un peu hardie peut-être de M. de Beaumarchais me séduisit. On m'en blâma. On disait que c'était un vaurien. Je ne le nie pas, c'est possible; mais il a un esprit prodigieux, un courage à toute épreuve, une volonté ferme que rien n'arrête, et ce sont là de grandes qualités. »

Fort des suffrages du grand-duc de Russie, Beaumarchais se décide à une première démarche auprès du garde des sceaux pour obtenir la représentation de sa pièce. Le garde des sceaux le reçoit comme Beaumarchais lui-même a reçu le duc de Fronsac, c'est-à-dire

allemands qu'il avait lui-même pris sa petite part des *intrigues de l'illustre Beaumarchais*.

qu'il lui ferme sa porte. L'auteur du *Mariage de Figaro* se rejette alors sur le lieutenant de police, auquel il adresse la lettre suivante, où on le voit exploiter habilement la sympathie du comte et de la comtesse du Nord pour sa pièce, et nous offrir en même temps quelques détails intéressants et jusqu'ici inconnus.

« Monsieur,

« Je me suis présenté hier chez M. le garde des sceaux, que vous m'aviez promis de prévenir ; il a refusé de me recevoir. Je vous demande pardon de revenir encore une fois sur un objet frivole ; mais M. le prince Yousoupoff, premier chambellan du grand-duc, sort de chez moi. Il m'a renouvelé la demande de mon manuscrit, pour que M. le comte du Nord le porte à l'impératrice [1]. Il m'est impossible de l'envoyer sans que la pièce ait été jouée, car une comédie n'est vraiment achevée qu'après la première représentation. Depuis que la pièce est censurée, j'y ai fait de grands changements. Elle a eu le bonheur de plaire au couple auguste de nos illustres voyageurs. Depuis, je l'ai fait passer par une coupelle plus austère encore, car j'en ai fait une lecture chez Mme la maréchale de Richelieu, devant des évêques et archevêques qui, après s'en être infiniment amusés, m'ont fait l'honneur d'assurer qu'ils publieraient qu'il n'y avait pas un mot dont les bonnes mœurs pussent être blessées [2].

[1] L'impératrice Catherine II, qui, après avoir proposé d'éditer Voltaire, offrait encore, à ce qu'il paraît, de faire jouer chez elle une comédie interdite en France. A la vérité, les hardiesses de Figaro comme celles de Voltaire offraient peu de danger en Russie.

[2] Ceci est très-fort ; on serait curieux de savoir quels sont ces évêques et ces archevêques ; malheureusement Beaumarchais ne le dit pas, mais il est évident qu'une assertion pareille, adressée au lieutenant de police avec indication de la maison où cette lecture a eu lieu, ne peut pas être une fable. Il reste donc acquis à l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle que le manuscrit du *Ma-*

« M. le garde des sceaux me fermant sa porte, Monsieur, je ne puis m'adresser qu'à vous, qui êtes à la tête de la police des spectacles.

« M. le grand-duc et Mme la grande-duchesse montrent un désir si public de voir représenter l'ouvrage, ils l'ont dit à tant de monde, qu'il n'y a plus moyen de faire semblant de l'ignorer; ce refus peut finir par avoir quelque chose de très-désobligeant, et quant à moi, cela ressemble si fort à une persécution personnelle, que je vous supplie de vouloir bien me dire enfin le mot de l'énigme, si vous le savez. J'ose croire qu'aucun citoyen ne mérite moins que moi d'éprouver ce traitement.

« Les comédiens à qui on a fait demander l'ouvrage, à qui le public, dont la *plus saine partie* le connaît, fait de vives instances pour qu'on le joue, m'ont écrit que le tour de la pièce est venu, et me la demandent avec empressement.

« Je vous prie en grâce, Monsieur, en votre qualité de magistrat, de m'indiquer ce que je dois répondre à M. le grand-duc, qui sait fort bien que ma pièce n'est pas immorale, et à son auguste mère, qui la veut avoir très-promptement. Je joins ici la lettre en original de son grand chambellan, que vous voudrez bien me rendre. Si la première censure ne suffit pas, Monsieur, ayez la bonté de m'en nommer une deuxième, une troisième : *le Barbier de Séville* en eut quatre de suite, car tout est bizarre dans ce qui m'arrive. Mais observez que M. le garde des sceaux repart ce soir pour la campagne, et que si vous n'avez pas sa permission aujourd'hui, il y aura huit jours de perdus encore au moins, et que M. le grand-duc n'en a que quinze à rester ici. J'ai dit à son chambellan que j'allais vous écrire de nouveau : je le fais.

« J'aurai l'honneur de vous aller renouveler demain l'as-

riage de Figaro, beaucoup plus *léger* encore que la pièce imprimée, trouvait grâce même devant des évêques et des archevêques.

surance du respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, etc., CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Cette lettre nous mène jusqu'à la fin de 1782. En juin 1783, Beaumarchais, qui, il ne faut pas l'oublier, conduit vingt autres affaires en même temps que celle-ci, paraît un instant à la veille de remporter la victoire sur le roi et le garde des sceaux, et de voir sa pièce jouée sur le théâtre même de la cour. Par l'influence de je ne sais qui, les comédiens reçoivent tout à coup l'ordre d'apprendre la pièce pour le service de Versailles[1]. Il fut décidé ensuite qu'on la jouerait à Paris même, dans la salle de spectacle de l'hôtel des Menus-Plaisirs. Des billets étaient distribués à toute la cour; les équipages se pressaient déjà aux abords de la salle, lorsqu'au moment même où la représentation allait commencer, arrive un ordre exprès du roi défendant de jouer cette pièce sur quelque théâtre et quelque part que ce puisse être. « Cette défense du roi, dit Mme Campan, parut une atteinte à la liberté publique. Toutes les espérances déçues excitèrent le mécontentement à tel point que les mots d'*oppression* et de *tyrannie* ne furent jamais

Je ne trouve dans les papiers de Beaumarchais, pour toute explication de cet incident, que les lignes suivantes du mémoire inédit à M. de Breteuil : « Des personnes que j'honore et dont je respecte les demandes ayant désiré donner une fête à l'un des frères du roi, voulurent absolument qu'on y jouât le *Mariage de Figaro*. Pour toute condition à ma déférence, je priai qu'on ne confiât la pièce, très-difficile à jouer, qu'aux seuls comédiens français. Du reste, je laissai tout à la volonté des demandeurs. » Je présume que cette représentation avait été organisée pour le comte d'Artois par M. de Vaudreuil et la société de Mme de Polignac, que nous allons voir tout à l'heure agir plus ouvertement.

prononcés dans les jours qui précédèrent la chute du trône avec plus de passion et de véhémence. » Ici Mme Campan attribue à Beaumarchais un propos insolent, souvent répété depuis, et qui me paraît fabriqué à plaisir. D'après cette dame, Beaumarchais se serait écrié dans la salle même des Menus-Plaisirs : « Eh bien ! Messieurs, *il* ne veut pas qu'on la représente ici, et j'espère, moi, qu'elle sera jouée peut-être dans le chœur même de Notre-Dame. » L'auteur du *Mariage de Figaro* avait, je le crois, trop d'esprit et d'habileté pour proférer publiquement une bêtise grossière qui l'aurait empêché à tout jamais d'atteindre son but, quand il était sûr d'y arriver en continuant le système jusque-là adopté.

Comment le roi fut-il déterminé à interdire ainsi au dernier moment une représentation qu'il ne pouvait pas ignorer, puisqu'elle avait été préparée par les personnes mêmes qui l'entouraient ? Tout ce que nous trouvons à ce sujet dans les papiers de Beaumarchais se borne au passage suivant de la lettre inédite à M. de Breteuil : « Je ne sais vraiment quelle intrigue de cour sollicita et obtint la défense expresse du roi de jouer la pièce aux Menus-Plaisirs, ou plutôt, si je le sais, je crois inutile de le dire à qui le sait beaucoup mieux que moi[1].

[1] Dans une lettre au marquis de Thionville, au sujet de cet incident, Beaumarchais écrit : « Nous sommes occupés à chercher quel est le Galiléen qui nous a vaincus ce jour-là. En attendant cette rare découverte, qui ne regarde point du tout M. le maréchal de Duras (car il n'a point dédaigné d'en donner sa parole d'honneur), je garde le silence devant un ordre du roi, comme cela est juste. »

Je remis encore une fois patiemment la pièce en portefeuille, attendant qu'un autre événement l'en tirât. » En effet, il s'en présenta bientôt un autre, et cette comédie, dont le roi venait de défendre la représentation, fut jouée avec sa *permission* devant toute la cour et le comte d'Artois à la maison de campagne du comte de Vaudreuil.

Les contemporains sont quelquefois bien mal informés ou bien peu sûrs de leurs souvenirs. Voici par exemple Mme Lebrun qui a assisté à cette représentation de Gennevilliers et qui nous dit dans ses *Mémoires* : « Il fallait que Beaumarchais eût cruellement harcelé M. de Vaudreuil pour parvenir à faire jouer sur ce théâtre une pièce aussi inconvenante sous tous les rapports. » On va juger lequel avait été harcelé, de M. de Vaudreuil ou de Beaumarchais. Ce dernier, après le désagrément du contre-ordre donné si tard aux Menus-Plaisirs, était allé en Angleterre pour des affaires de commerce, lorsque se présente chez lui, à Paris, ce même duc de Fronsac auquel il a déjà plusieurs fois fermé sa porte, et qui, ne le trouvant pas, lui laisse la lettre suivante :

« A Paris, ce 4 septembre 1783.

« J'espère, Monsieur, que vous ne trouverez pas mauvais que je me sois chargé d'obtenir votre agrément pour que *le Mariage de Figaro* soit joué à Gennevilliers ; mais il est vrai que quand j'ai pris cette commission, je vous croyais encore à Paris. Voici le fait. Vous saurez que j'ai cédé pour quelques années ma plaine et ma maison de Gennevilliers à M. de Vaudreuil. M. le comte d'Artois y vient chasser vers

le 18, et Mme la duchesse de Polignac avec sa société y viennent souper. Vaudreuil m'a consulté pour leur donner un spectacle, car il y a une salle assez jolie, et je lui ai dit qu'il n'y en avait pas de plus charmant que *le Mariage de Figaro*, mais qu'il fallait avoir l'agrément du roi. *Nous l'avons eu*, et je suis vite accouru chez vous, que j'ai été fort étonné et fort affligé de savoir bien loin. La pièce est bien sue, comme vous savez : nous donneriez-vous votre agrément pour qu'elle fût jouée ? Je vous promets bien tous mes soins pour qu'elle soit bien mise. M. le comte d'Artois et toute sa société se font la plus grande fête de la voir, et certainement ce serait un grand acheminement pour qu'elle fût jouée peut-être à Fontainebleau et à Paris. Voyez si vous voulez nous faire ce plaisir-là. Pour moi, en mon particulier, j'en ai le plus grand désir et vous prie de me faire vite, vite réponse. Qu'elle soit favorable, je vous en prie, et ne doutez point de ma reconnaissance ni des sentiments d'estime et d'amitié avec lesquels je serai toujours, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, Le duc DE FRONSAC. »

Le même jour sans doute ou la veille, le duc de Fronsac écrit à l'intendant des Menus-Plaisirs, M. de La Ferté, cet autre billet qui a aussi son prix :

« A Saint-Denis.

« Depuis ma lettre écrite, mon cher La Ferté, et depuis une que j'ai *écrit* à Des Entelles et qu'il recevra ce soir à Paris, *la reine m'a dit que le roi consentait* à ce que *le Mariage de Figaro* fût joué à Gennevilliers vers le 18[1]; ainsi je vous

[1] Cette phrase du duc de Fronsac nous prouve que Mme Campan, de son côté, fait comme Mme Lebrun et arrange aussi les choses à sa manière, car elle nous dit dans ses *Mémoires :* « La reine témoigna son mécontentement à toutes les personnes qui *avaient aidé* l'auteur du *Mariage de Figaro à surprendre le consentement* du roi pour la représentation de sa comédie à Gennevilliers. » On voit combien Mme Campan est ici peu au courant

prie de dire à Des Entelles de faire tous les arrangements en conséquence. Si Beaumarchais n'est pas à Paris, il faut lui envoyer un courrier quelque part qu'il soit, et en prévenir les comédiens, en faisant le moins de bruit possible. Je serai toujours jeudi à Paris, pour dîner. J'avais mandé à Des Entelles de demander à Carline à dîner pour moi pour ce ce jour-là, parce que je ne savais pas qu'on jouerait *les Noces de Figaro* ; mais au lieu de cela qu'il le demande à Contat [1], pour que nous arrangions tout cela. Bonjour. »

Tandis que le duc de Fronsac fait courir après Beaumarchais, le comte de Vaudreuil, qui prépare sa fête pour le comte d'Artois et Mme de Polignac, attend avec anxiété le consentement de l'auteur du *Mariage de Figaro*. Nous avons sous les yeux un billet de lui au duc de Fronsac, qui se trouve dans les papiers de Beaumarchais, apparemment parce que ce dernier, craignant quelque boutade de la part du roi, avait exigé du duc de Fronsac la remise de toute cette petite correspondance, afin de

de la vérité. L'auteur du *Mariage de Figaro* est en Angleterre, et par conséquent ne cherche à surprendre aucun consentement, et c'est la reine en personne qui transmet au duc de Fronsac le consentement du roi, d'où il suit que, pour faire ce que dit Mme Campan, la reine aurait eu d'abord à se témoigner son mécontentement à elle-même. La lettre du duc de Fronsac semble prouver au contraire que, pour être agréable au comte d'Artois, à M. de Vaudreuil et à Mme de Polignac, la reine avait contribué à obtenir du roi cette permission.

[1] Je pense que si Mlle Contat avait lu ce billet, elle aurait été médiocrement flattée de se voir ainsi placée pour un dîner sur la même ligne que Mlle Carline, qui, si je ne me trompe, était une sorte de fille entretenue. On n'est pas fâché non plus de savoir que M. de La Ferté, intendant des Menus-Plaisirs du roi, se trouvait par la même occasion intendant de ceux du duc de Fronsac, qui exerçait à la place de son père la charge de premier gentilhomme de la chambre.

prouver qu'il n'avait fait que céder aux sollicitations des courtisans. Cette circonstance heureuse nous permet d'observer de près ce qui se passait dans toutes ces têtes frivoles que la révolution allait bientôt frapper, et de reconnaître avec quelle aveugle impatience ces patriciens étourdis aspiraient à être signalés par Figaro au mépris des masses. Écoutons maintenant le comte de Vaudreuil.

« Ce vendredi, à Versailles.

« On a trouvé, mon cher Fronsac, la parodie de *l'Ami de la Maison* beaucoup trop gaie pour être jouée devant de très-jeunes femmes ; l'autre pièce est peut-être encore plus forte pour le fond, mais du moins les mots n'y effraient pas l'oreille, et elle peut être jouée. Ainsi, dans le cas où la réponse de M. de Beaumarchais n'arriverait pas assez tôt, nous nous en tiendrons à la pièce de Cailhava et à deux proverbes bien arrangés, mais je ne doute pas que la permission[1] ne nous arrive, et en conséquence nous retarderons le petit spectacle de trois à quatre jours : ainsi ce sera pour le 21 ou le 22. Voulez-vous bien vous charger d'engager les comédiens à se tenir prêts pour ce temps-là ? *Mais, hors le* Mariage de Figaro, *point de salut*[2]. Je vous rends mille grâces, mon cher Fronsac, de la peine que vous voulez bien prendre, je sens bien que c'est pour ces dames et M. le comte d'Artois, qui partagent ma reconnaissance. Recevez de nouvelles assurances de la tendre amitié que je vous ai vouée pour la vie.

« Le Cte de Vaudreuil. »

« J'irai, à mon premier voyage à Paris, voir et remercier

[1] Il s'agit ici de la permission de Beaumarchais, celle du roi étant déjà obtenue.

[2] Cette phrase n'est-elle pas étrange sous la plume de M. de Vaudreuil, quand on songe à l'influence incontestable que le *Mariage de Figaro* a exercée pour la destruction de l'ancienne hiérarchie sociale

Mlle Contat et Mme Raimont de la peine qu'elles veulent bien prendre. S'il y a d'autres rôles de femmes dans la pièce, vous voudrez bien me les dire pour que je ne manque à rien. »

Beaumarchais apprend donc en Angleterre que, pour faire jouer devant la cour cette pièce prohibée par le roi quelques mois auparavant, on n'attend plus que sa permission. Il revient sur-le-champ à Paris, et c'est lui maintenant qui, profitant de la circonstance, va faire ses conditions. Il ne s'agit pas précisément pour lui d'amuser la cour à huis-clos, mais d'arriver devant le public et de le faire rire aux dépens de la cour, ce qui est un peu différent; pouvu toutefois qu'une chose conduise à l'autre, Beaumarchais sera charmé de plaire à MM. de Vaudreuil et de Fronsac. Seulement, avant de consentir à la représentation de Gennevilliers, il exige *innocemment* qu'on lui accorde la faveur d'une nouvelle censure. Singulière exigence au premier abord! « Mais, lui dit-on, votre pièce a déjà été censurée, approuvée, et nous avons la permission du roi.—N'importe, il me faut encore un nouveau censeur. » — « On me trouva, écrit-il à M. de Breteuil, un peu bégueule à mon tour, et l'on dit que je faisais le difficile uniquement parce qu'on me désirait; mais, comme je voulais *absolument fixer l'opinion publique* par ce nouvel examen, j'insistai pour qu'on me l'accordât, et le sévère historien M. Gaillard, de l'Académie française, me fut nommé pour censeur par le magistrat de la police. »

Ce n'était pas mal imaginé. A la veille d'une fête de cour, où chacun se faisait une joie de voir jouer le

Mariage de Figaro, quel censeur atrabilaire aurait voulu entraver cette joie et se brouiller avec les puissants seigneurs qui ordonnaient la fête? Et si, comme on devait s'y attendre, le rapport du censeur était *complétement* favorable, c'était un titre de plus à la représentation publique, dont Beaumarchais comptait bien tirer parti. On connaît déjà par une citation assez plaisante celui que Beaumarchais appelait le *sévère historien* Gaillard; on ne sera peut-être pas fâché de retrouver ici ce sévère historien, et de savoir ce qu'il pensait du *Mariage de Figaro.* Voici son rapport, d'ailleurs assez court, adressé au lieutenant de police :

« Permettez-moi, Monsieur, de vous faire part de mon sentiment sur la comédie intitulée *la Folle journée ou le Mariage de Figaro.*

« Je l'ai entendu lire, et je l'ai lue ensuite avec toute l'attention dont je suis capable, et j'avoue que je ne vois aucun danger à en permettre la représentation en corrigeant deux endroits et en supprimant quelques mots dont on pourrait abuser malignement, ou faire des applications dangereuses ou méchantes.

« La pièce est d'une très-grande gaieté; mais quand les gaietés, quoique approchant de ce qu'on nomme *gaudrioles,* ne vont pas jusqu'à l'indécence, elles font plaisir sans faire de mal. Les gens gais ne sont pas dangereux, et les troubles des Etats, les conspirations, les assassinats et toutes les horreurs que l'histoire de tous les temps nous apprend ont été conçus, combinés et exécutés par des gens réservés, tristes et sournois. La pièce d'ailleurs est intitulée *la Folle journée,* et Figaro, le héros de cette pièce, est connu par la comédie du *Barbier de Séville,* dont celle-ci est la suite, pour un de ces intrigants du bas peuple dont l'exemple ne peut être dangereux

pour aucun homme du monde. D'ailleurs, je crois qu'en s'élevant par la crainte du danger contre certaines choses peu importantes, on leur donne une valeur qu'elles n'avaient point, et l'on inspire aux sots ou aux méchants une crainte ou un avis d'un danger qui n'a point de réalité. »

Après avoir ensuite proposé deux suppressions, l'une du mot *ministre*, et l'autre d'un passage qui a été en effet retranché et qui faisait allusion au jugement de Salomon, le sévère historien Gaillard conclut ainsi :

« Cette pièce m'a paru très-bien écrite. Les personnages y parlent comme ils doivent parler, suivant leur état, et je la crois très-propre à attirer à la Comédie, qui en a grand besoin, beaucoup de spectateurs et par conséquent beaucoup de recettes[1]. »

L'aimable censure de M. Gaillard ne suffit pas à Beaumarchais ; il demande encore autre chose pour consentir à la représentation de Gennevilliers : « La pièce *approuvée* de nouveau, écrit-il dans son mémoire inédit à M. de Breteuil, je *portai* la *précaution* jusqu'à pré-

[1] Comme je tiens à être en tout rigoureusement exact, je dois dire que ce rapport, très-curieux à mon sens comme témoignage de l'esprit du temps, se trouve dans les papiers de Beaumarchais, sans signature, portant seulement cette indication écrite de sa main : *Copie de la censure du Mariage de Figaro, remise à M. Lenoir par le censeur;* mais ce qui me donne la conviction que ce rapport est bien celui de Gaillard, c'est que parmi ces mêmes papiers se trouvent en original les autres rapports des censeurs, tels que Coqueley, Desfontaines, Bret, qui ont été successivement chargés d'examiner l'ouvrage. Il n'y manque que le rapport de Suard, le seul absolument défavorable, concluant à l'interdiction de la pièce, et qu'on aura probablement refusé de communiquer à Beaumarchais. Par conséquent le rapport anonyme que nous venons de citer ne peut être que celui de Gaillard, dont Beaumarchais fait souvent valoir l'approbation, et qui semble se déceler d'ailleurs suffisamment par ses allusions aux crimes de l'*histoire* et aux *gens sournois*.

venir qu'elle ne devait pas être jouée pour la fête sans que j'eusse avant la parole expresse du magistrat que les Comédiens français pouvaient la regarder comme appartenant à leur théâtre, et j'ose certifier que cette assurance me fut donnée par M. Lenoir, qui certainement croyait tout fini, comme je dus le croire moi-même. »

Pour apprécier la valeur diplomatique de ce passage et l'art avec lequel Beaumarchais, dans sa ténacité pleine de souplesse, savait enchaîner les gens qui le gênaient et qu'il ne pouvait pas combattre de front, il faut se souvenir qu'il lutte dans ce moment contre une défense expresse de représentation publique émanée de la bouche même du roi, défense que le roi consent à lever, mais seulement pour un jour, dans une maison particulière, et pour complaire au comte d'Artois et à M. de Vaudreuil. Beaumarchais, de son côté, voudrait bien n'accepter Gennevilliers qu'à la condition qu'on lui promettra formellement de le laisser arriver jusqu'au public; mais, comme il n'ose pas encore pousser jusque-là, et qu'il veut cependant faire un pas de plus, il invente la belle périphrase qu'on vient de lire, qui devient ainsi une sorte d'engagement vague contracté envers lui, et sur lequel il s'appuiera tout à l'heure pour aller plus avant. A ces conditions, il accorde enfin la permission demandée, et M. de Vaudreuil l'en remercie par le billet suivant, qui prouve que, quant à lui, il accepte l'engagement dans le sens entendu par Beaumarchais :

« Le comte de Vaudreuil a eu l'honneur de passer chez M. de Beaumarchais pour le remercier de la complaisance qu'il veut bien avoir de laisser jouer sa pièce à Gennevilliers. Le comte de Vaudreuil a saisi avec empressement cette occasion de rendre au public un chef-d'œuvre qu'il attend avec impatience. La présence de monseigneur le comte d'Artois et le mérite réel de cette charmante pièce détruiront enfin tous les obstacles qui avaient retardé la représentation, et conséquemment le succès. Le comte de Vaudreuil désire vivement pouvoir faire bientôt lui-même tous ses remerciements à M. de Beaumarchais.

« Ce lundi 15 septembre 1783. »

Quelques jours après, toute la cour se donna le plaisir d'assister à la représentation d'une pièce que le roi avait déclarée *détestable* et *injouable*. On dit même que la reine aurait paru à Gennevilliers sans une indisposition. Il est bien possible, comme le raconte Mme Lebrun, que, les dames se plaignant de la chaleur, Beaumarchais ait cassé les carreaux avec sa canne, et que cela ait fait naître ce joli mot, qu'*il avait doublement cassé les vitres ;* mais quand Mme Lebrun nous le montre ivre de bonheur, courant de tous côtés comme un homme hors de lui-même, elle le considère à travers le prisme du temps écoulé et de son imagination, ne pouvant pas se douter qu'au lieu d'avoir *cruellement harcelé* M. de Vaudreuil, comme elle le croyait, Beaumarchais s'était contenté de le voir venir, de se faire prier, flatter par lui, et d'exploiter tranquillement son crédit.

De même, quand Mme Lebrun, sans le dire expressément, semble indiquer que la représentation de Gennevilliers eut peu de succès, et quand elle nous dit que

chacun souffrait de ce manque de mesure, nous sommes porté à penser que l'auteur substitue à ses impressions du moment celles qui la dominent à l'époque où elle rédige ses souvenirs. Le manque de mesure, en quelque genre que ce soit, faisait alors l'effet d'une hardiesse amusante. On vient d'entendre le *sévère historien* Gaillard, qui nous a donné le diapason du sentiment général. Cependant la pièce contenait encore, au moment de cette représentation de Gennevilliers, des détails qui durent choquer sans doute même les têtes folles disposées, comme Gaillard, à pardonner beaucoup à la gaieté, quoique *approchant de ce qu'on nomme gaudrioles*. Il y avait d'énormes gaudrioles, qu'on lit encore bâtonnées sur le manuscrit de la Comédie-Française, et qui ne furent supprimées que par le quatrième censeur, M. Desfontaines, dans un rapport du 15 janvier 1784, et par conséquent nous devons supposer qu'elles ont été proférées en 1783 devant cet illustre auditoire de Gennevilliers[1]. Il y avait aussi dans le

[1] Qu'on se représente les plus grandes dames de la cour écoutant par exemple Figaro au troisième acte, qui disait au comte Almaviva, à propos des infidélités de ce dernier et en parlant de la comtesse : « A sa place, moi, je ne dis pas ce que je ferais.— Le Comte. Je te le permets.— Figaro. Quelque sot.— Le Comte. Je te l'ordonne.—Figaro. Instruite de vos faits et gestes et prenant conseil de l'exemple, je vous solderais vos petits bâtards en un bon gros enfant légitime..... et puis cherche. » Ailleurs, au premier acte, le vieux Bartholo répondait à Marceline, qui le conjure de l'épouser, par une phrase qui est bien le *nec plus ultra* de ce langage subtil et prétentieux que Beaumarchais applique parfois à une idée grossière, comme s'il cherchait à marier ensemble Voiture et Rabelais : « J'irais, disait Bartholo, j'irais, grison apoplectique, agacer risiblement la mort avec les

monologue du cinquième acte des passages qui renforçaient encore le caractère frondeur de ce monologue. Il dut se rencontrer sans doute parmi les spectateurs de Gennevilliers quelques esprits plus scrupuleux que les autres qui se prononcèrent pour le maintien de l'interdiction lancée par le roi ; mais l'ensemble de ce brillant auditoire se déclara enchanté de la pièce, sauf quelques légères suppressions. C'est là en effet, à partir de la représentation de Gennevilliers, le thème de M. de Vaudreuil, qui plaide ouvertement pour la représentation publique, et qui n'est plus occupé qu'à obtenir de Beaumarchais le sacrifice de quelques phrases. Quant à lui, le changement qui s'opère dans son attitude indique qu'il est sûr de vaincre. Plein de patience jusqu'ici devant la prohibition royale, travaillant lentement et habilement à gagner du terrain, il devient impatient, pressant, presque impérieux. Il est clair, en effet, pour quiconque réfléchit un peu, que du jour où Louis XVI avait accordé à la reine, au comte d'Artois, à M. de Vaudreuil, à Mme de Polignac, la représentation de Gennevilliers, il s'était mis dans le cas de ne pouvoir résister longtemps à la curiosité publique, portée au comble par cette représentation même, dont tout le monde parlait, et soigneusement entretenue par Beaumarchais. Ceux qui font un reproche à Louis XVI d'avoir laissé arriver *le Mariage de Figaro* jusqu'à la scène oublient que sous l'ancienne royauté le public

jeux printaniers qui donnent la vie ! Vous me prenez pour un Français. »

n'était pas absolument un troupeau docile, et que si son influence disparaissait quelquefois dans les affaires importantes, elle se produisait souvent dans des questions secondaires ou frivoles avec une énergie à laquelle il eût été dangereux de résister.—Le mot qu'on attribue à Louis XVI : « Vous verrez que Beaumarchais aura plus de crédit que le garde des sceaux, » prouve, s'il est vrai, que ce prince jugeait sainement la situation. Cependant tout devait concourir à rendre le triomphe de Beaumarchais plus éclatant. Le roi, ne pouvant se décider à permettre la représentation d'une pièce qu'il jugeait dangereuse et immorale, essaya de traîner l'affaire en longueur et résista encore sept mois.

Dès le lendemain de la représentation de Gennevilliers, l'auteur du *Mariage de Figaro*, agissant comme si sa cause était gagnée, avait demandé formellement au lieutenant de police la permission de faire jouer sa comédie. Ce magistrat lui avait répondu que la défense du roi donnée le jour de la représentation des Menus-Plaisirs subsistait encore et qu'il devait en référer à Sa Majesté. « Deux mois après, écrit Beaumarchais dans la lettre inédite à M. de Breteuil, M. le lieutenant de police me dit que le roi avait daigné répondre qu'il y *avait, disait-on, encore des choses* qui ne devaient pas rester dans l'ouvrage ; qu'il fallait nommer un ou deux nouveaux censeurs, et que l'auteur corrigerait sa pièce d'autant plus facilement que la pièce était longue. M. Lenoir eut la bonté d'ajouter qu'il regardait cette lettre du roi comme une levée de la défense de jouer la

pièce aussitôt après l'examen des nouveaux censeurs. »

On voit avec quel soin Beaumarchais, à mesure qu'il avance, se fortifie derrière chaque portion du terrain conquis. Cependant la solution s'ajournait toujours. Le troisième censeur annoncé ne fonctionnait pas; mais l'opiniâtre auteur n'était pas homme à se laisser oublier.

« Monsieur, écrit-il au lieutenant de police en date du 27 novembre 1783, si la multitude de vos occupations vous permettait de vous rappeler que j'en ai beaucoup moi-même, et que depuis trois mois j'ai fait cinquante fois le chemin du Marais à votre hôtel sans avoir pu vous parler plus de cinq fois, pour obtenir la chose la plus simple, — une décision sur un ouvrage frivole, — vous auriez peut-être compassion du rôle pitoyable qu'on me force à jouer dans cette comédie. Si ce sont des dégoûts qu'on vous prie de me donner, je les ai bus jusqu'à la lie; s'il s'agit d'une proscription absolue de tout ce qui sort de ma plume, pourquoi me faire attendre cet arrêt et me refuser tout moyen de savoir à quoi m'en tenir? Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien me remettre mon manuscrit; cette bagatelle n'est devenue importante pour moi que par l'acharnement qu'on a eu de m'en faire un tort public, sans vouloir permettre que le public en jugeât lui-même.

« Je ne doute pas, Monsieur, que vous, qui ne m'avez montré que de la bienveillance, n'ayez quelques regrets des désagréments qu'on vous oblige sans doute à me donner; mais il est temps qu'ils finissent. Jamais affaire grave ne m'a causé tant de tracas que la plus folle rêverie de mon bonnet de nuit, qui est cette pièce. Le public de province et de Paris m'accable de lettres auxquelles je ne sais que répondre; je ne sais que dire aux comédiens qui me pressent et me reprochent une négligence que je n'ai point. Je vous supplie de me permettre de vous voir ce soir, à la sortie de la Caisse d'escompte, et, en retirant de vos mains cet ouvrage proscrit

pour le rendre à mon portefeuille, de vous assurer du très-respectueux dévouement avec lequel je suis, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Ce ton est évidemment celui d'un homme qui se sent appuyé par l'opinion et qui sait très-bien qu'on n'ira pas jusqu'à une rupture en lui rendant son manuscrit. La pièce est enfin livrée au troisième censeur, qui fait quelques modifications, mais qui approuve. Le roi en demande un quatrième, qui fait très-peu de corrections et qui approuve. Il en demande un cinquième. Celui-la, Bret, approuve sans corrections. Ayez donc des censeurs, pour qu'ils se laissent ainsi entraîner eux-mêmes par la curiosité publique[1] ! Le rapport du quatrième censeur, de Desfontaines, qui lui-même écrivait pour le théâtre, offre des passages assez curieux. Il examine très-attentivement l'ouvrage, « dont j'ai fait, dit-il, quatre lectures dans lesquelles j'ai suivi l'auteur phrase par phrase. » Il fait quelques légères suppressions ; il rature par exemple les deux phrases licencieuses que nous avons citées, un passage contre les loteries qui se trouvait dans le monologue. Quant à la

[1] Parmi ces cinq censures, je ne sais où fixer la date de la sixième, celle de Suard, la seule qui concluait à l'interdiction ; je dirai même que dans les papiers de Beaumarchais j'ai bien trouvé la preuve d'une opposition très-prononcée de Suard, et qui se continue, comme tout le monde le sait, après la représentation ; mais je n'ai rien trouvé qui indique que Suard ait été officiellement chargé de censurer le manuscrit de Beaumarchais, lequel parle très-souvent de tous ses censeurs. Cependant Garat, dans ses *Mémoires* sur Suard, et je crois aussi Mme Suard, dans le petit volume qu'elle a publié sur son mari, affirment également le fait.

pièce en elle-même, il plaide pour elle et défend chaque personnage avec une ardeur que Beaumarchais ne dépasserait pas. Il va très-loin dans ce sens, car, rencontrant dans le rôle de Suzanne une phrase tournée d'une manière indécente, et que l'auteur lui-même dut changer aux dernières répétitions, il commence par la supprimer ; ensuite il se ravise, la rétablit, et, avec un amour de l'art assez rare chez un censeur, il écrit en marge : *Mot unique, impossible à remplacer, et que je laisse.* Ce mot est en effet tellement unique, qu'il nous est impossible de le reproduire ici [1]. Après avoir ainsi défendu la pièce de son mieux, le censeur concluait par cette déclaration, qui ne manque pas d'une certaine vérité :

« Je ne crains pas d'ajouter que la représentation de cette pièce peut contribuer à étendre la carrière dramatique, et autant la censure doit être délicate sur tout ce qui concerne la décence, la religion et le gouvernement, autant elle doit

[1] Les phrases purement grotesques trouvent naturellement grâce devant le censeur. Il y en avait de très-fortes en ce genre qui ne furent supprimées qu'à la dernière répétition. L'acteur Dazincourt expose dans ses *Mémoires* la peine qu'il eut à décider Beaumarchais au sacrifice d'une phrase à laquelle il tenait beaucoup. Dans la querelle avec Basile, au quatrième acte, Figaro lui disait : « Si vous faites mine seulement d'approximer madame, *la première dent qui vous tombera sera la mâchoire, et, voyez-vous mon poing fermé ? voilà le dentiste.* » Beaumarchais comptait sur le succès de cette phrase auprès du parterre, et peut-être il ne se trompait pas ; mais ce n'était pas une raison pour qu'elle fût bonne à garder.— Au premier acte, dans l'entrevue avec le docteur Bartholo, Figaro lui disait : « Bonjour, cher docteur de mon cœur, *de mon âme et autres viscères.* » Cette impertinence matérialiste fut sans doute considérée par le censeur comme une critique à l'adresse des médecins.

être indulgente pour les traits qui peuvent tourner au profit des mœurs. C'est à la liberté dont jouissait Molière que nous devons la morale dont ses pièces sont remplies ; ses caractères seraient-ils aussi énergiques qu'ils le sont, si on lui eût imposé la loi de n'en offrir que l'esquisse ?

« DESFONTAINES, Censeur royal. »

Que faire contre un homme qui transforme ainsi successivement cinq censeurs en autant d'avocats, qui a pour lui M. de Vaudreuil, M. de Fronsac, le prince de Nassau, alors à Paris, et qui cabale fortement pour son ami, toute la jeunesse masculine et féminine de la cour, des acteurs et des actrices qui, comptant sur un succès brillant et fructueux, se plaignent hautement du tort qu'on fait à leur théâtre, et enfin tout un public impatient qui demande à grands cris que sa curiosité soit satisfaite ? Que pouvait contre cette explosion le roi lui-même, assisté du garde des sceaux et de Suard ? Il fallut bien accorder à tout le monde ce qu'on avait accordé aux courtisans de Gennevilliers. On assure que pour lever complétement les scrupules du roi, des protecteurs adroits ou des ennemis maladroits de Beaumarchais s'attachèrent à lui répéter que la pièce n'aurait aucun succès, et comme il le désirait de tout son cœur, il se résigna à céder à la fiévreuse curiosité du public, dans l'espérance qu'elle serait déçue.

C'est en mars 1784 que Beaumarchais obtint enfin la permission tant de fois demandée, et il s'empresse d'en donner avis à l'acteur Préville, qui était alors à la campagne, par la lettre suivante qui respire la joie et la fierté du triomphe.

« Paris, le 31 mars 1784.

« Nous nous sommes trompés tous les deux, mon vieil ami. Je tremblais que vous ne quittassiez le théâtre à Pâques, et vous, vous étiez dans l'opinion que *le Mariage de Figaro* ne pourrait pas se jouer.

« Mais il ne faut jamais désespérer de garder un acteur que le public adore, ni de voir vaincre un auteur courageux qui croit avoir raison, et que l'on ne dégoûte pas par les dégoûts. J'ai, mon vieil ami, le *bon* du roi, le *bon* du ministre, le *bon* du lieutenant de police; il ne nous manque plus que le vôtre pour voir un beau tapage à la rentrée. Allons, mon ami! c'est bien peu de chose que ma pièce; mais la voir au théâtre est le fruit de quatre ans de combats; voilà ce qui m'y attache. Quel mal ils ont fait, ces méchants! Deux ans plus tôt, mon ami Préville aurait assuré le succès de mes cinq actes; aujourd'hui le charme qu'il répandra sur un moindre rôle fera bien regretter qu'il ne joue pas le premier[1].

« On me conseille l'étude et la répétition sans éclat, et nous sommes convenus d'agir, mais sans rien dire. Dazincourt et Laporte se sont chargés d'écrire à tout le monde en recommandant le silence, afin que notre bonne fortune ne finisse pas encore une fois par en devenir une de capucin.

« Je vous salue, vous honore et vous aime.

« BEAUMARCHAIS. »

Le tableau de cette première représentation du *Mariage de Figaro* est dans tous les recueils du temps; c'est un des souvenirs les plus connus du XVIIIe siècle. Tout Paris se pressant dès le matin aux portes du Théâtre-Français; les plus grandes dames dînant dans

[1] Pour comprendre cela, il faut savoir que Préville, qui devait d'abord jouer le rôle de Figaro, se trouvant trop vieux et trop fatigué pour un rôle de cette importance, l'avait cédé à Dazincourt; mais comme il voulait contribuer au succès de l'ouvrage, il consentait à accepter le rôle de Brid'oison.

les loges des actrices, afin de s'assurer des places; « les cordons bleus, dit Bachaumont, confondus dans la oule et se coudoyant avec les Savoyards; la garde dispersée, les portes enfoncées, les grilles de fer brisées sous les efforts des assaillants; »—« trois personnes étouffées, dit La Harpe; une de plus, ajoute-t-il malignement, que pour Scudéry; » sur la scène, après le lever du rideau, la plus belle réunion de talents qu'ait peut-être jamais possédée le Théâtre-Français, tous employés à faire valoir une comédie pétillante d'esprit, entraînante de mouvement et d'audace, qui, si elle choque ou épouvante quelques-unes des loges, enchante, agite et enflamme un parterre électrisé :—voilà le tableau qui se trouve partout, et sur lequel par conséquent nous n'insisterons pas. Nous n'y ajouterons qu'un trait nouveau, qui peut-être le complétera assez bien : c'est que Beaumarchais assistait à tout ce tapage, au fond d'une loge grillée, entre deux abbés, avec lesquels il venait de faire un joyeux dîner, et dont la présence lui avait paru indispensable, afin de se faire administrer, disait-il, en cas de mort, des *secours très-spirituels*.—Il nous semble que ce trait manquait au tableau de la première représentation du *Mariage de Figaro* [1].

[1] Nous concluons ce fait d'une invitation à dîner adressée par Beaumarchais à l'abbé de Calonne, frère du ministre, pour le jour de la première représentation du *Mariage de Figaro*, et qui se termine ainsi « : Arrivez, arrivez, mon barbier andaloux ne veut pas célébrer son mariage sans votre officiale attache. Semblable aux souverains, il invitera par des placards cent vingt mille personnes à ses noces. Seront-elles gaies? c'est ce que j'ignore, j'ai conçu cet enfant dans la joie, plaise *aux dieux* (*sic*)

que j'en accouche sans douleur; je sens déjà des mouches, et ma grossesse n'a pas été heureuse. Il me faudra quelques confortatifs et des secours très-spirituels au moment de la crise : je les attends de vous et d'un autre ecclésiastique * en un coin fort obscur. *Venite, abbati, maledicemus de auctore*, mais surtout rions de mes chagrins, je n'en accepte qu'à ce prix. Je vous salue, vous honore et vous aime. BEAUMARCHAIS. »

* L'abbé Sabathier.

XXVIII

LE MARIAGE DE FIGARO DEVANT LA CRITIQUE FRANÇAISE ET LA CRITIQUE ESPAGNOLE. — DU VALET DE COMÉDIE DEPUIS L'ESCLAVE DE LA COMÉDIE ANTIQUE JUSQU'A FIGARO.

Un critique assez célèbre au commencement du siècle, qui a laissé quelques bonnes pages, malheureusement mêlées à beaucoup d'autres d'un ton grossier et d'une extrême pauvreté d'idées, Geoffroy, après avoir gratifié Beaumarchais d'une bordée d'injures, résumait ainsi en 1802 son opinion sur *le Mariage de Figaro* : « Aujourd'hui qu'il n'y a plus ni princes, ni grands seigneurs, ni parlement Maupeou, aujourd'hui qu'on juge Figaro avec l'expérience de dix siècles, ce n'est plus qu'une méchante rapsodie, qu'un salmis de quolibets, de coq-à-l'âne, de calembours, de turlupinades, de jeux de mots. Cette débauche d'esprit, ce style dévergondé, excitent encore de temps en temps le rire de la farce, mais on les méprise après en avoir ri. » Il y avait cepen-

dant en faveur de Beaumarchais un argument qui déjà, en 1802, embarrassait un peu le dédaigneux critique. « C'est une chose plaisante, dit ailleurs Geoffroy, que la destinée des auteurs dramatiques : Beaumarchais, du côté de l'art, est assurément un des moins estimables ;... cependant, *les Deux Amis* exceptés, toutes ses pièces sont restées, et, ce qui est plus heureux, elles se jouent; *le Barbier de Séville* et *Figaro* sont même courus. Combien de poëtes d'un mérite fort supérieur n'ont pas joui d'un sort aussi brillant! La Chaussée a quatre pièces restées au théâtre, on n'en joue jamais une seule, et La Chaussée, pour le ton, le goût et le style, pour toutes les parties de l'art, est infiniment au-dessus de Beaumarchais ; mais la fortune littéraire de l'auteur de *Figaro* a de grands rapports avec sa fortune civile et politique ; l'une a beaucoup influé sur l'autre, et toutes deux sont parties de la même source. Instruire, amuser les hommes, ce n'est rien : il faut les éblouir et les tromper. »

Comment Geoffroy, si peu rétif devant le succès en politique, ne comprenait-il pas que le succès en littérature, quand il se prolonge et se maintient, a bien aussi quelque valeur, et que si le mérite de Beaumarchais consistait à *éblouir* et à *tromper* les hommes, ce qui n'est pas déjà donné à tout le monde, ce ne serait point uniquement avec de *méchantes rapsodies* qu'il les aurait éblouis et trompés jusqu'en 1802? Que dirait-il donc s'il voyait en 1855 les hommes persister à se laisser *éblouir* et *tromper* par ces *méchantes rapsodies*, qui,

quand elles sont bien jouées, continuent à séduire le public, non-seulement en France, mais partout? Il est certain que si l'intérêt qui s'attache à une satire politique a contribué d'abord à l'immense succès du *Mariage de Figaro*, ce n'est pas là ce qui soutient aujourd'hui cette comédie. Pour s'en convaincre, il suffit d'assister à une représentation et de voir combien cette partie de la pièce produit en général peu d'effet sur les spectateurs. Que de saillies mordantes, d'allusions fines et meurtrières dirigées contre des institutions ou des abus qui n'existent plus, au moins sous la même forme, après avoir excité autrefois des applaudissements frénétiques, passent maintenant inaperçues! Ce long monologue du cinquième acte, qui épouvantait Louis XVI et qui trouvait un si vif écho dans le parterre *roturier* de 1784, n'agit presque plus sur le parterre *démocratique* de nos jours. Et cela se conçoit facilement : nous avons expérimenté depuis soixante-dix ans tous les genres d'aristocratie; chaque classe de la société a eu un moment où elle a dit comme Figaro : *Et moi, morbleu!* et où elle a plus ou moins accaparé à son profit le gouvernement et le trésor public. N'avons-nous pas vu naguère un bourgeois ingénieux usurper le titre d'ouvrier comme on usurpait jadis des titres de noblesse et arriver, grâce à ce stratagème, jusqu'au seuil de l'assemblée nationale, d'où il a été exclu, n'ayant pu produire ses *quartiers de prolétariat?* Un parterre qui a vu tout cela ne peut plus guère s'émouvoir des satires de Figaro à l'adresse de ceux qui ont

tout pour s'être *donné la peine de naître*. Que serait aujourd'hui un Montmorency qui n'aurait pas le sou à côté du dernier des roturiers qui aurait su, pour parler poliment, *gagner* quatre ou cinq millions à la Bourse ?

Cependant ce monologue du cinquième acte n'est pas encore absolument mort. Il y a quelques passages qui vivent encore, et qui, depuis soixante-dix ans, ont de temps en temps cette bonne fortune de briller par leur absence, comme autrefois les effigies de Brutus et de Cassius aux funérailles de Junie. Geoffroy nous apprend qu'en 1802 on supprimait quelques-unes des plus *insolentes clabauderies* de Figaro, et spécialement le passage du monologue du cinquième acte relatif à la liberté de la presse. Il paraît néanmoins qu'on permettait à l'acteur Dugazon, chargé du rôle de Figaro, de remplacer le passage supprimé par un autre de son invention qui amusait assez peu Geoffroy, car il était spécialement dirigé contre le célèbre critique du *Journal des Débats*. « J'apprends, disait Figaro-Dugazon, qu'il s'est établi dans Madrid une multitude prodigieuse de journaux, *et que l'un d'eux fait fortune en dénigrant les plus grands poëtes et les plus grands talents*. » « Le trait est court, dit Geoffroy à ce propos, mais vigoureux, éloquent, et même très-convenable au caractère de Figaro : ce barbier était personnellement intéressé à crier publiquement contre un méchant journal qui faisait fortune dans Madrid en se moquant des farceurs de place et des méchants bouffons. » La censure

actuelle, un peu moins sévère que la censure de 1802, se borne à supprimer juste le même passage du monologue, mais aucun acteur ne se croit permis d'y suppléer, et cette lacune subsiste comme un témoignage de la vitalité d'une pièce de théâtre qui, après *soixante-dix ans* d'existence, après avoir perdu, par la ruine même de tout ce qu'elle attaquait, le prestige de hardiesse qu'elle empruntait à des faits qui ne sont plus, touche cependant encore par quelques points à des questions délicates qui ont survécu à la révolution. Certes, quand Figaro nous dit : « Les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours, » une déplorable expérience, qui se reproduit sans cesse parmi nous, répond tout aussitôt que cela n'est pas encore vrai, au moins pour la France, et que, malheureusement pour notre pays, les sottises imprimées engendrent des sottises en action qui mettent l'ordre en péril, et dont la liberté finit toujours par payer les frais; mais quand Figaro ajoute : « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur, » quel homme de bonne foi pourrait se dissimuler qu'il y a là quelque chose d'éternellement vrai, et que l'interdiction absolue du blâme porte une grave atteinte à la valeur morale de l'éloge?

C'est ainsi que la comédie de Beaumarchais, quoique fanée dans son ensemble sous le rapport politique, conserve toutefois, même sous ce rapport, une certaine *actualité*, en même temps qu'elle reste pour les hommes instruits un monument curieux d'une situation unique,

et qui peut-être ne se reproduira jamais en France : celle d'un gouvernement offrant assez d'abus pour défrayer largement une comédie satirique, et trop confiant en lui-même ou trop faible pour empêcher un auteur audacieux et tenace de le traduire sur la scène. Ce caractère *aristophanesque* du *Mariage de Figaro*, qui contribue incontestablement à son originalité, bien qu'il n'offre plus aujourd'hui les dangers qu'il présentait autrefois, ne laisse pas de susciter contre cette comédie beaucoup d'adversaires et parfois des adversaires assez inattendus. De ce nombre sont d'honnêtes bourgeois, qui certainement seraient furieux, si, par un coup de baguette, quelque magicien leur rendait un beau matin l'ancien régime, avec ses colonels âgés de sept ans, son parlement Maupeou, ses lettres de cachet [1], ses mille priviléges et ses mille abus. Ces mêmes hom-

[1] C'est en vain qu'en étudiant superficiellement le passé on essayerait de comparer le régime parfois rigoureux et illégal qu'a subi dans notre siècle la liberté individuelle avec le régime antérieur à la révolution; il n'y a pas de comparaison possible. Qu'on se souvienne seulement que sous Louis XV, un ministre, le duc de La Vrillière, poussait l'impudeur jusqu'à permettre à sa maîtresse de vendre à prix d'argent des ordres d'arrestation signés en blanc de la main du roi. « La marquise de Langeac, dit le comte de Tocqueville dans son *Histoire du règne de Louis XV*, faisait commerce des lettres de cachet, et jamais ne les refusait à l'homme puissant qui avait une vengeance à exercer ou une passion à assouvir. » Il n'était pas même toujours nécessaire d'être un homme puissant. M. de Ségur raconte dans ses *Souvenirs* l'édifiante histoire d'une jeune bouquetière qui, pour se débarrasser d'un mari jaloux, avait obtenu, moyennant dix louis donnés à Mme de Langeac, une lettre de cachet contre lui. Le même jour, le mari ayant eu la même idée que sa femme et ayant de son côté donné dix louis, chacun des deux époux fit enfermer l'autre.

mes pourtant, parce qu'ils aiment la paix, et parce que l'ancien régime n'a pu être détruit sans une secousse qui dure encore, sont disposés à ne voir dans *le Mariage de Figaro* qu'une coupable provocation au désordre et à l'anarchie. Il faudrait être conséquent : ceux qui admettent que la destruction de l'ancien ordre de choses était juste et nécessaire, ne peuvent pas faire à Beaumarchais un crime d'y avoir concouru.

Une critique plus juste à mon sens est celle qui porte sur le défaut de moralité reproché au *Mariage de Figaro*. Il est certain que la comédie, destinée à fustiger le vice en riant, ne peut pas avoir l'austérité d'un sermon; il n'est pas moins certain qu'il y a dans Molière des situations aussi scabreuses et des mots aussi forts que dans le *Mariage de Figaro;* mais si Molière, avec la franche bonne foi du génie, ne recule pas devant tout ce qui lui semble nécessaire à la vérité du tableau qu'il veut peindre, on ne le voit point, comme Beaumarchais, rechercher avec une sorte de parti pris, multiplier sans nécessité, caresser avec complaisance tous les mots, toutes les idées, toutes les situations qui ont un sens plus ou moins licencieux et brutal. Presque tous les personnages de *la Folle Journée,* Almaviva, Figaro, Chérubin, Basile, Marceline, la comtesse elle-même, quoique avec un peu plus de réserve, semblent dominés, on pourrait dire presque absorbés, par le même genre de préoccupations. Cette création de Chérubin, par exemple, qui a trouvé grâce devant des critiques d'ailleurs sévères pour Beaumarchais, est-elle

bien vraie? Si Beaumarchais a pu chercher dans les souvenirs de son enfance à lui, très-précoce, et, on s'en souvient, très-effrontée même pour le XVIIIe siècle, les principaux traits de cette figure, est-ce bien-là une personnification exacte de la puberté en général chez les jeunes gens, non-seulement de treize ans, mais même de quinze et de seize? Ces ardeurs fougueuses, occasionnées par l'éveil des sens, ne sont-elles pas combattues par je ne sais quelle retenue mystérieuse et naïve, non pas factice et grimacière comme celle de Chérubin, qui *ose* très-bien dire à Suzanne, en style de jeune roué : « Tu sais bien, méchante, que je n'*ose* pas *oser*, » mais sincèrement craintive, inquiète et même un peu *farouche?* Ceux-là même qui seront des don Juan ne commencent-ils pas presque tous par être plus ou moins des Hippolyte? Cette nuance, qui donnerait plus de grâce et aussi plus de vérité générale au rôle de Chérubin, me semble à peu près absente, et cependant elle est si bien dans la nature qu'on la retrouve jusque dans les ouvrages où domine encore le génie païen. C'est ainsi que Daphnis, dans le petit roman de Longus, s'il n'a pas la décence extérieure de Chérubin, présente certainement une physionomie plus timide et plus innocente. Le petit Jehan de Saintré, ce Chérubin du moyen âge, offre toutes les nuances qui manquent à celui de Beaumarchais, et même au XVIIIe siècle on comprenait assez bien tout ce qui se mêle de sentiments délicats et élevés aux premières ardeurs de l'adolescence, pour accueillir avec transport un autre Chérubin, qui appa-

rut, je crois, la même année que celui de Beaumarchais, et qui en est comme la contre-partie. Quand on s'était amusé à voir le page du comte Almaviva lutiner Suzanne, mettre en péril l'innocence de Fanchette et soupirer pour la comtesse, on lisait avec délices dans le roman de Bernardin de Saint-Pierre les charmantes paroles que Paul adresse à Virginie : « Lorsque je suis fatigué, ta vue me délasse ; quand du haut de la montagne je t'aperçois au fond de ce vallon, tu me parais au milieu de nos vergers comme un bouton de rose. Quoique je te perde de vue à travers les arbres, je n'ai pas besoin de te voir pour te retrouver ; quelque chose de toi que je ne puis dire reste pour moi dans l'air où tu passes, sur l'herbe où tu t'assieds.... Dis-moi par quel charme tu as pu m'enchanter : est-ce par ton esprit? Mais nos mères en ont plus que nous deux. Est-ce par tes caresses? Mais elles m'embrassent plus souvent que toi. Je crois que c'est par ta bonté.... » Voilà bien ce souffle moral, qui tempère en les épurant les premières agitations des sens chez un adolescent à la fois plus naturel et plus intéressant que Chérubin.

Quoique la pudeur ne fût point le caractère distinctif de Beaumarchais, il ne laissait pas d'avoir quelque soupçon que sa pièce dépassait un peu la dose de licence accordée à une comédie ; aussi le voit-on, comme les ingénieurs qui s'inquiètent surtout du côté faible d'une place, incessamment occupé à défendre le côté vulnérable du *Mariage de Figaro*. La grande affaire de sa préface est de prouver particulièrement que *le Mariage*

de Figaro est empreint d'une *moralité profonde;* sa correspondance est remplie de lettres aux acteurs de Paris ou aux directeurs des théâtres de province, recommandant surtout de représenter cet ouvrage *noblement,* de ne l'avilir par aucune *charge indécente,* d'éviter de pousser même la *gaieté* jusqu'à *l'effronterie.* Tout cela est très-bien; mais, comme dirait Beaumarchais lui-même, tout cela est bon pour le discours, et ce ne sont pas des pensionnaires qui pourraient jouer dans la perfection le *Mariage de Figaro.*

S'il est vrai que le but moral d'une comédie consiste à rendre le vice ridicule, méprisable ou odieux, on serait assez embarrassé pour déterminer la moralité de celle-ci. On a loué quelquefois l'auteur de l'impartialité courtoise avec laquelle il avait dessiné la figure d'un grand seigneur libertin. Le comte Almaviva en effet, quoique déjoué dans ses projets de séduction, reste l'homme distingué de la pièce, non-seulement par le ton et la tenue, mais même par les sentiments. Et cependant c'est lui surtout qui représente le vice, de sorte qu'il ne faut pas avoir beaucoup d'imagination, étant donné le caractère de Suzanne, pour admettre que si Almaviva a perdu la partie ce jour-là, il ne tiendra qu'à lui, pour peu que sa fantaisie persiste, de prendre bientôt sa revanche sur Figaro. De son côté, Figaro, quant aux intentions, est, à tout prendre, l'honnête homme de cette comédie : il défend sa fiancée contre la corruption, et contribue à ramener le comte vers sa femme; mais pour s'apercevoir de ses bonnes qualités, le spec-

tateur a grand besoin d'y regarder à deux fois, tant cette physionomie est mélangée.

Figaro se sent si fier de sa supériorité sur tout ce qui l'entoure, qu'il met une sorte de forfanterie à se faire beaucoup plus retors qu'il ne l'est en effet. Par exemple, quand il dit de Basile : « Fripon, mon cadet, je t'apprendrai à clocher devant les boiteux, » il ne tiendrait qu'à nous de croire qu'il revendique le droit d'aînesse en friponnerie, et cependant ce n'est pas la friponnerie, c'est seulement l'intrigue qu'il aime de passion. De même, dans la scène si grossière avec Marceline, scène pour laquelle Beaumarchais a beau jeu de recommander aux acteurs la décence et la noblesse, lorsque Figaro, en retrouvant sa mère, lui dit : « Embrassez-moi le plus maternellement que vous pourrez ; j'étais loin de vous haïr, témoin l'argent ; » ce cynisme artificiel et forcé produit une si fâcheuse impression, que lorsque Beaumarchais veut mettre dans le cœur de Figaro un bon sentiment, dans sa bouche des paroles émues et dans ses yeux des larmes sincères, le public se demande si ce n'est pas encore là une plaisanterie, et tandis que Figaro pleure réellement, le parterre éclate de rire. Nous avons eu occasion de constater plusieurs fois cet effet de scène, qui se reproduit toujours, et qui sans nul doute n'était pas dans les intentions de l'auteur.

Ce persiflage universel, accompagné d'une assez grande indécence de mots, d'idées et de situations, est évidemment ce qui constitue, au point de vue moral,

le côté faible du *Mariage de Figaro*. Néanmoins, soit que notre siècle, avec ses belles prétentions d'austérité, n'ait guère plus de vertu que le siècle précédent, soit que la gaieté pétillante et intarissable qui assaisonne tout cela ne laisse pas au spectateur le temps de s'arrêter sur ce qui le choquerait, il est certain que les mots équivoques et les situations scabreuses ne nuisent pas au succès de la pièce. Nous avons vu quelquefois, à des représentations du dimanche, de très-honnêtes figures de mères de famille s'épanouir et rire avec délices des saillies les plus risquées de Figaro ou des jeux de scène du cinquième acte, sans paraître s'étonner beaucoup de ce qu'il y a de grivois dans les unes, de choquant et d'invraisemblable dans les autres. Le public, dans son ensemble, est peut-être après tout beaucoup plus innocent que nous tous, qui faisons de la critique et qui, pour employer une expression triviale, mais juste, *cherchons des vers dans les cerises;* il s'amuse de ce qui lui semble spirituel et amusant, et il n'en demande pas davantage.

Considéré au point de vue de l'art et dans ses rapports avec l'histoire du théâtre en France, *le Mariage de Figaro,* quoiqu'il soit moins judicieusement *intrigué* et écrit avec plus d'inégalité et d'affectation que le *Barbier de Séville,* offre plus d'ampleur et plus d'originalité, en ce sens qu'il représente plus complétement cet instinct et ce goût d'innovation qui distinguaient Beaumarchais.

On l'a déjà justement remarqué, ce qui caractérise

la comédie entendue à la manière de Beaumarchais, c'est, en usant d'un mot plus allemand que français, mais qui rend assez bien l'idée dans son sens le plus général, c'est la *modernité*, c'est-à-dire l'exclusion, ou du moins, en ce qui touche Figaro, la transformation absolue de toutes les traditions et de tous les types de la comédie antique; ce qui la caractérise encore, c'est la fusion de tous les genres de comédie que Molière avait jusque-là traités séparément dans *le Misanthrope*, dans *l'École des Femmes* et dans *les Fourberies de Scapin*, un mélange parfois un peu incohérent, mais brillant et original, de tons et d'effets empruntés à la comédie d'intrigue, à la comédie de mœurs et de caractère et à la haute comédie. *Le Mariage de Figaro* offre des aliments pour tous les goûts; il y a de l'analyse philosophique, même dans les parties où, comme dit Sedaine dans une lettre à Beaumarchais, la philosophie prend des allures de Polichinelle; il y a des traits de caractère bien sentis et vivement rendus, des effets de scène très-intéressants et très-habilement amenés, un dialogue peu châtié parfois ou prétentieux, mais souvent attrayant pour les esprits, même les plus difficiles, par la prestesse avec laquelle les deux interlocuteurs se renvoient le volant des saillies sans jamais le laisser tomber par terre. Il y a dans l'action générale un entrain, un brio empruntés à la comédie espagnole, qui font passer par-dessus les invraisemblances. Il y a enfin des parties de grosse gaieté et de charge qui ne sont pas celles qui ont le moins de succès. Beaumarchais

ne comprenait pas le dédain de ces auteurs délicats qui répugnent à se servir de certains moyens ; tout lui était bon : il voyait dans le public assemblé un grand enfant qui ne cherche qu'à rire, et il ne se trompait guère. Depuis soixante-dix ans qu'on joue *le Mariage de Figaro*, la tirade sur *goddam* n'a jamais manqué d'égayer le parterre ; le bégaiement de Brid'oison, les glapissements de l'huissier criant : *Messieurs, silence!* dans la scène de l'audience, le langage pittoresque et grotesque de l'ivrogne Antonio, contribuent largement, pour leur part, à l'effet général.

Quoique ce rire de la farce, comme le nomme Geoffroy, ne soit pas plus à mépriser chez Beaumarchais que chez Molière, où on le rencontre également, il est clair que si *la Folle journée* ne brillait que par là, elle perdrait beaucoup de son prix ; mais ce comique un peu fort, combiné avec tout le reste, contribue à donner à la pièce un avantage inappréciable et incomparable que toute l'élégance, toute la correction possibles ne donnent pas toujours, et qui s'appelle la vie. Cet avantage permet à la comédie de Beaumarchais de ne s'inquiéter pas plus de notre critique modérée que du dédain fastueux de Geoffroy.

Une question beaucoup moins souvent traitée que les précédentes, et qui cependant se présente ici tout naturellement, est celle de savoir jusqu'à quel point Beaumarchais, dans ses *comédies espagnoles*, a tiré parti du théâtre espagnol. Il me paraît incontestable que ses emprunts se réduisent à peu de chose. Les caractères

sont très-peu espagnols ; Almaviva ne ressemble guère à un *grand d'Espagne*, surtout à l'époque du *droit du seigneur*, si tant est que le *droit du seigneur* ait jamais existé, surtout en Espagne, ce dont je doute ; mais même en prenant Almaviva comme une figure française, il y a quelque chose de singulièrement hétéroclite dans cette coutume plus ou moins authentique attribuée à la première période du *moyen âge* qui vient ainsi se planter au beau milieu d'une comédie toute imprégnée des mœurs du XVIIIe siècle. Cependant l'ensemble de ces figures diverses offre je ne sais quelle nuance légère d'étrangeté assez difficile à définir, qui tient peut-être moins aux personnages en eux-mêmes qu'à leur nom, à leur costume, à la guitare, aux balcons et à d'autres accessoires de même nature, mais qui contribue à leur donner une physionomie à part. Dans sa structure, *le Mariage de Figaro*, avec ses surprises, ses scènes de nuit et ses coups de théâtre, n'est pas sans analogie avec la comédie espagnole, surtout avec les pièces d'*intermèdes*, qui, on l'a vu dans les lettres écrites d'Espagne par Beaumarchais, l'avaient particulièrement intéressé. Le personnage principal, quoiqu'il dérive plutôt du Gil Blas français que du *gracioso* espagnol, présente cependant quelques traits qui le rapprochent de ce dernier type, ne serait-ce que le goût des proverbes et du bel esprit. Dans la comédie de Moreto intitulée : *No puede ser el guardar una mujer* (garder une femme est chose impossible), comédie qui présente quelques rapports de détail avec le *Barbier de Séville*, il y a

un *gracioso*, Tarugo, qui n'est pas sans offrir une certaine parenté avec Figaro. Un critique spirituel et érudit, M. Philarète Chasles, s'occupant de l'étymologie de ce nom de Figaro, qui, pris en lui-même, n'est point espagnol, l'a fait dériver du mot *picaro*, qui est à peu près synonyme de vaurien, et qui a donné son nom en Espagne à toute une série de romans dits *picaresques*, dont les héros sont des aventuriers. J'ai vainement cherché dans les papiers de Beaumarchais quelque vérification de cette étymologie. Ce qui me porterait à en suspecter la justesse, c'est que, dans le manuscrit du *Barbier de Séville*, l'auteur, au lieu d'écrire Figaro, écrit constamment *Figuaro*. Ce nom que Beaumarchais a rendu si fameux, se serait donc d'abord présenté à son esprit sous une forme qui n'est pas celle adoptée plus tard par lui-même dans le texte imprimé, et qui nous éloigne un peu plus de l'étymologie de *picaro;* mais *Figuaro* n'étant pas plus espagnol que Figaro, la difficulté reste entière et la question aussi douteuse que pour le Tartufe de Molière, dont l'étymologie est également un peu incertaine. Peut-être serait-il plus juste de faire dériver ce nom de fantaisie adopté par Beaumarchais du mot espagnol *figura*, qui s'applique à des personnages de comédie et qui, transformé en *figuron*, est devenu le nom commun de toute une classe de pièces qui tiennent de la caricature.

Quelque opinion qu'on ait de cette étymologie, ce qui peut sembler bizarre au premier abord, c'est que de tous les pays où les deux comédies de Beaumarchais

ont été traduites [1], l'Espagne est celui où elles paraissent avoir eu le moins de succès. Un poëte dramatique espagnol assez distingué, Garcia de La Huerta, à la vérité très-hostile au théâtre français en général, parlant en 1785 d'une traduction espagnole du *Barbier de Séville*, s'exprime ainsi :

« Don Manuel Fermin de Laviazo a fait une traduction du *Barbier de Séville*, et quoiqu'il ait purgé cette comédie de ses impropriétés les plus grossières, quoiqu'il lui ait donné plus de mouvement en la réduisant en trois actes et qu'il en ait amélioré le style en convertissant en vers la prose *soporifique* (*soporifera*) de Beaumarchais, la pièce n'en est pas moins restée une comédie burlesque pleine de cette *platitude française* (*platitud francesa*) qui est intolérable pour les personnes de bon goût. »

[1] Elles l'ont été à peu près partout, car en même temps que le prince de Nassau constate dans une de ses lettres, l'existence et le succès d'une traduction *polonaise* du *Barbier de Séville*, Gudin, dans son manuscrit nous assure que le *Mariage de Figaro*, « traduit, dit-il, dans la langue de l'*Indostan*, a été joué dans cette langue sur ces mêmes rives où les Grecs allaient chercher la sagesse. » Beaumarchais, avec son caractère essentiellement français, paraît en général se soucier assez peu de ce qui s'écrit sur lui à l'étranger. On serait tenté de supposer, par exemple, qu'il a dû éprouver une assez vive curiosité pour le drame allemand dans lequel Goethe le faisait figurer tout vivant. Il n'en dit pas un seul mot dans sa correspondance. Ce n'est qu'en 1784, lorsque fut imprimée la première traduction française de ce drame par Friedel, qu'avant d'en autoriser la publication, le censeur écrit à Beaumarchais pour lui demander s'il consent à ce que la traduction paraisse avec son nom. Ce dernier, sans doute occupé d'autre chose, fait attendre longtemps sa réponse, ce qui désole l'infortuné traducteur; il répond enfin pour demander qu'on change le nom de Beaumarchais, adopté par Goethe, en celui de *Ronac*, et le nom de son beau-frère Guilbert en celui d'*Ilberto*. C'est en effet avec ce travestissement que parut en France la première traduction du drame allemand de *Clavijo*.

Ce critique espagnol, on le voit, n'y va pas de main morte; il peut marcher de pair avec Geoffroy, il peut même se flatter d'être le premier qui ait découvert que la prose du *Barbier de Séville* était *soporifique*. Personne, à coup sûr, ne s'était encore avisé de lui reprocher ce défaut-là. Ce même La Huerta, après avoir déclaré que les comédies de Beaumarchais ne peuvent être *envisagées qu'avec le plus profond mépris*, accuse la critique française de n'avoir pas assez insisté sur les *fautes les plus essentielles*, parce qu'elle ne connaissait pas assez, dit-il, l'invraisemblance qui y règne. Et comme il veut bien nous signaler lui-même ces fautes *énormes*, je pense qu'on ne sera peut-être pas fâché de savoir en France ce qui choque épouvantablement un Espagnol, un peu entaché de pédantisme, dans les comédies de Beaumarchais, et d'abord dans le *Barbier de Séville*.

« Cette pièce, dit La Huerta, ne mérite pas qu'on se donne la peine d'en faire un examen complet et rigoureux. Il suffira, pour convaincre les plus obstinés, de mettre en relief quelques-unes des fautes si nombreuses qu'elle renferme, fautes qui sont moins excusables chez M. de Beaumarchais que chez tout autre, non-seulement parce qu'il a résidé quelque temps en Espagne, et même assez longtemps pour pouvoir éviter les erreurs qu'il a commises, mais encore parce qu'il se vante très-hautement de connaître nos mœurs. Quel homme ne rirait, par exemple, pour peu qu'il connaisse les mœurs de l'Espagne, de voir un barbier qui, ayant une boutique ouverte à Séville, se présente dans la rue à sept ou huit heures du matin, heure *précise* à laquelle il doit *faire ses barbes*, avec la tournure et le costume d'un *majo*,

avec une guitare en bandoulière, écrivant une séguédille, retouchant de temps en temps sa chanson avec un crayon et faisant de son genou un pupître. Un tel être n'a jamais existé et n'existera jamais, et s'il était possible qu'un barbier tombât dans une semblable folie, il en serait bientôt puni, car il se verrait chassé de la rue par les cris des enfants du quartier, et peut-être à coups de pierres. C'est en vain qu'on dirait, pour sauver l'absurdité de cette situation, que la maison du barbier est *à quatre pas*, car s'il en est ainsi, il pourrait, de l'endroit où il est, la montrer au comte Almaviva, sans avoir besoin de lui donner des détails sur son enseigne. En outre, la plus grande inconvenance de la situation consiste dans l'inopportunité de l'heure adoptée par l'auteur, heure à laquelle même les aveugles qui gagnent leur vie en jouant de la vielle n'ont pas coutume de faire leur charivari. Et voilà pourquoi le barbier, même à sa porte, ne pourrait ni chanter ni jouer de la guitare, attendu que les gens du voisinage qu'il incommoderait l'obligeraient à se taire et à se retirer.

« Ce n'est pas une moindre inconvenance de faire paraître en scène le comte Almaviva, titre qui n'existe pas en Espagne, et encore moins avec la qualité de *grand* que lui donne le poëte prosaïque [1], de le faire paraître vêtu à l'espagnole, ainsi que Rosine, en même temps qu'on nous offre le ridicule barbier habillé en *majo*, synchronisme fort extraordinaire pour un Espagnol et pour tous ceux qui savent que le costume et même le nom de *majo* sont si modernes en Espagne, qu'on ne trouverait ce nom dans aucun ouvrage ayant cinquante ans d'antiquité. Voilà pourquoi l'Académie espagnole, en acceptant ce mot de *majo* dans le quatrième volume de son dictionnaire imprimé en 1737, l'a accueilli sans y joindre aucune autorité qui garantît son origine, apparem-

[1] Cette critique de La Huerta, qui consiste à reprocher à Beaumarchais d'avoir placé dans une comédie un grand d'Espagne sous un nom imaginaire, au lieu de lui donner un nom réel, semblera un peu extraordinaire en France. L'inconvenance pour nous consisterait bien plutôt à mettre en scène un nom réel.

ment parce qu'elle n'en a point trouvé, à cause de la *modernité* de ce mot, et c'est probablement par la même raison qu'elle a omis les mots de *maja*, *majeza*, et autres dérivés dont nous nous servons aujourd'hui, et qui n'étaient pas aussi usités en 1737 que maintenant : il y a donc ignorance grossière chez ceux qui disent et pensent que l'habit de *majo* est le costume propre et caractéristique de notre nation, tandis qu'il est certain au contraire qu'il est le plus opposé à notre caractère grave et circonspect... Et dans tous les cas, ce costume n'étant point encore en usage à l'époque où l'on portait le costume à l'espagnole, c'est une inconvenance absurde de les unir et de les faire paraître en même temps dans une pièce.

« Les noms que Beaumarchais donne à quelques-uns des acteurs de ses comédies sont également très-ridicules et très-impropres. Le nom de Bartholo, dont il baptise un médecin, ne s'emploie en Espagne qu'entre gens de la plus basse classe ou dans le style le plus familier, parce qu'il est une espèce de diminutif de *Bartholome*, diminutif dont on ne se sert que pour exprimer le mépris ou la tendresse ; d'où il résulte qu'il y a une ignorance *très-coupable* (*muy culpable*) à supposer que le billet de logement dont il est question au second acte du *Barbier* a pu être adressé au docteur *Bartholo* tout court. A cette inconvenance correspond gracieusement celle qui consiste à appeler deux valets galiciens, l'un *L'Eveillé*, c'est-à-dire *el Despierto*, et l'autre *La Jeunesse*, c'est-à-dire *La Juventud*, noms qui appartiennent à la soldatesque française, ou à des domestiques de quelque hôtel de Paris, et non point à des valets galiciens, qui d'ordinaire s'appellent *Domingo* ou *Farruco*. Il est certain qu'un *L'Eveillé* et un *La Jeunesse* font avec un docteur *Bartholo* l'assemblage le plus réjouissant.

« Malgré tous ces défauts et beaucoup d'autres également grossiers sur lesquels je ne m'arrête pas, parce que, pour les relever, il faudrait un épais volume, cette comédie, très-applaudie à Paris et dans toute la France, est une des comédies modernes qui ont eu le plus de succès et se jouent le

plus fréquemment. On doit en conclure que partout il y a un public vulgaire qui approuve les choses absurdes, et se passionne pour les ouvrages qui ont le moins de mérite. »

Quel terrible homme que ce pédant espagnol ! Quel fanatique amour de la vraisemblance ! On ne se douterait guère que cette critique nous vient du pays qui a produit les héros de tragédie ou de comédie

Enfants au premier acte et barbons au dernier.

Il est probable que si Beaumarchais a lu ce foudroyant réquisitoire de La Huerta, il se sera contenté de recopier pour lui et de lui envoyer ce passage de la préface du *Barbier de Séville :* « Des connaisseurs ont remarqué que j'étais tombé dans l'inconvénient de faire critiquer des usages français par un plaisant de Séville, à Séville, tandis que la vraisemblance exigeait qu'il s'étayât sur les mœurs espagnoles. Ils ont raison ; j'y avais tellement pensé, que, pour rendre la vraisemblance encore plus parfaite, j'avais d'abord résolu d'écrire et de faire jouer la pièce en langage espagnol ; mais un homme de goût m'a fait observer qu'elle en perdrait peut-être un peu de sa gaieté pour le public de Paris, raison qui m'a déterminé à l'écrire en français. »

Après avoir ainsi écrasé le *Barbier de Séville* dans la préface d'un des volumes de son *Théâtre espagnol*, La Huerta annonçait pour un prochain volume une critique du *Mariage de Figaro ;* mais, au moment d'aborder cette tâche, il y renonce, parce que la pièce est, suivant lui, *trop méprisable dans toutes ses parties.*

« Cette comédie est, dit-il, une continuation de la comédie du *Barbier de Séville*, elle est conçue dans le même esprit, et nous y retrouvons tous les personnages de cette dernière, excepté les deux Galiciens si bien baptisés *La Jeunesse* et *L'Éveillé*[1]; mais les défauts du *Mariage de Figaro* sont *beaucoup plus énormes* (*mucho mas enormes*) que ceux du *Barbier de Séville*. Les calomnies et les satires contre notre nation, l'oubli de la décence et de la vérité et l'abandon de toute vraisemblance sont les principales qualités qui décorent cette pièce. Pour ce motif, et comme d'ailleurs j'ai lu une lettre écrite à une dame espagnole qui réside à Paris par un habitant de Madrid, dans laquelle *le Mariage de Figaro* se trouve analysé et ridiculisé avec assez de grâce, et que cette lettre circule en manuscrit parmi tous les gens de goût, je me crois dispensé du pénible travail de relire une aussi méprisable farce; et cependant cette comédie, *avec tous ses défauts, a ses partisans, même parmi nous*. Rien n'est plus commun que de voir des gens se permettre de juger ce qu'ils n'entendent pas. Plusieurs pensent que la poésie est chose si commune, que chacun peut apprécier ses productions comme s'il s'agissait des choux et autres légumes qui se vendent au marché[2]. »

Cette appréciation de La Huerta ne peut pas être prise comme l'expression exacte de l'opinion de ses compatriotes sur les comédies de Beaumarchais, d'autant plus que La Huerta nous apprend lui-même que ces ouvrages comptent des partisans en Espagne. Cependant nous avons eu l'occasion de constater qu'ils n'ont pas eu de l'autre côté des Pyrénées autant de retentissement que

[1] On voit que la Huerta ne peut pas digérer les deux faux Galiciens. Cependant il y a dans le *Mariage de Figaro* le nom de *Grippe-Soleil*, jeune berger andaloux, qui doit être encore plus difficile à traduire en Espagnol que celui de *La Jeunesse* ou de *L'Éveillé*.

[2] *Theatro espanol, por don Vicente Garcia de La Huerta*, préfaces des t. V et XIII.

dans plusieurs autres pays. Des Espagnols assez instruits que nous avons consultés ne connaissaient même pas *le Mariage de Figaro* [1]. Ce fait s'explique assez bien quand on réfléchit que c'est précisément cette teinte espagnole très-légère et plus ou moins exacte, appliquée sur un fonds d'idées et de mœurs françaises, qui, en donnant pour nous Français aux comédies de Beaumarchais une physionomie plus piquante, rend ce mélange beaucoup moins intéressant pour des Espagnols, choqués surtout de ce qu'il peut offrir d'hétérogène.

Quoi qu'il en soit, malgré les anachronismes qu'un Espagnol découvre facilement dans le costume de Figaro, et malgré les défauts plus graves que la critique française a pu reprocher à ce caractère, Beaumarchais en a fait une de ces créations qui restent dans l'histoire de l'art et dans la mémoire des hommes. Figaro vivra autant que Panurge, autant que Gil Blas. Il y aurait, ce me semble, un travail instructif et nouveau à tenter sur ce personnage ; il y aurait à le comparer à tous les personnages de même nature, à montrer que Figaro est en même temps le roi et le dernier des valets de comédie. Beaumarchais est arrivé juste à un moment où ce type traditionnel, représenté par l'esclave dans la comédie antique, et qui s'est continué à travers les siècles jusqu'à nos jours en se modifiant, avait perdu toute signi-

[1] Pourtant on nous assure, d'un autre côté, qu'il y a à Séville des *ciceroni* espagnols qui montrent aux voyageurs ingénus l'endroit où était la boutique de Figaro, je crois même qu'ils vont jusqu'à montrer la boutique.

fication. En lui donnant sa dernière forme, Beaumarchais a consommé en quelque sorte l'existence de ce type. Après Figaro, il n'y a plus et il ne peut plus y avoir de *valet de comédie.*

Contrairement à l'opinion de Diderot et à celle qu'exprime le savant M. Naudet dans la préface de sa traduction de Plaute, je crois qu'on pourrait prouver que ce personnage du *valet de comédie,* quoique né de l'esclave antique, n'est pas une importation purement artificielle, restée sans aucun rapport avec nos usages et n'ayant jamais eu rien de réel. De l'esclave antique au valet de comédie tel que l'a compris Beaumarchais, on pourrait noter toute une série de transformations où l'on verrait ce type s'adapter plus ou moins aux sociétés dans lesquelles il se produit. Il faudrait prendre l'esclave de la comédie antique dans les ouvrages de Plaute surtout, où ce personnage est particulièrement caractérisé, puis le comparer avec l'*esclave* de cette comédie du IVe siècle retrouvée par M. Magnin et intitulée *Querolus,* dans laquelle se rencontre une figure des plus curieuses comme expression de la chute imminente de l'esclavage. On étudierait ensuite cette même figure d'esclave quand elle reparaît au XVe siècle transformée en valet, dans le premier essai dramatique plus ou moins calqué sur la comédie ancienne, dans la *Célestine.* On examinerait les figures de *valets* qui se rencontrent dans la comédie du XVIe siècle, dans les pièces de Larivey par exemple, où ces figures sont également imitées de l'antique, mais considérablement modifiées.

On suivrait ce type dans les comédies d'intrigue de Molière; on le verrait s'altérer de plus en plus dans les comédies de Regnard, où le valet devient exigeant, insolent, jusqu'à traiter son maître de voleur quand ce dernier ne lui paye point ses gages, et surtout dans celles de Lesage. Ici Crispin *rival de son maître* est réellement sur le point de supplanter ce dernier auprès de sa fiancée, et, lorsque sa fraude est découverte, au lieu de recevoir, suivant l'usage immémorial, des coups de bâton, il entend le beau-père lui dire, ainsi qu'à son camarade La Branche : « Vous avez de l'esprit, mais il en faut faire un meilleur usage, et pour vous rendre honnêtes gens, je veux vous *mettre tous deux dans les affaires.* » Le valet fantastique de Beaumarchais représente précisément ce valet qui va passer maître et entrer *dans les affaires.* En suivant ainsi à travers les siècles ce rôle de l'esclave du théâtre antique transformé en valet de comédie, on pourrait, je crois, démontrer non-seulement que cette figure, qui représente au théâtre la protestation éternelle de l'intelligence contre la force ou le privilége, a toujours offert quelque rapport avec le milieu social au sein duquel elle apparaissait, mais encore que ses altérations successives répondent assez bien au mouvement qui a fait passer les sociétés de l'esclavage au servage, du servage à la domesticité héréditaire et jusqu'à un certain point forcée, de celle-ci enfin à la domesticité librement choisie, librement quittée, où par le fait le domestique n'est plus guère que ce qu'on appelait en style révolu-

tionnaire un *officieux*. La conséquence de ces transformations diverses, c'est que ce type traditionnel d'astuce et de fourberie n'a plus aujourd'hui de raison d'être ; n'étant plus l'expression de la révolte de l'esprit opprimé par la servitude comme dans le monde antique, ou gêné dans son essor comme dans les sociétés aristocratiques, l'esclave ou le valet ne peuvent plus jouer sur le théâtre le rôle qu'ils y jouaient autrefois. Aussi le valet de comédie a-t-il à peu près disparu de la scène, au moins sous son ancienne forme; au lieu d'y représenter l'homme habile d'une comédie d'intrigue, il y joue maintenant exactement le même rôle que dans la vie réelle, c'est-à-dire qu'il annonce les gens et apporte les lettres.

Cette donnée sur le *valet de comédie* ne peut être qu'indiquée ici; nous laissons à d'autres le soin de la vérifier comme nous l'avons vérifiée nous-même[1]. Ce

[1] Nous avons essayé, au Collége de France, d'esquisser en une leçon une sorte de monographie de ce type de l'esclave et du valet de comédie. Nous ne reproduirons pas ici ces développements, dans la crainte de surcharger de dissertations un ouvrage plus spécialement biographique et historique. Disons seulement pour ceux que la question intéresserait, qu'une simple comparaison de quelques types d'*esclave* et de quelques types de *valet* suffit à démontrer que si les Frontin, les Crispin, les Scapin sont en effet des copies des Daves, des Geta, des Liban, ils en sont des copies très-modifiées, non pas tant dans la physionomie extérieure que dans le fond même des sentiments et des idées, dans la physionomie morale, s'il est permis d'employer cette expression. Or, ce sont précisément ces modifications intimes apportées au type traditionnel qui constituent le rapport des *figures* de valet de comédie avec les mœurs de chaque époque, et impriment à ces figures une portion in-

qui est certain, c'est que Beaumarchais a été assez heureux pour pouvoir rattacher un personnage de théâtre

contestable de vérité, jusqu'au moment où la révolution française les fait disparaître.

Qu'on prenne, par exemple, le personnage de l'esclave Liban dans *l'Asinaire* de Plaute, et qu'on le compare au héros de la pièce de Molière, *les Fourberies de Scapin*. Les deux rôles offrent le même caractère de ruse et d'effronterie, le même appareil de supercheries et de mensonges, pour dérober de l'argent aux pères et servir les intrigues des fils; mais sous cette ressemblance extérieure perce l'intime différence des siècles. Liban est un être en qui l'esclavage a détruit tous les bons instincts de l'homme et développé outre mesure les mauvais. Son astuce a un caractère de dégradation, et sa gaieté est souvent féroce. C'est l'esclave qui continue au théâtre la licence momentanée des saturnales, qui se complaît à énumérer avec une sorte d'énergie sauvage les cruels supplices qu'il est habitué à subir en les bravant : houssines, bâtons, croix, lames ardentes, carcans, tortures. « Que de fois, dit-il à son camarade Léonidas, tu as mis sur les dents, par la dureté de ta peau, huit grands estafiers armés de bouleaux pliants ! » C'est pour l'unique plaisir de mal faire, que Liban emploie son talent d'intrigue à servir les passions du fils de famille. Entre son jeune maître et lui aucune nuance d'attachement; on dirait plutôt qu'il éprouve le besoin de lui rendre mépris pour mépris. C'est ainsi qu'avant de livrer à Argyrippe l'argent qu'il a escroqué à son père, il exige qu'Argyrippe se transforme en bête de somme, qu'il se mette à quatre pattes, et qu'il le porte, lui Liban, sur son dos. Malgré ses protestations, Argyrippe est obligé de subir cette exigence, et l'esclave fait le tour du théâtre monté sur le dos de son jeune maître, en s'écriant : « Voilà comment on dompte les cœurs superbes ! » Cette scène devait avoir un grand succès auprès du parterre d'alors, la *cavea*, où se pressaient à la fois les affranchis et les esclaves. Ce caractère de gaieté brutale et sinistre, ce fonds de haine et de mépris, ne se retrouvent plus dans la physionomie de Scapin. Celui-ci est un aventurier retors, spirituel et joyeux, qui a eu, comme il dit, *quelque petit démêlé avec la justice*, mais qui ne met pas le moindre amour-propre à se trouver de nouveau en rapport avec elle. S'il a embrassé la profession de valet, c'est qu'il ne voit pas d'autre carrière où il puisse exercer ses talents plus utilement pour lui. Il ne se fait pas scrupule de jouer des tours même à son jeune maître, et

à une des crises les plus importantes de l'histoire humaine. Le souvenir de Figaro est intimement lié à

cependant il identifie jusqu'à uncertain point son existence à la sienne, et n'est pas sans éprouver pour lui une certaine affection. Ainsi, lorsque Léandre, après l'avoir maltraité, après avoir voulu le tuer, ayant besoin de son secours, lui demande pardon, Scapin résiste jusqu'au moment où Léandre se jette à ses genoux. Ici le cœur de Scapin s'attendrit : « Levez-vous, dit-il à Léandre, et une autre fois ne soyez pas si prompt. » La différence de ses sentiments et de ses procédés, par rapport à ceux de l'esclave Liban, est proportionnée à la différence même de leurs conditions respectives.

Soutenir que, dans la vie réelle, au XVIIe et au XVIII siècle, il n'y avait point de valet qui ressemblât plus ou moins aux Scapin, aux Crispin, aux Frontin, ce serait contredire tous les témoignages contemporains. La domesticité était alors la seule carrière ouverte à beaucoup d'intelligences passablement cultivées et très-raffinées; elles y déployaient une aptitude à l'intrigue qui trouve aujourd'hui d'autres emplois bien plus étendus et plus avantageux : tel homme de nos jours qui aurait été un Scapin au XVIIe siècle, est un personnage décoré de plusieurs ordres, qui a su pêcher en eau trouble une assez belle fortune pour entretenir lui-même plusieurs laquais infiniment plus candides que leur maître. Dans *les Précieuses ridicules*, La Grange dit « qu'il a un certain valet nommé Mascarille, qui passe pour une manière de bel esprit, qui fait l'homme de condition, se pique de galanterie et de vers, etc., etc. » Il n'y a rien là d'invraisemblable, quand on se rappelle que dans la fameuse *journée des madrigaux* où toute la société de Mlle de Scudéry se trouva prise d'une rage de versification violente, les valets eux-mêmes, dit la chronique, s'en mêlèrent; et enfin, lorsque Mercier, dans son *Tableau de Paris au XVIIIe siècle*, peint le valet réel, le laquais, ce portrait ressemble assez à celui du valet de comédie, pour qu'on pût aisément s'y tromper. « Ordinairement, dit-il, un laquais de bon ton prend le nom de son maître, quand il est avec d'autres laquais; il prend aussi ses mœurs, ses gestes, ses manières. Il porte la montre d'or, des dentelles, il est impertinent et fat. Chez les jeunes gens, c'est le confident de monsieur quand celui-ci n'a pas d'argent; c'est son proxénète quand il a une fantaisie; c'est le menteur le plus intrépide quand il faut congédier des créanciers et tirer son maître d'embarras. »

Entre ce portrait d'après nature et celui d'un Scapin, la diffé-

celui de la révolution française, et il n'en faut pas davantage pour éterniser un nom.

rence n'est pas grande. En un mot, il en est de cette figure de valet comme des autres personnages de la comédie d'intrigue au XVIIe et au XVIIIe siècle : à côté de l'imitation des anciens, on y peut discerner l'imitation de la vérité : par fois même les deux imitations se confondent. Deux sociétés aussi différentes que la société antique et la société du XVIIIe siècle, offraient cependant un point de ressemblance : elles étaient toutes deux aristocratiquement organisées, et c'est ce qui explique que les types de la comédie ancienne, et notamment celui de l'*esclave*, aient pu se perpétuer en se modifiant dans la comédie d'intrigue telle qu'on la comprenait en France avant la révolution.

XXIX

BEAUMARCHAIS EMPRISONNÉ A SAINT-LAZARE. — SA QUERELLE ET SA RÉCONCILIATION AVEC MIRABEAU.

Le Mariage de Figaro avait eu soixante-huit représentations presque consécutives avec un succès jusqu'alors inouï. Le chiffre de recette de la première représentation est de 6,511 livres; celui de la soixante-huitième est de 5,483 livres. En huit mois, du 27 avril 1784 au 10 janvier 1785, cette pièce avait produit à la Comédie-Française (sans y comprendre la cinquantième représentation, donnée au profit des pauvres sur la proposition de Beaumarchais) une recette brute de 346,197 livres, sur lesquelles, tous frais déduits, il restait aux comédiens en bénéfice net 293,755 livres, sauf la part d'auteur de Beaumarchais, évaluée à 41,499 livres. On voit que si *le Mariage de Figaro*

pouvait être discuté comme œuvre d'art, il offrait comme élément de recette une valeur indiscutable. A la vérité, la pièce était montée avec un soin extrême et jouée avec une rare perfection.

Tous les rôles importants étaient confiés à des artistes de premier ordre : Mlle Sainval, la tragédienne alors en vogue, sur les sollicitations de Beaumarchais, avait accepté le rôle de la comtesse Almaviva, dans lequel elle déployait un talent d'autant plus attrayant, qu'il était plus imprévu ; Mlle Contat enchantait le public dans le rôle de Suzanne par la grâce, la finesse de son jeu, le charme de sa physionomie et de sa voix. Une très-jeune et très-jolie actrice, qui fut bientôt enlevée par la mort à la fleur de ses dix-huit ans, Mlle Olivier, dont le talent, dit un contemporain, était naïf et frais comme sa figure, prêtait cette naïveté et cette fraîcheur au rôle un peu vif de Chérubin. Molé jouait le rôle du comte Almaviva avec l'élégance et la noblesse qui le distinguaient. Dazincourt représentait Figaro avec tout son esprit, en dégageant cette figure de toute vulgarité. Le vieux Préville, qui ne plaisait pas moins dans le rôle de Brid'oison, l'avait passé au bout de quelques jours à Dugazon, qui le rendait avec plus de force et autant d'intelligence. Desessarts, avec sa rondeur, donnait du relief au personnage ici très-sacrifié de Bartholo ; les rôles secondaires de Basile et d'Antonio étaient également bien joués par Vanhove et Bellemont ; enfin, par un caprice original, un tragédien assez célèbre, Larive ne voulant pas que la tragédie fût représentée dans la

pièce seulement par Mlle Sainval, avait demandé le petit bout de rôle de *Grippe-Soleil*.

Cette vogue immense d'une comédie aristophanesque, en inquiétant quelques esprits ou en choquant quelques consciences sincèrement timorées, réveillait naturellement aussi la foule des envieux, qui ne manque jamais, surtout quand le triomphateur aime à afficher son triomphe, et l'on connaît le faible de Beaumarchais. C'était donc au milieu d'un feu croisé de satires en prose et en vers que l'auteur du *Mariage de Figaro* poursuivait sa carrière, versant sur ses *blasphémateurs*, non pas des torrents de lumière, mais des torrents de gaieté et de quolibets également en prose et en vers [1].

Non contents de le chansonner, ses ennemis lui tendaient des embûches. S'il écrivait une lettre mordante à un de ses amis, le président Dupaty, qui lui demandait une loge grillée pour des dames *scrupuleuses* qui voulaient bien voir sa pièce, mais ne voulaient pas être vues, on faisait circuler la lettre en disant qu'il avait eu l'audace de l'adresser à un duc et pair, et il était obligé d'écrire au ministre de la maison du roi pour

1 On a souvent cité quelques-unes des pièces satiriques dirigées contre le *Mariage de Figaro*. On connaît moins les ripostes de Beaumarchais. Voici, par exemple, un quatrain inédit de lui en réponse à une épigramme assez plate du poëte Piis : il me semble que le quatrain de Beaumarchais n'est pas dépourvu de sel :

Ton Pégase, Piis, est tombé dans l'ornière.
De son temple le Goût te ferme l'*ostium*.
Au bon petit Jésus je fais cette prière:
Auge Piis ingenium.

rectifier le fait[1]. En pleine Académie, l'*austère* Suard[2], recevant comme directeur M. de Montesquiou, en présence du prince royal de Suède, depuis Gustave III, qui voyageait sous le nom de comte de Haga, avait trouvé le moyen d'intercaler dans son discours une tirade très-vive contre le *Mariage de Figaro*. Elle fut fort applaudie par ceux-là même qui la veille avaient applaudi à outrance la pièce de Beaumarchais. Après la séance, le prince royal de Suède, complimentant M. Suard, lui dit : « Vous nous avez traités un peu sévèrement, peut-être avec raison; mais, ajouta-t-il en riant, je suis si inaccessible à la raison, que je vous quitte pour aller entendre une troisième fois *Figaro*.—Beau fruit de mon sermon, mon prince ! dit M. Suard[3]. »

De son côté, l'auteur du *Mariage de Figaro*, comme pour sanctifier sa pièce, en consacrait le produit à des œuvres de charité.

« Je propose, écrivait-il au *Journal de Paris* du 12 août

[1] Voir aux pièces justificatives, n° 21, la lettre de Dupaty et la réponse de Beaumarchais.

[2] Nous n'avons point à attaquer Suard, mais comme il a attaqué Beaumarchais avec un véritable acharnement, et comme nous allons voir tout à l'heure que c'est lui qui a occasionné son emprisonnement à Saint-Lazare, on ne sera pas étonné si nous nous croyons obligé de constater tout d'abord ici qu'il y a dans les lettres de Diderot à Mlle Voland des détails sur Suard qui, s'ils sont exacts, feraient peu d'honneur à son austérité, car ils tendraient à prouver qu'il était de ceux qui sont d'autant plus sévères en théorie qu'ils se mettent plus à l'aise dans la pratique. Voir aux pièces justificatives, n° 22, ce fragment des lettres de Diderot sur Suard.

[3] Garat, dans ses *Mémoires* sur Suard, arrange autrement cette phrase du prince de Suède. Je choisis la version publiée par Mme Suard, comme plus vraisemblable.

1784, un *institut de bienfaisance* vers lequel toute femme reconnue pauvre, inscrite à sa paroisse, puisse venir, son enfant au sein, avec l'attestation du curé, nous dire: — Je suis mère et nourrice, je gagnais 20 sols par jour, mon enfant m'en fait perdre 12. 20 sols par jour font 30 livres par mois; offrons à cette nourrice 9 francs de charité; les 9 livres que son mari ne donne plus à l'étrangère, voilà 18 livres de rentrées. La mère aura bien peu de courage si elle ne gagne pas 8 sols par jour en allaitant, voilà les 30 livres de retrouvées... Quand je devrais être encore traité d'homme vain, j'y mettrai tout mon *Figaro*: c'est de l'argent qui m'appartient, que j'ai gagné par mon labeur, à travers des torrents d'injures imprimées ou épistolaires. Or, quand les comédiens auront 200 mille francs, mes nourrices en auront 28 mille; avec les 30 mille de mes amis, voilà un régiment de marmots empâtés du lait maternel; tout cela paie bien des outrages. »

La Comédie-Française, ne voulant pas rester au-dessous du zèle de Beaumarchais, consentait à consacrer à l'institution des *pauvres mères nourrices* le produit entier de la cinquantième représentation, et l'auteur du *Mariage de Figaro* remplaçait tous les couplets de la fin, par des couplets de circonstance qui ne figurent point dans ses œuvres.

SUZANNE.

Pour les jeux de notre scène
Ce beau jour n'est point fêté.
Le motif qui nous ramène
C'est la douce humanité.
Mais quand notre cinquantaine
Au bienfait sert de moyen,
Le plaisir ne gâte rien.

FIGARO.

Nous, heureux cinquantenaires

D'un hymen si fortuné,
Rapprochons du sein des mères
L'enfant presque abandonné.
Faut-il un exemple aux pères?
Tout autant qu'il m'en naîtra
Ma Suzon les nourrira.

Se tournant ensuite vers Brid'oison, Figaro lui disait : « A vous, Monsieur le juge! »

Brid'oison. — E...est-ce qu'on peut chanter quand on est attendri?... D'a...ailleurs on ne m'a rien fait.

Figaro. — Vous avez tant de facilité!

Brid'oison. — C'est...est vrai, oui, pour qu'on vienne peut-être me dire après : « Plu...us bête encore que l'auteur. »

Figaro. — Pourquoi pas?

Brid'oison. — Au...au bout du compte, je m'en moque, moi, et...et je m'en vais vous dire sur tout ceci ma façon de penser. (Il chante en se frottant la tête comme s'il composait.)

Que d'plaisir on trouve à rire
Quand on n'voit du mal à rien!
Que d' bonheur on trouve à s' dire :
L'on m'amuse, et j' fais du bien!
Que d' bel' chos' on peut écrire
Contre tant d' joyeux ébats!
Nos cri...itics n'y manq'ront pas (*Bis.*)

En effet, les critiques n'y manquaient pas, car dès le lendemain on faisait circuler ce quatrain :

De Beaumarchais admirez la souplesse.
En bien, en mal son triomphe est complet :
A l'enfance il donne du lait
Et du poison à la jeunesse.

Cet institut en faveur des *pauvres mères nourrices* rencontra des obstacles qui tenaient probablement aux inimitiés soulevées contre l'homme qui cherchait à se

fonder, et il ne put être établi à Paris; mais comme l'idée était bonne, elle ne resta point stérile : l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, l'adopta. Il accepta bravement le concours et l'argent de Beaumarchais, et l'*Institut de bienfaisance maternelle*, qui, si je ne me trompe, existe encore à Lyon, sortit du *Mariage de Figaro*. Beaumarchais fut un de ses protecteurs les plus constants. En 1790, il envoyait encore à cet établissement une somme de 6,000 francs, et recevait en échange la lettre suivante, signée de trois des plus considérables et des plus respectables habitants de Lyon :

« De Lyon, du 11 avril 1790.

« Monsieur,

« Vous offrir la preuve du succès de l'*Institut de bienfaisance maternelle*, c'est vous entretenir de votre ouvrage. C'est chez vous, Monsieur, que nous en avons puisé l'idée; ainsi le plan de l'établissement vous appartient. Vous l'avez aidé de vos généreux dons, et plus de deux cents enfants conservés à la patrie vous doivent déjà leur existence. Nous nous estimons heureux d'y avoir contribué, et notre reconnaissance égalera toujours les sentiments respectueux avec lesquels nous sommes, Monsieur, etc.,

« Les administrateurs de l'*Institut de bienfaisance maternelle*, PALERNE-DE SACY, CHAPP et TABAREAU. »

Tandis que Beaumarchais occupait ainsi l'attention publique par les moyens les plus divers[1], ses ennemis,

[1] On l'accusait notamment d'inventer des histoires bizarres et de les faire circuler en les rattachant à sa pièce. On citait comme une invention de ce genre l'anecdote d'un jeune homme qui, réduit aux dernières extrémités de la misère, avait écrit à Beaumarchais pour lui demander la faveur d'être admis, avant

Suard en tête, le harcelaient sans cesse par des articles anonymes insérés au *Journal de Paris*. Un jour qu'on lui demandait malignement, dans ce journal, ce qu'était devenue la *petite Figaro*, dont il est question dans *le Barbier* et dont il n'est plus question dans *le Mariage*, il répondit par une histoire très-plaisamment racontée, dans laquelle la petite Figaro se trouvait être une enfant adoptée autrefois par le barbier espagnol, venue en France, mariée depuis à un pauvre ouvrier du port Saint-Nicolas, nommé Lécluse, lequel venait d'être écrasé par accident, la laissant avec deux enfants sur les bras, et il terminait en invoquant la charité de l'interrogateur pour la veuve Lécluse. Ce dernier fait était vrai, mais cette manière de déjouer les malices anonymes de Suard, en lui imposant une charité, déplut apparemment à celui-ci, et soit qu'il agît de lui-même, soit qu'il fût, comme on l'a dit, excité à poursuivre cette polémique par le comte de Provence, depuis Louis XVIII, qui s'en amusait, et qui même, à ce qu'on assure, prenait sa part dans la rédaction, il continua toujours, sous l'anonyme, à poursuivre Beaumarchais d'articles qui devenaient de plus en plus outrageants. L'auteur du *Mariage de Figaro* riposta

de se suicider, à voir jouer le *Mariage de Figaro*. Tout singulier qu'il paraissait, le fait était très-vrai. L'auteur de cette lettre était un jeune écrivain nommé Feydel, qui obtint plus tard une certaine notoriété. Sa lettre que nous retrouvons dans les papiers de Beaumarchais nous a paru assez spirituelle pour être insérée aux pièces justificatives, nº 23 *bis*. Nous devons ajouter que Beaumarchais s'empressa d'aller chercher, dans son grenier, le malheureux qui lui écrivait, qu'il le secourut et le plaça.

d'abord avec sa gaieté ordinaire, puis enfin, fatigué de ce commerce, il écrivit, le 6 mars 1785, une dernière lettre dans laquelle il déclarait aux rédacteurs du *Journal de Paris* qu'il ne répondrait plus aux insulteurs anonymes; et pour exprimer avec toute l'énergie possible le cas qu'il en faisait, il employait cette antithèse très-colorée, mais un peu étourdiment rédigée : « Quand j'ai dû vaincre, disait-il, *lions et tigres* pour faire jouer une comédie, pensez-vous, après son succès, me réduire, ainsi qu'une servante hollandaise, à battre l'osier tous les matins sur l'*insecte vil de la nuit?* » Suard étant, je crois, très-mince de sa personne, pouvait à la rigueur prendre pour lui le dernier terme de cette antithèse, d'un goût hasardé; malheureusement pour Beaumarchais, qui pensait n'avoir affaire qu'à Suard, le comte de Provence, quoique très-gros, ayant, à ce qu'il paraît, pris sa part des attaques de Suard, se jugea également atteint par la redoutable antithèse, et porta plainte au roi son frère de l'insolence de Beaumarchais. Toutefois, comme il ne voulait pas avouer qu'il s'y était exposé, il prit le parti de dissimuler ce qui le blessait particulièrement, et comme il était fort spirituel, il persuada sans peine à son frère que le crime de Beaumarchais consistait, non pas à avoir parlé de l'*insecte vil de la nuit*, mais à avoir écrit ces mots de *lions et tigres*, qui, suivant lui, désignaient *évidemment* le roi et la reine.

Accuser quelqu'un d'avoir songé à comparer Louis XVI à un tigre et même à un lion, c'était à peu près l'accuser d'avoir voulu emporter dans sa poche les tours de Notre-

Dame. Beaumarchais n'avait mis en avant les *tigres* que dans l'intérêt purement littéraire de son antithèse, et pour faire ressortir l'*insecte vil de la nuit;* mais Louis XVI, le meilleur des hommes, quoique avec des accès de vivacité qui se bornaient habituellement à une brusquerie de parole, Louis XVI était déjà irrité contre Beaumarchais. Le succès immense d'une comédie jouée en quelque sorte malgré lui, succès qui l'inquiétait comme roi et le scandalisait comme chrétien, le rendait disposé à accueillir l'accusation même la plus invraisemblable. Celle-ci le mit hors de lui. Sans quitter la table de jeu à laquelle il était assis, il écrivit, — si l'on en croit l'auteur des *Souvenirs d'un Sexagénaire*, M. Arnault, — sur un sept de pique, au crayon, l'ordre d'arrêter immédiatement Beaumarchais, et à la rigueur joignant l'insulte, ce qui n'est jamais permis à un souverain, il ordonna de le conduire, non pas dans une prison ordinaire, mais dans une prison à la fois ridicule et honteuse pour ses cinquante-trois ans, à Saint-Lazare, où l'on enfermait alors les adolescents dépravés.

Traiter comme un jeune vaurien un homme de l'âge et de la célébrité de Beaumarchais, un homme à qui on avait donné des missions de confiance, qu'on avait initié à des secrets d'État, qu'on avait chargé des opérations les plus importantes, qu'on savait à la tête d'une maison de commerce considérable, et dont le talent exerçait sur le public une attraction puissante, c'était plus qu'une injustice, c'était une faute des plus graves : car c'était rendre manifeste à tous les yeux la pernicieuse

influence qu'un pouvoir non contrôlé par des lois exerce à un moment donné, même sur le plus débonnaire des princes. — Cet acte révoltant d'arbitraire est dures te le seul de cette espèce qu'on puisse reprocher à Louis XVI personnellement.

Telle est la légèreté du public parisien, que lorsqu'on apprit dans la matinée du 9 mars 1785 que l'auteur du *Mariage de Figaro*, au milieu de son triomphe, venait d'être emprisonné la veille, sans qu'on sût pourquoi, avec les jeunes bandits de Saint-Lazare, le fait parut d'abord très-plaisant, et il y eut presque un éclat de rire universel. Le lendemain, on se demandait le motif de cette étrange incarcération, et comme le gouvernement ne disait rien, n'ayant rien à dire, attendu qu'il lui eût été assez difficile d'avouer qu'on enfermait Beaumarchais à Saint-Lazare parce qu'on était porté à croire qu'il avait eu l'*intention* de comparer Louis XVI à un *tigre*, le public s'inquiétait et commençait à murmurer; le surlendemain, il murmurait hautement. « Chacun, dit Arnault, se sentait menacé par là, non-seulement dans sa liberté, mais encore dans sa considération. » Le quatrième jour, il y avait, parmi les jeunes gens surtout, un mouvement général d'indignation, et telle était l'effervescence, qu'Arnault, quoiqu'il fût alors au service du comte de Provence, nous apprend qu'il n'avait pu s'empêcher de rimer contre cet acte de tyrannie une ode des plus audacieuses [1]. Enfin, le cinquième jour,

[1] Une feuille de *Nouvelles à la main* que j'ai sous les yeux, après un récit détaillé de l'arrestation et de l'emprisonnement de Beau-

on fit sortir Beaumarchais presque malgré lui, car, dans son ressentiment de l'injurieuse iniquité dont il était la victime, il voulait rester en prison jusqu'à ce qu'on lui eût déclaré son crime et donné des juges. Le mémoire inédit qu'il adresse de Saint-Lazare au roi est curieux comme expression d'une situation aussi embarrassante pour Louis XVI que pour Beaumarchais. Le lieutenant de police avait sans doute dit à l'oreille du prisonnier quelle était la véritable cause de la colère du roi ; mais comment entamer ce sujet ? Comment discuter seulement l'*exécrable démence* (c'est le mot de Beaumarchais) de l'intention supposée ? Comment se défendre devant le roi d'avoir songé à l'assimiler à un tigre ? « Comparant, dit Beaumarchais, les grands obstacles que j'ai dû vaincre pour faire jouer une faible comédie aux attaques multipliées qu'on dédaigne après le succès, j'ai pris les deux extrêmes de l'échelle comparative, et de même que j'aurais dit : « *Après avoir combattu des géants,* dois-je marcher *sur des pygmées?* » ou tels autres rapprochements figuratifs, j'ai dit : .... Mais quand on s'obstinerait à penser qu'il peut exister en France un être assez capitalement fou pour vouloir offenser le roi dans une lettre soumise à la censure et publiée dans un journal, ai-je donné jusqu'à présent des marques d'une telle démence, que l'on puisse ha-

marchais, se termine par une phrase qui paraît être l'expression du sentiment public. — « On se demande, dit le nouvelliste anonyme, si quelqu'un peut répondre de coucher ce soir dans son lit. »

sarder sans preuve une pareille accusation contre moi ? »

Quelques jours de réflexion firent sans doute comprendre au roi qu'il ne pouvait décemment admettre l'intention qu'on avait prêtée à l'auteur du *Mariage de Figaro*, et, revenant aux sentiments de justice et de bonté qui lui étaient si naturels, après avoir en quelque sorte fait prier Beaumarchais de quitter sa prison, il se plut à le dédommager de toutes les manières de cette honteuse détention de cinq jours. Grimm constate que presque tous les ministres assistèrent à la représentation de *Figaro* qui suivit la sortie de prison, et qui fut des plus brillantes. Ils eurent le petit désagrément d'entendre applaudir avec énergie cette phrase du fameux monologue : *Ne pouvant avilir l'esprit, on se venge en le maltraitant.* M. de Calonne écrivit à Beaumarchais que le roi le tenait pour justifié et saisirait avec plaisir les occasions de lui donner des marques de sa bienveillance. Louis XVI le fit bientôt de la façon la plus noble et la plus digne d'un souverain qui sent qu'il a eu tort : « Le *Barbier de Séville*, dit Grimm, a été représenté sur le petit théâtre de Trianon dans la société intime de la reine, et l'on a daigné accorder à l'auteur la faveur très-distinguée d'assister à cette représentation. C'était la reine elle-même qui jouait le rôle de Rosine, M. le comte d'Artois celui de Figaro, M. de Vaudreuil celui du comte Almaviva, etc... A coup sûr, on ne pouvait faire à Beaumarchais une réparation plus délicate et plus flatteuse de l'affront qu'il avait reçu. »

A ces réparations délicates vinrent s'ajouter des témoignages plus substantiels de la bienveillance du roi; mais on a commis à ce sujet une erreur, basée sur une lettre publiée pour la première fois dans la petite édition in-18 de Beaumarchais que M. Ravenel a enrichie de notes intéressantes. Dans cette lettre sans adresse et qui porte la date de juin 1785, Beaumarchais semble dire qu'il a reçu du roi, depuis sa disgrâce, *deux millions cent cinquante mille livres* sur de longues avances dont il sollicitait le remboursement. Il y a là une erreur matérielle, soit que la lettre réimprimée par M. Ravenel d'après un journal ne soit pas authentique, soit que Beaumarchais ait eu à ce moment quelque intérêt à paraître avoir reçu en bloc cette somme de 2 millions et plus. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a reçu à cette époque que 800,000 livres. On se souvient que depuis 1779 il était en instance auprès du gouvernement pour obtenir une indemnité au sujet de sa flotte marchande, sacrifiée aux opérations militaires de l'amiral d'Estaing. On se souvient qu'il avait touché successivement pour cet objet 905,000 livres d'une part, et d'autre part, trois mois avant la représentation du *Mariage de Figaro*, 570,625 livres avec une lettre de M. de Calonne lui annonçant que ses répétitions ultérieures seraient réglées par un comité d'armateurs. Ce sont ces répétitions ultérieures qui furent réglées, assez longtemps après l'emprisonnement à Saint-Lazare, par un ordre du roi en date du 12 février 1786, à la somme de 800,000 livres, laquelle, jointe aux deux

sommes précédentes, forme un total de 2,275,625 livres que Beaumarchais a reçues, on le voit, non pas en bloc, mais par portions et à plusieurs années de distance[1]. Nous avons dû entrer dans ces détails, afin que l'on comprenne bien que la somme obtenue après la détention à Saint-Lazare n'était pas un don du roi déguisé sous forme d'indemnité, mais le complément d'une réclamation sérieuse, fondée, et depuis longtemps reconnue par le gouvernement.

Malgré les dédommagements que la bonté du roi accordait à Beaumarchais, ce témoignage public, non-seulement de rigueur, mais de mépris, donné dans un moment d'aveugle colère, eut une fâcheuse influence sur la situation morale de l'auteur du *Mariage de Figaro* vis-à-vis de l'opinion. On l'avait vu pour la première fois subissant un outrage et obligé de se taire devant la qualité de l'offenseur; ses ennemis se sentirent plus encouragés à l'attaque, et bientôt son étoile, qui commençait à pâlir, le mit aux prises avec un homme non moins audacieux, mais plus jeune et plus redoutable que lui.

Deux habiles mécaniciens, les frères Périer, avaient entrepris de faire distribuer l'eau de la Seine dans tous les quartiers de Paris, à l'instar de ce qui se pratiquait déjà depuis longtemps à Londres, en établissant sur les hauteurs de Chaillot cette pompe à feu qui fonctionne encore aujourd'hui. Ils s'étaient adressés à Beaumar-

[1] Voir cet ordre du roi, pour la délivrance des 800,000 livres, aux pièces justificatives, n° 23.

chais; celui-ci, toujours porté vers les entreprises utiles et pouvant devenir fructueuses, leur avait fourni des fonds, les avait aidés à organiser, sous le titre de *Compagnie des eaux de Paris*, une société dont il était un des principaux actionnaires et un des administrateurs. Les actions, tombées d'abord au-dessous du pair, avaient éprouvé en 1785 une hausse rapide et considérable. Quelques banquiers ayant aventuré beaucoup d'argent en jouant sur la baisse, avaient un intérêt très-vif à arrêter et à faire rétrograder ce mouvement. Mirabeau se trouvait alors à Paris, au sortir des prisons où il avait traîné son orageuse jeunesse, n'étant connu encore que par son ouvrage sur *les lettres de cachet* et par le scandale de ses procès et de ses amours. Pauvre et pressé de mille besoins de luxe, il rôdait à travers cette société en décadence, *sicut leo rugiens quærens quem devoret*, ou, si l'on aime mieux, comme un chevalier errant cherchant aventures et coups de lance. Lié avec les financiers Panchaud et Clavière, qui lui prêtaient de l'argent et que la hausse des actions des *Eaux de Paris* contrariait essentiellement, muni par eux de calculs plus ou moins exacts, il entra en campagne contre la société des frères Périer par une brochure flamboyante, dans laquelle il prétendait éclairer la nation sur ses véritables intérêts, et lui démontrer *patriotiquement* que la pompe à feu de Chaillot était une entreprise détestable.

En sa qualité d'actionnaire et d'administrateur, Beaumarchais avait également un intérêt *patriotique* à

démontrer le contraire. Il faut noter cependant que sa position était bien plus nette que celle de son adversaire, puisqu'il défendait à la fois sa chose et une opération incontestablement utile. A la brochure de Mirabeau il répondit par une brochure dans laquelle, contre son habitude, il se montrait parfaitement calme, modéré, occupé presque uniquement de réfuter les calculs de son adversaire. Néanmoins, comme il est difficile de chasser complétement le naturel, il laissait échapper un calembour qui n'était pas d'un goût exquis ; comparant les brochures de Mirabeau aux *Philippiques*, il les appelait des *mirabelles*, et de plus sa péroraison, sous une apparente courtoisie, laissait percer des doutes sur les motifs plus ou moins désintéressés qui avaient conduit la plume de l'ami des Panchaud et des Clavière. Il n'en fallait pas davantage pour faire bondir un athlète qui ne demandait que plaie et bosse. La réplique ne se fit pas attendre ; Mirabeau riposta par une seconde brochure dans laquelle, laissant à peu près de côté les *Eaux de Paris*, il prenait l'auteur du *Mariage de Figaro* à la gorge, défigurait toute sa vie, et le secouait rudement au nom de la morale et de l'ordre public. Mirabeau, le ravisseur de femmes, défendant le bonnes mœurs contre Beaumarchais ; Mirabeau, qui, au donjon de Vincennes, écrivait et faisait vendre sous l'anonyme de véritables ordures[1], reprochant à Beau-

[1] Il ne s'agit point ici de la *correspondance de Vincennes*, qui ne mériterait point cette qualification, et qui d'ailleurs ne fut pas publiée par Mirabeau, mais de plusieurs ouvrages cyniques, tels l'*Erotika Biblion*, *Ma Conversion*, etc., que Mirabeau,

marchais la licence de ses écrits ; Mirabeau enfin, le tribun futur qui devait invoquer les Gracques et Marius, demandant compte à Beaumarchais de ses attaques contre les *ordres de l'État*, m'a toujours paru offrir un spectacle plus réjouissant qu'émouvant[1]. Une circonstance suffira pour donner une idée de la bonne foi de Mirabeau dans cette polémique. Parmi les griefs allégués contre Beaumarchais, un de ceux sur lesquels il appuyait très-vivement, c'étaient les relations de ce dernier avec Morande ; l'amitié d'un tel homme était, disait-il, *un opprobre* pour l'auteur du *Mariage de Figaro*. Qu'on juge de la fureur de Morande en recevant à Londres le pamphlet de Mirabeau, quand on saura qu'il avait dans les mains les billets les plus charmants adressés à lui. Morande, par ce même Mirabeau, qui, peu de temps auparavant, se trouvant en Angleterre et ayant besoin du rédacteur du *Courrier de l'Europe*, l'invitait à dîner, se déclarait son meilleur ami et le courtisait de son mieux[2] ! Il faut être très-éloquent

dans sa prison, écrivait pour se procurer de l'argent, et dont, par une tolérance assez bizarre, la police lui facilitait la vente.

1 Nous ne voulons pas dire par là que Mirabeau même en invoquant les Gracques et Marius, soit aussi démocrate qu'il en a l'air. Ses opinions sont bien plus ardentes par la forme que par le fond, cependant il nous paraît beaucoup plus révolutionnaire que Beaumarchais.

2 Voici un de ces billets non signés, mais autographes et parfaitement authentiques, de Mirabeau à Morande : « Je vous ai attendu hier toute la journée, mais vous m'avez oublié. Je suis moi-même le porteur de mes billets, de mes reproches et de mes agaceries, car je désire vous voir pour vous et pour moi relativement à divers objets. J'écrivais ce billet quand le vôtre

pour se permettre de pareilles *légèretés* de conscience. Ce fait me porte à penser qu'il doit y avoir quelque chose de vrai dans un petit détail du manuscrit de Gudin, destiné à expliquer la cause primitive des attaques de Mirabeau.

« Le comte de Mirabeau, dit Gudin, ne subsistait guère que d'emprunts : il vint trouver Beaumarchais, l'un et l'autre ne se connaissaient que de réputation, la conversation fut vive, animée, spirituelle entre eux; enfin le comte, avec la légèreté ordinaire aux emprunteurs de qualité, demanda à Beaumarchais de lui prêter une somme de *douze mille francs*. Beaumarchais la lui refusa avec cette gaieté originale qui le distinguait. — Mais il vous serait aisé de me prêter cette somme, lui dit le comte. — Sans doute, lui répondit Beaumarchais; mais, Monsieur le comte, comme il faudrait me brouiller avec vous au jour de l'échéance de vos effets, j'aime autant que ce soit aujourd'hui ; c'est douze mille francs que j'y gagne. »

Après la seconde brochure de Mirabeau, on s'attendait à une riposte de Beaumarchais. A la grande surprise du public, ce dernier garda le silence. Soit qu'il jugeât que la partie n'était pas égale et que ce jouteur était trop fort pour lui ou avait moins à perdre, soit qu'il éprouvât ce besoin du repos que l'âge fait sentir aux êtres même les plus batailleurs, il prit le parti de se taire. Agit-il prudemment? Cela est douteux, car on verra bientôt un nouvel adversaire s'autoriser de ce premier témoignage de prudence pour attaquer à son tour Beaumarchais avec une fureur sans égale.

est arrivé; si vous étiez aimable, vous viendriez manger sans façon un poulet avec moi. »

Quatre ans avaient passé sur cette querelle, Mirabeau était devenu le grand orateur et le grand homme d'État de la Constituante, lorsqu'un beau jour, en 1790, fatigué à son tour des orages de la vie, il écrit à Beaumarchais la lettre suivante :

« Mon écriture ne pouvant pas vous déplaire, Monsieur, lorsqu'elle est accompagnée d'un procédé que vous ne désapprouverez pas, je prends le parti de m'adresser à vous-même pour un éclaircissement qui vous regarde, plutôt qu'à des intermédiaires.

« Très-voisin de l'âge et surtout de la disposition d'esprit où, moi aussi, je ne veux penser qu'à mes livres et à mon jardin, j'avais jeté les yeux, dans les biens nationaux, sur les *Minimes* du bois de Vincennes; j'apprends que vous y pensez, on dit même que vous avez couvert l'enchère; il n'est pas douteux que si vous désirez ce joli séjour, vous le payerez beaucoup plus cher que moi, parce que vous êtes beaucoup plus en état de le faire, et cela posé, je trouverais très-désobligeant de hausser à votre désavantage le prix d'un objet auquel je ne pourrais plus atteindre. Veuillez donc me dire si l'on m'a bien instruit, si vous tenez à cette acquisition, et de ce moment je retire mes offres; si, au contraire, vous n'avez qu'une velléité légère ou seulement le désir civique de concourir à ce que les ventes s'effectuent, sauf à vous défaire ensuite d'un bien probablement trop voisin de votre belle habitation pour que vous comptiez en faire votre maison de campagne, je suis persuadé que vous aurez le même procédé pour moi que moi pour vous, et que votre concurrence n'exagérera pas le prix de cette acquisition.

« J'ai l'honneur d'être parfaitement, Monsieur, etc.

« MIRABEAU (l'aîné.) »

« Le 17 septembre 1790. »

Voici la réponse de Beaumarchais :

« Je vais répondre à votre lettre, Monsieur, avec franchise et liberté. Depuis longtemps je cherchais une occasion de me venger de vous; elle m'est offerte par vous-même, et je la saisis avec joie.

« Tous les motifs que vous citez sont en effet entrés dans mon projet d'acquisition. Un autre plus puissant s'y joint, et quoiqu'il soit assez bizarre, il n'est pas moins celui qui m'a le plus déterminé. A l'âge de douze ans, prêt à faire ma première communion (vous riez?), je fus conduit chez ces Minimes. Un grand tableau du *Jugement dernier* qui était dans leur sacristie me frappa tellement l'esprit, que j'y retournais très-souvent. Un vieux moine fort spirituel entreprit sur cela de m'arracher au monde; il me prêchait toutes les fois sur le texte du grand tableau en accompagnant son sermon d'un goûter. J'avais pris fort en gré sa retraite et sa morale, et j'y courais tous les jours de congé. Depuis, j'ai toujours vu ce clos avec plaisir, et aussitôt qu'on a mis en vente les biens de nos pauvres tondus, j'ai donné l'ordre de couvrir les enchères de celui-là. Autant de motifs réunis me rendent cette acquisition fort chère, mais ma vengeance me l'est encore plus, car je ne suis plus aussi bon que je l'étais dans mon enfance. Vous avez envie de mon clos, je vous le cède et me départs de toutes mes prétentions sur lui, trop heureux d'avoir mis enfin *mon ennemi entre quatre murailles!* Il n'y a plus que moi qui le puisse après la chute des bastilles.

« Si dans votre colère vous êtes assez généreux pour ne pas au moins vous opposer au salut de mon âme, réservez-moi, Monsieur, le grand tableau du *Jugement dernier*. Mon dernier jugement sur lui est que c'est un fort beau morceau et fait pour honorer ma chapelle. Vous vous serez vengé de moi comme je me venge de vous. Si vous avez besoin de bons renseignements ou même de mon concours pour la facilité de votre acquisition, parlez, je ferai là-dessus tout ce que vous voudrez, car si je suis, Monsieur, le plus implacable de tous vos ennemis, mes amis disent en riant que je suis le meilleur de tous les méchants hommes. BEAUMARCHAIS. »

Les remercîments de Mirabeau ne se font pas attendre :

« Il faut que j'aie été ravi à moi-même hier, comme en effet je le fus, Monsieur, pour n'avoir pas répondu aussitôt à votre aimable lettre. La candeur de l'âge que vous y rappelez ne s'y trouve pas moins que sa gaieté et sa malice, et jamais forme plus piquante n'assaisonna un meilleur procédé. Oui, certes, le tableau qui vous est resté si vivement empreint dans l'imagination dans le cours d'une vie qui vous a nécessairement distrait un peu du *Jugement dernier* est à vous, si je deviens propriétaire de ce clos, et mon ambition à cet égard s'augmente d'un vœu : c'est de vous y voir venir chercher les vestiges de la sacristie et avouer qu'il n'est point de fautes inexpiables ni de colères éternelles.

MIRABEAU (l'aîné). »

« 19 septembre 1790. »

Une lettre aimable de Beaumarchais termine cette correspondance :

« Je suis plus touché, Monsieur, de votre lettre que je n'ose me l'avouer. Permettez donc que je vous adresse le bonhomme que j'avais chargé de me nettoyer cette affaire. Il a été un des experts de la municipalité ; il vous expliquera ce que votre emplette a d'utile et le parti que l'on peut en tirer, ce qui vous apprendra, si vous ne le savez déjà, jusqu'où vous pouvez enchérir.

« Puisque mon badinage ne vous a pas déplu, recevez l'assurance la plus sincère d'un oubli total du passé. Faites une salle à manger de mon antique sacristie, j'y accepterai avec joie un repas civique et frugal. Grâce à la révolution, personne n'est plus humilié de n'en offrir que de ce genre, et nous sommes tous enrichis de ce qu'elle a retranché aux dépenses de vanité qui nous appauvrissaient sans véritable jouissance. Messieurs les bons faiseurs, devenez bienfaisants en

mettant fin à votre ouvrage ; il sera toujours excellent, pourvu que vous l'acheviez vite.

« Agréez les salutations du cultivateur,

« BEAUMARCHAIS. »

C'est ainsi que le temps apaise les colères les plus ardentes. Ce projet de campagne et de repos était une de ces chimères dont se berçait aux heures de lassitude l'imagination de Mirabeau ; il n'eut point de suite : l'homme des combats devait mourir sur la brèche ; mais il nous a semblé que cette correspondance pacifique, où chacun des deux anciens ennemis apparaît avec ses véritables allures, offrait plus de sincérité et par conséquent plus d'intérêt que leur querelle.

XXX

LE PROCÈS KORNMAN.—BEAUMARCHAIS ET BERGASSE.

Dans ce combat avec Mirabeau à propos des *Eaux de Paris*, Beaumarchais avait donné au public l'idée d'un lutteur qui commençait à faiblir. C'était encourageant pour ceux qui pouvaient éprouver le besoin de se faire un nom aux dépens du sien, et il ne tarda pas à se voir assailli par un nouvel adversaire. En février 1787, au moment où il s'occupait de la première représentation de l'opéra de *Tarare*, dont il sera question plus loin, on répandit dans Paris à un très-grand nombre d'exemplaires une brochure assez volumineuse et des plus virulentes intitulée : *Mémoire sur une question d'adultère, de séduction et de diffamation* pour le sieur Kornman contre la dame Kornman son épouse, le sieur Daudet de Jossan, le sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais

et M. Lenoir, conseiller d'État, ancien lieutenant général de police.

Ce mémoire d'une forme inusitée, imprimé même sans nom d'imprimeur, contenant une dénonciation adressée au public et non à la justice, était tout simplement signé Kornman; mais le style annonçait une plume plus exercée que celle d'un banquier alsacien. L'affaire dont il s'agit ayant eu, en raison des circonstances et des personnes attaquées, un immense retentissement, il faut expliquer d'abord par quel tour de force un avocat alors obscur, mais affamé de célébrité, avait pu englober Beaumarchais dans un procès en adultère auquel il était parfaitement étranger et qui couvait depuis six ans. En octobre 1781, l'auteur du *Barbier de Séville*, se trouvant à dîner chez le prince de Nassau-Siegen, avait été vivement sollicité par le prince et la princesse de s'intéresser au sort d'une jeune femme que son mari tenait depuis six mois enfermée dans une maison de force en vertu d'une lettre de cachet et d'unir ses démarches à celles qu'ils faisaient eux-mêmes en sa faveur. Rendu prudent par l'expérience, Beaumarchais, avant de se mêler d'une chose aussi délicate, demanda tous les renseignements possibles. On lui montra une requête touchante que cette jeune femme écrivait de sa prison au président du parlement. Elle était étrangère, née en Suisse, orpheline de père et de mère, mariée depuis l'âge de quinze ans à un banquier alsacien, à qui elle avait apporté une dot de 360,000 francs. Elle avait deux enfants, et elle était enceinte d'un troisième. Les affaires

de son mari étant en mauvais état, elle avait voulu préserver sa dot dans l'intérêt de ses enfants, et son mari l'avait fait emprisonner par lettre de cachet comme coupable d'adultère. Elle niait faiblement la faute que lui reprochait son mari, et qui, à ce qu'il paraît, était réelle; mais elle réclamait le droit de défendre librement devant la justice sa fortune et son honneur, et demandait à ne pas être condamnée à périr de souffrance en accouchant dans un lieu où l'on enfermait des folles et des prostituées.

Pour achever de décider Beaumarchais, on lui montra de plus des lettres écrites par le mari à l'homme qu'il accusait d'avoir séduit sa femme, et on lui présenta le séducteur : c'était un jeune homme élégant, spirituel, de mœurs légères, nommé Daudet de Jossan, qui était assez lié avec le prince et la princesse de Nassau, et qui était petit-fils d'Adrienne Lecouvreur et du maréchal de Saxe [1].

Daudet, par la protection du dernier ministre de la guerre, le prince de Montbarey, avait obtenu la place, alors importante, de syndic-royal adjoint de la ville de Strasbourg. Cette situation lui donnant une certaine influence en Alsace, Kornman l'avait reçu chez lui à Paris. Il était devenu amoureux de Mme Kornman, le mari en avait pris son parti, avait fait son ami de l'amant

[1] Le père de Daudet, directeur des greniers à sel de la ville de Strasbourg, avait épousé Françoise-Catherine-Ursule Lecouvreur, fille naturelle de la célèbre tragédienne et du maréchal de Saxe.

de sa femme, et avait utilisé son crédit auprès du ministre Montbarey jusqu'au moment où, la retraite de ce ministre ayant fait perdre à Daudet sa place et son influence, l'époux débonnaire et complaisant s'était tout à coup transformé en Othello. Les lettres de Kornman, à l'amant de sa femme, exprimaient en effet une tolérance tellement ignoble, que Beaumarchais n'hésita plus. Il courut chez les ministres, et, avec cette activité persévérante qu'il mettait à tout ce qu'il entreprenait, il obtint bientôt la révocation de la lettre de cachet et un ordre du roi enjoignant au lieutenant de police, M. Lenoir, de faire conduire la prisonnière dans la maison d'un médecin-accoucheur, où elle pourrait librement recevoir ses hommes d'affaires et discuter ses intérêts avec son mari. Ainsi le même homme qui, tout à l'heure, était impuissant à se préserver personnellement du coup d'autorité le plus arbitraire et le plus injurieux, avait parfois plus de puissance qu'un prince quand il s'agissait d'obtenir la liberté d'autrui. Nouvelle preuve de cette discordance sociale en toutes choses qui préparait la révolution, et que nous avons déjà constatée bien souvent dans le cours de ce travail. Quoi qu'il en soit, Kornman, voyant que sa femme lui échappait, essaya d'entrer en accommodement avec elle; cinq ans se passèrent ainsi, remplis par des tentatives avortées de réconciliation et par des commencements de procès en séparation de biens. Dans l'intervalle, les affaires commerciales de ce banquier allaient de mal en pis; il fut obligé de suspendre ses payements, et sa femme, à la-

quelle Beaumarchais, en raison même du premier service rendu, ne pouvait plus refuser des conseils, dut entamer contre lui des procédures à l'effet de garantir sa dot.

Les choses en étaient là, lorsque Kornman eut occasion de se lier avec le jeune avocat Bergasse, encore inconnu, ou plutôt connu seulement par l'extrême exaltation qu'il avait déployée dans des brochures en faveur des expériences magnétiques de Mesmer. Soit que Bergasse ait réellement ajouté foi aux récits plus ou moins fantastiques que lui faisait Kornman, soit qu'il ait vu là une belle occasion de se produire avantageusement, soit enfin qu'il ait été conduit par ces deux motifs réunis, toujours est-il que c'est lui qui détermina le banquier alsacien à confier au public des détails qu'on aime généralement à tenir secrets. C'est sous l'impulsion du fougueux Bergasse que Kornman se décida à donner à son affaire tout l'éclat imaginable, en comprenant dans la même dénonciation sa femme et son complice présumé, Daudet de Jossan; le lieutenant général de police, que Kornman soupçonnait aussi, à tort ou à raison, d'avoir été l'amant de sa femme, et qui, venant de quitter sa place, offrait l'avantage de pouvoir être attaqué utilement et sans danger; le prince de Nassau même, que Bergasse devait attaquer dans un second mémoire; et enfin, mais surtout Beaumarchais, l'*affreux*, le *scélérat* Beaumarchais, qu'on présentait comme la cheville ouvrière du plus abominable complot contre toutes les lois divines et humaines.

Tel fut l'objet du premier mémoire publié au nom de Kornman, rédigé par Bergasse, et répandu par milliers dans Paris. Ce mémoire pompeux d'un bout à l'autre, souvent bouffi et incorrect, offre cependant quelques pages assez brillantes; mais, au point de vue de la logique, de la raison et du droit, il ne supporte réellement pas l'examen. C'est un véritable galimatias. Qu'y voit-on? Un mari qui raconte ou plutôt un avocat qui fait raconter à un mari, en style emphatique, les torts qu'il reproche à sa femme avec une épigraphe en vers latins tirée du poëme de Claudien contre Ruffin, épigraphe spécialement dirigée contre Beaumarchais, quoique ce dernier soit complétement étranger au fait principal, savoir l'adultère de Mme Kornman. Ce qui tendrait du reste à indiquer une certaine bonne foi chez Bergasse, au moins au début de l'affaire, c'est que, dans son exaltation continue, il oublie à tous moments qu'il revêt d'un style imposant des détails peu honorables pour son client. Il pourrait, par exemple, se dispenser de nous montrer ce mari poussant pendant un an la débonnaireté jusqu'à la tolérance la plus honteuse, pour faire ensuite enfermer sa femme aussitôt qu'il est question de séparation de biens. Il pourrait se dispenser de faire avouer tout naïvement à ce mari que, s'il a attendu six ans pour provoquer un scandale, c'est que le lieutenant de police, qu'il accuse aussi d'être un des amants de sa femme, lui *avait promis une place dans les Indes*. Enfin n'est-il pas singulier qu'un mari, après avoir traîné publiquement sa femme dans la boue,

après l'avoir accusée, non-seulement des désordres les plus graves et les plus multipliés, mais encore d'escroquerie et même de complicité dans je ne sais quelle histoire d'assassinat qui est un véritable roman, vienne conclure en définitive à ce qu'on lui laisse la femme et la dot, la dot apparemment parce qu'elle est bonne à garder, la femme parce qu'elle est, dit cet aimable mari, *plus égarée que coupable*, et qu'il désire qu'*elle vive environnée de l'estime qu'elle peut mériter encore?* Et cela pour arriver à appeler toute la rigueur des lois, non-seulement sur le suborneur ou les suborneurs, ce qui serait assez naturel au moins de la part d'un autre mari; mais sur Beaumarchais, contre lequel on n'articule aucun autre fait précis que celui d'avoir contribué à obtenir des ministres, en faveur d'une femme près d'accoucher dans une maison de force, la révocation d'une lettre de cachet! Pour que tout soit logique d'ailleurs dans les mémoires de Bergasse, on y lit les déclamations les plus ardentes contre les lettres de cachet.

Excité par l'exemple de Mirabeau, Bergasse le laisse bien loin derrière lui en excès de langage. Tout ce que la fureur peut inspirer d'expressions outrageantes et d'imputations flétrissantes, il le prodigue à Beaumarchais. Et comme si ce n'était pas assez de le qualifier « un homme dont la *sacrilége existence* atteste avec un éclat si honteux le *degré* de dépravation *profonde* où nous sommes *parvenus*, » dans un autre mémoire, cet avocat, parlant en son nom, crie à Beaumarchais qu'il ne connaît pas, qu'il n'a jamais vu : « Malheureux! *tu*

sues le crime [1] » En temps ordinaire et pour un public impartial, la réponse de Beaumarchais à de telles invectives eût été foudroyante, car il se contenta d'opposer, comme il disait, à du *Kornman-Bergasse* du *Kornman* tout pur, c'est-à-dire qu'à ce mari si pompeux de sensibilité, d'indignation et de vertu, à ce mari qui, par la plume de Bergasse, dissertait avec tant d'abondance sur la sainteté du lien conjugal, il opposa le mari réel, le mari écrivant,—pendant cette même année où les rapports de sa femme avec Daudet l'avaient rempli d'indignation *dans son mémoire,*—à ce même séducteur détesté *dans son mémoire,*—des lettres où il fait de ce suborneur son ami, son confident, son protecteur auprès des ministres, l'artisan de sa fortune, l'ami et le compagnon habituel de sa femme. Il montra Kornman méritant par là le dilemme fort embarrassant que lui posa plus tard à l'audience l'avocat de Daudet : « Ou vous êtes le plus atroce calomniateur, ou vous êtes le plus vil des époux ; il vous faut choisir. »

Quant à Beaumarchais, après avoir ainsi mis à nu la moralité du plaignant, il ne lui fut pas difficile de démontrer jusqu'à la dernière évidence qu'il n'y avait aucun motif raisonnable de l'envelopper dans cette plainte en

[1] Nous avons affirmé plus haut que la prudence inusitée de Beaumarchais dans sa polémique avec Mirabeau avait encouragé Bergasse. Ce dernier, en effet, l'avoue ingénûment en disant de l'auteur du *Mariage de Figaro :* « un homme qui, traîné publiquement dans la boue par un écrivain fameux qu'il a eu l'impudence d'insulter, n'a pas osé lever le front devant lui, et qui, par son *silence coupable,* a justifié l'opprobre dont il a été couvert. »

adultère [1]. Malheureusement pour lui, le public s'inquiétait fort peu de savoir qui avait tort ou raison sur le fait principal, assez insignifiant par lui-même, mais qui l'emporterait dans cette guerre à mort qu'un nouvel adversaire déclarait à Beaumarchais; car, après l'éclat du premier mémoire, Bergasse, désireux d'entrer en scène et comprenant d'ailleurs qu'il était peu décent de se soustraire plus longtemps à la responsabilité de ses attaques en empruntant le nom de Kornman, lorsque tout le monde savait que ce mémoire était de lui, s'en était positivement déclaré l'auteur, et Beaumarchais l'ayant assigné, ainsi que Kornman, en diffamation au parlement, Bergasse eut à continuer le combat tout à la fois au nom de Kornman et au sien. Or, il possédait ici plusieurs avantages sur Beaumarchais. Jeune et peu connu, il n'avait encore ni ennemis ni envieux; doué d'un tempérament bilieux et d'une imagination très-ardente, il avait une certaine emphase naturelle de

[1] L'auteur du *Mariage de Figaro* étant un peu suspect en ce qui regarde les femmes, j'ai mis du soin à chercher dans ses papiers s'il avait réellement servi Mme Kornman en chevalier *désintéressé*. Il m'a été démontré d'abord qu'il ne la connaissait nullement quand il avait contribué à la faire sortir de prison, et ensuite qu'en l'aidant plus tard de ses conseils dans ses débats d'intérêt avec son mari, il avait été pour elle un ami, et rien de plus.— Elle l'appelle dans ses lettres *mon cher papa*, et il me paraît en effet jouer auprès d'elle un rôle purement paternel. Ce serait donc précisément un des actes les plus louables, les plus désintéressés de la vie de Beaumarchais, qui lui aurait valu le plus d'insultes et le plus de tracas. C'est ce qui le fait s'écrier dans ses mémoires sur cette affaire : « Grand Dieu ! quelle est ma destinée ! je n'ai jamais rien fait de bien qui ne m'ait causé des angoisses, et je ne dois tous mes succès, le dirai-je ?.... qu'à des sottises ! »

langage qui déjouait l'ironie de l'auteur du *Mariage de Figaro*, et la violence de ses périodes, souvent forcées, mais toujours ronflantes, ressemblait à l'entraînement d'une conviction. Il n'était pas moins habile que violent, car, profitant des circonstances, des querelles du ministère et du parlement, qui suspendirent l'administration de la justice et firent traîner ce procès durant près de deux ans, il sut prendre exactement le même rôle qu'avait pris autrefois Beaumarchais au temps du procès Goëzman et associer à ce débat toutes les préoccupations du jour. Le fond de l'affaire disparut ainsi sous les accessoires, et bientôt dans les mémoires de Bergasse il ne fut presque plus question de M. et de Mme Kornman, mais de l'exil du parlement et de la *scélératesse* de Beaumarchais, qu'il accusait d'être vendu aux ministres; de la liberté de la presse, des états généraux, des droits de la nation, et de *la scélératesse* de Beaumarchais, ennemi des droits de la nation. Tous les oisifs se mêlèrent naturellement à cette polémique, qui fut un des grands événements de l'époque. Pendant les deux ans qu'elle dura, il se publia près de quatre cents brochures à ce sujet, Bergasse y faisant entrer tous les noms plus ou moins impopulaires qui se rencontraient sous sa plume, et chaque personnage désigné publiant à son tour des réponses et des explications. Beaumarchais n'écrivit que trois mémoires dans ce procès Kornman; ils sont incontestablement beaucoup plus faibles que ceux qu'il écrivit contre Goëzman et autres. Il a ici tellement raison quant au fond du débat, qu'il ne sait pas

se défendre contre les généralités déclamatoires sous lesquelles on cherche à l'écraser. Vainement ses amis lui recommandent d'éviter les formes de la raillerie, qui ne prendraient pas, attendu que Bergasse a su monter l'affaire au ton d'une grande question de morale publique, dans laquelle il se pose comme défenseur de la vertu contre un *tas d'hommes pervers* : comme l'opinion incline à l'accepter dans ce rôle, il faudrait l'en dépouiller avec gravité et lui opposer une véhémence égale à la sienne; mais Beaumarchais commence à vieillir, il a des habitudes d'esprit auxquelles il ne peut plus renoncer. Non content de prouver qu'il n'y a dans tout ceci aucun reproche à lui faire, ce qui est très-vrai, il se permet des quolibets sur Kornman qui gâtent sa situation, et prêtent le flanc aux philippiques austères de Bergasse.

De son côté Bergasse qui écrit modestement : « Je porterai l'éloquence humaine jusqu'où elle peut aller, » professe de singulières opinions sur le droit qu'aurait, à son avis, le premier venu d'exploiter la réputation d'un homme célèbre en l'accablant d'outrages. Écoutons-le : « Je n'ai, dites-vous, écrit que des faits faux; j'ai donc encouru toutes les peines destinées à la calomnie : eh bien! dans cette supposition même (évidemment fausse), le sieur Kornman m'aurait trompé, vous auriez le droit de l'attaquer et de demander justice de son imposture; mais moi, dont les intentions ont été si pures, la conduite si franche, le but si digne d'éloges, je serais toujours au-dessus de vos atteintes.... Mais,

dites-vous, nous vous poursuivons, non pas parce que vous avez rédigé les mémoires du sieur Kornman, mais parce que vous nous y avez peints sous les traits les plus odieux.... C'est-à-dire, s'écrie Bergasse, que vous voulez qu'on me punisse de ce que je suis moi, et non pas un autre, de ce que je n'ai pas écrit avec vos facultés, mais avec les miennes.... » Et comme les facultés de Bergasse sont essentiellement tournées à la virulence, après avoir, durant deux ans, accumulé toutes les insultes sur Beaumarchais, sur M. Lenoir, sur le prince de Nassau, à la dernière audience il leur administre encore cette péroraison : « Qu'ils apprennent, ces pervers, que je ne cesserai jamais de les poursuivre; que tant qu'ils seront impunis, je ne me tairai pas; qu'il faut qu'on m'immole à leurs pieds, ou qu'ils tombent aux miens. L'autel de la justice est dans ce moment pour moi l'autel de la vengeance, et sur cet autel, *désormais funeste*, je jure que jamais il n'y aura de paix entre nous, que je ne les quitterai plus, que je ne me reposerai plus, que je m'attacherai à eux comme le remords à la conscience coupable. Et vous, qui présidez ce tribunal auguste, vous, l'ami des mœurs et des lois, vous dans lequel nous admirons tous, etc., etc., *recevez mes serments!* » Les nombreux admirateurs de Bergasse trouvaient cela sublime.

Le parlement reçut les serments de ce fougueux avocat pour ce qu'ils valaient, et quoiqu'il eût avec soin entremêlé sans cesse les flatteries envers ses juges et les invectives contre l'auteur du *Mariage de Figaro*,

un arrêt du 2 avril 1789, supprimant ses mémoires comme *faux, injurieux* et *calomnieux*, le condamna envers Beaumarchais à *mille livres* de dommages-intérêts avec défense de récidiver, *sous peine de punition exemplaire*. Kornman fut condamné aux mêmes peines, et de plus, vu les preuves de sa coupable complaisance, déclaré non recevable dans sa plainte en adultère contre sa femme et Daudet de Jossan.

Il fallut au parlement un certain courage pour rendre cet arrêt, car cette lutte si prolongée avait eu pour résultat de produire contre Beaumarchais un déchaînement universel. Assailli chaque jour de lettres anonymes furibondes, attaqué même une fois dans la rue, il ne pouvait plus sortir le soir qu'armé et accompagné. Bergasse, au contraire, était devenu pour un moment l'idole du public ; cette foule qui encombrait la grande salle du parlement, cette foule qui, aux temps du procès Goëzman, portait Beaumarchais en triomphe, accueillit sa victoire avec des murmures, réservant pour son adversaire toutes ses sympathies et toute son admiration. Pourtant, dans cette affaire, sa situation était incontestablement, en morale et en droit, plus nette que dans l'affaire Goëzman; mais, comme il avait autrefois un peu abusé peut-être de la faveur de l'opinion, la Providence voulait sans doute qu'il eût à subir toutes les amertumes de son injustice[1].

[1] L'injustice s'est continuée même après la mort de Beaumarchais. Bergasse ayant eu l'avantage de lui survivre longtemps (il a vécu jusqu'en 1832) a joui des bénéfices de cette situation, et

Le lendemain, les amis de Bergasse disaient que son adversaire avait acheté le parlement. Il l'avait si bien acheté, que je ne puis m'empêcher de transcrire ici un détail intéressant que je trouve dans ses papiers, et qui prouve que le vrai parlement n'avait rien de commun, sous le rapport de l'intégrité, avec le parlement Maupeou.

Dans cette cause célèbre, où figuraient les cinq ou six premiers avocats de Paris, débutait comme avocat-général un jeune magistrat de vingt-neuf ans, Dambray, qui fut depuis le comte Dambray, chancelier de France sous la restauration. Après les plaidoiries, à la dernière audience, Dambray avait eu à donner ses conclusions et à dégager la cause de tout le fatras compliqué dont elle avait été surchargée. Obligé de parler

quoique ses mémoires aient été très-justement déclarés *faux* et *calomnieux* par des magistrats qui, certes, n'avaient aucune prédilection pour l'auteur du *Mariage de Figaro*, on en a inséré trois dans un recueil assez connu publié sous le titre de *Barreau français*. Les éditeurs de ce recueil suppriment les réponses de Beaumarchais parce que, disent-ils, ce ne sont que de *simples factums très-médiocres*. C'est possible, mais cela ne rend pas plus juste la publication exclusive des calomnies très-noires de Bergasse. Les éditeurs, pour soulager leur conscience, ajoutent que Bergasse rapporte *exactement* dans ses mémoires le contenu des réponses de Beaumarchais. Rien au monde n'est plus inexact que cette assertion. Ce qui distingue au contraire les mémoires de Bergasse, c'est un silence habile sur les faits caractéristiques de la cause, et une divagation parfois éloquente mais continuelle sur des objets étrangers à la question, de sorte que la physionomie du procès y est aussi complétement défigurée que la physionomie de Beaumarchais. — Ceux qui voudraient connaître mieux l'une et l'autre, feront bien de consulter, outre les réponses de Beaumarchais, le recueil moins connu de Mejan intitulé : *Causes célèbres*, où celle-ci est analysée avec assez d'exactitude.

pendant plusieurs heures et suffoqué par la chaleur, le jeune avocat-général s'était évanoui deux fois; après chaque défaillance, il reprenait son argumentation où il l'avait laissée, avec autant de présence d'esprit que si elle n'eût pas été interrompue; il la poursuivait avec une éloquence pleine de force et de lucidité. Sans s'inquiéter de la soudaine popularité de Bergasse ou de l'impopularité de Beaumarchais, il avait conclu pour la justice et dicté en quelque sorte à la conscience des magistrats l'arrêt qui venait d'être rendu.

Plusieurs jours après cet arrêt, Beaumarchais éprouvant le besoin de satisfaire un mouvement de reconnaissance envers Dambray et ne sachant trop comment s'y prendre pour ne pas effaroucher sa délicatesse, fait remettre chez son portier une boîte contenant un superbe camée avec ce billet anonyme, et qu'il n'avait pas écrit de sa main :

DÉLIVRANCE DE LEGS.

« Ce portrait de Cicéron antique et gravé sur *péridot*, pierre fine de la première qualité après l'émeraude, était la bague chérie que portait toujours M. d'Émery, le plus célèbre antiquaire du XVIIIe siècle; en mourant, il l'a laissée en dépôt à l'un de ses amis, sous condition de la remettre à l'homme le plus éloquent qu'il rencontrerait: elle appartient sans conteste à M. Dambray.

« On a eu le respect de ne pas faire repolir la pierre, de crainte d'altérer la parfaite ressemblance de l'ancien Cicéron en la présentant au moderne. »

Le lendemain, Beaumarchais voit revenir sa boîte avec la lettre qui suit :

« On m'a remis hier au soir, Monsieur, une petite boîte contenant un portrait de Cicéron fort artistement gravé sur une pierre fine *de la première qualité après l'émeraude*, à ce que m'apprend un billet beaucoup trop obligeant, dans lequel on porte la flatterie jusqu'à me comparer à l'orateur de Rome; je n'ai pu attribuer qu'à l'enthousiasme d'un plaideur qui a gagné son procès et qui ne me connaît pas, un cadeau qui ne me convient sous aucun rapport. J'ai questionné mes gens pour en connaître l'auteur, et le récit de mon portier qui a reconnu votre laquais ayant confirmé mes premiers soupçons, je m'empresse, Monsieur, de profiter de cette découverte pour vous prier de vouloir bien reprendre un bijou qu'une juste délicatesse ne me permet pas d'accepter.

« Sous quelque forme qu'un présent soit offert, il ne cesse pas d'être un présent, et jamais un magistrat ne doit en recevoir.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc. DAMBRAY. »

« Paris, le 25 avril 1789. »

Beaumarchais répond en protestant que le cadeau n'est pas de lui; mais le jeune avocat général, convaincu du contraire, persiste dans son refus. Voilà comment Beaumarchais avait acheté le parlement qui venait de condamner Bergasse. Il est vrai cependant, comme on l'a dit, que s'il gagna son procès devant la justice, il le perdit cette fois devant l'opinion et fit la fortune de Bergasse, qui, quoique déclaré calomniateur par un arrêt, dut à cette seule affaire une célébrité éclatante, et se vit du premier coup appelé à l'assemblée constituante, où sa célébrité ne se soutint pas.

La Harpe, tout en se déclarant *indigné des calomnies aussi odieuses qu'absurdes* dont Beaumarchais fut si souvent l'objet, estime que ce dernier a commis

une action impardonnable en se permettant trois ans après ce procès de donner au personnage du traître, dans son drame de *la Mère coupable*, le nom irlandais de *Begearss*, destiné à rappeler celui de Bergasse, mais qui en réalité le rappelle assez peu, et la plupart des biographes de Beaumarchais ont répété machinalement cette sentence du célèbre critique. La Harpe, qui portait dans les moindres querelles littéraires une rancune si âpre et si tenace, en parle ici bien à son aise. Quoi! un homme à qui vous n'avez jamais fait le moindre mal, que vous ne connaissez pas, qui ne vous connaît pas, vous aura pendant deux ans outragé et calomnié de la manière la plus atroce, il aura allumé contre vous les inimitiés les plus ardentes, et l'on sera inexcusable de l'avoir transformé en traître de mélodrame sous un anagramme irlandais! « En vérité, dit avec raison Arnault à ce sujet, la vengeance était moins cruelle que l'outrage qui l'avait provoquée. J'ai connu, ajoute-t-il, Bergasse et Beaumarchais : rien de plus opposé que leur caractère ; avides de renommée l'un et l'autre, ils l'obtinrent d'abord par des écrits publiés à l'occasion d'un procès ; mais dans ses mémoires, Beaumarchais se défendait, et dans les siens Bergasse attaquait. Tourmenté par la bile, Bergasse, honnête homme sans contredit, était de l'humeur la plus morose. Rien de plus gai au contraire que Beaumarchais, qui était, quoi qu'on en ait dit, un fort galant homme et, de l'aveu de tout le monde, un des hommes les plus aimables qu'on pût rencontrer. »

Ce témoignage impartial d'Arnault écrivant quarante ans après l'événement nous permet au moins de conclure que, si, en effet Bergasse était foncièrement un honnête homme, il se conduisit ici comme un homme injuste et méchant, ce qui n'est pas permis, même aux plus honnêtes gens. Sans raison et sans droit, par ambition de renommée, par violence de caractère, il poussa contre Beaumarchais la fureur jusqu'aux derniers excès de l'invective et de la calomnie; il fit à sa réputation une blessure cruelle dont elle ne s'est jamais bien guérie, et lorsque la révolution éclata, l'auteur du *Mariage de Figaro*, qui aurait pu espérer d'être accueilli sous le régime nouveau avec quelque faveur, vit commencer pour lui la période de la décadence et de l'impopularité.

•

XXXI

TARARE ET SES MÉTAMORPHOSES. — LA POLITIQUE A L'OPERA.

Les attaques de Bergasse, en obligeant Beaumarchais à descendre encore une fois dans l'arène judiciaire, le surprirent, nous l'avons dit, au moment où il préparait la première représentation d'un opéra. Cet ouvrage, à cause de son titre singulier de *Tarare*, et de l'opinion où l'on était qu'il devait sortir quelque chose d'étrange de la collaboration de Beaumarchais et de Salieri, le premier élève de Gluck, excitait vivement la curiosité publique. L'auteur du *Mariage de Figaro* conservait encore le privilége de faire à lui seul diversion aux plus grands intérêts du temps. « Dès que l'on fut instruit, dit un nouvelliste cité dans la *Correspondance* de Grimm[1], que les répétitions de *Tarare* étaient

[1] Voir cette correspondance en juin 1787.—Lettre de M. Pitra à un de ses amis à Lyon, sur l'opéra de *Tarare*.

commencées, notables, renvois de ministres, assemblées provinciales, tout disparut devant ce grand phénomène. *Tarare* devint l'unique sujet de toutes les conversations; partout on ne s'entretenait que de *Tarare.* »

Assailli à l'improviste par les *factums* de Bergasse au milieu des répétitions de son opéra, Beaumarchais écrit au ministre de la maison du roi, M. de Breteuil, pour demander la remise de cet ouvrage, « ne pouvant, dit-il, songer à amuser le public, quand il s'agit pour lui de défendre son honneur contre les plus injurieuses calomnies. » Le ministre s'oppose à la remise par une lettre adressée à M. de La Ferté, dans laquelle, après avoir parlé d'une conversation qu'il a eue à ce sujet avec l'auteur de *Tarare,* il allègue l'impatience publique, qui est portée au comble, les intérêts de l'Opéra, qui a fait des dépenses énormes de mise en scène, « et enfin un succès que nous sommes, dit M. de Breteuil, fondés à regarder comme certain, qui ne peut qu'ajouter à l'éclat de la réputation littéraire de M. de Beaumarchais, ce qui sera déjà un premier triomphe sur ses adversaires. »

Devant cette insistance de M. de Breteuil, Beaumarchais dut céder, et la première représentation de *Tarare* eut lieu le 8 juin 1787. « Jamais, dit le nouvelliste déjà cité, jamais aucun de nos théâtres n'a vu une foule égale à celle qui assiégeait toutes les avenues de l'Opéra le jour de la première représentation de *Tarare.* A peine des barrières élevées tout exprès, et défendues par une garde de quatre cents hommes, l'ont-elles pu contenir. » On voit que la puissance d'attraction de Beaumarchais

sur la foule ne diminuait pas; elle était plutôt redoublée par l'éclat du nouveau procès dans lequel il se trouvait engagé. L'attente du public fut cette fois un peu trompée: *Tarare* excita beaucoup plus de surprise que d'admiration. Cependant cet ouvrage eut plus de succès qu'on ne l'a dit, et il a vécu plus longtemps qu'on ne le croit communément.

L'idée qui a donné naissance à *Tarare* est une idée dont l'exécution est manquée, mais ce n'est pas une idée vulgaire; elle offre au contraire un témoignage de plus de cet esprit hardi, chercheur, novateur, qui distinguait si essentiellement Beaumarchais. Faire marcher de front dans un opéra l'intérêt poétique, l'intérêt musical, l'intérêt dramatique, en y joignant l'attrait des décors, des machines, des coups de théâtre et des danses; en un mot, essayer avec une plus grande variété de moyens et beaucoup plus de mouvement quelque chose d'analogue à ces mélodrames sublimes de la Grèce antique, dans lesquels tous les arts réunis apportaient leur concours; « atteindre ainsi, dit Beaumarchais lui-même, à ces grands effets tant vantés des anciens spectacles grecs, » tel est le problème que se posa l'auteur de *Tarare*. Pour résoudre ce problème, en supposant qu'il puisse de nos jours être résolu, pour dépouiller la musique de la suprématie absolue qu'elle s'attribue dans un opéra et la réduire à n'être dans le drame qu'un embellissement de plus, il eût fallu d'abord que la poésie eût par elle-même une grande valeur. Or Beaumarchais était loin d'être poëte, dans le sens rigoureux du mot; sa versification,

sauf quelques exceptions rares, est en général des plus médiocres, et l'embarras qu'il éprouve à écrire en vers réagit sur l'idée même qu'il veut exprimer, l'affaiblit et l'écrase si bien, qu'on est tout étonné de voir l'auteur du *Barbier de Séville* dialoguer parfois dans *Tarare* avec une insignifiance qui touche à la platitude.

Non content de se tromper gravement sur ses aptitudes en écrivant en vers un ouvrage de longue haleine, Beaumarchais s'était en quelque sorte complu à s'imposer tous les genres de difficultés. Il avait prétendu faire un libretto d'opéra non-seulement poétique et dramatique, mais encore philosophique et même scientifique, en substituant à la mythologie grecque une mythologie nouvelle. « Les sciences exactes, dit à ce sujet M. Saint-Marc Girardin, qui a fait en quelques lignes une critique très-judicieuse et très-fine de *Tarare*, les sciences exactes étaient alors de mode; chacun vantait leur netteté et leur certitude, chacun s'écriait qu'il n'y aurait de morale et de philosophie parfaites que lorsqu'elles se rapprocheraient de la géométrie. Beaumarchais s'imagina que la poésie gagnerait à se rapprocher de la physique[1]. » Voici le canevas sur lequel fut brodé ce bizarre assemblage de féerie, de drame, de philosophie et de physique. En lisant le joli conte d'Hamilton intitulé *Fleur d'Épine*, Beaumarchais avait été frappé du nom grotesque de *Tarare* que le conteur donne au personnage principal, et de l'effet produit par ce nom sur

[1] *Essais de littérature et de morale*, par M. Saint-Marc Girardin, t. Ier, p. 120.

ceux qui l'entendent prononcer. Outre que Tarare, dans le conte d'Hamilton, représente assez bien cette figure d'homme obscur, spirituel et adroit, luttant contre tous les genres d'obstacles et les surmontant par son habileté, genre de figure que l'auteur du *Mariage de Figaro* aima toujours à peindre à cause d'une certaine parenté avec la sienne, il lui sembla ici que ce nom de Tarare aurait le double avantage de donner du piquant à l'affiche et de faciliter les coups de théâtre dans la pièce, en l'employant de la même manière, mais dans un autre sens qu'Hamilton : celui-ci n'en tire que des effets comiques, tandis que Beaumarchais donne ce nom à un guerrier redouté d'un tyran, qui ne l'entend jamais prononcer sans entrer en fureur et sans se livrer à quelque acte de violence qui amène dans le drame une nouvelle complication. Ce nom d'ailleurs est à peu près la seule chose que l'auteur de *Tarare* emprunte à Hamilton ; le reste de sa fable n'a plus rien de commun avec le conte de *Fleur d'Épine*. Il est tiré en grande partie d'un conte traduit du persan et intitulé *Sadàk et Kalasrade* ; mais comme Beaumarchais tenait à mettre dans son opéra plus de *philosophie* que le narrateur persan, il prit les choses de plus haut. Dans un prologue des plus bizarres, il entreprit de montrer le *Génie de la reproduction des êtres, ou la Nature,* occupé, de concert avec le *Génie du feu qui préside au Soleil, amant de la Nature,* à créer des êtres. Ces deux génies fabriquent successivement les différents personnages qui figureront dans l'opéra. Après avoir hésité entre deux ombres

pour savoir laquelle des deux sera roi, le génie du feu *leur impose les mains*, fait de l'une l'*empereur Atar, roi d'Ormus, despote de l'Asie*, et de l'autre un soldat obscur. Ce soldat, qui sera Tarare, est destiné à représenter le triomphe de la vertu et de l'intelligence sur les dons de la naissance et du hasard. Il se verra aux prises avec la tyrannie d'Atar, qui lui enlève sa femme et veut le récompenser par la mort de la gloire qu'il a acquise en combattant pour lui; il aura également à déjouer les astucieuses machinations du chef des brahmes. Par son courage, il surmontera tous les obstacles et s'élèvera du rang le plus obscur au plus haut degré de la faveur publique. Comme Figaro, mais avec beaucoup plus de vertu et beaucoup moins de gaieté, avec un turban et un sabre de plus, il défendra sa femme contre les entreprises du roi Atar, *homme féroce et sans frein*, dit le programme; mieux récompensé encore que Figaro, Tarare sera forcé par le peuple de monter sur le trône à la place du féroce Atar, qui se poignarde, le tout afin que ressorte avec plus de puissance la moralité du poème, résumée dans ces quatre vers philosophiques que la Nature et le Génie du feu reviennent à la fin chanter ensemble *majestueusement*, dit Beaumarchais, mais qu'ils ont dû avoir quelque peine à chanter *mélodieusement*:

Mortel, qui que tu sois, prince, brahme ou soldat,
Homme, ta grandeur sur la terre
N'appartient *point à ton état*,
Elle est *toute à ton* caractère.

Tel est le sujet à l'aide duquel l'auteur du *Mariage de Figaro* se proposait de réaliser son plan d'union intime et complète de la poésie, de la musique, du drame et de la danse dans un seul ouvrage. Le prologue est la partie de l'opéra la plus ambitieuse, mais en même temps la plus faible ; c'est celle à laquelle Beaumarchais tenait le plus, et c'est celle qui est morte la première : à la troisième reprise de *Tarare*, sous la république, on supprimait déjà le prologue. On a peine à comprendre qu'un homme aussi spirituel que Beaumarchais ait pu se faire illusion au point de croire qu'il rendrait attrayant pour le public un dialogue scientifique entre la Nature et le Génie du feu créant des êtres suivant les lois de l'attraction et de la gravitation, ou mieux d'après la théorie des atomes crochus, et chantant des vers déplorables comme ceux-ci :

Froids humains, non encore vivants,
Atomes perdus dans l'espace,
Que chacun de vos éléments
Se rapproche et prenne sa place
Suivant l'ordre, la pesanteur
Et toutes les lois immuables
Que l'éternel dispensateur
Impose aux êtres, vos semblables.

Le ballet de ce prologue n'était pas moins étrange que la poésie, car il se composait en partie de *Vents déchaînés qui forment en tourbillonnant des danses de la plus violente agitation.* Malgré le fanatisme de son amitié pour Beaumarchais, Gudin nous dit naïvement dans son manuscrit : « Je ne lui dissimulai pas que je

croyais impossible de mettre ce prologue en musique; mais, ajoute-t-il non moins naïvement, Salieri, formé à une école accoutumée à surmonter les difficultés, en vint à bout. » Ce dut être une rude besogne. Beaumarchais avait d'abord présenté son libretto à Gluck, qui disait, comme lui, que la musique tenait trop de place dans un opéra, mais qui trouva sans doute que Beaumarchais lui faisait la part trop mince ou trop difficile, et qui proposa son élève Salieri. Ce dernier était alors à Vienne, on le fit venir à Paris; Beaumarchais le logea chez lui, et le combla de bontés, comme pour le dédommager de la tâche laborieuse qu'il lui imposait [1].

[1] Vingt ans après l'époque où nous sommes et six ans après la mort de Beaumarchais, Salieri, conservant un vif souvenir de l'hospitalité si agréable qu'il avait reçue de lui, écrivait de Vienne, en date du 5 octobre 1805, à la fille de l'auteur de *Tarare*, devenue Mme Delarue, une lettre de laquelle j'extrais quelques lignes qui se rattachent à l'époque de la composition de l'opéra dont il s'agit. Ces quelques lignes me semblent une peinture gracieuse et exacte du caractère de douceur et de sérénité qu'offrait la vie intime de ce Beaumarchais, si remuant à l'extérieur, si attaqué, si calomnié. La jargon *franco-italien* de Salieri donne, si je ne me trompe, quelque attrait de plus à ce petit tableau: « Vous êtes encore, écrit-il, devant mes yeux, Madame, cette aimable enfant, cette jolie Eugénie, pleine d'esprit et de grâces. Je suis logé chez votre célèbre *papa* et votre adorable *mamma*, qui m'ont comblé de tant de faveurs et de *gentilesses;* nous deux nous sommes après midi au piano à jouer des sonates à quatre mains. A deux heures, M. ou Mme de Beaumarchais entre dans le cabinet et nous dit: « Allons dîner, mes enfants. » Nous dînons; je vais *après un peu à me promener*, à lire les gazettes au Palais-Royal ou à quelque théâtre. Je rentre de bonne heure. Quand M. de Beaumarchais n'est pas chez lui, je monte au second, dans mon appartement; je *mette* au lit quelquefois mon domestique, Allemand ivrogne; je me couche dans une chambre où je vois de mon lit, en travaillant tous les jours, l'aurore avec un céleste plaisir. Vers dix heures, M. de Beaumarchais vient

Le compositeur ne put y suffire qu'en se sacrifiant. A force d'abonder dans son idée, que les exigences du musicien exercent en général dans un opéra une influence fâcheuse, non-seulement pour les paroles et les idées qu'elles étouffent ou allanguissent démesurément, mais encore pour l'effet d'ensemble et l'action qu'elles paralysent ou écrasent, Beaumarchais donna en plein dans un autre inconvénient; il dit à son compositeur : « Faites-moi une musique qui obéisse et ne commande pas, qui subordonne tous ses effets à la marche de mon dialogue et à l'intérêt de mon drame. » Salieri lui fit une musique tellement obéissante, qu'elle en devint insignifiante. « La musique de *Tarare*, dit un critique contemporain, n'ajoutera rien à la réputation de l'auteur; on l'a trouvée très-inférieure à celle des *Danaïdes*. Le peu de chant qu'on y rencontre est du genre le plus facile et le plus commun; le récitatif, presque toujours insipide et d'une monotonie fatigante. Quelques chœurs sont d'un bel effet et offrent même quelquefois une mélodie qu'on regrette de ne pas retrouver dans le chant et dans les airs de danse. Deux ou trois morceaux, tels que celui de Calpigi au troisième acte, sont les seules choses vraiment agréables dans la musique de cet opéra [1].

chez moi, je lui chante ce que j'ai fait de notre grand opéra; il m'applaudit, il m'encourage, il m'instruit avec une manière paternelle. Tout semblait si tranquille.... »

[1] Ces couplets, que chante l'eunuque Calpigi : *Je suis né natif de Ferrare*, sont tournés d'une manière leste et originale; ils devinrent assez populaires pour qu'on en fît une parodie contenant une biographie très-fausse et très-méchante de Beaumarchais,

Et cependant cet opéra de *Tarare*, dont la musique était pauvre, dont la poésie était plus que médiocre, offrait dans sa structure originale, dans ses effets de scène inattendus, vifs et pressés, dans ce mélange de drame, de comédie, de féerie, de danse, de philosophie et de physique, je ne sais quel ensemble bizarre, qui ne laissait pas d'avoir sur le public une prise constatée par le critique même que nous venons de citer : « Cet ouvrage, dit-il, est une des plus singulières conceptions que je connaisse.... L'auteur aura toujours le mérite d'avoir présenté dans cet opéra une action dont la marche ne ressemble à celle d'aucun autre, et d'avoir eu le talent d'y donner assez adroitement une grande leçon aux souverains qui abusent de leur pouvoir.... Après avoir dit leur fait aux ministres et aux grands seigneurs dans sa comédie du *Mariage de Figaro*, il lui manquait encore de le dire de même aux prêtres et aux rois. Il n'y avait que le sieur de Beaumarchais qui pût l'oser, et peut-

qui se chantait sur le même air, et qui commençait ainsi : *Je suis né natif de Lutèce*. Dans ce même opéra de *Tarare*, on pourrait signaler encore quelques mélodies offrant une certaine nuance de lyrisme qui ne se soutient pas longtemps, par exemple, le passage qui commence par ces vers :

Ainsi qu'une abeille,
Qu'un beau jour éveille,
De la fleur vermeille
Attire le miel.

Je me rappelle qu'une femme célèbre par sa beauté et la plus attrayante des femmes par sa bonté et sa grâce, Mme Récamier, avait gardé dans l'esprit et dans l'oreille, après cinquante ans, le souvenir de cette mélodie dont les vers sont d'un tour heureux qui se rencontre rarement sous la plume de Beaumarchais.

être n'est-ce aussi qu'à lui qu'on pouvait le permettre[1]. »

A la dix-huitième représentation de *Tarare*, en septembre 1787, Beaumarchais écrivait à Salieri, qui venait de repartir pour Vienne : « Enfin, mon cher Salieri, vous recevez donc votre superbe partition ; je puis bien la nommer superbe, puisque nous sommes à la dix-huitième séance sans que le public ait cessé un moment de s'y porter en foule. Le 8 de ce mois, grand jour de Saint-Cloud, vous avez fait 4,200 francs, et l'an passé, à pareil jour, un excellent ouvrage n'a donné que 600 francs de recette.

Ah! bravo, caro Salieri[2] !

« Rappelez-moi au souvenir de ce géant qu'on nomme Gluck. »

En décembre 1787, la *Correspondance* de Grimm nous apprend que la foule se porte encore à l'opéra de *Tarare* comme le premier jour. « Les spectateurs, dit le nouvelliste, que l'on voit se renouveler à chaque représentation de cet opéra, l'écoutent avec un silence et une sorte d'étourdissement dont il n'y a jamais eu d'exemple à aucun théâtre. »

Ceci rend bien l'impression de surprise et d'intérêt sans admiration que produisait ce bizarre ouvrage. Après un succès qui, on le voit, se prolonge assez longtemps, l'opéra de *Tarare* fut repris une première fois après la révolution, en 1790, à la suite de la fameuse

[1] *Correspondance* de Grimm déjà citée.
[2] Allusion au refrain de la chanson de Calpigi dans *Tarare*.

fête de la fédération, qui attirait à Paris tous les patriotes des départements. Beaumarchais y ajouta, sous le titre de *Couronnement de Tarare,* un acte presque entier, qui n'a jamais été publié et qui présente un témoignage singulier des préoccupations du temps : c'est la politique envahissant tout, même l'Opéra.

Dans le premier *Tarare* de 1787, le héros était tout simplement proclamé roi, avec cette recommandation de Calpigi :

Règne sur ce peuple qui t'aime,
Par les lois et par l'équité.

En 1790, Beaumarchais éprouva le besoin de faire de *Tarare* un roi constitutionnel et de donner à son intronisation en cette qualité tout l'éclat possible. Au cinquième acte donc, la scène changeait et représentait le *temple de Brahma,* où l'on voyait défiler le cortége suivant :

« Marche nationale. — Soldats en bon ordre. Quatre membres de l'assemblée du peuple, —l'un militaire, le deuxième du collége des brahmes, le troisième un citoyen, le quatrième un cultivateur,—portent un autel élevé sur lequel est inscrit : *Autel de la Liberté.*

« Quatre autres membres ainsi mêlés portent un grand livre avec cette inscription sur la couverture : *Livre de la loi.* Une grande couronne d'or est posée sur ce livre. Deux autres portent le manteau royal pourpre à étoiles d'or ; deux autres, le sceptre et la main de justice. Tout le reste marche ainsi confondu. Tarare et Astazie montent sur le trône.

« Après que Tarare a été couronné en cérémonie, tous les *ordres de l'Etat,* dit le livret, se prennent *sous le bras,* s'avancent en cercle ainsi confondus, et répètent en chœur avec enthousiasme :

Roi, nous mettons la liberté
Aux pieds de ta vertu suprême.
Gouverne ce peuple qui t'aime,
Par les lois et par l'équité :
Il dépose en tes mains lui-même
Sa redoutable autorité. »

Ces deux derniers vers étaient destinés à constater le principe de la souveraineté nationale. Avant d'arriver à faire ses réserves, comme monarchiste ami de l'ordre et des lois, l'auteur de *Tarare* est naturellement obligé de se ménager la bienveillance des *patriotes avancés* par de grandes concessions aux idées du moment.

« Des *bonzes*, dit le livret de 1790, suivis de quelque *vierges brahmines*[1], s'avancent aux pieds du trône de Tarare et chantent :

Du culte de Brahma prêtres infortunés,
A vivre sans bonheur sommes-nous condamnés ?

TARARE, se levant.

De tant de retraites forcées,
Que les barrières soient brisées ;
Que l'hymen, par ses doux liens,
Vous donne à tous des jours prospères :
Peuple heureux, les vrais citoyens,
Ce sont les époux et les pères.

« Toute l'assemblée lève les mains en signe d'approbation. »

Voilà le mariage des prêtres accordé. Sur la question du divorce, Beaumarchais ne peut se montrer plus rebelle aux vœux des patriotes philosophes. L'eunuque

[1] Cette association des *bonzes* et des vierges *brahmines* est peut-être un peu forcée ; mais Beaumarchais n'y regardait pas de si près.

Calpigi, très-indûment marié à Spinette, s'avance avec elle au pied du trône de Tarare. Ils chantent un duo demandant le divorce; Tarare répond par un *récitatif* accordant le divorce. Suit, dit le livret, *une danse pittoresque peignant le sentiment d'un divorce ou de gens qui se fuient et prennent d'autres engagements.*

Une troisième question se présente, qui agite également les esprits en 1790 : c'est celle de la *liberté des nègres*. Cette question divise même les défenseurs de la révolution, dont plusieurs, Barnave en tête, redoutent pour la sécurité des colons un affranchissement subit, tandis que Brissot et Robespierre font triompher dans les clubs la maxime : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe*[1]! Beaumarchais se sent un peu embarrassé : l'affranchissement des nègres (et ceci peint l'esprit de l'époque) lui paraît une question sur laquelle il y a beaucoup plus à hésiter que sur la question du mariage des prêtres et du divorce. Voici comment il esquive la difficulté. Une députation de nègres du Zanguebar se précipite aux pieds de *Tarare* et peint les souffrances de la servitude sans demander précisément la liberté. Tarare se lève et chante *avec majesté :*

Plus d'infortunés parmi nous.
Le despotisme affreux outrageait la nature :
Nos lois vengeront cette injure;
Soyez tous heureux, levez-vous!

Ici le *majestueux* Tarare se conduit un peu en Esco-

[1] C'est une erreur complète, et pourtant assez accréditée, que l'opinion qui attribue ce mot à Barnave ; il disait précisément tout le contraire.

bar. Il dit : *Soyez tous heureux,* pour ne pas dire : *Soyez tous libres!* et après avoir ainsi éludé la question, il fait chanter et danser les nègres célébrant le *doux esclavage* que leur promet la bonté des blancs[1].

Après avoir ainsi accordé aux *patriotes* les plus ardents tout ce qu'il croit pouvoir accorder, l'auteur de *Tarare* éprouve enfin le besoin de venir en aide à l'autorité par une allusion à ces fréquentes émeutes qui de 1790 à 1791 mettaient à une si rude épreuve la vigilance de Lafayette et de Bailly. Voici le nouveau coup de théâtre destiné à traduire cette pensée :

« Un peuple en désordre, effréné, dit le livret, court et

[1] Il y avait là un couplet assez grotesque chanté par un nègre, couplet que Salieri, alors à Vienne, devait mettre en musique, comme tout le reste. En le lui envoyant, Beaumarchais y joint cet avis, qui nous prouve que, musicien lui-même, il intervenait fréquemment dans le travail du compositeur. « Voici, écrit-il à Salieri, quelques idées pour l'ariette du nègre. Cette nation brûlée ne chante point comme les autres, elle a un chevrotement, une trépidation en chantant, qui exige que l'on s'en rapproche lorsqu'on veut la produire en scène. » Et il envoie un projet d'air noté par lui-même d'après un chant nègre. Citons pour les curieux ce couplet que Beaumarchais faisait chanter par un nègre du Zanguebar en 1790:

Holà ! doux esclavage
Pour Congo, noir visage,
Bon blanc, pour nègre il est humain.
Nous, bon nègre, a cœur sur la main.
Nous pour blanc
Sacrifie,
Donner sang,
Donner vie,
Priant grand fétiche Ourbala
Pour bon grand peuple qu'il est là.
Ourbala ! l'y voilà....

(Montrant les spectateurs.)

L'y voilà! la, la, la, la, la.

remplit la place. Un héraut d'armes se présente accompagné de plusieurs magistrats, s'oppose à sa course et lui dit:

Au nom de la patrie,
Qui vous presse et vous prie,
Rentrez dans le devoir : aux accents de ma voix.
Peuple, séparez-vous, pour la troisième fois.

CHŒUR DU PEUPLE en désordre.

Tout est changé. Quoi qu'on ordonne,
Nous n'obéirons à personne.

« Le magistrat fait un signal.—Marche de soldats armés, serrés en bataillon, avec une bannière portant ce vers en or sur un fond rouge :

La liberté n'est pas d'abuser de ses droits.

« Seconde marche d'un groupe de citoyens paisibles, bannière bleue avec ce vers en blanc :

La liberté consiste à n'obéir qu'aux lois.

« Troisième marche d'un groupe de jeunes cultivateurs des deux sexes couronnés de fleurs et portant des gerbes et des fruits. Bannière rose, avec ce distique de couleur verte :

De la liberté sans licence
Naît le bonheur, naît l'abondance.

« Quatrième marche d'un groupe de prêtres de la Mort précédés d'un tamtam ou cloche de l'Inde, suspendue, portée par deux prêtres, formant une espèce de tocsin. Bannière noire avec des lettres d'argent, et pour légende :

Licence, abus de liberté,
Sont les sources du crime et de la pauvreté.

« Urson s'est mis à la tête des soldats quand ils ont passé; Tarare se met à la tête des citoyens paisibles; Astazie s'est mêlée aux jeunes cultivateurs des deux sexes. »

« Cette marche imposante, dit le livret, fait *doucement*

reculer le peuple : il reparaît *modeste* à la fin de la marche générale, » et Tarare chante :

Mes amis, plaignons leur erreur ;
Victime de quelque barbare,
Quand ce bon peuple est en rumeur,
C'est toujours quelqu'un qui l'égare.

L'opéra se terminait ensuite, comme dans le texte imprimé, par un grand coup de tonnerre, suivi de l'apparition de la Nature et du Génie du feu descendant du ciel sur le char du Soleil.

Ainsi arrangé au goût du jour en 1790, ce dernier acte de *Tarare* avait été présenté d'abord au maire de Paris, Bailly, qui, après l'avoir examiné, écrit à la fin du manuscrit la note suivante :

« Je ne vois pas d'inconvénient à permettre et à préparer la représentation de *ce couronnement*, sauf deux vers que M. de Beaumarchais m'a promis de changer et d'adoucir.

« BAILLY. »

« Ce 22 juin 1790. »

On ne se douterait guère quels sont ces deux vers qui paraissent trop forts au maire de Paris. Si j'en crois une note de Gudin écrite en tête du manuscrit de *ce couronnement*, ce sont les deux vers suivants de l'ancien opéra qui servaient de transition à l'acte supplémentaire ajouté par Beaumarchais :

Nous avons le meilleur des rois,
Jurons de mourir sous ses lois.

Ainsi en juin 1790 la situation politique était déjà tellement tendue, que cet honnête Sylvain Bailly, monarchiste lui-même, et qui plus tard devait se mon-

trer si courageux devant la mort, trouvait dangereux de risquer au théâtre deux vers qui pouvaient passer pour un éloge de Louis XVI.

Tarare, avec son supplément politique, devait être repris le jour même de la fête du 14 juillet; divers incidents firent retarder cette reprise jusqu'au 3 août. La pièce se produisit enfin à l'Opéra devant une foule énorme et au milieu d'un vacarme effroyable. Les colons d'une part, indignés de l'apparente concession de Beaumarchais; les négrophiles de l'autre, non moins indignés de ses réticences; ceux qu'on appelait alors les *aristocrates* et ceux qu'on nommait plus particulièrement les *patriotes* furent également mécontents. Chacun des partis en lutte se trouva blessé dans ses sympathies : les uns sifflèrent à outrance la scène du divorce et celle du mariage des prêtres; les autres, en applaudissant cette concession à l'esprit de l'époque, s'irritèrent des allusions contre l'émeute et des tirades monarchiques qui subsistaient encore dans *Tarare*, notamment de celle où le héros, dispersant les soldats qui veulent assassiner le sultan Atar, leur dit :

> Oubliez-vous, soldats usurpant le pouvoir,
> Que le respect des rois est le premier devoir?

Lafayette et Bailly furent obligés de faire intervenir la garde nationale pour rétablir l'ordre. Cependant le parterre en général était assez dans le ton des idées mixtes présentées par Beaumarchais, si j'en juge par cette lettre qu'adresse à l'auteur de *Tarare*, en date du 4 août 1790, un patriote nommé Rivière, modéré dans

ses opinions, quoique très-chaud dans son langage :

« Monsieur, » écrit ce patriote à Beaumarchais, « sans avoir l'honneur d'être connu de vous, j'ose prendre la liberté de vous dire que j'ai été on ne peut plus scandalisé hier, à la première représentation de la reprise de l'opéra de *Tarare*, du train abominable, des hurlements, des sifflements que se sont permis de faire un tas de bandits échappés des prisons du Châtelet, payés pour jeter leur venin jusque dans les spectacles, ou bien un reste empesté d'aristocrates déchaînés contre tout ce qui peut contribuer au bien de l'Etat et à celui du peuple. De quelque classe qu'ils soient, j'aurais voulu les voir jeter par les fenêtres... »

Le patriote Rivière termine en déclarant que le *parterre finira par monter aux loges, et qu'il en fera lui-même la motion pour en faire l'exécution.* On voit cependant qu'il représente à peu près le juste-milieu du temps.

Malgré les clameurs des partis extrêmes, Beaumarchais maintint énergiquement *Tarare* à l'état monarchique constitutionnel, faisant même au besoin marcher l'huissier contre les acteurs quand ils se permettaient de modifier quelques détails, et la pièce resta au théâtre sous cette forme jusqu'au 10 août 1792, qui emporta la monarchie constitutionnelle.

Sous la république, après la terreur, l'Opéra voulut reprendre *Tarare*. Beaumarchais était à ce moment réfugié à Hambourg et placé malgré lui sur la liste des émigrés : il chargea Mme de Beaumarchais de s'opposer à cette reprise; mais l'Opéra insistant, il fallut capituler. Au grand désespoir de l'auteur, on lui enleva

d'abord son prologue physique et métaphysique sur *la Nature et le Génie du feu créant des êtres*. Mme de Beaumarchais s'évertue à le consoler de ce malheur avec ces ménagements délicats que les femmes d'esprit savent si bien employer en pareille circonstance. « Ce prologue, lui écrit-elle en septembre 1795, est d'une philosophie trop supérieure aux facultés des individus composant maintenant l'auditoire; le goût public a changé, l'esprit des spectateurs n'est plus le même, le sublime est en pure perte. » Mais si le sublime prologue était déplacé en 1795, le dénoûment monarchique constitutionnel de *Tarare* l'était bien davantage encore. Il fallut donc donner à cet opéra un nouveau dénoûment et le mettre à la *sauce républicaine*. En l'absence de Beaumarchais, c'est un de ses amis, Framery, qui s'en chargea.

Après que le sultan s'est poignardé, au moment où le peuple offre le trône à Tarare, celui-ci, devenu républicain, s'écrie :

Le trône! amis, qu'osez-vous dire?
Quand pour votre bonheur la tyrannie expire,
Vous voudriez encore un roi!

URSON.

Et quel autre sur nous pourrait régner?

TARARE.

La loi!
Sachez jouir d'un bien que le ciel vous prépare,
Affranchis d'un joug détesté,
Conservez votre liberté!

CHŒUR.

Vive à jamais, vive Tarare,
Qui nous rend notre liberté!

Il y avait d'autres modifications qui excitèrent des réclamations assez vives parmi les journaux du parti conventionnel. Par exemple, au moment où le peuple se soulève contre le tyran d'Ormuz, un citoyen chantait :

Sur le tyran portons notre vengeance,
Du long abus de la puissance
Tout le peuple à la fin est las.

Or Paris était à ce moment très-dégoûté d'un pouvoir déjà vieilli, qui, après beaucoup de lâchetés et de crimes, de tyrannies subies ou imposées, ne se résignait qu'avec peine à céder la place à un pouvoir nouveau. « Les applaudissements, écrit Mme de Beaumarchais, ont été prodigués aux changements de la fin; mais ce n'est pas tout à fait dans ce sens que nous les voulions, car tout ce qui est dit au tyran d'Ormuz a été appliqué net à la Convention. On a joué trois fois la pièce, et il y a eu une affluence prodigieuse. »

L'archéologue Millin, qui rédigeait alors le *Journal encyclopédique*, fit dans ce journal une sortie contre les applaudissements anti-conventionnels qui avaient accueilli quelques-uns des vers que Framery avait ajoutés à *Tarare*. S'en expliquant avec ce dernier, il lui écrit :

« Je ne demande pas que les théâtres deviennent des cours de démagogie, mais je ne verrai jamais sans éprouver une juste indignation qu'on s'élève si légèrement et si facilement dans les spectacles contre la constitution qui nous coûte tant de sacrifices, et pour laquelle des milliers de nos concitoyens vont verser tout leur sang. Vous ne pouvez pas me faire un

crime de penser que le retranchement de quelques vers peu saillants ne soit très-peu important, et qu'il le soit beaucoup de ne pas exposer des principes coupables qui excitent des applaudissements plus coupables encore[1]. »

Cette troisième reprise de *Tarare* en septembre 1795 fut suivie d'une quatrième, qui eut lieu en novembre 1802, sous le consulat, après la mort de Beaumarchais : *Tarare* dut subir encore des modifications dont je n'ai pas retrouvé la trace. Enfin sous la restauration, en 1819, cet opéra reparut une cinquième fois sur l'horizon, mais considérablement mutilé, fondu de cinq actes en trois et rhabillé de nouveau au goût du jour par je ne sais qui. Après avoir été monarchique purement et simplement, puis monarchique constitutionnel, puis républicain, l'opéra de *Tarare* redevenait beaucoup plus monarchique qu'à sa naissance. Au lieu de se tuer et de céder la place à Tarare, le féroce Atar, défendu par lui contre la colère du peuple, consentait à pardonner à ce héros tout le mal qu'il lui avait fait et tout le bien qu'il en avait reçu ; il lui conférait le commandement de l'armée et lui restituait sa femme. Tarare se prosternait à ses pieds, lui jurait fidélité ; le peuple faisait de même, et tout s'arrangeait le plus pacifiquement du monde.

« Tout ce qu'il y a de remarquable dans *Tarare* (dit à ce

[1] Ceci se passait en septembre 1795, au moment de la promulgation de la constitution de l'an III, avec les décrets qui imposaient au peuple la réélection forcée des deux tiers des membres de la Convention. On sait que ce sont ces décrets qui, un mois après, produisirent la journée du 13 vendémiaire.

sujet un rédacteur de *la Minerve*, fort offusqué de ce dernier rhabillage) a été retranché ; certains mots surtout paraissent avoir singulièrement choqué le poëte de service, qui d'ailleurs n'a pas fait grâce à un seul trait philosophique. L'ouvrage de Beaumarchais ne saurait sans doute supporter l'examen sévère du bon goût : des scènes pleines d'intérêt, des situations extrêmement dramatiques, un dialogue parfois plein de hardiesse et de chaleur, ne font pas excuser de nombreuses inconvenances, d'étranges incorrections et trop souvent la barbarie du style; mais, par une mutilation sans mesure, sans goût, sans but, fallait-il faire, d'un ouvrage qui avait du moins le mérite d'être amusant, le plus ennuyeux drame qui ait paru depuis *Panurge*[1] ? »

C'est en 1819 que s'arrête, je crois, définitivement, la série des reprises et des métamorphoses de l'opéra de Beaumarchais. On voit que cet ouvrage, malgré tous ses défauts, possédait cependant plus de vitalité qu'on ne le pense généralement. Pour fournir une carrière de trente-deux ans, avec une musique médiocre et une poésie des plus faibles, il a bien fallu que *Tarare* offrît une certaine puissance d'intérêt dramatique, une certaine originalité de construction reconnue par tous ceux qui ont vu représenter cet opéra, mais dont il est assez difficile de se faire une idée juste par une simple lecture. Quoi qu'il en soit, il n'est guère probable que *Tarare* ressuscite jamais une sixième fois. Sa dernière transformation l'a achevé, et, puisqu'il paraît décidément mort, nous laisserons en paix sa cendre pour suivre l'auteur au milieu des orages nouveaux que la révolution lui prépare.

1 *Minerve française*, t. v, 3 février 1819.

XXXII

BEAUMARCHAIS APRÈS LA PRISE DE LA BASTILLE. — SA BELLE MAISON DU BOULEVARD. — SA VIE SOUS LA CONSTITUANTE ET SOUS LA LÉGISLATIVE. — SON DRAME DE LA MÈRE COUPABLE.

La journée du 14 juillet 1789 trouva Beaumarchais occupé à faire construire, juste en face et tout près de la Bastille, comme pour narguer ce château-fort, une superbe et charmante habitation. Il avait acheté de la ville, en 1787, toute la portion de terrain formant aujourd'hui la ligne gauche du boulevard qui porte son nom en arrivant par le boulevard Saint-Martin, en prenant cette ligne en face de la rue du Pas-de-la-Mule et en la suivant jusqu'à la place de la Bastille. C'était un vaste rectangle allongé, d'environ un hectare de superficie, dans lequel il se proposait, comme dit Walter Scott, cet autre écrivain bâtisseur[1], « d'*exercer sur notre*

[1] Beaumarchais et Walter Scott ne se seraient point entendus avec le bel esprit Voiture, qui dit dans une de ses lettres : « Nous

mère la terre sa puissance créatrice, » et de faire une maison qui ne ressemblât pas plus aux autres maisons que *le Mariage de Figaro* ne ressemblait aux autres comédies. Il y parvint, mais en dépensant beaucoup d'argent. L'architecte Lemoyne lui avait fourni d'abord un devis qui faisait monter les frais à trois cent mille francs. Ce devis primitif se transforma peu à peu en une dépense de *un million six cent soixante-trois mille francs.* Fiez-vous donc aux architectes, surtout quand ils ont affaire à un homme d'imagination comme Beaumarchais, qui tient, dit-il quelque part, à faire *une maison qu'on cite,* et qui ne regarde pas de trop près aux conséquences coûteuses de chaque embellissement! Or, quand cette maison célèbre, de laquelle on peut dire *materiam superabat opus,* fut expropriée en 1818 pour cause d'utilité publique, la municipalité, qui tient peu compte de la valeur artistique des immeubles, paya celui-ci aux héritiers de l'auteur du *Mariage de Figaro* cinq cent mille francs. Là encore il faut bien reconnaître que ce Beaumarchais, si souvent décrié pour ses

autres beaux esprits, nous ne sommes pas grands édificateurs, et nous nous fondons sur ces vers d'Horace :

> Ædificare casas, plaustello adjungere muros
> Si quem delectet barbatum insania verset.

« M. de Gombaut et moi, avons résolu de ne point bâtir que quand le temps reviendra que les pierres se mettent d'elles-mêmes les unes sur les autres au son de la lyre. Je ne sais si c'est qu'Apollon se soit dégoûté de ce métier-là, depuis qu'il fut mal payé des murailles de Troie, mais il me semble que ses favoris ne s'y adonnent point, et que leur génie les porte à d'autres choses qu'à faire de grands bâtiments. »

fructueuses spéculations, était plus artiste que spéculateur.

Mme de Beaumarchais nous a conservé, dans une lettre à une de ses amies, une conversation qui semble presque sténographiée, entre le vainqueur d'Austerlitz et la fille de l'auteur du *Mariage de Figaro* précisément au sujet de cette maison, qu'il était déjà question d'abattre sous l'empire pour le prolongement du boulevard, et qui ne fut abattue que sous la restauration. Ce dialogue eut lieu en 1809, dans une fête donnée par la ville de Paris à l'empereur :

« Ce n'était pas, écrit Mme de Beaumarchais, un simple mouvement de curiosité qui portait ma fille à être de la fête; son but était de parler à l'empereur et de profiter de la circonstance, si Sa Majesté s'adressait à elle, pour lui présenter une pétition relativement à notre maison, menacée depuis trois ans d'être abattue, marquée pour l'être depuis l'année dernière, et dont le sort reste cependant toujours incertain. Ma fille a réussi; l'empereur lui a adressé la parole. Voici une partie du dialogue: « Comment vous nommez-vous? — Je suis la fille de Beaumarchais. — Êtes-vous mariée? — A M. Delarue, un des administrateurs des droits-réunis et beau-frère du général Mathieu Dumas. — Avez-vous des enfants? — Deux garçons et une fille. — Votre père vous a-t-il laissé sa grande fortune? — Non, Sire: la révolution nous a ruinés à peu de chose près. — Habitez-vous sa belle maison? » C'était justement le texte de sa réclamation qu'elle a saisi avec adresse et esprit en disant que c'était là l'objet qu'elle avait dessein de mettre sous les yeux de Sa Majesté; qu'elle et toute sa famille étaient lésées outre mesure par l'état de choses résultant du projet que le gouvernement paraissait avoir adopté; que depuis trois ans qu'il était question de démolir notre maison, nous avions perdu une grande partie des locataires,

que nous avions dû suspendre toutes les réparations, ce qui causait un grand dommage à la maison et de grands dégoûts à la famille, etc. A quoi l'empereur a répondu : « Eh bien ! on l'évaluera, votre maison, et on vous la payera ; mais elle a coûté une somme immense, et on ne paye pas les folies, etc.» Pendant tout le temps que ma fille parlait, comme c'était à voix basse, l'empereur se penchait et avait sa tête près de l'épaule d'ivoire de la dame, qui a terminé par donner sa pétition, dont elle s'était pourvue à tout risque. Ce qui nous fait grand plaisir, c'est que nous savons maintenant à quoi nous en tenir et que mes enfants agiront en conséquence. »

Si au point de vue de la spéculation, Beaumarchais faisait, comme dit Napoléon, *une folie*, il réussit du moins à construire une maison qu'on allait visiter comme une curiosité. En arrivant par le boulevard, on rencontrait à gauche, à la hauteur de la rue du Pas-de-la-Mule, un mur surmonté d'une terrasse plantée d'arbres dans le genre de la terrasse du bord de l'eau au jardin des Tuileries. A l'extrémité de cette terrasse apparaissait au milieu des arbres un temple de forme ronde recouvert d'un dôme, sur le dôme un petit globe terrestre portant cette inscription : *orbi*, et traversé en forme de girouette par une grande plume dorée qui le faisait tourner à tous vents. Sur le fronton de ce temple, on lisait ces mots : *à Voltaire*, et au-dessous ce vers de la Henriade :

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

En longeant la terrasse, on arrivait devant la grille d'entrée qui donnait sur le boulevard, et qui s'ouvrait sur une immense cour sphérique au centre de laquelle

était un rocher couvert de plantes grimpantes et surmonté de la statue du Gladiateur. D'un côté de cette cour était la maison offrant une façade en hémicycle, avec des arcades et des colonnes qui, à en juger par un dessin sur lequel je crayonne cette description, devaient former un ensemble imposant et original : de l'autre côté de la cour était l'entrée du jardin, fermée par une grille élégante. L'intérieur de la maison était arrangé dans le même style original et somptueux ; on y remarquait des cuisines souterraines, des caves immenses, d'élégants escaliers en spirales avec des rampes en acajou et des barreaux en cuivre, de grands appartements décorés avec autant de goût que de magnificence, une salle de billard avec des tribunes disposées pour les spectateurs, un vaste salon complétement rond, éclairé par une seule et immense fenêtre et par une coupole à trente pieds d'élévation avec un parquet en mosaïque composé des bois les plus précieux, de beaux tableaux de Robert et de Vernet remplaçant les tapisseries et encadrés dans les panneaux, des cheminées en marbre de Carare soutenues par des cariatides que Beaumarchais avait fait venir à grands frais d'Italie, des portes en acajou dont le centre était en glaces. Dans le cabinet de l'auteur du *Mariage de Figaro* se trouvait un secrétaire qui à lui seul n'avait pas coûté moins de *trente mille francs*; il était tout entier en marqueterie figurant de délicieux paysages.

Le jardin avec ses terrasses, qui avaient permis de grands mouvements de terrains, était dessiné et planté

de manière à dissimuler l'espace limité qu'il occupait, et il paraissait beaucoup plus vaste qu'il ne l'était en effet; une grande allée à voitures le traversait tout entier pour aboutir à l'extrémité de la propriété. Des pelouses, des massifs, des masses de fleurs, les arbres les plus rares, de jolies fabriques disposées avec art de distance en distance, une pièce d'eau entourée d'ombrages, sur laquelle voguaient des nacelles, et qui était alimentée par une cascade tombant d'un rocher, partout des inventions plus ou moins singulières attiraient les regards des promeneurs. Par exemple, au milieu du jardin s'élevait un temple à Bacchus avec une petite colonnade à la grecque; comme ce temple était destiné aux collations, on lisait sur le fronton cette inscription en latin macaronique :

Erexi templum à Bacchus
Amicis que gourmandibus.

Ce temple était élevé sur un autre rocher, dont l'entrée sombre et mystérieuse cachait une officine gastronomique. Non loin se rencontrait un pont chinois avec ses clochettes obligées; à côté s'ouvrait un souterrain qui allait aboutir à l'extrémité du jardin en passant sous la pièce d'eau, véritable tunnel en pierre de taille, dans lequel on avait pratiqué une glacière, et qui se terminait par une arcade grillée donnant sur la rue Amelot. Au-dessus de l'arcade on lisait cette inscription :

Ce petit jardin fut planté
L'an premier de la liberté.

Dans les bosquets, on trouvait à chaque pas des traces

du caractère expansif de Beaumarchais. Ici c'était un buste de son premier patron, Pâris-Duverney, avec ces vers :

Il m'instruisit par ses travaux ;
Je lui dois le peu que je vaux.

Ailleurs c'était un petit monument funèbre élevé à la mémoire du président Dupaty, avec ces mots :

Et nous aussi, nous le pleurons.

Plus loin on voyait une statue de l'Amour ornée de ce distique paternel :

O toi qui mets le trouble en plus d'une famille,
Je te demande, Amour, le bonheur de ma fille.

Sur le socle des deux statues réunies de Platon et de *l'Esclave cymbaleur*, on lisait :

L'homme en sa dignité se maintient libre, il pense ;
L'esclave dégradé ne pense point, il danse.

Enfin, sous un berceau *solitaire*, Beaumarchais avait écrit une sorte d'adieu au monde, dont j'extrais seulement les quatre vers suivants :

Désabusé comme Candide
Et plus tolérant que Martin,
Cet asyle est ma Propontide :
J'y cultive en paix mon jardin.

Telle était la somptueuse et riante retraite que Beaumarchais préparait pour ses vieux jours. Comme il ne vint l'habiter qu'en 1791, et comme il était dans sa destinée d'attirer en tout l'attention des curieux, que d'ailleurs il ne détestait pas, malgré les amertumes dont elle était parfois accompagnée, sa maison fut pendant

près de deux ans une sorte de monument public que les Parisiens de toutes les classes et les provinciaux qui venaient à Paris se croyaient tenus de visiter, si bien que le propriétaire dut faire imprimer des billets d'entrée qu'il accordait à quiconque les demandait poliment. Souvent même, quand la forme de la requête en valait la peine, l'auteur du *Mariage de Figaro* joignait au billet demandé quelques lignes de sa prose, toujours aimable et variée, suivant la qualité ou le sexe du demandeur.

Tantôt c'est le duc d'Orléans qui fait annoncer à Beaumarchais son intention de visiter son jardin, et à qui ce dernier écrit : « Pressez-vous, Monseigneur, car mon jardin a déjà manqué d'être ravagé dix fois, et j'ignore ce que l'on me garde. » Tantôt c'est Mirabeau qui, après la réconciliation, vient en compagnie de Sieyès et de plusieurs autres députés accepter une collation dans le temple de Bacchus. Quelquefois c'est une jeune fille très-aimable, Mlle Rose Perrot, par exemple, qui demande aussi à visiter le jardin.

« Monsieur,

« Je suis choisie dans ce moment par toute ma famille pour vous présenter une requête. Une requête ! direz-vous. Oh ! n'allez pas vous effrayer, elle se bornera à vous demander à voir votre jardin. On aurait bien pu charger quelqu'un qui vous eût demandé cette permission avec plus de grâce ; mais on m'a rassurée en me disant que vous étiez indulgent, que vous aviez trop d'esprit pour laisser votre censure s'arrêter sur ma lettre, et que vous vous mettriez aisément à la place d'une jeune personne de seize ans obligée d'écrire à quelqu'un

qui possède ce talent au premier degré. Je requiers donc votre indulgence pour me lire, votre complaisance pour acquiescer à ma demande, et je suis pour la vie votre servante,

« Rose Perrot.

« Rue des Tournelles, n° 65. »

Beaumarchais est trop galant pour se contenter d'envoyer sèchement un billet d'entrée à cette jeune inconnue dont la formule *pour la vie* annonce, autant de candeur que sa lettre annonce de gentillesse.

« Il est impossible, Mademoiselle, lui répond-il, de demander la plus petite chose du monde avec plus de grâces. Heureux celui que vous jugerez digne d'en recevoir de vous de plus intéressantes ! Mon jardinet est loin de mériter la faveur de votre visite ; mais tel qu'il est, faites-lui celle de l'embellir : il m'en sera plus cher après, et votre compagnie sera la bienvenue. Je la trouve seulement un peu imprudente de ne pas réserver pour des objets plus importants l'intervention d'une jeune personne aussi spirituelle. On altère son crédit en l'usant à des bagatelles.

« Recevez avec bonté les compliments et les remercîments respectueux de celui qui s'honore d'être, Mademoiselle, votre, etc. « Beaumarchais. »

C'est ainsi que l'auteur du *Mariage de Figaro* cherchait à se faire pardonner son jardin en l'ouvrant à quiconque voulait le visiter. Vaines précautions ! Il allait se trouver lancé dans une de ces crises sociales où l'envie ne pardonne pas à la richesse, même quand elle est le fruit du travail. Comme pour ce Romain que Sylla proscrivait à cause de sa *maison d'Albe*, sa belle maison du boulevart ne devait être pour lui qu'un titre de plus à la proscription, une source intarissable de dénon-

ciations, de persécutions et d'inquiétudes. Il était destiné à ne l'habiter qu'un instant pour y mourir au milieu de tous les soucis d'une fortune détruite, et, comme l'a très-bien dit un de ses amis, « il ne devait trouver quelque tranquillité dans cet asile que pendant le peu d'années que ses cendres y ont reposé. » Aujourd'hui il ne reste même plus trace de cette maison, de ce jardin, de ces bosquets, de ces fabriques, de ces inscriptions, arrangés avec tant de soin et d'amour. Tout cela n'a pas même subsisté trente ans. C'était bien la peine de bâtir et de planter. La moindre feuille de papier griffonné par l'auteur du *Mariage de Figaro* a été plus durable que son monument.

Dès le 14 juillet, Beaumarchais eut le sentiment des dangers nouveaux qui l'attendaient. Il avait vu avec bonheur la convocation des états-généraux; il avait espéré qu'on arriverait ainsi sans trop de secousse à la régénération de la France par une constitution limitant le pouvoir royal, et par la destruction des abus que lui-même avait pour sa part si vivement attaqués. Gudin nous apprend dans son manuscrit que sur ce point Beaumarchais se faisait plus d'illusions que lui et combattait fréquemment ses défiances. « N'alarmez pas, lui disait-il, les esprits que l'espoir fondé d'une grande amélioration peut soutenir dans l'étonnante carrière qui s'ouvre devant nous. » Se sentant sous le poids de l'impopularité violente que lui avait faite sa récente querelle avec Bergasse, l'auteur du *Mariage de Figaro* ne brigua point les fonctions de député, et se tint

d'abord à l'écart, observant les événements. Bientôt la folle résistance de la cour et d'une partie des ordres privilégiés aux justes prétentions du tiers amena ce premier coup d'État populaire qui devait inaugurer en France le régime désastreux et immoral des coups d'État de toutes les couleurs. Beaumarchais vit de sa maison, non encore achevée, tomber la Bastille[1]. Dans le trouble de cette journée et de celle du lendemain, il figure comme président du district des Blancs-Manteaux, occupé d'assurer l'ordre dans son quartier et de préserver de la fureur du peuple quelques soldats désarmés, éternel et uniforme incident des révolutions! Le voici écrivant à un capitaine du régiment de Salis-Allemand, en lui renvoyant un de ses soldats, un billet dans lequel se peignent à la fois les agitations du moment et les vrais sentiments politiques de Beaumarchais, au moins à cette époque.

« Mercredi 15 juillet 1789.

« En rentrant chez moi, Monsieur, j'ajoute au bien que j'ai été assez heureux pour accomplir d'empêcher que votre soldat ne parte en plein jour : il serait déchiré. Je lui fais donner une redingote et un chapeau de mes gens que vous me ferez repasser. Je lui fais ôter ses guêtres pour que rien ne le fasse reconnaître.

« Un grenadier des gardes françaises plein d'humanité me promet de le protéger jusqu'à la barrière.

« Dieu sauve le roi, le rende à son peuple, qui, à travers

[1] Quelques mois auparavant, il avait vu avec une inquiétude personnelle qui se conçoit, saccager et brûler en plein jour une maison voisine de la sienne, celle du manufacturier Réveillon. On trouvera aux pièces justificatives, n° 24, une lettre qu'il écrit à ce sujet à M. de Crosne, lieutenant de police.

sa fureur, n'a pas perdu le saint respect de ce nom sacré ! Tout le reste est à la débandade.

« Je vous salue, Monsieur.

« CARON DE BEAUMARCHAIS,

« Présidant le district des Blancs-Manteaux en ce moment. »

Dans les jours qui suivent, Beaumarchais est chargé, sur sa demande, par le maire de Paris, de surveiller la démolition de la Bastille, afin qu'elle s'opère sans obstruer le grand égout placé tout à côté et sans dommage pour les maisons voisines. Peu de temps après, il est nommé, par les électeurs de son district, membre du corps municipal, qu'on appelait alors la *représentation de la commune;* mais les dénonciations pleuvent déjà sur lui. Tous ses adversaires dans ses nombreux procès, spécialement dans le dernier, et tous ceux que sa richesse irrite le dénoncent aux fureurs des masses, comme tenant des propos inciviques, ou bien comme accaparant du blé ou des armes. Sa maison, placée à l'entrée même de ce terrible faubourg, quartier-général de l'émeute, se présente là comme une sorte de provocation insolente qui appelle naturellement les visites du peuple. Pour se débarrasser de ces visites dangereuses, Beaumarchais passe sa vie : tantôt à demander des visites officielles, soit des districts, soit de la municipalité, et à faire afficher dans tout le quartier le résultat de ces visites constatant uniformément qu'on n'a rien trouvé de suspect dans sa maison, tantôt à distribuer autour de lui le plus d'argent possible, car le désordre et la misère marchent en même temps, et à proposer à la municipalité toute sorte d'institutions charitables. A

la vérité, il fait tout ce bien un peu bruyamment, sa main gauche n'ignore pas absolument ce qu'a donné sa main droite; mais qui pourrait lui en faire un crime, puisqu'il n'a que ce moyen de se protéger contre la plus injuste et la plus redoutable impopularité? Tous ces embarras, tous ces dangers personnels ne l'empêchent pas de suivre avec une vive attention la marche des affaires publiques et de dire son mot, toutes les fois que l'occasion s'en présente, avec une franchise qui n'est pas sans courage.

Pour apprécier le mérite de la lettre que nous allons citer, il faut se rappeler l'effet terrible que produisait alors une tragédie que personne ne lit plus aujourd'hui, mais qui, au début de la révolution, fut un véritable événement. Je veux parler de la tragédie de *Charles IX*, premier ouvrage de la fougueuse jeunesse de Marie-Joseph Chénier. On peut lire dans les *Mémoires* de Ferrières le tableau saisissant de l'enthousiasme presque sauvage avec lequel chaque soir un parterre déjà enflammé par les événements accueillait ces vers ronflants et creux, mais sinistres, sonnant le tocsin contre les rois, les prêtres et les nobles, et entretenant au sein des masses le feu des colères et des vengeances. Non-seulement il eût été dangereux de siffler *Charles IX*, mais il n'était pas prudent de ne pas l'admirer, et cela est si vrai, que ce même Mirabeau, — qui, on s'en souvient, flagellait trois ans auparavant avec tant d'éloquence les railleries de Beaumarchais contre les *ordres de l'État*, — croyait devoir à l'intérêt de sa popularité

de manifester publiquement son admiration pour une tragédie bien autrement révolutionnaire que le *Mariage de Figaro*. C'est dans cette circonstance que Beaumarchais écrit au semainier du Théâtre-Français la lettre suivante :

« Paris, le 9 novembre 1789.

« En vous rendant grâce, mon cher Florence, de la place que vous m'avez fait garder hier aux Français, je voudrais m'acquitter envers vous et la Comédie par un avis utile à votre société.

« La pièce de *Charles IX* a certainement du mérite ; elle est dans quelques scènes d'un effet terrible et déchirant, quoiqu'elle languisse dans d'autres et n'ait que peu d'action. On l'a mise au théâtre avec le plus grand soin, et il n'y a que des éloges à faire de tous les acteurs qui y jouent. Le contraste frappant des caractères du cardinal et du chancelier anime souvent un tableau que d'autres rôles affaiblissent ; mais en me recherchant sur sa moralité, je l'ai trouvée plus que douteuse. En ce moment de licence effrénée où le peuple a beaucoup moins besoin d'être excité que contenu, ces barbares excès, à quelque parti qu'on les prête, me semblent dangereux à présenter au peuple et propres à justifier les siens à ses yeux. Plus *Charles IX* a de succès, plus mon observation acquerra de force, car la pièce aura été vue par des gens de tous les états. Et puis, quel instant, mes amis, que celui où le roi et sa famille viennent résider à Paris[1] pour faire allusion aux complots qui peuvent les y avoir conduits ! Quel instant pour prêter au clergé, dans la personne d'un cardinal, un crime qu'il n'a pas commis (celui de bénir les poignards des assassins des protestants) ; quel instant, dis-je, que celui où, dépouillé de tous ses biens, le clergé ne doit pas être en proie à la malveillance publique,

[1] On comprend qu'il s'agit ici du retour du roi à Paris après les journées des 5 et 6 octobre.

puisqu'il sauve l'Etat en le servant de ses richesses ! Si les plans qu'on suppose à quelques brouillons de la cour avaient eu leur entier succès, si le clergé eût gagné le grand procès de sa propriété, je concevrais dans quel esprit on eût permis un tel ouvrage; mais dans l'état où sont les choses, j'avoue que je le conçois pas. Je n'entends pas blâmer ici l'auteur : son ouvrage était fait, il a dû vouloir qu'il fût joué. Ses motifs étaient purs sans doute, mais l'administration ne doit-elle pas veiller au choix du temps où tel spectacle doit être admis ou suspendu ?

« Quant à vous, Mesdames et Messieurs, si vous ne voulez pas qu'on dise que tout vous est indifférent pourvu que vous fassiez des recettes, si vous aimez mieux qu'on pense que vous êtes citoyens autant et plus que comédiens, enfin si vous voulez que vos produits se multiplient sans offenser personne, sans blesser aucun ordre, aucun rang, méditez le conseil que mon amitié vous présente, et considérez-le sous tous ses différents aspects. La pièce de *Charles IX* m'a fait mal sans consolation, ce qui en éloignera beaucoup d'hommes sages et modérés, et les esprits ardents, Messieurs, n'ont pas besoin de tels modèles ! Quel délassement de la scène d'un boulanger innocent pendu, décapité, traîné dans les rues par le peuple il n'y a pas huit jours [1], et qui peut se renouveler, que de nous montrer au théâtre Coligny ainsi massacré, décapité, traîné par ordre de la cour !

« Nous avons plus besoin d'être consolés par le tableau des vertus de nos ancêtres qu'effrayés par celui de nos vices et de nos crimes [2]. BEAUMARCHAIS. »

[1] C'était un boulanger nommé François, que la populace venait de massacrer.

[2] Cette lettre inédite avait été par moi communiquée en partie à un journal, elle a été reproduite aussi en partie par M. Sainte-Beuve, dans son *Étude sur Beaumarchais;* en l'insérant ici tout entière, je crois devoir mettre en regard un fragment au moins de celle de Mirabeau, dont je viens de parler et qui est assez peu connue. Ces volte-face dans l'attitude des hommes sont toujours instructives. Voici à quelle occasion l'ancien adversaire du

Pour être hostile à ces évocations furibondes de nos anciennes guerres civiles, Beaumarchais, fils d'un protestant converti au catholicisme, n'en restait pas moins toujours animé d'un zèle ardent pour la liberté des cultes, et spécialement pour l'affranchissement légal des protestants. Aussi, lorsque l'assemblée constituante, en décembre 1790, eut restitué la qualité de Français à tous les descendants des Français expatriés pour cause

Mariage de Figaro intervenait en faveur de *Charles IX*. Après une quarantaine de représentations, la majorité des acteurs, reconnaissant l'influence dangereuse de cette pièce, l'avait laissée reposer et refusait de la reprendre. Le jeune Talma, qui débutait alors, qui avait su donner beaucoup de relief au rôle sacrifié de Charles IX, et qui de plus posait un peu à cette époque en démocrate fougueux, insistait pour la reprise, et prétendait forcer la main à ses camarades en s'appuyant à la fois sur le public et sur Mirabeau, qui avait demandé cette reprise au nom des fédérés provençaux. C'est pour venir en aide à Talma que Mirabeau lui écrit la lettre suivante, en l'autorisant à la publier : « Oui, certainement, Monsieur, vous pouvez dire que c'est moi qui ai demandé *Charles IX* au nom des fédérés provençaux, et même que j'ai vivement insisté ; vous pouvez le dire, parce que c'est la vérité, et une vérité dont je m'honore. La sorte de répugnance que Messieurs les comédiens ont montrée à cet égard, au moins s'il fallait en croire les bruits, était si désobligeante pour le public, et même fondée sur de prétendus motifs si étrangers à leur compétence naturelle ; ils sont si peu appelés à décider si un ouvrage légalement représenté est ou n'est pas *incendiaire*.... ils m'avaient si *précieusement* dit à moi-même qu'ils ne voulaient céder qu'au vœu prononcé de la part du public, que j'ai dû répandre leur réponse. » Cette lettre, qui se terminait par quelques lignes plus dédaigneuses encore pour les acteurs, produisit parmi ces derniers une vive explosion contre Talma, qui la publiait ; il fut décidé à une très-grande majorité qu'il serait exclu de la société ; mais le public prit fait et cause pour le jeune tragédien ; la municipalité se prononça également pour lui, et après des scènes très-orageuses, le jeune Talma reparut dans *Charles IX*. (Voir à ce sujet l'*Histoire du Théâtre-Français depuis la révolution*, par Étienne et Martainville, t. Ier, p. 143 et suiv.)

de religion, Beaumarchais, enthousiasmé d'un discours de Barère sur la question, lui adresse la lettre qui suit :

« Paris, ce 11 décembre 1790.

« Je ne puis me refuser, Monsieur, au plaisir de vous remercier de celui que vient de me faire la lecture de votre beau discours sur la restitution des biens des protestants fugitifs du royaume ; j'en ai le cœur gros et les yeux mouillés. Heureuse la nation qui peut s'honorer devant le monde entier d'un acte si juste et si magnanime ! heureux l'orateur qui, chargé de l'auguste emploi d'éclaircir une pareille question, a trouvé dans son cœur les touchantes expressions dont vous avez orné votre logique !

« Quelque mal personnel que puisse me faire la révolution, je la bénirai pour le grand bien qu'elle vient d'opérer, et je vous aimerai toute ma vie [1], même sans vous connaître, pour le profond sentiment que vous avez versé sur cette importante matière. Depuis quinze ans, je n'avais pas cessé de travailler, de solliciter nos ministres pour adoucir le sort des infortunés protestants ; bénie soit à jamais l'assemblée qui rappelle les fugitifs au rang de citoyens français !

« J'ai l'honneur d'être, etc., BEAUMARCHAIS. »

Voici encore un témoignage inédit de la sollicitude de Beaumarchais pour la liberté des cultes. Celui-ci me semble piquant ; on n'est pas accoutumé à se figurer l'auteur du *Mariage de Figaro* pétitionnant *très-sérieusement* pour obtenir en faveur des fidèles de son quartier un plus grand nombre de *messes*, et cela en juin 1791, époque où ces sortes de préoccupations ne sont pas précisément à l'ordre du jour. Sa lettre est adressée aux officiers municipaux :

[1] Il est probable que quatre ans plus tard le phraseur Barère, qui pérorait si gracieusement et si indignement en faveur de la guillotine, a paru moins aimable à Beaumarchais.

« Messieurs,

« Les citoyens de la Vieille-Rue-du-Temple et de plusieurs rues voisines se réunissent pour vous faire observer que l'éloignement de l'église de Saint-Gervais et Saint-Protais, leur paroisse, le peu de messes qu'on y dit mettent presque tous ceux qui gardent les maisons, pendant que les autres remplissent un des grands devoirs du chrétien, dans la nécessité d'y manquer fort souvent eux-mêmes. Les femmes, les jeunes personnes, toutes les âmes pieuses et sensibles pour qui les actes de religion sont un aliment doux, utile et même nécessaire, d'accord avec leur digne curé, se joignent à tous nos citoyens pour vous supplier d'ordonner que la chapelle intérieure des hospitalières de Saint-Gervais leur soit ouverte à l'heure du sacrifice, comme vous l'avez accordé aux citoyens des rues Saint-Denis et des Lombards, en leur faisant ouvrir celle des hospitalières de Sainte-Catherine. Notre digne curé se propose même, Messieurs, d'augmenter le nombre des messes nécessaires à ce grand quartier, en en faisant célébrer une dans l'église des Blancs-Manteaux.

« Et moi qu'ils ont chargé de rédiger cette demande, quoique le moins dévot de tous, moi qui sens que cette faveur est devenue indispensable, tant pour la régularité des devoirs à remplir que pour faire cesser les propos indécents des ennemis de la patrie qui répandent partout que le civisme est un prétexte pour détruire la religion, je me joins à ma femme, à ma fille, à mes sœurs, à mes concitoyens, à toutes leurs familles pour obtenir de vous que tant de bons chrétiens qui demandent des messes en aient au moins leur suffisance. Nous recevrons cette justice comme une grâce signalée, laquelle honorera votre catholicisme autant que cette pétition honore le leur et le mien. CARON-BEAUMARCHAIS. »

« Au Marais, ce 28 juin 1791. »

Cette lettre jure un peu avec la cérémonie du *mariage des prêtres de Brahma* dans le couronnement de *Tarare*; mais ces contrastes sont assez dans la nature humaine,

ils sont surtout dans le caractère de Beaumarchais et de son temps. Ce n'était plus ici le philosophe ou l'auteur dramatique, c'était le mari, le frère et surtout le père qui parlait. L'auteur du *Mariage de Figaro* adorait sa fille unique; il venait de la retirer du couvent, et s'il n'allait pas beaucoup à la messe, il n'était pas fâché qu'elle y allât pour lui. Cette bonne physionomie de père, si simple, si caressante, si joviale, qui fait aimer Beaumarchais, apparaît surtout dans une vieille ronde gauloise de sa façon, par laquelle il célèbre le retour de sa fille Eugénie sous le toit paternel. Cette ronde a déjà été signalée comme un morceau charmant par un excellent juge[1]. C'est en effet peut-être la plus heureuse inspiration poétique de Beaumarchais. Le tour naïf des vieux chants populaires s'y retrouve avec un mélange gracieux d'aménité, de finesse et de gaieté. Pour rendre cela évident, il faudrait peu-être citer tous les couplets, attendu qu'ils se renforcent l'un par l'autre; mais, comme il y en a dix-huit et comme Gudin en a déjà publié quinze, nous n'en citerons que quelques-uns. Nous rétablissons toutefois dans son intégrité le titre de cette ronde que Gudin a mutilé on ne sait pourquoi; il est ainsi conçu :

Vieille ronde gauloise et civique chantée pour la rentrée d'Eugénie Beaumarchais de son couvent dans la maison paternelle, dédiée à sa mère et brochée par Pierre-Augustin, son père, le premier poëte de Paris—en entrant par la porte Saint-Antoine.

SUR L'AIR :

Oh ! oh ! s' fit-il, c'est la raison
Que je sois maître en ma maison..

Hier, Augustin Pierre,
Parcourant son jardin,

[1] M. Saint-Marc Girardin dans sa *Notice sur Beaumarchais.*

Regardant sa chaumière,
Disait d'un air chagrin :
Je le veux, car c'est la raison
Que je sois maître en ma maison.

Quelle sotte manie,
Du bonheur me privant,
Retient mon Eugénie
Dans un fatal couvent !
Je veux l'avoir : c'est la raison
Que j'en sois maître en ma maison.

Elle use sa jeunesse
A chanter du latin,
Tandis que la vieillesse
Me pousse vers ma fin.
Tant que je vis, c'est la raison
Que je l'embrasse en ma maison.

Cette ronde, qui circula d'abord imprimée en brochure, eut des conséquences assez plaisantes. Il y avait plusieurs couplets qui traitaient la question du mariage de Mlle Eugénie, alors âgée de quatorze ans, entre autres ceux-ci :

Tous ces *beaux* que l'on nomme
Te lorgnent-ils déjà ?
Dis-leur : Mon gentilhomme,
N'êtes-vous que cela ?
Des parchemins et du blason
N'ouvriront point cette maison.

Si quelque autre plus tendre
Te fait contes en l'air,
Laisse-moi les entendre,
Car ton père y voit clair.
Je te dirai si c'est raison
Qu'il soit reçu dans ma maison.

Tel excellent jeune homme
Voit le ciel dans tes yeux.
Dis-lui : Bel astronome,

Parlez à ce bon vieux :
Il est mon père, et c'est raison
Qu'il ait un gendre à sa façon.

S'il a pour la tribune
Quelque talent d'éclat,
Qu'importe sa fortune?
Juge, écrivain, soldat,
Esprit, vertu, douce raison.
Voilà son titre en ma maison.

Ces couplets, en se répandant par le monde, répandirent en même temps l'idée que la fille unique de l'auteur du *Mariage de Figaro*, personne charmante et riche héritière, était à marier, et que son père ne voulait absolument tenir compte, pour lui choisir un époux, que du mérite des concurrents. Or, comme le nombre des gens qui n'ont que du mérite est toujours très-considérable, Beaumarchais vit affluer chez lui, dans cette même année 1791, les demandes en mariage les plus singulières. Ici c'est un gentilhomme, mais qui ne fait aucun cas de son blason, qui méprise la fortune qu'il n'a plus, qui n'estime que la vertu, et qui aspire à épouser Mlle Eugénie et sa dot; ailleurs c'est un père parfaitement inconnu à Beaumarchais, qui le prie de lui garder sa fille pour son fils, lequel est encore au collége; plus loin, c'est un capitaine qui n'a que son épée, mais elle vaut un bâton de maréchal de France. Pour écarter poliment cette avalanche d'épouseurs vertueux et désintéressés, le père de Mlle Eugénie écrit une lettre qui lui sert à peu près pour tous, sauf quelques modifications, et dont voici un exemplaire adressé à l'officier pauvre, mais honnête et valeureux.

« Paris, ce 21 mai 1791. »

« Quoique votre lettre, Monsieur, me paraisse tirer son origine d'un simple badinage, comme elle est écrite avec le sérieux de l'honnêteté, je lui dois une réponse. On vous a trompé sur le compte de ma fille; à peine âgée de quatorze ans, elle est bien loin encore du temps où je la laisserai maîtresse de se choisir un maître, me me réservant là-dessus que le droit de conseil. Peut-être ignorez-vous vous-même ce qui donne lieu à votre proposition. J'ai retiré depuis très-peu ma fille du couvent : la joie de son retour ayant arraché une ronde à ma paresse, après avoir été chantée à ma table, elle a couru le monde. Le ton bonhomme et gauloisement civique que j'y ai pris, joint au badinage qui tient au futur établissement de ma fille, a fait penser à bien des gens que j'y songeais déjà pour elle ; mais que Minerve me préserve de la faire engager avant l'âge où son cœur se donnera en connaissance de cause ! Le couvent a bien fait son éducation physique : c'est à moi à faire son éducation morale avant de la livrer à son for intérieur en un cas aussi grave que celui qui enchaînera sa vie. Or ce n'est pas, Monsieur, l'affaire de peu de mois, il y faudra des années.

« Ce que ma ronde a dit en badinant sera certainement ma règle pour éclairer son jeune cœur. La fortune me touchera moins que des talents et des vertus, car je veux qu'elle soit heureuse. Une longue suite d'aïeux est un mot qui vient de changer d'acception; aucun être vivant n'existe sans aïeux, et quant à ceux qui furent nobles, ils n'influeront plus désormais sur le sort de leurs descendants : chacun sera ce qu'il vaudra, ainsi le veulent la loi, la constitution, la raison, ah ! la raison surtout tant insultée dans nos institutions gothiques.

« Je vous envoie, Monsieur, ma ronde un peu badine, et si vous la chantez, vous direz quelquefois : Ce bon vieux qui fit la chanson aimait bien sa fille, et ne radotait pas. Recevez mes remerciements de toutes les choses obligeantes dont

vous daignez me gratifier, et les salutations sincères du cultivateur BEAUMARCHAIS. »

On vient de voir par cette lettre que Beaumarchais fait très-peu de cas des titres de noblesse; cependant, lorsque l'assemblée constituante les abolit et décrète que chacun sera réduit à son nom primitif ou supprimera sa particule, l'auteur du *Mariage de Figaro* parle de ce décret avec une raillerie à travers laquelle perce peut-être un peu de mauvaise humeur. Après cela, quoique ses parchemins, dont il avait *quittance*, fussent de date plus moderne que ceux de Mirabeau, il pouvait, lui aussi, sans trop de présomption, dire comme le célèbre orateur aux journalistes qui, pour obéir au décret, le nommaient Riquetti : « Avec votre Riquetti, vous avez désorienté l'Europe pendant trois jours. » Il aurait bien fallu également quelques jours au public pour s'habituer à retrouver Beaumarchais dans Caron. C'est à sa femme, qui était alors aux eaux de Saint-Amand, que l'ex-secrétaire du roi transmet ses impressions sur le décret de la constituante, par une lettre en date du 22 juin 1790, de laquelle j'extrais les passages suivants :

« Qu'allons-nous devenir, ma chère? voilà que nous perdons toutes nos dignités. Réduits à nos noms de famille, sans armoiries et sans livrées! Juste ciel! quel délabrement! Je dînais avant-hier chez Mme de la Reynière, et nous l'appelions à son nez Mme Grimod, court et sans queue. Mgr l'évêque de Rodez et Mgr l'évêque d'Agen n'eurent de nous que du *monsieur*, chacun s'appelait par son nom, nous avions l'air

de la sortie d'un bal de l'Opéra d'hiver, où tout le monde est démasqué.

« J'écrivais ce matin à Mme la comtesse de Choiseul-Gouffier; je lui disais : « Jusqu'au 14 de juillet, Madame, je vous donnerai, par respect pour vos droits, de la comtesse, mais après, vous m'en saurez gré, s'il vous plaît, ce sera pure courtoisie.... »

« Je vous envoie en propre original l'invitation d'un club femelle que j'ai reçue pour vous hier. J'ai répondu que vous étiez aux eaux, mais vous unissant d'intention, qu'au moins je le présumais, et j'ai adressé ma réponse à Mme la secrétaire.... Il me semble que le 14 sera la plus belle chose que l'on ait jamais vue [1]. Mais Louis XIV, le 14, se verra dépouillé comme les autres grands. Plus d'esclaves à ses pieds dans la place des Victoires. Ah ! c'est une désolation. Pour laisser au bon Henri IV ses quatre statues enchaînées, nous prétendons que ce sont quatre vices : on nous le dispute, mais nous n'en démordons pas....

« J'ai démontré dimanche que je n'avais plus de possession qui eût le nom de Beaumarchais, et que le décret portait bien qu'on quittera les noms de *terre*, mais rien dessus les noms de *guerre*, et c'est sous celui-là que j'ai toujours vaincu mes lâches ennemis.... »

Tout à côté de cette lettre intime, où l'auteur semble parler, avec le sourire sur les lèvres, du 14 juillet et de tous les enthousiasmes du moment, j'en trouve une autre d'un ton solennel adressée au président de l'assemblée nationale, qui n'est rien moins que le plan d'un monument gigantesque que Beaumarchais propose de faire élever au Champ-de-Mars. « Au milieu de ce cirque immense, écrit-il, sur une estrade carrée de 210 pieds de face, *j'élève* une colonne triomphale de la

[1] Il s'agit du 14 juillet, jour de la fédération.

hauteur de 148 pieds, à la base de laquelle on arrive par quarante marches de 120 pieds de longueur sur tous les côtés du carré, etc. » Tout le reste est dans ces proportions; j'y remarque entre autres agréments « quatre corps de garde qui, reliés entre eux par des galeries souterraines, peuvent servir, dans les fêtes, de réserve aux gardes nationales et contenir sept ou huit mille hommes. » Cet embellissement civique me paraît indiquer que l'esprit d'ordre et de conservation n'abandonne jamais Beaumarchais.

Quelquefois les anxiétés politiques de l'auteur du *Mariage de Figaro* s'expriment avec une chaleur sous laquelle on reconnaît un sentiment noble et sincère; c'est ainsi que dans les derniers temps de la constituante, au moment où cette assemblée se suicide avec tant d'imprudence et consume ses derniers jours au milieu de conflits misérables, Beaumarchais, écrivant, en date du 10 septembre 1791, à un des membres les plus honorables de la majorité, à Beaumetz, avec lequel il est lié, s'écrie :

« Qui aurait cru que la fin d'un aussi grand ouvrage serait déshonorée par les plus vils débats, et que nous donnerions ce triomphe à nos ennemis du dehors et du dedans, de voir la constitution près de s'écrouler à l'instant où l'on doit commencer à lui donner une exécution sérieuse? Misérable intérêt et plus misérable ambition qui rendent nos législateurs la risée de ceux qui se plaisaient tant à les respecter! Et M. de Bouillé, et M. de Calonne, et M. d'Autichamp relèvent l'espoir de leur parti en lui montrant les forces que nos divisions lui prêtent. Pendant que vous allez laisser toutes nos

affaires dans le trouble, est-ce la législature d'avocats que nous vous fabriquons avec tant de cabales qui les rétablira? J'en sais trop pour ne pas mourir de chagrin de tous les maux que je vois prêts à fondre sur notre pauvre France! »

L'avenir n'apparaît pas toujours à Beaumarchais sous un aspect aussi sombre, à en juger par ce tableau plus riant qu'il adresse à un prince russe à Saint-Pétersbourg, en date du 12 novembre 1791. Peut-être aussi l'amour-propre national le porte-t-il à présenter les choses un peu plus en beau qu'il ne les voit.

« La révolution qui s'est faite chez nous, écrit-il, influe beaucoup sur la littérature. Les peuples libres en général perdent en grâce ce qu'ils acquièrent en force, et notre théâtre se ressent du nouvel esprit de la France. Tout occupés de grands intérêts et devenus à moitié républicains, nous ne pouvons plus nous plier à la mollesse littéraire convenable à l'ancien régime; mais, il faut l'avouer, pour redresser notre arbre, nous l'avons fait courber du côté opposé. Des mots durs qui font fuir les Muses sont dans la bouche de nos acteurs. Nous avons des châteaux-forts en place de palais, et pour orchestre des canons. Les rues tiennent lieu de ruelles: où l'on entendait des soupirs, on entend crier liberté; — et: vivre libre ou mourir, au lieu de: je t'adore. Voilà quels sont nos jeux et nos amusements. C'est Athènes l'aimable qui s'est un peu changée en Sparte la farouche; mais l'amabilité étant notre élément, le retour de la paix nous rendra notre caractère, et seulement d'un ton plus mâle; notre gaieté reprendra le dessus. »

Tout en se livrant ainsi à l'observation et à l'appréciation des affaires publiques, Beaumarchais continue son commerce épistolaire avec les insulteurs, les quêteurs et les faiseurs de projets qui l'assiégent comme

par le passé, non sans quelques nuances nouvelles qui tiennent à la licence du temps. Donnons seulement un petit échantillon du degré d'effronterie qu'un coquin peut porter dans l'exercice de son métier; c'est un billet entre plusieurs du même genre que Beaumarchais reçoit en 1790.

« Monsieur,

« Je viens d'acheter un manuscrit qui a pour titre : *Confessions de M. de Beaumarchais*. Cette brochure pourra contenir à peu près cinq feuilles in-8°. Je suis prêt à la faire imprimer, mais j'aurais à me reprocher de rendre ce pamphlet public : il ne tend qu'à vous attirer un grand nombre d'ennemis. Je l'ai acheté six louis; plusieurs personnes m'en ont offert six de bénéfice, et si je le faisais imprimer, je ne sais la quantité d'argent que cela me rapporterait. Ainsi, Monsieur, voyez si vous voulez vous en arranger avec moi. Faites-m'en l'offre que vous désirez, et vous pouvez compter sur mon zèle et ma discrétion.

« Comme je suis en marché pour le faire imprimer, je vous prie de me faire réponse pour mardi soir. S'adresser par lettre à M. Bunel, chez Mlle Bondidier, marchande lingère, rue Comtesse d'Artois. »

Voici la réponse de Beaumarchais; elle est courte, mais expressive :

« Je ne donnerais pas six liards pour empêcher une infamie contre moi de voir le jour, mais je donnerais volontiers six louis à celui qui m'apportera les oreilles du coquin qui l'a composée et six autres louis pour celles du gredin qui va l'imprimer. Et comme toute peine mérite salaire, je viens de déposer la lettre du sieur Bunel, afin qu'il le reçoive de la justice nationale lorsque son libelle paraîtra.

« BEAUMARCHAIS. »

Plus loin, c'est un très-habile homme, M. Simonnet, qui s'est livré à de savants calculs sur les chances de la loterie, et qui poursuit Beaumarchais de plans merveilleux pour lesquels il demande des fonds. L'auteur du *Mariage de Figaro* prend très-bénévolement la peine de lui redresser l'esprit, ou de lui prouver au moins qu'il n'est pas sa dupe :

« J'ai passé ma vie, Monsieur, lui écrit-il, à gagner à la loterie tout l'argent que je n'y ai pas mis, et je m'en félicite chaque jour. En jetant un coup d'œil critique et sévère sur ces affreux établissements des loteries, pépinières assurées de tous les maux du peuple, qui ne servent qu'à remplir les prisons et les hôpitaux, j'ai trouvé que la loterie que l'on nomme si indécemment *royale*, et qu'on devrait nommer *infernale*, se combine de manière que la façon la moins funeste d'y ponter est certainement par extrait; mais que dans ce pontage même, si l'on mettait à chaque tirage 20 sous sur chaque numéro, l'on aurait dépensé 90 livres. On gagnerait toujours les cinq extraits ou cinq fois quinze mises, produit de leur bénéfice, c'est-à-dire 75 francs; d'où il résulte que la moindre perte qu'on puisse faire à cet infâme biribi est de 15 sur 90 dans l'hypothèse même la plus favorable. Je vous plaindrais, Monsieur, d'avoir la manie de ce jeu, si vous aviez des fonds à y mettre; mais comme vous ne faites qu'en solliciter ailleurs, le seul danger que vous couriez est le chagrin d'avoir entraîné dans ces spéculations fâcheuses ceux qui auraient la simplesse de s'y livrer.

« Je vous salue, Monsieur, avec franchise.

« CARON-BEAUMARCHAIS. »

Les *quémandeurs* purs et simples n'ont également plus les allures qu'ils avaient avant la révolution; repoussés, ils reviennent à la charge, écrivent des lettres d'injures, de menaces, et Beaumarchais, qui a déjà tant

d'ennemis sur les bras et qui ne voudrait pas en augmenter le nombre, tout en donnant aux uns, passe une partie de sa vie à prouver aussi éloquemment que possible aux autres qu'il ne peut pas leur donner. Une lettre où il discute de son mieux avec un de ces impérieux emprunteurs nous offrira un aperçu assez net de sa situation à la date du 1er mai 1792 :

« Puisque vous m'avez fait l'honneur, Monsieur, écrit-il, de me supposer un peu de philosophie et de sensibilité, dont je *fais parade* dans mes écrits, je vais vous faire celui de vous prêter un peu plus d'équité que vous n'en montrez dans les vôtres, et je vous dirai : Comment un homme d'un aussi bon esprit ne sent-il pas que plus un homme s'est gêné pour se rendre humain et généreux, moins il peut lui rester de moyens pour faire la chouette à tous les infortunés qui, le regardant comme un but, y lancent leur boule ou leur palet?.... La foule des demandeurs qui s'adressent à moi est telle qu'il me faudrait dix secrétaires pour leur répondre, car un mot sec est loin de suffire au malheur : il lui faut des consolations, des détails, surtout des secours. Ne pouvant remplir ce douloureux office envers tous ceux qui m'écrivent, je gémis, je m'arrête, et pour tout résultat je n'ai plus que deux commerces au monde : des inconnus qui me demandent, des hommes injustes qui m'injurient, des fougueux qui me menacent sans m'avoir même jamais vu. Êtes-vous satisfait, Monsieur, de m'avoir fait perdre mon temps pour vous dire des choses inutiles, moi qui en ai tant d'utiles à faire ? Ayez pour moi, Monsieur, la douce compassion que vous demandez pour vous-même, et vous cesserez d'injurier celui qui ne vous a fait aucun mal et n'a d'autre tort envers chacun que de ne pouvoir obliger tout le monde à la fois[1].

« Je vous salue. BEAUMARCHAIS. »

[1] Les papiers de Beaumarchais fournissent en effet des témoi-

Au milieu des préoccupations et des inquiétudes si diverses dont nous venons d'esquisser le tableau, Beaumarchais trouvait le temps de se livrer aux deux passions qui ont tenu une si grande place dans sa vie, celle du théâtre et celle des affaires ; il écrivait son drame de *la Mère coupable*, et il se chargeait de fournir au gouvernement français soixante mille fusils. Disons un mot du drame avant de parler de l'affaire des fusils, qui forme aussi une espèce de drame dont le héros se verra effroyablement victimé.

Achevée en janvier 1791, *la Mère coupable* fut lue en février et reçue au Théâtre-Français ; mais à ce moment s'agitait encore avec une recrudescence d'animosité, entre les auteurs et les acteurs, l'éternel procès

gnages de bienfaisance tellement multipliés qu'on n'en finirait pas si on voulait les reproduire. Citons seulement encore ce petit billet délicat en date du 27 juillet 1790, adressé par lui à la supérieure du couvent de Bon-Secours où se trouvait sa fille. La prieure lui avait recommandé une pauvre jeune personne qui ne pouvait plus payer sa pension. — « Je vous envoie, Madame, répond Beaumarchais, un billet de deux cents livres pour votre infortunée pensionnaire. Voilà son année payée. J'aurai l'honneur de vous remettre, à vous ou à elle, en argent, la première fois que j'irai au couvent, trois louis, qui lui feront six francs par mois pour cette année, comme je les donne à ma fille ; mais je vous conjure, Madame, que mes secours ne servent point à forcer ni à presser sa vocation. Je serais désolé qu'elle fût gênée en rien sur son avenir. Je n'ai pas l'honneur de la connaître, c'est le bien que vous m'avez dit d'elle qui m'a déterminé; qu'elle soit libre et moins malheureuse, c'est le seul remerciement que je lui demande ; gardez-moi le secret, je suis enveloppé d'ennemis acharnés. » On n'accusera pas ici Beaumarchais d'afficher sa bienfaisance, on voit qu'il la cache, au contraire. Au brouillon de sa lettre se trouve attaché un petit billet de remerciement plein d'émotion que lui adresse la jeune pensionnaire.

dont nous avons déjà rendu compte, et que la législative devait bientôt juger de nouveau, comme la constituante, en faveur des auteurs. Beaumarchais, chargé par ces derniers de défendre leurs intérêts, s'en acquitta avec une conscience qui amena une rupture entre le Théâtre-Français et lui. Une nouvelle troupe, qui venait avec son appui d'ouvrir un théâtre dans son voisinage au Marais, lui demanda sa pièce avec instance, et elle fut représentée pour la première fois sur ce nouveau théâtre le 6 juin 1792. Faiblement jouée d'abord, elle n'eut qu'un médiocre succès; reprise plus tard par les comédiens français, en mai 1797, elle réussit complétement, et aujourd'hui encore, quand elle est interprétée par des acteurs habiles elle produit sur le public une assez vive impression.

Le style de *la Mère coupable* est souvent faible, incorrect et délayé : il est loin de valoir celui du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* ; mais le sujet de cette pièce, pris en lui-même, est à la fois très-dramatique et d'une incontestable moralité. Dans l'épouse infidèle s'attacher surtout à mettre en relief la mère coupable, peindre une femme douée de sentiments honnêtes qui, pour un seul jour de faiblesse, vainement racheté par des années de repentir et de vertu, voit son existence tout entière abîmée, son repos à jamais troublé, et non-seulement son repos, mais celui de tout ce qui l'entoure; introduire sur la scène un jeune homme de vingt ans dont la naissance suspecte fait à la fois le supplice de sa mère, le supplice de l'époux qui

n'est pas son père, et son propre supplice; montrer toutes les douceurs de la vie de famille empoisonnées par la contrainte, le soupçon, la défiance et la haine, jusqu'au moment terrible où le fatal secret qui pèse depuis vingt ans sur cet intérieur se dévoile pour nous laisser voir une femme, d'ailleurs estimable, écrasée sous le poids de la honte, prosternée, la rougeur au front, devant son époux, et réduite à redouter jusqu'au mépris de son fils : voilà certainement une conception qui ne manque ni d'élévation ni d'intérêt. La Harpe lui-même, beaucoup trop dédaigneux à mon avis pour ce drame, est obligé de reconnaître que l'idée en est bonne; mais non content d'insister sur les côtés faibles de la pièce, notamment sur cet amour entre Florestine et Léon, amour qui déplaît et qui choque, bien qu'il ne soit incestueux qu'en apparence, et que le public sache à quoi s'en tenir, non content de critiquer le caractère outré de Begearss, de signaler les invraisemblances et les incorrections fréquentes, La Harpe ne fait grâce à rien : tout est absolument mauvais. « C'est, dit-il, une production *platement folle ;* » il va jusqu'à déclarer *inepte* une scène des plus belles et des plus pathétiques, celle du quatrième acte, où la comtesse Almaviva, attérée par la découverte de sa faute, répond aux interrogations terribles du comte par des prières entrecoupées qu'elle adresse non pas à son époux, mais à Dieu. La Harpe nous assure qu'à la première représentation *tout le monde* riait de cette scène, suivant lui insupportable au théâtre, « où, dit-il, on ne dialogue pas un

quart d'heure de suite avec Dieu quand il faut répondre à un mari. Rien ne fait mieux voir, ajoute-t-il très-lestement, de quelles *bévues* un homme d'esprit est capable dans ce qui est étranger à son genre d'esprit. »

En vérité le mot de *bévue* nous semble ici pouvoir être retourné avantageusement contre La Harpe. Il nous paraît fort douteux que tout le monde ait ri de cette scène en 1792; mais ce qui est certain, c'est que personne n'en rit aujourd'hui. On juge avec raison que c'est une idée aussi vraie qu'émouvante,—étant donnée une femme honnête, sensible et pieuse,—de la montrer accablée par une révélation inattendue qui la dégrade aux yeux de son mari, ne trouvant aucune parole pour lui répondre et ne sachant que s'accuser devant Dieu, non pas un quart d'heure, comme le dit très-faussement La Harpe, mais un instant, et par quelques phrases saccadées, très-habilement mêlées aux phrases du comte qui lit avec fureur la lettre accusatrice. Cette scène, dans son ensemble, est assurément la plus belle de la pièce; elle ne manque jamais d'émouvoir profondément les spectateurs, et c'est peut-être à elle seule que le drame de *la Mère coupable* doit de s'être maintenu au théâtre jusqu'à nos jours.

Parmi les nombreuses lettres écrites ou reçues par Beaumarchais au sujet de ce drame, nous n'en citerons que deux. L'une est adressée par lui à la veuve du dernier des Stuarts, à l'amie d'Alfieri, la comtesse d'Albany, qui se trouvait à Paris en 1791 et qui avait demandé à Beaumarchais de faire chez elle une lecture de *la Mère*

coupable. Le billet par lequel il lui répond, présente, ce me semble, une sorte de petit résumé assez vif des qualités et des défauts de son style. Le voici :

« Paris, ce 5 février 1791.

« Madame la comtesse,

« Puisque vous voulez entendre absolument mon très-sévère ouvrage, je ne puis pas m'y opposer; mais faites une observation avec moi : quand je veux rire, c'est aux éclats; s'il faut pleurer, c'est aux sanglots. Je n'y connais de milieu que l'ennui.

« Admettez donc qui vous voudrez à la lecture de mardi, mais écartez les cœurs usés, les âmes desséchées qui prennent en pitié ces douleurs que nous trouvons si délicieuses. Ces gens-là ne sont bons qu'à parler révolution. Ayez quelques femmes sensibles, des hommes pour qui le cœur n'est pas une chimère, et puis pleurons à plein canal. Je vous promets ce douloureux plaisir et suis avec respect, Madame la comtesse, etc., « BEAUMARCHAIS. »

Le second billet est de Grétry, alors vieux, et qui paraît avoir eu le projet de mettre *la Mère coupable* en musique :

« Je ne rêve, écrit-il à Beaumarchais, qu'à votre *Mère coupable*. J'ai remarqué que la musique n'est jamais si bien placée et ne fait jamais plus d'effet que lorsqu'elle est rare. Voulez-vous que je choisisse douze places où vous rimerez votre prose, et voilà tout? Je vous réponds qu'on parlera un jour, si vous consentez à ma demande, de la colère d'Almaviva autant qu'on a parlé de la colère d'Achille. Si vous donnez cette pièce aux Italiens, elle peut avoir cinquante représentations de suite; si vous y ajoutez douze ou quinze morceaux de musique, tous capitaux et de genres différents, elle doit en avoir cent, et j'aurai fait de la musique sur un chef-d'œuvre digne du vieux GRÉTRY. »

Cette idée de Grétry n'eut pas de suite; mais deux ans après, sous la république, on jouait *le Mariage de Figaro,* transformé en opéra-comique et assez malheureusement versifié par Beaumarchais. J'ignore quel était l'auteur de la musique[1].

[1] Voir à ce sujet aux pièces justificatives, n° 25, une lettre inédite adressée par Beaumarchais en 1793, aux acteurs de l'Opéra, qui venaient de jouer le *Mariage de Figaro* en opéra comique.

XXXIII

BEAUMARCHAIS APRÈS LE 10 AOUT. — SES SOIXANTE MILLE FUSILS. — SON PROCÈS DEVANT LA CONVENTION.

C'est dans le même temps où Beaumarchais donnait sa dernière pièce de théâtre qu'il s'embarquait dans une nouvelle opération patriotique et commerciale, qui devait bouleverser sa fortune et faire le tourment de ses derniers jours. La France, en 1792, manquait d'armes; il entreprit de lui en procurer. On a peine à comprendre qu'un homme de soixante ans, riche, fatigué par une existence des plus orageuses, affligé d'une surdité toujours croissante, entouré d'ennemis et n'aspirant plus qu'au repos, ait pu se laisser induire à se charger de faire venir en France soixante mille fusils retenus en Hollande, dans des circonstances qui rendaient cette opération aussi dangereuse que difficile. En tenant compte du goût si prononcé de Beaumarchais

pour les spéculations hasardeuses, pourvu qu'elles présentassent un certain caractère d'intérêt public, il faut surtout, je crois, chercher ici la cause de sa téméraire entreprise dans l'impopularité même qui le poursuivait alors. « Je lui disais, nous raconte à ce sujet Gudin dans son manuscrit, je lui disais qu'un homme sage, dans un temps de révolution, ne fait commerce ni d'armes ni de blé; mais ma prudence était trompeuse : dans ces temps de désordre et d'inquiétudes, on lui eût fait un crime d'avoir refusé d'acquérir les armes qu'on lui proposait. Son refus eût été réputé mauvaise volonté; il n'avait que le choix des dangers : il s'exposa au péril d'être utile à son pays. »

Au commencement de 1792, un Belge vint lui offrir soixante mille fusils provenant du désarmement des Pays-Bas, déposés en Hollande et vendus par l'Autriche, qui, dans la prévision d'une guerre avec la France, avait stipulé que l'acheteur les expédierait aux colonies. Beaumarchais transmet la proposition au ministre de la guerre, de Grave, qui le charge de faire venir secrètement en France les fusils, s'engage à les lui payer une somme convenue, et lui avance cinq cent mille francs *en assignats*, valant au cours d'alors *trois cent mille francs;* mais le ministre l'oblige à déposer en nantissement une valeur de sept cent quarante-cinq mille francs en contrats sur la ville de Paris[1]. Beaumarchais obtient

[1] C'était un titre en contrat viager sur l'emprunt dit des *trente titres de Genève*, garanti par la ville de Paris, et qui, en 1792, conservait encore toute sa valeur.—Ce titre de 745,000 fr. don-

la promesse que, s'il a besoin de plus d'argent pour faire arriver les fusils, on lui en remettra sur les quatre cent quarante-cinq mille francs de dépôt en plus qu'il laisse dans les mains du ministre. Le gouvernement s'engage encore à l'aider de tout son pouvoir à vaincre la résistance du gouvernement hollandais, qui, de crainte de se brouiller avec l'Autriche, s'oppose à la remise de ces armes, et les retient dans un port de la Zélande, à Tervère. Toutefois le ministère, qui était aux prises avec bien d'autres difficultés, ne tarde pas à oublier les fusils. La guerre éclate bientôt avec l'Autriche et la Prusse : Beaumarchais n'en est que plus ardent à demander qu'on l'aide à vaincre la résistance de la Hollande, avec laquelle on est encore en paix; mais dans la dernière année de la monarchie de Louis XVI, les ministres se succèdent avec la rapidité de l'éclair. C'est en vain que Beaumarchais les assiége, —j'en ai *usé*, dit-il, en quelques mois quatorze ou quinze,—il ne peut en tirer ni leur appui en Hollande, ni l'argent promis sur son excédant de dépôt, pour faire venir ces malheureux fusils, et tandis qu'il s'épuise en efforts, ses ennemis répandent parmi le peuple le bruit que ces fusils sont chez lui, qu'il les a dans ses caves et les destine à faire égorger les patriotes. Il n'en fallait pas davantage pour le faire égorger lui-même.

L'ex-capucin Chabot, membre de l'assemblée législa-

nait à Beaumarchais un revenu annuel de 72,000 livres; il avait été formellement stipulé avec le ministre qu'il n'engagerait que le titre et qu'il continuerait à toucher les arrérages.

tive, le dénonce à la tribune comme cachant des armes dans un lieu *très-suspect*. Beaumarchais, toujours fidèle à son caractère, répond à Chabot qu'il sera, lui Chabot, vingt fois *plus suspect* que ce lieu, s'il ne l'indique. Le lendemain du 10 août, le peuple se porte en masse dans sa belle maison du boulevard, et la fouille du haut en bas sans cependant soustraire une épingle. Au milieu de cette scène affreuse, que l'auteur du *Mariage de Figaro* décrit longuement dans une lettre déjà publiée et adressée à sa fille, qu'il venait alors de faire partir pour Le Havre avec sa mère, on le voit conservant assez de sang-froid pour étudier ce peuple en rumeur et « admirer, dit-il, en lui ce mélange d'égarement et de justice naturelle qui perce même à travers le désordre. » Quelques jours après, quoiqu'il eût pris le soin de faire afficher partout, suivant son usage, que le peuple n'avait rien trouvé chez lui de suspect, il est arrêté et conduit à l'Abbaye le 23 août. Il y était encore le 30, c'est-à-dire deux jours avant les massacres de septembre, lorsqu'il prend tout à coup fantaisie au procureur de la commune, Manuel, de se souvenir qu'il a eu avec Beaumarchais quelques démêlés dans lesquels ce dernier s'est assez spirituellement moqué de lui, et de penser que ce serait une noble vengeance d'aller le tirer de prison. Ajoutons, pour être exact, que c'est une femme à qui Beaumarchais avait rendu des services, et qui avait quelque influence sur Manuel, qui le détermina à cet acte de générosité. Toujours est-il que le 30, Manuel vient annoncer à son ancien adversaire qu'il

est libre. Beaumarchais ne se le fait pas dire deux fois. Il sort, et le surlendemain les massacres commencent.

Il semblerait assez naturel que dans un pareil moment l'auteur du *Mariage de Figaro* laissât de côté ses fusils pour s'occuper spécialement de préserver sa personne; mais en devenant sourd, il a pris un peu de l'entêtement qui accompagne, dit-on, cette infirmité. Il veut bien consentir à se cacher, mais pendant le jour seulement, à quelques lieues de Paris; chaque soir, il revient à pied, à travers les terres labourées, pour éviter les mauvaises rencontres, et il va sommer les ministres de tenir les engagements de leurs prédécesseurs et de le mettre à même d'obtenir de la Hollande les soixante mille fusils qu'il a promis à la nation. Il faut dire aussi, pour expliquer sa persistance, que, d'une part cette opération dont on sait qu'il a été l'agent le constitue vis-à-vis du peuple à l'état de suspicion permanente jusqu'à ce qu'elle ait réussi, et que d'autre part, il croit s'apercevoir que le ministre Lebrun cherche à exploiter sous main l'affaire à son profit, en lui laissant au besoin toute la responsabilité d'un échec. C'est là ce qui le rend tenace au point de fatiguer, d'excéder jusqu'à Danton, qui toutefois ne peut s'empêcher de rire en voyant un homme aussi compromis, qui ne devrait songer qu'à sa sûreté, s'obstiner, le lendemain des massacres de septembre, à venir chaque soir lui demander l'argent qu'on lui redoit sur son dépôt et une commission pour la Hollande.

Enfin, à la suite d'une délibération d'une commis-

sion de l'assemblée législative, appelée *commission des armes*, qui déclarait que Beaumarchais avait bien mérité de la nation, et qui insistait auprès du pouvoir exécutif pour qu'il fût mis en mesure d'achever cette entreprise, le ministre Lebrun se décide à donner à l'auteur du *Mariage de Figaro* un passe-port pour la Hollande, en lui promettant de lui faire tenir à La Haye l'argent nécessaire pour faire lever l'embargo que le gouvernement hollandais a mis sur les fusils. Le ministre lui déclare également que l'ambassadeur de France à La Haye sera chargé de prêter son concours à ses opérations. Sur la foi de cette promesse du ministre, Beaumarchais part pour la Hollande, et en passant par Londres, il emprunte à tout hasard une assez forte somme à un négociant anglais, son correspondant et son ami. Arrivé à La Haye, il trouve le ministre de France sans instructions à son égard et sans argent ; il se voit de plus croisé dans toutes ses démarches par des agents secrets du ministre Lebrun qui déjà l'avaient fait emprisonner à l'Abbaye à la veille des massacres de septembre. Vainement il écrit de Hollande lettres sur lettres à Lebrun pour lui rappeler ses promesses. Lebrun ne fait que des réponses évasives, renvoie Beaumarchais à Pache, ministre de la guerre, et finit enfin par déclarer que le gouvernement ne veut plus de ces fusils.

Dans l'intervalle, l'assemblée législative avait fait place à la convention. Un beau matin, le 1er décembre 1792, Beaumarchais lit dans la *Gazette de La Haye* qu'il est accusé de conspiration, de correspondance se-

crète avec Louis XVI, de dilapidation, et qu'on vient de mettre une troisième fois les scellés sur sa maison. Ses amis lui écrivent en même temps et lui donnent avis qu'il est question d'envoyer un courrier pour le faire arrêter en Hollande et le faire conduire pieds et poings liés à Paris, avec la chance d'être massacré en chemin; ils l'engagent à se rendre de suite en Angleterre. Il part pour Londres. Là il reçoit le rapport présenté à la convention par Laurent Lecointre, rapport dans lequel ce député, trompé par ceux qui depuis huit mois cherchent à enlever à Beaumarchais une déplorable opération qu'il aurait dû leur céder cent fois, falsifie les faits de la manière la plus grossière, enveloppe dans la même accusation de dilapidation et de conspiration l'auteur du *Mariage de Figaro* et les deux derniers ministres constitutionnels de Louis XVI, de Graves et Chambonas. « Ces hommes vils et cupides, dit Lecointre, avant de plonger la patrie dans l'abîme qu'ils lui avaient préparé, se disputaient l'exécrable honneur de lui arracher ses dernières dépouilles. » Quant à Beaumarchais en particulier, il est poliment qualifié par Lecointre « un homme vicieux par essence et corrompu par inclination, qui a réduit l'immoralité en principe et *la scélératesse en système.* » Or l'unique *scélératesse* du malheureux spéculateur consiste à avoir engagé dans la plus détestable affaire 745,000 francs de contrats produisant 72,000 francs de rentes contre 500,000 d'assignats valant, au cours de 1792, 300,000 francs, avec la perspective de perdre à la fois son dépôt de 745,000 fr.

les fusils, payés par lui, retenus par le gouvernement hollandais, et enfin d'être guillotiné par-dessus le marché.

Mais l'ancien adversaire de Goëzman aime trop la discussion pour se laisser guillotiner silencieusement. En se voyant décrété d'accusation, il se préparait à revenir à Paris pour plaider lui-même sa cause devant la convention, comme s'il s'agissait du parlement Maupeou, lorsqu'il fut arrêté par un obstacle inattendu. Le négociant anglais, son ami et son correspondant, qui lui a prêté, un mois auparavant, une somme assez considérable dépensée en Hollande, n'a qu'une médiocre confiance dans les procédés judiciaires de la convention, et il s'intéresse trop à la conservation de son débiteur pour le laisser partir d'Angleterre avant d'avoir été payé. — C'était trop pour lui, écrit naïvement Beaumarchais dans une lettre à Gudin, de perdre à la fois son argent et son ami. — Le négociant de Londres commence donc par faire saisir lui-même ce cher ami, et en lui rendant d'ailleurs la vie aussi douce que possible, il le fait enfermer dans la maison de détention pour dettes, dite *Prison du banc du Roi*. Un homme moins batailleur que Beaumarchais aurait pensé peut-être qu'en janvier 1793, au moment de comparaître devant la convention sous le poids d'une accusation capitale, ce n'était pas un grand malheur de se voir retenu de l'autre côté de la Manche, dans une prison peu dure, par un créancier affectueux et complaisant, qui ne le laissait manquer de rien; mais à soixante ans

l'auteur du *Mariage de Figaro* n'avait encore rien perdu de son ardeur obstinée. Il était d'ailleurs stimulé aussi par cette circonstance que la convention tenait en otages et sa famille et sa fortune. Il ne songe donc qu'à venir recommencer devant ce terrible tribunal son éternel métier de plaideur, et tandis que le fidèle caissier Gudin, au milieu du désarroi de toutes les fortunes, s'occupe de lui procurer les fonds destinés à rembourser son créancier anglais, il consacre les loisirs forcés de son emprisonnement à rédiger un long mémoire à la convention et il écrit au président de cette assemblée pour lui annoncer son prochain retour à Paris, déterminé qu'il est à se défendre lui-même contre les accusations de Lecointre. Aussitôt que son créancier est soldé, il sort de prison, quitte l'Angleterre, arrive à Paris en mars 1793 avec son mémoire, le fait imprimer à 6,000 exemplaires, l'envoie à toutes les sections, à tous les clubs, à toutes les autorités du moment, et ne craint pas de lutter de front contre l'impopularité qui l'accable. « Je suis venu, écrit-il au redoutable Santerre, alors commandant général de la garde nationale, en lui adressant ce mémoire, je suis venu livrer ma tête au glaive de la justice, si je ne prouve pas que je suis un grand citoyen. Sauvez-moi, citoyen commandant, du pillage et du poignard, et je pourrai encore être utile à notre patrie. » D'autres se contenteraient de sauver leur fortune et leur tête ; cela ne suffit pas à Beaumarchais, il lui faut encore prouver qu'il est un *grand citoyen*. Ce qui est assez piquant, c'est que le grand patriote San-

terre, qui, on le sait, avant de devenir général, était brasseur dans le faubourg Saint-Antoine, semble avoir une certaine déférence pour son correspondant. Sa réponse, que nous reproduisons textuellement, annonce d'ailleurs qu'en fait de style et d'orthographe, ce grand patriote était à peu près de la même force que le duc de Fronsac.

« *Citoien,*

« Je reçois votre lettre et vos imprimés. Je n'ai jamais ajouté foy aux calomnies sur votre voyage de *Londre*; je n'y ai vu qu'une démarche *util* à la république. Je ne vous ai connu que voulant faire le bien des pauvres. Je pense que vous n'avez pas à craindre le pillage ni le poignard; cependant, malgré que la vérité ne soit qu'une, il est nécessaire d'éclairer ceux que nous croyons *trompé*.

« Une affiche au peuple ferait, je pense, bien.

« Le citoyen Célerier fut celui qui me remit vos premiers imprimés que j'ai *distribué*. « SANTERRE,

« Commandant général. »

« Ce 23 mars 1793, l'an II. »

Il va sans dire que Beaumarchais suit le conseil donné par Santerre et fait une nouvelle affiche au peuple; il ne fait que cela depuis le commencement de la révolution, il envoie de plus son mémoire aux jacobins avec la note suivante :

« Tout bon citoyen injustement accusé ne doit s'occuper d'autre chose que de se justifier devant la nation. C'est ce que le citoyen Beaumarchais vient de faire en publiant *les Six époques*, dont il prie l'assemblée mère de toutes les sociétés patriotiques d'agréer un exemplaire, en attendant le prononcé de la convention nationale.

« Ce 12 avril 1793, l'an second de la république. »

Nous glisserons rapidement sur ce volumineux mémoire de Beaumarchais à la convention, que l'auteur divisa en *six époques* pour marquer les phases diverses par lesquelles avait passé cette affaire des fusils depuis le commencement de 1792 jusqu'en mars 1793. Gudin a cru devoir reproduire textuellement ce long travail dans l'édition des œuvres de son ami; il aurait pu se contenter de le résumer, car s'il offre quelques détails intéressants pour l'histoire des hommes et des mœurs de cette époque, il est en général faible de style, et les calculs mutipliés qu'il renferme sur une question de fournitures le rendent pénible à lire. En un mot, comme le dit justement M. Sainte-Beuve, « il arrive ici à Beaumarchais, chose inattendue et singulière, de devenir ennuyeux. » On comprend très-bien que l'auteur n'ait pas senti cet excès de démonstration qui surcharge un plaidoyer où, fatigué et vieilli, il défendait sa fortune et sa tête; mais Gudin aurait dû penser que la postérité, n'ayant point le même enjeu dans le procès, trouverait cette longue justification un peu lourde : il aurait mieux fait d'écourter cette première partie de l'affaire et de raconter la seconde, qui est restée inconnue et qui offre plus d'intérêt que la première. Néanmoins, si ce travail est parfois ennuyeux, il est loin de mériter la critique qu'en a faite un écrivain qui sans doute ne l'avait pas lu, quand il dit que Beaumarchais se montra aussi timide devant la convention qu'il avait été hardi devant le parlement Maupeou.

Loin d'être timide, ce mémoire est parfois d'une au-

dace qui étonne quand on se reporte au temps et quand on se souvient que l'auteur était sous la main des juges expéditifs auxquels il s'adressait. On dirait souvent qu'il n'a pas une idée bien nette de ce qui se passe autour de lui et qu'il se croit encore à l'époque où l'on se contentait de *blâmer* les plaideurs audacieux. C'est ainsi qu'il s'écrie avec un aplomb dégagé de tout artifice oratoire : « Je défierais le diable de faire marcher aucune affaire dans ce temps affreux de désordre et qu'on nomme de liberté. » Plus loin, il adressera un hommage à la jeune et vertueuse Sombreuil, « devant laquelle, dit-il, mon âme se prosternait à l'Abbaye, aux approches du 2 septembre. » Plus loin encore, il se moquera du jacobin Marat dans sa pleine puissance, comme il aurait fait de Goëzman, sans trop s'inquiéter de savoir si le jacobin Marat ne jouit pas d'une influence suffisante pour lui faire un très-mauvais parti. « Un petit homme, dit-il, aux cheveux noirs, au nez busqué, à la mine effroyable, vint, parla bas au président ; vous le dirai-je, ô mes lecteurs ? c'était le *grand*, le *juste*, en un mot le *clément* Marat. » Ailleurs il prendra courageusement la défense des deux ministres de Louis XVI qu'on a accolés à lui dans le même décret d'accusation, et il dira tout net : « Dans cette affaire nationale, les *ministres royalistes* ont seuls fait leur devoir, et tous les obstacles viennent des *ministres populaires.* »—« Je fus vexé sous notre ancien régime, écrit-il à une autre page, les ministres me tourmentaient, mais les vexations de ceux-là n'étaient que des espiégleries auprès des horreurs de ceux-ci. » Et

il termine par cette péroraison qui ne manque peut-être pas d'éloquence, mais qui surtout ne manque pas de courage :

« O ma patrie en larmes! ô malheureux Français! que vous aura servi d'avoir renversé des bastilles, si des brigands viennent danser dessus et nous égorgent sur leurs débris? *Vrais amis de la liberté*, sachez que ses premiers bourreaux sont la licence et l'anarchie; joignez-vous à mes cris, et demandons des *lois* aux députés, qui nous les doivent, qui n'ont été nommés par nous nos mandataires qu'à ce prix! Faisons la paix avec l'Europe. Le plus beau jour de notre gloire ne fut-il pas celui où nous la déclarâmes au monde? Affermissons notre intérieur; constituons-nous enfin sans débats, sans orages, et surtout, s'il se peut, sans crimes. Vos maximes s'établiront; elles se propageront bien mieux que par la guerre, le meurtre et les dévastations, *si l'on vous voit heureux par elles*. L'êtes-vous? Soyons vrais. N'est-ce pas du sang des Français que notre terre est abreuvée? Parlez, est-il un seul de nous qui n'ait des larmes à verser? La *paix*, des *lois*, une *constitution*, — sans ces biens-là, point de patrie et surtout point de liberté! »

Écrire, signer et publier de telles choses le 6 mars 1793, rester à Paris après les avoir publiées jusqu'après le 31 mai, est certainement le fait d'un homme qui ne redoute pas le danger, et M. Sainte-Beuve a très-bien caractérisé l'homme et la situation quand il a dit à ce sujet : « Ce qui étonne, c'est qu'il y ait sauvé sa tête. » Il est probable en effet que Beaumarchais eût partagé le sort de tant d'autres victimes beaucoup moins compromises que lui, sans une circonstance imprévue : il venait de prouver jusqu'à la dernière évidence que le rapport de Lecointre sur lequel il avait été décrété d'accusation

n'était qu'un tissu d'inepties et de mensonges. Sa situation vis-à-vis du gouvernement était tout simplement celle d'un homme qui a reçu en avances, pour une fourniture de fusils, 500,000 francs en assignats valant 300,000 francs, qui a déposé en garantie une valeur de 745,000 francs, qui n'a pu faire la fourniture convenue parce que le gouvernement ne lui a pas donné au dehors l'appui qu'il avait promis, et qui dit au gouvernement : « Vous avez manqué à votre engagement de m'aider, par une nouvelle remise de fonds et par l'intervention de votre ministre en Hollande, à faire venir les fusils que j'ai achetés pour vous et que le gouvernement hollandais retient de force à Tervère. Je suis prêt à vous rendre les 500,000 francs en assignats que vous m'avez avancés ; rendez-moi les 745,000 francs de contrats que vous m'avez fait déposer, et nous serons quittes. J'en serai pour mes frais de voyage et mes peines; je tirerai de ces fusils de Tervère le parti que je pourrai, et vous, de votre côté, vous vous procurerez des armes où vous pourrez. »

Cette conclusion, juste et raisonnable en temps ordinaire, aurait, en mars 1793, conduit infailliblement Beaumarchais en prison pour aller plus tard là où l'on allait en sortant de prison; mais le gouvernement, qui jusqu'alors avait paru se soucier assez peu de ces fusils, déclara qu'ils lui étaient indispensables. La France en effet était attaquée de toutes parts ; après le meurtre de Louis XVI, l'Angleterre venait de s'unir contre elle à toutes les puissances du continent. Le comité de salut

public proposa à la convention de *suspendre* le décret d'accusation rendu contre Beaumarchais et de lever le séquestre mis sur ses biens ; il le fit venir ensuite et lui donna à choisir entre une condamnation avec ses conséquences et l'agréable mission d'aller pour la seconde fois chercher en *pays ennemi* (car la Hollande à cette époque était définitivement entrée dans la coalition) ces soixante mille fusils retenus à Tervère. L'opération était devenue bien plus difficile, car la publicité donnée à l'inepte rapport de Lecointre avait déterminé, dès le mois de janvier 1793, le gouvernement anglais à se mettre en mesure de s'emparer de ces fusils comme d'une propriété française. Seulement Beaumarchais, qui ne perdait jamais la tête, ayant eu vent de ce projet à l'époque même où il était emprisonné à Londres, avait décidé le négociant anglais, son correspondant et son ami, qui l'avait fait incarcérer, à devenir, moyennant un fort bénéfice, l'acheteur fictif de ces fusils, et à les maintenir en son nom à Tervère comme une propriété anglaise jusqu'à ce que le véritable propriétaire pût en disposer. Mais cet acheteur fictif ne pouvait les préserver longtemps, car le cabinet de Londres lui disait : Ou vous êtes devenu réellement le propriétaire de ces fusils, ou vous ne l'êtes pas ; si vous l'êtes, nous sommes prêts à vous en rembourser la valeur ; si vous ne l'êtes pas, nous entendons les confisquer.—L'Anglais, fidèle aux engagements pris avec Beaumarchais, résistait, affirmant que les fusils étaient sa propriété, invoquant son droit d'en disposer à sa guise, et ce respect

de la légalité qui distingue et honore le gouvernement anglais entre tous les gouvernements, laissait encore la question indécise : les fusils restaient toujours à Tervère, surveillés toutefois par un bâtiment anglais.

XXXV

BEAUMARCHAIS AGENT DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC A L'ÉTRANGER ET EN MÊME TEMPS PORTÉ SUR LA LISTE DES ÉMIGRÉS. — DIFFICULTÉS DE SA MISSION.—CONFISCATION DE SES BIENS.—EMPRISONNEMENT DE SA FAMILLE. — LA VIE DOMESTIQUE A PARIS PENDANT ET APRÈS LA TERREUR. — BEAUMARCHAIS A HAMBOURG.

Tel était l'état des choses quant à ces malheureux fusils, lorsque le comité de salut public signifia à Beaumarchais qu'il eût à repartir pour aller chercher ces armes, et que s'il ne les ramenait pas en France, ou du moins ne les empêchait pas de tomber entre les mains des ennemis, sa famille et ses biens, à défaut de sa personne, répondraient du succès de l'opération. Beaumarchais objecta qu'en présence d'une affaire de plus en plus compromise, il avait plus que jamais besoin d'argent pour écarter les obstacles multipliés qui l'entravaient; le comité avait à la fois sous la main et ses immeubles et ses 745,000 francs de contrats, c'était bien le moins qu'il lui fournît les moyens de remplir la difficile mission qu'il lui imposait. Le comité, voulant

avoir les fusils à tout prix, fit à Beaumarchais une nouvelle remise de 618,000 fr. en assignats, valant au cours d'alors 200,000 fr., en lui promettant de lui faire tenir de nouveaux fonds si cela était nécessaire, et d'adopter, sur sa demande, toutes les mesures qui lui paraîtraient propres à opérer le recouvrement de ces armes. Une délibération du comité, en date du 22 mai 1793, signée Bréard, Guyton, Barrère, Danton, Robert Lindet, Delacroix, Cambon et Delmas, investit l'auteur du *Mariage de Figaro* du titre de commissaire de la république pour une mission secrète à l'étranger. Et le voilà, avec ses soixante et un ans, qui part de nouveau, en juin 1793, sous le faux nom de Pierre Charron, assisté de deux amis qui ont également changé de nom, pour aller cette fois en pleine guerre, au milieu même des ennemis de la France, chercher pour la France soixante mille fusils. Dire les innombrables tours et détours qu'il dut faire pour se soustraire aux dangers de cette seconde mission, allant d'Amsterdam à Bâle, de Bâle à Hambourg, de Hambourg à Londres, d'où il reçoit l'ordre de partir sous trois jours; exposer les nombreux subterfuges qu'il dut employer pour empêcher les Hollandais et les Anglais d'enlever ces fusils; raconter comment il les fit passer successivement entre les mains de trois acheteurs fictifs, comment il les vendit enfin, toujours fictivement, à un négociant des États-Unis, avec la détermination de les faire voyager au besoin jusqu'en Amérique pour de là les ramener en France; entrer dans le détail de toutes ces manœuvres, que Beaumarchais dirigeait

comme une intrigue de comédie très-compliquée, serait trop long. Il était parvenu ainsi à maintenir les fusils à Tervère, et, quand le moment lui paraissait favorable, il suppliait à grands cris le comité de salut public de brusquer le dénoûment en donnant l'ordre au général Pichegru de pousser jusque-là et d'enlever ces armes; mais le comité, absorbé par mille préoccupations à la fois, le laissait se débattre au milieu des difficultés d'une affaire qui ne pouvait plus être décidée que par la force. La seule missive qu'il ait reçue à cette époque du comité de salut public est ce billet de Robert Lindet, en date du 5 pluviôse an II (26 janvier 1794), indiquant bien, ce me semble, dans sa concision précipitée, l'espèce de fièvre qui dévorait ces dictateurs, aux prises avec l'Europe entière.

« Il faut de la célérité, écrit Lindet; il ne faut pas attendre l'accomplissement de tous les événements. Si l'on diffère trop longtemps, le service ne sera pas apprécié. Il faut de grands services, il les faut prompts. On ne calcule pas les difficultés, on ne considère que les résultats et les succès. »

Tandis que Beaumarchais travaillait de son mieux à exécuter les ordres du comité de salut public, non-seulement le comité l'abandonnait à lui-même, mais, avec une insouciance qui est encore un signe du temps, il laissait porter son agent sur la liste des émigrés; il laissait saisir ses biens, retenir les arrérages des 745,000 francs de contrats déposés par lui et emprisonner sa famille. Le département de Paris, ignorant les causes

de l'absence de Beaumarchais et trouvant ses propriétés de bonne prise, avait le premier jugé à propos de le déclarer émigré, de faire apposer de nouveau les scellés sur ses immeubles et de toucher tous ses revenus. Sur la réclamation de Mme de Beaumarchais, le comité de salut public avait rendu, en date du 25 frimaire an II (décembre 1793), une décision par laquelle il déclare que « le citoyen Beaumarchais remplit une mission secrète, et arrête en conséquence qu'il ne sera pas traité comme émigré. (Signé au registre : Carnot, Billaud-Varennes, Robert Lindet, Robespierre, Barrère, Saint-Just, Couthon, C.-A. Prieur.) » Sur cette décision, les scellés avaient été levés. Trois mois après, le 24 ventôse an II, au milieu du conflit anarchique des pouvoirs à cette époque, le comité de sûreté générale avait pris la liberté d'annuler l'arrêté du comité de salut public, de déclarer encore une fois Beaumarchais émigré, et le département de Paris avait fait de rechef apposer les scellés sur ses immeubles, confisquer toutes ses créances et tous ses revenus.

Une lettre inédite, écrite plus tard, en avril 1796, au ministre de la police par Robert Lindet au sujet de la proscription de l'auteur du *Mariage de Figaro*, nous semble utile à reproduire ici, au moins en partie, d'abord parce qu'elle donne une idée assez vraie du désordre administratif sous la terreur et de la bizarre situation faite à l'agent du comité de salut public, et ensuite parce que, Lindet étant incontestablement un des hommes à la fois les plus actifs et les moins décriés de ce

fameux comité, son témoignage en faveur de Beaumarchais est honorable pour ce dernier.

« Vous me demandez, écrit Robert Lindet au ministre de la police, en date du 24 germinal an IV (avril 1796), vous me demandez des éclaircissements sur la durée de la seconde mission du citoyen Beaumarchais, et sur l'époque certaine où cette mission a fini ou dû finir.

« En chargeant le citoyen Beaumarchais d'une mission, le comité de salut public se proposa deux objets. Le premier était de se procurer plus de cinquante mille fusils déposés dans les magasins de Tervère, comme objet de commerce; le second était d'empêcher que ces fusils ne tombassent au pouvoir de l'ennemi.

« Le comité ne s'était obligé de les acheter et payer au prix convenu que sous la condition qu'ils lui seraient délivrés et mis à sa disposition dans un port de la république dans un délai de cinq à six mois. La négociation pouvait exiger plus de temps, mais on employa ces termes dans le traité pour exciter le zèle du citoyen Beaumarchais.

« Le temps n'était pas encore expiré, lorsqu'il envoya de Hollande à Paris le citoyen Durand, son ami, qui l'avait accompagné dans son voyage, pour rendre compte au comité des obstacles qui retardaient le succès de son entreprise, et proposer des mesures qu'il croyait utiles.

« On ne prit aucun parti sur les nouvelles mesures, parce que le gouvernement ne voulait pas se charger des risques de l'entreprise. On renvoya le citoyen Durand auprès du citoyen Beaumarchais en visant son passe-port, et en motivant ce visa: *pour se rendre à sa destination et continuer sa mission;* car il semblait important qu'on procurât ces fusils au gouvernement, à quelque époque que ce fût, ou qu'on empêchât l'ennemi de s'en saisir et de les distribuer dans la Belgique entre les partisans de la maison d'Autriche.

« Le département de Paris porta le citoyen Beaumarchais sur la liste des émigrés, et fit apposer les scellés sur ses pro-

priétés. Le comité prit un arrêté portant que le citoyen Beaumarchais, étant en mission, ne devait pas être traité comme émigré, son absence ayant pour cause le service de la république. Le département leva les scellés.

« Quelque temps après, on replaça le citoyen Beaumarchais sur la liste des émigrés. Il n'y avait aucun nouveau motif de le réputer émigré ; sa mission n'était pas finie, sa négociation ne cessait pas d'être utile, on ne l'avait pas rappelé. On lui avait envoyé le citoyen Durand, avec ordre de continuer ses opérations. On persista néanmoins à le regarder comme émigré. On ne put pas alors s'expliquer ouvertement sur cette entreprise du département, parce qu'on aurait été réduit à la nécessité de publier l'objet d'une mission dont le secret importait à la république[1]. La présence du citoyen Beaumarchais en pays étranger a été nécessaire jusqu'au moment où, le secret de sa mission ayant été divulgué à la tribune, les Anglais ont fait transporter les fusils des magasins de Tervère dans leurs ports, dans le courant de vendémiaire an III[2].....

« Rien n'aurait empêché le citoyen Beaumarchais de rentrer en France, car il n'avait plus l'espoir de remplir sa mission ; mais il était porté sur liste des émigrés, il ne pouvait rentrer qu'après avoir obtenu sa radiation.

« Ce fut injustement que l'on écrivit son nom sur la liste des émigrés, puisqu'il était absent pour le service de la république. « ROBERT LINDET. »

Dans une autre lettre, l'ancien membre du comité de salut public insiste encore auprès du ministre de la police, Cochon, en faveur de Beaumarchais.

[1] Robert Lindet ne veut pas avouer ici que c'est sur un arrêté du comité de sûreté générale, que le département de Paris replaça de nouveau sur la liste des émigrés Beaumarchais, agent du comité de salut public, mais le conflit des autorités à cette époque ressort suffisamment de sa lettre.

[2] Nous expliquerons plus loin comment se termina l'opération imposée à Beaumarchais.

« Je ne cesserai jamais, écrit-il, de penser et de déclarer dans toutes les occasions que le citoyen Beaumarchais est injustement persécuté, que le projet insensé de le faire passer pour émigré n'a été conçu que par des hommes aveuglés, trompés ou mal intentionnés. Sa capacité, ses talents, tous ses moyens, pouvaient nous servir. On a voulu lui nuire, on a plus nui à la France. Je voudrais être à portée de lui exprimer combien j'ai été affecté de l'injustice dont il a été l'objet. Je remplis un devoir, et je le remplis avec satisfaction en pensant à lui. « ROBERT LINDET. »

« A Paris, le 16 nivôse an IV. »

Mais si Lindet, devenu suspect lui-même en 1796, éprouvait le besoin de rendre à Beaumarchais une justice un peu tardive, il ne l'en avait pas moins laissé sacrifier au fort de la terreur, car, non content de faire saisir ses biens, le comité de sûreté générale, par un arrêté du 17 messidor an II (5 juillet 1794), signé Dubarran, Lavicomterie, Élie Lacoste et Amar, avait fait arrêter et emprisonner la femme, la fille et la sœur de l'homme que le comité de salut public avait chargé d'une mission secrète. Grâce à cette dissidence d'opinion entre les deux comités, deux malheureuses femmes et une jeune fille de dix-huit ans, détenues dans le couvent de Port-Royal transformé en prison, et que, par une dérision atroce, on appelait *Port-Libre*, attendaient leur tour de monter sur la fatale charrette, lorsque la journée du 9 thermidor mit fin à ces boucheries. Onze jours après, le 21 thermidor an II, un autre arrêté du comité de sûreté générale renouvelé rendit à la liberté les citoyennes Caron.

Pendant cette période sinistre de la terreur, Beau-

marchais, réfugié à Hambourg et privé de toute communication avec sa famille, était en proie à des angoisses mortelles. Il sentait que l'insuccès de ses opérations faisait le danger des êtres qui lui étaient chers; il s'épuisait en efforts et en manœuvres pour empêcher au moins le gouvernement anglais d'enlever d'autorité ces malheureux fusils, qui, s'ils tombaient dans les mains de l'ennemi, allaient à la fois le ruiner et le compromettre horriblement devant le comité de salut public. Tous les assignats du comité avaient été épuisés pour cette préservation; ne recevant rien de la France, il était tombé lui-même dans une détresse qui, à la vérité, ne dura qu'un instant[1], mais qui fut extrême. Sa correspondance offre des moments de désespoir terrible, où il se demande s'il n'est pas fou. « J'examine quelquefois, écrit-il à cette époque, si je suis en démence, et en voyant la forte série, la suite d'idées si difficiles par laquelle je tâche de parer à tout, il me semble que je ne suis pas fou. Mais en quel endroit t'écrire? dit-il à sa femme; sous quel nom? où demeures-tu? qui es-tu? comment t'appelles-tu? quels sont tes vrais amis? de qui dois-je faire les miens? Ah! sans l'espoir de sauver ma fille, l'atroce guillotine serait pour moi plus douce que mon horrible état. » C'est précisément pour sauver sa fille que Mme de Beaumarchais a rompu momentanément tout commerce avec son mari, repris son nom de

[1] Il reçut bientôt après des fonds d'un correspondant d'Amérique.

famille et ne s'occupe qu'à se faire oublier. « Comme mère, lui écrit-elle après la chute de Robespierre, j'ai dû tout employer pour soustraire mon enfant chérie au sort de tant d'innocentes et respectables victimes, réhabilitées aujourd'hui, regrettées, pleurées, mais que tant de regrets, tant de larmes et une justice tardive ne rappelleront pas. »

Au sortir de prison, après avoir vu la mort de si près, la femme, la sœur et la fille de Beaumarchais se trouvèrent dans une situation très-difficile : tous les immeubles appartenant à l'auteur du *Mariage de Figaro* étaient séquestrés, tous ses revenus étaient saisis, tous les titres de créance qu'on avait trouvés dans son secrétaire, en vertu de la législation appliquée aux émigrés, avaient passé dans les mains des agents du trésor, qui en poursuivaient le recouvrement, et ses débiteurs s'empressaient, avant même que leurs dettes fussent échues, de s'en débarrasser en les payant à l'État en assignats. En un mot, cette déplorable affaire de fusils avait suffi pour porter un coup mortel à une brillante fortune péniblement acquise.

Cependant les immeubles séquestrés étaient menacés d'être vendus; la jeune fille de Beaumarchais avait pris en horreur sa magnifique maison du boulevard, qui nous a, dit-elle dans une lettre à son père, si souvent *exposés aux insultes de la canaille,* et elle avait déterminé sa mère à la quitter. Il était urgent, pour préserver cette maison de la dégradation et pour la défendre autant que possible contre la rapacité du fisc,

que quelqu'un de la famille se résignât à l'habiter. C'est Julie Beaumarchais qui se dévoue, et qui, en sortant de prison, vient à soixante ans s'installer, toute seule avec une vieille servante, dans ce palais désert gardé par des agents de la république, et qui porte écrit sur ses murs : *Propriété nationale.*

Si, comme je l'espère, le lecteur a gardé un agréable souvenir de Julie, il aimera peut-être à revoir encore cette physionomie spirituelle, joviale, courageuse, que n'ont pu altérer ni la vieillesse, ni les privations, ni les dangers. Un tableau de la vie intime et domestique de trois femmes jadis riches, aux prises avec les difficultés d'une époque affreuse, pourrait offrir sur cette époque des détails intéressants que l'histoire donne rarement. Nous empruntons quelques-uns de ces détails à la correspondance de Julie et de sa belle-sœur. Pendant que le chef de la famille est proscrit, c'est Mme de Beaumarchais, personne d'un rare mérite, unissant à toutes les grâces de la femme l'énergie d'un caractère viril, qui porte tout le poids de la situation, et qui, tout en travaillant d'une part à arrêter la vente des immeubles de son mari, d'autre part à obtenir sa radiation de la fatale liste, est obligée de pourvoir à la subsistance commune avec ce qu'elle a pu sauver du naufrage. De son côté, Julie, qui garde la maison de son frère, tient sa belle-sœur au courant des attaques du fisc, et l'excite à la résistance avec ce ton animé et original qui la caractérise.

« Morbleu! ma fille, lui écrit-elle après la terreur, fais-

nous donc rendre promptement ce décret (le décret de radiation). Voilà les fruits, comme l'année dernière, mis en réquisition; les cerises étant mûres, on va les cueillir et les vendre demain, et le reste à mesure, et puis fermer le jardin à tous profanes et gloutons. N'est-il pas doux d'occuper depuis six mois cette maison solitaire pour ne manger des fruits que les noyaux? Encore les vendra-t-on avec le reste. C'est pour les oiseaux que j'en parle, car pour moi je n'ai jamais compté qu'au prix où se vendent les choses, il dût nous en rester beaucoup, même le jardin étant à nous. Cependant c'est dommage que l'agence y mette le nez cette année. Le jardinier de cette autorité est venu hier; on va mettre à l'enchère ces jours-ci; vois si tu veux y mettre pour ton compte, ou plutôt empêche ce brigandage par une démarche roide à l'agence; et puisqu'on a suspendu l'inventaire, pourquoi ne veut-on pas laisser nos fruits également suspendus aux arbres? D'honneur, je crois que nous ne sortirons jamais de cette coupelle... Quel temps!

« Voilà une livre de veau que l'on m'apporte pour 28 francs, encore c'est bon marché, il en vaut 30. Rage! fureur! malédiction! On ne sait comment vivre en se ruinant, en mangeant trois fois sa fortune. Que ceux qui m'ont précédée sont heureux! Ils ne sentent pas le tapage de ma tête, ni mon œil qui pleure, ni mes feux dévorants, ni ma dent qui s'aiguise pour manger 28 francs de veau; ils ne sentent rien de nos maux. »

Ces 28 francs de veau que Julie consomme avec une plaisante colère nous conduisent à dire un mot de l'état curieux de famine que produisait la dépréciation toujours croissante des assignats après la terreur. C'est encore Julie qui va nous apprendre comment on vivait à cette époque : sa belle-sœur vient de lui remettre 4,000 francs en assignats, et elle lui rend compte de l'emploi de ces assignats en décembre 1794 :

« Lorsque tu m'as donné ces 4,000 francs, bonne amie, le cœur m'a battu. J'ai cru que tu devenais folle de me donner une telle fortune ; je les ai vite fait couler dans ma poche, et je t'ai parlé d'autre chose pour distraire ton idée.

« Revenue chez moi : — Et vite, vite, du bois, des provisions avant que tout augmente encore ! Voilà Dupont (la vieille servante) qui court, qui s'évertue ; voilà les écailles qui me tombent des yeux quand je vois, sans la nourriture du mois, ce résultat de 4,275 francs :

Une voie de bois.....	1,460 fr.
Neuf livres de chandelles des 8 à 100 fr. la livre.....	900
Sucre, quatre livres à 100 fr. la livre.....	400
Trois litrons de grains à 40 fr.....	120
Sept livres d'huile à 100 fr.....	700
Douze mèches à 5 fr.....	60
Un boisseau et demi de pommes de terre à 200 fr. le boisseau.....	300
Blanchissage du mois.....	215
Une livre de poudre à poudrer.....	70
Deux onces de pommade (à 3 sous autrefois) aujourd'hui à 25 fr.....	50
	4,275 fr.
« Reste la nourriture du mois, le beurre et les œufs à 100 fr., comme tu sais, la viande à 25 ou 30 fr., et tout en proportion.....	567
« Le pain a manqué deux jours ; nous n'en recevons plus que de deux jours l'un, surcroît de dépenses ; je n'en ai acheté depuis dix jours que quatre livres à 45 fr.....	180
	5,022 fr.

« Quand je pense à cette dépense *royale*, comme tu dis, qui me fait employer 18 à 20,000 francs sans vivre et sans douceur aucune, j'envoie au diable le régime ; il est vrai que

ces 20,000 francs représentent 6 à 7 louis, et que mes 4,000 fr. m'en donnaient 160, ce qui est différent[1]. »

En quelques jours, la valeur des assignats baissait, et le prix des denrées haussait dans une proportion effrayante, car, dans une autre lettre à sa belle-sœur, Julie nous donne les détails suivants :

« Dix mille francs que j'ai éparpillés depuis quinze jours me font un tel effroi et une telle pitié, que je ne sais plus compter du tout mon revenu de cette manière; trois jours de différence ont fait monter le bois de 4,200 francs à 6,500, tous les faux frais en proportion, de sorte, comme je te l'ai mandé, que la voie de bois montée et rangée me revient à 7,100 francs. Toutes les semaines à présent il faut compter de 7 à 800 francs pour un pot-au-feu et autres viandes de ragoût, sans le beurre, les œufs, et mille autres détails; le blanchissage aussi augmente à tel point tous les jours, que 8,000 livres par mois ne peuvent me suffire. Cela m'impatiente, et, dans toutes ces dépenses, je jure la sainte vérité de mon cœur que je ne me suis pas accordé depuis près de deux ans une seule fantaisie ni une autre dépense que celle du ménage; cependant j'en ai de particulières et d'urgentes pour lesquelles il me faudrait des potées d'assignats. »

Si la sœur de Beaumarchais est aux prises avec les rigueurs de la famine, sa femme et sa fille ne sont pas mieux partagées : je vois dans la correspondance de Mme de Beaumarchais qu'un de ses amis voyage dans les environs de Paris, afin de tâcher de lui procurer du pain, qui pendant quelques jours est devenu plus rare

[1] Beaumarchais avait constitué à sa sœur Julie une pension de 4,000 fr. dont le payement en espèces était alors forcément remplacé par des assignats.

que le diamant. « On dit ici, écrit-il de Soizy le 17 prairial an III (5 juin 1795), qu'à Briare on peut avoir de la farine; si cela était, je ferais marché avec un homme sûr de ce pays, qui la conduirait jusque chez vous par le coche d'eau allant de Briare à Paris; mais tout cela augmente bien le prix. Vous voudrez bien me mander ce que vous en pensez; en attendant, je ne désespère pas de pouvoir accrocher quelque petit pain. Ah! si j'avais le don des miracles, je ferais tomber chez vous, non pas de la manne du ciel, mais du bon pain, et bien blanc! »

En apprenant dans son exil toutes les misères qui affligent les siens, Beaumarchais apprend aussi que tous conservent assez de force d'âme pour les supporter, la gaieté même n'a pas complétement disparu de cet intérieur autrefois si joyeux; on est exposé à mourir de faim, mais au moins l'affreux couperet ne fonctionne plus, et l'on commence à respirer.

« Voilà, lui écrit un de ses vieux amis, la soupière de ta famille qui arrive, c'est-à-dire qu'on voit sur une table de *mahagony* (car il n'est plus question de nappe) une assiettée de haricots, deux pommes de terre, un carafon de vin et beaucoup d'eau. Ta fille veut un caniche pour lui servir de serviette et nettoyer son assiette; malgré cela, arrive, arrive : si nous n'avons pas de quoi manger, nous aurons de quoi rire. Arrive, car ta femme et ta fille ont besoin d'un meunier depuis que leur salon est décoré d'un moulin à farine; tandis que ton Eugénie charmera tes oreilles sur son *forte-piano*, tu prépareras le pain de son déjeuner, ta femme tricotera tes bas et ton futur gendre enfournera, car ici chacun a son métier, et voilà pourquoi nos vaches sont si bien gardées. —

C'est la plus drôle de chose, de voir nos femmes, sans perruque le matin, remplissant chacune une occupation *ancillaire*, car il faut que tu saches que chacun de nous s'est mis à son service, et voilà pourquoi dans notre régime, s'il n'y a plus de maîtres, il y a encore des valets. Cette lettre te coûte au moins cent francs, y compris le papier, la plume, l'encre, l'huile de la lampe ; enfin, par économie, je suis venu l'écrire chez toi. Nous t'embrassons tous, sens dessus dessous, à tort et à travers. »

Un autre ami plus grave de Beaumarchais, le littérateur Gudin, va cependant nous donner une idée plus triste et plus vraie de l'aspect de Paris après la terreur, dans une lettre inédite qu'il adresse également à l'auteur du *Mariage de Figaro*, réfugié à Hambourg. Les prévisions de Gudin ne se sont pas réalisées, mais elles nous montrent sous quelles sombres couleurs l'avenir se présentait alors aux esprits sages et éclairés.

« Mon plus ardent désir, mon ami, écrit Gudin, est de vous revoir et de vous presser sur mon cœur; mais les circonstances sont telles qu'elles m'ont forcé de quitter Paris, où je ne pouvais plus subsister. Je me suis réfugié à cinquante lieues, dans un petit hameau, où il n'y a que treize cabanes de paysans. La maison que j'habite fut jadis un très-petit prieuré, occupé par un seul moine. Revenu à Paris pour quatre jours, afin d'y régler quelques affaires, cette ville, jadis si superbe, ne m'a plus offert que le spectacle d'une grande terre en décret, où tout se délabre. Les hommes sont vêtus comme des pleutres; les jeunes femmes, entraînées par le besoin de plaire, affectent un luxe qui ne nous eût paru autrefois que la pauvreté masquée et cachant mal sa misère. Il n'y a plus ni public, ni opinion publique, ni même intérêt général; tout n'est maintenant qu'esprit de parti, qu'intérêt de faction, tout ce qui n'est pas d'une faction est tombé dans

l'anéantissement. C'est le fruit que devait produire le système des *exécrables*, c'est-à-dire des Robespierre, des Couthon, des Saint-Just, des Marat, des Carrier, des Fouquier-Tinville et autres brigands trop peu punis par la mort; ils ont détruit les arts, le commerce, les manufactures, toutes les sources de la richesse nationale. Ils ont formé des armées cinq ou six fois plus fortes que n'en eut l'empire romain pour conquérir la terre. Or, pour empêcher que ces grandes armées ne se jettent sur les citoyens, comme celles de Marius et de Sylla, il faut arracher aux citoyens le peu de subsistance qui leur reste encore. C'est là toute la politique et le soin unique : il faut faire contribuer le citoyen sans cesse et le dépouiller de tout, afin que les ennemis ou nos propres armées ne le mettent pas à contribution. La guerre se nourrit par la guerre; plus un peuple est pauvre, plus il est enclin à se faire soldat, pour subsister soit de la solde soit de la maraude. Nous sommes précisément comme les Spartiates, dont les Athéniens disaient: Ils sont si malheureux dans leur ville, qu'ils se réfugient en foule dans leur camp pour y trouver un peu moins de malaise. Pour moi, qui ne puis prendre ce parti, je me suis réfugié dans un très-petit hameau; j'attends que la paix amène d'autres hommes et d'autres principes. Loin de mes amis, loin des arts, loin des bibliothèques, j'y vis comme Ovide chez les barbares: mon esprit s'y nourrit de ce qu'il a acquis autrefois; je m'afflige parce que je suis homme; je ne m'étonne de rien parce que je suis instruit: tous les crimes qu'on commet et qu'on a commis depuis trois ou quatre ans ont déjà été commis plusieurs fois; ils n'ont pas même le mérite de la nouveauté. Et lorsque nous autres, qui avons eu dans notre enfance une bonne éducation et de bons exemples, nous serons descendus dans la tombe, nous laisserons la place à des hommes élevés, au milieu des crimes, dans une ignorance profonde, entourés de grands monuments qui tombent en ruine, dénués des moyens de les réparer et d'élever leurs enfants avec soin. La barbarie couvrira la face de la France, comme elle couvre celle de la Grèce, de l'Égypte et

de l'Assyrie, de la Sicile et de l'Italie, et de tous les grands empires qui ont brillé autrefois; cela peut affliger, mais cela est commun. Il y a parmi les savants et les artistes des vieillards qui combattent encore avec chaleur pour les progrès de l'esprit humain, mais il n'y a plus cette cohorte de jeunes gens qui s'avançait jadis pour les soutenir et les recruter. Je voudrais vous écrire des choses plus consolantes, mais je me mentirais à moi-même si je parlais autrement. Les besoins publics ont étouffé toute idée de justice, ceux du jour détruisent jusqu'à la prévoyance : on consomme la veille les ressources du lendemain; la nécessité d'avoir oblige à prendre, et l'on ne peut prendre qu'à ceux qui ont. C'est ce qui fait que depuis les temps les plus anciens, dans les *troubles publics*, les riches ont toujours été les *ennemis publics*. Marius et Sylla ne proscrivaient pas les pauvres, ils en faisaient leurs satellites pour dépouiller les sénateurs. Il n'y a point d'autre justice; c'est là ce qu'ils appellent *salus populi :* les *Cicéron* sont égorgés par les *Lænas*. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui beaucoup de sages se taisent, ils attendent la paix : si elle vient assez tôt pour qu'il y ait encore quelques ressources, ils en feront usage; si elle vient trop tard, ils mourront avec le sentiment de leur bonne conscience et la certitude que leurs efforts ont été inutiles.

« Adieu, mon bon ami, j'aurais mieux aimé vous parler de vous, de votre famille, de ceux qui vous aiment, des regrets que nous éprouvons tous de ne pouvoir nous réunir. Nos cœurs sont, comme le vôtre, abîmés dans la douleur. Vous savez tout ce qu'ils peuvent vous dire, et quant au détail des aventures particulières, des soins, des peines, des inquiétudes sans cesse renaissantes, des travaux perdus et toujours recommencés sous mille formes différentes, il faudrait des volumes pour ne vous en donner que des notions bien faibles; on ne peut s'en faire une idée. Imaginez le labyrinthe de la Crète sur le cratère du Vésuve : c'est là qu'habitent ceux qui veulent servir leurs amis. Je vous embrasse et soupire après l'heureux moment qui nous réunira.

« GUDIN. »

Tandis que sa famille et ses amis supportent courageusement les dangers et les douleurs de cette triste époque de notre histoire, Beaumarchais, à la fois commissionné et proscrit, continue à se débattre au milieu des difficultés d'une opération impossible. Pendant deux ans, de juin 1793 jusqu'en mai 1795, il était au moins parvenu, à force de subterfuges, à soustraire les soixante mille fusils de Tervère à la rapacité anglaise, lorsqu'un nouvel incident vint rendre tous ses efforts inutiles. Au milieu des querelles qui suivirent la chute de Robespierre, une nouvelle discussion s'établit à la tribune sur ces malheureux fusils. Lecointre, avec son étourderie ordinaire, dénonce encore une fois Beaumarchais, et, après l'avoir jadis accusé de complicité avec les derniers ministres de Louis XVI, il l'accuse maintenant d'avoir spolié l'État dans l'affaire des fusils retenus à Tervère, de connivence avec les anciens membres du comité de salut public. Le bavardage ridicule et intempestif de Lecointre décida enfin le ministère anglais à passer pardessus les scrupules de légalité qui jusque-là l'avaient arrêté : malgré les protestations de l'agent américain, il fit enlever de force et conduire à Plymouth les soixante mille fusils, déclarant d'ailleurs que si ces armes n'étaient pas une propriété française, elles seraient évaluées par des arbitres et payées à qui de droit.

Cette solution violente rendait la situation de Beaumarchais cruelle, car si les Anglais confisquaient les fusils sans les payer, il était exposé tout à la fois à perdre la somme dépensée par lui pour acquérir et préserver

ces armes, en même temps qu'il aurait à restituer au gouvernement français toutes les sommes qui lui avaient été avancées en assignats sur son dépôt de 745,000 liv. Cependant le gouvernement anglais, en présence des réclamations du propriétaire fictif derrière lequel se cachait l'auteur du *Mariage de Figaro*, ne crut pas pouvoir aller jusqu'à une confiscation ; il fit faire des armes une estimation arbitraire, et les paya fort au-dessous de leur valeur au prête-nom de Beaumarchais en juin 1795. Dès ce moment, la mission de ce dernier était finie ; il demandait à rentrer en France pour rendre ses comptes et faire cesser cet état bizarre d'un agent du gouvernement chargé au dehors d'une mission, tandis qu'il est inscrit dans son pays sur la liste des émigrés, que ses biens sont saisis et tous ses revenus confisqués. Seulement il était plus facile d'être porté sur la fatale liste que d'en être rayé, et Mme de Beaumarchais poursuivait en vain de ses sollicitations toutes les autorités du jour.

« Une loi est faite aujourd'hui, écrit-elle à son mari en juin 1795 ; quatre jours après, elle est rapportée. Ainsi on avait ôté au comité de législation l'attribution des radiations d'émigrés ; on la lui a rendue. Dans l'intervalle, nous avons perdu notre rapporteur, qui est sorti, à son rang, du comité de salut public, et de là est parti pour une mission. Il a fallu parler à son successeur, l'instruire, l'échauffer, etc., etc. En vertu de ce nouveau décret, nous pensions que les comités décideraient seuls sur notre affaire. Point du tout : au comité de législation, on nous a dit que c'était au comité de salut public qu'il fallait aller directement, attendu qu'il était déjà nanti de cette affaire. Nous y avons été, mais quand nous pensions qu'il pouvait conclure souverainement, on nous a dit

que, la convention étant saisie, l'affaire ne devait se terminer que par un décret et non par un arrêté, que c'était une affaire de gouvernement, un cas tout particulier... De sorte que si mon cher Peters, au lieu d'avoir une mission, s'était enfui depuis le 31 mai par frayeur, on en fournirait la preuve, tout serait dit, et il profiterait du décret qui a été rendu et remet en possession de leurs biens ceux même qu'on avait mis hors la loi; voilà de ces bizarreries qu'on a peine à supporter! Nous pouvons vous répondre que notre courage ne se ralentira point, et que nous obtiendrons la victoire. »

En attendant qu'il plaise au gouvernement de faire cesser l'absurde injustice dont il est victime, Beaumarchais oublie sa situation personnelle pour s'occuper des affaires publiques [1]. Je le vois écrivant de Hambourg de nombreux mémoires soit à divers personnages influents de cette époque, soit aux autorités dont il ignore quelquefois même le nom, pour transmettre un avis sur les questions générales qui excitent sa sollicitude. Parmi

[1] La ville de Hambourg était alors le séjour d'un assez grand nombre d'émigrés de distinction. Beaumarchais fréquenta quelques-uns d'entre eux. Il vit beaucoup Talleyrand qui se trouvait là à son retour d'Amérique, attendant comme lui sa radiation.— Il se lia surtout intimement avec l'abbé Louis, depuis baron Louis, ministre des finances, sous la restauration, qui se nommait alors Joseph Louis. Beaumarchais l'avait fait entrer dans une maison de commerce de Hambourg en lui prêtant des fonds. Les lettres de M. l'abbé Louis expriment beaucoup de reconnaissance et de tendresse pour Beaumarchais qui, de son côté, avec sa sagacité ordinaire sait apprécier les talents de son protégé, et lui prédit de belles destinées. C'est aussi dans ses loisirs forcés de Hambourg que Beaumarchais écrivait sur divers sujets un assez grand nombre de notes qui ne sont que des ébauches, mais qui offrent par fois des détails intéressants. — Je renvoie aux pièces justificatives, n° 26, une page où Beaumarchais juge J.-J. Rousseau avec une sévérité qui pourra paraître inattendue de sa part, et qui cependant s'explique quand on examine de près le fort et le faible de ces deux caractères.

tous ces mémoires inédits, je n'en citerai qu'un qui me paraît très-honorable pour l'homme qui l'a écrit. Il vient d'apprendre dans son exil la victoire remportée à Quiberon sur une expédition royaliste : il ignore encore l'affreux usage que Tallien va faire de cette victoire au mépris d'une capitulation ; mais il redoute un massacre, et, quoiqu'il ne jouisse d'aucune influence, sa conscience le porte à écrire au comité de salut public le mémoire suivant, que je crois devoir reproduire en grande partie.

« De ma retraite près de Hambourg, ce 5 août 1795.

AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

« Citoyens dont le comité est composé en ce moment, souffrez encore une fois qu'un citoyen proscrit injustement de son pays, qu'il n'a pas cessé de servir, s'adresse à vous directement, non pour plaider ses intérêts, mais pour vous parler un moment de ceux qu'il croit être les vôtres, unis à ceux de la nation.

« Je m'en souviens : dans ma jeunesse, il naquit un premier enfant du dauphin, père de Louis XVI ; on me fit sortir du collége pour voir les réjouissances. La nuit, courant les illuminations, je fus frappé d'un transparent posé sur le haut d'une prison, avec ces mots très-énergiques : *Usque in tenebris!* Ils me saisirent si vivement, qu'il me semble les lire encore. *La joie publique avait passé jusque dans l'horreur des cachots.* Ce que le transparent disait (la naissance du fils d'un prince étant la joie de ce temps-là), moi je le dis aujourd'hui pour un sujet plus important ; la joie du superbe triomphe de nos soldats à Quiberon a passé dans mon cœur au fond d'un grenier d'Allemagne, où je gémis depuis deux ans, caché sous un nom inconnu, des injustices de toute espèce dont on m'abreuve en mon pays. *Usque in tenebris* est l'épigraphe de ma situation.

« C'est sur les suites de cette victoire de Quiberon, décisive pour la paix que nous désirons tous, que je vais vous soumettre les réflexions d'un citoyen *in tenebris*.

« Si, vainqueurs généreux, vous n'abusez pas de votre triomphe pour en faire une boucherie, vous allez conquérir l'estime de tous les partis. C'était dans les revers que les Romains restaient ennemis implacables ; ils étaient grands et généreux sitôt qu'ils avaient des succès. Cette conduite également noble et ferme leur a valu l'empire du monde. La vengeance la plus complète et la plus fructueuse de toutes est de traiter les Français vaincus et soumis avec une générosité qui vous soumettra tous les autres.

« Permettez-moi de vous citer un exemple du grand effet de la conduite que j'indique; la ressemblance des faits est frappante.

« Pendant la guerre de l'Amérique insurgée contre l'Angleterre oppressive, une armée entière d'Anglais et d'Américains loyalistes (c'étaient bien là leurs émigrés) descendit du Haut-Canada par le lac Champlain et les fleuves, sous les ordres, si je m'en souviens bien, du général Burgoyne. Arrivée jusqu'au cœur de la nouvelle république, cette armée fut enveloppée dans les plaines de Saratoga, et forcée de mettre bas les armes et de se rendre à discrétion. Le congrès général, aussi prudent que généreux, sentit qu'une paix honorable et la base du gouvernement qu'il formait allaient dépendre, aux yeux de la nation, de l'usage qu'il ferait de cette victoire éclatante. Il offrit le pardon à tous ceux qu'il avait soumis, des terres à cultiver à tous les Anglais et Hessois qui désireraient s'établir dans le pays qu'ils avaient voulu subjuguer. Washington consulté, qui donna ce noble conseil, consolida sa grande réputation, que rien depuis n'a pu détruire. Le gouvernement d'Angleterre sentit qu'un peuple qui usait aussi noblement du triomphe était désormais invincible, car sa conduite généreuse, en lui conquérant tous les cœurs, soumettait toutes les opinions.

« O Français! vous qui gouvernez des Français plus divi-

sés entre eux que n'étaient les Américains, vous qui avez, comme membres d'une assemblée agitée, à ramener une foule de cœurs aigris par les horribles cruautés de ceux auxquels vous avez succédé sans avoir été leurs complices, je ne doute pas que vous n'ayez senti aussi vivement que moi-même de quel prix est l'événement que la fortune vous présente. *Pardonnez à vos prisonniers!* Quelque sort que vous leur fassiez, ils n'ont plus le droit de s'en plaindre. Vous les avez vaincus les armes à la main, mais sachez aujourd'hui, si par hasard vous l'ignorez, qu'il n'y a pas un seul Français, parmi ces émigrés vaincus, qui rougisse de l'avoir été par des Français, qu'il n'y en a pas un qui ne soit plus que vous l'ennemi prononcé de ces Anglais qui les emploient. Sachez que c'est au besoin seul de subsister et de ne pas mourir de faim qu'ils ont cédé pour se soumettre à ces arrogants insulaires; sachez surtout que le ministre Pitt est perdu radicalement si vous adoptez cette idée, qu'on ne lui pardonnera pas le tâtonnement de sa conduite, la fausseté de ses mesures, la nullité de ses succès, et qu'un cri général applaudissant à votre humanité, vous aurez plus fait contre lui, et pour vous et pour votre gloire, pour assurer votre stabilité et la confiance universelle, oui, vous aurez plus fait *par ce seul acte généreux* que par tous les exploits presque incompréhensibles par lesquels nos armées ont étonné toute l'Europe. C'est vous seuls qui ferez la paix, la prescrirez, la dicterez même aux Anglais, dont une grande partie déteste les mesures prises par leur gouvernement pour vous troubler dans la forme libre du vôtre. Et, citoyens (j'ai déjà pris la liberté de vous l'écrire), si vous étiez bien reconnus, dans un honorable traité, par ces Anglais (que la seule vanité arrête), *comme peuple libre et souverain*, pesez ce mot, ô citoyens! vous députés! vous convention! vous seriez parvenus au faîte de la gloire; car l'Europe entière suivrait sans hésiter ce grand exemple, et c'est alors que vous auriez acquis, conquis le droit si beau de délibérer sagement, si le gouvernement d'un seul, le plus fort, le plus net et le plus rapide de tous dans l'exécution des

projets mûris profondément par les assemblées législatives, convient mieux à un grand pays que toute autre répartition de ce pouvoir si orageux; vous pourriez modifier ce pouvoir au gré de toute la nation, glorieuse elle-même de vous voir agiter cette question paisiblement après de grands succès, après des actes généreux qui ne laisseraient plus craindre à personne le retour de ce *terrorisme* avec lequel on contient des esclaves, mais qui ne peut être la base d'un gouvernement raisonnable.

« PIERRE-AUGUSTIN CARON BEAUMARCHAIS,

« Commissionné, proscrit, errant, persécuté, mais nullement traître ni émigré. »

A l'époque où Beaumarchais écrivait cette lettre, le gouvernement de la Convention n'avait plus que deux mois à vivre. Il fut bientôt remplacé par celui du Directoire et des deux Conseils. Les ardentes sollicitations de la femme et des amis du proscrit parvinrent enfin à le faire rayer de la liste des émigrés, et, après trois ans d'absence, l'auteur du *Mariage de Figaro* put rentrer dans son pays.

XXXV

BEAUMARCHAIS APRÈS SON RETOUR EN FRANCE. — SA VIE SOUS LE DIRECTOIRE. — SA MORT.

Revenu à Paris le 5 juillet 1796, Beaumarchais se trouvait en présence d'une grande fortune abîmée non-seulement par la crise générale qui en avait détruit tant d'autres, mais encore par l'effet de six scellés successifs, de la confiscation de tous ses revenus, de l'enlèvement en masse de tous ses papiers, de la disparition de toutes ses créances. Sa belle maison était dégradée, son jardin était bouleversé. En même temps que ses débiteurs s'étaient débarrassés de leurs dettes en les payant au fisc en assignats, de nombreux créanciers l'attendaient pour le prendre à la gorge. Il avait des comptes à rendre et à demander à l'État, qui, après avoir séquestré sa fortune, tenait encore dans ses mains 745,000 fr. déposés par lui. Il s'occupa d'abord de

marier sa fille unique « avec un bon jeune homme, dit-il dans une lettre déjà publiée par Gudin, qui s'obstinait à la vouloir quand on croyait que je n'avais plus rien; elle, sa mère et moi, ajoute-t-il, avons cru devoir récompenser ce généreux attachement. Cinq jours après mon arrivée, je lui ai fait ce beau présent[1]. » Une fois le bonheur de sa fille assuré, l'auteur du *Mariage de Figaro* eut à régler ses comptes avec le gouvernement et à remédier de son mieux aux ravages que quatre ans de procès ou de proscription avaient faits dans sa fortune.

On n'a pas oublié sa situation vis-à-vis de l'État quant

[1] Le bon jeune homme à qui Beaumarchais donnait, en 1796, sa charmante fille, était M. André-Toussaint Delarue, qui fut, en 1789, aide-de-camp du général Lafayette, administrateur des droits réunis sous l'empire, colonel de la 8e légion de la garde nationale sous la restauration et sous le gouvernement de juillet. En 1840, M. Delarue demanda, à cause de son âge, à se démettre de ses fonctions de colonel; le gouvernement, ne voulant pas se séparer d'un homme qui avait rendu d'honorables services dans des circonstances difficiles, lui fit accepter le grade de maréchal de camp dans la garde nationale, grade qu'il occupa jusqu'en février 1848, où à quatre-vingts ans il commandait une brigade. Le gendre de Beaumarchais, au moment où nous écrivons, vit encore, entouré, dans sa florissante vieillesse, de l'affection respectueuse de tous ceux qui ont pu apprécier les nobles qualités de son cœur et de son caractère. De son mariage avec la fille unique de Beaumarchais, M. Delarue a eu deux fils, dont l'aîné, après avoir été successivement page de l'empereur, officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe, colonel du 2e régiment de lanciers, est actuellement général de brigade. Le second petit-fils de l'auteur du *Mariage de Figaro* occupe les fonctions de receveur particulier des finances, et enfin une arrière-petite-fille de Beaumarchais, qui, par son esprit et sa grâce, ne dément point son origine, a épousé M. Roulleaux-Dugage, ancien préfet sous le gouvernement de juillet, aujourd'hui membre du corps législatif.

à cette désastreuse affaire des fusils. Il avait reçu des avances en assignats; il avait déposé des valeurs en nantissement de ces avances; tous ses revenus avaient été confisqués pendant près de quatre ans; il avait été obligé de dépenser des sommes considérables pour empêcher les Anglais de s'emparer des fusils déposés à Tervère, et, après avoir préservé ces armes pendant quatre ans, il s'était vu contraint de les laisser enlever de force et d'accepter le prix arbitraire auquel le gouvernement anglais avait jugé à propos de les estimer. —Il s'agissait donc d'établir une compensation entre les avances en assignats reçues par lui et le prix de vente des fusils également touché par lui d'une part, et d'autre part les valeurs qu'il avait déposées en nantissement, ses revenus et ses créances indûment confisqués, les sommes diverses dépensées pour la préservation de ces armes par ordre du comité de salut public; il s'agissait enfin de le constituer soit créancier, soit débiteur de la république, suivant le résultat de cette compensation.

En général les gouvernements n'aiment guère à restituer de l'argent, et cette répugnance, en quelque sorte normale, devait être encore augmentée ici par le résultat de toute l'opération, puisqu'en fin de compte la république avait fait des avances contre nantissement à la vérité, mais n'avait pas reçu de fusils. D'un autre côté, ce n'était pas la faute de Beaumarchais si, au milieu du désordre des temps, après ne lui avoir prêté aucun concours dans la mission qu'on lui imposait de force, on avait très-injustement confisqué tous ses

revenus et poursuivi, au profit de l'État, le recouvrement de toutes ses créances. Un premier examen de ce difficile règlement de comptes entre Beaumarchais et l'État dura près de deux ans. Enfin, le 4 pluviôse an VI (janvier 1798), une commission nommée par le Directoire et composée des citoyens Golbéry, Deladreux et Sénovert, à la suite d'un rapport très-bien motivé, mais très-long, et que par conséquent nous ne reproduirons pas, après avoir balancé avec soin les créances de Beaumarchais sur la république et celles de la république sur Beaumarchais, déclara que l'État restait débiteur envers ce dernier d'une somme de 997,875 fr., y compris bien entendu les 745,000 fr. de contrats déposés en nantissement par lui au début de l'opération.

L'auteur du *Mariage de Figaro* réclamait une somme plus forte, mais c'était déjà une belle victoire que d'obtenir d'un gouvernement peu scrupuleux une restitution si considérable. Cette somme allait le mettre à même de satisfaire ses créanciers les plus impérieux et de trouver un peu de tranquillité à la fin de sa vie, lorsque, par une fatalité qui fit le désespoir de ses derniers jours, le directoire crut devoir nommer une nouvelle commission, qui détruisit le travail de la première. Refusant de tenir compte à Beaumarchais de tout ce que le gouvernement lui avait pris à l'époque où, sans aucun motif raisonnable, on l'avait inscrit sur la liste des émigrés, et des dépenses occasionnées pour la préservation des fusils à Tervère, cette nouvelle commission le fit brusquement repasser de l'état de créancier de

997,875 francs à l'état de débiteur de 500,000 fr. C'est à lutter auprès de toutes les autorités contre la décision de cette dernière commission que se consuma la vieillesse de Beaumarchais[1]. Tandis que, par suite de cette décision inique, le gouvernement s'unissait à ses véritables créanciers pour le tourmenter, ceux-ci ne lui laissaient pas un instant de repos : il se voyait en proie aux assignations, aux saisies mobilières et immobilières, aux procureurs, aux huissiers, aux recors, en un mot à toutes les horreurs d'une fortune en déconfiture. Il occupait un palais superbe qu'il ne pouvait ni vendre ni louer ; au milieu des besoins les plus urgents, il avait de la peine à trouver de quoi payer l'impôt des deux cents fenêtres et des quatre portes en grilles qui décoraient ce palais. Une lettre inédite au ministre des finances Ramel, écrite avant même que la nouvelle commission eût porté son désespoir au comble, donnera une idée de cette situation.

« Paris, ce 30 germinal an VI.

« Citoyen ministre,

« Je vous jure que mon état devient intolérable. J'aurais

[1] Je n'ai pu savoir bien exactement ce que devint l'affaire après sa mort. Les documents que j'ai sous les yeux et le témoignage de sa famille me portent à penser qu'on prit un terme moyen entre la décision des deux commissions : on ne demanda rien aux héritiers de l'auteur du *Mariage de Figaro*, mais on ne leur restitua rien, et ils restèrent spoliés de la somme de 997,875 fr. que les trois premiers commissaires avaient alloués à Beaumarchais. Quant à lui, même au milieu des chagrins dévorants que lui cause cette nouvelle commission, je le vois, toujours fidèle à son caractère original, rédiger le titre du dossier contenant ses rapports avec elle sous cette forme plaisante : *Mes rapports avec la f... .tale commission intermédiaire.*

réglé le monde entier avec tout ce que j'ai écrit pour cette détestable affaire, qui use ma raison et flétrit ma vieillesse. Voir des oppositions sur moi quand je suis patient créancier! Toujours languir, toujours attendre, sans jamais rien voir arriver! Courir, frapper partout, et ne pouvoir rien terminer, c'est le supplice d'un esclave, d'un sujet de l'ancien régime, et non la vie d'un citoyen français.

« Souffrez que j'envoie un grabat dans un grenier de votre hôtel. On vous dira tous les jours: *Il est là*. Vous concevrez alors qu'un homme désolé, jeté depuis six ans hors de sa place et ruiné, est excusable de désirer qu'on daigne s'occuper de lui. « CARON BEAUMARCHAIS. »

Le sentiment de ses chagrins particuliers s'associe toujours, chez Beaumarchais, à des réflexions générales. C'est ainsi qu'il écrira, vers cette même époque, le 10 prairial an VI, à un haut fonctionnaire:

« J'ai reçu avant-hier, citoyen obligeant, un peu de consolation en votre nom par le citoyen Meunier-Dubreuil, quoique le mot qu'il m'annonçait du secrétariat du ministre, relativement aux contributions, oppositions, contradictions, et autres mots en *ons* dont mon mal présent se compose, ne soit pas encore arrivé. J'ai lu, non sans quelque plaisir, le motif qui vous fait préférer son dîner amical au mien; il m'offre un couvert près de vous à sa table, et moi j'ai répondu: *Oui-dà!* si mon grand débiteur et tous mes tristes créanciers m'ont laissé le pavé des rues libre, ce qui devient fort incertain.

« La plus belle fortune d'un travailleur français en tout genre s'est fondue dans la masse des brigandages, sans qu'il en soit resté un écu de profit pour la république française, et je me dis souvent: Toute l'Europe est souffrante et très-pauvre; où diable est donc allée la fortune de l'Europe? La réponse que je me fais est qu'elle n'est allée nulle part. Elle consistait en circulations de tous genres. Les travaux partout

ont cessé; notre jeunesse, qui se détruit en détruisant celle de nos ennemis, dévore sans profit la subsistance du peu de travailleurs qui restent. *Abyssus abyssum*, etc.

« Bonjour, *Monsieur*, si ce mot ne vous offense point. Nous sommes devenus un peu bégueules sur les titres; mais tous ceux qui se rendent et circulent au pair n'altèrent point la sainte égalité. Le *Monseigneur*, qui ne se rendait pas, si ce n'est entre les évêques, sur le principe reconnu: *Inter sese fricant asini*, a mérité sa proscription, mais si vous êtes tous mes *sieurs* et moi votre sieur à vous tous, qui peut donc en être blessé? *Citoyen*, qui vient de *cité*, se rapportait à une ville. De Rome provenait le citoyen romain, d'Athènes, d'Argos ou de Corinthe venaient les *citoyens* appartenant à ces *cités;* mais nous, qui nous piquons d'être grands créateurs, nous nous intitulons *citoyens de la France*. N'est-elle pas une *cité?* C'est comme nous avons nommé *patriotes* mille gens sans *propriétés*, quoique le mot *patrie* dérive des patrimoines qu'on y possède. Les gens qui ne possèdent rien roulent indifféremment partout ce titre sacré, qu'ils traînent et avilissent. Voilà ce qui me fait approuver qu'on récompense en terres nos guerriers, qui sans cela seront des hordes, et moi, je m'aperçois que je suis un bavard; c'est là le défaut de mon âge. Salut et gratitude. « CARON BEAUMARCHAIS. »

Dans cette correspondance de sa vieillesse, Beaumarchais ne semble pas toujours animé d'un enthousiasme très-vif pour les institutions républicaines. Cependant quelques lettres intimes annonceraient chez lui un certain goût pour le régime nouveau[1], si ce penchant

[1] Dans un mémoire inédit adressé au Directoire Beaumarchais entreprend même de prouver que la constitution d'un pouvoir exécutif composé de cinq personnes, dont l'une est remplacée chaque année, est une excellente idée et pour démontrer cela il emploie une comparaison des plus bizarres et qui très-probablement n'avait jamais été employée avant lui. « Nous avons,

n'était trop souvent contrarié par les fourberies et les violences des partis les uns à l'égard des autres. Il a assisté, par exemple, à un dîner de patriotes dont l'assemblage est un peu bizarre, et il rend compte de ses impressions à un de ses amis par la lettre suivante, en date du 24 germinal an v :

« Je fis hier, mon Charles, un dîner dont le souvenir marquera longtemps dans ma mémoire par le choix précieux des convives que notre ami Dumas (le général Matthieu Dumas) avait rassemblés chez son frère. Jadis, quand je dînais chez les grands de l'État, j'étais toujours choqué du ramassis de gens de tous les caractères que la seule naissance faisait admettre. Des sots de qualité, des imbéciles en place, des hommes vains de leurs richesses, de jeunes impudents, des coquettes, etc. Si ce n'était pas l'arche du bon Noé, c'était au moins la cour du roi Pétaut; mais hier, sur vingt-quatre personnes attablées, il n'y en avait pas une qu'un grand mérite personnel n'eût mise au poste qu'elle occupe. C'était, si je puis dire ainsi, un excellent *extrait* de la république française, et moi, silencieux, je les regardais tous en appliquant à chacun d'eux le grand mérite qui les distingue. Voici leurs noms.

« Le général Moreau, vainqueur à Biberach, etc., et qui a fait la superbe retraite qu'on sait.

« Le ministre de l'intérieur Bénezech, que la voix publique appelle au Directoire.

« Boissy d'Anglas, dont quarante-deux départements se

écrit-il, grâce à la balance des pouvoirs, un corps constant de cinq personnes où l'esprit du gouvernement doit se propager à toujours, car ce corps est indestructible, se renouvelant par cinquième et lentement comme l'*animal* (c'est *reptile* qu'il faudrait, car on va voir qu'il s'agit du serpent) comme l'*animal* symbole de la prudence lequel sans s'altérer lui-même se dépouille annuellement de sa peau, le *cinquième à peu près de son existence vivante.* »

sont disputé l'honneur de la réélection, et qui vient d'être encore réélu.

« Petiet, ministre de la guerre, que tous les militaires honorent.

« Lebrun, l'un des hommes les plus forts du conseil des anciens.

« Siméon, très-grand jurisconsulte du conseil des cinq-cents.

« Tronçon du Coudray, du conseil des anciens, l'un des plus éloquents appuis qu'aient les infortunés.

« Dumas de Saint-Fulcran, chez lequel nous dînions, l'un des chefs les plus estimés des subsistances militaires.

« Lemérer, du conseil des anciens, l'un des soutiens de la constitution contre les anarchistes.

« Le général Sauviac, grand homme de guerre, et qui a fait l'éloge de Vauban.

« Pastoret, défenseur éloquent, courageux des principes au conseil des cinq-cents.

« Le ministre de la police générale, Cochon, l'un des hommes puissants qui savent le mieux faire tourner à l'avantage de la nation un ministère difficile.

« Vaublanc, du conseil des cinq-cents, le défenseur des colonies contre tous les usurpateurs.

« Le jeune Kellermann, qui, blessé, nous apporte vingt-cinq drapeaux de la part de Bonaparte.

« Le général Menou, qui s'est acquis une gloire immortelle en refusant de faire tirer sur les citoyens en vendémiaire.

« Le général Dumas, du conseil des anciens; ce nom n'a plus besoin d'éloges.

« Lehoc, qui a été chargé de nos affaires en Suède.

« Zac-Mathieu, soutien de la constitution, comme tous ses amis du conseil des anciens.

« Portalis, du conseil des anciens, dont la mâle éloquence a renversé cent fois les noires entreprises des ennemis de l'intérieur, et dont on attend après-demain un rapport contre la calomnie et les abus inséparables de la presse en sa liberté.

« Mathieu, commissaire général de l'armée du général Moreau.

« Baudeau, général de brigade, aide de camp du général Moreau.

« Loyel, son second aide de camp.

« Ramel, colonel des grenadiers qui gardent le corps législatif.

« Et pour dernier et plus minime convive, votre ami, moi, l'observateur qui jouissais dans la plénitude de l'âme.

« Le dîner a été instructif, point bruyant, très-aimable et enfin tel que je ne me souviens pas d'en avoir fait encore. Si vous aimez que votre ami voie bonne compagnie, celle-ci était excellente. Bonjour. « CARON BEAUMARCHAIS. »

C'est en avril 1797 que Beaumarchais figurait à ce dîner, dont il nomme les convives assez singulièrement amalgamés un *extrait* de la république ; quatre mois après, le 18 fructidor, un coup d'État proscrivait la moitié à peu près de ces vingt-quatre convives. « Les députés du peuple, dit Gudin, étaient enlevés de leurs siéges sacrés, enfermés dans des cages ambulantes comme des bêtes féroces, entassés dans des vaisseaux et transportés à la Guyane. » Ce coup d'État républicain refroidit naturellement beaucoup le zèle républicain de Beaumarchais. « Il ne reconnaissait plus, ajoute Gudin, ni les hommes ni les affaires ; il ne comprenait plus rien aux formes et aux moyens employés dans ces temps dénués de règles et de principes. Il invoquait la raison, qui l'avait fait triompher tant de fois ; la raison était étrangère, elle était, si on ose le dire, une espèce d'émigrée dont le nom rendait suspect celui qui l'invoquait. »

Au milieu de ce tourbillon d'illégalités et de fraudes, il fallait que l'auteur du *Mariage de Figaro*, devenu sourd, dit-il quelque part, comme *une urne sépulcrale*, harcelé de créanciers, poursuivant des débiteurs insolvables et surtout son grand débiteur l'État, qui ne voulait pas le payer, recommençât sur nouveaux frais, à soixante-cinq ans, les labeurs de toute sa vie. Il semblerait qu'une situation aussi désastreuse eût dû suffire pour l'absorber tout entier; il n'en est rien cependant. Sous le poids des chagrins qui l'assiégent, on le voit secouant ses préoccupations personnelles appliquer son esprit avec une ardeur infatigable à toutes les questions d'intérêt public, à mille affaires littéraires ou autres, à mille incidents qui lui sont étrangers. Tantôt il signalera avec indignation, dans les journaux du temps, l'incroyable négligence qui permet que le corps de Turenne, soustrait au vandalisme de la terreur, reste oublié et exposé parmi des squelettes d'animaux au Jardin des Plantes, et il provoquera l'arrêté du directoire qui, cinq mois après sa lettre, mit fin à ce scandale; tantôt il écrira soit au gouvernement, soit aux députés qui, comme Baudin des Ardennes, représentent ses idées de modération et de légalité, des mémoires ou des lettres sur tous les sujets qui sont à l'ordre du jour. Il causera de littérature et de théâtre avec l'aimable Collin d'Harleville[1], ou bien il

[1] Gudin a déjà publié la lettre intéressante de Beaumarchais à Collin d'Harleville; nous la reproduisons aux pièces justificatives n° 27, afin de pouvoir y joindre la réponse inédite de ce

plaidera auprès du ministre de l'intérieur pour les droits des auteurs dramatiques contre les acteurs, et tout à côté il écrira à ce même ministre une lettre de recommandation très-vive en faveur d'une actrice malheureuse, Mme Vestris. Il s'occupera en même temps de la reprise de son drame de *la Mère coupable,* il jouira avec délices de ses derniers succès de théâtre, et pour activer le zèle des comédiens français, il leur adressera cette épître inédite assez plaisante et qui est tout à fait dans son genre d'esprit :

« Ce 14 germinal an v.

« Mes chers concitoyens, vous qui représentez tant de belles choses et si bien, vous en avez une médiocre sur le chantier de vos études, du faible estoc de votre serviteur.

« Sur cette médiocrité, vous l'avez vu, je n'ai montré nul indiscret empressement pour que *ma mère* obtînt la préférence ; mais de ce que vous avez paru en aimer quelque temps la jouissance exclusive, depuis six mois je la refuse à des galants qui la demandent : d'où il résulte que *ma mère* ne se sent épouser par personne, ce qui déplaît profondément aux femmes.

« Mes bons amis, si l'épousaille traîne autant que les fiançailles, vous m'exposez à la *désobligeance* de continuer à refuser, sans motif apparent, *ma mère* à ceux qui voudraient en tâter ; car, ne pouvant leur opposer qu'un hymen équivoque et sans publicité pour eux, comme sans effet pour *ma mère,* personne n'est content de moi.

« Si, dans vos amours clandestins, quelque défaut vous avait lassés d'elle, au moins prononcez le divorce. Et veuve,

dernier qui nous semble offrir aussi de l'intérêt. On y verra que le joyeux auteur des *Châteaux en Espagne* avait quelques prétentions à la mélancolie; sa lettre est cachetée de noir, avec cette devise sentimentale : *always* (toujours).

hélas ! sans avoir eu d'époux, dédaignée des plus beaux amants, je la laisserai consoler par quelques amants secondaires, car *ma mère* me dit ingénument que, devenant presque aussi vieille que son fils, elle n'a pas de temps à perdre si je veux qu'on la claque encore. Et moi, noble enfant que je suis, je veux, mes chers amis, tout ce qui peut plaire à ma mère. Salut. « BEAUMARCHAIS. »

Une imagination aussi ardente que celle de Beaumarchais ne pouvait rester étrangère à l'enthousiasme universel qu'inspirait alors le jeune conquérant de l'Italie. Après avoir poursuivi le général Bonaparte de sa prose et de ses vers jusqu'au delà des Alpes, lorsque ce dernier vint à Paris en décembre 1797, l'auteur du *Mariage de Figaro* adressa à ce sujet au ministre Talleyrand, son ami, une lettre qui contient de bien mauvais vers, mais qui est assez curieuse en ce qu'elle prouve que, même à cette époque, il y avait encore des gens en France qui estropiaient ce grand nom de Bonaparte, comme l'avait estropié *le Moniteur* en l'imprimant, après vendémiaire, pour la première fois [1] :

« Ce 24 frimaire an VI.

« Citoyen ministre,

« Lorsque *Bonaparté* signa les préliminaires de la paix, je fis glisser dans les journaux français qui franchissaient les Alpes ces quatre méchants petits vers, dont tout le mérite était dans l'intention, qu'il a très-noblement saisie et même devancée :

Jeune *Bonaparté*, de victoire en victoire

[1] Peut-être aussi Beaumarchais défigure-t-il ici volontairement le nom de Bonaparte pour les besoins de l'hémistiche et de la rime, car nous venons de voir dans une autre lettre qu'il l'écrit correctement.

Tu nous donnes la paix, et nos cœurs sont émus;
Mais veux-tu conquérir tous les genres de gloire?
Pense à nos prisonniers d'Olmutz [1].

« Aujourd'hui qu'il se moque de nous en se cachant le plus qu'il peut, je vous prie de lui en montrer ce mécontentement de ma part :

BOUTADE D'UN VIEILLARD QUI A DE L'HUMEUR DE NE L'AVOIR PAS VU.

Comme Français, je cherche une façon nouvelle
De rendre un juste hommage au grand *Bonaparté*.
Si j'étais né dans Londre, ah! je voudrais comme elle
Que le diable l'eût emporté!

« Vous savez que je suis le premier poëte de Paris en entrant par la porte Antoine; mais je signe pour vous,

« BEAUMARCHAIS. »

Trois mois plus tard, le général Mathieu Dumas, beau-frère du gendre de Beaumarchais, ayant fait faire à ce dernier la connaissance du général Desaix, l'auteur du *Mariage de Figaro* en profita pour écrire par lui directement au général Bonaparte une lettre dont je n'ai pas retrouvé le brouillon dans ses papiers, mais qui lui valut ce billet inédit, où l'on peut déjà reconnaître, sous la familiarité républicaine, la concision impériale, ce que les anciens nommaient *imperatoria brevitas*.

« Paris, le 11 germinal an VI (mars 1798).

« Le général Desaix m'a remis, Citoyen, votre aimable lettre du 25 ventôse. Je vous en remercie. Je saisirai avec plaisir toutes les circonstances qui se présenteront de faire la connaissance de l'auteur de *la Mère coupable*.

« Je vous salue. BONAPARTE. »

[1] Allusion à Lafayette, qui fait honneur à la sensibilité de Beaumarchais.

Ainsi, pour le général Bonaparte, Beaumarchais est avant tout l'auteur de *la Mère coupable*. Serait-ce là l'indice d'une préférence littéraire pour ce drame ou d'une certaine répugnance politique pour *le Mariage de Figaro*, ou tout simplement le résultat de ce fait que le drame de *la Mère coupable* avait été remis récemment au théâtre? C'est une question qu'il nous paraît difficile de résoudre [1].

Toutes les lettres de la vieillesse de Beaumarchais ne sont pas également intéressantes sous le rapport du sentiment qui les a dictées. Il en est deux surtout qui firent scandale lorsqu'elles furent publiées par lui dans le *Journal de Paris*, et que le *philosophe* Gudin n'a pas manqué de reproduire pieusement : ce sont celles où critiqué au sujet de la publication des *OEuvres de Voltaire*, l'auteur du *Mariage de Figaro*, qui jusque-là

[1] Je trouve dans les papiers qui m'ont été confiés par la famille de Beaumarchais un autre billet de Bonaparte, premier consul, adressé à Mme de Beaumarchais après la mort de son mari, et en réponse à une pétition. Il est ainsi conçu : « Paris, vendémiaire an IX. Madame, j'ai reçu votre lettre ; je porterai dans votre affaire tout l'intérêt que mérite la mémoire d'un homme justement célèbre et que vous-même inspirez. — BONAPARTE. » Ceci nous amène à rectifier une des erreurs de détail assez nombreuses qui se rencontrent dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. L'auteur de cet ouvrage fait dire au glorieux captif « qu'il avait constamment repoussé Beaumarchais en dépit de tout son esprit, *lors de son consulat*, à cause de sa mauvaise réputation et de sa grande immoralité. » Outre que les deux billets que nous venons de citer sont loin d'indiquer une antipathie aussi marquée, l'empereur n'a pas pu dire qu'il avait repoussé Beaumarchais *lors de son consulat*, attendu que ce dernier était mort avant le consulat, le 18 mai 1799, au moment où le général Bonaparte était encore en Égypte.

n'avait jamais attaqué directement le christianisme [1], se laisse aller, sous l'influence d'un mouvement d'humeur, à une polémique indécente et vulgaire sur Jésus-Christ. Beaumarchais, disciple de Voltaire, tombait ici comme lui dans cette grossière erreur, si commune d'ailleurs au XVIIIe siècle, qui consiste à confondre la franchise avec l'effronterie, et à se croire autorisé et même obligé, parce qu'on n'a pas de religion, à blesser ceux qui en ont dans leurs sentiments les plus chers. Propager l'incrédulité avec l'ardeur que l'on mettrait à propager une croyance est un procédé qui, même en se plaçant au point de vue du scepticisme, ressemble, qu'on me passe cette comparaison, au procédé d'un homme qui, pour ne pas croire en général à la vertu des femmes, s'imaginerait qu'il a le droit de démontrer à chaque fils que sa mère est indigne de son respect. Il y a là une obligation de réserve que tous les peuples non corrompus comprennent d'eux-mêmes. C'est ainsi qu'on voit les Arabes s'incliner devant la manifestation d'une croyance religieuse qu'ils ne partagent pas. Les sceptiques de nos jours ont au moins cet avantage sur ceux du XVIIIe siècle, qu'ils entendent au fond de leur conscience une voix qui leur dit que, toutes qualités égales d'ailleurs, celui qui croit sincèrement, qui pratique sa religion sans amertume et sans haine contre son prochain, vaut mieux que celui qui ne croit pas, et doit être, sinon envié, au moins respecté dans sa foi.

[1] C'est La Harpe lui-même qui fait cette remarque, dans son chapitre du *Cours de littérature* relatif à Beaumarchais.

Nous avons déjà vu Beaumarchais lui-même, en demandant très-sérieusement et très-convenablement des messes pour sa femme, sa fille, sa sœur et les fidèles de son quartier, donner l'exemple de ce genre de respect que l'incrédulité doit à la foi. On ne peut donc s'expliquer cet écart de sa vieillesse qu'en l'attribuant à un accès d'irritation. Désapprouvé par Mme de Beaumarchais, l'auteur du *Mariage de Figaro* n'eût sans doute jamais écrit ces deux lettres malencontreuses, si sa sœur Julie, qui était très-pieuse, et qui avait une certaine influence sur lui, ne fût morte un an auparavant[1].

[1] Nous aurions bien désiré laisser dans l'oubli quelques lettres de Beaumarchais d'un autre genre et non moins blâmables. Malheureusement ces lettres existent, et elles ont déjà été mentionnées par d'autres écrivains de manière à nous obliger d'en dire un mot pour atténuer un peu les conséquences qu'on en pourrait tirer. Il paraît qu'un établissement public de Londres possède quelques billets très-cyniques écrits par l'auteur du *Mariage de Figaro* dans sa vieillesse à une femme, et dont on nous a communiqué un résumé. Ces billets faisaient partie d'un paquet de lettres que la famille de Beaumarchais avait rachetées et croyait avoir entièrement détruites ; mais, comme il arrive souvent en pareille circonstance, le vendeur de ces lettres en avait gardé quelques-unes, qui, en passant de main en main, ont fini par se trouver déposées comme des documents précieux dans l'établissement dont nous venons de parler. Si les conservateurs de cette collection aiment les autographes de Beaumarchais, on pourrait, en échange des billets orduriers et d'ailleurs très-peu spirituels qu'ils possèdent, leur en fournir de beaucoup plus intéressants, de beaucoup plus dignes d'être *conservés*. Cependant, puisque les premiers ont été lus par un certain nombre de curieux, il faut dire ici qu'on se tromperait si l'on croyait y trouver la preuve que Beaumarchais, même dans sa vieillesse et au milieu des chagrins qui l'accablent, formait des liaisons indignes de lui. La personne à qui ont été adressés ces billets était une personne assez peu estimable par elle-même, mais occupant une certaine position sociale et dont la liaison avec Beaumarchais remontait à plusieurs années avant la date où ces

Le résultat de ces deux lettres sur *Voltaire et Jésus-Christ*, publiées en avril 1799, constate d'ailleurs un progrès déjà notable dans l'esprit de l'époque. On sent que le XVIIIe siècle s'en va, et qu'on est à la veille du grand succès du *Génie du Christianisme*. Parmi les voltairiens qui applaudissaient ces lettres, quelques-uns refusèrent de les insérer dans leurs journaux. Un homme très-grave, un économiste célèbre, un ancien membre de la première constituante, Dupont de Nemours, depuis conseiller d'État sous la restauration et membre de l'Institut, qui rédigeait en 1799 le journal *l'Historien*, écrit à ce sujet à Beaumarchais cette lettre inédite où l'on voit le préjugé anti-religieux, aussi ardent chez lui que chez l'auteur du *Mariage de Figaro*,

billets ont été écrits. Cette liaison avait été très-peu suivie, très-interrompue par Beaumarchais et par sa famille, qui la connaissait. Après la révolution, la dame en question était devenue fort pauvre; elle avait recours à la bourse de l'auteur du *Mariage de Figaro*, toujours généreux, quoique très-embarrassé lui-même: de là le renouvellement d'un commerce épistolaire et ces déplorables écarts de langage d'un vieillard dont la jeunesse a manqué de pudeur, et qui se voit encouragé à ce genre d'excès par une femme licencieuse. Du reste, pour apprécier équitablement tout cela, il faut tenir compte de l'esprit d'un siècle où des romans obscènes comme celui de Diderot se lisaient jusque dans les boudoirs des plus grandes dames. De nos jours, si l'on pouvait assister aux conversations intimes de plus d'un personnage considérable et vertueux en apparence, on entendrait peut-être de singulières choses; mais il est juste d'ajouter que ce qu'on dit, on n'irait pas en général jusqu'à l'écrire, et c'est en cela que, même dans le mal, consiste la différence des deux siècles. L'insouciance de Beaumarchais laissant exposées à la circulation des saletés écrites de sa main et signées d'un nom qu'il a rendu célèbre, est certainement un des traits caractéristiques de son temps.

contraint pourtant de subir l'acendant de la réaction religieuse.

« 15 germinal an VII (avril 1799).

« J'ai lu avec beaucoup de plaisir, mon cher philosophe, votre petit article sur *Voltaire* et sur *Jésus-Christ*. Il est, comme tout ce que vous faites, fortement pensé et énergiquement écrit; mais mes lecteurs ne sont pas encore à cette hauteur-là, il faut les y amener par degrés, et se tenir pour content s'ils y arrivent l'année prochaine.

« Les persécutions jacobiniques ont reculé la lumière. Leur intolérance a refait des chrétiens de gens qui n'étaient pas mêmes déistes. Telle est la révolte de la liberté contre toute tyrannie.

« Tu ne veux pas que je croie à ce qui est absurde, et tu me menaces pour cela du cachot ou de la guillotine : eh bien! je veux dire que je le crois. » Et après l'avoir répété quelquefois par courage, beaucoup de gens se remettent à le croire un peu par habitude.

« Ces demi-chrétiens sont d'ailleurs utiles et respectables, en ce qu'ils sont ennemis de nos bourreaux et alliés naturels de la liberté, de la sûreté, de la propriété.

« Il convient donc que nous les ménagions sur des préjugés qui ne peuvent être durables, et qui cesseront avec la persécution qui les réveille.

« Je vous embrasse bien tendrement, vous remercie de même de l'intérêt que vous avez la bonté de prendre à *l'Historien*, et réclame pour lui votre secours en bornant votre [illegible] aux octaves moyennes. On nous croit hardis; nous n'allons pas à moitié du clavier, mais cela viendra.

« *Vale et me ama.* DUPONT DE NEMOURS. »

Il nous semble que cette lettre de Dupont de Nemours donne bien une idée du mouvement qui s'opérait dans les âmes après les secousses terribles de la révolution.

Voici un autre journaliste, — Corancez, — qui accepte, quant à lui, l'article sur *Voltaire et Jésus-Christ*, mais on reconnaît en même temps qu'il fait en cela un acte de hardiesse :

« 15 germinal an VII.

« J'insérerai votre lettre sur le dernier mot de Voltaire, citoyen, parce que je la crois bonne, parce que c'est vous qui racontez, et enfin parce que je ne suis point hypocrite. Je n'accuse personne, mais le refus serait, selon moi, ou un acte de catholicisme ou une hypocrisie[1]. CORANCEZ. »

Pour compléter ce tableau de l'état des esprits en 1799 sur la question religieuse, il faut joindre à ce qui précède un passage sur le même sujet d'une lettre inédite de La Harpe récemment converti, lettre écrite en décembre 1799 à Mme de Beaumarchais, six mois après la mort de son mari, et dont nous avons déjà cité un fragment au début de ce travail :

« J'aurais voulu (écrit La Harpe) pouvoir lui rendre (à Beaumarchais) ce témoignage,—qui n'est pas le moins honorable,— qu'il avait été du nombre des hommes de talent qui n'ont jamais attaqué la religion; je le lui aurais rendu d'autant plus volontiers, que je regrette plus de ne pouvoir me le rendre à moi-même; je suis privé de ce plaisir par la malheureuse lettre[2] qu'il écrivit environ quinze jours, ce me semble, avant cette mort si prompte et si imprévue qui vous l'a enlevé. Cette lettre et les circonstances où elle fut écrite m'ont affligé, et je vous connais un assez bon esprit pour croire que vous ne l'avez pas approuvée. Je suis sûr au moins

[1] C'est bien là cette confusion entre la franchise et l'effronterie dont nous parlions tout à l'heure.

[2] Il s'agit de la lettre sur *Voltaire et Jésus-Christ* dont il vient d'être question.

que vous ne trouverez pas mauvais que je ne l'approuve pas. Cet écart, chez un homme d'ailleurs si éclairé, est une suite de la contagion révolutionnaire, et je n'ai pas le droit d'être sévère sur ce genre d'erreurs. »

Ce ton de modestie et de charité, qui paraît ici très-sincère, est assez rare chez La Harpe pour qu'on se plaise à le signaler. Le célèbre critique nous dicte lui-même avec une justesse parfaite la plus équitable appréciation qu'on puisse faire de cette erreur de Beaumarchais, dont l'esprit a dû être d'ailleurs aigri quelquefois ou troublé par les tracas et les inquiétudes qui tourmentaient les derniers jours de sa vie.

Pour ne pas laisser le lecteur sur une impression défavorable, il faut montrer le même homme qui rédigeait cette lettre inconvenante sur *Jésus-Christ* adressant vers la même époque à un vieux pécheur, à Morande, les lignes suivantes, écrites dans l'abandon de l'intimité, dont la bonne foi par conséquent ne saurait être suspecte, et qui annoncent que, si chez lui le sentiment religieux n'est pas complet, il est peut-être moins éteint que chez plusieurs autres personnages fameux du XVIIIe siècle :

« Je n'aime pas, écrit Beaumarchais, que dans vos réflexions philosophiques vous regardiez la dissolution du corps comme l'avenir qui nous est exclusivement destiné : ce corps-là n'est pas *nous*, il doit périr sans doute, mais l'ouvrier d'un si bel assemblage aurait fait un ouvrage indigne de sa puissance s'il ne réservait rien à cette grande faculté à qui il a permis de s'élever jusqu'à sa connaissance. Mon frère, mon ami, mon Gudin s'entretient souvent avec moi de cet avenir

incertain, et notre conclusion est toujours: Méritons au moins qu'il soit bon; s'il nous est dévolu, nous aurons fait un excellent calcul; si nous devons être trompés dans une vue si consolante, le retour sur nous-mêmes, en nous y préparant par une vie irréprochable, a infiniment de douceur. »

A côté de cela, on aime à voir l'auteur du *Mariage de Figaro* accusé en 1798 par son ami Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, d'être *dupe* de tout le monde et acceptant très-bien ce reproche:

« Je souriais, écrit-il, avant-hier au soir du magnifique éloge que vous faisiez de moi en attestant que je suis dupe de tout le monde. Être *dupé* par tous ceux qu'on a obligés,— du sceptre jusqu'à la houlette, — c'est être victime et non dupe. Au prix d'avoir conservé tout ce que l'ingrate bassesse m'a ravi, je ne voudrais pas une seule fois m'être comporté autrement. Voilà ma profession de foi. Ce que je perds me touche faiblement: ce qui touche la gloire ou le bonheur de ma patrie épuise toutes mes sensibilités. Quand nous commettons une faute, j'en ai une colère d'enfant, et sans que je sois *bon* ni employé *à rien*, je répare en projet chaque nuit nos sottises de la journée. Voilà ce en quoi mes amis prétendent que je suis une dupe, chacun, dit-on, ici ne pensant qu'à lui seul. Quelle *fichue* patrie, si cela était vrai pour tous! mais je suis sûr et très-sûr du contraire. Quand voulez-vous voir mon petit commerce de dupe[1]? Vous n'en serez pas mé-

1 C'est un mémoire en faveur de la paix avec les États-Unis; nos rapports diplomatiques avec cette jeune république venaient d'être troublés. Beaumarchais demandait à être envoyé en mission en Amérique et prévoyant qu'on lui opposerait sa surdité, il réfute d'avance l'objection par cet argument, sinon très-solide au moins fort ingénieux. « Mon audition très-affaiblie, écrit-il, ne serait pas même un obstacle; le délégué d'une puissante république n'a nul besoin qu'on parle bas en traitant de ses intérêts, le mystère usité des négociateurs royaux est au-dessous de sa haute diplomatie. »

content; vous y trouverez à puiser pour le passé, le présent, l'avenir, — *l'avenir*, seule chose qui existe pour nous! Pendant qu'on parle des deux autres, elles sont déjà bien loin, bien loin. Salut, impérissable attachement.

« BEAUMARCHAIS. »

Cette ardeur de sensibilité et de désintéressement patriotique devait être bien sincère, puisque Beaumarchais ne craignait pas de s'en prévaloir auprès d'un homme aussi retors que Talleyrand; à coup sûr, il ne pouvait pas avoir la prétention de le duper : c'était donc une nuance de son caractère qu'il entendait maintenir contre les railleries du rusé ministre. Et en effet rien n'est plus vrai que cette perpétuelle sollicitude de Beaumarchais pour ce qui ne le regarde pas. On ne saurait se faire une idée de la quantité de papier que, dans une vieillesse si tourmentée de soucis personnels, il barbouille tantôt pour les solliciteurs ou inventeurs[1] qui implorent son appui en lui supposant une influence qu'il n'a point, tantôt sur toutes les questions politiques, diplomatiques ou commerciales qui intéressent la France.

Au milieu de ces préoccupations si diverses, et malgré les heures de découragement où Beaumarchais se croit

[1] C'est ainsi qu'un des derniers travaux de sa vieillesse est un mémoire au ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, en faveur d'un homme qui croyait avoir découvert l'art de diriger les aérostats; voir cette correspondance avec le ministre aux pièces justificatives n° 28. Un autre jour, si Mme Scherer, femme du ministre de la guerre, vient visiter son jardin, Beaumarchais en profite pour lui présenter une supplique très-galamment tournée en faveur d'un vieux militaire.

ruiné sans ressources, la gaieté native[1] et la prestesse dans la riposte ne l'abandonnent jamais, pas même dans ses derniers jours. Nous l'avons vu, à l'époque de son opulence, aux prises avec des emprunteurs ou des mendiants qui manquaient souvent de politesse;

[1] Nous avons déjà cité le singulier couplet en réponse au couplet de Julie mourante; pourquoi ne citerions-nous pas encore en note, pour achever le portrait de cette physionomie si mobile, la chanson inédite que voici? Quoique légère, elle est plutôt grotesque et plaisante qu'indécente. Beaumarchais a écrit ces couplets de son écriture de vieillard la plus lourde: ils doivent donc dater des derniers jours de sa vie. On pourrait dire d'eux ce qu'il dit de la chanson de sa sœur Julie: c'est aussi son *chant du cygne*.

ROMANCE QUI DOIT ÊTRE CHANTÉE LENTEMENT ET AVEC UN GRAND SENTIMENT.

Devant les dames, on la chante en *i*;
Devant les filles, on la chante en *ou*.

Sur l'air : *O gué lan la landerirette,*
O gué lan la landerira.

1er COUPLET.

Grave et doux. Au fond d'un verger Climène
Attendait le beau Licas;
Sa bouche exprimait à peine,
Mais son cœur disait tout bas.

Vite et fort. *Qué bigre est çà?* landerirette,
Qué bigre est çà? landerira.

2e COUPLET.

Grave et doux. Dans son ardeur inquiète,
Mille fois elle appela;
Mais l'écho, qui tout répète,
Ne redit que ces mots-là :

Vite et fort. *Qué bigre est çà?* landerirette,
Qué bigre est çà? landerira.

3e COUPLET.

Grave et doux. Le berger entend sa plainte,
Il accourt entre ses bras :
« Ta douleur s'est peu contrainte,
« Car j'entendais de là-bas :

Vite et fort. « *Qué bigre est çà?* landerirette,
« *Qué bigre est çà?* landerira. »

sa vieillesse et sa pauvreté ne l'exemptent point de ce genre de désagréments : on s'obstine à le supposer riche. Tandis que sa maison et ses meubles sont saisis par ses créanciers, il est souvent obligé de fermer rigoureusement sa porte aux quémandeurs très-multipliés qui l'assiégent encore, et il reçoit d'étranges billets dans le genre de celui-ci :

« Ce 9 fructidor an v (26 août 1797).

« Monsieur,

« Je ne puis me dispenser de vous témoigner ma surprise de l'impudence d'un homme de votre extraction qui se permet de laisser chez un portier un militaire en grade, et qui lui fait *réponce* verbale par l'organe d'un domestique. Vous ne répondrez pas ; vous *faindrez* n'avoir pas reçu la présente, je m'y attends.

« *Néansmoins* je n'oublie *jammais* un outrage, et je suis *offencé* de votre façon de recevoir des personnes honnêtes. *Satis.* « C. Dubois Dunilac,

« Commissaire des guerres, rue Traversière-Saint-Honoré, no 77. »

Singulière façon, s'écrie le vieux Beaumarchais, de faire demander aux portes ! Il aurait pu certainement s'abstenir de répondre ; mais comme il lui semblait un peu fort de se voir en pleine république reprocher son *extraction* par un mendiant en *ac* se disant *commissaire des guerres*, il ne résiste pas au désir d'écrire deux mots à ce prétendu gentilhomme. Voici sa réponse :

« Paris, ce 10 fructidor an v (27 août 1797).

« Le ton peu décent de votre lettre, Citoyen ou Monsieur, comme vous l'aimez mieux, devrait sans doute me dispenser d'y répondre, ainsi que vous le présumez ; mais si je ne vous dois rien, je me dois à moi-même de repousser l'insulte d'un

homme peu délicat. J'ai donné l'ordre exprès chez moi de ne laisser entrer que des personnes connues, pour échapper à toutes les ruses dont mille escrocs, peut-être pis, se servent dans ces temps fâcheux pour s'introduire dans les maisons. Cette mesure de sûreté générale n'a rien d'offensant pour vous, que je ne connais pas.

« Vous avez donc, Monsieur, une *extraction* dont vous pensez pouvoir vous faire un titre pour blesser sur la leur les citoyens paisibles à qui vous écrivez? Je croyais toutes ces misères bien enterrées avec l'ancien régime; mais je vois que j'avais raison lorsque j'ai fait dire au théâtre comme un adage de tous les temps : *La sottise et la vanité sont compagnes inséparables.*

« Quand on a l'honneur, croyez-moi, d'être employé sans nul danger dans les braves armées de la république, on peut avoir quelque fierté de bien exercer son emploi; mais cette triste vanité d'une extraction gentilhommière n'est qu'une puérilité indigne d'un homme sensé, dans votre état comme en tout autre.

« Recevez mes salutations en réponse à vos invectives. Je ne suis point fâché du tout. Vos parents ne m'ont point chargé du soin de votre éducation. Peut-être êtes-vous jeune encore, et moi j'ai soixante-cinq ans : que peut-il y avoir de commun entre nous, sinon *cette leçon qui vaut bien un fromage sans doute,* comme a dit le bon La Fontaine? Et moi je vous l'offre *gratis,* ce qui répond au mot *satis* par lequel finit votre épître : un peu de latin ne nuit pas, quand on n'écrit que pour briller. « CARON BEAUMARCHAIS.

« Citoyen français. »

On ne se douterait guère de quel travail l'auteur du *Mariage de Figaro,* assiégé par les huissiers, s'occupait dans les derniers jours de sa vie. On pourrait le donner à deviner en mille. Il rédigeait un mémoire au directoire sur l'assassinat des plénipotentiaires français com-

mis par des hussards autrichiens, le 28 avril 1799, près de Rastadt, et dont la nouvelle, qui venait d'arriver par le télégraphe, excitait en France une explosion de surprise et d'horreur. Le mémoire de Beaumarchais commence ainsi :

BEAUMARCHAIS AU CITOYEN TREILHARD.

« Citoyen directeur,

« Dans le cours ordinaire des événements politiques, je pense qu'il y aurait plus qu'indiscrétion de ma part à vous offrir mon sentiment, quel qu'il fût, dans la vue d'influer sur vos résolutions ; mais le crime inouï, l'atroce accident que nous apprend le télégraphe est d'une si haute importance, que je crois remplir le devoir d'un bon citoyen qui vous honore et qui vous aime, en vous disant en peu de lignes ce que j'en pense. Le voici. »

L'auteur du mémoire expose ensuite l'attitude qui, suivant lui, convient à la France en présence de cet attentat : pas de précipitation dans les mesures de vengeance, une majesté imposante et calme. Et après avoir développé les motifs de son opinion, il continue en ces termes :

« Si j'avais l'honneur d'être un des cinq premiers magistrats de la république, j'opinerais pour que l'on ordonnât un deuil universel à l'occasion de la blessure à mort qu'on a portée à la nation dans la personne de ses plénipotentiaires à Rastadt ; faites une proclamation par laquelle vous identifierez la France à l'exécrable injure que ses trois délégués ont reçue *en son nom*....

« Ou je connais mal mon pays, ou je crois qu'après une façon de procéder aussi auguste, *la véritable levée en masse* est ce que vous devez en attendre.

« Salut, respect et dévouement. CARON BEAUMARCHAIS. »

Quelques jours après avoir écrit ce mémoire, le matin du 18 mai 1799, Beaumarchais, qui, la veille, avait passé une soirée très-gaie au milieu de sa famille avec quelques amis, fut trouvé mort dans son lit, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, à l'âge de soixante-sept ans et trois mois.

Il paraîtrait que, sur la foi de quelques mots plus ou moins authentiques prêtés à l'auteur du *Mariage de Figaro* dans une conversation avec un ami qu'on ne nomme pas, et où il aurait été question des moyens chimiques de mourir sans douleur, l'opinion qu'il s'était empoisonné avec de l'opium aurait dès lors trouvé quelques partisans. Je vois en effet, huit ou dix jours après son décès, un ami de la famille écrire à Mme de Beaumarchais qu'il a rencontré quelqu'un qui lui a, dit-il, *débité gravement cette impertinence.* Ce bruit ayant été reproduit de nos jours par plusieurs écrivains [1], il faut prouver qu'il est dénué de tout fondement.

[1] Esménard, dans son article *Beaumarchais* de la *Biographie universelle*, exprime un soupçon de ce genre. On le trouve également reproduit, d'après Beuchot, par un de nos érudits les plus estimés, M. Ravenel, dans la notice qui précède sa petite édition in-18 de Beaumarchais. M. Sainte-Beuve déclare qu'il ne fait aucune difficulté d'admettre l'apoplexie, *en se réservant,* dit-il, *tout au plus un léger doute.* Enfin un travail distingué sur Népomucène Lemercier, publié par M. Charles Labitte, contient un passage où l'auteur semble incliner aussi, d'après Lemercier lui-même, vers cette opinion que Beaumarchais se serait suicidé. C'est une erreur complète; mais en réfutant cette erreur, je profiterai de l'occasion pour saluer d'un hommage, en passant, la mémoire de ce jeune, spirituel et savant Charles Labitte, prématurément enlevé aux lettres, qu'il cultivait avec un talent déjà si remarquable et une si noble ardeur. Je crois devoir ajouter ici que le frère de M. Charles Labitte m'a remis quel-

D'abord nous avons sous les yeux le certificat du chirurgien Lasalle, appelé à constater le décès, certificat daté du jour même de ce décès (29 floréal an VII), et qui déclare que le citoyen Beaumarchais est mort d'une *apoplexie sanguine, et non autre maladie.* A ce témoignage nous devons joindre celui du gendre même de l'auteur du *Mariage de Figaro*, M. Delarue, qui, instruit par nous de la persistance de ce bruit qu'il ignorait, nous écrivait, il y a cinq ans, la lettre suivante :

« Villepinte, par Livry (Seine-et-Oise), 7 octobre 1849.

« Monsieur,

« Je viens d'apprendre avec un étonnement pénible les bruits que l'on a fait courir sur les derniers moments de Beaumarchais, mon beau-père. L'assertion mensongère de son suicide, qui a été reproduite dans des écrits sérieux, m'oblige à repousser avec toute l'indignation qu'elle mérite une fable dont la famille et les amis de Beaumarchais se seraient émus, s'ils l'avaient connue plus tôt.

« Beaumarchais, après avoir passé en famille la soirée la plus animée, où jamais son esprit n'avait été plus libre et plus brillant, a été frappé d'apoplexie. Son valet de chambre, en entrant chez lui le matin, l'a trouvé dans la même position où il l'avait laissé en le couchant, la figure calme et ayant l'air de reposer. Je fus averti par les cris de désespoir du valet de chambre. Je courus chez mon beau-père, où je constatai cette mort subite et tranquille; je ne m'occupai plus

ques notes que ce dernier avait recueillies dans l'intention de rédiger une étude sur Beaumarchais, et, quoique ces notes m'aient peu servi au milieu de la masse de matériaux fournis par la famille de l'auteur du *Mariage de Figaro*, elles n'ont pas laissé de m'offrir quelques indications utiles.

ensuite que de sauver à sa fille, qui avait un véritable culte pour son père, l'angoisse d'une nouvelle qui aurait pu lui être funeste, si elle l'eût apprise sans ménagement. Voilà, Monsieur, la vérité exacte..... DELARUE. »

Le récit de la mort de Beaumarchais tracé par Gudin dans son manuscrit se rapporte parfaitement à celui de M. Delarue. Ajoutons, pour écarter tout soupçon d'une réticence convenue sur ce point entre les parents et les amis du défunt, que dans les papiers les plus intimes de la famille, il n'y a pas trace d'une opinion de ce genre ; que Gudin, par exemple, dans ses lettres à Mme de Beaumarchais, fait de fréquentes allusions à la mort de son ami, toujours pour souhaiter comme lui une *mort soudaine et tranquille*, tandis que Mme de Beaumarchais écrit de son côté : *Il est sorti de la vie à son insu, comme il y était entré.* D'où il faudrait conclure que si Beaumarchais s'était suicidé, ce suicide, connu seulement des étrangers, aurait été complétement ignoré et du chirurgien qui a constaté son décès et de sa propre famille, ce qui est, assurément, bien peu vraisemblable. Il est à remarquer encore que Beaumarchais, dans sa vieillesse, présentait l'aspect d'un homme *replet et sanguin*. Ce caractère de sa constitution est indiqué jusque dans le dernier passe-port que lui donna le ministre de France à Hambourg au moment de sa rentrée, et il se qualifie lui-même dans des vers de cette époque :

Un bon vieillard grand, gris, gros, gras.

Or les tracas, les agitations, les impatiences causés par

le délabrement de sa fortune, et dans lesquels on a cherché une explication de son prétendu suicide, si on les combine avec son tempérament, motivent bien plus naturellement l'apoplexie. Enfin cette opinion d'un suicide, basée uniquement sur quelques paroles en l'air qu'un témoin *anonyme* aurait entendu prononcer par Beaumarchais causant des poisons qui ne font point souffrir, cet opinion d'un suicide est radicalement incompatible avec la situation et le caractère connu de l'auteur du *Mariage de Figaro*. Il adorait sa fille unique, dont il était adoré; lui seul paraissait et lui seul se croyait capable de débrouiller l'inextricable chaos de sa grande fortune compromise. Est-il admissible qu'il ait pu songer à laisser volontairement ce lourd fardeau sur les bras de sa fille et d'un jeune mari, alors étranger aux affaires?

On sait aussi qu'un des traits distinctifs du caractère de Beaumarchais, c'est une persévérance obstinée; il luttait, nous l'avons dit, à l'époque de sa mort, contre la décision inique d'une dernière commission qui proposait au ministre des finances de lui enlever 997,000 fr. accordés par une commission précédente, et de le constituer débiteur de l'État pour une somme de 500,000 fr. *Dix jours* avant de mourir, le 18 floréal an VII, il écrivait à ce sujet au ministre Talleyrand, son ami, les lignes suivantes : « C'est contre cette commission meurtrière, *laquelle je prendrai à partie*, c'est contre leur inique façon de procéder à mon égard que je me pourvois aujourd'hui devant le ministre des finances; j'ai mis à

l'instant sous ses yeux la réclamation de mes titres dans un jour lumineux comme le soleil, et c'est le moment de me recommander. » Est-ce dans un pareil moment, lorsqu'il est constant qu'à sa mort le ministre des finances n'avait encore pris aucune détermination, est-ce dans un pareil moment de combat acharné et décisif que Beaumarchais aurait pensé à quitter la partie en se suicidant? Évidemment non. Il est donc certain que cette fable d'un suicide, détruite déjà par les documents et les témoignages les plus authentiques, n'est pas moins en contradiction avec toutes les vraisemblances : elle ne repose donc sur rien et doit être définitivement écartée.

Dans une des plus sombres allées de son jardin, Beaumarchais avait fait disposer un bosquet destiné à ombrager sa tombe. « Ce fut là, dit Gudin, que son gendre, ses parents, ses amis et quelques gens de lettres qui l'aimaient lui rendirent les derniers devoirs, et que Collin d'Harleville proféra un discours que j'avais composé dans l'épanchement de ma douleur, mais que je n'étais pas en état de prononcer. » Sous ce bosquet funéraire, après une vie si orageuse, Beaumarchais espérait sans doute pouvoir dire : *Tandem quiesco.* C'était encore là une illusion; ce bosquet est aujourd'hui une rue, et le cercueil qu'il protégeait a dû être transporté dans un de ces grands cimetières qui deviendront aussi un jour des rues et des places publiques.

A la mort de l'auteur du *Mariage de Figaro,* sa brillante fortune semblait complétement détruite. Il léguait à ses héritiers beaucoup de dettes et de procès. Cepen-

dant, au bout de quelques années, par une suite de circonstances heureuses et une bonne administration, l'état des choses s'était notablement amélioré. Je vois en effet, dans un rapport du caissier Gudin adressé à la fille de son ancien patron, que cette fortune, quoique considérablement diminuée, s'élevait encore en 1809 à près d'un million. C'est donc en forçant un peu la signification des mots que, dans un dialogue que nous avons rapporté, Mme Delarue disait à l'empereur : « Sire, la révolution nous a ruinés, à peu de chose près. » Cette opinion de la ruine complète de Beaumarchais ayant été exprimée dans un assez grand nombre d'ouvrages, nous avons cru devoir la rectifier.

Ce travail ne serait pas complet si nous ne consacrions spécialement quelques lignes à la femme et à la fille de l'auteur du *Mariage de Figaro*. On n'a pu apprécier la première que par quelques citations très-écourtées : sa correspondance annonce une intelligence des plus distinguées; ses amis l'appellent une *nouvelle Sévigné*, et ce n'est pas là tout à fait une flatterie. Nous ne citerons qu'une seule de ses lettres pour donner une idée de son tour d'esprit; elle est adressée à une dame qui a traduit *Sapho* :

« Ma chère amie, j'ai lu *Sapho* avec soin, parce que vous l'avez traduite. Des vers *saphiques* pourraient me plaire, si je pouvais les lire dans leur langue maternelle. Quant aux aventures de cette jeune Grecque, elles ne m'intéressent point; mon orgueil féminin se trouverait même très-blessé si je ne voyais Vénus derrière la toile, et *Vénus tout entière à sa proie*

attachée; c'est cette fatalité précisément qui détruit tout l'intérêt. Il a fallu le beau talent et les ressources inépuisables de notre Racine pour en inspirer à ses auditeurs en faveur de *Phèdre*. L'intervention des dieux gâte toute illusion; dès que vous n'êtes plus libre d'agir, ou dès que vous n'agissez plus que par une impulsion étrangère et invincible, le charme n'existe plus.

« Sapho s'éprend d'un bel athlète..... A la bonne heure!.... *Vous rougirez, mais vous prendrez Alcide*. Ce jeune homme n'est que poli avec elle, jamais il ne l'encourage; dès le principe, il raconte les faveurs signalées qu'il a reçues de Vénus (on ne sait encore par quel caprice de déesse), il parle de son amour, de ses engagements prochains avec la plus belle fille de la Grèce, il souhaite du bonheur à Sapho (ce qui n'est pas le lui promettre); enfin il n'éveille pas la plus légère espérance, et cependant la passion de Sapho devient si extrême, que, méprisant toutes les bienséances de son sexe, étouffant tous les sentiments de la nature, elle fuit la maison paternelle pour courir en insensée après ce bel insensible. Après tant d'extravagances, le délire s'empare d'elle, les idées superstitieuses la troublent, et, pour se délivrer de ses peines ou trouver le terme de sa vie, elle fait le saut périlleux. Vous conviendrez, ma chère amie, que si Vénus n'était pas le machiniste d'une telle aventure, on la trouverait monstrueuse et indécente. Sapho ne serait, au jugement des bons esprits, qu'une folle ou une dévergondée dont on se garderait bien de révéler la honteuse faiblesse; mais Vénus fait tout passer.

« Quant au style, il n'est pas assez naturalisé : il y a des constructions étrangères et gênées, une redondance des mêmes images, des mêmes pensées, des mêmes expressions, qui fatigue l'imagination; au total, la marche n'est pas assez rapide et les métaphores ne sont pas toujours heureuses. Voilà ce que je vois dans *Sapho* et la manière dont elle m'a affectée. Si vous étiez l'auteur au lieu d'être le traducteur, je ne me serais pas livrée à cette critique, je me serais bornée à vous faire quelques observations. Ces demoiselles de Grèce étaient

généralement assez dissolues, témoin celles de Lesbos ou celles qui à certains jours attendaient les chalands sur la porte du temple; mais celle qui court après le galant serait cent fois plus méprisable, si elle avait agi d'elle-même. Pas vrai, Thérèse[1]? »

Quelques jours après la mort de son mari, Mme de Beaumarchais écrit sur lui les lignes suivantes :

« Notre perte est irréparable. Le compagnon de vingt-cinq ans de ma vie a disparu, et ne me laisse que d'inutiles regrets, une solitude affreuse et des souvenirs que rien n'effacera... Il pardonnait de bonne grâce, et oubliait volontiers les injures et les mauvais procédés. Il était bon père, ami zélé et utile, défenseur né de tous les absents qu'on attaquait devant lui. Supérieur aux petites jalousies si communes parmi les gens de lettres, il les conseillait, les encourageait tous, et les servait de sa bourse et de ses conseils. Aux yeux de la philosophie, sa fin doit être regardée comme une faveur; il s'est dérobé à cette vie laborieuse, ou plutôt elle s'est dérobée à lui sans débats, sans douleur, sans aucun des déchirements de l'affreuse séparation de tous ceux qui lui étaient chers. Il est sorti de la vie à son insu, comme il y était entré. »

La veuve de Beaumarchais mourut en 1816, conservant jusqu'au bout, quoiqu'elle fût en proie à des infirmités cruelles, la grâce et la fraîcheur de son esprit.

La fille de l'auteur du *Mariage de Figaro*, Mme Delarue, a laissé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue le souvenir d'une personne charmante de vivacité, de finesse et de bonté, aimant et cultivant les arts avec passion, excellente musicienne, femme du monde et en

[1] L'auteur de cette traduction de *Sapho* était une filleule de Mme de Beaumarchais, Mme Thérèse Dujard.

même temps mère de famille accomplie. Son style se distingue par des formes faciles, piquantes, dégagées, qui rappellent assez bien la manière de son père. C'est ainsi qu'après avoir enfin gagné en 1818 un long procès relatif à l'estimation de sa belle maison, elle raconte son triomphe en ces termes :

« Après douze années d'injustice, trois ou quatre révisions, autant d'expertises, bassesse et astuce d'une part, maladresse et incapacité de l'autre, bonne foi, duperie, patience et impatience, d'une troisième ; après un ballottage désespérant, une série de dits, redits et dédits plus démontants encore ; après un an, même deux, de pourparlers, quatre mois d'escarmouches, six semaines d'attaques à bout portant, deux tentatives d'escalade, sans compter les mines et contre-mines et les intelligences dans la place (j'entends par *intelligences* les tachygraphes tenant note des points importants dans les plaidoiries pour et contre), après une vive sortie des assiégés, etc., nous l'emportons enfin, et voici les stipulations du traité. »

Dans un paquet de lettres de Mme Delarue, adressées à deux de ses meilleures amies, à la noble veuve de l'illustre général Hoche et à sa fille Mme la comtesse Des Roys, qui ont bien voulu me les communiquer, je trouve des billets écrits d'une plume rapide comme la pensée, offrant toujours, avec une nuance de grâce féminine, la verve et l'entrain de l'auteur du *Mariage de Figaro*. Tel est celui-ci, par exemple, écrit au commencement de 1831, à la nouvelle d'une belle victoire des Polonais :

« Eh bien ! nos Polonais et leurs victoires ! Trois combats décisifs ! 8 à 10,000 prisonniers russes ! L'armée ennemie en pleine déroute ! Dieu veuille qu'il n'y ait point à rabattre de

toutes ces merveilles! Quelle héroïque nation! Vous savez ces nouvelles sans doute? Je les appris hier soir du général M... à l'Opéra-Italien, ce qui excita en moi des transports qui se reportèrent ensuite sur Lablache et sur Mme Malibran. Figaro, Rosine, furent admirables, tous les autres personnages dans la perfection. Au dire des enthousiastes de cette représentation, jamais aucune autre n'avait été exécutée avec plus de gaieté, de verve, d'ensemble, plus de ce qui fait trépigner, pâmer d'aise. »

Cet enthousiasme pour les Polonais, qui s'associe à l'enthousiasme de la musique, et d'une musique qui rappelle la gloire paternelle, tout ce mélange va bien, ce me semble, à la fille de Beaumarchais. Mme Eugénie Delarue est morte en juin 1832.

XXXVI

RÉSUMÉ SUR LE CARACTÈRE ET LA VIE DE BEAUMARCHAIS.

En terminant ici cette longue étude biographique et historique, je voudrais essayer d'en extraire une conclusion générale. L'attitude de rapporteur consciencieux que je me suis attaché à conserver dans tout le cours de ce travail me permet peut-être, de présenter, comme un témoignage impartial et éclairé, mon opinion sur l'ensemble du caractère et de la vie de Beaumarchais.

Il est évident, et c'est là un fait qui ne pouvait être ni supprimé, ni contesté, il est évident que parmi les hommes célèbres du XVIIIe siècle, l'auteur du *Mariage de Figaro* est un de ceux qui n'ont pas joui d'une considération égale à leur célébrité. Son caractère a été souvent en butte aux attaques et aux calomnies les

plus injurieuses. Il cherche lui-même à expliquer ce fait dans un document inédit; laissons-le parler :

« Avec de la gaieté et même de la bonhomie, j'ai eu des ennemis sans nombre, et n'ai pourtant jamais croisé, jamais couru la route de personne. A force de m'*arraisonner*, j'ai trouvé la cause de tant d'inimitiés; en effet, cela devait être.

« Dès ma folle jeunesse, j'ai joué de tous les instruments; mais je n'appartenais à aucun corps de musiciens, les gens de l'art me détestaient.

« J'ai inventé quelques bonnes machines; mais je n'étais pas du corps des mécaniciens, l'on y disait du mal de moi.

« Je faisais des vers, des chansons; mais qui m'eût reconnu pour poëte? J'étais le fils d'un horloger.

« N'aimant pas le jeu du loto, j'ai fait des pièces de théâtre, mais on disait : De quoi se mêle-t-il? ce n'est pas un auteur, car il fait d'immenses affaires et des entreprises sans nombre.

« Faute de rencontrer qui voulût me défendre, j'ai imprimé de grands mémoires pour gagner des procès qu'on m'avait intentés, et que l'on peut nommer atroces; mais on disait: Vous voyez bien que ce ne sont point là des factums comme les font nos avocats. Il n'est pas ennuyeux à périr; souffrira-t-on qu'un pareil homme prouve sans nous qu'il a raison? *Inde iræ.*

« J'ai traité avec les ministres de grands points de réformation dont nos finances avaient besoin; mais on disait : De quoi se mêle-t-il? cet homme n'est point financier.

« Luttant contre tous les pouvoirs, j'ai relevé l'art de l'imprimerie française par les superbes éditions de Voltaire, entreprise regardée comme au-dessus des forces d'un particulier; mais je n'étais point imprimeur, on a dit le diable de moi. J'ai fait battre à la fois les maillets de trois ou quatre pape-

teries sans être manufacturier; j'ai eu les fabricants et les marchands pour adversaires.

« J'ai fait le haut commerce dans les quatre parties du monde; mais je n'étais point déclaré négociant. J'ai eu quarante navires à la fois sur la mer; mais je n'étais point armateur, on m'a dénigré dans nos ports.

« Un vaisseau de guerre à moi de 52 canons a eu l'honneur de combattre en ligne avec ceux de Sa Majesté à la prise de la Grenade. Malgré l'orgueil maritime, on a donné la croix au capitaine de mon vaisseau, à mes autres officiers des récompenses militaires, et moi, qu'on regardait comme un intrus, j'y ai gagné de perdre ma flottille, que ce vaisseau convoyait.

« Et cependant de tous les Français, quels qu'ils soient, je suis celui qui ai fait le plus pour la liberté de l'Amérique, génératrice de la nôtre, dont seul j'osai former le plan et commencer l'exécution malgré l'Angleterre, l'Espagne et la France même; mais je n'étais point classé parmi les négociateurs, mais j'étais étranger aux bureaux des ministres, *inde iræ*.

« Lassé de voir nos habitations alignées et nos jardins sans poésie, j'ai bâti une maison qu'on cite; mais je n'appartiens point aux arts, *inde iræ*.

« Qu'étais-je donc? Je n'étais rien que moi, et moi tel que je suis resté, libre au milieu des fers, serein dans les plus grands dangers, faisant tête à tous les orages, menant les affaires d'une main et la guerre de l'autre, paresseux comme un âne et travaillant toujours, en butte à mille calomnies, mais heureux dans mon intérieur, n'ayant jamais été d'aucune coterie, ni littéraire, ni politique, ni mystique, n'ayant fait de cour à personne, et partant repoussé de tous. »

Il y a certainement du vrai dans cette explication que Beaumarchais donne des inimitiés nombreuses dont il a été l'objet, on peut même ajouter que l'éton-

nante diversité de ses aptitudes a contribué aussi à l'empêcher de s'élever dans chaque direction à la hauteur qu'il n'eût pas manqué d'atteindre, si ses efforts eussent été moins éparpillés. Qu'on le suive au théâtre ou au milieu des opérations industrielles et des négociations politiques : on verra ce que les facultés les plus heureuses perdent à se partager ainsi entre des buts trop divers, et combien le manque d'unité dans les tentatives peut jeter de disparates dans la plus brillante carrière. Doué du génie dramatique, Beaumarchais a produit des ouvrages qui resteront à la scène, car ils ont pour eux l'originalité, le mouvement et la vie, toutes les qualités possibles, moins la correction et ce quelque chose d'exquis, d'achevé, que l'amour exclusif de l'art répand sur les compositions des grands maîtres. L'auteur du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* n'a jamais pris le temps de diminuer ses défauts au profit de ses qualités. On ne trouverait point chez lui cette progression ascendante qui conduit Molière de *l'Étourdi* à *l'École des Femmes*, de *l'École des Femmes* au *Misanthrope* et au *Tartufe*.—Si du domaine des lettres nous passons à la vie des affaires, nous voyons Beaumarchais, né avec le talent des grandes combinaisons industrielles et commerciales, mêler à de vastes entreprises qui annoncent une rare intelligence des imprudences, des générosités d'artiste ou des témérités plus ou moins patriotiques qui lui font honneur, mais qui, sous l'influence de circonstances difficiles, l'empêchent de fonder une fortune solide, et le condamnent à mourir,

après avoir gagné plusieurs millions, sans savoir au juste s'il laissera quelque chose après lui. — Très-capable enfin de prendre une part honorable et importante au gouvernement de la société, l'agent de Louis XVI et du ministre Vergennes porte encore dans les missions politiques une légèreté aventureuse qui contribue à l'empêcher d'être pris au sérieux et de s'élever au-dessus des régions de la diplomatie secrète.

Cette diversité trop grande d'aptitudes ne suffit pas cependant à expliquer l'espèce de dénigrement qui s'est attaché à Beaumarchais durant toute sa vie. Ce dénigrement dont l'effet s'est perpétué jusqu'à nos jours demande aussi une autre explication. L'auteur du *Mariage de Figaro* a eu presque constamment à lutter contre un défaut et contre une qualité de son siècle. Le défaut de son siècle, c'était de faire encore une part fort injuste aux droits de l'intelligence, de telle sorte qu'un homme remarquablement doué comme lui se trouvait sans cesse entravé dans son essor, parce qu'il était le fils d'un horloger, et, ne pouvant parvenir directement à une situation élevée, se voyait contraint de déployer parfois dans des pratiques obscures et mesquines une activité et une capacité qui, en d'autres temps, l'eussent conduit tout droit aux dignités et aux honneurs. A côté de ce défaut du XVIIIe siècle se trouvait une qualité également contraire à Beaumarchais. De son temps, quoique l'amour du lucre eût déjà fait beaucoup de progrès, on n'avait pas encore ce respect qu'on a aujourd'hui pour quicon-

que a su gagner de l'argent ; loin d'admettre comme de nos jours, préalablement à tout examen, que tout homme devenu riche mérite par ce seul fait la considération, à moins que les moyens employés par lui ne soient entachés d'une improbité trop notoire, on partait de l'idée opposée. En voyant un homme sortir de la pauvreté et s'enrichir rapidement, on se sentait enclin, par cela même et sans autre vérification, à se défier de lui ; s'il joignait à ces aptitudes industrielles des talents littéraires, on s'en défiait encore plus, et enfin, s'il avait la prétention de jouer un certain rôle dans les affaires, le monde officiel aimait à lui barrer le chemin. C'était là sans doute une injustice ; mais elle dérivait d'un sentiment délicat, qui refusait de subordonner l'importance sociale des personnes à la question d'argent. Le préjugé de la naissance paraissait encore moins trompeur que celui de la fortune, qui l'a remplacé aujourd'hui. Celui-ci est peut-être plus sûr au point de vue de la capacité, puisqu'il la suppose assez justement d'ordinaire chez l'homme qui a su s'enrichir, mais on peut douter qu'il le soit davantage au point de vue de la moralité. Le nombre des individus enrichis par l'industrie ou le commerce qui parviennent à une haute situation politique et morale, comme Necker par exemple, est encore très-restreint au XVIIIe siècle : pour obtenir une situation de ce genre, il fallait avoir su se créer une renommée de vertu poussée jusqu'à l'austérité.

L'origine plébéienne et la carrière à la fois indus-

trielle et littéraire de Beaumarchais ont donc été pour lui, au XVIIIe siècle, un obstacle permanent à la consistance sociale, et lorsque cet obstacle a été brisé par la révolution, l'auteur du *Mariage de Figaro* était déjà trop vieux pour entrer dans le mouvement nouveau des hommes et des choses. Pour nous, le mélange de l'artiste et du négociant n'est pas le côté le plus intéressant de cette physionomie ; mais est-ce bien notre siècle qui aurait le droit de se montrer difficile sur ce point ? Est-ce notre siècle, où les jeux de bourse et en général tous les genres de spéculation qui reposent sur la ruine d'autrui sont pratiqués ouvertement, publiquement par des personnages souvent très-considérables ; — est-ce notre siècle qui aurait le droit de refuser la considération à Beaumarchais, parce qu'il a aimé à gagner de l'argent sans jamais spéculer sur la ruine de personne et en associant presque toujours ses entreprises à de grands intérêts publics ? Le seul acte de sa vie commerciale qui ait pu fournir quelque prétexte à la suspicion est l'affaire des trois millions donnés par la France et l'Espagne pour concourir aux fournitures américaines. J'ai dit sur ce point toute la vérité ; il m'est démontré que cette subvention accordée à Beaumarchais s'est trouvée compensée et au delà par les pertes énormes qu'il avait éprouvées avant même que les États-Unis eussent refusé de remplir leurs engagements, et à plus forte raison après.

Cette question éclaircie, y a-t-il, à l'époque où nous vivons, beaucoup de spéculateurs qui pourraient per-

mettre à un observateur un peu curieux de fouiller dans tous leurs papiers avec la certitude qu'on n'y trouverait rien de plus obscur que ce que j'ai trouvé dans les papiers de Beaumarchais ?

Entendons-nous par là qu'un personnage aussi actif et aussi aventureux que celui dont nous venons de raconter la vie n'offre aucune prise à la critique ? Non certainement. On ne mène pas à la fois un si grand nombre d'entreprises si différentes, sans contracter de certaines habitudes de souplesse dans les rapports avec ceux qui peuvent servir ou nuire, une certaine facilité dans l'appréciation du bien et du mal, un certain penchant à soutenir indifféremment le pour et le contre, suivant l'intérêt du moment. Que ces divers caractères de l'*homme d'affaires* soient plus ou moins reconnaissables dans Beaumarchais, nous nierions en vain le nier. Le véridique tableau que nous venons de tracer témoignerait contre nous. Mais si nous sommes de ceux à qui une pareille existence inspire plus de curiosité que d'admiration, il ne nous paraît pas qu'on puisse contester que Beaumarchais est un des hommes qui gagnent le plus à être vus de près et qu'il vaut infiniment mieux que sa réputation. Sa vie publique elle-même, pour peu qu'on la suppose transportée dans un autre temps, dégagée des entraves qui l'empêchent de se produire sur un plus grand théâtre avec de plus grands moyens d'action, sa vie publique change de physionomie. Le brillant plaideur qui combat avec toute espèce d'armes contre une foule

d'ennemis et contribue indirectement à renverser le parlement Maupeou, devient un orateur éloquent qui défend noblement la cause qu'il a embrassée, l'agent politique dont la sagacité prévoit l'avenir réservé aux colonies d'Amérique et qui exerce dans l'ombre, sans profit pour sa gloire, une incontestable influence sur une des plus importantes affaires du monde, devient un homme d'État qui joue un grand rôle et laisse un nom éclatant. Le spéculateur ingénieux et hardi, consulté en secret, et presque toujours sans fruit par les ministres, devient un financier éminent qui combine de grandes mesures et opère des changements utiles dans l'administration de son pays. En un mot, qu'il soit permis à Beaumarchais d'être tout ce qu'il peut être, et à l'instant sa figure se transforme ; tout ce qui dans sa vie ressemble plus ou moins à de l'intrigue devient de l'habileté, et combien de grands hommes d'État acceptés comme tels, chez lesquels il serait aussi difficile de faire au juste la part de l'habileté et la part de l'intrigue [1].

Que si maintenant on laisse de côté les rapports de

[1] Cette pensée, qu'il y avait dans Beaumarchais l'étoffe d'un homme très-supérieur au rôle dans lequel les circonstances l'ont enfermé, paraît avoir frappé un des esprits les plus originaux et les plus sagaces de l'Angleterre, l'historien Carlyle. A l'époque où notre travail se publiait pour la première fois dans la *Revue des Deux-Mondes*, M. Carlyle adressait à un de nos collaborateurs de la *Revue*, M. Montégut, une lettre dans laquelle, après avoir parlé de l'intérêt avec lequel il lisait ce travail et des notions nouvelles qu'il y puisait sur un personnage beaucoup trop déprécié pendant sa vie, il concluait en disant : « Beaumarchais était après tout une belle et vaillante espèce d'homme, et dans son genre un brillant *spécimen* du génie français. »

Beaumarchais avec une société qui, en le tenant à distance, l'oblige à des détours, et si on le juge dans cette autre partie de l'existence qui a bien aussi sa valeur, comme critérium du caractère, je veux dire dans la vie privée, il est impossible de ne pas être frappé des excellentes qualités qui le distinguent. Qu'un homme soit bon pour sa famille, ce n'est pas là précisément une vertu rare, quoique beaucoup d'hommes en apparence infiniment plus austères que Beaumarchais se dispensent de cette vertu. Mais il y a ici comme en toutes choses des nuances qui donnent du prix aux qualités les plus ordinaires. Voit-on beaucoup de gens, même parmi ceux qui sont disposés à apprécier l'auteur du *Mariage de Figaro* avec le plus de sévérité, qui se fassent comme lui un devoir, et cela dans une situation personnelle souvent assez difficile, non-seulement de subvenir à tous les besoins de leurs parents les plus proches, mais de pensionner des neveux et de doter des nièces ? Nous avons connu, quant à nous, un assez bon nombre de millionnaires vertueux qui laissaient, en toute sûreté de conscience, mourir de faim leurs parents collatéraux.

La bonté de l'auteur du *Mariage de Figaro* ne s'étendait pas seulement sur ceux qui l'entouraient; on a pu apprécier par plus d'un exemple avec quelle facilité et en même temps quelle délicatesse il aimait à secourir quiconque lui paraissait digne d'intérêt. Gudin affirme que l'inventaire fait après sa mort offrait, indépendamment des sommes données sans qu'il en restât aucune trace,

plus de 900,000 francs de titres pour sommes prêtées à des malheureux de toutes les classes, artisans, artistes, gens de lettres, gens de qualité, avec absence complète de garanties quant au remboursement.

Beaumarchais eut des ennemis acharnés ; mais un point important à noter, c'est que tous ceux qui l'ont attaqué avec fureur le connaissaient très-peu ou ne le connaissaient pas du tout, tandis que tous ceux qui ont vécu dans son intimité l'ont aimé avec passion. Tous les écrivains qui, l'ayant approché pendant sa vie, ont parlé de lui après sa mort, en ont parlé avec affection et estime. Deux esprits aussi différents que la Harpe et Arnault se rencontrent à son égard dans l'expression des mêmes sympathies, et je n'ai pas trouvé dans sa longue carrière un seul exemple d'un homme qui, après avoir été son ami intime, soit devenu son ennemi. J'ai trouvé au contraire dans ses papiers le témoignage d'attachements qui ne sont pas communs ; j'ai trouvé des amitiés commencées avec sa jeunesse, quand il était simple horloger ou contrôleur de la maison du roi, qui le suivent pendant trente ou quarante ans, sans se démentir ou s'affaiblir jamais, qui vont toujours au contraire en redoublant d'intensité et se manifestent avec le caractère de la tendresse la plus vive et la plus désintéressée. Ce ne sont pas des amis qui ont besoin de lui, ce sont des amis indépendants qui l'aiment pour lui-même, qui connaissent ses défauts et ne se gênent pas pour les dire, mais qui connaissent aussi ses attrayantes qualités, et qui subissent avec un plaisir toujours nou-

veau l'irrésistible séduction qu'il exerce autour de lui.

Sans reparler ici de Gudin, honnête homme sans contredit, dont toutes les lettres respirent l'affection la plus passionnée pour Beaumarchais, nous citerons seulement deux exemples de ces amitiés si vives et si persistantes que l'auteur du *Mariage de Figaro* savait inspirer. Il était intimement lié avec un officier distingué nommé d'Atilly, dont j'ai déjà dit un mot et qui est mort, si je ne me trompe, lieutenant-colonel, au 10 août, en défendant la monarchie : leur amitié datait de leur première jeunesse à tous deux; leur caractère et leurs opinions différaient, et cette intimité n'offre pas un moment de tiédeur pendant trente ans, quoique l'affection de d'Atilly fût aussi indépendante que sincère. Après le procès Goëzman, il écrit à Beaumarchais :

« J'aime à parler de toi, j'aime à redire à quel point j'ai vu l'envie s'acharner à te décrier. Le tableau de ton intérieur, celui du bonheur de tes femmes, dont j'ai été le témoin, tant d'autres détails sont précieux à mon amitié. Rien n'est plus commun que de rencontrer des gens prévenus par le charme de tes *Mémoires*. Il m'est si doux d'y faire ajouter la bonne opinion que te doivent ceux qui te connaissent complétement, et que je te refuserais peut-être le premier, si je ne te connaissais qu'à demi; car avec le cœur d'un honnête homme tu as *toujours eu le ton d'un bohême!* »

Le sens de cette critique de d'Atilly s'explique par une autre phrase de sa lettre : « J'ai rassemblé, ajoute-t-il, depuis que je suis ici, une vingtaine de tes *bucoliques* qui constatent ce que je dis là ; j'en donne quelques *lèches* à gens de ta trempe, car je doute

que, livrée au public, ta morale fût approuvée *Marin*[1]. »
C'est donc à la forme un peu licencieuse que Beaumarchais donne à sa pensée, surtout dans ses *chansons*, que d'Atilly fait allusion ici; mais sa phrase ne laisse pas d'avoir une certaine vérité plus générale, si on l'applique à l'ensemble de la tenue et du ton de Beaumarchais; elle prouve au moins que chez ses amis la franchise marchait de pair avec le dévouement.

Un dernier document entre mille, qui a sa place à côté de la lettre de d'Atilly, est un billet adressé à Beaumarchais par un ancien ami, le fermier-général Laborde[2] :

« Je t'ai dit, mon bon ami, que je te donnerais le plan d'un bosquet à faire dans ton charmant jardin et qui doit être consacré à la plus tendre amitié ; je te l'envoie, ne doutant pas que tu ne consentes à rendre ces derniers devoirs à un ami qui envisage comme le plus grand bonheur pour lui d'habiter encore avec toi lorsqu'il ne sera plus. Ce n'est pas un cénotaphe que je te demande, mais un véritable tombeau. Refuserais-tu aux restes de ton ami ce que tu as fait pour le simple souvenir de Dupaty? J'aime à croire que non, que j'habiterai ton élysée, lorsque j'aurai cessé d'être ; que le langage muet de ce monument te rappellera quelquefois le souvenir d'un homme qui t'a toujours aimé depuis qu'il t'a connu, et qui, pénétré de reconnaissance pour les bontés dont il est comblé par tout ce qui t'est cher, forme pour dernier vœu celui de reposer pour toujours dans le lieu qu'ils habitent. »

[1] On se souvient que Marin, l'adversaire de Beaumarchais, était censeur.

[2] L'auteur de l'opéra de *Pandore* et l'ancien premier valet de chambre de Louis XV, dont nous avons déjà parlé.

Ne fallait-il pas que l'auteur du *Mariage de Figaro* eût en lui quelque chose de singulièrement attrayant pour inspirer à un fermier-général une telle effusion de sensibilité?

On a souvent raconté, mais avec un peu d'inexactitude, un trait charmant de son caractère au sujet de l'inscription gravée sur le collier de sa petite chienne. Ce trait ayant été signalé de son vivant au public dans un article fort élogieux d'un journal rédigé par Rœderer, le vieux Beaumarchais écrit naïvement au rédacteur pour le remercier de ses éloges, et le prier de vouloir bien rectifier l'inscription de ce collier, qui a été un peu défigurée, « car, dit-il, il faut toujours citer juste : »

« Je suis Mlle Follette ; Beaumarchais m'appartient.
« Nous demeurons sur le boulevard. »

On peut donc redire après la Harpe, après Arnault, après tous ceux qui ont bien connu l'auteur du *Mariage de Figaro*, que ce Beaumarchais, poursuivi par des calomnies si noires, ne ressemblait en rien au portrait que ses ennemis nous ont laissé de lui. Il est vrai que ses bonnes qualités sont souvent un peu voilées par des légèretés d'esprit et des défauts de tenue. Son ami d'Attilly vient de nous le peindre au naturel. Il a *le cœur d'un honnête homme*, mais il a souvent *le ton d'un bohême*. La frivolité licencieuse de son siècle a trop déteint sur ses idées. Le côté sérieux de la vie, la pensée de ce qui nous attend après ce court passage ici-bas,

le préoccupent faiblement, et dans un certain ordre de sentiments où l'homme ne se distingue de l'animal que par ce don de la pudeur, si bien nommée par Châteaubriand la plus belle des craintes après celle de Dieu, on dirait parfois que Beaumarchais ne va pas au delà des impulsions de l'instinct. Mais pour apprécier équitablement ce caractère dans son ensemble, il faut tenir compte à l'auteur du *Mariage de Figaro* de sa situation et de son temps.

Placez-le dans un milieu social où les droits du talent soient pleinement reconnus, et au lieu d'avoir cette physionomie un peu forcée où la hardiesse, poussée jusqu'à l'effronterie, n'est que le contre-coup des injustes dédains qu'on lui oppose, il aura la véritable physionomie de son caractère, entreprenant, actif, courageux, mais foncièrement bon, généreux et loyal. Est-ce à dire qu'il aurait suffi à Beaumarchais de respirer l'air du XIXe siècle pour devenir un modèle de toutes les vertus? Nous sommes loin de professer pour notre époque un enthousiasme aussi aveugle. Tout ce que nous voulons dire, c'est ce que si Beaumarchais eût vécu de nos jours, pouvant sans peine, avec les ressources si variées de sa rare intelligence, se faire une grande place dans la société, il se présenterait à nous sous un aspect plus imposant.

Peut-être aussi, pourtant, y a-t-il lieu à se demander s'il n'aurait pas perdu d'un côté ce qu'il aurait gagné de l'autre, si notre temps n'aurait exercé sur lui qu'une heureuse influence, si en le rendant plus grave en ap-

parence, il l'aurait rendu meilleur au fond, s'il ne l'aurait pas induit à remplacer ses défauts par des vices et surtout par un genre d'hypocrisie particulier à notre époque, et qu'on pourrait appeler le *charlatanisme de la dignité*.

Quand on juge le XIXe siècle par les génies qui l'ont illustré ou par l'ensemble du travail intellectuel et moral qui s'accomplit dans son sein, on est tout d'abord porté à penser qu'il vaut beaucoup mieux que le siècle précédent. Sa physionomie plus grave est l'indice d'une réaction salutaire contre cet esprit de dérision qui, au XVIIIe siècle, se retrouvait partout, et qui sous prétexte de franchise se jouait, nous l'avons vu, des sentiments les plus sacrés, les plus indispensables à la vie morale de l'humanité. Mais si on étudie l'effet des goûts plus sérieux de notre temps sur cette partie de la société qui est, à la vérité, la moins nombreuse, mais qui est la plus remuante et parfois la plus influente; sur cette partie de la société qui exploite l'autre, qui intrigue, s'enrichit, se ruine, s'élève et s'abaisse tour à tour par les spéculations et les révolutions, comment ne pas s'apercevoir que les bonnes tendances de notre époque subissent, dans certaines régions sociales, une perversion funeste et qu'elles y prennent la forme d'une hypocrisie de la pire espèce, car cette hypocrisie n'a pas même le mérite de l'hypocrisie ordinaire, qui s'impose au moins quelque gêne pour jouer convenablement son rôle! L'hypocrisie du jour est pleine d'austérité et de pudeur dans ses paroles publiques, ce qui ne l'empêche pas d'être

en même temps ouvertement et franchement impudente dans tous ses actes. Elle a la soif de l'or; pour assouvir cette soif, rien ne lui coûte en fait de déloyauté et de bassesse, elle se livre avec fureur, à la face du soleil, à toutes les jouissances matérielles que l'or procure et à tous les désordres qu'il favorise; mais c'est aussi à la face du soleil qu'elle proclame son profond respect pour la religion, le désintéressement, la délicatesse, la pauvreté honnête et fière. Tandis qu'elle embrasse le vice d'une main, de l'autre elle donne de grands coups de chapeau à la vertu, et se considère comme parfaitement en règle. Pour elle la morale consiste uniquement dans des formules de cérémonie analogues à celle *du très-humble et très-obéissant serviteur*; quiconque néglige ces formules est très-coupable, mais en revanche quiconque les observe est irréprochable, et nul n'a le droit de lui en demander davantage. N'est-ce pas là le genre de comédie qui se remarque trop souvent dans ce monde qu'on nomme plus spécialement le monde des affaires? Ce mélange de gravité en paroles et d'effronterie en actions, ce désaccord complet et affiché entre ce qui se dit et ce qui se fait sont peut-être plus dangereux que le persiflage licencieux du XVIIIe siècle, car si le procédé gagnait du terrain, il finirait par changer dans l'esprit des masses les notions du bien et du mal en de pures conventions de langage qui n'obligent à rien et ne trompent personne.

Qu'on suppose maintenant Beaumarchais vivant parmi nous, et lancé dans l'arène tumultueuse où se

choquent et se renversent tant d'ambitions et de convoitises rivales. Qu'on lui laisse toutes les qualités qu'on a pu reconnaître en lui, habileté dans le maniement des hommes, aptitude aux affaires les plus considérables et les plus compliquées, activité, sagacité, persévérance. Quel obstacle pourrait l'empêcher de parvenir comme tant d'autres, non-seulement à la fortune, mais aux honneurs? Ses allures évaporées? c'était le ton de son siècle; il prendra facilement le ton du jour. Il aura plus de dignité extérieure. Il n'écrira peut-être aucune pièce de théâtre, cela le diminuerait; il sera un peu moins spirituel, cela le compromettrait. Vaudra-t-il mieux moralement? C'est là une question discutable; mais ce qui nous paraît certain, c'est que pour donner toute la mesure de ses brillantes facultés, pour arriver à tout, pour figurer dans l'histoire de son pays avec autant de puissance et d'éclat qu'il y a figuré avec agitation et avec bruit, il n'a manqué à Beaumarchais que de venir au monde cinquante ou soixante ans plus tard.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 10 (page 13).

Mémoire inédit adressé par Sedaine à Beaumarchais, sur les rapports des auteurs avec les acteurs de la Comédie-Française.

Je vous assure, Monsieur, qu'il me paraît très-difficile d'arranger et de statuer quelque chose qui pourvoie, je ne dis pas à tout, mais à la plus grande partie des inconvénients ; auteurs et acteurs marchent sur des ballons gonflés de vent.

Ma première réflexion est qu'il est peu décent qu'un auteur qui vient faire une lecture soit jeté au milieu d'une assemblée où il n'a ni protecteur ni personne qui puisse ni doive assurer ses regards et imposer à l'air de dénigrement, à l'ironie et au ricanement presque inévitables de jeunes personnes qui ne sont pas sérieuses par état et par éducation.

Je désirerais que l'auteur pût se faire accompagner de deux de ses amis ; que l'assemblée, lors d'une lecture, fût présidée par un homme de lettres qui représentât immédiatement le premier gentilhomme de service. Je voudrais que cet homme de lettres eût de la considération par lui-même, qu'il fût émérite dans la littérature, tel que Crébillon, Bret, Saurin ou autre (j'en connais peu). Le président tiendrait la sonnette, il ferait faire silence et ne dirait pas son avis sur l'ouvrage, à moins que, dans le cas particulier d'un même nombre de voix, l'assemblée ne le lui demandât. La lecture serait faite par l'auteur ou par un de ceux dont il serait accompagné, devant une table dressée en présence du président et en face de lui, ainsi que des deux personnes amenées par l'auteur ; car je ne veux pas qu'ils servent de compères à l'auteur et électrisent la compagnie par des pleurs ou des ris affectés. Il est plus honnête

que ce soit un homme de lettres président qui dise à l'auteur : « Lisez plus haut, » ou : « Recommencez cette phrase, cette tirade ; on ne l'a pas entendue ; quel est le titre de la pièce ? quels sont les personnages ? » enfin qui l'interroge toujours dans l'intention de le rassurer et de lui montrer un visage favorable. Peut-être serait-il bien que deux hommes de lettres fussent présidents à tour de rôle ; tel auteur peut craindre la présidence de l'un d'eux, alors il demanderait l'autre, ce qui lui serait permis. Autre considération : si ces présidents composent encore des pièces de théâtre, ils ne pourraient pas lire ni présider ; ils devraient même, en ce cas, avoir la délicatesse de ne se pas nommer et faire faire la lecture de leur ouvrage par un ami qui se présenterait comme auteur.

La lecture faite, l'auteur et ses amis se retireraient ; on irait aux voix suivant la forme ordinaire, on lirait les scrutins, et de leurs résultats il serait dressé un avis général, vu, examiné et balancé par le président, qui alors pourrait représenter qu'on fait peut-être trop valoir telle ou telle raison qui n'est quelquefois que dans un seul scrutin. Ce ne serait jamais que comme conseiller et conciliateur qu'il parlerait ; s'il voyait de l'animosité, de l'aigreur, de l'acharnement, il prierait les comédiens de faire attention qu'ils ne doivent voir que l'intérêt du public et du théâtre, sans acception d'auteurs.

L'avis général ayant été dressé et mis au net, on prierait l'auteur de rentrer avec ou sans ses amis ; le semainier lui dirait : « Monsieur, votre pièce est reçue, et vous êtes prié d'entrer, » ou simplement : « Vous êtes prié d'entrer, » si elle ne l'était pas. Alors on lui lirait le résultat du scrutin, et si l'ouvrage était reçu à corrections, on donnerait à l'auteur copie du résultat ; il devrait être court ou précis et ne devrait pas engager le fer : « Le style est négligé, il y a peu d'intérêt, il y a double intrigue, etc. »

Si un auteur avait des sujets de se plaindre de la Comédie, il irait conter ses griefs, et le président devrait pouvoir appeler chez lui le semainier, le mettre en présence de l'auteur, éclaircir l'affaire, l'accommoder, et, si cela n'était pas possible, en faire immédiatement rapport au premier gentilhomme en exercice, qui statuerait d'après sa prudence.

Ce qui a causé le trouble entre les auteurs et les comédiens jusqu'à présent a été presque toujours la difficulté d'obtenir justice ; les supérieurs n'ont presque jamais entendu qu'une des parties ; le comédien qui va rapporter une affaire triomphe toujours, s'il est raisonneur, beau diseur ; si, appuyé de son art, il se sert de toutes les expressions que sait employer la soumission la plus étendue ; car, quoique les simagrées qui expriment le plus profond respect soient en affaires un filet grossier, tous les hommes s'y laissent prendre, et une actrice jolie est bien un autre filet.

Les auteurs sont singulièrement maltraités dans la partie d'in-

térêt, de ce vil intérêt, comme on l'appelle, afin qu'on n'ose pas en parler. Comment! il y aura chez mon notaire 1,200 francs en dépôt qui m'appartiennent, et je serais un intéressé de vouloir qu'il me donne mes 1,200 francs tout juste, ou, pour que la comparaison soit plus exacte, nous sommes neuf entrepreneurs d'une même chose dont nous devons partager le profit; huit entrepreneurs s'entendent pour tromper le neuvième entrepreneur, et on l'appellera intéressé, parce qu'il veut ce qui est à lui. Écoutez les acteurs, ils vont verbiager jusqu'à demain, et vous n'avancerez pas d'un pas. Voici ce qu'ils m'ont fait à moi.

Après que le *Philosophe sans le savoir* eut eu vingt-huit représentations de suite, je reçus ce qui me revenait; voici comment ils ont compté :

De profit net, 60,000 francs, dont, pour le quart des pauvres, 15,000 francs; ainsi reste à 45,000 francs. Comment! pour vingt-huit jours, 15,000 francs de quart des pauvres! Ils en payent 60,000 francs par an, ce qui fait à peu près 170 francs par jour, et doit être réparti ainsi, comme frais journaliers, lumière, gardes, etc. Vingt-huit jours à 170 francs font, je crois, 4,760 fr.; ainsi, sur ce seul article, ils ont enlevé à l'auteur sur son neuvième 1,000 francs. Passons. Les comédiens n'ayant point fait afficher la dernière représentation de ma pièce, je crus avec raison que les représentations suivantes m'appartenaient. Lorsqu'il y en eut un certain nombre, je les demandai au caissier; il me dit : « J'ai été porter votre bordereau à signer; mais MM. les comédiens m'ont appris que votre pièce était tombée dans les règles et leur appartenait. » Je fis alors, par l'autorité de M. le duc de Duras, compulser leur registre, et ils furent obligés de me rendre 5 à 600 francs qui m'étaient dus et qu'ils voulaient s'approprier.

J'oublie de vous dire qu'avant d'invoquer la protection du premier gentilhomme, j'avais eu l'attention d'écrire aux comédiens pour faire ma demande; mais ma lettre, malheureusement, finissait par cette phrase, qui leur parut malsonnante : *Cependant, Messieurs, si vous avez besoin de ce faible secours, je vous abandonne de tout mon cœur ce qui me revient, et je vous prie de l'accepter.*

Ils crièrent à l'indécence contre cette phrase et demandèrent une sorte de réparation d'honneur. M. le duc de Duras eut la bonté de me le proposer. Je refusai de le faire, et sur son bureau j'écrivis aux comédiens que j'étais satisfait de la résolution qu'ils avaient prise de me remettre mon contingent, et que je les priais d'accepter le profit de la reprise de mon ouvrage que je leur abandonnais, et ils l'acceptèrent.

Je vous passe sous silence quelques autres griefs, car ce détail m'ennuie, et sans doute vous aussi, Monsieur, mais je n'ai pas eu d'occasion d'approcher des comédiens pour nos affaires réciproques, que je n'aie senti la nécessité de mettre ordre à des choses qui m'auraient fait plus de peine, si je n'avais été arrêté par la

réflexion qu'il faut pardonner à des hommes de sortir de leur place lorsque leur profession est de n'y jamais être.

Dans les affaires d'intérêt entre un auteur et la Comédie, mon président devrait être l'examinateur et le rapporteur ; il a tous les moyens pour faire rougir un homme de lettres qui ferait une demande louche et pour épargner aux regards du premier gentilhomme une discussion déshonorante pour la littérature.

Je ne relèverai pas l'injustice criante des comédiens de s'attribuer le profit d'un ouvrage après l'avoir fait tomber ; car un bon ouvrage ne doit jamais tomber. Quel honneur pour le Théâtre-Français et pour la littérature si la postérité du grand Corneille, au lieu de recevoir des secours de la compassion des comédiens, recevait 1,000 à 1,200 livres par an, que peut rapporter le neuvième de ses ouvrages!

Quoi ! ce grand homme a créé la scène française, il a créé Racine et ses descendants, il a fait parler la langue française dans toute l'Europe, il a rendu éternels des modèles de grandeur d'âme dont nous avons bien besoin pour nous remettre au ton, et les comédiens sont les uniques héritiers de ses travaux, sans en faire part à sa postérité !

Les comédiens italiens sont plus honnêtes : ils ont sollicité les auteurs d'accepter pendant leur vie le profit de leurs ouvrages. Quand on présente cet exemple aux comédiens français, ils disent : « Je le crois bien, ils ont besoin des auteurs, mais nous, nous pouvons nous en passer. » Est-il permis d'énoncer tout haut une pareille raison ?

Enfin, Monsieur, vous vous ferez beaucoup d'honneur d'accommoder une affaire qui doit être peu agréable à MM. les premiers gentilshommes, et qui présente différentes faces de ridicule et d'infamie.

Il est, Monsieur, quelques autres réflexions que j'aurais ajoutées à celles-ci, mais les améliorations dérivent nécessairement d'un surveillant désintéressé qui ne tienne à la Comédie que pour son avantage et à la littérature que pour son honneur.

J'ai celui d'être, avec les sentiments les plus distingués, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. J. Sedaine.

Ce 19 juin 1775.

N° 11 (page 34).

Note de Marmontel sur lui-même.

M. de Beaumarchais aura la bonté de se souvenir : que,

depuis trente-six ans que M. Marmontel est à Paris, il n'a cessé de travailler; qu'il a remporté trois fois le prix de poésie de l'Académie française; que, dès l'âge de vingt-deux ans, il a donné sa première tragédie, *Denys le Tyran*, et, l'année suivante, *Aristomène*, qui eurent des succès; qu'avec moins de bonheur il donna trois autres tragédies; que les *Contes moraux*, en trois volumes, sont traduits dans toutes les langues et sont du nombre des livres dans lesquels toute la jeunesse de l'Europe apprend notre langue; que *Bélisaire*, censuré par la Sorbonne, n'en est pas moins regardé comme un ouvrage estimable, au moins du côté des mœurs, et qu'il est traduit dans toutes les langues, ainsi que les *Contes moraux*; que les *Incas* sont de même un ouvrage irrépréhensible, où tout respire la vertu; que les entrepreneurs des nouvelles éditions de l'*Encyclopédie* se sont adressés à M. Marmontel pour l'engager à en refaire en entier toute la partie littéraire, et qu'il a donné dans le supplément de ce dictionnaire plus de cent articles, la plupart très-considérables, et formant ensemble un cours de belles-lettres; que sa traduction de *Lucain* est estimée; qu'après ces travaux assidus, qui n'ont valu de l'argent qu'aux libraires, il se trouve, à l'âge de cinquante-sept ans, hors d'état de prendre sur son nécessaire de quoi donner après lui du pain à sa femme et à son enfant; que la censure de la Sorbonne a été tacitement désavouée par le parlement, où il n'y a pas eu un seul mot de dénonciation contre ce livre, et par le gouvernement, qui n'en a pas révoqué le privilége, en sorte que *Bélisaire* se réimprime et se vend encore aujourd'hui avec privilége du roi; qu'à l'égard des vers contre M. le duc d'Aumont, qui lui furent attribués, et pour lesquels il perdit le privilége du *Mercure*, il est prouvé, par le témoignage de M. de La Ferté, intendant des menus, qu'ils étaient de Curi, ancien intendant des menus, à qui le secret a été gardé jusqu'à sa mort; qu'il n'y a donc rien à reprocher à M. Marmontel ni du côté de ses écrits ni du côté de sa conduite.

Marmontel vient de s'expliquer avec trop peu de modestie, mais c'est dans l'oreille de l'amitié. M. de Beaumarchais ne prendra de tout cela que la substance et n'en dira que quelques mots.

N° 12 (page 160.

Mémoire particulier pour les ministres du roi et manifeste pour l'État, remis à M. le comte de Vergennes, le 26 octobre 1777.

Dans l'état de crise où sont montés les événements, dans la certitude où nous sommes que le peuple anglais demande à grands cris et sans pudeur la guerre contre nous; qu'il fait à son roi des

offres de toute nature à cet effet : comme de lever à l'instant la milice nationale et d'en faire les fonds ; comme de fournir volontairement par chaque *shire*, ou comté, une certaine quantité de soldats et de matelots pourvu qu'ils soient employés contre l'Espagne et la France ; que nous reste-il à faire ?

Trois partis sont encore à notre choix. Le premier ne vaut rien, le second serait le plus sûr, le troisième est le plus noble. Mais une juste combinaison du troisième et du second parti peut rendre à l'instant le roi de France la première puissance du monde connu.

Le premier parti, qui ne vaut rien, absolument rien, est de continuer à faire ce que nous faisons, ou plutôt ce que nous ne faisons pas ; de rester plus longtemps passifs auprès de la turbulente activité de nos voisins, de nous obstiner à ne prendre aucun parti et d'attendre encore l'événement sans agir : parce que d'ici au 2 février prochain, ou le ministère anglais sera changé, et les lords Chatam et Shelburn à qui l'on a proposé, au premier la place du lord Germaine, au second celle du lord Suffolk, à condition d'abandonner le parti des *wighs* et qui l'ont refusé, peuvent changer d'avis et feindre un moment de devenir *tories* pour s'emparer des affaires. Or, si ce mal nous arrive, y a-t-il un seul homme instruit qui doute qu'au premier moment ils ne signent d'une main, à tout prix, la paix de l'Amérique, et de l'autre l'ordre exprès d'attaquer nos vaisseaux et de tomber sur nos possessions ; ce qui nous mettrait à la fois sur les bras les Anglais et les Américains. Ou bien, malgré les cris de la nation et le trouble des affaires, malgré l'indignation qui va bientôt résulter contre l'administration des aveux des généraux Burgoyne et Howe qu'*ils n'ont été que les serviles instruments d'un ministre inexpert et despote*, le ministère actuel se soutiendra. Mais comme tous sentent également la nécessité de faire cesser une guerre aussi funeste à l'Angleterre et que le ministère actuel ne peut plus espérer de donner le change sur ses fautes passées, mais seulement de les couvrir en flattant la nation de l'espoir prochain de réparer ses pertes à nos dépens, il ne faut pas douter que, de l'agitation actuelle des esprits et de tous les grands et petits conseils qui se tiennent à Londres, il ne résulte au moins une suspension d'armes avec l'Amérique pour prendre en considération les griefs du continent et laisser respirer un moment l'Angleterre. Mais ce premier pas vers la paix une fois fait, soyons bien certains qu'il sera trop tard pour la France de se déclarer en faveur de l'Amérique. Peut-être même alors le chef de la députation américaine sera-t-il déjà passé à Londres, et la guerre avec nous commencée sans nul avis, ainsi que la dernière. Peut-être avant que nous ayons pu sauver nos vaisseaux marchands des premiers efforts de la rage anglaise, en aura-t-elle dévoré les cinq sixièmes ! Au moins est-il positif que depuis deux mois il est sorti plusieurs vaisseaux de guerre anglais, sous pré-

texte de croiser dans la Manche, mais avec des ordres et des destinations tellement inconnues que personne en Europe ne sait encore où ils ont établi leur croisière. Qui sait même si les derniers paquets envoyés par le gouvernement en Amérique ne sont pas déjà les porteurs de quelque suspension d'armes et de quelque plan de pacification, dont bien des gens croient qu'on ne verra la déclaration qu'à l'instant où l'on pourra supputer à Londres que les paquets seront arrivés ? Eh ! si malheureusement on y laissait entrevoir la possibilité de l'indépendance pour première condition; est-il seulement douteux que la seconde ne fût l'engagement formel de se réunir contre nous avec l'Angleterre ? Alors, devenus la risée de l'Europe entière, la guerre la plus funeste et la banqueroute de l'Amérique à tous nos négociants seraient le digne prix de la lenteur que nous aurions mise à nous déclarer.

Le plus mauvais de tous les partis est donc de rester aujourd'hui sans en prendre aucun, de ne rien entamer avec l'Amérique et d'attendre que les Anglais nous en ferment toutes les voies; ce qui ne peut manquer d'arriver avant très-peu de temps.

Le second parti, que je regarde comme le plus sûr, serait d'accepter publiquement *le traité d'alliance* proposé depuis plus d'un an par l'Amérique, *avec la franchise de la pêche au grand Banc, la garantie mutuelle des possessions des puissances contractantes, la promesse positive de secours réciproques ou de diversion en cas d'attaque d'un côté ou de continuation d'hostilités de l'autre; le tout accompagné d'un plan secret pour s'emparer des îles anglaises, avec engagement sacré entre les trois puissances américaine, espagnole et française de fixer ensuite impérieusement un méridien aux Anglais sur l'Océan, entre l'Europe et l'Amérique, passé lequel tous leurs vaisseaux seraient déclarés de bonne prise en paix comme en guerre*, ces turbulents voisins n'ayant plus rien à prétendre au nouveau continent.

Il faut avouer qu'aussitôt que les Anglais apprendront qu'ils n'ont plus d'espoir de traiter avec un pays qui aura traité avec nous, ils nous feront à l'instant la guerre à outrance, en nous déclarant agresseurs contre eux par ce traité même. Mais guerre pour guerre, comme elle est inévitable aujourd'hui, les Américains, les Espagnols et les Français réunis sont plus que suffisants pour abaisser les fumées de cette altière nation, si elle est assez effrénée pour oser nous attaquer alors.

Une autre objection s'élève, elle est du plus grand poids, et je dois d'autant moins éluder d'y répondre que M. le comte de Maurepas lui-même est l'objecteur. Il est à craindre, dit ce ministre, que les députés de l'Amérique n'aient pas des pouvoirs assez étendus, ou assez solides pour qu'on puisse en sûreté traiter avec eux une aussi grande affaire; ou que leurs divers intérêts cachés n'en divulguent le secret avant sa conclusion; ou que le congrès (dont les membres peuvent varier à chaque instant), ébranlé par la

corruption ou l'intrigue anglaise, ne refuse de ratifier le traité; ou, s'il le ratifie, que la nation elle-même, entraînée vers l'Angleterre par la conformité de religion, de langage, de constitution et de mœurs, et surtout par le secret plaisir de se voir l'égale et de marcher de pair avec l'orgueilleuse marâtre qui affecta si longtemps de la dominer; que cette nation, dis-je, ne trouve bientôt le moyen d'éluder les conditions de ce pacte. Alors il ne resterait au roi que des alliés équivoques, un traité douteux, balancé par une guerre sanglante et certaine.

A cela je réponds : qu'une sagesse aussi consommée en pesant les risques et les avantages, n'a certainement pas manqué d'apercevoir que, dans un parti forcé par les événements, il est raisonnable de laisser quelque chose à la fortune, en la captivant de son mieux par toutes les précautions que la prudence humaine peut employer dans une affaire aussi majeure, et ces précautions, je me réserve de les indiquer, quand j'aurai exposé le troisième parti qui me paraît convenir au roi de France en cette conjoncture délicate.

Ce troisième parti, le plus noble de tous, et dont les suites peuvent remplir l'objet du second parti, mais sans commettre en rien la dignité du roi, ni la foi qu'il croit devoir aux traités subsistants, serait qu'on déclarât aux Anglais dans un bon manifeste, qu'on notifierait aussi à tous les potentats de l'Europe :

« Que le roi de France après avoir longtemps, par délicatesse et par égard pour l'Angleterre, demeuré spectateur passif et tranquille de la guerre existante entre les Anglais et les Américains, au grand dommage et détriment du commerce de France; instruit autant par les débats du parlement d'Angleterre que par le succès des armes américaines que, malgré les puissants efforts des Anglais pendant trois campagnes successives, la force des événements arrache enfin l'Amérique au joug de l'Angleterre; qu'instruit aussi que les meilleurs esprits de la nation anglaise s'accordent à penser et à dire tout haut dans les deux chambres, qu'il faut à l'instant reconnaître les Américains indépendants, et traiter avec eux comme avec des amis, sur le pied de l'égalité; que quelques-uns même ont été jusqu'à rechercher si, dans cette querelle entre deux parties du même empire, l'ancienne Angleterre n'était pas plutôt rebelle à la constitution commune que la nouvelle; qu'au milieu de ces débats et par les lumières qu'on acquiert à chaque instant, on est forcé de douter si les préparatifs de la nouvelle campagne sont dirigés de bonne foi contre l'Amérique, ou destinés contre tel ou tel autre pays qu'il pourrait convenir à l'Angleterre d'inquiéter;

Que le roi sachant trop certainement que les Anglais, sous prétexte de visiter les vaisseaux de commerce de la France et d'examiner ses relations avec le continent d'Amérique, insultent, vexent, tourmentent les négociants, ses sujets, sans nul respect pour le

pavillon français, ni pour l'asile sacré de l'atterrage des côtes françaises; qu'ils prennent occasion de leur querelle particulière, pour exercer une douane injuste et vexatoire sur tous les peuples à qui l'Océan était libre ; que Sa Majesté voit avec peine, en cet état de souffrance et d'anxiété plus fâcheux pour ses sujets que la guerre ouverte, les négociants français depuis longtemps victimes de ses ménagements pour l'Angleterre, et le commerce maritime de ses États languir sous la gêne et les prohibitions politiques d'une part, et de l'autre sous la très-dure inquisition des Anglais contre toutes ses entreprises ; que ces mêmes égards pour l'Angleterre ayant porté Sa Majesté, malgré son état de puissance neutre, jusqu'à inquiéter les armateurs américains sur la sûreté de leur asile en ses ports, et celle des vaisseaux qu'ils y ont conduits ; cette austérité qui sème la mésintelligence entre des peuples amis a déjà fait naître à quelques corsaires américains le projet de s'emparer de plusieurs vaisseaux français ; que la France a déjà souffert de ces nouvelles entreprises dont les représailles et les ressentiments accumulés peuvent mettre un tel désordre dans les idées qu'on ne pourra bientôt plus distinguer les amis des ennemis, ni savoir quel peuple est en guerre ou en paix avec nous ; que d'ailleurs Sa Majesté peut craindre avec raison que la réunion possible, et présumée prochaine, de deux nations aussi belliqueuses, ne tourne contre ses intérêts, parce que les Américains, qui n'ont cessé de solliciter ouvertement les secours et l'alliance de la France, outrés de n'avoir pu les obtenir, peuvent unir ce ressentiment à l'inquiétude naturelle des Anglais, de façon qu'il en résulte une guerre commune de ces deux nations contre la France ; guerre d'autant plus fâcheuse pour cette dernière, que son roi ne la lui aurait attirée que par ses égards constants pour l'Angleterre et son respect religieux pour les traités subsistants ; que dans cet état d'incertitude et d'agitation Sa Majesté, obligée par les circonstances de prendre à l'instant un parti, préférera toujours, au gré de son cœur et de sa dignité, le plus noble et le plus désintéressé de tous;

Qu'ainsi, sans vouloir déclarer la guerre à l'Angleterre, encore moins la lui faire sans la déclarer, comme l'usage s'en est trop odieusement établi dans ce siècle ; sans vouloir même entamer aucun traité préjudiciable aux intérêts de la cour de Londres, mais ayant seulement égard aux souffrances et aux justes représentations de ses fidèles sujets qui font le commerce maritime, Sa Majesté se contente aujourd'hui, par une suite de la neutralité qu'elle a toujours gardée, de *déclarer qu'elle tient les Américains pour indépendants, et veut désormais les regarder comme tels relativement au commerce d'eux avec la France et de la France avec eux;* qu'elle permet indistinctement à tous ses sujets d'aller négocier dans tous les ports de l'Amérique comme ils vont dans ceux de l'Angleterre ; d'y échanger les productions des manufactures françaises contre les denrées de ces climats, en concurrence avec tous les négociants de

l'Europe qui y portent en foule les productions de leurs pays. Car si Sa Majesté croit devoir des égards à ses voisins en guerre, elle croit aussi sa justice intéressée à ne pas laisser souffrir plus longtemps, en pleine paix, des privations et des interdictions à ses sujets, qu'aucun souverain de l'Europe ne voudrait imposer aux siens. Qu'en continuant d'ouvrir ses ports aux Américains, comme par le passé, Sa Majesté n'entend pas priver les Anglais du droit de s'y fournir en concurrence de ces mêmes productions françaises dont le commerce est libre à toutes les nations qui ne nous font point la guerre; que par cette conduite modérée envers tout le monde, Sa Majesté croit rendre à chacun ce qu'on a droit d'espérer de sa justice et de sa générosité; que dans la vue de faire éclater de plus en plus les sentiments désintéressés qui l'animent, Sa Majesté propose aux deux nations belligérantes ses bons offices pour accommoder, s'il se peut, leurs différends.

Déclarant au surplus Sa Majesté, qu'elle n'entend gêner l'Angleterre ni l'Amérique sur l'acceptation de ses bons offices, ni se tenir offensée du refus de l'une ou de l'autre ; mais que si l'une de ces deux nations, enflée par ses succès, ou aigrie par ses pertes, apporte le moindre obstacle au libre commerce avec sa rivale, à la première hostilité contre les vaisseaux de guerre ou marchands français, Sa Majesté se croira dégagée de tous égards envers cette nation injuste, et contractera sans scrupule avec l'autre à de telles conditions, que celle-ci profite exclusivement de tous les avantages de son alliance et de son commerce ; déclare au surplus Sa Majesté, qu'elle se mettra sur-le-champ en devoir de repousser par la force l'insulte faite à son pavillon. »

Tel est à peu près le manifeste que je propose au conseil du roi. Bien est-il vrai que cet écrit ne faisant qu'étendre les droits de la neutralité française et mettre une égalité parfaite entre les contendants, peut irriter les Anglais sans satisfaire les Américains. S'en tenir à ce point est peut-être laisser encore à l'Angleterre le pouvoir de nous prévenir, et d'offrir à l'Amérique cette même indépendance au prix d'un traité d'union très-offensif contre nous.

Or, dans ce chaos d'événements, dans ce choc universel de tant d'intérêts qui se croisent, les Américains ne préféreront-ils pas ceux qui leur offrent l'indépendance avec un traité d'union, à ceux qui se contenteront d'avouer qu'ils ont eu le courage et le succès de se rendre libres? J'oserais donc, en me rangeant de l'avis de M. le comte de Vergennes, proposer de réunir, au troisième parti, les conditions secrètes du second.

C'est-à-dire, qu'à l'instant où je déclarerais l'Amérique indépendante, j'entamerais secrètement un traité d'alliance avec elle. Et comme c'est ici l'instant de répondre à l'objection de M. le comte de Maurepas, et de le guérir de son inquiétude sur la division d'intérêts des députés, ou le peu de consistance de leurs pouvoirs, pour me procurer toutes les sûretés dont un pareil événement est

susceptible, je ne conclurais point ce traité en France avec la députation; mais je ferais partir en secret un agent fidèle, qui, sous le prétexte d'aller simplement régler les droits du commerce des deux nations, serait spécialement chargé d'accomplir, avec le congrès, les conditions particulières de ce traité, qui ne ferait que s'entamer en Europe et seulement pour contenir la députation. J'avoue que pour enchaîner les esprits en Amérique, y bien balancer les efforts de la corruption et de l'intrigue anglaise, y stipuler convenablement les intérêts de la France, et consolider au gré de notre administration tous les points capitaux d'un pareil traité, je dois supposer que, laissant de côté tous les motifs de cour, nos ministres se rendront très-difficiles sur le choix de leur agent. Car il faut que la confiance en son zèle, en sa capacité fixe seule les bornes de ses pouvoirs, dans un tel éloignement du cabinet, et dans des circonstances aussi difficiles.

Mais cet agent bien choisi, ce voyage promptement fait, ces pouvoirs habilement confiés, si l'on fait donner par écrit aux députés du congrès en France leur engagement de ne rien entamer avec les Anglais jusqu'aux premières nouvelles de l'agent français en Amérique, on peut compter avoir trouvé le seul topique aux maux que M. de Maurepas appréhende.

A l'instant donc où je déclarerais l'indépendance, où je me ferais donner l'engagement de la députation, où je ferais partir mon agent pour l'Amérique, je commencerais par garnir les côtes de l'Océan de soixante à quatre-vingt mille hommes, et je ferais prendre à ma marine l'air et le ton le plus formidable, afin que les Anglais ne pussent pas douter que c'est tout de bon que j'ai pris mon parti.

Pendant ce temps je ferais l'impossible pour arracher le Portugal à l'asservissement des Anglais, quand je devrais l'incorporer au pacte de la maison de Bourbon.

Je ferais exciter en Turquie la guerre avec les Russes, afin d'occuper vers l'Orient ceux que les Anglais voudraient bien attirer à l'Occident. Ou si je ne croyais rien pouvoir sur les Turcs, je ferais flatter secrètement l'Empereur[1] et la Russie de ne pas m'opposer au démembrement de la Turquie, sauf quelques dédommagements vers la Flandre autrichienne : tous moyens étant bons pourvu qu'il en résulte l'isolation des Anglais et l'indifférence des Russes[2] pour leurs intérêts.

Enfin, si pour conserver l'air du respect des traités, je ne faisais pas rétablir Dunkerque, dont l'état actuel est la honte éternelle de la France, je ferais commencer au moins un port sur l'Océan,

[1] D'Autriche, sans doute.

[2] Ceci est la partie fantastique du mémoire de Beaumarchais; mais ce passage nous montre combien la situation, en 1777, était différente de celle d'aujourd'hui.

tel et si près des Anglais, qu'ils pussent regarder le projet de les contenir comme un dessein irrévocablement arrêté.

Je cimenterais, sous toutes les formes, ma liaison avec l'Amérique, dont la garantie aujourd'hui peut seule nous conserver nos colonies; et comme les intérêts de ce peuple nouveau ne peuvent jamais croiser les nôtres, je ferais autant de fond sur ses engagements que je me défierais de tout engagement forcé de l'Angleterre; et je ne négligerais plus jamais une seule occasion de tenir dans l'abaissement ce perfide et fougueux voisin qui, après nous avoir tant outragés, fait éclater dans sa rage aujourd'hui plus de haine contre nous que de ressentiment contre les Américains, qui lui ont enlevé les trois quarts de son empire.

Mais craignons de passer à délibérer le seul instant qui reste pour agir, et qu'à force d'user le temps à toujours dire : *Il est trop tôt*, nous ne soyons obligés de nous écrier bientôt avec douleur : *O ciel! il est trop tard !* CARON DE BEAUMARCHAIS.

N° 13 (page 168).

Lettre d'Honoré Ganteaume, depuis amiral, à Beaumarchais.

MONSIEUR,

Trop jaloux d'être à votre service et résolu d'être entièrement soumis à vos volontés, je n'ai pas osé me refuser aux ordres que m'a donnés M. de Montieu, les regardant *comme venir* de votre part, d'embarquer sur le *Fier Rodrigue*, malgré que mon pressentiment m'y annonçât tous les désagréments possibles. Je ne vous cacherai pas cependant que j'ai laissé entrevoir une grande répugnance à cela à M. de Montieu, mais il était trop prévenu déjà contre moi sans doute par M. Montaut[1] pour daigner écouter et se prêter à mes raisons C'est pourquoi je n'oserais hésiter un seul instant à venir vous prévenir là-dessus et à vous exposer l'infortune que j'éprouve. Je l'appelle infortune, attendu que je me vois ravir, par la politique de M. Montaut, les occasions de vous prouver mon zèle et ma reconnaissance. Il vient de me donner le poste le plus inactif qu'il y ait dans un navire, il m'a fait chef de prise, et non content encore de me mettre par ce moyen dans l'impossibilité de me faire valoir, il me prive encore de toutes les prérogatives attachées au grade qu'il m'a donné. Je suis ici entièrement surnuméraire, ou pour mieux dire, à charge. J'ai eu ce poste parce qu'il m'en fallait un,

[1] Le capitaine du vaisseau de Beaumarchais.

mais sans autre égard et même moins de relief que si j'eusse été patron de canot, comme j'étais *du principe*, et cela sans doute parce que vous avez paru vouloir m'honorer de votre protection. D'ailleurs M. Montaut se rappelle toujours que j'ai été matelot sous lui, et malgré que je l'aie satisfait dans le voyage en cet état, comme j'ai écrit contre sa sévérité au retour, cela m'attire son ressentiment. . . . . .

. . . . . .

Cependant, malgré toutes les préventions que peut avoir M. Montaut contre moi, j'ose espérer forcer son équite à me rendre justice au retour de ce voyage. Guidé par le désir de vous prouver mon zèle et mon dévouement, je me propose de vaincre toutes difficultés. J'espère que vous voudrez bien au retour me faire l'honneur de demander des informations de ma conduite à M. Montaut, et l'idée qu'il vous en fera d'avantageuses me soutient et me tient aujourd'hui lieu de bonheur.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect et une reconnaissance des plus vives,

Monsieur, votre, etc., H. Ganteaume.

En rade de Brest, le 3 avril 1779.

N° 14 (page 180).

Philadelphie, 3 septembre 1778.

Cher Monsieur,

J'ai si fort oublié le français depuis mon arrivée ici, quoique je n'aie pas oublié de même mes amis français, que je n'ose pas vous écrire dans cette langue.

Je vous ai écrit deux fois dernièrement au sujet de vos affaires; de sorte que j'ai le plaisir de vous répéter que le congrès commence à sentir son manque d'attention à votre égard, et avec quelle facile crédulité il a reçu les insinuations basses et malintentionnées des autres; lesquelles, je le crois réellement, n'auraient jamais eu aucun poids si Ducoudray n'avait pas d'abord répandu des notions toutes à votre préjudice. Je ne puis vous dire si ce malheureux pays sera en état pour le moment de satisfaire à vos justes réclamations, mais je suis sûr qu'il adoptera quelque plan pour arranger cette affaire, de façon qu'il puisse trouver les moyens d'acquitter par la suite ce que son impuissance actuelle peut l'empêcher de faire aujourd'hui; et sur ces entrefaites le congrès, ainsi que je l'espère et le crois, exprimera publiquement ses sentiments de reconnaissance pour votre généreuse conduite.

Je me suis appliqué de tout mon pouvoir à convaincre mes compatriotes de l'injustice et de l'ingratitude avec lesquelles vous avez été traité, avant l'arrivée de M. Deane, et je me flatte de quelque succès; ses efforts ont été les mêmes, en sorte que la justice, quoique lente, doit reprendre sa place; je voudrais pour l'honneur de mes compatriotes que nous n'eussions jamais trouvé aucune occaion de leur faire nos représentations.

M. de Francy est en Virginie, et agit pour vos intérêts sincèrement et infatigablement: je l'attends bientôt dans cette ville. Votre neveu a passé avec moi quelques semaines, mais il est commandé avec son général pour joindre l'armée sous les ordres du général Sullivan. C'est un brave qui, quand on le connaît, se fait beaucoup aimer; il a toute la vivacité de son âge et désire se distinguer. Le général Conway m'a assuré qu'il s'était comporté comme un petit héros à la bataille de Brandywine; je prends la liberté d'entrer dans ces détails, parce que je sais qu'ils feront plaisir à sa maman, car la bravoure fut toujours une puissante recommandation auprès du beau sexe, et elle doit être charmée d'en trouver autant dans son fils.

Nos arrangements pour les affaires étrangères ne sont pas encore arrêtés; ainsi j'ignore si je serai continué dans ma place actuelle de secrétaire d'ambassade à votre cour, étant à trois mille milles de distance d'elle, ou bien si je serai employé dans quelque nouveau département.

Le docteur Franklin sera certainement continué à la cour de Versailles, et il y aura un coup porté très-certainement aussi pour faire retomber tranquillement les *Lee* dans l'obscurité d'où ils cherchaient à s'élever; mais si cela sera effectué ou non, c'est ce qui n'est pas tout à fait assuré. Nous avons autant d'intrigues et de cabales ici, que vous et nos amis en souffrez sur l'autre continent; eh! pourquoi n'en aurions-nous pas, en considérant que nous sommes États souverains et que nous sommes encore amis et alliés de Louis XVI.

Notre machine de gouvernement n'étant que telle qu'elle a été inventée, nous avons quelques petits degrés de perfection à lui donner et quelques roues à y ajouter avant qu'elle puisse marcher uniment et avec succès comme nous le souhaiterions. En attendant nous avançons lentement et quelquefois nous roulons sur les pierres assez rudement, Dieu le sait.

Je vous prie de me croire pour jamais votre

W. Carmichael.

N° 15 (page 213).

Beaumarchais financier. — Une note de lui sur la caisse d'escompte.

Mon avis.

Si j'entends bien la question soumise à la délibération des commissaires, il s'agit de proposer à M. le contrôleur général, la meilleure règle pour établir une juste proportion entre le taux de chaque dividende et la somme des fonds réservés. Mon avis est qu'en toute affaire par action, toute augmentation saccadée dans la valeur du dividende est un mal, parce qu'un grand mouvement en avant en pronostique un en arrière. On sait en général que la masse des affaires sur laquelle se forme l'escompte, à Paris, ne peut augmenter d'un semestre à l'autre, de façon à porter le dividende de 130 liv. à 212 liv., à moins de quelque opération forcée, et que, s'il s'est fait dans un semestre un mouvement d'escompte aussi extraordinaire, il ne peut être que momentané, parce qu'il ne porte, comme celui du dernier semestre de 1784, que sur des ventes et reventes subites d'actions qui n'auront plus lieu dès que l'espoir d'un fort gain d'agiotage sur elles aura cessé. Depuis l'établissement de la caisse d'escompte, on doit remarquer que le dividende n'a jamais rétrogradé, par l'attention qu'on a eue de ne l'augmenter que graduellement, en préférant toujours l'accroissement des fonds réservés à celui du dividende. Au premier semestre 1783, le dividende ne fut porté qu'à 130 liv., quoique la masse de l'escompte fût au moins aussi forte que celle du dernier semestre de 1784, et la catastrophe du deuxième semestre de 1783 ne montre que trop combien on avait eu raison de ne pas forcer momentanément le dividende.

Il n'y a donc pas de règles de proportion plus sûre selon moi que celle portée à l'article 3 de l'arrêt du conseil du 12 janvier 1783. Un fonds de réserve de 2 millions 500 mille livres y est recommandé. Ce fonds doit être avant tout complété, puis augmenté si l'on peut, mais augmenté sans cesse de tout ce dont l'escompte aura pu s'accroître dans chaque semestre, moins les sommes employées en augmentation graduelle et modérée du dividende, de façon que s'il arrivait quelques pertes ou une diminution momentanée dans les affaires de la caisse, on ne fût pas obligé de diminuer le dividende prochain, mais qu'on pût au contraire le soutenir, en reprenant sur la réserve tout ce qu'on pourrait en ôter sans entamer le fonds de 2 millions 500 mille livres, qui doit être la plus basse somme constante des fonds réservés pour assurer la solidité des actions. Leur agiotage momentané peut perdre un peu de sa vigueur à cet arrangement, mais la confiance établie par cette méthode en soutiendra toujours la haute valeur.

N° 16 (page 232.)

Dénonciation au Parlement de la souscription pour les œuvres de Voltaire.

Ululate et clamate. Jér., cap. 34.

Voilà, Messieurs, ce que crient à tous les hommes vertueux, la patrie, la religion, les mœurs. J'ose être aujourd'hui leur interprète, et dénoncer à toute la magistrature l'entreprise la plus révoltante. Si ses auteurs téméraires n'ont pas craint de soulever toute âme honnête; s'ils ont pu se persuader que tout ne s'armerait pas contre cette entreprise, et qu'ils réussiraient dans leur projet, il faut qu'ils aient compté sur la dépravation la plus universelle; qu'ils aient cru le corps entier de la nation si gangrené, les esprits si corrompus, les cœurs si flétris, qu'on pouvait maintenant tout oser, tout entreprendre, tout exécuter.

On publie hautement, et avec la plus grande ostentation, une souscription pour les œuvres entières de Voltaire : et dans cette édition on se propose de réunir et les ouvrages qu'il a donnés en les avouant, et ceux qu'il a furtivement répandus en niant qu'il en fût l'auteur, et ceux que l'effroi qu'ils lui inspiraient à lui-même a tenus renfermés dans son portefeuille. C'est cette collection d'impiétés, d'infamies, d'ordures, qu'on invite l'Europe entière à se procurer, en la parant de tout le luxe des caractères, de toute l'élégance du burin, de toute la magnificence typographique.

Ainsi on va rassembler en un seul corps tous ces membres épars, afin que tout le poison soit réuni, et que rien n'échappe à la contagion : pour que l'impiété y trouve des armes dans les traits lancés contre la religion; le libertinage, des attraits dans les peintures les plus obscènes; l'esprit d'indépendance, un appui dans les maximes les plus propres à soulever contre l'autorité.

On savait assez l'abus affreux que Voltaire avait fait de ses talents, et on ne connaissait que trop les impiétés de sa prose et le scandale de ses poésies. Mais, comme si les attaques livrées à tous les vrais principes n'eussent pas été assez puissantes étant séparées, on veut qu'elles se réunissent toutes, pour renverser tout à la fois et culte, et mœurs, et société; pour couper tous les liens qui attachent les hommes à la Divinité, à leurs supérieurs, à leurs égaux.

Est-il en effet un seul objet si sacré, si respectable qu'il soit, qu'il n'ait, comme ces Harpies de la fable, souillé par son attouchement? Dans la religion, il n'est rien que ses blasphèmes n'aient profané. Livres saints, dogmes, morale, ministère, rien n'a été épargné. Patriarches, prophètes, martyrs, les thaumaturges des deux Testaments, les grands hommes de tous les siècles, les actes les plus authentiques, tout dans la religion jusqu'à son fondateur,

en passant par le pinceau de ce malheureux peintre, a reçu les couleurs les plus capables d'en inspirer le mépris, en sorte qu'elle n'a jamais eu d'ennemi plus acharné, et en même temps plus dangereux.

Les autres écrivains qui ont attaqué la révélation, qui ont voulu établir le matérialisme, anéantir la spiritualité, l'immortalité de l'âme, ont employé des raisonnements métaphysiques et subtils, peu capables de faire impression sur la multitude : Voltaire a pris une autre voie. Sachant combien l'arme du ridicule est puissante, il n'a employé que celle-là, parce qu'elle ne demande aucun examen, qu'elle subjugue tous les esprits superficiels. Peu lui importe que ses assertions soient absurdes, ses sophismes puérils, ses raisonnements contradictoires; il sait que le grand nombre des lecteurs n'examine rien, ne discute rien; que tout ce qui débarrasse des terreurs d'une religion gênante pour les passions, est reçu avec avidité, entraîne les applaudissements et multiplie les prosélytes. Et voilà le but où il tendait, et la marche qu'il a suivie. Ainsi s'il vomit des blasphèmes, ils sont tournés en raillerie; s'il débite des impiétés, elles sont aiguisées par la pointe de la satire; s'il veut renverser les dogmes les plus certains, c'est en les travestissant sous l'enveloppe du ridicule; s'il anéantit tout, âmes, esprits, peines, récompenses futures, ce n'est pas en discutant leur existence, c'est en accumulant le sarcasme et l'ironie; enfin, s'il attaque mœurs, doctrine, Écritures, il n'a garde d'employer des raisons, on en sentirait le faible; mais il persiffle, il fait rire; et cette séduction plaît, parce qu'elle amuse, et qu'il est plus aisé pour des hommes voluptueux de mépriser une religion qui les incommode, que d'examiner si elle est fondée dans ses préceptes et ses menaces.

Et tout cela est revêtu du coloris le plus enchanteur : ses blasphèmes ne paraissent plus atroces, parce qu'ils sont brillants : il ne saisit en tout que l'écorce des objets, mais il les peint du pinceau le plus gracieux; et ce projet extravagant, que lui-même ne dissimulait pas, d'être le rival du fondateur du christianisme; ce projet fastueux, qui flattait son orgueil, dont il avait essayé l'ébauche dès sa jeunesse et dans ses premières productions, il l'a continué de la même manière et par les mêmes moyens. Il a bien senti que l'édifice de la religion était bâti sur le roc, que depuis près de deux mille ans il avait résisté aux chocs les plus violents; que des attaques sérieuses de sa part seraient les efforts d'un pygmée; qu'a-t-il fait? Il s'est attaché à lancer des sarcasmes, à plaisanter finement en prose, à blasphémer en jolis vers, et il a réussi auprès des gens légers et frivoles, des petits-maîtres à qui ce clinquant suffit, des femmes à prétention qui ont cru avoir de l'esprit en frondant ce qu'on avait toujours respecté, auprès d'une jeunesse évaporée, livrée au plaisir, à qui il épargnait les remords. Et cette jeunesse aura bientôt formé la génération présente, qui sera

remplacée par une autre encore plus dépravée, si on n'oppose pas promptement à ce torrent une digue puissante et redoutable.

On comprend aisément qu'en insultant à la religion, Voltaire n'a pas plus respecté les mœurs : ce n'est même que pour rompre les barrières qui les défendent, qu'il a voulu renverser une religion qui en est la sauve-garde la plus sûre. Si elle n'eût proposé que des dogmes spéculatifs à croire, des mystères incompréhensibles à la raison, et non pas des maximes austères qui foudroient la volupté, cet impie n'eût jamais pensé à lui contester sa divinité. Mais en lui ôtant ce sceau sacré, il voulait débarrasser du frein incommode de ses menaces et de ses supplices, exempter de crainte des hommes licencieux, et faire recevoir avec avidité ses productions infâmes, où le libertinage de l'esprit et la corruption du cœur semblent s'être concertés pour y rassembler les maximes les plus obscènes, les peintures les plus sales, et tout ce que la lubricité la plus outrée a jamais pu imaginer de plus révoltant.

Il fallait bien que ses poésies fussent de nature à soulever ce qui pouvait encore rester d'honnêteté, de pudeur, puisque dans un siècle où on ose tout, on n'a jamais osé les produire que dans les ténèbres, que l'auteur lui-même s'est toujours hâté de les désavouer dès qu'on les lui attribuait. Sans doute, personne n'a été dupe de ces mensonges de convenance, mais c'était au moins un témoignage non suspect, qui annonçait l'horreur que devaient inspirer de pareilles productions.

Et cependant ce sont ces ouvrages affreux, qu'on propose avec une publicité scandaleuse : ce sont les lecteurs de toutes les classes qu'on veut infecter de ce poison préparé à l'imprudence avide, et à la curiosité téméraire de toute une jeunesse déjà si portée à l'avaler. Il n'est point parmi vous de père de famille qui n'arrachât des mains de ses enfants ces abominables poésies : comment donc souffririez-vous qu'elles fussent mises en honneur, que l'appareil fastueux qui va les décorer devînt une amorce enchanteresse pour ceux que ces pièces furtives et isolées n'ont pas encore pervertis ?

Une expérience déjà trop longue et trop funeste ne doit-elle pas suffire pour que vous vous hâtiez de proscrire, avec la plus inflexible sévérité, et cette impudente souscription, et les suites qu'on voudrait y donner ? Faudra-t-il attendre que tout soit perdu, que l'édifice entier des mœurs soit renversé, pour essayer de le relever ? Déjà les plaintes retentissent partout que notre jeunesse, ennemie de la gêne et de la contrainte, déteste tout travail sérieux ; que dans les conditions les plus dévouées à la réserve et à la sévérité des mœurs, elle ne connaît presque plus de règle, que l'autorité paternelle elle-même est impuissante pour la réprimer ; que ce qui n'était jadis que dissipation et légèreté, est devenu libertinage et dépravation entière ; que le sexe même, chez qui la modestie et la pudeur étaient destinées à embellir les dons de la nature, affecte

un ton de liberté qui va presque jusqu'à la licence et à l'effronterie. Or demandez-en la cause à ceux qui sont le plus répandus dans les sociétés, ils vous diront que les ouvrages seuls de Voltaire ont creusé cet abîme; que la séduction du style et l'amorce de la volupté les ont fait filtrer partout; que c'est par eux seuls que les femmes se sont initiées à ces connaissances d'impiété et de libertinage, en sacrifiant à ces lectures le temps destiné à de bonnes œuvres; qu'ils ont pénétré jusque dans les ateliers des artisans et sous la chaumière du laboureur, et que bientôt rien n'échappera à ce torrent, qui dévaste tout sur son passage, aux ravages de ce fléau, destructeur de tous principes vrais et de tous sentimens honnêtes.

Si, à des intérêts si grands, si augustes, je voulais mêler ceux de la magistrature outragée et avilie dans les écrits de Voltaire, ce motif seul suffirait pour arrêter le cours d'une édition qui va transmettre ces insultes à la postérité la plus reculée. Sous prétexte de discuter les arrêts des cours souveraines, d'en examiner la justice, cet auteur, qui n'avait pas même les notions indispensables pour cette discussion, se permet, avec une légèreté inouïe, les censures les moins fondées : ce n'est pas tout, il en prend occasion d'attaquer les magistrats, de calomnier leurs motifs et, en suivant sa marche ordinaire, de répandre le vernis du ridicule sur ceux qu'il veut rendre méprisables. Que doit-il arriver de là? C'est que les contestations qui ont servi de prétexte à ses sarcasmes s'oublieront; on perdra bientôt de vue et les faits et les intérêts peu importants des particuliers, mais l'impression demeurera; le respect dû aux tribunaux, qui seul maintient celui qui est dû à leurs décisions, disparaîtra; chaque citoyen se croira en droit, à l'exemple de ce téméraire satirique, de vous citer à son tribunal domestique, d'y casser vos arrêts; et de cette censure privée se formera une opinion publique de mépris, c'est-à-dire, ce qu'il peut y avoir de plus funeste pour l'ordre public et la tranquillité particulière.

Le dirai-je, Messieurs? vous n'avez point été assez effrayés des événements tragiques qu'on savait avoir été occasionnés par les ouvrages impies et licencieux de Voltaire. Ce jeune homme d'Abbeville, que ses blasphèmes et ses attentats firent condamner au dernier supplice, avoua que la lecture seule de Voltaire l'avait conduit à l'échafaud. Ces jeunes militaires, qui se portèrent de sang-froid, il y a quelques années, au plus affreux suicide, attestèrent dans leurs testaments de mort que cette fureur tranquille leur avait été inspirée par les écrits de Voltaire. Quelles conséquences n'eussiez-vous pas dû tirer de ces aveux? Quelles mesures promptes, efficaces, fortes, n'auriez-vous pas dû prendre pour étouffer des ouvrages qui avaient pu enfanter de pareils monstres? Eh! ne voyez-vous pas aujourd'hui combien ont été impuissantes les précautions faibles que vous aviez employées pour arrêter des

ravages dont on ne connaît même que la plus petite partie (parce que les autres sont renfermées dans le sein des familles, réduites à en gémir dans le silence)? Plusieurs de ces écrits de Voltaire ont été flétris par vos arrêts; quelques-uns même ont été condamnés aux flammes; et cependant, au mépris de cette réprobation judiciaire et publique, on les a reproduits : on les annonce comme devant entrer dans cette collection générale. Et vous verriez tranquillement qu'on affiche, avec cette audacieuse ostentation, le peu de cas qu'on fait de vos arrêts, de la décence publique, de l'improbation de la plus saine partie de la nation! Vous souffririez que sous vos yeux des hommes méprisables, qui n'osent pas même se montrer, prennent des mesures aussi efficaces pour conserver les plus petits lambeaux échappés du portefeuille de leur héros, pour que rien ne se perde des impiétés dégoûtantes, des ordures obscènes dont il a souillé sa plume! Vous le savez, Messieurs, semblable à ces fleuves rapides, qui, roulant avec eux les matières étrangères et impures qui s'y sont mêlées, les déposent çà et là sur le rivage, et ne portent à la mer que le tribut de leurs eaux, cet art admirable, inventé pour éterniser les productions de l'esprit humain, après s'être chargé, comme en passant, d'ouvrages inutiles, frivoles, les abandonne ordinairement dans sa course, ne pense plus à les reproduire, et ne transmet constamment à la postérité que les ouvrages utiles au progrès des sciences et des arts. Mais comme si les entrepreneurs de la collection que nous dénonçons craignaient cette marche naturelle de l'imprimerie, ils se hâtent de réunir tout ce qui peut assurer la perpétuité de tous les ouvrages infects qu'ils ont rassemblés; ils accumulent toutes les précautions, qui, leur donnant une valeur sans bornes, les rendront précieux, et ménageront leur conservation.

Rendez donc inutile cette conjuration funeste à la religion et à la société : montrez la même sollicitude, la même rigueur pour étouffer ces poisons des esprits, que vous avez montrée pour arrêter le cours de cette contagion, qui menaçait nos fortunes et nos vies. Des hommes, plutôt avides que méchants, avaient découvert dans une plante presque ignorée, une vertu funeste, d'autant plus dangereuse que l'usage en était plus facile, pour endormir et dépouiller les citoyens. Vous avez senti les suites terrible de cette espèce de brigandage, qui n'ayant rien de violent, ne laissait presque aucunes traces; vous avez cru devoir en punir les premiers essais par des châtiments si rigoureux, qu'ils fussent capables d'inspirer une terreur salutaire. Tout le monde a compris combien cette sévérité, qui d'abord eût pu paraître excessive, avait été nécessaire. Servez-vous à vous-mêmes de modèles; ne vous bornez pas à empêcher l'effet de cette criminelle souscription : trouvez dans votre sagesse les moyens nécessaires pour étouffer, s'il est possible, ces germes de corruption, qui empoisonnent les cœurs, pour empêcher l'activité de ce levain qui fermente depuis trop longtemps, et qui est

prêt de gangrener la masse entière de la nation, pour faire rentrer peu à peu dans les ténèbres de l'oubli des ouvrages qui n'eussent jamais dû en sortir.

Nous ne vous proposons pas pour remède la juste sévérité de vos prédécesseurs. Dans un siècle ridiculement philosophe, où l'on ne connaît de vertu qu'une cruelle tolérance, cette sévérité serait regardée comme barbare; mais au moins est-il permis de vous la remettre sous les yeux. Des auteurs impies et licencieux avaient composé des vers contre *l'honneur de Dieu et l'honnêteté publique*[1] : la cour les condamna au dernier supplice comme criminels de lèse-majesté divine, et comme étant, par leur système plus funestes à l'ordre social que les empoisonneurs et les incendiaires. Elle étendit la peine prononcée contre les auteurs sur ceux mêmes qui s'en trouveraient saisis, et les libraires furent décrétés de prise de corps, et poursuivis suivant la rigueur des ordonnances. Puisse au moins cet exemple vous convaincre qu'il est des cas où les cours doivent, pour arrêter la communication d'une épidémie meurtrière, déployer toute la rigueur de la puissance que le prince leur a confiée; et que la religion, les mœurs, l'intérêt politique lui-même l'exigent quelquefois des magistrats, qui savent qu'en sapant les fondements de la religion, on bannit toute les vertus, qu'on établit le règne des vices, qu'on anéantit les motifs de la dépendance la plus nécessaire, et qu'on rompt tous les liens de la société !

Ce 10 mars 1781.

Note envoyée par Beaumarchais aux gazettes étrangères, en réponse au précédent factum.

29 avril 1781.

MONSIEUR,

On a imprimé dans plusieurs gazettes étrangères que M. Caron de Beaumarchais, comme correspondant à Paris de la Société littéraire et typographique, qui imprime en Allemagne les œuvres *de Voltaire*, avait été dénoncé par un magistrat au parlement. Vous êtes instamment prié de vouloir bien désabuser le public sur la fausseté de cette annonce en imprimant ma lettre.

Voici ce qui peut avoir fourni le prétexte d'un aussi plat mensonge aux bulletinistes parisiens. Je ne sais quel aboyeur obscur a fait clandestinement imprimer le plus sot écrit, sous le titre de *Dénonciation au Parlement de la souscription de Voltaire*, ayant pour épigraphe *Ululate et clamate, Hurlez et aboyez*, dans lequel à travers mille aboiements on lit que *M. de Voltaire a peint des*

[1] Théophile, Berthelot, en 1623.

atrocités du pinceau le plus gracieux, qu'il a plaisanté finement en prose et blasphémé en jolis vers, qu'il a réussi auprès des petits-maîtres et des femmes à prétentions qui ont cru avoir de l'esprit... que dans ce siècle ridiculement philosophe on ne connaît de vertu qu'une *cruelle tolérance* (au très-grand regret de l'auteur), etc.

Cette sortie d'un cuistre inconnu contre une Société étrangère occupée d'un superbe ouvrage, a été reçue, comme elle le méritait, avec le plus profond mépris. Et *la cruelle tolérance de ce siècle ridiculement philosophe* est le seul motif qui ait empêché M. de Beaumarchais de rechercher et de poursuivre les pauvres auteurs de la ridicule et fausse annonce des gazettes, parce que sans doute on leur a donné quelque argent pour vivre, à condition de l'insérer dans leurs bulletins.

N° 17 (page 249).

A Monsieur le comte de Maurepas.

Ce 27 novembre 1778.

Monsieur le Comte,

L'affaire de mon malheureux ami P... me serrait si fort le cœur et occupait tant ma tête l'autre soir, que j'oubliai totalement de vous dire ce que j'ai l'honneur de vous écrire : vous en ferez l'usage que vous voudrez.

Si le roi, par hasard, n'avait pas encore fait son choix sur le cadeau qu'il veut faire à la reine pour son heureux accouchement, j'ai sous la main quelque chose qui a le triple mérite d'être tellement un présent royal que cela ne peut convenir qu'à la reine, d'être parfaitement inconnu et de pouvoir s'acquérir par une rente et sans bourse délier dans ce moment-ci. Ces trois qualités m'ont paru propres à mériter la préférence à ce cadeau s'il en est encore temps. C'est une garniture de cheminée en cristal de roche, garnie, ornée et semée de toutes les pierreries du monde.

La pièce du milieu est un grand poisson de cristal caparaçonné en diamants et portant un vase de cristal tout enrichi de pierreries qui contient une pendule, laquelle correspond à un carillon dans le corps du poisson ; le tout est porté par des dauphins de cristal et posé sur une terrasse chargée de coraux auxquels sont suspendus des diamants en poires de toutes les couleurs, ainsi que des pierres de choix bien mélangées, comme rubis, saphirs, émeraudes, etc., dont la terrasse est semée ; ainsi que de grosses perles qui servent de coquilles à des tortues d'émail. Un socle de marbre blanc est le soutien du tout, et tout cela est de la plus grande richesse et surtout du plus grand goût. Deux vases de cristal de roche très-richement ornés de diamants et de guirlandes de pierre-

ries sont les deux pièces de côté; enfin deux flambeaux aussi de cristal de roche et tout aussi somptueusement enrichis que le reste, achèvent cette garniture de cheminée composée de cinq pièces.

Si cette légère esquisse d'une très-belle chose, absolument unique en son genre, pouvait exciter la galanterie, le désir, ou seulement la curiosité du roi, on porterait cela chez vous, Monsieur le comte, bien en cachette : le roi pourrait le voir aussi mystérieusement, et dans le cas où cela agréérait à Sa Majesté, le tout serait un beau jour sur la cheminée de la reine avant qu'aucun ne s'en doutât : et vous savez de quel assaisonnement l'ignorance et la surprise sont en pareil cas. Maintenant vous croyez peut-être à ma description qu'une pareille garniture doit coûter la rançon de François Ier; mais l'homme qui s'est échauffé la tête sur cette superbe composition, qu'il a réellement osé destiner à la reine, pour son accouchement, est un joaillier diamantaire qui veut se retirer des affaires. Voilà pourquoi une rente lui convient. Il estime sa garniture plus de 200,000 livres, et la donnera pour moins de 160. Il consent même, après le cadeau consommé, si l'estimation de son chef-d'œuvre ne va pas plus haut que sa vente, de subir la perte qu'on voudrait, tant il est sûr d'avoir fait la plus belle collection de pierreries avec la plus grande économie.

J'ai tout dit. Rejetez ou admettez mon idée; mais faites-moi la justice d'en regarder l'offre et l'annonce comme une suite du très-respectueux dévouement avec lequel je suis, etc.

CARON DE BEAUMARCHAIS.

N° 18 (page 250).

A Monsieur Necker.

Paris, 20 octobre 1781.

MONSIEUR,

Si vous étiez encore chargé du poids énorme des finances du royaume, je me garderais bien, et pour vous et pour moi, de traiter devant vous la frivole question d'une justification littéraire, et ma fierté vous garantirait de mon importunité; mais vous êtes rentré dans l'ordre civil, et c'est surtout maintenant que je ne puis souffrir une imputation de lâcheté qui me fait rougir jusqu'au fond de l'âme.

On m'accuse devant vous, je le sais, de m'être permis, dans un ouvrage léger que je destine au théâtre, des plaisanteries ou des sarcasmes qui portent sur vous.

Recevez, Monsieur, la déclaration d'un homme d'honneur qui n'a jamais trahi la vérité, qu'en aucun temps, pendant votre administration, je n'ai écrit un mot ni contribué à l'impression de rien

qui vous fût désagréable. Si je n'ai pas toujours approuvé le fond et surtout la forme des moyens d'économie que vous préfériez, au moins ai-je ouvertement et constamment admiré la force et le courage d'esprit qui vous menaient aux plus grandes choses, et je n'ai pas plus alors dissimulé devant vos amis mon naïf éloge que mes observations critiques. Interrogez là-dessus M. Marmontel, il vous dira si je suis sincère; interrogez même votre mémoire, elle vous rappellera qu'en toute occasion, à commencer par l'affaire Letellier, où je crois bien que vous aviez tort, jusqu'aux objets d'administration sur lesquels le hasard m'a mis en conversation avec vous, mon caractère ferme et vrai ne s'est jamais démenti; mais il y a bien loin de cette conduite franche et loyale à la lâcheté de harceler sourdement un grand administrateur public, et surtout à l'odieux, à l'infâme procédé de vous attaquer aujourd'hui et de troubler un repos d'autant plus respectable à mes yeux, qu'il est avec l'estime publique la seule récompense de vos immenses travaux.

Vous m'avez haï, persécuté même, je l'ai su : et moi je n'ai cessé de vous rendre toute la justice qui vous est due, et de vous regarder comme le premier exemple d'un grand mérite à sa vraie place. M. le comte de Maurepas n'a point oublié qu'après votre nomination, mon premier mot fut de lui dire : *Au moins voilà le règne des plus protégés passé; le vrai mérite enfin* fait des administrateurs.

Je ne puis donc supporter, Monsieur, que vous et Mme Necker me regardiez comme un méchant homme que je ne suis point, et je soumets sans réserve à celui de vos amis que vous choisirez, la comédie de moi qui va paraître, et si l'on y trouve un seul mot qui puisse avoir le plus faible rapport à vous, je consens que l'ouvrage soit à l'instant jeté au feu.

Une légère critique de quelques travers des hommes en général, semée dans des flots de gaieté, doit trouver grâce devant tous les bons esprits : c'est, je crois, le but de la comédie, mais le théâtre n'est pas fait pour dégénérer en satire personnelle, et je me croirais doublement punissable si j'en donnais l'odieux exemple aux dépens d'un grand homme.

Je devais cette justification à la véritable estime et à la respectueuse considération avec lesquelles j'ai toujours été et m'honore d'être plus que jamais, Monsieur,

Votre très-humble, etc. *Signé* : Caron de Beaumarchais.

Je prends la liberté de présenter mon respectueux hommage à Mme Necker. Je ne me rappelle pas sans un extrême attendrissement comment elle a usé de votre pouvoir en faveur de l'humanité souffrante.

N° 19 (page 252).

A Monseigneur le garde des sceaux.

Paris, ce 1er juin 1780.

MONSEIGNEUR,

Je ne puis résister au mouvement qui me porte à vous importuner; mais j'ai la tête et le cœur pleins de la bonne action que vous venez de faire, il faut que je cède et que je vous remercie, comme on remercie Dieu, d'avoir rendu la vie au plus honnête, au plus vertueux des hommes de mérite, le pauvre, l'aimable, le digne Dupaty. Ses autres amis et moi, nous ne savions plus qu'en faire; il est sûr qu'il serait mort sous peu de temps. Votre courte lettre, mais pleine de franche bienveillance, vient de l'arracher au plus affreux état.

Puissiez-vous dans vos afflictions, Monseigneur, rencontrer autant de consolations que vous venez d'en procurer à tous ses amis, et ils sont nombreux, parce qu'on rencontre peu d'hommes qui réunissent comme lui les vertus de l'état le plus austère aux qualités brillantes de l'esprit le plus orné.

Personne ne sait plus que moi combien la persécution qu'il souffre est odieuse; j'ai passé quatre mois l'année dernière à Bordeaux, dans le foyer des absurdes ressentiments qui lui préparaient dès lors les violents chagrins auxquels votre équité va le soustraire.

Mettez fin à ce digne ouvrage et recevez d'avance les actions de grâce d'une foule de gens sensibles, au nom desquels je suis avec la plus respectueuse reconnaissance, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, *Signé :* C. DE BEAUMARCHAIS.

N° 20 (page 260).

Lettre de la comtesse Fanny de Beauharnais à Beaumarchais.

Quoique je n'aie pas l'avantage d'être connue de vous, Monsieur, une âme telle que la vôtre a trop de droits à l'estime, pour que ma confiance puisse vous étonner. L'énergie qui vous caractérise honore votre siècle, autant qu'elle justifie la démarche que je fais; et, croyez-moi, dans ce siècle d'égoïsme et de pusillanimité, vous seul, Monsieur, pouviez me rendre l'espoir. Un ami souffrant, malheureux, digne d'un sort contraire; un ami que le chagrin accable (puisse l'amitié le sauver!), est l'objet de ma lettre. Et ne pensez pas surtout qu'il ait des torts, sa position n'en aurait

que plus d'amertume, mon zèle n'en serait pas moins actif : je lui connais assez de vertus pour racheter bien des fautes : mais il est, ce zèle, il est de ma part un devoir, et non un procédé. M. Dorat, je ne crains point de vous nommer un de vos admirateurs les plus sincères et un des hommes du monde qui méritent le plus d'intérêt, sans avoir à se reprocher rien, victime respectable d'un revers cruel, d'un de ces événements qu'on ne peut prévoir, d'une banqueroute de libraire, dont sa délicatesse a voulu porter seul les embarras, après avoir satisfait à tout, se trouve aujourd'hui dans une gêne si affreuse et dans de telles inquiétudes, que sa santé s'altère, que la douleur le consume, et qu'une amie tremblante, même pour ses jours, ose, Monsieur, sans vous connaître, confier à votre honnêteté ses vives alarmes. Non, non, vous ne trouverez jamais plus de reconnaissance, ni une plus belle occasion d'exercer la noblesse et la générosité de vos sentiments ; mais, hélas! Monsieur, il n'y a qu'une somme de vingt mille francs qui puisse le tirer de cette crise. Il les payerait en six ans, trois mille et quelques cents livres chaque année. Sa probité vous répond de son exactitude. L'honneur, et tout ce qui est sacré a un cœur sensible, n'ont pas besoin d'autres garants. Mais je le ferais, s'il le fallait... Mon Dieu, il n'y a rien que je ne signasse pour constater l'acte du service le plus important que vous puissiez jamais avoir rendu. Et, s'il vous était impossible de prêter cette somme, en cas que vous voulussiez bien en être la caution, je me chargerais, Monsieur, de la lui faire avoir. Ah! comment vous dire quelle joie je ressentirais en apprenant à M. Dorat que ses peines sont finies! Le calme, la sécurité, le sentiment si doux de la reconnaissance succéderaient, dans son âme, aux plus douloureuses agitations. Je vous conjure du moins, si une fatalité inouïe s'opposait à ce que je ne peux attendre que du cœur le plus rare, d'y renfermer le secret et les malheurs d'un ami bien précieux. Je vous avoue, Monsieur, qu'un refus, dans des circonstances aussi pressantes, me ferait tant d'impression, que pour l'adoucir, s'il est possible, il vaudrait mieux que vous rendissiez la réponse à ma lettre à un de vos amis et des miens, qui doit vous en parler. Cet ami est bien aimable, et il vous apprécie. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

La Csse de Beauharnais.

N° 21 (page 360).

Lettre du président Dupaty à Beaumarchais.

Vous êtes bien aimable de m'avoir envoyé un billet de loge, mais

je doute fort que je puisse en faire usage, attendu que *je dois aller à votre Figaro avec des personnes suspectes, qui ont leurs raisons pour ne pas se montrer en public; c'est-à-dire, car avec vous il faut s'expliquer sur ce chapitre, avec une mère et ses filles. Si donc la loge n'est pas une de celles du rez-de-chaussée où l'on n'est pas vu, votre billet ne pourra me servir*. Vous pourriez cependant dans ce cas-là l'échanger contre un billet de loge du rez-de-chaussée ; il ne manque pas de gens qui ne demandent pas mieux que de se montrer. Enfin, je vous renvoie ce billet et vous prie de me faire le plaisir et le très-grand plaisir d'arranger toutes choses à la satisfaction de ces dames.

Recevez, je vous prie, toutes mes amitiés.

Réponse de Beaumarchais à Dupaty.

Je n'ai nulle considération, Monsieur le Président, pour des femmes qui se permettent de voir un spectacle qu'elles jugent malhonnête, pourvu qu'elles le voient en secret. Je ne me prête point à de pareilles fantaisies. J'ai donné ma pièce au public, pour l'amuser et pour l'instruire, non pour offrir à des bégueules mitigées le plaisir d'en aller penser du bien en petite loge, à condition d'en dire du mal en société. Les plaisirs du vice et les honneurs de la vertu, telle est la pruderie du siècle.

Ma pièce n'est point un ouvrage équivoque ; il faut l'avouer ou le fuir.

Je vous salue et je garde ma loge. *Signé :* BEAUMARCHAIS.

Ce 10 mars 1784.

N° 22 (page 360).

Lettres de Diderot à mademoiselle Voland,
tome II, p. 414.

Je dis à Mme Legendre, que ceux qui ne connaissaient Mme d'Holbach que sur la parole de M. Suard, ne la connaissaient point, parce que M. Suard n'était pas payé pour en dire du bien ; je vis et je crois que je vis bien, que M. Suard avait eu la malhonnêteté de décrier la baronne dans l'esprit de son ami... Voilà donc ce qu'on appelle des honnêtes gens. Ils sont admis dans une maison, le maître de la maison les comble d'honnêtetés, de bons offices, les prend en estime, en amitié, et leur en donne toutes les marques

imaginables; pour l'en récompenser on met tout en œuvre pour corrompre sa femme, et quand on n'y a pas réussi, on dit pis que pendre de cette femme.

Même ouvrage, tome II, p. 433.

J'ai profité de l'occasion que j'avais d'écrire à Suard pour lui laver la tête d'importance. Vous savez ou vous ne savez pas qu'il avait eu l'indiscrétion de m'envoyer, sous une enveloppe volante, un livre anglais rempli de figures infâmes. J'ai tâché de lui faire comprendre les suites possibles de son action: la corruption de ma fille et mon éternelle haine. Voilà nos gens qui portent dans leur poche la toise dont ils mesurent si strictement les ouvrages des autres et leurs procédés, et voilà un d'entre eux qui s'expose à faire sécher son ami de douleur et qui fait ce qu'un freluquet de quinze ans, qui aurait eu à envoyer un pareil ouvrage, rue Froidmanteau, à une c...., n'aurait pas fait par respect pour lui-même.

N° 22 *bis* (page 364).

Lettre de Feydel à Beaumarchais.

Paris, ce 11 août 1784.

MONSIEUR,

Il y a quelques jours que, ne sachant où donner de la tête, je m'avisai d'écrire à un académicien philosophe pour le conjurer de me procurer une place de bibliothécaire, de secrétaire, ou de précepteur, après qu'il m'aurait examiné. Il me répondit qu'il était obligé de placer plusieurs jeunes gens qui lui avaient été recommandés par des personnes de distinction.

Le lendemain j'écrivis à un académicien dévot. Il me répondit que rien n'était plus aisé que de me jeter dans les bras de la Providence. Le lendemain, un financier me tint quatre heures à jaser dans une baraque du Louvre, où nous étions allés, lui, pour acheter des livres, moi pour en vendre. Je m'informai de son nom, je lui écrivis. Il m'envoya un écu pour me prouver, disait-il dans sa réponse, combien il s'intéressait à l'honnêteté souffrante.

Le lendemain je reportai cet écu chez son maître avec une lettre où je le remerciais de mon mieux, et j'allai à la halle vendre une chemise. Le lendemain j'écrivis à un homme en place à qui le hasard m'avait procuré autrefois l'occasion d'être utile. Je le priai

de me faire petit commis dans un petit bureau. Il m'envoya par un laquais une réponse très-polie où il m'invitait à passer chez lui le lendemain.

Le lendemain j'allai chez lui. Sa réception fut aussi gracieuse que sa lettre, mais une visite qu'il reçut au bout de quelques minutes me força de me retirer et lui fit oublier sans doute les raisons pourquoi j'étais là.

Le lendemain je m'acheminai par la rue Saint-Jacques, dans le dessein de chercher une place de correcteur d'imprimerie. Je parcourus vingt fois cette rue et les rues voisines, mais je n'eus pas assez de force pour vaincre ma timidité, et je m'en retournai sans avoir parlé à personne.

Hier j'allai me présenter chez le concierge des Saints-Innocents, et je le priai de me louer une échoppe qui est sous la porte des charniers, en entrant par la rue aux Fers. Il me répondit, que ces échoppes ne se louaient pas, et que M. le recteur les donnait aux écrivains qui avaient de bonnes protections.

Je songeais ce matin à faire mes préparatifs pour l'autre monde, lorsque je me suis souvenu qu'il y avait près de deux mois que je n'avais lu les papiers publics. J'ai porté mes quatre sous sur le pont Notre-Dame, j'ai lu dans le *Journal de Paris*, du 4 août, une lettre signée Caron de Beaumarchais, et j'ai senti mes yeux se mouiller.

Aujourd'hui, Monsieur, j'ai l'honneur de vous écrire : ce n'est pas de l'argent que je vous demande, c'est de l'occupation, une occupation quelconque. Si vous exigez de moi des témoignages d'honnêteté, je peux vous en produire de non équivoques.

Supposé que vous ne souscriviez pas à ma demande, je vous prie de me renvoyer ma lettre sous enveloppe, pour toute réponse ; mais je vous prie aussi d'y joindre un billet d'entrée pour le *Mariage de Figaro*, afin que j'aie au moins la satisfaction de rire encore une bonne fois avant de faire le saut du Pont Royal.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, FEYDEL, écuyer, chez *M. Chagot, limonadier, rue de la Vannerie, quartier de la Grève.*

N° 23 (page 371).

Au sieur Caron de Beaumarchais.

800,000 liv. Exercice 1786. F° 707

Il est ordonné au garde de mon trésor royal, M. Charles-Pierre-Paul Savalete de Langes, de payer comptant au sieur Caron de Beaumarchais la somme de huit cent mille livres, que je lui ai

accordée par ma décision du 5 février présent mois, pour indemnité et pour solde de tout compte, relativement aux pertes que les changements de destination ont occasionnées à la flotte marchande et au commerce du sieur de Beaumarchais, pendant l'année 1778, et les premiers mois de 1779. La présente avec quittance dudit sieur de Beaumarchais, portant renonciation à toute demande ultérieure de ladite somme de 800,000 liv., sera employée au premier acquit du comptant, qui sera expédié par certification à la décharge dudit sieur Savalete de Langes.

Fait à Versailles le 12 février 1786.

Comptant au trésor royal.

BON

Signé : Louis.

N° 24 (page 433).

A Monsieur de Crosne, lieutenant de police.

Paris, le 13 mai 1789.

Monsieur,

Vous m'avez invité à vous écrire ce que j'eus l'honneur de vous dire hier matin. Le souvenir récent d'un mal affreux et public rend l'inquiétude excusable quand le danger menace encore; punir le crime et les excès commis est l'office de la loi et des magistrats de la loi; les prévenir est celui de l'autorité surveillante, et l'on ne pense pas sans douleur qu'une maison gardée par quatre cents baïonnettes a été brûlée en plein jour.

Ce problème restant à résoudre, rend plus vives les inquiétudes de quelques citoyens menacés; je suis du nombre et voici ce que j'aperçois.

Tous les ouvriers de bâtiments s'assemblent certains jours à des heures fixes : quand on les voit se pelotonner le soir en des endroits inusités, il se prépare quelque chose. Voilà plusieurs soirées que je fais cette remarque; j'ai entendu dans l'un de ces pelotons ces mots : *Il y en aura bien d'autres tués avant la semaine prochaine ;* un homme de mes amis a entendu sortir d'un autre ces mots :

C'est la nuit qu'il faut travailler.

Les poissardes du cimetière Saint-Jean parlaient tout haut en plein marché, il y a peu de jours, *de mes maisons comme de lieux dévoués.*

Un infâme sujet, jadis mon portier, nommé *Michelin*, loge sur ce

marché au coin de la rue de la Verrerie, chez un potier de terre au second.

Cet homme, qui a joué le rôle d'un faux témoin dans mon dernier procès, salarié par mes ennemis et justement soupçonné d'avoir placardé mes portes et cassé mes bas-reliefs, est un de ceux qui soulèvent la canaille contre moi. Ces instruments aveugles des vengeances secrètes, une fois mis en mouvement, vont sans nul examen où la méchanceté les conduit.

J'ai eu l'honneur d'ajouter, Monsieur, en vous parlant, que si la surveillance ne se ralentissait pas dans ces apparences de repos, mon avis devenait inutile, mais que si la sécurité rendait les soins moins attentifs, on courrait peut être le risque d'être surpris par de nouveaux attentats.

Recevez avec bonté ces avis dictés par mon zèle et aussi par ma sollicitude et faites-moi la justice de me croire avec un dévouement très-respectueux, Monsieur,

Votre très-humble, etc. *Signé*, CARON DE BEAUMARCHAIS.

N° 25 (page 457).

Aux Acteurs de l'Opéra, assemblés.

Ce 3 avril 1793.

Mes frères et sœurs, ou plutôt, c'est mieux dit, mes sœurs et frères — honneur au beau sexe,

C'est un très-bon projet que le mélange des deux genres, pour accumuler des recettes : celui du grand *opéra*, et celui de l'*opéra* parlé et chanté.

Avec les superbes accessoires de votre spectacle, aucun autre ne pourra soutenir votre concurrence.

Mais c'est un nouveau genre de talent que vous devez perfectionner en vous. L'habitude du chant continuel nuit au débit de la comédie, et la longueur en tue l'effet, surtout dans la comédie gaie.

L'unique désir d'être utile à votre spectacle m'a fait vaincre la répugnance que j'ai de m'occuper d'autre chose que d'étriller tous les chiens qui m'aboient. J'ai été voir à muche-pot la deuxième représentation du *Mariage*. Et voici mes observations. Il faut à votre théâtre plus de mouvement et de variété. Jetant par la fenêtre l'amour-propre d'auteur, j'ai réuni le troisième avec le quatrième acte, il y aura moins de comédie et le chant sera rapproché, la pièce deviendra plus courte; et un beau ballet pour la noce terminera bien le *Mariage*. Le genre de la pièce indique assez de quelle dégaîne ce ballet doit trotter. Ce sont moins des danses

françaises que le genre vif et grenadin des Maures, dont les Espagnoles ont conservé les goûts, une noce de Gamache à peu près. Vous privez votre spectacle d'un de ses plus grands attraits, si vous faites scission entre le chant, la parole et la danse; ne négligez pas cet avis.

J'ai trouvé vos autres actes vides. Comme tous les actes commencent par des paroles, il n'y a rien de si glacé que d'entrer sur la scène pour parler pendant que le public s'ennuie. Il faut de grands et beaux morceaux d'orchestre pour remplir ces longs intervalles et mettre de la variété; cette remarque est essentielle.

Je désirerais entre le premier et le deuxième acte la répétition désordonnée d'un ballet vif quelconque, et qui ressemblerait aux répétitions du foyer. Des mutineries d'actrices, la colère du maître de ballet, les rires de quelques jeunes danseurs, des morceaux entamés, point finis et une impatience générale qui amenât une espèce de farandole, etc., etc. Cette façon de traiter un ballet appartiendrait à cette folle journée, et aurait l'air de préparer la fête que Figaro a imaginée.

Si vous ne faites pas un effort pour réchauffer cette pièce il vaudrait mieux l'abandonner.

Être piquant ou nul, c'est là votre devise.

Quant aux scènes parlées, je demande à Bartholo, qui a bien la prestance et le jeu de son rôle, de s'appesantir moins sur le débit, de fouetter davantage sa première scène avec Marceline, avec la brusquerie d'un vieillard toujours en colère.

Je demande à ma Spinette, qui joue Suzanne très-gaiement, de contraster avec l'humeur de Marceline, dans la scène de leur débat au premier acte, par une ironie légère et fine. Une des grâces de cette scène est que l'une rit pendant que l'autre se fâche. Laissons l'aigreur à la vieillesse, puisque c'est l'âge des regrets.

J'ai trouvé le petit page un peu dégingandé; c'est ou naïf, ou polisson qu'il doit être, cela est très-aisé à réparer.

Le comte Almaviva jouera fort bien la comédie, je le prie seulement de distinguer la noblesse du caractère qu'il représente de l'*échassure* qui gourme un peu l'acteur, et son débit y gagnera de la vivacité, car ce qu'on désire le plus c'est que la pièce marche; du reste son rôle est fort bien.

Il n'y a dans celui de Figaro que quelques changements de position à faire à la scène, qui lui donneront plus de finesse, c'est l'affaire d'un instant à la répétition. Je le prie de réfléchir, en homme d'esprit qu'il est, qu'un degré même léger de charge peut faire une farce de cette pièce, car Figaro est un mauvais sujet, mais fin, rusé, éduqué et non pas farceur. Du reste rien à dire sur la vivacité du débit.

Je prie Basile de débiter et non d'appuyer sur toutes ses syllabes comme s'il chantait des vers. Il fait beaucoup languir cette scène

du petit page dans le fauteuil; la comédie ne marche pas ainsi. Oubliez le théâtre, la scène se passe dans une chambre.

Si vous adoptez ces idées, la pièce reprendra vigueur et vous encouragerez par là quelques hommes de mérite à travailler pour vous. Je ferais alors l'impossible pour aller à huis clos vous entendre répéter tous avec le vif désir de contribuer, si je le puis, à multiplier les succès du premier théâtre du monde.

Signé : BEAUMARCHAIS.

Je n'ai rien dit de la comtesse, qui a la décence de son rôle; on désirerait quelquefois un jeu un peu plus animé.

N° 26 (page 494).

Note inédite de Beaumarchais sur Jean-Jacques Rousseau.

Moi, qui ne suis point hypocrite, je me suis longtemps inquiété, pour savoir au vrai si Jean-Jacques était devenu enthousiaste de la vertu ou s'il n'était qu'un forfantier. Ses grands ouvrages ne m'ont instruit de rien. J'ai relu bien des fois ses *Confessions*, très-faiblement, très-inégalement écrites, et je crois fort bien le connaître; il ne m'est resté qu'un scrupule c'est de savoir s'il aurait eu le courage de s'accuser fièrement, comme il l'a fait de beaucoup de bassesses et même pis, telles que l'abandon de ses enfants, l'accusation calomnieuse d'une pauvre servante sur un vol qu'il avait commis lui-même, l'abandon de son maître de musique au milieu d'une rue de Lyon, en accident d'épilepsie, et plusieurs autres lâchetés. La question que je veux résoudre en puisant dans ses aveux mêmes, est de savoir si avec un degré de vertu égal à celui qu'il se donne et que je lui accorde, il eût eu celle de s'accuser publiquement s'il ne se fût cru à couvert par sa haute réputation; si, en un mot, dans le cas ou il n'eût été jugé qu'un écrivain commun, il eût eu le courage de s'accuser de ses bassesses. Cette question vaut la peine d'être traitée à fond. Je le ferai impartialement. Je me suis fait une objection que je ne veux pas oublier. Y a-t-il une seule des actions de la vie de Jean-Jacques qui puisse servir de modèle de conduite et de jugement à un homme bien sensé? Pour moi, je l'avouerai, je me serais cru au-dessous de la plus lourde médiocrité, si je m'étais conduit comme lui dans ce qu'il rapporte de lui, toutes les données étant égales. C'était un pauvre diable qui avait du génie ou plutôt un génie, mais qui n'avait ni conduite ni caractère : toute sa vie en est une preuve pour moi.

N° 27 (page 509).

A Collin d'Harleville, qui m'a donné un exemplaire de son poëme allégorique sur Melpomène et sur Thalie.

Paris ce 14 ventôse an VII. (4 mars 1799.)

Pour lire un joli poëme, s'amuser d'un charmant ouvrage, il faut, mon cher Citoyen, avoir le cœur serein, la tête libre; et bien peu de ces doux moments sont réservés a la vieillesse! Autrefois j'écrivais pour alimenter le plaisir; et maintenant, après cinquante ans de travaux, j'écris pour disputer mon pain à ceux qui l'ont volé à ma famille.

Que d'excellents chevaux je vois mourir aux fiacres!

Mais j'avoue que je suis un peu comme la *Claire* de Jean-Jacques, à qui, même au travers des larmes, le rire échappait quelquefois, Je sais qu'il faut du relâche à l'esprit; et je m'en suis donné un très-agréable, en lisant vos deux manières de traiter la vie, les courses présumées de *Melpomène* et de *Thalie*.

La première chose qui m'a frappé, après les grâces de votre style, est la bonté de votre naturel. Tel autre n'eût vu dans ce cadre qu'un moyen d'exercer son talent satirique; les deux muses du théâtre en offraient un fier canevas! Vous, rendant à chacun ce qui lui était dû, n'avez dit que ce qu'il fallait pour n'irriter ni les vivants, ni la mémoire des morts, en nous faisant aimer l'écrivain qui nous instruit en badinant.

Les courses des deux sœurs sont pleines de vers heureux. Ceux où vous faites descendre *Eschyle* dans l'arène pour combattre *Sophocle* sont beaux.

..... Il est vaincu.
Malheureux !... *D'un seul jour il avait trop vécu.* (Vers parfait.)
Il fuit; la jeune élève, excusable peut-être,
Préféra pour époux son amant à son maître.

Les deux premiers tragiques sont classés.

Je saisis au hasard plusieurs vers dans la foule de ceux qui m'ont le plus frappé; sur *Thomas Corneille*, par exemple :

Faible émule sans doute et rival téméraire,
Mais qui serait fameux s'il n'eût pas eu de frere.

C'est le traiter bien favorablement.

Et, sur ce *frère* si justement célèbre...

Ces Romains, ces héros qu'il aime à rappeler,
Sont plus grands, plus Romains, quand il les fait parler.

Et *Racine*.... Racine! avec quelle perfection de style décourageante....

C'est l'âme d'*Euripide* et la voix de *Virgile*.

Et la mort de Voltaire qui disait dans sa loge, le jour de son couronnement : *Vous voulez donc me faire mourir!*

Si son âme s'exhale en ces touchants adieux,
Plus encor que les ans, sa joie en est la cause.
Ce n'est point une mort, c'est une apothéose. (Beau vers.)

Le ton vif de *Thalie* contraste heureusement avec le ton majestueux de sa sœur. Vos vers courts et serrés lui donnent bien sa véritable allure.

Sur le *Festin de Pierre*, si sottement nommé ainsi par les Français, pour traduire *il convivo di Pietra* (*sic*), *le convive de Pierre*, qui en est le vrai titre, les deux vers suivants....

D'un homme on peut prendre l'habit;
Mais lui vole-t-on sa manière ?

ne sont point gâtés par ceux-ci de *Voltaire*, dans *ses Étrennes aux sots*.

Le lourd *Crévier*, pédant, crasseux et vain,
Prend hardiment la place de Rollin.

Je dis de vous :

Il est beau d'être bon, à côté d'un tel homme!

Et ce bon *La Fontaine* mis auprès de *Molière*, avec une distinction aussi fine que juste : Comme un valet prend l'habit de son maître,

D'analyser le cœur humain,
Entre eux se partageaient la pomme;
Mais l'*inimitable bon homme*
Avait pris un autre chemin.

C'est bien, c'est bien.

Dans le préambule d'un conte, où j'avais, comme de raison, mis les fables au premier rang de ses ouvrages, je m'étais permis de dire :

Mais garda-t-il son mérite infini,
Quand il mêla, dans un conte érotique,
Les vers du siècle au jargon marotique ?
Mélange ingrat qui le rend inégal,
Et singulier, bien plus qu'original, etc., etc.

Puis étonné du blasphème qui m'échappait, je reviens à moi et lui dis...

Mais, ô mon maître! excuse un badinage.
De ton disciple accepte un pur hommage.
Nul plus que moi n'a senti tes beautés;
Tes vers naïfs et jamais imités, etc.

Je m'honore d'avoir défini comme vous, *cet inimitable bonhomme*...

Vous avez beaucoup honoré *Destouches*, le froid Destouches; pour le nommer après *Molière*, il n'y avait guère à en dire que cela....

> C'était une large manière,
> Un air digne, un noble regard.....

Et de Boissy?...

> Et l'enjoûment du *Babillard*
> La divertit sans la séduire.....

.... est très-joli. Jamais d'amertume : c'est bien. Ce que vous dites sur les comiques d'Angleterre est fort juste...

> Ces Anglais ont, dans leur gaîté,
> Et surtout dans la raillerie,
> Un fiel mordant, *une âcreté*
> Insupportable, en vérité !
> Quand des Français on a goûté
> Le sel et la plaisanterie.....

La critique eût été parfaite, approuvée de tous, si vous eussiez dit : qu'à travers ces défauts, et en abusant, ils nous ont appris à *oser*, à sortir du sentier battu de nos monotonies françaises, où trop souvent la première scène nous fait deviner la dernière.

Mais, ce qui m'a le plus touché, c'est qu'ayant eu à vous plaindre si gravement de *Fabre*, vous avez rendu hautement justice à la plus belle de ses pièces, *le Philinte!*... Quand il m'en fit une lecture chez moi, je lui dis avec une naïve colère : Comment pouvez-vous réclamer votre tour pour d'autres ouvrages, ayant eu le bonheur de faire celui-ci ? Il me répondit : Mais il les tuera !—Hé bien! Monsieur, ce n'est qu'un suicide; on n'est point pendu pour cela !

Adieu. — Je veux pourtant finir par une observation dont je ne fais quartier à nulle personne que j'estime. J'en ai le droit, moi, *typographe de Voltaire!* Après ce qu'il enseigne, croyez-vous donc qu'il soit permis de laisser imprimer l'imparfait de nos verbes, par un *oi?* Voyez la mine que fait un étranger quand on lui dit que le mot *connoissois* doit se prononcer *connaissais!* que *François* et *Anglois* riment avec *Portugais*, et non avec *Suédois*, *Angoumois*, *Artois*, etc. Ces barbarismes de nos imprimeurs welches ne doivent plus être soufferts : les auteurs vivants ont seuls droit de s'y opposer; car les morts ne réclament point contre ceux qui les réimpriment.

Adieu. Je ne fais aucun doute que vous ne soyez octroyé sur *l'indulgence* demandée aux deux Muses en ces vers :

> Muses, du moins je réclame la vôtre :
> Heureux surtout, trop heureux si, pour prix
> Du grain d'encens qu'à toutes deux j'offris,
> L'une de vous me recommande à l'autre !

Et pourquoi pas, *bon homme?* les femmes ne refusent jamais ce qu'on demande si joliment, à moins, pourtant, qu'on ne soit de ceux-là qui signent comme moi, le vieux bon homme,

CARON DE BEAUMARCHAIS.

Réponse inédite de Collin d'Harleville.

Paris, 25 octobre.

Ce n'est qu'avant hier, cher et respectable confrère, que votre lettre m'a été remise par l'aimable Demoustier. J'arrivais de la campagne où j'ai passé dix jours, galopant (non sur Pégase) des rives de l'Oise au riant vallon d'Émile. La lecture de votre gentille et intéressante épître m'a tout de suite délassé. J'ai pourtant été un peu trompé dans mon attente. Une lettre de quatre pages me promettait plus de critiques, et voyant des vers entremêlés avec la prose, j'espérais en trouver un plus grand nombre des vôtres. Encore les premiers sont bien sévères pour notre bon homme, mais la fin a tout réparé. Le moyen d'en vouloir longtemps au bon La Fontaine? Je vous pardonnerais encore plus aisément votre rigueur même pour les contes que votre excessive indulgence pour mon petit poëme; je ne presserai pas trop cette corde cependant. Il est si doux d'être loué par ses maîtres. Le style de Melpomène ne m'est point familier et cela doit me faire trouver grâce aux yeux des censeurs, seulement j'ai cru ou plutôt j'ai senti que l'on ne pouvait aimer l'une des deux Muses, sans s'intéresser tendrement à l'autre; si j'osais me servir d'une comparaison qui paraîtrait trop familière, je dirais que l'autre est comme une belle-sœur. Voyez d'ailleurs comme l'auteur du *Misanthrope* se rapproche du style et du ton de Corneille, *interdum attollit comœdia vocem*, et le bon Corneille, dans ses plus beaux passages, est souvent naturel et naïf comme Molière. Puisque j'ai nommé Corneille, je ferai un aveu : c'est que je ne suis pas content de ce que j'ai dit de ce grand poëte, c'était peut-être le cas de dire simplement :

> Mais elle a mis ailleurs son amour et sa gloire,
> Corneille est à ses pieds.

et de s'en tenir là.

Je conviens que j'ai un peu trop bien traité son frère, et même Destouches; pour Racine, j'en ai parlé avec amour, c'est tout dire. Je suis parfaitement de votre avis sur la justice que je devais rendre aux hardiesses dramatiques des Anglais, je suis d'autant plus inexcusable que j'étais plein de leur théâtre. Depuis quelques années, Young, Pope, Shakspeare, et surtout Sterne sont pres-

que ma seule lecture; aussi la mélancolie a étouffé en moi le peu de *vis comica* qui m'animait. Vous le dirai-je? si j'étais à recommencer, je me vouerais à ce pourquoi j'étais né, à chanter les jardins et les bois. Delille n'y a pas mis un jardinier, un cultivateur, c'est dommage; je l'y mettrais bien, et ce serait mon père, ou moi qui habite huit mois de l'année la campagne, qui lis et relis sans cesse les *Géorgiques* de Virgile et Gessner; mais je ne puis, je n'ose écrire après eux. Nous autres auteurs dramatiques, quand nous avons passé nos plus belles années à faire des scènes, nous ne pouvons plus faire autre chose; moi surtout, je n'étais poëte (et tout au plus) qu'autant qu'il le fallait pour faire parler mes divers personnages, et je m'applaudissais de cela même comme d'une heureuse impuissance de faire des tirades, des portraits et de faire songer à moi : tout cela était bien en comédie, encore n'était-ce que pour des comédies gracieuses et douces, mais ce ne serait pas assez pour décrire les beautés de la nature, il faut donc se borner à les sentir.

Voilà que je m'égare, et je suis bien loin de *Melpomène* et de *Thalie*, ceci est un petit malheur; mais la reconnaissance et le plaisir me ramènent à vous, cher confrère. Tout ce que vous me dites d'obligeant, vos aimables citations me touchent encore plus qu'elles ne me flattent, et cependant il y aurait bien de quoi concevoir de l'amour-propre si je prenais à la lettre tout cela. J'y reconnais votre favorable prévention pour moi, et cela fait toujours que je goûte un plaisir bien pur et bien sincère à me rapprocher d'un homme qui a tant et si bien servi ma Muse chérie; si je voulais me venger et citer à mon tour tout ce qui me plaît et me charme dans ses ouvrages, j'aurais beau jeu, mais je crois bien le juger en étant persuadé qu'il sera plus sensible à l'assurance de ma haute estime et de mon invariable dévouement.

COLLIN HARLEVILLE.

P. S. Je passe condamnation sur les *ois*, etc., mais je n'ai pu faire entendre raison à mon imprimeur, fort galant homme d'ailleurs, heureux s'il n'y avait pas d'autres fautes dans mon ouvrage.

Oserai-je vous prier de présenter mes respects à Mme de Beaumarchais? Daignez-lui inspirer en ma faveur un peu d'indulgence; je crains bien que ma sauvagerie ne lui ait déplu : il y aurait de quoi me désoler pour longtemps, ou, ce qui vaudrait mieux, de quoi me guérir de ce maudit spleen.

N° 28 (page 521).

Au citoyen François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur.

Paris, le 1er fructidor an VI.

CITOYEN MINISTRE,

Parmi les améliorations que nous avons droit d'espérer de votre rentrée au ministère de l'intérieur, il existe une découverte sur laquelle j'invoque votre sérieuse attention. Une des plus majestueuses idées dans les sciences qui ait honoré notre siècle et la France, est certainement *l'ascension des corps graves dans le fluide léger de l'air ;* mais notre nation, qui n'a qu'un moment d'engouement pour les plus belles nouveautés, n'a bientôt fait qu'un jeu d'enfants d'une découverte propre à changer la face du globe plus que n'a fait celle de la boussole, si l'on se fût occupé sérieusement d'élever cette idée jusqu'à la navigation aérienne.

L'expérience manquée à Saint-Cloud, de l'ascension dans un ballon, du duc de Chartres avec les physiciens Robert, celle plus malheureuse encore du jeune Pilâtre des Rosiers, dans un autre ballon, reculèrent l'art de vingt ans. Je disais : des ballons! et toujours des ballons! dirige-t-on des corps sphériques? Un penseur éclairé me communiqua une idée qu'il avait conçue pour diriger dans l'atmosphère des navires sans pesanteur, mais sous la forme allongée des poissons, auxquels l'aérostat doit être assimilé. Des physiciens contestaient la possibilité de cette direction, sous l'objection irréfléchie qu'il n'y a pas de point d'appui dans l'air; quoique chacun voie s'élever, se soutenir, se diriger les oiseaux de toute grosseur, qui le parcourent en tous sens en dépit de leur pesanteur, et dont le plus léger est plus lourd qu'un vaisseau aérien de cent pieds de longueur, puisqu'on parvient à mettre celui-ci en équilibre avec l'air qu'il déplace.

Ce raisonnement de mousquetaire m'irritait contre nos savants, mais pendant qu'ils décourageaient l'aéronaute M. Scott, je l'encourageai, moi, en faisant imprimer ce qu'il avait écrit là-dessus, pour lui assurer tout au moins l'honneur de sa belle invention, par la publicité de la date qu'il en prenait.

La révolution est venue; j'ai perdu M. Scott de vue et l'ai cru englouti par elle; moi-même proscrit, quatre années, j'abandonnai l'idée de naviguer dans l'air, forcé de me traîner dans les routes fangeuses du nord de la haute Allemagne.

Enfin, rappelé à mon poste par la justice du gouvernement, le hasard m'a fait retrouver mon navigateur aérien. J'ai ranimé son courage abattu par des infortunes sans nombre, quoique les miennes ne soient pas moindres! Ses idées, bien mûries par des années de réflexions, m'ont paru dignes d'être offertes aux pre-

mières autorités. Je l'ai presque forcé de refaire un nouveau mémoire, de l'adresser sans protecteur au directoire exécutif; sûr que, si le mémoire vous était renvoyé, il trouverait en vous le protecteur de son idée.

Ah! citoyen, ne laissons pas toujours perfectionner par des Anglais usurpateurs les idées qui germent chez nous; utilisons nous-mêmes celle-ci! Qu'elle honore votre ministère; son auteur, par sa modestie digne de votre bienveillance, sollicite des commissaires, donnez-les lui de votre choix. Le citoyen Périer l'aîné, grand mécanicien, mon ami, pense comme moi du mérite de cette belle découverte; plusieurs bons physiciens sont de notre avis là-dessus. Obtiendrai-je de vous, ministre, que vous jetiez un coup d'œil appréciateur sur le mémoire plus étendu que le citoyen Scott achève, avant de le renvoyer à personne? C'est un bel encouragement à lui donner. Il aura l'honneur de vous le présenter avec un autre mot de moi : trop modeste pour que j'ose le charger d'être le porteur d'une lettre où je vous dis ce bien de lui. Je vous adresse en droiture celle-ci, flatté d'une occasion de rappeler à votre souvenir un homme qui a toujours fait le plus grand cas de vos talents, qui honore votre personne et espère en vos sages vues dans le poste important où notre bonheur vous ramène.

Salut et respect, *Signé :* CARON BEAUMARCHAIS.

Le ministre de l'intérieur, au citoyen Caron Beaumarchais.

Paris, le 4 fructidor an VI.

CITOYEN, je suis très-reconnaissant de tout ce que vous voulez bien me dire d'obligeant et je vous prie d'en recevoir mes remercîments. J'ai toujours été surpris que les savants ne se fussent pas appliqués à tirer des aérostats un parti plus utile à l'humanité, qu'une si belle découverte fût si longtemps restée au berceau et que nous eussions, pour ainsi dire, abandonné aux étrangers la gloire de perfectionner une invention qui nous était due. Il est vrai que jusqu'à présent les tentatives n'ont pas été encourageantes. Je désire que le citoyen Scott soit plus heureux; le portrait que vous faites de ce savant augmente le désir que j'ai de voir le mémoire que vous m'annoncez; vous pouvez être assuré que je le lirai avec intérêt.

Salut et fraternité, FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Au citoyen François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur.

Paris, ce 4 fructidor an VI.

CITOYEN MINISTRE,

Ce mot vous est remis par le citoyen Scott, inventeur de la seule direction qui me semble possible pour les navires aéro-ambulants dont on a nommé les premiers essais, aérostats, par une singularité propre à notre nation seule, de toujours appliquer légèrement des noms aux nouveautés, contraires à ce qu'elles présentent, n'y ayant rien de moins statique que ce que l'air fait voyager aussi vaguement que lui-même.

Je ne vous sollicite point de protéger la personne du citoyen Scott, mais d'assurer le succès de ses vues, si vous jugez ainsi que moi de leur utilité.

Ah! que vous feriez, Citoyen, une chose digne de votre sagesse, si vous vous opposiez à ce qu'un homme à cheval cherche à prostituer, avec un grand danger, la découverte des nacelles aériennes pour amuser stupidement les oisifs de cette cité! Qu'un accident arrive à l'écuyer, ou au cheval, ou à tous deux, ainsi qu'à ceux que leur chute peut écraser; l'horreur universelle éloignera de cinquante ans ce que l'on projette aujourd'hui : la navigation aérienne. Nul capitaliste ne voudra joindre ses fonds au génie de son inventeur; et les nations rivales diront, nous regardant avec mépris : ils ne savent qu'abuser de tout ce qu'on imagine chez eux!

Le seul homme, Ministre, qui ne soit point un charlatan de folles expériences, est le citoyen Scott, ancien officier estimé, qui vous remet un fort mémoire sur son utile découverte.

Je vous salue, vous honore, et vous aime.

CARON BEAUMARCHAIS.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME II.

XIX. Querelle de Beaumarchais et des acteurs du théâtre Français.— Les auteurs et les acteurs au XVIIIe siècle.— Fondation de la Société des auteurs damatiques 1

XX. Dénoûment du procès La Blache. — Beaumarchais et le prince de Conti — Une arrière-petite-fille de Mme de Sévigné. — Beaumarchais devant le parlement d'Aix.— Gudin réfugié au Temple. — Mlle Ninon..... 53

XXI. Beaumarchais agent politique.— Affaire des États-Unis, première période 83

XXII. Relations de Beaumarchais avec Arthur Lee.— Engagement pris par Silas Deane, député des *insurgents* à Paris. — Premiers secours expédiés par Beaumarchais.—Étrange attitude du congrès des États-Unis 113

XXIII. Beaumarchais et sa marine dans la guerre d'Amérique..... 157

XXIV. Débats de Beaumarchais avec le congrès des États-Unis. — Opérations commerciales de l'auteur du *Barbier de Séville*..... 177

XXV. Beaumarchais éditeur de Voltaire..... 215

XXVI. Situation de Beaumarchais avant le *Mariage de Figaro*, ses rapports avec les ministres et les diverses classes de la société.—Beaumarchais et le prince de Nassau. — Un paladin du moyen âge au XVIIIe siècle..... 239

XXVII. Le *Mariage de Figaro*—Tactique de Beaumarchais pour vaincre l'opposition du roi.—Ses alliés à la cour et dans les salons. —Première représentation de cette comédie..... 293
XXVIII. Le *Mariage de Figaro* devant la critique française et la critique espagnole. — Du valet de comédie depuis l'esclave de la comédie antique jusqu'à Figaro 327
XXIX. Beaumarchais emprisonné à Saint-Lazare. — Sa querelle et sa réconciliation avec Mirabeau.... 357
XXX. Le procès Kornman—Beaumarchais et Bergasse. 381
XXXI. *Tarare* et ses métamorphoses. — La politique à l'Opéra..... 399
XXXII. Beaumarchais après la prise de la Bastille. — Sa Belle maison du boulevard. — Sa vie sous la Constituante et sous la Législative.—Son drame de la *Mère coupable*..... 423
XXXIII. Beaumarchais après le 10 août. — Ses soixante mille fusils.—Son procès devant la Convention. 459
XXXIV. Beaumarchais agent du comité de salut public à l'étranger et en même temps porté sur la liste des émigrés.— Difficultés de sa mission.—Confiscation de ses biens. — Emprisonnement de sa famille.— La vie domestique à Paris pendant et après la terreur.—Beaumarchais à Hambourg ... 475
XXXV. Beaumarchais après son retour en France.— Sa vie sous le Directoire.— Sa mort..... 499
XXXVI. Résumé sur le caractère et la vie de Beaumarchais..... 537
PIÈCES JUSTIFICATIVES 555

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS.

ERRATA.

TOME I, page 76, ligne 14, au lieu de *étaient peu nécessaires*, lisez : *étaient nécessaires*.

Page 152, ligne 25, au lieu de *le fragment*, lisez : *ce fragment*.

Page 235, ligne 28, au lieu de *ce passif de* 139,000 *livres*, lisez : l'*actif de* 139,000 *livres*.

TOME II, page 362, dernière ligne, au lieu *de cherchait à se fonder*, lisez : *cherchait à le fonder*.